

COURS
D'INSTRUCTIONS

FAMILIÈRES

SUR TOUTE

LA DOCTRINE CHRÉTIENNE

PRÊCHÉES

DANS LA MÉTROPOLE DE MILAN

PAR ANGE RAINERI

TRADUITES DE L'ITALIEN ET AUGMENTÉES DE NOMBREUX
TRAITS HISTORIQUES

Par P. GRENET, dit D'HAUTERIVE

Auteur du *Grand Catéchisme de la Persévérance chrétienne.*

SIXIÈME ÉDITION

TOME DEUXIÈME

PARIS

H^{te} WALZER, LIBRAIRE-ÉDITEUR

7, RUE DE MÉZIÈRES, 7

1895

COURS

D'INSTRUCTIONS FAMILIÈRES

DEUXIÈME PARTIE

DE L'ESPÉRANCE

INSTRUCTION PREMIÈRE

NATURE DE L'ESPÉRANCE

Nous avons terminé l'explication de la première partie de la doctrine chrétienne, qui regarde la foi et les principales vérités qu'il faut croire, lesquelles sont renfermées dans le symbole des Apôtres. Maintenant nous arrivons à la seconde partie, qui comprend la vertu d'*Espérance*, et les choses qu'il faut espérer de Dieu et lui demander, lesquelles sont renfermées dans l'Oraison Dominicale : autre matière très-importante qui demande toute votre attention. Elle sera divisée en trois sections : je vous parlerai d'abord de la vertu d'*Espérance* ; ensuite de la prière en général ; et enfin du *Pater noster*, que

Jésus-Christ nous a enseigné pour être le modèle de toutes nos prières.

L'*Espérance*, qui est la seconde des vertus théologiques, est un don surnaturel et divin, qui élève notre volonté et la fortifie pour attendre de Dieu, avec confiance, la vie éternelle et les moyens nécessaires pour l'obtenir.

Je dis premièrement que l'*Espérance* est la seconde des vertus théologiques, parce que c'est de la foi que naît l'espérance; de la foi qui nous montre d'un côté notre fin dernière, notre indignité et notre misère, et de l'autre, la puissance et la miséricorde de Dieu, et qui produit en nous la confiance d'atteindre cette fin. Cette confiance n'est fondée ni sur nos faibles forces ni sur nos mérites, mais sur la bonté et sur les amoureuses intentions de Dieu envers nous.

Je dis en second lieu que c'est une *vertu théologique*, parce qu'elle se rapporte immédiatement à Dieu, comme objet de notre béatitude, et que c'est en vue de sa puissance, de sa bonté et de sa fidélité que nous faisons toutes nos actions.

Je dis en troisième lieu qu'elle est un *don surnaturel et divin*, parce que l'habitude en est répandue dans nos cœurs par le saint Baptême, en même temps que la foi et la charité. Mais comme en vous parlant de la foi je vous ai dit que l'habitude de cette vertu ne suffit pas pour nous sauver, mais que la pratique en est exigée des adultes, il faut en dire autant de l'espérance. L'exercice de cette vertu n'est pas moins nécessaire au chrétien que l'exercice de la foi; car de même que sans la foi il est impossible de plaire à Dieu: *Sine fide impossibile est placere Deo*¹, ainsi il est aussi écrit: *Malheur à ceux qui perdent l'espérance et qui manquent de confiance en Dieu!*

¹ Hebr. XI, 6.

Par où l'on voit que cette vertu est également nécessaire au salut, et que comme personne ne peut se sauver sans la foi, personne non plus ne peut se sauver sans l'espérance.

Il y a trois choses qu'il faut connaître sur ce point : les biens que nous devons espérer de Dieu, le motif pour lequel nous devons les espérer, et la manière dont nous devons les espérer.

Et d'abord, quant au premier point, le premier et le principal objet de notre espérance, c'est la gloire du paradis et l'éternelle béatitude, qui n'est autre chose que la vision et la jouissance de Dieu; c'est Dieu vu et possédé éternellement. Oui, Dieu est le premier objet de notre espérance, puisqu'il est lui-même la fin dernière pour laquelle il nous a créés. Il pouvait nous destiner pour une récompense simplement temporelle, pour une félicité terrestre, mais il ne l'a pas voulu. Par un effet de sa seule bonté, il nous a destinés à une fin plus noble et plus élevée, qui est de participer à cette béatitude dont il jouit essentiellement en lui-même.

Voilà donc le grand bien qu'il propose à notre espérance comme notre héritage certain. La foi nous dit que le ciel est la plénitude inépuisable des délices de Dieu; et l'espérance nous apprend que ce royaume est fait et préparé pour nous, qu'un jour nous le posséderons véritablement, si nous ne nous en excluons pas nous-mêmes par notre faute et notre malice. Et ici, voyez, il n'y a de distinction pour personne. Tous, que nous soyons, grands et petits, riches et pauvres, savants et ignorants, nous devons espérer d'être admis à ce bien infini. Nous ne pouvons pas tous aspirer en ce monde à certaines dignités et à certaines distinctions, sans nous montrer déraisonnables et sans nous rendre ridicules; mais tous nous pouvons et nous devons aspirer à la sublime dignité de

régner dans le ciel, puisque Dieu nous commande de nourrir dans notre cœur cette si consolante espérance, sous peine d'encourir son indignation et de le perdre.

— Cela est fort bien, me direz-vous ; mais pour arriver au ciel il faut tant de choses ! Il faut se vaincre, se mortifier, aimer Dieu, observer sa loi, retourner à lui si nous sommes pécheurs, et si nous sommes justes, persévérer courageusement dans son amitié. Qui peut savoir s'il a accompli toutes ces conditions, sans lesquelles il n'y a point de ciel à espérer ? —

Vous avez raison, et c'est pour cela que j'ajoute qu'à l'espérance de jouir un jour de Dieu, nous devons ajouter un autre acte qui appartient aussi à l'espérance, et qui consiste à avoir la confiance que Dieu nous accordera les secours nécessaires pour nous sauver, qu'il nous donnera la force d'éviter le péché, de vaincre les tentations, d'accomplir sa sainte loi, et que si par malheur nous venons à tomber, il nous tendra miséricordieusement la main pour nous aider à nous relever et à revenir à lui. Et voilà le second objet de notre espérance, c'est-à-dire les biens de la grâce conduisant aux biens de la gloire.

Concluez de là que l'espérance du ciel n'appartient pas seulement à ceux qui ont conservé intacte l'innocence de leur baptême, ni à ceux qui, après avoir été pécheurs, se sont repentis et sont revenus à Dieu ; mais aussi à ceux qui sont encore actuellement dans le péché. Il est vrai que tant qu'ils restent dans cet état ils sont ennemis de Dieu, indignes du ciel, et ne méritent que l'enfer ; mais ils doivent cependant espérer, en faisant ce qui dépend d'eux, de rentrer dans le bon chemin et d'avoir part, eux aussi, au royaume du ciel, par le moyen d'une sincère conversion. Témoins un Pierre, un Paul, une Magdeleine, une Marie Egyptienne, une Marguerite de Cortone, un Augustin, et tant d'autres qui, après

avoir été pécheurs, se sont sanctifiés et sont maintenant dans le ciel.

Mais que dirons-nous des biens temporels, comme la nourriture, le vêtement, le logement, la santé et tout ce qui regarde l'entretien et la conservation de la vie présente? Devons-nous espérer ces choses de Dieu? Oui certainement, puisqu'il est le maître suprême et le dispensateur de tous les biens; tout nous vient par ses mains, et les secours surnaturels de la grâce, et les secours naturels nécessaires pour vivre et travailler. Mais espérer ces choses ne serait plus un acte d'espérance surnaturelle, si nous ne le rapportions pas à notre fin dernière.

Je parlerai séparément de la confiance que nous devons avoir en Dieu par rapport à nos besoins temporels, parce que ce sujet demande des explications particulières. En attendant, rappelons-nous bien que l'objet principal de notre espérance, c'est Dieu et la vie éternelle; c'est même là, rigoureusement parlant, son seul objet, puisque tout le reste doit se rapporter à cette fin. Et comme Dieu n'a rien fait qu'en vue de notre salut, c'est aussi vers ce but que nous devons diriger tous nos désirs et toutes nos espérances. C'est pourquoi saint Augustin dit que nous ne sommes chrétiens que pour aspirer aux biens du siècle futur; et que nous ne méritons pas ce nom, si ce désir ne l'emporte pas sur tout autre désir : *Non sumus christiani nisi propter futurum sæculum.*

Pensée parfaitement juste, mais qui montre clairement aussi qu'il y a peu de vrais chrétiens; car pour le plus grand nombre, ou ils n'espèrent pas l'éternelle félicité, ou ce n'est pas du moins le premier objet de leurs espérances. Si le ciel était le premier objet de leurs espérances, il serait aussi le premier objet de leurs désirs,

puisque l'espérance d'un bien est toujours unie au désir de le posséder : or, il en est peu qui puissent affirmer avec vérité que le ciel est le but principal de leurs désirs.

Le monde, reprend notre saint Docteur, est plein d'espérances et de désirs : le pauvre espère améliorer sa condition, le riche espère accroître sa fortune, le malade espère recouvrer sa santé ; celui-ci espère une chose, celui-là une autre. Mais pour les biens du ciel, il n'y a qu'indifférence et froideur. On pense peu au paradis, et on le désire moins encore. De là cet attachement excessif à la vie, cette crainte extrême de la mort, ces superstitions nombreuses, ces soins pour la santé, cette application incessante à se former ici-bas une espèce de paradis, et ces nombreux travaux pour se procurer les commodités de cette vie.

Or sachez, conclut le même saint, que tous ces désirs et toutes ces espérances, si vous ne les rapportez pas à Dieu, ou si leur but n'est pas de vous approcher de lui, sont tout autant de fautes contre cette vertu ; car l'espérance n'attend, ne désire, ne cherche rien autre chose que Dieu, et que ce qui peut nous servir d'aide et de moyen pour le posséder. Cette doctrine vous étonne peut-être, car elle doit vraiment étonner quiconque n'a que les yeux de la chair ; mais c'est une vérité fondamentale de notre religion, et je m'en rapporte ici à la doctrine, au sentiment et à la vie des saints.

Voyons maintenant quels sont les fondements et les motifs pour lesquels nous devons attendre la félicité éternelle, afin de connaître jusqu'à quel point doit aller notre confiance. Si nous jetons les yeux sur nous-mêmes, nous ne voyons pas que nous puissions la mériter, n'étant que de misérables créatures, des pécheurs indignes d'un si grand bien. Toute notre espérance se fonde donc en Dieu, qui est appelé *Deus spei* ; et les titres qui

nous engagent à mettre notre confiance en lui sont sa bonté infinie, sa parole infaillible, et les mérites de Jésus-Christ.

1° *La bonté de Dieu*, qui ne nous a tirés du néant que pour le servir en cette vie, et jouir de lui dans l'autre : *Habemus fructus in sanctificationem, finem vero vitam æternam*. Dieu n'a pas de bonheur et de plaisir plus grand que de nous combler de ses biens ; et il désire notre félicité plus ardemment et plus sincèrement que nous ne saurions la désirer nous-mêmes. On dirait que notre perte nuit à sa souveraine béatitude, et qu'il ne saurait être heureux sans nous. Cette ineffable bonté de Dieu pour nous suffit à elle seule pour nous inspirer une confiance inébranlable.

2° Nous avons de plus *l'infaillible parole de Dieu*. Dans cent endroits de ses Ecritures, il nous promet et nous assure de sa propre bouche qu'il veut être au ciel notre éternelle béatitude : *Ego ero merces tua magna nimis*¹. — *Merces vestra copiosa est in cælis*². Or, Dieu n'est pas comme les hommes qui promettent souvent ce qu'ils ne peuvent ou ne veulent pas donner ; d'où il suit que les promesses et les espérances humaines sont toujours **illusoires, inconstantes, trompeuses et incertaines**. Il n'en est pas ainsi de Dieu : en lui, il ne peut y avoir ni feinte, ni impuissance, ni inconstance ; mais il veut ce qu'il dit, et peut ce qu'il veut ; et autant il est véridique dans ses promesses, autant il est fidèle à les accomplir, puisqu'il ne saurait y manquer sans cesser d'être Dieu : *Impossibile est mentiri Deum*³. Le ciel et la terre passeront, mais ses paroles ne passeront pas : *Cælum et terra transibunt, verba autem mea non prætereunt*⁴.

¹ Gen. XV, 1. — ² Matth. V, 12. — ³ Hebr. VI, 18. — ⁴ Matth. XXIV, 35.

3° Si cela ne suffit pas encore, Dieu nous a donné un gage de sa promesse, et un gage meilleur que cette promesse même ; il nous a donné son divin Fils dans l'Incarnation, et il l'a immolé sur la croix, pour nous racheter l'espérance du ciel que nous avions perdue. Saint Augustin, saisi d'horreur à la vue d'un spectacle aussi atroce que l'est celui du Fils unique de Dieu crucifié entre deux larrons, se demandait à lui-même : la sagesse et la puissance de Dieu n'avaient-elles donc pas d'autres moyens pour sauver le genre humain, sans en venir à cette extrémité de faire prendre un corps à son Fils unique, et d'exiger avec la dernière rigueur le sang et la vie de ce Fils innocent en satisfaction de nos péchés ? A quoi le saint docteur répond que Dieu avait assurément beaucoup d'autres moyens ; mais que pour chasser toute défiance de notre cœur et le remplir d'une confiance sans bornes, le moyen le plus efficace, c'était précisément, par ce grand excès de charité, de condamner pour nous à une mort cruelle son Fils unique. Dieu ne pouvait nous donner et nous ne pouvions lui demander une assurance plus grande, un gage plus précieux.

Tel est donc le fondement le plus immédiat de notre espérance : les mérites infinis de Jésus-Christ notre Sauveur, qui nous a racheté à un si grand prix la félicité du ciel et les grâces nécessaires pour y arriver ; qui nous a transféré ses droits et cédé ses mérites de manière à en faire notre propriété. Sur ce fondement inestimable, nous avons droit de tout espérer ; aussi saint Paul disait-il : *Christi Jesu spei nostræ*¹, Jésus-Christ est la base souveraine de notre espérance.

Tels sont les motifs sur lesquels nous devons nous appuyer ; motifs qui sont exprimés dans l'acte d'espé-

¹ 1. Tim. I, 1.

rance que nous enseigne le catéchisme : Animé par votre infinie miséricorde et appuyé sur vos infaillibles promesses, j'espère fermement que par les mérites de Jésus-Christ, etc. Ce sont ces mêmes motifs qui font de notre espérance une *vertu théologique*; car en espérant sur un tel fondement, nous reconnaissons par là que Dieu est infiniment bon, sincère, fidèle, miséricordieux, puissant; nous le reconnaissons donc pour ce qu'il est en lui-même, et c'est en cela que consiste l'adoration de Dieu et la principale partie du culte que nous devons lui rendre.

Mais si notre espérance est appuyée sur des bases aussi solides, il s'ensuit en dernier lieu qu'elle doit être très-ferme, de cette fermeté qui exclut toute défiance, tout découragement, toute inquiétude. Autrement elle serait indigne de Dieu non moins que de sa bonté, de sa puissance, de sa fidélité, et du prix infini, inestimable que Jésus-Christ a payé pour nous l'acheter. Aussi le Seigneur en serait-il justement outragé, de la même manière que l'est un ami sincère et fidèle, quand nous nous défions de sa parole.

Notre espérance doit donc être aussi inébranlable que l'est le fondement sur lequel elle s'appuie; nous devons donc placer en Dieu toute notre confiance sans nulle hésitation, et, chassant de notre cœur toute inquiétude, attendre de lui avec une ferme assurance la grâce de commencer, de continuer et de persévérer jusqu'à la fin. En un mot, nous devons espérer le paradis comme si déjà nous y étions, et comme si nous le possédions présentement.

L'acte d'espérance n'admet ni doute ni condition. Ainsi quand on dit : je serai sauvé si je persévère jusqu'à la fin, ce n'est pas un acte d'espérance que l'on fait, mais un acte de foi; car c'est la foi qui nous apprend que la persévérance conduit à la gloire éternelle. L'espé-

rance chrétienne doit nous faire dire avec un entier abandon en la miséricorde de Dieu : oui, Seigneur, je persévérerai avec le secours de votre grâce, et je me sauverai. Voilà proprement un acte d'espérance, renfermant en soi une persuasion pleine de confiance que Dieu nous conduira efficacement au salut éternel.

Mais devons-nous donc être absolument assurés d'obtenir le ciel, et bannir toute crainte de notre cœur? Comment cette conduite s'accorderait-elle avec ces maximes de l'Évangile, que nous devons toujours vivre incertains, douteux, inquiets, et opérer notre salut avec crainte et tremblement? *Cum metu et tremore salutem vestram operamini.*

Ces maximes sont vraies, indubitables ; je suis loin de les combattre et de vous conseiller de chasser toute crainte. Si ferme que puisse être notre espérance, ce n'est toujours qu'une espérance et non pas une certitude. On n'espère pas ce dont on est assuré ; l'espérance donc, de sa nature, n'exclue pas la crainte.

Je vous en dirai la raison dans notre prochaine instruction ; je vous montrerai même la nécessité d'unir ensemble ces deux sentiments, l'espérance et la crainte, et de les unir de manière que l'espérance ne nuise en rien à une sainte crainte chrétienne, et que cette crainte n'affaiblisse aucunement la ferme confiance que nous devons avoir en Dieu.

Et pour fruit de cette instruction, déplorons ici notre misère. Nous en avons un bien puissant motif dans la pensée qu'ayant été créés par Dieu pour le ciel et destinés au ciel, nous sommes constamment courbés vers la terre. Toutes nos pensées, toutes nos affections, tous nos travaux, tous nos soins sont pour la terre, comme si nous avions ici-bas une demeure permanente ; et c'est à peine si de temps en temps il s'élève de notre cœur vers

Le ciel quelque désir languissant et fugitif, qui n'opère en nous rien de bon et de salutaire. Oh ! quelle contradiction entre notre foi et notre conduite !

Quand vous récitez l'*acte d'espérance*, ne le récitez pas par habitude et par cérémonie, mais réfléchissez bien aux sentiments que vous exprimez à Dieu. Comment pouvez-vous lui dire : *Mon Dieu, je soupire après vous, qui êtes mon souverain bien et mon éternelle félicité*, lorsque vos pensées et vos aspirations sont tout à fait différentes ? Les richesses, les plaisirs, les douceurs de la vie, ne vous tiennent-ils pas si fortement attachés au monde, que vous regarderiez comme une grande grâce que Dieu vous permit de fixer ici-bas votre demeure pour toujours ? Réfléchissez à la sublime destinée à laquelle vous êtes appelés, et non en vain, et désirez-la ardemment, selon le langage que la religion vous met sur les lèvres. Revêtez-vous de ces sentiments, et faites que votre conduite corresponde parfaitement à vos paroles.

TRAIT HISTORIQUE.

Mademoiselle Sophie Perrinelle, décédée au Mans le 19 novembre 1829, à l'âge de vingt-huit ans, fut dans sa vie et dans sa mort un bel exemple d'espérance chrétienne. Tant qu'elle fut en santé, elle ne voulut jamais mettre son espoir dans les choses de la terre, mais uniquement en Dieu. Elle ne désirait pas, comme les autres jeunes filles, de la toilette, des parures, un mariage opulent ; elle n'aimait que Dieu seul et n'aspirait qu'au ciel. Mais c'est surtout dans sa dernière maladie que ses vertus ont brillé du plus vif éclat. Elle parlait volontiers de la mort, qu'elle envisageait comme le portique du ciel. « Comment, s'écriait-elle, serait-il triste d'aller voir Dieu ? Or, pour aller voir Dieu, ne faut-il pas mourir ? » Quelques jours avant sa mort, elle disait à une de ses amies :

« Je ne demande pas à Dieu de ne pas mourir ni de souffrir moins ; je le prie seulement de m'accorder assez de force pour recevoir mon Sauveur avant de m'en aller. » La veille de la Toussaint, elle répéta plusieurs fois : « Je ne puis aller célébrer cette fête à l'église ; oh ! si j'avais le bonheur d'aller la célébrer au ciel ! » On le voit, elle n'avait aucune attache à la terre, et son vœu le plus doux était d'arriver promptement dans sa patrie. Quand elle sentit sa fin arriver : « Je vais donc enfin avoir le bonheur de voir mon Dieu, dit-elle, et de le contempler face à face. — Mon désir de voir Dieu est si ardent, si véhément, ajouta-t-elle, que je ne regrette absolument rien sur la terre ; j'y laisse des personnes qui me sont bien chères, mais nous nous reverrons. — O mon Dieu ! je ne vous aime pas encore assez. Cœur de Jésus, foyer brûlant d'amour, embrasez mon cœur des flammes de la divine charité, et faites que mon dernier soupir soit un acte d'amour ! » Son âme était mûre pour le ciel ; aussi passa-t-elle des hommes à Dieu.

II. INSTRUCTION

DE LA CRAINTE DE DIEU ET DE LA CONFIANCE QU'IL FAUT AVOIR EN LUI

L'espérance que nous devons avoir d'obtenir de Dieu le salut éternel et les moyens d'y arriver, bien qu'elle doive être, comme je vous l'ai expliqué dans ma dernière

instruction, souveraine, ferme, inaltérable, puisqu'elle est appuyée sur la bonté, sur la véracité et sur la miséricorde de Dieu, ainsi que sur les mérites infinis de Jésus-Christ notre Sauveur, ne doit cependant jamais être séparée d'une sainte et salutaire crainte chrétienne.

Tel est le sujet important qui me reste à vous expliquer aujourd'hui, et sans lequel il nous est impossible de bien comprendre et la nature et le caractère de l'espérance chrétienne, vertu qui consiste dans l'union de ces deux sentiments qui semblent contradictoires, la *confiance* et la *crainte*. J'entre donc aussitôt en matière.

Il est très-vrai que Dieu nous a promis le ciel et les secours nécessaires pour y arriver; mais cette promesse n'est pas absolue, elle est conditionnelle et suppose notre coopération, comme l'expriment ces paroles de l'acte d'espérance que vous avez appris : *si je coopère fidèlement à vos secours*.

Il nous a donc promis le ciel, mais à la condition que nous le mériterons par nos bonnes œuvres; c'est pour cela qu'on l'appelle récompense, couronne de justice; or toute couronne et toute récompense supposent la peine et le mérite. Avoir été destinés par Dieu à ce bonheur est un bienfait tout à fait gratuit et indépendant de nos mérites; mais parvenir à le posséder, voilà qui est tout à la fois un don de Dieu et le fruit de nos bonnes œuvres. Jésus-Christ ne nous recommande rien tant que l'application, la ferveur, la vigilance; et, pour nous persuader d'employer ces moyens, il se sert de diverses paraboles très-frappantes, telles que celles du pêcheur, de l'artisan, du négociant, du fermier, qui sont tous, dans leur état, des travailleurs soigneux et infatigables.

Pareillement, il nous promet les secours nécessaires; mais il exige de notre part une fidèle correspondance à la grâce, la fuite soigneuse des dangers de pécher, une

constante application à mortifier et à vaincre nos passions, le fréquent exercice de la prière et des bonnes œuvres, pour assurer, suivant la parole de saint Pierre, notre vocation et notre élection à la gloire : *Satagite ut per bona opera certam vestram vocationem et electionem faciatis*¹. Comme il est de foi que nous ne pouvons faire le bien sans le secours de Dieu, ainsi il est également de foi que ce secours ne suffit pas sans notre coopération.

En un mot, Dieu veut que nous espérons fermement de lui notre salut éternel, comme s'il dépendait complètement de lui et nullement de nous; et il veut d'un autre côté que nous travaillions à l'opérer, comme s'il dépendait uniquement de nous et pas du tout de lui.

Saint Paul nous a exposé toute cette doctrine en deux paroles : *Gratia Dei mecum*, la grâce de Dieu avec moi, non pas simplement *agissanti en moi*, selon l'explication inexacte et erronée de quelques-uns, mais *agissant de concert avec moi*. Ce qui signifie, à mon sens, que notre salut dépend du concours simultané de deux agents, de Dieu et de nous. De quelle manière peut s'expliquer ce concours, il importe peu de le savoir; ce qui est certain et incontestable, c'est que nous devons agir avec Dieu dans l'œuvre de notre salut. Dieu ne fait pas le bien en nous sans nous; mais excités, fortifiés et protégés par la force de Dieu qui nous prévient, nous accompagne et nous suit, nous faisons librement avec Dieu ce bien qui nous donne un vrai mérite et un vrai droit à de nouvelles grâces et aux récompenses célestes : *Gratia Dei mecum*².

D'après cette doctrine, qui est la doctrine catholique

¹ II. Petr. I, 10. — ² I. Cor. XV, 10.

et la seule dont on doive se servir pour régler sa conduite, sans aller se jeter dans des questions et dans des recherches aussi pleines d'obscurités et de périls qu'elles sont inutiles, d'après cette doctrine. dis-je, sur la nécessité de notre coopération, vous comprendrez maintenant pourquoi la fermeté de notre espérance ne peut arriver à une certitude infaillible, comme la foi. Celle-ci repose entièrement sur Dieu et sur la révélation divine, c'est pourquoi elle ne peut chanceler; mais la première repose et sur Dieu et sur nous-mêmes. Pour ce qui est du côté de Dieu, nous avons une certitude absolue; mais il n'en est pas de même pour ce qui nous regarde. Nous sommes assurés que Dieu ne manquera pas à sa parole; mais nous ne sommes pas assurés de ne pas manquer de notre côté à la grâce. Voilà pourquoi l'Écriture nous dit avec raison : *Cum metu et tremore salutem vestram opera-*

mini.
 Donc, quelque ferme que doive être notre espérance, elle ne doit jamais exclure, de notre part, une crainte salutaire. Nous devons craindre de la part de nous-mêmes, de nos péchés, de nos inclinations perverses, de notre malice, de notre inconstance, de notre fragilité. Oh! que de motifs de crainte, tant au dedans qu'au dehors de nous! Au dedans de nous, à cause de notre tendance et de notre propension naturelle au mal, fortifiée encore par les mauvaises habitudes; au dehors de nous, à cause des occasions, des embûches, des dangers, des séductions de toutes sortes dont nous sommes environnés. Qui donc peut savoir si nous ne résisterons pas volontairement à la grâce; si Dieu ne se lassera pas de nous; si en punition de nos ingratitude et de nos infidélités, il ne nous retirera pas sa main pour nous laisser périr,

exercant envers nous cette redoutable justice qu'il a exercée et qu'il exerce chaque jour encore envers tant d'autres ?

N'est-il pas au moins vrai que notre état présent, de sa nature, est un état d'obscurité et d'incertitude ? Qui peut être assuré d'avoir obtenu le pardon de ses péchés et d'être en grâce avec Dieu ? Et quand même on aurait cette certitude, qui peut être assuré de persévérer dans la grâce jusqu'à la fin ? Craignons donc, puisque nous n'avons que trop de sujets de craindre.

Cette crainte est d'ailleurs un sentiment très-agréable à Dieu, parce que si notre confiance honore sa puissance et sa miséricorde, notre crainte honore sa puissance et sa justice ; et comme Dieu aime que nous le reconnaissons tout-puissant et miséricordieux, ainsi il aime que nous le reconnaissons également tout-puissant et juste.

Aussi nous recommande-t-il lui-même en plusieurs endroits des divines Ecritures de conserver en nous cette crainte : *Timebis Dominum Deum tuum*¹. Il veut être craint tout temps et de tous, même des âmes qui lui sont les plus chères : *Timete eum, omnes sancti ejus*.

Enfin, cette crainte est très-avantageuse pour nous, parce qu'elle nous rend vigilants, circonspects et prudents, et qu'elle nous fait peser les choses et prendre toujours le parti le plus sûr. La crainte de perdre son procès fait que l'avocat n'épargne ni peines ni soins pour le gagner ; la crainte de perdre une bataille fait qu'un général prend bien toutes ses mesures pour s'assurer la victoire. Ainsi la crainte d'offenser Dieu, de tomber dans le péché, de perdre la grâce et la gloire, rend le chrétien attentif à se prémunir contre les dangers, à se procurer le secours de Dieu, à s'humilier, à veiller et à prier avec

¹ Lev. XIX, 14 et 32 ; XXV. 17 et 36.

une instante ferveur ; or, c'est précisément en cela que consiste cette fidèle correspondance que nous devons à Dieu. Aussi est-ce pour cela que la crainte de Dieu est appelée le commencement de la sagesse, le fondement du salut : *initium sapientiæ timor Domini*¹ ; et en effet, les plus grands saints de l'Église ont toujours vécu dans une défiance continuelle de leur faiblesse.

Tout cela est très-vrai ; mais autant il est vrai que l'espérance ne doit jamais exclure la crainte, autant il est vrai que la crainte ne doit pas non plus diminuer cette ferme confiance, que tant de titres nous autorisent à placer en Dieu. Autant nous devons nous défier de nous-mêmes, autant nous devons nous confier en Dieu et même beaucoup plus, puisque sa bonté surpasse de beaucoup notre malice, et sa puissance notre faiblesse. J'irai plus loin encore : il faut puiser dans notre propre misère des motifs d'espérer plus fermement en Dieu ; de la même manière qu'un enfant, qui ne peut marcher et se soutenir lui-même, s'attache et se serre plus fortement à sa mère, dont il connaît si bien la bonté et l'empressement à le secourir.

Voilà pourquoi encore le même saint Paul, qui nous enseigne à opérer avec crainte notre salut, nous enseigne aussi à nous abandonner pleinement à Dieu : *Omnia possum in eo qui me confortat*². De moi-même, dit-il, je ne puis rien, mais je puis tout en celui qui me fortifie et qui m'aide. Ailleurs il compare l'espérance à l'ancre d'un navire : *Quam sicut anchoram habemus animæ tutam ac firmam*. Car de même que l'ancre protège le vaisseau contre le choc des vagues et le préserve du naufrage, ainsi en est-il de nous : battus en cette vie par les flots des tentations, des périls et des dangers, pour marcher

¹ Ps. CX, 10. — ² Philip. IV, 13.

avec sûreté et arriver au port, nous devons placer en Dieu notre confiance et nous tenir toujours attachés à lui.

S'il y eut jamais un homme vivement saisi et pénétré de la crainte de Dieu, ce fut assurément le Roi-Prophète, comme nous le voyons dans ses psaumes; mais nous voyons également, dans ces mêmes psaumes, combien la confiance en Dieu l'emportait en lui sur la crainte. A chaque instant il l'appelle sa lumière, sa défense, sa force; il provoque ses ennemis au combat, le Seigneur étant son aide et son escorte; et il est assuré de bien terminer sa course, et d'arriver sûrement un jour à jouir de lui dans le bienheureux séjour de la vraie vie : *Dominus illuminatio mea et salus mea, quem timebo? Dominus mihi adjutor, et ego videbo super inimicos meos — Dominus Deus virtus mea statuet pedes meos in consummatione — Credo videre bona Domini in terra viventium*, et autres semblables passages qui se rencontrent à chaque page. D'où vous devez conclure que si l'espérance ne bannit pas toute crainte, elle fait au moins que cette crainte ne nous cause ni trouble ni découragement, et ne nous empêche pas de placer en Dieu toute notre confiance.

Cependant, pour ne rien vous dissimuler de la vérité, vous comprenez que ceux-là seuls ont le droit d'exprimer ces sentiments, qui coopèrent fidèlement à la grâce du Seigneur; car le pape saint Grégoire dit avec beaucoup de raison que l'espérance doit toujours se mesurer sur la correspondance et sur la coopération aux secours de Dieu : *Unusquisque tantum sperat, quantum operatur*.

Si par conséquent vous me demandez lequel de ces deux sentiments est le meilleur, l'espérance ou la crainte, je vous dirai qu'absolument parlant, et à part certaines circonstances particulières, l'espérance est un sen-

timent plus noble et plus agréable à Dieu ; mais relativement à l'état particulier de chacun, je dis que les uns ont plus à espérer qu'à craindre, et les autres plus à craindre qu'à espérer. Ceux qui marchent courageusement dans la bonne voie, qui sont fidèles à leurs devoirs, qui s'appliquent à servir Dieu, à plaire à Dieu, à glorifier Dieu, ceux-là doivent nourrir dans leur cœur une solide et ferme espérance ; et encore qu'ils ne doivent pas vivre sans crainte, cependant ils ont plus sujet d'espérer que de craindre. Mais quant à ceux qui sont négligents, indolents et lâches dans le service de Dieu, et à plus forte raison, quant à ceux qui tombent dans des fautes graves et vivent habituellement dans le péché, ceux-là ont plus de sujet de craindre que d'espérer. La raison en est que l'espérance se fonde sur la protection de Dieu, et que cette protection est toujours proportionnée à nos efforts et à notre correspondance plus ou moins parfaite à la grâce. Ainsi, quiconque fait plus d'efforts à plus de raison d'espérer : *Unusquisque tantum sperat quantum operatur*. Nous verrons bientôt, en parlant des péchés opposés à cette vertu, combien est fautive, téméraire et présomptueuse l'espérance de beaucoup de chrétiens.

En attendant, disons quelques mots de l'obligation où nous sommes de pratiquer des actes de cette vertu, et des avantages inestimables qu'elle nous procure.

Si nombreuses et si puissantes que soient les raisons que nous avons d'espérer en Dieu, le Seigneur a encore voulu nous en faire un précepte formel, et rendre notre espérance nécessaire, indispensable au salut. Il n'y a rien de plus souvent répété et de plus fortement exprimé dans les livres saints, que l'obligation d'ouvrir notre cœur à une sainte confiance en Dieu, et de tout attendre de sa bonté. Les psaumes de David surtout sont remplis

de ces exhortations : *Qui timetis Dominum, sperate in illum* — *Sperate in eo, omnis congregatio populi*, et autres semblables expressions qui se rencontrent sans cesse.

Supposé donc l'obligation de faire des actes de cette vertu, en quelles circonstances ce précepte nous oblige-t-il? En tant qu'il est *négalif*, et qu'il nous défend de nous défier et de désespérer, on peut et par conséquent on doit l'observer partout et toujours; d'où il suit qu'il n'est jamais permis de laisser volontairement entrer dans son cœur des sentiments de défiance et de désespoir, quel que soit l'état de tentation, de péché, de misère, de tribulation, de pauvreté dans lequel on se trouve. En tant qu'il est précepte *positif* et qu'il nous oblige à en produire des actes, il ne peut obliger en tout temps. Il n'est même pas très-facile de déterminer les circonstances particulières où il oblige, car c'est un de ces préceptes qui ne nous déterminent pas les temps où il faut produire les actes.

Cependant les théologiens conviennent en général qu'il y a obligation de faire des actes d'espérance : 1° quand on a atteint l'âge de raison, c'est-à-dire quand on commence à distinguer le bien du mal, et à savoir que Dieu nous destine à une éternelle béatitude; 2° quand on est tenté de désespoir, etc.; 3° dans le danger probable de mort, car nous sommes alors plus rigoureusement obligés que jamais à nous unir à Dieu par de saintes affections. Ce précepte nous oblige encore, mais indirectement, quand on éprouve de fortes tentations contre d'autres vertus et qu'on ne peut en triompher par d'autres moyens; ou quand on est tenu d'accomplir d'autres préceptes auxquels on ne peut satisfaire sans former un acte positif d'espérance. Hors de ces circonstances, ce précepte n'oblige point par lui-même en aucun temps de-

terminé; mais cependant il oblige fréquemment pendant la vie, afin de ne pas nous priver des immenses avantages attachés à l'exercice de cette vertu. Je n'en citerai que deux.

Le premier avantage, c'est que l'espérance nous gagne le cœur de Dieu, et qu'elle est toute-puissante pour nous obtenir et nous attirer sur nous toutes sortes de grâces et de bénédictions. On gagne les hommes, vous le savez, de différentes manières; on les gagne en adhérant à leurs sentiments, en favorisant leurs inclinations, en leur faisant à propos des prévenances ou des libéralités, et autres semblables manœuvres. Mais Dieu, comment le gagne-t-on? on le gagne principalement par la confiance. Nous ne pouvons rien lui faire de plus agréable que de jeter dans son sein nos inquiétudes, de nous reposer en lui et de tout attendre de lui, en comptant justement sur sa puissance, sur sa bonté et sur sa miséricorde. Aussi l'Écriture nous dit qu'il n'y a personne qui, ayant vraiment espéré dans le Seigneur, ait été confondu : *Nullus speravit in Domino et confusus est* ¹. C'était la condition qu'exigeait Jésus-Christ des malades qui se présentaient à lui pour leur guérison : une grande confiance de l'obtenir; vous l'obtiendrez si vous l'espérez : *Credite quia accipietis; omniaabilia sunt credenti* ².

Oh! si dans une foule de circonstances nous avons un peu plus de confiance en Dieu, combien nos affaires temporelles et spirituelles en iraient mieux! Je suis fermement persuadé que beaucoup de chrétiens lâches et indolents ne demeurent dans le triste état où ils se trouvent, malgré l'horreur qu'ils en ont et leur volonté d'en sortir, que parce qu'ils n'ont pas de Dieu et de sa bonté

¹ Eccl. II, 11. — ² Marc. IX, 22.

l'idée qu'ils devraient en avoir. S'ils connaissaient le cœur de Dieu et ses amoureuses dispositions, ils ne tarderaient pas un seul instant à revenir à lui.

Et c'est là l'autre avantage de l'espérance chrétienne : elle nous communique le courage et la vigueur nécessaires pour surmonter toutes les difficultés qui se rencontrent dans le chemin du salut, et nous excite puissamment à faire des bonnes œuvres. C'est elle en effet, d'après la sainte Écriture, qui est la source de la force : *In spe erit fortitudo vestra. — In Domino sperans non infirmabor*¹. Et que ne font pas les hommes quand ils sont excités par l'espoir d'un bien ? C'est l'espérance d'une riche moisson qui soutient le laboureur au milieu de ses rudes travaux ; c'est l'espérance de la victoire qui rend le soldat invincible. Ainsi et beaucoup plus encore l'espérance du paradis et la confiance dans le secours et dans la protection de Dieu, agrandissent le cœur du chrétien et le remplissent de générosité : *In via mandatorum tuorum cucurri, cum dilatasti cor meum*. Elle excite les pécheurs à se convertir, les justes à persévérer, les malades et les affligés à attendre et à se résigner.

Heureux donc, conclurai-je avec le Psalmiste, ceux qui se confient dans le Seigneur : *Beati omnes qui confidunt in Domino!* Efforçons-nous de conserver toujours dans notre cœur une vive confiance, et prenons garde de ne jamais la perdre, car l'Apôtre nous assure qu'elle nous procurera une grande récompense : *Nolite amittere confidentiam vestram, quæ magnam habet remunerationem*².

Le moyen de l'obtenir et de l'enraciner en nous, c'est : 1^o de la demander avec beaucoup d'instance au Seigneur, parce qu'elle est un don de Dieu et le fruit de sa

¹ Ps. XXV, 1. — ² Hebr. X, 35.

grâce; 2° de méditer attentivement et souvent les motifs que nous avons d'espérer en lui, sa bonté, sa miséricorde, sa fidélité. les mérites infinis de Jésus-Christ notre médiateur, et enfin les preuves particulières qu'il nous a déjà données de son amour et de sa bonté; 3° de la nourrir et de l'entretenir par la pratique des bonnes œuvres. La confiance et la ferveur, ce sont là deux choses qui s'aident mutuellement. Plus nous nous appliquerons à faire le bien, plus notre confiance en Dieu deviendra vive; et plus notre confiance en Dieu sera vive, plus nous nous sentirons portés à bien vivre et à mener une vie plus sainte.

En employant ces moyens, nous ne verrons jamais notre confiance en Dieu diminuer, et elle nous rendra constamment l'objet de ses divines miséricordes : *Sperantes in Domino misericordia circumdabit.*

Maintenant que nous connaissons suffisamment la nature et le caractère de l'espérance chrétienne, il nous faut examiner les péchés que l'on commet contre cette vertu. On les reconnaîtra facilement d'après la doctrine que je viens d'exposer.

TRAIT HISTORIQUE

Un jeune Espagnol avait mené une vie très-répréhensible, lorsque tout à coup, touché par la grâce de Dieu qui voulait sauver son âme, il se consacra tout entier à la pratique des vertus chrétiennes. Mais le démon conçut une grande rage de ce changement. Il essaya de tous les moyens pour effrayer le jeune homme et le jeter dans le désespoir, mais ce fut en vain. Un jour qu'il lui était apparu sous un aspect épouvantable, traînant des chaînes à sa suite et faisant semblant de vouloir l'emmenner en enfer pour lui faire expier les désordres de sa jeunesse, le jeune homme lui dit sans s'émouvoir :

« Satan, tu ne m'effraies pas, et je n'ai pas peur de toi ; parce que Dieu est plus fort que toi, et que Jésus-Christ m'a mérité que Dieu me protégeât contre toi. Je ne crains pas Dieu, je l'aime ; il ne veut pas ma perte, mais mon salut. Pour toi, je le répète, je ne te crains pas non plus, mais je te déteste et tu ne réussiras pas à me faire offenser mon Dieu en doutant de sa bonté. » Le démon, confus de sa défaite, s'évanouit aussitôt.

III. INSTRUCTION

DU DÉSESPOIR

Nous avons vu en dernier lieu que l'espérance en Dieu renferme toujours notre coopération, et que par conséquent ne pouvant jamais nous fier pleinement en nous-mêmes, nous ne devons jamais cesser d'entretenir en nous une sainte et salutaire crainte. Mais ces deux sentiments, si utiles et si nécessaires pour mener une vie régulière, doivent se tenir dans un juste équilibre ; autrement, pour peu qu'il y ait d'excès d'un côté ou de l'autre, ils deviennent pernicieux, étant également nuisibles à l'espérance chrétienne. Si l'on craint trop, la crainte se change en défiance et en désespoir ; si l'on espère trop, l'espérance dégénère en présomption.

Tels sont donc les deux vices contraires à l'espérance,

et diamétralement opposés l'un à l'autre, le *désespoir* et la *présomption*. Le désespoir est un péché contraire à l'espérance par défaut, et la présomption par excès; mais l'un et l'autre, quoique par des voies diverses, nous conduisent au même terme, à la damnation. C'est même à ces deux péchés que saint Augustin rapporte la perte de tous les hommes : *Duo sunt vitia humani generis, quibus homines peccant, alii sperando nimis, alii desperando*. Appliquons-nous à bien connaître ces deux écueils, afin de les éviter, et de tenir ce juste milieu dans lequel consiste l'espérance chrétienne. Commençons par le désespoir.

Ce vice se définit : une persuasion volontaire et délibérée de ne pouvoir obtenir la béatitude éternelle, ou les moyens nécessaires pour y arriver. Je dis *volontaire* et *délibérée*, parce qu'il y a certaines fantaisies mélancoliques, certaines frayeurs sombres qui viennent nous assaillir au sujet de notre salut, et dont ne sont pas exemptes les âmes les plus pieuses elles-mêmes. Ce ne sont là que de pures tentations, mais qui attaquent facilement les personnes qui joignent à une foi vive un grand désir de se sauver, désir lui-même joint à l'incertitude où elles sont de pouvoir opérer leur salut. Mais ces âmes doivent promptement se rassurer, en déposant leurs troubles dans le sein amoureux de Dieu, et en ne cessant pas pour cela de se confier en lui, comme faisait le royal Psalmiste : *Quare tristis es, anima mea, et quare conturbas me? Spera in Deum*. Autrement, ces tentations deviennent des péchés et même des péchés graves, si vous y consentez avec une pleine advertance. Je vous en dirai tout à l'heure la raison.

Voyons auparavant les diverses manières dont on peut pécher sur cette manière, selon les diverses causes qui engendrent en nous le désespoir.

Quelquefois il naît d'une forte appréhension des péchés commis. Ainsi une personne, considérant l'horrible et désolant tableau de sa vie passée, le nombre incalculable et la gravité de ses fautes, se dit en elle-même : Comment est-il possible que je me sauve? je suis perdue ; il n'y a plus pour moi ni miséricorde ni salut. — Si elle consent réellement à cette pensée, et si elle se juge de la sorte avec réflexion, son péché est mortel. Tel fut le péché de Judas ; tel fut le péché du fratricide Caïn, quand il dit : *Major est iniquitas mea, quam ut veniam merear* ¹ ; mon péché est trop énorme pour que je puisse en obtenir le pardon. Remarquez bien ici une chose : si Caïn, en parlant ainsi, avait seulement voulu dire : Seigneur, je suis un perfide, un scélérat, et je ne mérite d'aucune manière mon pardon ; cependant je me repens, j'implore de vous mon pardon et je l'espère ; ce langage eût été un acte d'humilité et non de désespoir. En effet, il est de foi que nous ne pouvons par nous-mêmes mériter le pardon de nos péchés ; et si Dieu accepte notre repentir, ce n'est qu'en vertu de sa miséricordieuse pitié fondée sur les mérites de Jésus-Christ, qui nous sont appliqués dans les sacrements. Mais Caïn jugea son péché plus grand que la miséricorde de Dieu, et si grand qu'il ne pouvait plus en espérer le pardon. Ce fut donc un véritable désespoir, et c'en serait aussi un pour nous si nous nous abandonnions à un sentiment de cette nature

D'autres fois, le désespoir naît de la vue de notre inconstance dans nos bonnes résolutions, ou de la facilité avec laquelle nous retombons dans les mêmes fautes, au point que nous nous croyons abandonnés de Dieu et que nous désespérons de pouvoir nous corriger. — Je me

¹ Gen. 4. 13.

suis vraiment tant de fois repenté, dit-on, j'ai tant de fois pris la ferme résolution de ne plus commettre ce péché; dans ce but, j'ai prié, j'ai fréquenté les sacrements, je n'ai épargné ni soins ni efforts; et malgré tout cela, je suis toujours comme dès le commencement, je retombe sans cesse et ne puis me conserver dans la grâce de Dieu. Il n'y a donc plus rien à espérer, mon malheur est sans remède et je ne puis me sauver. — C'est encore ici un véritable désespoir. Si, à la vue de votre faiblesse, de votre inconstance et de votre fragilité, vous vous défiez uniquement de vous, et compreniez qu'il vous est impossible de vous soutenir sans un spécial secours de Dieu, mais que vous continuassiez d'espérer de lui votre persévérance et de la lui demander avec ardeur, il n'y aurait pas jusqu'ici du mal; et même cela servirait à vous humilier et à vous faire recourir à Dieu avec plus de ferveur. Mais s'abandonner totalement, ne plus chercher à s'aider d'aucune manière, c'est là véritablement désespérer.

Enfin, le désespoir naît d'une crainte excessive des difficultés que l'on rencontre nécessairement sur le chemin de la vertu, mais que l'on croit plus grandes qu'elles ne sont en réalité. Qui pourra se sauver? *Quis poterit salvus esse* ¹? disaient un jour à Jésus-Christ les apôtres, vivement effrayés en l'entendant prescrire certaines maximes qu'ils regardaient comme impraticables à la fragilité humaine. Et c'est ce que se répètent à eux-mêmes tant de chrétiens pusillanimes qui s'exagèrent les difficultés d'observer la loi, de fuir le péché, de triompher de ses passions, de pratiquer l'Évangile : *Quis poterit salvus esse?* En conséquence, ils ne veulent avancer d'aucun pas et refusent de faire ce qu'ils devraient. C'est

¹ Matth. XIX, 25.

là un péché auquel sont surtout exposées les personnes lâches, paresseuses et ennemies du travail, et qui ne savent pas se résoudre aux violences, aux mortifications, aux rigueurs qu'exige la vie chrétienne.

Telles sont les sources ordinaires du péché de *désespoir*. Mais quelle qu'en soit la cause, sachez que c'est un péché très-grave en lui-même, un de ces péchés qu'on appelle *contre le Saint-Esprit*, parce qu'il lui est particulièrement opposé, en tant qu'il blesse les perfections divines qu'on attribue spécialement au Saint-Esprit. Ceux qui désespèrent du pardon de leurs péchés, font une injure manifeste à la bonté et à la miséricorde de Dieu. Et quelle injure plus grande que de juger Dieu moins bon et moins miséricordieux qu'il n'est, et de croire notre malice plus puissante pour nous perdre que ne l'est sa miséricorde pour nous sauver! — Ceux donc qui se laissent effrayer par les obstacles et les difficultés que l'on éprouve pour mener une vie sainte, et qui par conséquent renoncent à se sauver, font un grand outrage au pouvoir de cette grâce que Dieu nous accorde, et avec laquelle nous pouvons véritablement tout ce qui est nécessaire et utile pour opérer notre salut. Un tel péché étant donc ouvertement opposé aux attributs de Dieu, ne peut que lui être très-injurieux.

Mais outre que ce péché est très-grave de sa nature, il est de plus une source abondante d'une infinité d'autres péchés. Un homme désespéré se trouve exposé à la tentation de tout négliger, de tout abandonner, et de se laisser aller aveuglément à sa destinée quelle qu'elle soit. Bien plus, un homme persuadé qu'il n'y a plus de remède pour lui et qu'il est infailliblement perdu, en tire l'horrible conséquence qu'il doit jouir de tous les plaisirs possibles en cette vie, puisqu'il aura tous les **maux** à souffrir dans l'autre: et de là, il se livre avec

frénésie et s'abandonne sans retenue à toutes sortes de péchés. Saint Paul nous a marqué cette conséquence quand il a dit : *Desperantes tradiderunt semetipsos impudicitiae in operationem immunditiae carnis*¹; et elle ne nous est que trop confirmée par l'expérience, qui nous montre qu'il n'y a pas de scélératesse et d'excès auxquels ne se porte une personne livrée au désespoir.

Quel que soit donc votre état, gardez-vous d'ouvrir votre cœur au désespoir. Le remède contre cette tentation, c'est de penser sans cesse aux vérités les plus propres à nous donner du cœur, à relever notre courage et à ranimer nos espérances.

Si la tentation provient de la multitude et de la gravité des péchés commis, jetons nos regards sur l'océan infini de la miséricorde divine que ne pourront jamais épuiser les péchés, quelque nombreux qu'ils soient; réfléchissons à l'amour que Dieu porte aux pécheurs, aux douces invitations qu'il leur fait, dans les saintes Écritures, de retourner à lui, à ses promesses formelles de pardon et de grâce, et à tant de pécheurs, plus grands que nous encore, qui se sont sanctifiés et sauvés. Telles sont les considérations que nous devons faire dans notre état, au lieu de ne plus voir qu'un Dieu irrité, implacable, qui nous rejette loin de lui et qui s'apprête à nous foudroyer et à nous exterminer pour toujours. Il sera bon de nous armer de ces pensées avant de commettre le péché, afin de nous en inspirer une salutaire horreur et de nous en préserver; mais une fois commis, il ne reste plus qu'à reconnaître aussitôt avec humilité et douleur notre faute, et à espérer que la miséricorde divine nous la pardonnera. S'il y avait quelque chose qui pût nous en rendre indigne, ce serait précisément le

¹ Eph. IV, 19.

désespoir. C'est là en effet un péché plus détestable que tous les autres, puisqu'il a fini de perdre Caïn et Judas, qui auraient pu obtenir leur pardon s'ils l'avaient imploré avec confiance. Donc, *sentiamus de Domino in bonitate* ; élevons notre cœur avec une douce confiance en sa bonté, et que cette confiance l'emporte sur la crainte de nos démerites.

— Mais, me dira-t-on peut-être, j'ai souvent entendu affirmer que Dieu a fixé pour chacun un certain nombre de péchés qu'il est décidé à pardonner, mais que, ce nombre dépassé, il n'y a plus de pardon. Qui sait donc si moi, après tant et tant de fautes, je ne suis pas arrivé à ce terme fatal, et si je ne suis pas parvenu à ce temps que les divines Écritures appellent *tempus iniquitatis præfinitæ* ¹, le temps de la réprobation inévitablement consommée? —

Cette sentence est infaillible : *Super tribus sceleribus, et super quatuor non convertam eos* ² ; mais l'application que vous vous en faites à vous-mêmes n'est pas juste. Nous devons craindre sans doute de combler la mesure que Dieu nous a fixée, pour nous préserver d'ajouter témérairement péché à péché ; mais nous ne devons jamais nous persuader que nous l'avons remplie, de crainte de tomber dans le désespoir. Si Dieu nous conserve la vie, et de plus, s'il nous appelle intérieurement à la pénitence, c'est une marque qu'il est encore disposé à nous accueillir et à nous pardonner.

Lors même que la maladie viendrait vous surprendre dans le plus déplorable état de conscience, vous ne devriez pas pour cela vous abandonner au désespoir et vous croire perdus. Les terribles oracles de l'Évangile contre ceux qui renvoient leur conversion à l'article de

¹ Ezech. XXI, 21, 24 et 29. — ² Amos. I, 3.

la mort, nous donnent bien sujet de craindre, à la vérité, mais jamais de désespérer. Car enfin, tout le temps de la vie présente est propre à la pénitence, et la pénitence n'est jamais trop tardive pourvu qu'elle soit sincère; il est indubitable qu'à la mort le désespoir serait un nouveau péché pire que tous les autres. Donc, tant que vous avez un souffle de vie, si faible qu'il puisse être, vous pouvez et vous devez l'employer au salut de votre âme. Je ne dis pas ceci pour vous encourager à vivre dans le péché, par l'espérance de revenir alors à Dieu; non, ce serait un mauvais et dangereux conseil; je dis seulement que, vous trouvant réduits, ce qu'à Dieu ne plaise! à cette extrémité, il ne vous serait pas permis de désespérer. Je vois qu'on n'abandonne jamais le soin du corps, tant que le malade vit et respire, lors même qu'il est à l'extrémité et que sa maladie est regardée comme incurable; pourquoi donc abandonner la guérison de l'âme, qui n'a pas de maladie absolument incurable, puisqu'elle peut se mettre entre les mains d'un médecin tout-puissant et infiniment miséricordieux? pourquoi nous laisser entraîner par le démon aux abîmes du désespoir? En voilà assez pour ceux qui désespèrent à la vue de leurs péchés.

Mais si votre tentation vient de la difficulté de vaincre vos passions, de corriger vos mauvaises habitudes, et de pratiquer les œuvres nécessaires au salut, vous devez vous rappeler que vous ne combattez pas seuls, mais que Dieu est avec vous; qu'il est toujours disposé à vous accorder le secours et la force nécessaires quand vous les lui demanderez; et que, si impétueuses et violentes que soient vos passions, si fortes et si enracinées que soient vos habitudes perverses, si rudes et si fréquentes que soient vos tentations, la grâce est infiniment plus puissante que tout cela pour vous soutenir et vous défendre.

Vous avez pour témoins et pour garants de cette vérité si consolante, ces milliers d'âmes qui ont été dans les habitudes du péché, dans les rechutes et dans les tentations, et qui, fortifiées par la grâce, ont fini par rentrer dans la bonne voie et par mourir saintement. Ce sont ces exemples qui ont porté victorieusement le voluptueux Augustin à s'arracher à ses passions et à revenir à Dieu. — Eh quoi! se disait-il à lui-même en s'adressant de vifs reproches, tu ne pourrais pas faire ce qui a été possible à tant d'autres? *Non poteris quod isti et istæ?*

Il est vrai que les mauvaises habitudes ne peuvent se détruire en un instant; mais quand on les combat avec fermeté et constance, bien que parfois elles nous fassent encore tomber, cependant on finit à la longue par en triompher. Si donc on succombe quelquefois, malgré les meilleures résolutions, il ne faut pas pour cela se décourager ni déposer les armes, mais il faut se relever avec un nouveau courage, renouveler ses résolutions et redoubler d'efforts; et ainsi, avec le temps et l'aide de Dieu, on se forme de bonnes habitudes, et l'on finit par se rendre faciles la fuite du péché et la pratique de la vertu.

Avant de terminer, je dois vous donner sur cette matière un avis important : c'est de vous tenir en garde contre certaines doctrines qui détruisent la base de l'espérance chrétienne, et qui nous jettent non-seulement dans le désespoir, mais encore dans l'hérésie. Quelles sont ces doctrines? Il importe beaucoup de les connaître. Dire par exemple, que Dieu ne veut pas sincèrement le salut de tous; que Jésus-Christ n'est pas mort pour tous, et que les moyens de salut ne sont pas accordés à tous; que le monde est divisé par Dieu en deux classes de personnes, dont les unes sont infailliblement prédestinées à

la gloire, et les autres abandonnées dans la masse de perdition : ces doctrines et autres semblables, pour lesquelles certaines gens se passionnent étrangement, même contre leur propre intérêt, sont erronées et ouvertement contraires à la divine Écriture qui nous déclare en termes formels, que Dieu veut le salut de tous les hommes, d'une volonté non feinte ni apparente, mais sérieuse et sincère ; qu'il a préparé à tous les moyens de se sauver ; qu'il a envoyé son propre Fils dans le monde pour être le Sauveur et le Rédempteur de tous les hommes qui ont été et qui seront ; que tous nous pouvons nous sauver si nous le voulons, et que, si nous nous perdons, nous ne pouvons en accuser Dieu, mais que nous serons forcés de nous en prendre à nous-mêmes, en reconnaissant que c'était à nous-mêmes et non aux autres qu'il appartenait de nous sauver, et que Dieu ne nous a pas laissés sans les secours nécessaires pour arriver au bienheureux séjour : *Perditio tua tantummodo ex te.*

Mais lors même qu'il n'y aurait pas d'autre preuve pour convaincre d'erreur ces doctrines, il suffirait de voir qu'elles détruisent l'espérance que Dieu exige de nous. Dieu nous commande de croire en lui et de l'aimer. Comment ce commandement sera-t-il praticable, si l'on suppose ces doctrines véritables ? Si la volonté de Dieu par rapport à notre salut est douteuse et incertaine, comment pourrions-nous espérer en lui et travailler à notre sanctification ? — Et que sais-je, pourrait dire chacun de nous, si mes efforts, mes travaux et mes soins seront récompensés, puisque j'ignore si Dieu veut véritablement me sauver ? Et la vue du crucifix, quelle confiance pourrait-elle nous inspirer et pendant la vie et à la mort, s'il y avait lieu de douter que Jésus-Christ fût mort véritablement pour nous, et que nous fussions du nombre de ceux qui ont été rachetés ? Elles ne sauraient

donc être vraies, ces maximes qui détruisent en nous tout sentiment de confiance; aussi l'Église les a-t-elle condamnées comme des erreurs très-pernicieuses, et propres à entraîner les plus funestes conséquences.

Voici la règle intailable qu'il faut suivre. Toutes les fois que l'on vous propose comme venant de Dieu une doctrine qui vous inspire de la défiance de votre salut, dites aussitôt sans crainte de vous tromper : Cette doctrine est fautive. Les questions qui se débattent entre les théologiens dans les écoles ne sont que des opinions; et, en tant qu'opinions, elles peuvent être vraies comme elles peuvent être fautes; mais ce qui ne peut être faux et ne le sera jamais, c'est l'obligation formelle que Dieu nous fait d'espérer en lui; mais ce qui n'est pas vrai et ne le sera jamais, c'est qu'il nous soit permis de nous défier de lui. Toute doctrine donc qui empêche l'espérance requise et engendre une défiance illicite, porte avec elle, par cela même, un caractère évident de fausseté.

• Ici, nous devons nous tenir fermes et inébranlables, en nous appuyant sur la volonté sérieuse que Dieu a de sauver quiconque le cherche avec sincérité, sur le commandement qu'il nous fait d'espérer en lui et de coopérer à sa sainte grâce. A quoi sert-il de rechercher curieusement ce que Dieu a décidé par rapport à nous, et de scruter les décrets de Dieu? Ce sont là des secrets et des mystères que nous ne pouvons comprendre, et dont Dieu ne veut pas que nous soyons instruits. Ce que Dieu veut que nous comprenions, et ce qu'il nous propose comme la règle claire et pratique de nos actions, c'est l'espérance en lui et la coopération à sa grâce. Donc, au lieu de demander à Dieu s'il veut vraiment nous sauver, demandons-nous plutôt à nous-mêmes si nous voulons être sauvés. Car la volonté de Dieu par rapport à notre

salut est certaine, tandis que souvent la nôtre est fausse, comme je vous le ferai voir clairement en vous expliquant le péché de *présomption*, qui est l'autre excès opposé à l'espérance.

TRAIT HISTORIQUE

On connaît l'histoire de Judas le traître : elle est effrayante. Voici un autre exemple de désespoir trouvé dans des mémoires sur la révolution française. Un homme qui s'était abandonné sous le règne affreux de la Terreur à toute la férocité de son caractère, entendit plus tard, par hasard ou plutôt par la volonté de Dieu qui voulait encore sauver cette âme, un sermon sur la confiance qu'il faut toujours avoir en Dieu dans l'œuvre de notre salut. Ce sermon produisit sur le terroriste un effet tout opposé à celui que se proposait le prédicateur. Il commença à devenir taciturne et triste; puis ses yeux devinrent hagards, et bientôt une fièvre violente se déclara. Il raconta au médecin qu'on fit appeler les crimes de sa vie, et lui avoua que c'était l'effroi que lui causait la pensée des jugements de Dieu qui occasionnait son mal. Le médecin ordonna des calmants que la femme du malade s'empressa d'aller chercher. Lorsqu'elle revint, son mari était entré dans un délire furieux et s'écria qu'il était damné. La pauvre femme courut prévenir un prêtre; mais pendant qu'elle était absente, le malheureux, dévoré par la soif et par son mal, se leva et but d'un seul trait une bouteille de vin liquoreux. Son corps devint un brasier. Lorsque sa femme revint suivie d'un prêtre, il se mit à les injurier l'un et l'autre, à crier qu'il était maudit, damné, qu'il n'avait pas de pardon à attendre, et que puisqu'il était condamné à l'enfer, autant valait en finir tout de suite. Et, avec la rapidité et la violence que lui donnait son exaltation, il se saisit d'un couteau qu'il se plongea dans le cœur en exhalant ce dernier mot : **Damnation!**

IV. INSTRUCTION

DE LA PRÉSUMPTION

Des deux péchés que je vous ai signalés comme étant contraires à la vertu d'espérance, je ne vous ai encore expliqué que le premier, qui lui est opposé par défaut, le *désespoir* ; il me reste maintenant à vous expliquer le second, qui lui est opposé par excès, c'est-à-dire la *présomption*.

C'est ici un péché bien plus commun que le précédent ; car s'il y a parmi les chrétiens des âmes très-timides qui, à la vue de leurs péchés passés, de leurs mauvaises habitudes, des obstacles et des difficultés qu'il faut vaincre pour mener une vie sainte, perdent lâchement courage, désespèrent d'obtenir leur pardon, la grâce de Dieu et la force nécessaire pour se sauver, il faut avouer qu'il y en a infiniment plus qui, dans les choses relatives au salut, prennent la voie large et s'abandonnent à une téméraire confiance là où il n'y a pas ombre de sécurité, espérant contre toute espérance, mais dans un sens tout opposé à ce que les Écritures disent d'Abraham : *Contra spem in spem credidit* ¹.

Appliquez-vous donc à bien connaître cet autre excès afin de découvrir la fatale illusion qui conduit tant de

¹ Rom. IV, 18.

chrétiens légers au précipice par une voie qui leur semble bonne et sûre, mais qui aboutit en réalité à la mort : *Est via quæ videtur homini recta, et novissima ejus ducunt ad mortem* ¹.

La présomption est une confiance dérégulée d'obtenir la béatitude éternelle et les autres grâces qui y conduisent, ou en s'appuyant trop sur soi-même et sur ses propres forces, et en ne remplissant pas les conditions prescrites par Dieu, ou en comptant plus qu'on ne le devrait sur la bonté et sur la miséricorde du Seigneur. Remarquez bien ces trois choses, car c'est à elles que se rapportent toutes les différentes espèces de présomption.

La première est le péché de ceux qui se flattent d'éviter le mal et de pratiquer le bien par leurs propres forces, sans avoir besoin du secours de Dieu. Ce n'est pas que je suppose qu'aucun chrétien, en théorie, puisse se persuader qu'il peut faire tout cela sans la grâce divine. Ce serait une présomption hérétique, une hérésie véritable, puisque c'est une vérité de foi que sans le secours de Dieu nous ne pouvons rien dans l'ordre du salut : *Sine me, nihil potestis facere* ². Mais je dis que, dans la pratique, beaucoup agissent comme si faire le bien et éviter le mal dépendaient essentiellement d'eux et nullement de Dieu. En effet, ne voit-on pas que lorsqu'il s'agit de repousser une tentation, de vaincre une habitude, d'obtenir une vraie douleur de leurs fautes, ou la fermeté et la persévérance dans le bien, ils n'ont aucun soin ni aucun empressement de se recommander à Dieu, qu'ils n'y pensent que fort peu ou pas du tout? Quelles que soient donc leur persuasion et leur croyance, si l'on s'en tient à la pratique et au fait, ils ne témoi-

¹ Prov. XVI, 25. — ² JOÛE. XV, 5.

gnent pas que la grâce leur soit nécessaire, puisqu'ils ne la demandent pas, et par conséquent ils se conduisent comme s'il se suffisaient à eux-mêmes sans le secours de Dieu.

Cette secrète présomption n'est que trop fréquente en nous ; sans le remarquer, nous nous appuyons sur nous-mêmes au lieu de nous appuyer sur Dieu, qui est l'unique soutien de notre espérance : *Sola spes nostra misericordia tua*. Or, on ne saurait dire, chrétiens, combien ce vice est odieux à Dieu, qui veut en nous une sincère connaissance de notre néant, de notre faiblesse et de notre impuissance pour le bien, et par conséquent une sainte défiance de nos forces, qui nous porte à nous confier uniquement en lui et en sa grâce. Aussi le punit-il ordinairement en nous retirant son appui et en permettant que nous tombions dans des fautes plus graves, parce que Dieu résiste aux superbes et confond les présomptueux : *Deus superbis resistit* ¹.

Nous en avons un exemple mémorable dans l'apôtre saint Pierre, qui faisait le brave et le courageux, et qui se promettait trop de lui-même. L'histoire en est bien connue : Jésus-Christ ayant prédit à ses disciples qu'au temps de sa passion ils l'abandonneraient, Pierre eut la hardiesse et même la témérité de dire que, pour les autres, cela pourrait être vrai, mais que pour lui, il mourrait plutôt que de l'abandonner : *Animam meam pro te ponam* ². Ce fut là véritablement une très-grande présomption, et une estime déréglée de soi-même. Mais où aboutirent à la fin toutes ces protestations ? Ce même Pierre, peu d'heures après, renia indignement son divin Maître, et le renia par trois fois avec un horrible parjure. — La même chose arrive à ces chrétiens qui, con-

¹ Jac. IV, 6. — ² Jean. XIII, 37.

tents et pleins d'eux-mêmes, se complaisent vainement dans une certaine ferveur passagère, et qui, oubliant leur faiblesse, se jugent suffisamment forts par eux-mêmes et se croient assurés de ne pas tomber. L'effet ordinaire de la présomption, c'est de nous faire tomber au premier choc, à la première tentation, dans les excès les plus tristes, et d'anéantir en peu de temps les plus belles résolutions. C'est un châtement, il est vrai; mais c'est aussi un excellent moyen pour nous apprendre à nos dépens, non-seulement à ne pas compter sur ses propres forces, mais encore à nous défier de nous-mêmes et de nos résolutions, à mettre tout notre espoir en Dieu, à lui adresser d'instantes prières et à lui demander son secours et sa protection en disant : Seigneur, de moi-même je n'espère rien, mais je mets en vous toute ma confiance.

La seconde classe de présomptueux comprend ceux qui attendent de Dieu les grâces qui leur sont nécessaires, mais sans accomplir de leur côté aucune des conditions requises pour les obtenir. Par exemple, ils espèrent le pardon de leurs péchés sans en avoir un sincère repentir; la fuite du péché sans en éviter les occasions; la victoire sur leurs passions et l'acquisition des vertus, mais sans combats ni efforts; enfin le salut éternel, sans prendre les moyens de l'accomplir. Oh! combien une pareille présomption est commune et répandue chez les chrétiens! On peut dire que si on la détruisait on couperait le mal par la racine. Examinez plutôt : il n'y a peut-être pas un chrétien qui, interrogé s'il espère se sauver, ne réponde que oui, et il n'y en a peut-être pas un non plus qui ne s'abuse au point de se promettre le ciel sans-rien faire pour le mériter. Mais quoi? il n'y en a que peu, que très-peu, qui suivent la voie indiquée par Dieu; le plus grand nombre s'en va à la recherche de

voies détournées, les uns s'en tracent selon leur caprice, ceux-là en prennent qui n'ont rien de conforme à l'Évangile. Il faut donc dire que l'espérance du plus grand nombre est fausse et présomptueuse, puisqu'ils veulent aller au ciel par un autre chemin que par celui qui nous a été enseigné par Jésus-Christ.

Il en est ainsi : les uns fondent leur espérance sur le soin qu'ils prennent d'éviter tout mal, mais ils n'en prennent aucun pour pratiquer le bien qu'ils pourraient et devraient faire. Or c'est une présomption ; car pour se sauver, il ne suffit pas d'une bonté négative, il en faut une positive ; il ne suffit pas de s'abstenir du mal, il faut de plus faire le bien. *Declina a malo et fac bonum*, voilà les deux bases de la vie chrétienne. Et l'Évangile ne condamne pas moins au feu l'arbre stérile, que celui qui produit de mauvais fruits. Comment remplissons-nous donc et nos devoirs généraux de chrétiens, et nos obligations particulières de famille et d'état ? Comment pratiquons-nous ces vertus caractéristiques du vrai chrétien, l'humilité, la mansuétude, la charité, la mortification, la pénitence ? Il ne faut pas omettre cet examen quand on veut assurer son salut.

D'autres, par une illusion plus grossière, fondent leur espérance sur ce qu'ils se voient exempts de certains péchés plus graves qu'ils remarquent dans les autres, et sur ce qu'ils observent la loi en général, bien qu'ils la transgressent en matière essentielle sur certains points.

C'est encore ici de la présomption ; car pour se damner, il n'est pas nécessaire de manquer à tous ses devoirs, de transgresser tous les préceptes, de se charger l'âme de tous les péchés : il suffit d'un seul devoir omis, d'un seul précepte transgressé, d'un seul péché commis soit en parole, soit en pensée, soit en omission : *Quicumque to-*

tam legem servaverit, offendat autem in uno, est omnium reus ¹.

Ne venez donc pas me dire, comme le pharisien de la parabole, que vous n'êtes ni voleurs, ni homicides, ni adultères. Je veux bien vous l'accorder ; mais ne peut-il pas y avoir en vous d'autres plaies moins difformes en apparence, et cependant assez graves et suffisantes pour vous damner ? Ne peut-il pas se cacher, sous une vie extérieurement régulière, des affections, des complaisances et des désirs criminels ? Voilà sur quoi vous devez juger, pour savoir si vous avez le droit d'espérer.

Mais mille fois plus funeste encore est la présomption de ceux qui mettent toute leur confiance dans certains exercices extérieurs de piété, visites aux églises, assistance à la messe et aux bénédictions du Saint-Sacrement, tous actes qui ne constituent pas l'essence du vrai chrétien ; ou dans certaines pratiques arbitraires qu'ils s'imposent, comme des jeûnes et des abstinences à certains jours déterminés, des chapelets, des prières, des actes de dévotion en l'honneur de la très-sainte Vierge et des saints. Parmi ces chrétiens, beaucoup vivent habituellement dans le péché ; ils sont vindicatifs, médians, ivrognes, sensuels et lascifs à l'excès ; néanmoins, en vertu de ces pratiques, ils se persuadent qu'ils ne peuvent se perdre, et osent même faire ce qu'ils feraient s'il voulaient positivement se damner. Et si leur conscience leur reproche leurs péchés et les épouvante, ils se rassurent aussitôt sur leurs dévotions, se disant à eux-mêmes que quiconque accomplit telle ou telle pratique de religion n'a rien à craindre, et qu'il ne saurait périr ; ils s'affermissent encore dans cette persuasion, sur ce qu'ils ont lu ou entendu raconter de certaines personnes

¹ Jac. III, 10.

qui ont fait une sainte mort après avoir mené une vie coupable. Mais, aveugles et insensés qu'ils sont ! ce ne sont là que de pures illusions.

Et d'abord, pour commencer par ces exemples qu'ils citent si volontiers, sont-ils certains, avérés et reconnus par l'Église ? J'en doute beaucoup pour le plus grand nombre. Supposé cependant que quelques-uns soient véritables, car je ne veux pas contester que cette grâce de la conversion à la mort ne soit quelquefois accordée par un privilège spécial, qui vous dit que cette faveur sera étendue indistinctement à tous, et que ce qui n'est qu'une exception deviendra une loi générale ? Quand même Dieu serait disposé à le faire, ce ne serait certainement pas en faveur de celui qui a la témérité de se le promettre. Mais sans chercher si loin, je vous le demande : où trouvez-vous, dans l'Évangile, une dévotion qui ait le privilège et la vertu de nous faire vivre impunément dans le péché ? N'y trouve-t-on pas, au contraire, des menaces continuelles de damnation contre quiconque persiste dans sa mauvaise volonté ? Vous voyez donc qu'il n'y a rien de moins solide que la confiance que vous mettez en ces pratiques, lorsqu'elles sont accompagnées d'une vie positivement coupable.

— Faudra-t-il donc mieux, me direz-vous, les laisser ? — Non, chrétiens, pratiquez-les au contraire, puisqu'elles sont bonnes en elles-mêmes et qu'elles peuvent servir à votre conversion. Ce n'est pas dans ces pratiques qu'est le mal, mais dans la fin pour laquelle vous vous y livrez. C'est donc la fin qu'il faut changer, c'est-à-dire que vous ne devez pas les faire pour vous tranquilliser dans vos péchés, car une pareille fin ne peut que les vicier, les gâter, les rendre chères au démon, abominables à Dieu, et pour vous extrêmement périlleuses ; elles doivent au contraire être unies au désir de sortir de votre

mauvais état, et avoir pour but de vous obtenir de Dieu des secours abondants et une ferme volonté de vous détacher du péché, de réformer votre conduite et de vivre constamment dans la grâce de Dieu. En les ordonnant à cette fin, elles seront agréables à Dieu et utiles au salut de votre âme.

Comme conclusion de ce sujet, rappelez-vous qu'en général on pèche par présomption, toutes les fois qu'on se flatte de se sauver en se formant une religion à sa fantaisie, et en pratiquant des dévotions qui ne sont pas selon la volonté de Dieu; car ce n'est pas par la voie qui nous plaît à nous-mêmes que nous pouvons nous sauver, mais uniquement par celle que Dieu nous a tracée.

Mais la pire de toutes les présomptions, c'est celle qui, sous prétexte que Dieu est bon et miséricordieux, tire de là sujet de commettre le péché et de vivre dans l'impénitence.

Il n'est pas rare, il est même très-fréquent d'entendre des personnes exalter et glorifier la bonté, la douceur, la miséricorde de Dieu. Elles ont raison, car cette miséricorde est au-dessus de tous nos éloges. Mais je voudrais bien savoir pourquoi ces louanges excessives se trouvent dans la bouche de certains chrétiens peu édifiants, scandaleux même, et qui ne semblent être vraiment catholiques que sur ce point. Parlons ouvertement : ne serait-ce point afin de s'en faire un titre pour se tranquilliser dans leurs mauvaises habitudes, et continuer de s'y abandonner impunément et sans crainte? Telle est évidemment la conséquence qu'ils prétendent en tirer : — Dieu est bon et miséricordieux ; je puis donc différer ma conversion, je puis donc continuer à vivre dans le péché, car il me supportera et m'attendra, et quand je reviendrai à lui, il m'accueillera.

— Car le Seigneur, dit-on encore, sait et connaît très-bien la fragile matière dont nous sommes formés; il a compassion de notre faiblesse et pardonne facilement. Un *peccavi*, un *miserere mei*, suffit à la fin de la vie pour tout réparer. — C'est ainsi que l'on compte sur deux choses très-incertaines, le temps et la grâce divine.

Oh ! quel amas d'erreurs ! Ces raisonnements sont un péché très-grave contre le Saint-Esprit, puisque vous abusez de la bonté de Dieu en la faisant servir d'occasion et de motif de l'offenser. En effet, vous vous encouragez à l'outrager par cela même qui devrait surtout vous le faire respecter et aimer, c'est-à-dire parce que vous le savez bon et miséricordieux ; ce qui est le comble de la perfidie humaine, et je dirai même d'une ignorance et d'une folie infiniment injurieuse pour lui, puisque vous lui attribuez ainsi une bonté stupide, déraisonnable, insensée, ridicule, et tout à fait indigne d'un Dieu tel qu'il est.

Pensez-vous donc par hasard honorer Dieu en le supposant aussi indulgent et aussi benin que vous vous le figurez ? Certes, vous vous estimeriez vous-mêmes déshonorés si l'on vous attribuait une pareille bonté. Si l'on disait de vous, chefs de famille, que dans vos maisons chacun peut violer impunément vos ordres, se rire de vos menaces et vous faire mille outrages, parce que vous êtes si bon, si doux et si indulgent que vous ne savez point vous irriter et vous fâcher, ou que du moins vous vous apaisez aussitôt ; serait-ce là pour vous un éloge ou un blâme ? Comment donc pouvez-vous, sans blasphème, attribuer à Dieu une bonté dont vous rougiriez vous-mêmes ?

Comprenez donc bien ceci, et redressez sur ce point vos idées. La miséricorde divine, disent les théologiens, est infinie *ab intra*, mais non *ab extra*, c'est-à-dire qu'elle

est infinie en elle-même, en ce sens qu'il n'y a pas de péchés, si nombreux qu'ils soient, qu'elle ne puisse pardonner et qu'elle ne pardonne effectivement bien des fois ; mais elle n'est pas infinie en ce sens qu'elle supporte le péché un nombre infini de fois ; autrement, personne ne serait damné et tous seraient sauvés.

Il n'y a pas en Dieu que la miséricorde, il y a aussi la justice ; il est bon, mais il est de plus juste et saint, et comme tel, il ne peut souffrir que sa bonté serve à favoriser la malice des hommes, mais il est porté à la venger. C'est pourquoi quiconque présume de sa bonté s'en rend par là même indigne, et ne mérite plus d'obtenir miséricorde.

Remarquez en effet que la miséricorde divine, tant exaltée dans les divines Écritures, est toujours pour celui qui s'humilie, pour celui qui se repent, pour celui qui s'empresse de revenir à Dieu, et jamais pour celui qui s'en fait un motif pour pécher ; et même pour celui qui s'appuie sur cette bonté et se promet miséricorde, il n'y a que les sévères menaces de la justice : *Ne dicas : misericordia Domini magna est, multitudinis peccatorum meorum miserebitur. Misericordia enim et ira cito proximant et in peccatores respicit ira illius*¹. C'est ainsi que s'exprime le Saint-Esprit en empruntant votre propre langage : Ne dites pas : La miséricorde de Dieu est grande, il aura pitié de mes fautes ; car sa colère est bien près de sa miséricorde quand on en a longtemps abusé, et elle frappe implacablement le pécheur. Et de là, le Saint-Esprit lui-même conclut qu'il ne faut pas différer de se convertir et toujours remettre, de peur que la colère du Seigneur ne nous frappe brusquement : *Ne tardes converti ad Dominum, et ne differas de die in diem*. Pouvait-il

s'expliquer plus clairement pour vous tirer de la fatale illusion où vous êtes, et vous faire connaître combien est mal fondée la présomption de celui qui, se confiant dans la miséricorde de Dieu, continue, par ses péchés, à provoquer sa justice?

Je finis par cette sentence de saint Augustin, qui renverse d'un seul coup toutes les espérances mal fondées dont nous venons de parler : *Nemo sibi promittat*, dit-il, *quod Evangelium non promittit*. Que personne n'ose se promettre ce que l'Évangile ne promet pas ; et qu'on ne se figure pas en Dieu une volonté différente de celle qu'il nous a déclaré avoir. Que nous dit l'Évangile ? *Si vis ad vitam ingredi, serva mandata*¹. L'observation entière et parfaite de la loi, telle est la condition requise pour le salut ; mais cette observation embrasse tout, et la fuite du mal, et la pratique du bien, et la haine du péché, et l'amour de Dieu, et la fermeté et la persévérance dans les voies du Seigneur.

Espérons donc le ciel, mais prenons les moyens d'y arriver ; espérons en Dieu, mais faisons le bien : *Spera in Domino et fac bonitatem*, Est-il besoin que nous fassions quelque sacrifice ? faisons-le ; que nous prenions une résolution généreuse ? prenons-la ; que nous fassions une revue générale et sincère de notre conscience, qui ne peut raisonnablement pas être tranquille pour le passé ? faisons-la promptement. En un mot, espérons, mais aussi agissons : *Spera in Domino et fac bonitatem*. Ces deux moyens unis ensemble vous tiendront également éloignés des deux excès que je viens de vous expliquer, puisqu'en travaillant de toutes nos forces nous n'aurons jamais sujet de désespérer, mais nous aurons toujours au contraire un solide motif de confiance ; et en

¹ Matth. IX, 17.

fin de compte, nous ne serons point frustrés dans nos espérances, comme il arrive malheureusement à tant de chrétiens quand est venue l'heure des désillusions, parce qu'ils n'ont été chrétiens qu'en apparence, à l'extérieur et non en réalité, chrétiens à moitié et non pas en entier, comme le veut la sainte loi de Dieu.

TRAIT HISTORIQUE

Un honnête père de famille, qui accomplissait avec une rare exactitude tous les devoirs de son état, négligeait presque complètement ses devoirs envers Dieu. Il se bornait à une prière le matin et le soir, et à une messe tous les quinze jours ou tous les mois. Et lorsque sa fille, qui était pieuse, l'engageait doucement à accomplir ses obligations de chrétien, il répondait qu'il était honnête homme, qu'il n'avait rien à se reprocher; et que quant à Dieu, il le croyait si bon qu'il était assuré qu'il lui ferait miséricorde et ne le damnerait pas; que d'ailleurs il servirait mieux Dieu lorsqu'il serait débarrassé des affaires. Mais lorsqu'il s'en fut retiré, il n'en fit pas davantage pour Dieu, et prétendit qu'il lui suffirait de se confesser et de communier à sa dernière heure. Cette dernière heure arriva en effet, et plus tôt qu'il ne s'y attendait. Un jour, au moment où il revenait d'une promenade, il se sent défaillir. On l'assied dans un fauteuil, on lui donne de l'air, on lui fait respirer des sels. Mais tout cela fut inutile, il était mort. — Tel est le grand danger auquel sont exposés surtout les hommes honnêtes et non chrétiens.

V. INSTRUCTION

ESPÉRANCE DES BIENS TEMPORELS

Jusqu'ici, nous n'avons considéré l'*Espérance chrétienne* que par rapport aux choses spirituelles relatives à la vie future. Cependant il ne faut pas omettre de la considérer aussi par rapport aux choses temporelles relatives à la vie présente. Envisagée sous ce point de vue, elle prend particulièrement le nom de *confiance* en Dieu. Je vous ai promis en commençant d'en parler à part, parce que cette matière a ses théories et ses difficultés particulières. Car l'espérance que nous devons avoir en Dieu pour les choses de l'âme et de la vie future, n'est pas tout à fait la même que celle que nous devons avoir pour les biens du corps et pour la vie présente; voilà pourquoi il faut en raisonner d'une manière différente, bien qu'elles se ressemblent sous beaucoup de rapports. Ce sera donc l'objet de l'instruction d'aujourd'hui, et je finirai par là tout ce que j'avais à vous dire sur cette vertu.

Sommes-nous obligés d'espérer en Dieu, même pour les choses temporelles? — Oui sans doute, puisqu'il est le dispensateur de tous les biens et dans l'ordre de la grâce et dans l'ordre de la nature; nous devons donc le reconnaître comme tel, et nous tourner avec confiance vers lui dans tous nos besoins de la vie présente. D'un

autre côté, parmi les moyens qui conduisent au salut, moyens qui sont l'objet secondaire de notre espérance, il faut nécessairement placer aussi les choses nécessaires à notre subsistance, puisque Dieu nous a formés d'une âme et d'un corps, et qu'il a voulu que nous passassions ici-bas un certain nombre d'années. Ainsi, de même que nous sommes tenus d'espérer de Dieu les moyens de salut, de même nous le sommes formellement d'attendre de lui tout ce qui est nécessaire à la conservation et à l'entretien de la vie présente.

Mais sur quoi repose une pareille espérance? Elle repose sur la providence de Dieu qui, si elle prend soin de toutes les créatures, même des plus viles et des plus méprisables, à plus forte raison prendra soin de l'homme, pour qui tout le reste a été créé. Elle s'appuie surtout sur la promesse de Dieu, qui a engagé sa parole de nous assister dans tous nos besoins.

— Ne vous inquiétez pas tant, dit Jésus-Christ, de ce qui regarde votre nourriture, votre vêtement et votre entretien. Et pour ranimer notre confiance, il nous apporte les raisons les plus fortes (Voy. S. Matth. ch. v et vi).

Dieu n'est-il pas notre Père, le meilleur de tous les pères, le seul qui mérite proprement ce nom? Or si vous, qui êtes mauvais, aimez vos enfants et ne leur donnez pas des pierres quand ils vous demandent du pain, comment pouvez-vous douter que votre Père céleste vous laisse manquer de quelque chose dans vos besoins?

Il est votre Père, parce qu'il vous a créés; et s'il a eu la bonté de vous créer et de vous donner la vie, n'aura-t-il pas la pensée de vous la conserver? Votre vie ne vaut-elle pas mieux que votre nourriture? Les bêtes les plus sauvages elles-mêmes n'oublient jamais leurs petits; or Dieu, qui leur donne cet instinct, pourra-t-il vous oublier?

Regardez les oiseaux du ciel. Ils ne sèment ni ne moissonnent; cependant Dieu les nourrit. Or, n'êtes-vous pas plus que des oiseaux? et Dieu, qui prend soin d'eux, ne prendra-t-il pas soin de vous?

Ne vous tourmentez donc pas en disant : Que mangerons-nous, que boirons-nous, et de quoi nous vêtirons-nous? Ces inquiétudes seraient tolérables dans un infidèle qui ne croit pas en Dieu ; mais elles sont inexcusables dans un chrétien. Votre Père céleste connaît parfaitement tous vos besoins. Cherchez donc d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné en surplus : *Quærite ergo regnum Dei et justitiam ejus, et cætera omnia adjicientur vobis.*

Tout cela est le pur Évangile; d'où vous devez conclure que l'espérance des biens temporels, aussi bien que celle des biens éternels, est appuyée sur la puissance infinie, sur la bonté et sur la fidélité de Dieu. Il s'ensuit par conséquent que cette espérance doit être aussi solide et aussi inébranlable que l'est le fondement sur lequel elle s'appuie.

Ainsi donc, quelle que soit la nécessité qui nous presse, le danger qui nous menace, les tribulations qui nous accablent, dans tous nos besoins, dans toutes les vicissitudes de la vie, quand même notre position semblerait désespérée et complètement perdue, nous devons toujours fermement espérer en lui, ne pas nous décourager ni nous abattre; nous devons nous confier pour tout à sa paternelle providence, en attendre secours en toute circonstance, et faire des moyens humains que nous avons le meilleur usage possible : *Omnem sollicitudinem nostram projicientes in eum; quoniam ipsi est cura de nobis* ¹. Autrement, c'est faire à Dieu une injure posi-

¹ Petr. V, 7.

tive que de laisser aller son cœur à la défiance, à l'hésitation, à la crainte.

— Mais s'il en est véritablement ainsi, d'où vient, me direz-vous, que malgré la promesse de Dieu et notre confiance en lui, nos espérances sont ordinairement déçues? — Oh! c'est ici le point principal, car il s'agit de bien comprendre sous quelles réserves et à quelles conditions cette promesse nous a été faite, afin de ne pas nous scandaliser et perdre confiance en Dieu, si nos espérances ne se réalisent pas.

1° La promesse de Dieu ne regarde que le nécessaire, et non le superflu, le surabondant. Il veut bien pourvoir à nos besoins, mais non pas contenter tous nos désirs. C'est pourquoi il nous enseigne, dans l'Oraison dominicale, à ne demander que le pain : *Panem nostrum quotidianum da nobis hodie*. Vous donc qui vous plaignez d'avoir espéré en vain, examinez avant tout quel est l'objet de vos désirs et de vos espérances. D'ordinaire, vous attendez de Dieu des biens vains et inutiles, sinon dangereux : des honneurs, des richesses, la prospérité, la fin de vos maladies et de vos travaux, et autres choses semblables qui, au lieu d'être des moyens de salut, ne sont le plus souvent que des obstacles et des empêchements. Il ne faut donc pas vous étonner que Dieu trompe votre attente : ce n'est pas pour ces sortes de biens qu'il nous a engagé sa parole, et il se montre beaucoup plus miséricordieux en s'opposant à vos désirs qu'en les exauçant.

2° La promesse de Dieu ne regarde pas toutes sortes de personnes, mais seulement ses fidèles serviteurs. Il est libéral envers tout le monde, c'est vrai, même envers ses ennemis; mais il ne s'est proprement obligé qu'envers ses serviteurs. En effet, il nous a promis de pourvoir à toutes nos nécessités, pourvu que le service de Dieu et le salut de notre âme soient notre première occupation :

Quærite primum regnum Dei. Vous donc qui vous plaignez d'avoir espéré en vain, mettez la main sur votre conscience, et voyez un peu comment vous avez rempli cette condition, et de quelle manière vous vivez. Si vous ne pensez pas à Dieu, comment pouvez-vous présumer qu'il pense à vous? Si vous n'avez pas de zèle pour les intérêts de Dieu, comment pouvez-vous prétendre qu'il veille sur les vôtres? Bien loin de vous plaindre de lui, remerciez-le de ce qu'il vous conserve la vie, bien que vous ne l'employiez uniquement qu'à l'offenser. Ce n'est certes pas là un petit bienfait.

3° La promesse de Dieu n'a pas un temps déterminé, de telle sorte qu'au premier regard que vous jetez et au premier soupir que vous poussez vers le ciel, il en doive descendre aussitôt les secours et les grâces que vous désirez. Oui, Dieu veut vous les accorder, mais dans le temps le plus opportun pour vous. Vous donc qui vous plaignez d'avoir espéré en vain, plaignez-vous plus tôt de vous être trop vite lassés d'attendre, et accusez l'impatience de vos désirs qui ne savent souffrir de longs retards. Si vous aviez été résignés et confiants pendant quelques semaines ou même pendant quelques jours, Dieu serait venu vous consoler.

Mais il y a sur cette matière une autre réflexion très-importante, et qui tranche toute difficulté. La promesse que Dieu nous a faite par rapport aux biens d'ici-bas n'est pas absolue, mais toujours conditionnelle, c'est-à-dire qu'il n'accordera ces biens qu'autant qu'ils sont nécessaires au salut de l'âme. C'est ainsi que le corps n'a été fait que pour l'âme, et le temps pour l'éternité. Si donc Dieu sait que la privation de ce que nous nous croyons nécessaire nous sera avantageuse, sans manquer à sa parole, il peut nous le refuser en vue de notre fin principale qui est notre salut.

Cette vérité incontestable étant admise, nous ne devons pas nous étonner de voir quelquefois réduites à la dernière extrémité des personnes justes, craignant Dieu et se confiant en lui. Et même il n'y aurait pas encore lieu d'être surpris, lors même que nous en verrions quelques-unes mourir de misère et de faim. Dieu, qui est le maître absolu de la vie, a le droit par conséquent de nous l'enlever par les moyens qui lui plaisent, sans en excepter ce genre de mort plus qu'aucun autre. Il importe peu d'ailleurs au chrétien de mourir de faim ou d'une chute, par le fer, par la foudre, ou de maladie; pourvu qu'il meure dans le Seigneur, toute espèce de mort sera toujours avantageuse pour lui et glorieuse à Dieu. Je dis ceci pour détromper ces personnes qui, se trouvant dans la nécessité, se croient en droit de recourir à des moyens illicites. Faites plutôt le sacrifice de votre vie, Dieu saura bien vous en récompenser; mais n'ayez jamais recours à aucun moyen criminel.

Concluez donc que l'espérance des choses temporelles, pour être juste et selon Dieu, doit toujours se rapporter au salut de notre âme; et que par conséquent elle doit être résignée, paisible et soumise à la volonté de Dieu, qui seul connaît ce qui nous est le plus avantageux. Il a promis de veiller sur nous et de nous assister, espérons donc fermement en lui. Mais il l'a promis dans l'ordre de notre intérêt spirituel; remettons-nous-en donc entièrement à lui. Et quand il ne juge pas à propos de nous accorder ce que nous lui demandons, espérons quelque chose de mieux, c'est-à-dire la grâce de faire un bon usage de cette privation, et de tendre à notre fin dernière par des voies plus parfaites. En réglant ainsi notre espérance, de quelque manière que Dieu agisse envers nous, nous serons toujours contents.

Voyons maintenant quels sont les péchés qui se commettent en cette matière. Ici encore on pèche par deux excès, ou en espérant trop, ou en se défiant trop.

Ceux-là péchent par trop de confiance, qui attendent de Dieu aide et secours dans leurs besoins temporels, sans faire usage des moyens que Dieu met à notre disposition. De même que notre coopération est nécessaire dans les choses de l'âme, de même elle l'est pour les biens du corps. Dans toutes nos affaires et dans tous nos besoins, nous devons employer tous les moyens humains licites et honnêtes, comme si nous n'attendions rien de Dieu ; et ensuite attendre tout de Dieu, comme si nous n'avions rien fait. Ainsi, sommes-nous pauvres, éprouvés, malades ? nous devons travailler de toutes nos forces, et avoir recours aux personnes qui peuvent nous secourir et nous soulager. Agir autrement, ce serait tout attendre de Dieu sans rien faire nous-mêmes, et par conséquent le tenter par une téméraire présomption.

Que si Jésus-Christ nous a dit dans l'Évangile de ne pas nous inquiéter par rapport aux biens temporels : *Nolite solliciti esse*, il a seulement voulu nous défendre par là ces inquiétudes excessives et anxieuses qui sont toujours répréhensibles, parce qu'elles renferment une secrète défiance de Dieu et un manque de soumission à sa volonté ; et ce qui est pis, c'est qu'elles nous détournent notablement de notre objet principal, qui est le soin de notre âme et l'acquisition du ciel. Mais il n'a pas entendu par ces paroles nous défendre de travailler. Il a voulu affermir notre confiance, mais non pas encourager notre oisiveté, notre apathie, notre paresse.

Mais le désordre le plus commun dans les choses qui regardent les biens temporels et la vie présente, ce n'est pas de se trop confier en Dieu ; c'est plutôt de s'y confier

trop peu ou point du tout. C'est une chose vraiment surprenante que la contradiction énorme qui se fait ici remarquer entre la foi et la pratique. Vous croyez, en effet, et vous avez coutume de dire et d'affirmer que Dieu voit tout, qu'il peut tout, qu'il dispose de tout, qu'il préside à tout, en sa qualité de Maître et de souverain Seigneur de toutes choses. Ce sont là de belles paroles assurément, mais les faits n'y répondent guère. Si vous étiez intimement persuadés de ces vérités, vous n'entreprendriez jamais rien de tant soit peu important, sans recourir à Dieu pour lui demander ses lumières, ses conseils, sa direction, afin d'assurer ainsi le succès de votre entreprise; au lieu de cela, je vois que dans vos projets et dans vos affaires vous comptez sur tout, excepté sur lui et sur son secours.

De même, lorsque vous vous trouvez dans des circonstances pénibles, dans les épreuves, dans les tribulations, dans les malheurs, quels sont tout d'abord vos pensées, vos soins, vos sollicitudes? A qui recourez-vous pour commencer? A qui vous recommandez-vous? A vos amis, à vos associés, à vos parents, à vos protecteurs, à tous les moyens que vous suggère la prudence humaine, n'est-il pas vrai? Mais vous tourner d'abord vers Dieu, lui exposer avec confiance vos besoins, et vous recommander à lui, voilà ce qui ne nous viendra pas à la pensée. Et si vous élevez vos regards et votre cœur vers Dieu, ce n'est qu'après avoir inutilement tenté toutes les autres voies, et quand vous avez reconnu la vanité des autres moyens. Ce qui prouve que ce n'est que par désespoir de cause que vous recourez à lui, et que vous venez offrir vos prières à ses autels.

A quoi vous sert donc l'honorable foi que vous professez sur Dieu et sur son domaine absolu et universel, si dans la pratique et par le fait vous la démentez com-

plètement? C'est là, chrétiens, une défiance et un dédain dont Dieu se tient profondément offensé, puisque vous semblez dire qu'il ne tient pas votre sort entre ses mains, et que les autres moyens peuvent quelque chose sans lui. Aussi a-t-il souvent puni cette défiance et ce dédain en déjouant vos espérances même les plus sûres en apparence et les mieux fondées, en entravant vos desseins, en déconcertant vos mesures, pour vous faire ainsi toucher du doigt l'insuffisance des combinaisons et des moyens dans lesquels vous avez mis votre confiance, au détriment de celle que vous lui devez.

Apprenons donc, mes frères, à placer en Dieu seul notre confiance. Je répète encore qu'il ne faut pas négliger les moyens humains; mais remarquez bien ceci : autre chose est de vous en servir, et autre chose de mettre en eux toute votre confiance. Nous devons employer ces moyens pour ne pas prétendre à des miracles; mais nous devons les employer de manière à les regarder uniquement comme des instruments dont Dieu se sert pour nous secourir, en nous persuadant bien qu'il ne nous aideront qu'autant qu'il plaira à Dieu, ni plus ni moins.

En agissant ainsi, votre confiance n'aura pas d'autre fondement que Dieu, et elle reposera uniquement sur lui; on ne vous entendra plus vous attribuer à vous-mêmes et à votre propre industrie, avec une forfanterie injurieuse, ce qui n'est qu'un don de Dieu; mais loin de vous louer et de vous glorifier, vous reconnaîtrez avec gratitude que c'est à Dieu que vous devez tout le succès de vos entreprises, conformément aux règles de la foi. Comme conclusion et comme fruit de cette instruction, retenez bien les maximes suivantes :

1° Ne comptez jamais sur vous-mêmes, ni sur les qualités que vous vous connaissez, ni sur vos richesses, ni

sur vos talents, votre habileté, votre pouvoir, votre adresse, votre perspicacité. Tous ces appuis sont aussi vains que fragiles, comme nous le prouve l'histoire du monde par l'exemple de tant de personnes que l'on regardait comme des colonnes inébranlables et éternelles, qui cependant sont tombées tout à coup en débris et ont été réduites à néant. Quand Dieu veut humilier l'orgueil de l'homme, il sait anéantir jusqu'aux monarques et aux monarchies : *Nisi Dominus ædificaverit domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam; nisi Dominus custodierit civitatem, frustra vigilat qui custodit eam.*

2° Beaucoup moins encore devons-nous compter sur nos amis, sur nos parents, sur nos protecteurs, car c'est également là une espérance vaine et maudite de Dieu : *Maledictus homo qui confidit in homine* ¹. Les hommes ont rarement le pouvoir, et moins souvent encore la volonté de nous secourir. Si pour vous être utile il faut se donner la moindre peine, faire le plus léger sacrifice, ils ne bougeront pas. Dans le monde, chacun cherche son intérêt; et lorsque cet intérêt l'exige, l'un se retire, l'autre vous trahit, aucun ne vous assiste sincèrement et de bon cœur; et vous devez d'autant moins vous fier aux hommes, que souvent vous verrez tourner contre vous le secours que vous leur demandiez et que vous étiez en droit d'attendre. C'est pourquoi Jésus-Christ nous dit : *Cavete ab hominibus*, défiez-vous des hommes du monde, en qui l'on ne trouve que froideur, indifférence, égoïsme, artifice et trahison.

3° Mais le pire serait d'espérer dans le péché, et de se servir pour vivre, pour s'élever, pour s'enrichir, de fraudes, de tromperies, d'injustices ou d'autres moyens illégitimes et criminels. Quel aveuglement de s'imaginer pré-

¹ Jer. XVII, 5.

valoir contre Dieu, et réussir dans ses entreprises en dépit de lui, en l'offensant et en l'irritant ! Nos affaires ne pourront guère manquer que de mal aller ; et si elles réussissent en cette vie, c'est mille fois plus malheureux encore pour nous. Rappelez-vous ce proverbe vulgaire, que Dieu ne paye pas tous les samedis, et auquel correspond ce texte de l'Écriture : *Altissimus est patiens redditor*¹. *Patiens*, c'est vrai, mais *redditor* ; tôt ou tard viendra le jour du paiement, et le temps d'une justice rigoureuse et vengeresse des moyens coupables dont on aura usé.

4° Enfin, fidélité à Dieu. C'est là le fondement de notre sanctification et le plus ferme appui de notre espérance. Montrez-vous plus zélés pour Dieu, pour votre âme, pour votre salut, que pour vos intérêts temporels : *Quærite primum regnum Dei*. Si vous vous tenez fidèlement attachés à Dieu, à sa divine grâce, à l'observation de sa loi, vous pouvez fermement espérer qu'en toute occasion il pensera à vous et prendra soin de tous vos intérêts. Excepté, en effet, quelques cas très-rares que Dieu permet pour sa plus grande gloire et pour notre plus grand avantage, généralement parlant, il accomplit toujours cette divine parole : *Quærite primum regnum Dei et justitiam ejus, et hæc omnia adjicientur vobis*.

Je finis. Mettez en pratique ce que je viens de vous dire, et vous serez convaincus par une intime et douce expérience, que Dieu est la source, la vraie source, l'unique source de toute félicité terrestre et éternelle.

¹ Eccli. V, 4.

TRAITS HISTORIQUES

I. — Un jour, au couvent d'Anagrai, saint Colomban et ses disciples n'avaient plus rien à manger que des herbes sauvages et des écorces d'arbres. En outre, l'un des religieux se trouvait malade, et l'on ne pouvait rien lui donner de convenable. Cependant, ce dénûment absolu n'affaiblit en rien l'espérance qu'ils avaient au Seigneur ; aussi en furent-ils abondamment récompensés. Le troisième jour, ils virent arriver de loin un étranger et deux chevaux chargés, qui s'arrêtèrent à la porte du couvent. Cet homme raconta qu'il s'était senti tout à coup instamment pressé de venir apporter quelques secours aux religieux. Il déchargea du pain, des légumes et autres vivres, et tous les religieux rendirent grâces à Dieu qui les avait sauvés d'une si grande détresse. Cet homme généreux se contenta de demander aux religieux qu'ils voulussent bien prier pour sa femme, malade depuis plus d'un an, et qui ne laissait plus guère à espérer. Colomban donna sa bénédiction à son noble bienfaiteur, et à peine une heure s'était-elle écoulée que la femme de ce dernier était guérie.

II. — Pendant qu'un missionnaire passait aux Indes orientales pour y annoncer l'Évangile, une tempête affreuse éclata sur mer. Des éclairs de feu sillonnaient l'espace, le tonnerre faisait résonner sa voix terrible sur la vaste étendue de l'océan, et les vagues s'entassaient comme des montagnes et s'élevaient jusqu'au ciel, menaçant d'engloutir le vaisseau. Tous les passagers pleuraient et se lamentaient, et les matelots les plus audacieux désespéraient eux-mêmes de leur salut. Seul, le fils du gouverneur, petit enfant de six ans, restait impassible et souriait avec l'amabilité d'un ange. — Pourquoi, mon petit ami, lui demanda le missionnaire étonné, pourquoi dans un pareil danger es-tu si joyeux ? — Eh ! répondit l'enfant, pourquoi craindrais-je la tempête, puisque c'est mon père qui tient le gouvernail ? Il saura bien diriger le vaisseau de manière que la tempête ne puisse nous nuire. » En effet,

le gouverneur, grâce à son sang-froid et à son intrépidité, réussit à préserver son vaisseau et à conserver la vie à tous ceux qui s'y trouvaient. — Le missionnaire, racontant plus tard cet événement, ajouta : « Ce petit enfant attendait sans doute trop de son père, en espérant qu'il commanderait à la mer et qu'il éloignerait la tempête ; néanmoins ses paroles renferment pour nous une grande leçon. Car si ce faible enfant, au moment d'un danger terrible, a tant de confiance en son père dont les forces sont cependant si limitées, combien plus, dans nos souffrances, devons-nous espérer en la bonté de Dieu dont la puissance est infinie, et qui protège les bons avec un amour tout paternel ! »

VI. INSTRUCTION

DE LA PRIÈRE. — SA NÉCESSITÉ

Le grand moyen établi par Dieu pour obtenir les biens que nous espérons de lui, soit spirituels, soit matériels, le moyen sûr, infaillible, universel, c'est la prière. En conséquence, après vous avoir parlé de la vertu d'espérance, il convient de vous parler de la prière. Et il est très-important que vous vous formiez une idée juste d'un exercice si saint et si salutaire ; car on peut affirmer que c'est la négligence de cet exercice ou le mauvais usage qu'on en fait, qui sont véritablement la source de

notre pauvreté et de notre misère spirituelle. Sans l'usage fréquent et bien ordonné de la prière, il est moralement impossible qu'un homme se sauve; et il est également impossible qu'avec une prière fréquente un homme se damne.

Nous verrons donc successivement trois choses principales : 1° La nécessité et l'importance de la prière; 2° son efficacité et l'extrême facilité de la pratiquer; 3° enfin, les qualités dont elle doit être accompagnée pour être fructueuse.

Avant tout, il faut bien établir ce que c'est que la prière, et combien il y en a d'espèces. La prière se définit généralement, une élévation de notre âme vers Dieu : *Oratio est ascensio mentis in Deum* ; au moyen de laquelle nous demandons à Dieu les secours et les grâces dont nous avons besoin, tout en nous unissant à lui par de saintes affections. Remarquez bien ces deux choses ; car la demande des grâces qui nous sont nécessaires forme bien une partie très-principale de la prière, qu'on appelle proprement *pétition* ; mais ce n'est pas à cela que se réduit toute la prière ; car nous pouvons élever notre âme vers Dieu et nous unir à lui de bien d'autres manières, sans cependant lui demander aucune chose. Aussi, outre la demande des choses nécessaires, il faut comprendre, dans la prière, l'adoration par laquelle, prosternés et annéantis devant Dieu, nous reconnaissons sa suprême majesté et sa souveraine grandeur ; la louange, pour laquelle nous rendons gloire à ses divines perfections, en célébrant son mérite, en chantant son excellence, en le remerciant des bienfaits que nous recevons sans cesse de sa main libérale ; l'offrande et la consécration que nous lui faisons de nous-mêmes, comme à notre Maître absolu et souverain, la détestation de nos péchés, et les actes des trois vertus théologiques, de foi

d'espérance et de charité. C'est de la réunion de tous ces sentiments que résulte la prière, bien que, quand on parle d'elle, on entende principalement la *pétition*.

La prière ensuite est de deux sortes : l'une *mentale* et l'autre *vocale*. Si les affections et les demandes que nous dirigeons vers Dieu se produisent purement dans notre cœur sans être exprimées par notre bouche, la prière s'appelle *mentale* ; et comme ces actes ont coutume d'être le fruit d'une réflexion attentive et sérieuse sur les vérités de la foi, sous le nom d'oraison mentale on entend aussi généralement la *méditation*. Mais si ces affections sont exprimées extérieurement par des paroles, la prière est dite *vocale*, et on l'appelle ainsi parce qu'elle manifeste les sentiments de notre cœur par l'organe de la voix. Mais il ne faut pas croire qu'une prière puisse être purement vocale, car si l'oraison mentale peut se faire sans le secours de la parole, la prière vocale ne peut se faire sans le secours de l'esprit ; dans ce cas, ce serait un corps sans âme, un acte matériel auquel on ne pourrait donner le nom de prière.

Cela n'empêche pas cependant que la prière v̄ocale ne soit d'obligation, puisque Jésus-Christ lui-même nous l'a prescrite. Il nous en a de plus donné l'exemple en l'employant souvent avec son divin Père ; et il nous en a prescrit la forme en nous ordonnant de réciter l'Oraison dominicale : *Vos autem sic orābitis, Pater noster qui es in cælis*, etc.¹ Il est vrai que Dieu lit au fond de notre cœur et qu'il n'a pas besoin que nous lui découvriions nos pensées. Toutefois, nous devons le faire pour d'autres motifs très-justes : 1° parce que la prière contribue à rendre un culte parfait à Dieu que nous devons louer et glorifier même extérieurement, étant composés

¹ Matth. VI, 9.

comme nous le sommes non-seulement d'une âme, mais aussi d'un corps; 2° parce qu'elle sert à exciter et à enflammer les sentiments de notre cœur; 3° parce qu'elle sert à édifier le prochain et à maintenir le culte extérieur et public de la religion. C'est dans ce but que l'Église a établi la psalmodie et les offices; et les fidèles doivent se conformer à cette pratique en s'imposant un certain nombre de prières vocales, surtout les plus communes, comme le *Pater noster*, l'*Ave Maria*, le *Credo*, etc., et les actes des vertus théologiques. Ainsi celui-là ne serait pas exempt de faute, qui se contenterait de prier de cœur seulement et refuserait de prier de bouche.

Ces notions préliminaires bien établies, voyons maintenant l'obligation et la nécessité de prier. Les principaux motifs d'où découle cette obligation sont au nombre de trois : motif d'obéissance, motif de justice, motif de charité.

1°. *Motif d'obéissance*, fondé sur le commandement tant de fois répété par Jésus-Christ, et qui ne s'adresse pas seulement aux moines et aux religieux, comme le monde le prétend, mais à tous les chrétiens indistinctement : *Dicebat ad omnes* : Priez, demandez, cherchez, frappez, importunez ; il faut prier toujours et persévérer dans la prière : *Petite, quærite, pulsate* — *Oportet semper orare* — *Orationi instate* — *Sine intermissione orate*. Il semble qu'il ne peut se lasser de le répéter, tant il a à cœur de nous bien pénétrer de la rigoureuse et indispensable nécessité de prier.

2° Mais quand même il n'y aurait pas sur ce point un précepte spécial, formel, nous y serions tenus par le culte et l'honneur que nous devons rendre à Dieu, et par la vertu de religion, et c'est ce que j'appelle un *motif de justice*. Tout veut que nous reconnaissions la souveraine excellence de Dieu, notre principe et notre fin dernière,

notre créateur et notre conservateur, notre maître, notre bienfaiteur. Or, cela se fait par les actes de cette vertu, qui a pour objet principal et singulier de reconnaître et de confesser la suprême excellence de Dieu, c'est-à-dire la vertu de religion. Parmi les actes de cette vertu, on doit mettre au premier rang, d'après la doctrine de saint Thomas, la prière : *Oratio est præcipua inter actus religionis* ; parce qu'en nous humiliant devant Dieu, en l'adorant, en le remerciant, en lui exposant nos misères et nos besoins, nous l'honorons et nous le reconnaissons pour ce qu'il est ; or, c'est en cela que consiste le culte que nous devons à Dieu ; et comme ce culte est prescrit par le premier commandement du Décalogue, on doit dire que la prière est prescrite aussi par ce premier commandement.

3° Mais enfin, quand il n'y aurait pas d'autre raison, nous devrions le faire par un *motif de charité*, de cette charité que nous nous devons à nous-mêmes et à nos âmes. Pour bien comprendre ceci, il y a deux choses qu'il faut auparavant connaître à fond.

La première, c'est qu'à cause de notre extrême pauvreté, de notre faiblesse et de nos mauvaises inclinations, nous ne sommes capables d'aucun bien ; et par nos propres forces, nous ne pouvons ni pratiquer la vertu, ni fuir le péché, ni résister aux tentations, ni éviter les dangers, ni pourvoir aux besoins que nous éprouvons incessamment, d'où résulte pour nous la nécessité d'être constamment aidés et secourus par Dieu : *Sufficientia nostra ex Deo est*.

La seconde, c'est qu'ordinairement nous n'obtenons de Dieu un secours si important et si nécessaire que par le moyen de la prière, comme Jésus-Christ nous l'a formellement déclaré : *Petite et accipietis*. Je dis *ordinairement*, car, comme le remarque saint Thomas, Dieu nous accorde

quelquefois certaines grâces sans que nous les lui ayons demandées. Mais d'abord, c'est là une exception à la règle, et sur laquelle nous ne pouvons pas compter; et puis, cette exception ne regarde que quelques secours particuliers de faible importance, et non pas les faveurs signalées, ni toute la série des grâces pour persévérer toute notre vie et mourir saintement. Lors même que, dans cet ensemble de grâces, il y en aurait quelques-unes que Dieu accorde sans qu'on les demande, il y en a beaucoup d'autres qu'il a résolu de n'accorder qu'à celui qui prie, surtout la plus précieuse de toutes, qui est la persévérance finale. Reste donc la règle établie par Dieu : *Petite et accipietis*. Mais comme la charité nous oblige à prendre tous les moyens nécessaires à notre salut, et que parmi ces moyens le plus indispensable est la prière, il faut en conclure qu'elle est d'une nécessité absolue et d'une obligation très-rigoureuse.

Cela ne veut pas dire, entendez-bien, que le Seigneur ne puisse connaître nos besoins que par nos prières, et les soulager sans en entendre l'exposition de notre part. Il voit tout et connaît tout; mais il veut être sollicité, stimulé et déterminé par nos prières, pour nous exaucer. Maître de ses dons, il ne veut nous les accorder qu'à cette condition, qui est d'ailleurs très-juste, puisqu'elle est fondée sur la nature de Dieu et sur la nature de l'homme, je veux dire sur le domaine essentiel et absolu de Dieu sur nous, et sur notre dépendance essentielle et nécessaire de Dieu, dépendance qui nous fournit l'occasion de pratiquer les plus beaux actes des vertus chrétiennes, et qui tourne à notre plus grand avantage.

Voilà donc quelle est l'importance de la prière. Pour tout résumer en peu de paroles, elle est nécessaire de cette double nécessité que les théologiens appellent *de précepte et de moyen*. De nécessité de précepte, à cause

du commandement de Jésus-Christ et du culte que nous devons à Dieu, culte qui nous est prescrit par la vertu de religion ; de nécessité de moyen, parce que la grâce de Dieu est essentiellement liée à la prière ; et comme personne ne peut se sauver sans la grâce, personne par conséquent ne peut se sauver sans la prière. Vous voyez donc toujours plus clairement que cet exercice n'est pas seulement pour les prêtres, mais aussi pour tous les séculiers, de même que c'est une obligation pour tous d'adorer Dieu, et une nécessité d'implorer son secours et de se sauver. Que devons-nous déduire de tout cela ? Plusieurs conséquences très-importantes.

1° Que la prière doit avoir sa place dans toutes nos actions, et faire indispensablement partie de notre vie ; et qu'il ne faut pas confondre cette pratique, comme quelques-uns se l'imaginent, avec certaines dévotions arbitraires que l'on peut faire ou laisser à son gré et selon les circonstances. Si par exemple ayant l'habitude d'assister tous les jours à la messe, vous vous trouvez quelquefois tellement occupés que vous ne puissiez l'entendre, il n'y a pas ici de mal, puisque c'est une œuvre de conseil et non de précepte. Mais si pour la même raison vous omettez de prier, vous manquez à un devoir précis, vous péchez. Vous péchez contre le précepte de Jésus-Christ qui n'est pas moins clair ni moins rigoureux que tout autre ; que celui d'aimer Dieu, de pardonner les offenses, d'honorer ses parents, etc. ; vous péchez contre le culte qui est dû à Dieu, puisqu'en ne priant pas, votre vie ni n'honore ni ne glorifie le Seigneur, et n'est plus que celle d'un vil animal ; enfin, vous péchez contre la charité que vous vous devez à vous-mêmes, puisqu'en négligeant la prière vous vous privez des secours nécessaires pour vivre saintement. Et voilà encore une autre chose à déduire.

2^o Que l'omission de la prière est non-seulement un péché en soi, mais encore la source de beaucoup d'autres péchés. En effet, si nous manquons de force pour observer la loi et remplir nos devoirs, si nous succombons facilement aux tentations, si nous tombons, si nous péchons, cela ne provient que du défaut d'oraison. Nous ne pouvons donc excuser nos fautes en disant que nous manquons des secours nécessaires ; car Dieu est un maître très-discret qui ne commande pas des choses impossibles ; seulement, lorsqu'il nous donne un ordre, il nous dit de faire ce que nous pouvons, et de demander ce que nous ne pouvons pas : *Deus impossibilia non jubet, sed jubendo monet facere quod non possis*. Ce qui veut dire que si nous n'avons pas toujours présentement la force de pratiquer tel acte vertueux, d'éviter tel mal, nous pouvons toujours prier et obtenir, par la prière, les grâces nécessaires pour y réussir. Et cela suffit pour nous fermer la bouche et nous ôter toute excuse, puisque, quel que soit le secours particulier qui nous manque, il faut toujours l'attribuer à l'omission volontaire et coupable de la prière, qui est comme l'argent avec lequel on peut tout se procurer.

Enfin, nous devons conclure que le plus grand de tous les maux pour un chrétien, c'est d'abandonner la prière, parcequ'il renonce ainsi au plus essentiel, au plus indispensable de tous les moyens de salut. Tous les autres moyens, même les plus nécessaires, peuvent se compenser en une certaine façon ; ainsi, pour les sacrements, le désir peut suppléer dans certains cas au sacrement lui-même ; la contrition peut remplacer le sacrement de pénitence ; une bonne œuvre peut être remplacée par une autre, comme l'aumône par le jeûne, et ainsi des autres. Mais la prière ne peut être remplacée ; elle est le moyen de salut qui n'a pas d'équivalent ni de supplé-

ment; et si on l'omet, notre perte est certaine et irréparable. Ceci se vérifie surtout dans les pécheurs d'habitude et qui ont vieilli dans le vice; leur unique ressource pour se sauver, c'est de prier. Ils peuvent répéter avec le saint homme Job : *Derelicta sunt tantummodo labia circumdentes meos*. Au milieu de la ruine totale produite par le péché dans leur âme obscurcie et dans leur volonté asservie par les passions et par des mauvaises habitudes, il ne leur reste plus que la voix pour pousser des cris et des gémissements vers Dieu, et essayer de l'attendrir sur leur état. S'ils refusent de se servir de ce moyen, ils peuvent regarder leur perte comme consommée. Et voilà qui prouve davantage encore de quelle importance est l'usage de la prière.

Mais quand sommes-nous obligés de prier? Jésus-Christ nous dit qu'il faut prier toujours et ne jamais cesser : *Oportet semper orare, et nunquam deficere*¹; paroles dans lesquelles les Pères reconnaissent un précepte et non pas un simple conseil.

— Mais, me direz-vous, est-il possible de prier toujours?— En un sens, cela est possible, et je vous montrerai plus loin comment on peut pratiquer cette prière continue. Si cependant l'on considère la prière dans son sens le plus restreint, et qui consiste à se mettre à genoux devant Dieu et à s'entretenir avec lui par des affections et des demandes, le précepte de Jésus-Christ ne doit pas s'entendre dans la rigueur des termes; mais il signifie tout au moins qu'il faut prier très-fréquemment, quoiqu'il soit difficile de préciser la fréquence des actes pour ne pas violer la loi. Il est certain cependant qu'on ne pourrait excuser de faute grave celui qui laisserait s'écouler un temps notable sans se recommander à Dieu.

¹ Luc. XVIII, 1.

Il est certain de plus qu'il y a des occasions, des rencontres, des tentations, des dangers où l'on ne peut pas, sans pécher, et sans pécher gravement, se dispenser de prier. Il est certain, enfin, que nous sommes obligés de prier le matin et le soir.

La prière du matin est d'une obligation indispensable. Nous ouvrons les yeux au jour par un nouveau bienfait de Dieu qui nous a conservé la vie pendant la nuit ; combien n'est-il donc pas juste que la première pensée de notre esprit, le premier mouvement de notre cœur s'élève vers Dieu ? Puisqu'il est notre premier principe et notre conservateur, et que nous dépendons de lui à tout instant, nous devons lui offrir aussitôt nos hommages, et nous ne pouvons y manquer sans injustice. Aussi le Saint-Esprit, parmi les caractères de l'homme juste, du vrai chrétien, place-t-il celui-ci : dès le lever du jour, il offre son cœur à Dieu, et consacre ses premiers moments à l'adoration et à la prière : *Justus cor suum tradet ad vigilandum diluculo ad Deum, qui fecit illum, et in conspectu Altissimi deprecabitur*¹. C'est d'ailleurs notre intérêt, puisque toute la journée nous avons des devoirs à remplir, des croix à porter, des dangers à éviter, des tentations à surmonter. Combien il nous importe donc de nous prémunir dès le commencement du jour et de nous mériter la protection de Dieu !

Mais la prière du soir n'est pas moins importante. Nous avons tous deux dettes à payer à Dieu, quoique à des titres bien différents : la première pour les bienfaits que nous recevons chaque jour de sa bonté, la seconde pour les fautes que chaque jour aussi nous commettons. Nous devons payer cette double dette avant de nous mettre au lit : la première en rendant grâces à Dieu, la

seconde en lui demandant pardon de nos fautes. Combien se sont perdus pour avoir négligé une pratique aussi sainte ! Combien ont été surpris par la mort, pendant leur sommeil, et aussitôt précipités dans l'enfer ! S'ils avaient eu la pieuse habitude de faire chaque soir un acte de contrition, ils auraient obtenu le pardon de leurs péchés et n'auraient pas été perdus pour toujours. Oh ! que de chrétiens manquent sur ce point et vivent comme les animaux, sans songer jamais à Dieu ni le matin ni le soir ! Si ces manquements sont rares, je ne dirai pas que ce soit une faute grave ; mais s'ils sont habituels, c'est une omission très-grave qu'on ne peut excuser de péché mortel.

Et ne dites pas que vos affaires ne vous laissent ni le loisir, ni le temps de prier ; c'est là une excuse fondée sur certains principes qui déshonorent votre foi.

Vous ne pouvez prier parce que vous êtes trop occupés ; donc pour vous les affaires du corps méritent la préférence sur celles de l'âme, donc pour vous le salut éternel n'est plus l'affaire première et nécessaire. Vous êtes forcés de convenir de tout cela si vous voulez donner quelque valeur à votre excuse. Or ne sont-ce pas là des principes tout à fait en opposition avec le christianisme dont vous faites profession ?

Je pourrais vous donner un démenti et vous prouver que le temps ne vous manque pas ; car si nombreuses que soient vos occupations, vous savez en trouver pour les nouvelles, pour les passe-temps, pour rester oisifs sur les places, dans les magasins et dans les cabarets. Mais sans rechercher tout cela, qu'il me suffise de vous dire que vous ne devez pas exclure du nombre de vos affaires l'affaire essentielle, celle pour laquelle Dieu vous a placés en ce monde ; et que, surtout s'il vous accorde le temps, ce n'est pas pour le consacrer tout entier aux

affaires de la terre au préjudice de votre âme. D'autant plus que Dieu, connaissant la position de chacun de nous, se contente de peu ; il se contente qu'à votre lever vous lui offriez les prémices de votre journée, et que vous ne la terminiez pas sans vous mettre sous sa garde et sous sa protection. Il lui est très-agréable que vous lui renouveliez de temps en temps cette offrande durant le jour, que vous assistiez à la messe si cela vous est possible, que vous fassiez une visite au très-saint Sacrement, et enfin que vous ne vous mettiez pas au lit sans vous être prosternés devant lui pour lui demander sa sainte bénédiction. Toutes ces choses ne se pratiquent-elles pas par bien d'autres personnes aussi occupées que vous ?

Prière donc, prière ! La prière est l'aliment de l'âme comme le pain est la nourriture du corps ; et de même qu'un corps à qui l'on ne donne pas de nourriture perd ses forces, languit et meurt, ainsi l'âme qui ne prie pas s'affaiblit, languit et meurt spirituellement.

Prions donc, notre bonheur temporel lui-même l'exige. Que de malheurs imprévus peuvent nous frapper ! combien, même prévus, que nous ne pouvons éviter ! De quelle prudence n'avons-nous pas besoin pour nous bien gouverner dans notre profession particulière ou dans notre emploi, quel qu'il soit ! Contre tant de dangers et de besoins, nous n'avons d'autre ressource que de recourir à Dieu.

Mais prions surtout pour les besoins beaucoup plus graves de notre âme, pour éviter le péché et les occasions du péché, pour triompher des tentations, pour obtenir la grâce de nous convertir si nous sommes pécheurs, de persévérer si nous sommes justes, de devenir fervents si nous sommes tièdes ; enfin, pour obtenir la grâce souveraine de mourir dans l'amitié de Dieu, grâce sans laquelle toutes nos peines seraient perdues, et qui n'est

absolument accordée qu'à la prière : *Suppliciter tantum emereri potest*. Dans notre prochaine instruction, nous verrons comment la prière dont Dieu a voulu faire un moyen de salut indispensablement nécessaire, est en même temps souverainement efficace pour tout obtenir.

TRAITS HISTORIQUES

I. — Une famille d'artisans, très-pauvres déjà, se voyait sur le point de perdre son unique soutien, le fils aîné. Le père était mort, la mère était affaiblie par la misère et infirme, les autres enfants, au nombre de six, étaient encore petits et incapables de se suffire à eux seuls. L'aîné, dis-je, était tombé gravement malade, et malgré les soins dont on l'avait entouré, son état avait empiré chaque jour. La famille désolée était donc toute en pleurs, lorsqu'une parente vint s'informer de la santé du malade. Après qu'on lui eut appris tout ce qu'on avait fait, mais inutilement : — N'avez-vous pas songé à demander à Dieu sa guérison? demanda-t-elle. — Hélas! non, répondit la mère désespérée. Dieu nous abandonne. — Si vous ne demandez rien à Dieu, répliqua doucement la parente, vous ne pouvez accuser Dieu de vous abandonner. Croyez-moi, priez. M. le curé disait précisément dimanche dernier que dans tous nos besoins il faut nous adresser à Dieu qui ne manque jamais d'exaucer une prière fervente et humble. » Et ce disant, la brave femme se mit à genoux près du lit du malade. Tout le monde en fit autant. Je ne dirai pas avec quelle ardeur la pauvre mère demanda la santé de son fils. Le soir on recommença; et le lendemain, au grand étonnement du médecin, le malade était hors de danger. Quelques jours après, il reprit ses travaux.

II. — Le grand Albuquerque, conquérant des Indes Orientales, dans une violente tempête qui menaçait de briser son navire, prit un tendre enfant entre ses bras, et, l'élevant vers le ciel en le présentant à Dieu : « Grand Dieu! s'écria-t-il, si

vous êtes irrité contre nous, pécheurs et coupables, au moins ayez pitié de cette innocente créature, et, en vue de son innocence, daignez apaiser votre colère et nous faire miséricorde!

A l'instant même la tempête s'apaisa et le calme revint, à la grande joie de tous ceux qui se trouvaient dans le vaisseau et qui ne s'attendaient plus qu'à la mort (*Hist. des Indes*).

VII. INSTRUCTION

EFFICACITÉ ET FACILITÉ DE LA PRIÈRE.

Si la prière est aussi importante et aussi nécessaire que nous l'avons vu dans notre dernière instruction, il faut ajouter qu'elle est d'une grande puissance dans ses effets, et que la pratique en est très-facile. Il en est véritablement ainsi, et ce sont ces deux points précisément que je vais vous expliquer aujourd'hui en peu de mots, *efficacité de la prière, facilité de la prière*, et qui serviront à confirmer toujours davantage ce que nous avons dit de sa nécessité.

Il y a une grande différence entre prier Dieu et prier les hommes. Lorsque nous nous adressons aux hommes, le résultat de nos prières est toujours incertain; car souvent les hommes ne peuvent, et plus souvent encore ils ne veulent rien faire pour nous; et quelquefois même, après une promesse formelle de leur part, nous nous

trouvons déçus parce qu'ils sont inconstants et trompeurs. Au contraire, lorsque nous nous adressons à Dieu comme il faut, nous sommes certains que notre supplique ne sera pas rejetée et que nous obtiendrons infailliblement sa grâce, pourvu que nous la demandions avec les conditions requises. Cette vertu et cette puissance de la prière se fondent sur trois raisons.

1° *Sur la nature même de la prière*, qui a pour but de disposer l'esprit des autres à nous accorder ce que nous leur demandons, et à nous l'accorder par la seule raison que nous le demandons. Celui qui prie ne s'appuie pas sur son propre mérite, mais sur la puissance, sur la libéralité et sur la bonté des autres; c'est ainsi qu'il intéresse l'honneur de celui à qui il s'adresse à l'exaucer. Si cela est vrai des hommes, à plus forte raison le sera-ce de Dieu, qui aime à être prié, qui nous y invite, et qui se tient glorifié par nos prières, par lesquelles en effet nous le reconnaissons comme notre Père très-aimable, comme notre Seigneur très-miséricordieux et très-puissant, qui ne manque, pour nous exaucer, ni de pouvoir ni de volonté. Lors même qu'il n'y aurait pas d'autre fondement que celui-ci, il suffirait seul pour rendre nos prières efficaces.

2° Mais nous avons de plus *la parole expresse de Jésus-Christ*, qui tant de fois et de tant de manières nous a assurés que Dieu veut nous exaucer : *Quæcumque petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis. Petite et accipietis, quærite et invenietis, pulsate et aperietur vobis*. Quoi que vous demandiez à mon Père en mon nom, dit-il, il vous l'accordera. — Demandez et vous recevrez, cherchez et vous trouverez, frappez et l'on vous ouvrira; et autres semblables promesses que j'omets pour ne pas être trop long; promesses qu'il a répétées et confirmées par serment : *Amen, amen dico vobis*. Ainsi donc, nous devons

être aussi assurés d'être exaucés de Dieu, qu'il est certain qu'il ne peut manquer à sa divine parole. Bien que le Seigneur ne nous doive rien, cependant, en vertu de sa promesse, il s'est constitué notre débiteur : *Promissor Deus debitor factus est*, dit saint Augustin; il a contracté l'engagement de nous exaucer, et il nous a donné un vrai droit de l'être.

3° Enfin la troisième source de l'efficacité de la prière, ce sont les *mérites de Jésus-Christ*, mérites infiniment supérieurs à toutes les grâces que nous pouvons demander, mérites qui nous ont été transférés par le Père éternel, et qu'il regarde comme nous appartenant. Ce bienfait est une grâce par rapport à nous; mais ce n'en est plus une par rapport à Jésus-Christ qui interpose pour nous sa médiation, c'est un acte de justice; pour nous, c'est un don gratuit, pour lui c'est une récompense due, parce que son Père s'est engagé à la lui accorder. Nos prières seraient absolument impuissantes, si elles n'étaient jointes aux mérites de Jésus-Christ notre médiateur, dont elles reçoivent tout leur prix : *Advocatum habemus apud Patrem Jesum-Cristum justum*¹. C'est pourquoi l'Église termine toutes ses prières par l'interposition de son saint nom : *Per Christum Dominum nostrum*; ses demandes varient selon la diversité de nos besoins spirituels et corporels, mais la conclusion est toujours la même.

Ainsi les fondements sur lesquels est appuyée la vertu de la prière sont la bonté de Dieu, sa parole et les mérites de Jésus-Christ. C'est pourquoi il est aussi impossible qu'une prière bien faite n'obtienne pas son effet, qu'il est impossible que Dieu manque de bonté, de fidélité, et les mérites de Jésus-Christ de vertu. En conséquence de tout ceci, les saints Pères appellent la prière la clef qui

¹ Joan. ii, 1.

ouvre les trésors des miséricordes divines, le canal par où les biens célestes nous sont communiqués, la monnaie spirituelle avec laquelle tout s'achète, et enfin l'arme toute-puissante qui triomphe de Dieu lui-même.

Que tout ceci ne vous semble pas exagéré, puisque Dieu lui-même l'a confirmé de sa propre bouche, quand il a dit à Moïse, qui s'interposait auprès de lui en faveur du peuple hébreu que Dieu voulait exterminer pour crime d'idolâtrie : *Dimitte me, ut irascatur furor meus* ; laissez-moi, laissez-moi, ne me priez pas, laissez-moi donner un libre essor à ma colère. Mais que signifie, dit à ce sujet saint Augustin, ce *laissez-moi* ? Qui donc pouvait retenir le Seigneur et lui lier les mains ? C'est que par cette expression, ajoute le saint, Dieu a voulu nous marquer la force de la prière, tout ce qu'elle peut auprès de lui, et combien elle est puissante pour calmer son indignation et désarmer sa colère. Il arriva en effet que Moïse, persévérant à prier, le peuple fut sauvé de l'extermination dont il était menacé.

Tout cela est une nouvelle confirmation de ce que je disais récemment sur l'importance de la prière. Ces deux choses, la nécessité et l'efficacité de la prière, se fortifient mutuellement. La nécessité de la prière nous fait connaître son efficacité, et son efficacité nous fait connaître sa nécessité.

Vous comprendrez donc mieux encore combien il est vrai de dire que nous sommes inexcusables, si nous manquons parfois des secours nécessaires pour vivre saintement, pour vaincre les tentations, pour observer les commandements de Dieu ; si nous sommes faibles, sans énergie, et sujets à tomber fréquemment dans le péché. Tout ce désordre provient de ce que nous ne faisons pas usage de cette arme que Dieu nous a mise entre les mains ; nous ne pouvons donc nous plaindre que de

nous-mêmes, puisqu'en déposant l'arme de la prière, nous donnons toujours plus de force au démon contre nous.

Dieu nous a encore donné de ceci une figure très-vive et très-frappante dans ce qui arriva au peuple hébreu. Pendant que ce peuple combattait contre les Amalécites dans les plaines de Raffidim, Moïse, placé au sommet d'une montagne qui dominait le champ de bataille, demandait à Dieu la victoire pour son peuple. Mais quoi ! prodige étonnant, mes chers auditeurs, par lequel le Seigneur a voulu nous faire connaître avec évidence la force et l'efficacité de la prière ! Tant que Moïse tenait les mains élevées vers le ciel, la victoire se déclarait pour les Israélites ; mais aussitôt qu'il les laissait tomber par épuisement, les Hébreux pliaient et les Amalécites prenaient le dessus, et de vaincus devenaient vainqueurs : *Cum levaret manus Moyses, vincebat Israel ; si autem paululum remisisset, superabat Amalec.* Aussi fut-il nécessaire que deux hommes, l'un à sa droite et l'autre à sa gauche, soutinssent les bras de Moïse, afin que ses mains fussent toujours élevées ; et voilà comment l'ennemi fut mis en fuite et entièrement défait. L'application est trop claire pour ne pas la voir. Si les ennemis que nous avons, ennemis beaucoup plus puissants et plus implacables, c'est-à-dire le monde, le démon, la chair, les passions, les mauvaises habitudes, l'emportent sur nous, cela vient uniquement de ce que nous n'élevons pas les mains au ciel, de ce que nous négligeons la prière, ou tout au moins de ce que nous nous lassons trop vite de prier. C'est notre paresse et notre négligence qui donnent à nos ennemis la force de triompher de nous. Voulons-nous les vaincre et les dompter ? Voilà le moyen : prions Dieu, implorons son secours, mais sans jamais nous lasser.

Un grand nombre de chrétiens ont fort à dire contre l'efficacité de la prière, c'est-à-dire qu'ils se plaignent d'avoir beaucoup prié sans être pour cela exaucés dans leurs demandes, d'où il suit que pour eux, tout ce qu'on dit de la prière et de son efficacité est pure exagération. Ces chrétiens se plaignent à tort. Pour que leurs plaintes fussent légitimes, il faudrait qu'ils fussent certains d'avoir bien prié, car le Seigneur ne s'est pas engagé à exaucer toutes les prières, mais celles-là seulement qui sont revêtues des conditions requises. Si donc notre prière reste sans effet, il ne faut pas nous en prendre à Dieu, comme s'il avait manqué à sa parole, mais à nous-mêmes qui ne prions pas comme nous devrions. C'est ce que nous affirme saint Jacques lui-même : *Petitis et non accipitis, eo quod male petatis*¹. Vous demandez et vous ne recevez pas, mais c'est parce que vous demandez mal.

Et que personne ne me dise qu'il ne sait pas prier, que la prière est une chose au-dessus de ses forces et de sa capacité. Car si d'un côté cet exercice est indispensablement nécessaire et souverainement efficace, il est de l'autre *très-facile* dans la pratique, très-agréable, et à la portée de tout le monde. Remarquez encore bien ce point, qui servira à vous éclairer sur certains préjugés qui dégoûtent et éloignent tant de chrétiens de la prière.

Dieu a décidé dans sa sagesse et dans son amour pour nous, que plus une chose est nécessaire à notre salut, plus elle fût facile à faire. Ainsi par exemple, parmi les sacrements, c'est le baptême qui est le plus nécessaire ; or, c'est aussi celui qu'on peut administrer le plus vite et le plus facilement. Si nous considérons la matière, c'est simplement de l'eau ordinaire que l'on trouve par-

¹ Jac. VI, 3.

tout ; si nous considérons le ministre, toute personne, même laïque, même hérétique, même infidèle, peut l'administrer valablement ; il n'y a d'exception ni pour le lieu, ni pour le temps, ni pour l'âge. Il en est de même de la prière, qu'à cause de sa très-grande nécessité Dieu a voulu exempter de tout ce qui aurait pu en rendre l'usage et la pratique difficiles et fastidieux.

En effet, sous quelque point de vue que vous considérez la prière, soit en elle-même, soit dans ses circonstances, quelles difficultés y trouvez-vous ? Considérée d'abord en elle-même, croyez-vous qu'elle consiste dans des pensées élevées, dans de beaux sentiments, dans des expressions recherchées ? Si tout cela était nécessaire pour prier, j'avoue que peu seraient capables de le faire ; mais ce n'est pas en cela que consiste la prière, qui est un devoir commun imposé à tous les fidèles, et proportionné par conséquent à la capacité de tout le monde, même des plus ignorants et des plus bornés.

La prière n'est pas autre chose qu'un pieux mouvement, une dévote aspiration de notre cœur vers Dieu, un gémissement de notre âme, pénétrée du sentiment de ses misères et de ses besoins, et qui recourt à Dieu avec une humble confiance pour lui demander son aide sa protection, sa grâce. Or qu'y a-t-il de plus facile ? Quelle est la personne qui ne puisse se recommander, implorer et supplier ? N'est-ce pas ce qu'on fait chaque jour avec les hommes eux-mêmes, avec ses amis, en déposant ses afflictions dans leur cœur ? n'est-ce pas ce que fait un fils avec son père ?

Agissez de même avec Dieu, mais avec plus de confiance encore et de respect, et ce sera prier. Allez à Dieu comme vous allez à votre père, puisqu'il veut que vous l'invoquiez sous ce nom de père : *Pater noster qui es in cœlis*. Dites-lui simplement ce que vous désirez et ce que

vous avez sur le cœur; dites-lui: — Seigneur, délivrez-moi de cette tentation, ou donnez-moi la force de la vaincre. — Seigneur, éclairez-moi, pour que je connaisse votre volonté; accordez-moi la grâce de vous aimer de tout mon cœur. Quel effort d'esprit et quelle étude cela demande-t-il? Les prières du Centurion, de la Chana-néenne, de l'aveugle, du lépreux, et d'autres rapportées par l'Évangile, ne sont que quelques paroles très-simples, mais exprimées avec foi, avec confiance, avec cœur, et avec le désir d'être délivrés de leurs infirmités; or, toutes furent exaucées par Jésus-Christ.

Je vais vous dire la véritable raison pour laquelle nous ne savons que dire dans la prière. Cette véritable raison, c'est notre indifférence pour Dieu, pour les choses spirituelles et pour tout ce qui regarde notre salut, et le peu de sentiment que nous avons de notre misère. La bouche parle de l'abondance du cœur: *Ex abundantia cordis os loquitur*. Si donc notre cœur était pénétré de ces grands objets, il irait à Dieu de lui-même, sans étude et sans fatigue. Les pauvres, en effet, qui sentent profondément leur indigence, n'ont pas besoin qu'on leur apprenne à prier et à implorer l'assistance; ils savent très-bien exposer leur triste situation, et en faire un tableau touchant pour exciter la pitié et la compassion, et obtenir du secours. Et vous-mêmes, quand vous recourez à Dieu dans vos revers matériels, dont vous sentez tout le poids et qui vous rendent la vie pénible et amère, avez-vous besoin qu'on vous apprenne à prier? La nécessité bien sentie est la meilleure maîtresse. Si donc vous teniez autant à Dieu, à votre âme, à votre salut, que vous tenez à la santé, à la vie, à l'argent, au gain, à la paix temporelle et à la prospérité, vous sauriez très-bien prier, et vous ne vous plaindriez plus que la prière est en elle-même si difficile à pratiquer.

Mais j'ajoute qu'elle n'est pas non plus difficile dans ses circonstances, puisqu'on peut prier en tout temps, en tout lieu, et de toute manière. Ce n'est pas qu'il ne faille observer quelquefois ces circonstances ; mais la vertu de la prière ne dépend pas tellement d'elles qu'on ne puisse sans cela prier avec fruit.

Ainsi, pour bien préciser les choses : le temps à observer pour la prière est surtout le matin et le soir, parce qu'il est très-juste que nous consacrons à Dieu le commencement et la fin de la journée ; mais cela n'empêche pas qu'à toute heure et à tout moment du jour et de la nuit on ne puisse prier avec fruit.

Il est juste d'employer à converser avec Dieu, quand nous prions, un temps convenable ; mais cela n'empêche pas non plus qu'élever souvent notre cœur vers Dieu, quoique brièvement, ne soit une manière de prier fort utile. Une bonne pensée, une pieuse affection, un fréquent retour à Dieu avec foi, un soupir, un regard vers le ciel, tout cela c'est prier, et même prier fructueusement et saintement.

Le lieu le plus convenable pour prier est assurément l'église, que l'on appelle la maison de prière, *Domus orationis* ; mais cela n'empêche pas que vous ne puissiez vous recommander aussi ailleurs à Dieu, en allant par les rues, comme dans le secret de votre maison, en public comme en particulier. En quelque lieu que vous soyez, dit saint Jean Chrysostôme, ne pouvez-vous pas élever dans votre âme un pieux autel de prière à Dieu, qui est présent partout, et qui partout aussi est prêt à vous entendre et à vous exaucer ?

Le respect que l'on doit à Dieu exige une attitude humble et recueillie, une posture respectueuse. Aussi, la position la plus convenable pour prier, c'est de se mettre à genoux par terre ; mais cela n'empêche pas que

vous ne puissiez prier même assis, pendant vos travaux, et jusqu'au milieu des honnêtes récréations que vous prenez. En un mot, observez les circonstances et formalités requises quand vous le pouvez et que le devoir l'exige, mais en dehors de cela, toute prière est toujours bonne.

Et c'est précisément en ce sens que nous pouvons observer exactement et à la lettre le précepte que Jésus-Christ nous fait de prier toujours et sans intermission : *Oportet semper orare et nunquam deficere*. Jésus-Christ savait bien que nous avons tous chacun nos emplois et nos occupations que Dieu lui-même nous a imposés, et que par conséquent nous ne pouvons pas rester toute la journée les genoux en terre et les mains jointes. Aussi, en nous disant de prier toujours, il ne parle pas de la prière rigoureuse que nous sommes obligés de faire de temps en temps, qui exige certaines conditions et qui est liée à certaines circonstances, parce que cette prière continuelle est incompatible avec nos occupations. Il entend parler seulement de cette prière que nous pouvons faire en toute occasion, en tout lieu, sans nous déranger de nos affaires et sans nuire aux obligations essentielles de notre état.

Qui vous empêche en effet, au milieu de vos travaux, d'élever quelquefois votre âme vers Dieu, de vous rappeler sa divine présence, de lui consacrer votre cœur, et de lui protester que votre plus grand désir est de plaire à Jésus-Christ, de ne pas l'offenser et de sauver votre âme? Qui vous empêche de faire de temps en temps de ces courtes oraisons que l'on appelle jaculatoires (ainsi appelées parce que ce sont des paroles vives, affectueuses, et comme des élans par lesquels notre âme s'envole vers Dieu), ou pour lui témoigner votre amour, ou pour le remercier de ses bienfaits, ou pour implorer sa miséri-

corde? Telle est la prière continuelle prescrite par Jésus-Christ, et que chacun peut faire. Quiconque agit ainsi, dit saint Augustin, prie toujours et accomplit parfaitement le précepte, autant du moins que le comporte notre fragilité et notre condition présente.

Or, cette prière sert admirablement à nous tenir toujours unis à Dieu, à renouveler et à conserver en nous l'esprit et la ferveur de la dévotion, à sanctifier nos actions ordinaires, même les plus petites et les plus insignifiantes, et à les faire avec la faveur requise ; enfin à nous obtenir de Dieu l'abondance de ses grâces, parce que nos bons désirs et nos saintes affections ne manquent jamais de produire un échange précieux des mêmes sentiments de la part de Dieu.

Voyez donc combien est facile et concis l'exercice de la prière, et par conséquent combien nous sommes inexcusables de le négliger, puisque d'un côté il nous coûte si peu, et que de l'autre il est si efficace et si nécessaire. — Non, pour prier, il ne faut ni peine ni effort ; et en priant comme il faut, nous pouvons tout obtenir, parce que la vertu de la prière est toute-puissante.

Prions donc, je le répète, prions et ne cessons jamais de prier, si nous voulons sérieusement nous sauver. Sans l'usage fréquent de la prière, il est moralement impossible qu'on se sauve ; et avec l'usage fréquent de la prière, il est moralement impossible qu'on se damne. Que peut-on dire de plus pour nous affectionner à cet exercice ? Notre salut est assuré si nous prions ; mais si nous ne prions pas, notre perte est inévitable.

TRAITS HISTORIQUES.

I. — Saint Benoît avait une sœur nommée Scholastique, qui vivait dans un monastère à quelque distance du mont Cas-

sin. Un jour, il vint rendre visite à cette sœur. Après avoir passé la journée à louer Dieu en commun, ils mangèrent ensemble sur le soir. Pendant qu'ils étaient à table, Scholastique fit cette prière à son frère : « De grâce, ne me quittez pas cette nuit, afin que nous parlions de la joie céleste jusqu'à demain. — Que dites-vous ? répondit le saint ; il m'est impossible de passer la nuit hors du monastère. » Le temps était d'une sérénité parfaite. La sainte, affligée de ce refus, mit ses mains jointes sur la table, et appuya sa tête dessus ; puis fondant en larmes, elle pria le ciel de s'intéresser en sa faveur. A peine sa prière était-elle finie qu'il survint un orage accompagné d'éclairs et de violents coups de tonnerre. Saint Benoît ne pouvant s'en retourner s'en plaignit en disant : « Que Dieu vous le pardonne, ma sœur, qu'avez-vous fait ? — Je vous avais prié, répondit-elle, et vous ne m'avez pas entendue ; j'ai prié le Seigneur, et il m'a exaucée. » (S. GREG. *Dialog.*)

II. — La Cour spéciale d'Avellino, dont les jugements sont sans appel, venait de condamner à mort un nommé Pellegrino Ruocco, ainsi que deux autres coupables. La sentence leur ayant été intimée, on ne songea plus qu'à les disposer à bien mourir. Elle devait s'exécuter le lendemain, 19 août 1832. Ce misérable avait dans la ville une tante qui lui portait une grande affection. La funeste nouvelle lui parvint presque aussitôt ; et sur-le-champ, de compagnie avec quelques autres personnes pieuses, elle se rend à l'église et y fait de ferventes prières pour son malheureux neveu. C'était un jour de fête, et la foule qui les entendait prier tout haut, ne put se défendre de les désapprouver. Comment, disait-on, demander la grâce d'un criminel après que la sentence a été portée ? Ne valait-il pas mieux la prévenir. Eh ! quel moyen maintenant d'obtenir cette grâce ? Ainsi raisonnait le peuple ; mais la bonne tante pensait autrement. Persuadée que rien n'est impossible au Seigneur, elle rentre chez elle et continue à demander à Dieu avec larmes la grâce du malheureux. Il lui semble alors entendre une voix qui lui dit : Va, pars pour Naples, jette-toi aux pieds du roi, et la grâce te sera accordée. Comme elle ne savait pas d'où pouvait lui venir cette invita-

tion, elle poursuit sa prière. Plus elle priait, plus cette voix se faisait entendre. Mais lorsqu'elle commença à y voir quelque chose de surnaturel, une difficulté l'arrêta : il lui paraissait que jamais elle ne viendrait à bout d'une pareille entreprise. Néanmoins la lumière divine l'emporta : le voyage est décidé ; elle part d'Avellino vers les six heures trois quarts du même jour, et après avoir couru trente milles, elle arrive dans la capitale vers le milieu de la nuit. Le lendemain matin, elle fit sa supplique et obtint une audience. Mais le roi n'était visible qu'à deux heures environ de l'après-midi, et la sentence devait s'exécuter à Avellino le même jour à cinq heures. N'importe, Dieu peut tout. Déjà, contre toute espérance humaine, la grâce est accordée ; les formalités vont se remplir, et s'il faut un miracle pour que la grâce arrive avant l'exécution, Dieu le fera. La sainte femme repart pour Avellino en remerciant Dieu et en le priant encore que la grâce arrive à temps. Cependant le roi ne se ressouvint qu'à quatre heures, c'est-à-dire une heure seulement avant l'exécution, et du pardon qu'il a accordé, et des lettres de grâce qui n'ont pas été expédiées. Il fait chercher la supplique ; on ne peut la retrouver. Il veut du moins se rappeler les noms des trois coupables, car la grâce avait été sollicitée et obtenue pour tous les trois également ; mais, quoi qu'il fasse, le nom d'un seul vient se retracer à sa mémoire, et c'est celui de Pellegrino Ruocco. Sur-le-champ, sans autre formalité, il ordonne à l'un de ses officiers de porter au télégraphe l'expression de sa volonté royale ; et l'oubli des noms amenant celui des personnes, Pellegrino Ruocco est le seul aussi dont il se souvint d'avoir prononcé la grâce. Il était temps qu'elle arrivât. Déjà, dans Avellino, tout était en mouvement pour l'exécution de la sentence ; les criminels, tirés de prison, s'avançaient vers le lieu du supplice ; ils y arrivaient. Au même instant la dépêche télégraphique paraît. C'est un ordre du roi, mais l'expression n'en est pas claire. Elle porte un seul mot : que l'on suspende. Le directeur de l'observatoire flotte irrésolu. Cependant, il s'agit des condamnés, il n'y a pas un instant à perdre ; il laisse un suppléant ; il arrive sur la place ; et de par le roi, il commande

un sursis. La chose était si extraordinaire que l'officier de justice refusait de se rendre à cet avis ; et l'on était encore à discuter avec chaleur, quand le suppléant accourt, apportant en termes clairs et précis la grâce tout entière. Pellegrino est pardonné. On n'avait véritablement prié Dieu que pour lui. Le malheureux se trouvait déjà sur l'échelle. On lui apprend son bonheur, et il tombe, accablé sous le poids de sa joie. Il revient peu après à lui ; la liberté, l'honneur, la vie, tout lui était rendu... Qui n'admirerait la toute-puissante efficacité de la prière ?

VIII. INSTRUCTION

DE LA MANIÈRE DE PRIER.

Après vous avoir parlé de la nécessité et de l'efficacité de la prière, je vais maintenant vous dire, 1° comment il faut prier, 2° quelles sont les conditions requises pour bien prier et pour obtenir ce que l'on demande.

La prière peut être défectueuse de deux manières, ou du côté de ce que l'on demande, ou du côté de la manière dont on demande. Pour bien prier, certaines conditions sont donc requises tant par rapport à ce que l'on demande que par rapport à la manière dont on demande.

Et d'abord, la prière, dit saint Jean Damascène, est une demande faite à Dieu de choses convenables et di-

gnes de lui : *Oratio est petitio decentum facta Deo*. Car si ce serait faire injure à un prince que de lui demander des choses frivoles et indignes de la haute position qu'il occupe, ne devons-nous pas raisonner de même pour Dieu ? Or, quelles sont ces choses convenables et dignes de Dieu ? Ce sont celles qui regardent notre vrai bien, lequel ne peut consister dans autre chose que dans la félicité éternelle, et dans les moyens de vertu et de grâce nécessaires pour l'atteindre. Or cette éternelle félicité, dont on ne saurait rien concevoir de plus sublime et de plus magnifique, puisqu'elle n'est autre chose que la participation à la gloire et à la béatitude de Dieu lui-même, voilà la fin à laquelle Dieu nous a miséricordieusement destinés, le prix inestimable des travaux de Jésus-Christ qui nous l'a si chèrement achetée, le dernier terme de notre pèlerinage, la complète satisfaction de nos désirs que rien de créé ne saurait combler ; c'est un bien si nécessaire que sans lui, a dit Jésus-Crist, la possession du monde entier ne nous servirait de rien.

C'est donc là notre vrai bien et le seul objet qui mérite notre attention ; c'est là le don souverain, le don vraiment digne de Dieu qu'il a promis sans restriction à nos prières. Le ciel doit donc être proprement l'objet de toutes nos demandes, et ensuite tout ce qui est nécessaire pour y arriver, et que l'on comprend sous le nom de biens spirituels, comme la force de vaincre les tentations, de fuir le péché, d'observer la loi de Dieu, de pratiquer les vertus chrétiennes, de croître toujours de plus en plus dans le divin amour, en un mot, de vivre et de mourir dans la grâce du Seigneur.

Si nous demandons ces biens, nous pouvons être assurés de ne pas nous tromper dans notre demande, que notre prière sera agréable à Dieu, qu'il l'accueillera favorablement, et que, si nous n'y mettons obstacle par la

mauvaise manière dont nous l'aurons faite, il l'exaucera infailliblement.

Quant aux biens temporels, Dieu ne s'est pas engagé à les accorder à nos prières comme les biens spirituels ; je veux dire que la promesse de Dieu, relativement aux biens temporels, n'est pas absolue, mais conditionnelle ; c'est-à-dire qu'il nous les donnera s'ils sont utiles, ou tout au moins s'ils ne sont pas nuisibles à notre salut. Cependant, comme Dieu est le maître de tous les biens, que les biens temporels viennent aussi de lui et qu'il daigne souvent nous accorder ces derniers, nous pouvons par conséquent les lui demander licitement et saintement, lorsque nous en avons besoin ; nous devons même les lui demander pour reconnaître que tout vient de lui, et pour proclamer en tout notre pauvreté et notre absolue dépendance de lui. La sainte Église a introduit dans sa liturgie un grand nombre d'oraisons et de collectes pour demander le beau temps, la pluie, la fertilité, le pain, la santé, l'éloignement des tremblements de terre, des pestes, des orages et des autres fléaux temporels. Les saints aussi ont demandé beaucoup de grâces temporelles, mêmes miraculeuses ; et enfin Jésus-Christ nous recommande, dans le *Pater noster*, de dire : *Panem nostrum quotidianum da nobis hodie*.

Une demande de cette nature est donc par elle-même juste et louable ; cependant, d'après ce que nous avons dit, elle ne sera bonne et convenable qu'autant que nous ferons attention à deux choses : à l'ordre et à la fin légitimes.

Premièrement, à l'ordre légitime. L'ordre prescrit par Jésus-Christ, c'est de demander les biens spirituels d'abord, et ensuite les biens temporels : *Querite primum regnum Dei et justitiam ejus, et hæc omnia adjicientur vobis*¹.

¹ *Matth* VI. 33.

Il ne nous défend pas de demander les choses nécessaires à l'entretien et même à l'agrément de la vie présente ; mais nous devons toujours commencer par demander les biens de l'âme, qui sont les seuls vrais biens, les seuls absolument promis à la prière. Aussi est-ce pour cela que Jésus-Christ nous apprend à ne demander notre pain matériel qu'après avoir demandé la sanctification du saint nom de Dieu, la venue de son règne et l'accomplissement de sa volonté.

Mais c'est en quoi nos prières pèchent le plus souvent. Nos premières inquiétudes et nos premiers soins sont toujours pour les choses terrestres et non pas pour les choses de l'âme. S'il s'agit de malheurs temporels, d'une maladie, d'un désastre, d'une persécution, ou d'un intérêt terrestre quelconque, nous sommes très-empressés à recourir à Dieu, à le prier et à le faire prier ; on ne néglige aucun moyen : triduum, neuvaines, bénédictions, messes, aumônes ; mais s'il s'agit de nous délivrer d'une tentation périlleuse qui nous tourmente sans cesse et nous fait tomber fréquemment, s'il s'agit d'une mauvaise habitude qui nous tyrannise, de recouvrer la grâce perdue, à peine pensons-nous à nous recommander à lui. Nous n'avons de ferveur, d'empressement et de dévotion que pour ce qui regarde le corps ; mais pour ce qui touche l'âme et le salut, nous sommes froids et indifférents. Qu'y a-t-il donc d'étonnant alors que nos prières ne soient pas exaucées ? Un tel désordre, qui montre que nous tenons avec excès aux biens les moins importants, et que nous nous soucions peu de ceux qui sont seuls nécessaires, rend toutes nos prières défectueuses et indignes d'être exaucées. Estimons les choses comme elles le méritent, et comme les estime Dieu lui-même. Nous donnons aux biens d'ici-bas une grande importance, et Dieu les méprise ; car il n'a

fait le corps que pour l'âme, et le temps que pour l'éternité.

A plus forte raison nos prières seront-elles indignes d'être exaucées, si, comme il arrive, nous négligeons complètement les choses spirituelles pour ne nous attacher qu'aux temporelles. Il y a des chrétiens qui se souviennent à peine de Dieu, et ils semblent qu'ils ne prennent des sentiments religieux que dans certaines occasions où le bien-être de la vie présente se trouve en jeu. Je veux vous en donner une preuve. Comme il y a des saints auxquels on attribue auprès de Dieu un pouvoir particulier pour nous obtenir de lui la guérison de certains maux corporels, tels que saint Blaise pour les maux de gorge, sainte Lucie pour les maux d'yeux, sainte Appolline pour les maux de dents, etc; quand arrive le jour de leur fête, beaucoup s'empressent de venir se faire bénir avec leurs reliques et se recommander à leur protection, espérant s'en retourner guéris de leurs maux. Je ne condamne pas cette pratique; mais ce que je condamne, c'est qu'étant un ivrogne et un impudique, vous ne pensiez pas plutôt à vous recommander à saint Blaise pour qu'il vous obtienne d'être délivrés de ces vices honteux qui vous conduisent évidemment à votre perte; c'est qu'étant très-lascif et très-immodeste dans vos regards, toujours prêt à porter vos yeux sur les objets les plus séduisants et les plus dangereux, au grand péril de votre âme, vous ne pensiez pas à vous recommander à sainte Lucie pour qu'elle vous obtienne une exacte vigilance et une mortification continuelle de vos yeux; c'est qu'enfin, étant un médisant et un détracteur, sans cesse occupé à déchirer la réputation d'autrui, vous ne pensiez pas à demander, par l'intercession de sainte Appolline, la grâce de mettre un frein à votre langue et à votre causticité. Or, n'est-il pas vrai que la piété et la

dévotion de ces chrétiens est toute humaine et toute charnelle? C'est cependant là ce qui existe.

Tei est chargé de péchés et de mauvaises habitudes, et en se présentant devant Dieu, au lieu de lui demander la contrition, le pardon de ses péchés, le retour au bien, il ne dit pas un mot de tout cela; mais, sans réfléchir à sa propre indignité, sans aucun sentiment de repentir, il s'en va lui demander des grâces temporelles, le succès de quelque entreprise, ou l'éloignement de quelque malheur. Or, n'est-ce pas là de la témérité et de l'insolence? Que diriez-vous d'un sujet qui, sachant qu'il a gravement offensé son roi, et se trouvant dans la nécessité de recourir à lui pour quelque grâce, se présenterait devant lui pour la demander sans seulement lui faire la moindre excuse, et sans lui témoigner le moindre regret ni le plus léger déplaisir de sa faute? Une telle demande, dit le Saint-Esprit, bien loin d'être exaucée, est abominable et provoque la colère de Dieu : *Qui declinat aures suas, ne audiat legem, oratio ejus erit execrabilis.*

Il est vrai que la puissance de la prière ne repose pas sur les mérites de celui qui prie, mais sur la bonté et sur la miséricorde de Dieu, qui a coutume de faire du bien même à ses ennemis, et à qui l'indignité du pécheur ne saurait être un obstacle; mais il est requis tout au moins que le pécheur sente sa propre indignité, qu'il n'aime pas le péché, et qu'il ne demeure pas dans un état de stupide indifférence sur les plaies de son âme; autrement, il n'a aucun motif pour être exaucé.

Cela vous fait comprendre en quel sens les divines Écritures disent que la prière du pécheur n'est pas agréable à Dieu, mais qu'elle lui est odieuse : *Peccatores Deus non audit.* Il faut en effet bien comprendre cette sentence, parce que, prise ainsi dans son sens général, elle serait

une erreur, et une erreur extrêmement funeste qui ôterait au pécheur l'unique moyen de conversion et de salut qui lui reste, et le jetterait ou dans une paresse léthargique, ou dans un désespoir horrible. Distinguons donc bien les uns des autres. S'il s'agit de ceux qui, étant en état de péché, sentent le poids de leur état, en éprouvent de la peine et entretiennent dans leur cœur le désir de se convertir, mais qui ne se sentent pas la force et le courage de se recommander à Dieu pour qu'il les aide à secouer leur joug et à se convertir véritablement, leur prière, loin d'être odieuse à Dieu, lui est au contraire agréable, et leur est avantageuse à eux-mêmes; car, dit saint Thomas, bien qu'elle n'ait pas une vertu méritoire, puisqu'ils sont privés de la grâce sanctifiante, qui est le principe de tout mérite, elle a néanmoins une vertu impétratoire fondée sur les promesses de Jésus-Christ, qui sont générales et n'exceptent personne, qu'on soit juste ou pécheur : *Omnis qui petit, accipit*¹. Mais si nous parlons de ceux qui restent attachés de cœur aux objets de leurs passions, qui demeurent et s'obstinent dans leurs fautes, et qui, se présentant devant Dieu pour le prier, n'agissent absolument qu'en vue d'un intérêt terrestre, sans aucun sentiment de repentir et sans nulle idée de changement, leur prière est injurieuse à Dieu, et il l'exècre véritablement : *Qui declinat aures suas, ne audiat legem, oratio ejus erit execrabilis*.²

Vous devez conclure de là que, quand vous demandez Dieu quelques faveurs temporelles, si vous êtes en mauvais état, vous devez auparavant demander pardon de vos péchés et ne demander qu'ensuite le soulagement de vos misères; car pour obtenir une grâce d'une personne, la meilleure recommandation c'est que vous soyez son

¹ Matth. VII, 8. — ² Prov. XXVIII, 9.

ami. Non-seulement c'est ainsi que doivent procéder les pécheurs, mais encore tous les chrétiens; avant tout, cherchez Dieu, le bien de votre âme, l'avancement dans la vertu, et ensuite les autres choses. C'est là le meilleur moyen pour obtenir les biens d'ici-bas, puisque Dieu a coutume de les accorder par surcroît à celui qui cherche le salut de son âme : *Quærite primum regnum Dei, et hæc omnia adjicientur vobis*. C'est pourquoi Salomon ne demanda à Dieu ni une longue vie, ni les richesses, ni les honneurs, mais seulement la sagesse, pour remplir saintement ses devoirs et bien gouverner son peuple; aussi Dieu ne lui donna pas seulement la sagesse, mais avec elle il le combla d'années, de richesses et de prospérités. Il en sera ainsi proportionnellement de vous, si vos soins se tournent surtout vers les biens spirituels et célestes : *Inquirentes autem Dominum non minuentur omni bono*¹.

Mais je vous ai dit en second lieu qu'en demandant les choses temporelles, nous devons encore avoir une *bonne fin*, c'est-à-dire ne les demander que pour la gloire de Dieu et pour le salut de notre âme. Telle est la fin pour laquelle la divine Providence nous les donne; telle est celle aussi pour laquelle nous devons les demander. Et comme notre vue est bornée et que nous ne pouvons discerner si la chose que nous demandons sera avantageuse ou nuisible à notre salut, puisque tant de fois nous avons pris le bien pour le mal et le mal pour le bien, nous devons toujours faire ces demandes avec réserve et crainte, et avec cette condition, si Dieu voit que cela soit utile pour notre salut; nous remettant complètement à lui, pour qu'il fasse ce qu'il jugera le plus à propos. Par conséquent, s'il ne plaît pas à Dieu de nous exaucer, nous devons nous persuader que ce que nous avons demandé

¹ Ps. XXXIII, 11.

ne nous est pas utile, nous conformer à la volonté de Dieu avec une entière résignation, et considérer le refus que nous essayons non comme un refus, mais^o comme une faveur, pour laquelle nous devons le remercier affectueusement. Car, dit saint Augustin, si Dieu ne nous exauce pas selon nos désirs, c'est pour nous exaucer selon notre salut : *Deus non exaudit ad voluntatem, ut exaudiat salutem* ; et il éclaircit sa pensée à ce sujet par une belle réflexion : L'apôtre saint Paul, dit-il, demande à Dieu de le délivrer d'une tentation humiliante, et il n'est pas exaucé ; le démon demande au contraire la permission de tourmenter atrocement la personne de Job, et il l'obtient. Pourquoi cela ? L'un est un saint qui demande une bonne chose et elle lui est refusée ; l'autre est le démon qui demande une chose détestable, et elle lui est accordée. C'est parce que Dieu aime l'apôtre et hait le démon, et que le refus doit tourner à l'avantage du premier, et la permission à la confusion du second. Que de fois nos prières, si Dieu les exauçait, nous jetteraient dans l'abîme ! C'est donc un grand bien pour nous que Dieu ferme l'oreille à certaines demandes imprudentes ; comme c'est un bien pour le malade que le médecin lui refuse certaines choses qu'il désire.

Mais une autre faute très-commune, c'est le défaut d'indifférence et de résignation. Beaucoup de chrétiens demandent des choses temporelles sans aucun rapport à la fin principale de toute prière, qui est le salut ; ils veulent à toute force ce qu'ils demandent ; et si Dieu ne les exauce pas, ils se fâchent et s'irritent contre lui, ils s'abandonnent à la mauvaise humeur et au dépit. Or, c'est là un autre désordre qui rend nos prières défectueuses. En effet, une pareille obstination fait assez voir qu'elles sont l'effet de la passion et d'un amour-propre déréglé, désordres que souvent Dieu punit en nous accordant né

demandes; car, de même qu'un refus est souvent une faveur, ainsi la concession est un châtement; comme ce serait un mal et non un bien pour un malade, si son médecin, vaincu par son impatience et son obstination, lui accordait les choses qu'il désire, bien qu'il les sût nuisibles à sa santé.

Voilà donc les deux conditions à observer pour que nos demandes des choses temporelles soient légitimes. En résumé : les biens temporels peuvent en être l'objet principal, et jamais l'objet absolu. Mais allons plus loin. Si nous ne devons pas demander les biens de ce monde, même bons et licites, à moins que notre prière ne soit accompagnée des conditions que je viens d'expliquer, beaucoup moins encore notre demande serait-elle convenable et digne de Dieu, si elle avait pour objet des choses mauvaises, des choses qui doivent servir à fomenter l'ambition, la vanité, la sensualité; ou même des choses bonnes, mais destinées à une mauvaise fin; en somme, des choses pernicieuses au salut. Une telle prière serait évidemment injurieuse à Dieu, puisque ce ne serait autre chose que le prier de patroner nos crimes, et le faire servir à contenter nos inclinations corrompues et nos cupidités.

Rappelons-nous d'ailleurs que nos prières n'ont de vertu qu'autant qu'elles sont faites au nom de Jésus-Christ et unies aux siennes : *Quodcumque petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis*¹. Mais, dit saint Augustin, nous ne pouvons prier au nom de Jésus-Christ ni invoquer sa promesse, si nous demandons des choses contraires ou seulement indifférentes à notre salut : *Non petitur in nomine Salvatoris quidquid petitur contra rationem salutis.*

¹ Joan. XIV, 13.

En effet, prier au nom de Jésus-Christ, c'est demander à Dieu ce que lui-même demanderait, s'il prenait la parole pour nous. Or, croyons-nous que Jésus-Christ demanderait des choses qui ne seraient pas agréables au Seigneur, lui qui n'eut d'autre désir ici-bas que de faire la volonté de son Père? Croyons-nous qu'il demanderait les biens et les richesses de ce monde plutôt et avec plus d'ardeur que les biens spirituels et célestes, lui qui nous a laissé le merveilleux exemple d'un détachement généreux et absolu? Croyons-nous enfin qu'il demanderait des choses même bonnes en soi, mais pouvant devenir funestes à nos âmes, lui qui les a aimées plus que sa propre vie?

Rappelons-nous donc que nous sommes chrétiens, enfants de Dieu, destinés à une éternelle béatitude, et faisons des demandes chrétiennes dignes de Dieu et de notre sublime vocation. Alors nous verrons s'accomplir cette parole de Jésus-Christ : *Petite et accipietis*. — Il ne nous reste plus à vous expliquer que la manière dont vous devez adresser vos prières à Dieu.

TRAITS HISTORIQUES

I. — Lorsque Timothée, général des Assyriens, arriva avec une armée innombrable et se prépara à conquérir la Judée, Judas Machabée se couvrit la tête de cendres, revêtit un habit de deuil, et implora le secours du Seigneur. Et voilà qu'au moment où le combat était le plus violent, les ennemis virent apparaître au ciel cinq hommes étincelants, montés sur des chevaux aux freins d'or. Ces cinq hommes servirent de chefs aux Israélites : deux se placèrent à côté de Judas Machabée, le protégèrent de leurs armes et le conservèrent sain et sauf. Ils lancèrent au contraire contre l'ennemi des flèches et des éclairs qui l'aveuglèrent et jetèrent la confusion dans ses rangs.

Il perdit 20,500 fantassins et 600 cavaliers, et le général ne parvint qu'à grand peine à s'échapper.

II.— Norbert, pauvre enfant charbonnier, était assis dans la forêt, sous un arbre, pleurant, gémissant et priant avec ferveur. Un personnage distingué, revêtu d'un costume bleu, portant une croix sur la poitrine et occupé à chasser dans la forêt, s'approcha de lui et lui dit : « Pourquoi pleures-tu, mon enfant? — Ma mère, répondit Norbert, étant malade depuis longtemps, mon père m'a envoyé à la ville pour payer le pharmacien, et voilà que j'ai perdu et la bourse et l'argent. » L'étranger adressa au chasseur qui l'accompagnait quelques mots à voix basse, puis, tirant une petite bourse en soie rouge : « N'est-ce pas là la bourse que tu as perdue? demanda-t-il à l'enfant. — Oh non! répondit Norbert, la mienne n'était ni aussi belle ni ne contenait d'aussi belles pièces. — C'est alors celle-ci, dit le chasseur en tirant de sa poche une méchante petite bourse. — Oui! c'est celle-là, s'écria l'enfant en trépigant de joie, ce l'est! » Le chasseur la lui donna. L'autre chasseur prenant à son tour la parole : « Puisque tu as prié de si bon cœur, lui dit-il, et que tu es si honnête, je te donne cette belle bourse avec tout l'argent qu'elle renferme. »

IX. INSTRUCTION

QUALITÉS ET CONDITIONS DE LA PRIÈRE

Pour que nos prières soient sûrement exaucées, il ne suffit pas de demander des choses licites, il faut de plus les demander d'une manière convenable. Aussi est-ce parce que nos prières sont mal faites qu'elles sont sans effet; et elles sont fort rares les prières faites de maniè-

re à intéresser et à émouvoir le cœur de Dieu. C'est pour-quoi il me semble que le Seigneur pourrait répéter à la multitude de personnes qui prient, ce que Jésus-Christ, après avoir guéri une femme qui s'était glissée dans la foule et avait touché le bord de sa robe, dit à ses apôtres en se retournant vers eux : *Quis me tetigit?* Qui m'a touché? A quoi saint Pierre étonné répondit : Mais, Maître, que dites-vous? La foule vous presse et vous pousse de tous côtés, et vous demandez qui vous a touché? — Ah! lui répondit Jésus-Christ, un seul m'a vraiment touché de cet attouchement capable de tirer de mon corps une vertu bienfaisante pour lui. Puis se retournant vers cette femme : Allez, lui dit-il, votre foi vous a sauvée : *Fides tua te salvam fecit* ¹. C'est ainsi qu'il y a beaucoup de chrétiens qui semblent presser et importuner le Seigneur par leurs prières; mais il en est peu en réalité qui le touchent de manière à en retirer des grâces et des faveurs, parce que leurs prières sont privées de ce véritable esprit de foi et de piété qui seul les rend agréables au Seigneur et le dispose à les exaucer.

Après avoir vu quel doit être l'objet de la prière, je vais vous apprendre la manière de bien prier, et vous expliquer les cinq conditions dont vos prières doivent être accompagnées. Ces cinq conditions sont : l'attention, la sincérité, l'humilité, la confiance et la persévérance, en ajoutant encore qu'il faut prier pour soi.

La première condition exigée, c'est l'*attention de l'esprit* à ce que l'on dit et à ce que l'on demande, ou tout au moins à Dieu présent à qui l'on parle. Cette condition est la plus nécessaire, la plus essentielle, et elle s'étend à toute espèce de prière, soit de demande, soit d'affection. C'est elle, en effet, qui est l'âme de la prière,

¹ Marc. V, 34.

car la prière n'est pas sur la langue, elle est dans l'esprit et dans le cœur seuls qui prient, et la bouche ne fait qu'exprimer les sentiments du cœur : *Oratio est ascensio mentis in Deum*. Si donc notre esprit ne s'élève pas vers Dieu, s'il divague et se dissipe volontairement, quoi que nous disions, quelque temps que nous employons à prier, ce n'est plus une prière; nous pouvons prononcer de belles paroles, mais nous ne prions pas; et au lieu d'honorer Dieu, nous le déshonorons, en traitant avec lui et en lui parlant sans même penser à lui, sans faire la moindre attention à lui, ce que l'on ne se permettrait pas même avec les hommes. *Populus hic labiis me honorat*, ainsi s'en plaignait-il lui-même, *cor autem eorum longe est a me* ¹.

Or, c'est là un défaut très-commun; l'exercice de la prière n'est d'ordinaire qu'un mouvement machinal des lèvres. On dit des prières, on récite des formules, on visite des églises, on entend des messes; mais on fait tout cela sans dévotion et avec un esprit volontairement distrait. C'est pourtant un défaut très-funeste, qui rend nos prières infructueuses, et quelquefois même coupables. Oui, je dis *même coupables*, car si les prières faites de cette sorte sont de précepte et d'obligation générale pour le chrétien, comme celles du matin et du soir, celles auxquelles nous nous serions obligés par un vœu, celles que le confesseur nous impose en pénitence, etc., il est évident qu'elles sont peccamineuses. Mais s'il s'agit de prières non proscrites et de pure dévotion, elles restent simplement infructueuses. Si vous en faites, faites-les bien, autrement elles ne seront ni agréables à Dieu ni profitables pour vous-mêmes. Il vaut mieux se contenter de peu de prières, et les dire avec réflexion, que d'en réci-

¹ Matth. XV, 8.

ter un grand nombre sans attention. Aussi n'est-il pas bon de se charger de beaucoup de prières vocales, parce que pour l'ordinaire on les récite par routine, sans se soucier de les faire comme il faut, pourvu qu'on arrive à la fin.

Mais vous me direz que vous n'êtes pas maîtres de votre attention, et que malgré vous votre esprit se porte à d'autres choses. — Tout cela est vrai, très-vrai, mais jusqu'à un certain point seulement. Distinguons bien deux sortes de distractions, les unes volontaires et les autres involontaires.

Elles sont *involontaires* quand, malgré nos efforts pour nous tenir en la présence de Dieu, notre esprit se trouve assailli par des pensées étrangères et préoccupé de choses complètement différentes. Ces distractions sont l'effet de la légèreté naturelle et de l'instabilité de notre esprit. Le démon y est aussi pour sa part; sachant combien une prière bien faite est efficace et salutaire, il n'épargne rien pour remplir notre imagination de mille chimères; de sorte que même les âmes les plus pieuses ont souvent beaucoup de peine à se tenir recueillies. Mais ces distractions n'empêchent pas le fruit de la prière; elles la rendent même en un sens plus méritoire, par la patience qu'il faut exercer pour les combattre, et pour persévérer dans la prière au milieu de tant de pensées étrangères, importunes et fatigantes.

Mais on n'en peut pas dire autant des distractions *volontaires*, soit en elles-mêmes ou au moins dans leur cause. *En elles-mêmes*, quand on s'y livre à dessein, en détournant volontairement son esprit de la prière, sans faire aucun effort pour les éloigner. Il est évident que ces distractions rendent la prière inutile et même coupable : *Oratio ejus fiat in peccatum* ¹.

¹ Ps. CVIII, 4.

On ne peut pas non plus excuser complètement celles qu'on appelle *volontaires dans leur cause*, parce qu'elles viennent de ce qu'on ne se prépare pas à la prière, et qu'on y porte un esprit préoccupé et rempli de pensées étrangères. Comment est-il possible en effet de s'élever en un moment vers Dieu, quand on est à peine sorti du jeu, de la conversation ou d'autres occupations qui absorbent encore pleinement notre attention? Qu'y a-t-il d'étonnant que dans un pareil moment on éprouve des distractions? Vouloir alors prier avec piété et recueillement, n'est-ce pas vouloir l'impossibilité et tenter Dieu?

C'est pourquoi le Saint-Esprit nous exhorte à nous préparer à la prière : *Ante orationem præpara animam tuam* ¹. Et de quelle manière? En nous recueillant auparavant pendant quelques instants, en éloignant les pensées étrangères, et en élevant notre esprit et notre cœur vers ce Dieu devant qui nous nous présentons. Si nous sommes animés de ces vifs et tendres sentiments de foi, nous ferons bien notre prière. Mais j'en ai dit assez sur l'attention.

La seconde condition, c'est *de prier avec sincérité*, c'est-à-dire de désirer et de vouloir sincèrement ce que l'on demande à Dieu. Parce que si l'on ne désire pas vraiment ce qu'on lui demande, la prière est plutôt une fiction et un mensonge qu'autre chose; or, Dieu s'est engagé à exaucer la prière vraie, mais non la fausse. Aussi était-ce une des conditions que Jésus-Christ exigeait des malades avant d'employer sa puissance pour les guérir : *Vis sanus fieri?* disait-il au paralytique, *fiat tibi sicut vis* ².

— Mais, direz-vous, quel est donc celui qui demande une chose sans la vouloir et sans la désirer? — Vous au-

¹ Eccli. XVIII, 25. — ² Joan. V, 6.

riez raison, vous répondrai-je, si vos prières avaient seulement pour objet les grâces temporelles, parce que pour celles-là on ne manque jamais de sincérité. Mais il n'en est pas de même pour les grâces spirituelles. Par rapport à celles-ci, il est bien rare que le cœur pense ce que dit la bouche; et une marque certaine de ceci, c'est qu'on les demande avec froideur et indifférence, sans s'y intéresser beaucoup, et surtout en menant une conduite complètement opposée à ce que l'on demande; toutes choses qui font clairement connaître que nos prières, quand elles ont pour objet des grâces spirituelles, ne sont le plus souvent que de pures formules récitées par routine, et que nous n'avons pas le moindre désir d'obtenir les grâces que nous demandons.

Et voilà pourquoi tant de demandes, bonnes et saintes en elles-mêmes, ne sont pas exaucées de Dieu. Qu'y a-t-il de plus juste et de plus saint que de demander à Dieu la fuite du péché, la victoire sur nos passions, l'amour de Dieu, la persévérance dans sa grâce? Vous demandez tout cela, et c'est fort bien; mais Dieu, en témoignage de notre bonne foi et de notre sincérité, veut que nous fassions notre possible pour arriver à ce but, que nous renversions les obstacles et que nous prenions les moyens nécessaires : *Judet Deus*, dit saint Augustin, *et facere quod vossis, et petere quod non possis*. Sans cela, c'est en vain que nous prions et que nous gémirons devant Dieu; car si nous ne faisons pas ce que nous devrions, ou notre volonté n'est pas sincère, ou elle est présomptueuse au point de ne se confier que dans la prière seule, comme si la prière pouvait seule suffire sans notre concours. Nous devons donc nous présenter devant Dieu avec un cœur sincère et un vrai désir d'obtenir ses grâces, mais en même temps disposés à faire tout ce qu'il demande de nous, sans réserve ni restriction.

La troisième condition requise pour l'efficacité de la prière, c'est *l'humilité*, condition intrinsèque à la prière elle-même. Et en effet, qu'est-ce que la prière? n'est-ce pas essentiellement l'acte d'une personne pauvre et nécessiteuse, demandant à la bonté et à la charité d'autrui de secourir son indigence? Comment donc concilier ensemble la prière et l'orgueil, la prière et la présomption? C'est sur ce défaut que Jésus-Christ a voulu nous instruire par sa parabole si connue du Pharisien et du Publicain, laquelle nous montre clairement que l'humilité est si nécessaire à la prière, que sans elle Dieu a en horreur celui qui prie, lors même qu'il serait plein d'ailleurs d'autres qualités, comme l'était le Pharisien, qui fut cependant rejeté de lui; et qu'au contraire Dieu se plaît à exaucer celui qui prie avec humilité, quand même il serait souillé de péchés, comme l'était le Publicain, qui malgré cela fut justifié : *Quia omnis qui se humiliat exaltabitur, et qui se exaltat humiliabitur* ¹.

Mais en quoi doit consister cette humilité? A nous mettre en prière avec un profond sentiment de notre bassesse et de notre néant; à nous reconnaître indignes de toute grâce, et même de nous présenter devant le Seigneur. Cette humilité, bien qu'intérieure, ne laisse pas de se manifester en dehors dans la personne, dans le maintien, dans la posture du vrai suppliant. Si donc nous portons dans la prière un certain sentiment secret de présomption, par lequel il nous semble que Dieu doit avoir pour nous des égards et de l'estime, à cause de certains mérites, de quelque bonne œuvre que nous aurons faite, nous nous rendons indignes, par cette seule vanité et cet orgueil, d'être exaucés de Dieu, car il nous a formellement déclaré qu'il n'accueille que les prières

¹ Luc. XVIII, 14.

des âmes humbles : *Respexit in orationes humilium et non sprexit preces eorum* ¹.

C'est ici un défaut dans lequel tombent facilement les personnes d'une vie un peu régulière et dévote. Se voyant exemptes de certains défauts communs aux autres hommes, et observant en outre qu'elles font certaines bonnes œuvres qu'elles ne remarquent pas dans les autres, elles se persuadent avoir acquis par là un certain droit aux grâces du Seigneur. Ah! gardons-nous bien de ce levain de présomption si odieux à Dieu; autrement, quels que soient la bonté et le mérite que nous croyions avoir, nos prières seront stériles. Ceci n'est en réalité que s'appuyer sur soi-même, tandis que l'appui, le fondement et le motif de notre espérance ne sont que la miséricorde de Dieu et les mérites de Jésus-Christ.

Cette humilité ne doit pas toutefois exclure ni affaiblir cette vive *confiance* que nous devons avoir d'obtenir de Dieu les grâces que nous lui demandons, et qui est la quatrième condition requise pour la prière. Si nous ne pouvons compter en rien sur nous-mêmes, nous pouvons et nous devons compter en tout sur Dieu. Ces deux choses, humilité et confiance, ne sont pas en contradiction; la première se fonde sur notre néant et sur nos misères, la seconde sur la puissance et sur la bonté de Dieu, sur les promesses et sur les mérites de Jésus-Christ, et jusque sur notre propre misère même; car, de même que la pauvreté est un juste titre pour demander l'aumône, et que l'on doit avoir d'autant plus confiance d'obtenir que l'on est plus pauvre, ainsi notre misère nous donne droit de recourir avec confiance à Dieu, et d'espérer tout de lui, qui est bien plus miséricordieux que les hommes, puisqu'il est la miséricorde infinie elle-même.

¹ Ps. CXI, 18.

Nous ne devons pas croire par conséquent que Dieu soit offensé de notre confiance, comme si elle était un manquement au respect qui lui est dû; loin de là, il s'y complaît et s'en tient particulièrement honoré, parce qu'elle lui prouve que nous avons de lui la haute idée que nous devons en avoir, et c'est cela même qui l'engage à nous exaucer. Jésus-Christ exigeait cette confiance des malades, qui venaient le trouver pour être guéris : *Credite quia accipietis*, leur disait-il; espérez que vous recevrez votre guérison; c'est en faveur de cette vertu qu'il opérait ses plus grands miracles : *Fides tua te salvam fecit*. C'est donc une des premières qualités dont nos prières doivent être revêtues : croire fermement que Dieu peut et veut les exaucer : *Postulet in fide nihil hæsitans* ¹, dit saint Jacques.

Il suit de là que si nous allons à Dieu avec doute, avec crainte, avec inquiétude et avec une certaine défiance secrète, considérant plutôt, par exemple, la multitude et la gravité de nos fautes que sa miséricorde, la grandeur des obstacles et des difficultés à surmonter plutôt que la puissance de sa grâce, alors encore nos prières seront sans effet, parce qu'en agissant ainsi nous nous appuyons sur nous-mêmes et non sur Dieu.

Véritablement, il semble qu'au moins une telle confiance ne devrait pas nous manquer. Cependant elle est très-rare; mais savez-vous pourquoi? Cela provient du sentiment que nous avons de nos infidélités et de notre mauvaise conduite envers Dieu. Dites-moi, je vous prie : si nous nous présentions devant un ami pour quelque grâce, quel courage aurions-nous pour la lui demander, et quelle confiance pourrions-nous avoir de l'obtenir, si nous lui avions donné de justes motifs d'être mécontent

¹ Jac. I, 6.

et de se plaindre de nous? Or, c'est précisément notre cas : les fautes nombreuses que nous commettons chaque jour, et qui, sans être graves, sont cependant volontaires et délibérées; notre dégoût, notre tiédeur et notre négligence dans la pratique de la vertu; notre résistance à la voix et aux inspirations de Dieu, qui nous excite intérieurement et nous demande tantôt un sacrifice, tantôt un autre, voilà ce qui tue la confiance dans notre cœur.

Nous n'osons beaucoup espérer de lui, parce que nous savons que nous correspondons très-mal à ses faveurs. Mettons-nous donc en bon accord avec Dieu; conduisons-nous bien à son égard; ne fermons pas notre oreille à sa voix, et la confiance ne nous manquera pas. Quoiqu'elle se fonde uniquement sur les mérites de Jésus-Christ et non sur les nôtres, il est toujours vrai, cependant, que nos fautes bien senties arrêtent l'essor d'une généreuse confiance en Dieu; et c'est dans ce sens que saint Jean dit : *Si cor nostrum non nos reprehenderit, fiduciam habemus ad Deum* ¹.

Mais passons à la cinquième condition, qui est la *persévérance*, et voyons combien il importe d'insister et de persévérer dans la prière, lors même que nous ne voyons pas nos demandes promptement exaucées. Car quelle ne serait pas en effet notre témérité de prescrire à Dieu le jour et l'heure de ses miséricordes, comme Judith le reprochait aux habitants de Béthulie? Dieu a promis de nous exaucer, mais il n'a promis de le faire ni la première, ni la deuxième, ni la troisième fois; et même il nous a avertis de ne pas cesser de prier, quel que soit le délai qu'il mette à nous exaucer; et qu'ordinairement parlant, sa grâce sera l'œuvre et le fruit de notre persé-

¹ Joan. III, 21.

véranee à prier : *Oportet orare et nunquam deficere.* — *Sustine sustentationes Dei* ¹.

Le Seigneur a plusieurs raisons, dit saint Augustin, pour ne pas exaucer nos prières. Souvent il le fait pour sa gloire; car si nous obtenions aussitôt les grâces que nous lui demandons, nous pourrions croire qu'il nous les doit, tandis qu'elles ne sont que de purs dons de sa libéralité. D'autres fois, il le fait à cause de ses faveurs mêmes, afin que nous les estimions davantage; car ordinairement on fait peu de cas de ce qui coûte peu. Il le fait d'autres fois enfin pour notre plus grand avantage, afin d'exciter par ce délai l'ardeur de nos désirs, et de rendre nos prières plus ferventes; il en résulte ainsi un accroissement de mérites pour nous, et par conséquent nous recevons de lui une récompense plus ample.

Mais quel que soit le motif pour lequel Dieu diffère d'exaucer nos demandes, ce qui est certain, c'est que ses grâces sont attachées à la persévérance, et attachées de telle sorte que quand même il ne serait pas disposé à nous exaucer, il le ferait cependant à cause de notre insistance et de notre importunité. C'est ce que Jésus-Christ a voulu nous apprendre par deux paraboles : la première d'une pauvre veuve qui, à force d'instances, de prières et d'importunités, obtint enfin d'un juge barbare et inique que justice lui fût rendue; et la seconde d'un ami qui, venant au milieu de la nuit trouver son ami pour lui emprunter quelques pains, frappe et crie si longtemps à sa porte, qu'il le décide à se lever et à les lui donner. Or, Dieu se conduira de la même manière, conclut Jésus-Christ, avec celui qui persévérera dans la prière : *Si ille perseveraverit pulsans, dabit illi quotquot habet necessarios* ². Si donc nos prières sont sans effet, c'est parce

¹ Eccli. II, 2. — ² Luc. XI, 6.

que nous nous laissons trop vite de prier. Soyons persévérants; et plus Dieu aura tardé à nous exaucer, plus il nous exaucera parfaitement.

Enfin, nos prières doivent être faites par nous et pour nous, si nous voulons les voir sûrement exaucées. Car Dieu ne s'est pas engagé à exaucer les prières que les autres feront pour nous, ou nous pour les autres, mais seulement celles que nous ferons pour nous-mêmes : *Petite et dabitur vobis, pulsate et aperietur vobis* ¹.

Remarquez bien ceci : je ne dis pas que Dieu n'exauce pas les prières faites pour d'autres, mais seulement qu'il ne s'y est pas engagé; aussi quelquefois il les exauce et quelquefois il ne les exauce pas, quand la malice de ceux pour qui nous prions s'oppose à nos prières. Le prophète Samuel pria pour le roi Saül, et il ne fut pas exaucé. Il n'est donc pas absolument inutile de prier pour les autres et de se recommander à leurs prières. Les prières que nous faisons pour les autres, outre l'avantage qu'elles peuvent leur procurer, sont toujours grandement profitables pour nous, parce qu'elles sont un acte de charité. Dieu nous le commande, et Jésus-Christ nous a lui-même enseigné à prier en général pour tout le monde. C'est pareillement une chose louable et un acte d'humilité qui peut nous être utile, de nous recommander aux prières des autres.

Recommandons-nous-y donc, et espérons-en du bien. Mais nous devons avoir bien plus de confiance dans les prières que nous faisons par nous-mêmes, quoique pécheurs, que dans celles que d'autres font pour nous, lors même qu'ils seraient d'une haute perfection et d'une grande sainteté. Persuadons-nous bien que si nous ne

prions pas nous-mêmes, nous ne retirerons que peu ou point de profit des prières des autres.

Telles sont les conditions qu'exigent nos prières pour être infailliblement exaucées. Si comme l'une d'elles vient à manquer, nous pourrions être exaucés comme nous pourrions ne l'être pas; mais si toutes sont réunies, notre prière est infaillible, aussi infaillible que la parole même de Dieu et l'enseignement de notre foi.

Appliquons-nous donc à corriger et à réformer nos prières, et nous aurons ainsi réformé toute notre vie, parce que, dit saint Augustin, *recte novit vivere qui recte novit orare* : celui qui sait bien prier sait bien vivre. Demandons des choses dignes de Dieu; demandons-les d'une manière digne de lui, et nous ne prierons plus en vain. Et dans cette vue, demandons-lui avant tout le don de la prière : *Domine, doce nos orare; effunde super nos spiritum precum*. Prions-le de répandre en nous l'esprit et le goût de la prière, et de nous affectionner à ce saint exercice, qui est la source de toutes les richesses spirituelles. Sans la prière, il ne saurait y avoir de salut pour nous; elle est le remède à tous nos maux, notre refuge, notre force, notre tout. En un mot, nul ne peut être bon chrétien s'il n'est homme de prière.

TRAITS HISTORIQUES

I.— Un jour, pendant que sainte Brigitte était en prière et qu'elle était tourmentée par des distractions et des tentations de toutes sortes, la sainte Vierge lui apparut et lui dit : « L'esprit malin, jaloux de tout le bien que font les hommes, cherche avec toute la ruse et tous les détours possibles à distraire de la prière ceux qui s'y livrent, et à leur tendre des embûches. Pour vous, ma fille, quand même il vous arriverait encore d'être troublée ou distraite par toutes les tentations pos-

sibles, même par les plus violentes, et qu'il vous semblerait que vous ne pouvez les repousser, efforcez-vous néanmoins de persévérer autant que vous le pourrez dans votre bonne volonté et dans vos saints désirs, et votre prière sera éminemment bonne, utile et méritoire aux yeux de Dieu. »

II.— Une pauvre veuve disait un matin à ses cinq enfants : « Mes enfants, je ne puis rien vous donner à manger ce matin. Il n'y a ni pain, ni farine, ni même un seul œuf à la maison. Priez donc le bon Dieu qu'il vienne à notre aide. » Or, l'un d'eux, à peine âgé de six ans, se rendait ensuite à l'école, l'âme pleine de tristesse, quand en passant devant l'église, il en vit la porte ouverte. Il y entre et va se mettre à genoux devant l'autel. Ne voyant personne dans l'église, il fit à haute voix cette prière : « Excellent Père qui êtes dans le ciel, nous autres enfants n'avons plus rien à manger. Notre pauvre mère n'a pas de pain, pas de farine, pas même un œuf. Donnez-nous donc quelque chose à manger, afin que nous ne mourrions pas de faim avec notre mère. Oh ! oui, aidez-nous vous êtes riche et puissant ; vous pouvez facilement nous secourir, et vous nous l'avez promis. » Ainsi pria le jeune écolier dans sa naïveté enfantine, puis il partit pour la classe. De retour à la maison, il aperçut sur la table une grande miche de pain, une écuelle pleine de farine, et une corbeille remplie d'œufs : « Dieu soit béni ! s'écria-t-il en sautant de joie ; le Seigneur a exaucé ma prière. Dis donc, bonne maman, est-ce un petit ange qui a apporté tout cela par la fenêtre ? — Non, répondit la mère ; mais Dieu n'en a pas moins exaucé ta prière. Lorsque tu étais agenouillé au pied de l'autel, une pieuse dame, qui était près de là derrière un pilier, a entendu ta prière, et c'est elle qui nous a envoyé tout cela. C'est elle qui est l'ange dont Dieu s'est servi pour nous assister. Remerciez donc tous le bon Dieu, mes enfants, et réjouissez-vous. »

III.— Lorsque le fils de sainte Monique, saint Augustin, eut abandonné la vraie foi pour entrer dans la secte des manichéens, Monique ne cessa de prier pour que Dieu éclairât son enfant. Elle s'adressa à un saint évêque pour le prier de parler à son fils. L'évêque la consola et lui dit : « Laissez-le et

contentez-vous de prier pour lui, Dieu saura bien fixer l'heure de sa conversion. Allez et priez sans relâche, il est impossible que le fils de tant de larmes périsse. »

X. INSTRUCTION

DE L'ORAISON DOMINICALE EN GÉNÉRAL

Après vous avoir parlé de la prière en général, je vais maintenant vous expliquer cette divine prière qui nous a été proposée par Jésus-Christ lui-même pour être le modèle et la règle de toutes les autres, et que pour cela l'on appelle vulgairement l'*Oraison dominicale*, c'est-à-dire la prière du Seigneur, ou autrement le *Pater*. Cette prière, que les saints Pères appellent quotidienne, les saints conciles veulent que tous les fidèles, selon leurs capacités, non-seulement l'apprennent de mémoire et la sachent réciter, mais encore qu'ils la comprennent suffisamment; et elle est tellement importante et tellement nécessaire que, si on l'ignore, on ne peut ni être catholique, ni s'appeler de ce nom. En effet, de même que les vérités de la foi que nous devons croire sont contenues dans le Symbole des apôtres, vulgairement appelé le *Credo*, ainsi les choses que nous devons espérer de Dieu et lui demander sont renfermées dans le *Pater*. Et de même aussi que, pour l'exercice de notre foi, la récitation matérielle du *Credo* ne suffit pas, de même la récitation matérielle du *Pater* ne suffit pas non plus pour l'exercice de notre espérance. Il est donc de la dernière importance

de bien comprendre et de bien pénétrer ce que nous disons quand nous adressons à Dieu à cette prière.

Mais avant d'entrer dans l'explication des différentes parties qui la composent je veux vous dire, aujourd'hui quelques mots sur le mérite particulier de cette prière, et sur la manière défectueuse dont on la récite généralement. Parmi toutes les prières vocales, il n'y en a certainement pas de plus excellente soit à raison de son auteur, soit à raison de ce qu'elle contient, soit enfin à raison de son efficacité.

Premièrement, à raison de son auteur, qui est Jésus-Christ, le Fils de Dieu fait homme, la Sagesse incarnée, Dieu lui-même. Les saints évangélistes nous apprennent qu'il nous a enseigné cette divine prière dans deux circonstances. La première fois, *publiquement*, dans le célèbre sermon qu'il prononça sur la montagne, et où, parmi les divers préceptes de morale qu'il nous a laissés, venant à parler de la prière, il dit que les païens croyaient que son efficacité consistait à prononcer beaucoup de paroles, *in multiloquio*; mais que ce n'est pas en cela, mais bien dans la pureté d'intention et dans la ferveur des sentiments. C'est pourquoi il nous prescrivit une formule de prière. Pour vous, dit-il, vous prierez ainsi : *Vos autem sic orabitis : Pater noster* ¹, etc. La seconde fois, *en particulier*, lorsque achevant de prier, un de ses disciples s'approcha et et lui dit : *Domine, doce nos orare*, à quoi Jésus-Christ répondit par la formule même du *Pater*. Or, qu'avons-nous besoin de plus pour nous faire concevoir une grande estime de cette prière? Elle a été composée par Dieu, elle est l'œuvre de Dieu, qui seul connaît ce que nous devons demander et la manière de le demander pour être exaucés de lui.

¹ Matth. VI, 9.

De plus, cette prière est la plus excellente de toutes *par ce qu'elle contient*. Elle renferme en effet en peu de mots toutes les demandes que nous pouvons raisonnablement faire à Dieu, dans l'ordre le plus parfait et selon la meilleure méthode.

Elle est *très-courte*, afin que tous puissent facilement l'apprendre par cœur, et que nul, si ignorant et si borné qu'il soit, ne puisse s'excuser de l'ignorer. — Elle est *très-juste dans ses demandes*, embrassant tout ce que nous pouvons légitimement désirer pour la vie présente et pour la vie future. — *Parfaitement disposée dans l'ordre de ses demandes* ; on y prie Dieu d'abord de nous accorder les vrais biens, et ensuite de nous préserver du vrai mal.

Quant aux vrais biens, nous demandons d'abord celui de Dieu, qui ne peut être autre chose que son extrinsèque glorification ; ensuite le nôtre, mais dans une certaine gradation : avant tout, le bien céleste, qui est son règne, puis le bien spirituel, qui est l'accomplissement de sa divine volonté, et enfin le bien temporel, qui est l'entretien de la vie présente. — Il en est de même par rapport au mal : nous demandons d'être délivrés d'abord du péché qui s'oppose au bien céleste, puis des tentations qui s'opposent au bien spirituel, et enfin des adversités qui s'opposent au bien temporel.

Cette admirable distribution des choses nous fait clairement voir que c'est Dieu qui est l'auteur de cette prière. Or cet ordre, saint Augustin dit qu'il nous faut l'observer avec une certaine proportion dans toutes nos autres prières, qui ne peuvent plaire à Dieu si elles ne sont conformes à celle-ci et pour la qualité des demandes, et pour l'ordre qui s'y trouve observé. Conformité requise premièrement dans les demandes. Nous pouvons bien, ajoute le même saint, nous servir d'autres formules, d'autres paroles, mais nous ne pouvons demander à

Dieu que ce qui est renfermé dans cette prière. Toute demande qui ne se rapporte pas à l'une de celles du *Pater* est indigne d'un chrétien et ne peut être accueillie du Seigneur. Conformité quant à l'ordre, donnant toujours la préférence aux objets les plus importants, comme l'honneur et la gloire de Dieu, le bonheur d'atteindre notre fin dernière, l'accomplissement de la volonté de Dieu. Quant aux biens temporels, il faut les subordonner à ceux que je viens de dire, selon cette maxime de Jésus-Christ que je vous ai déjà tant de fois citée : *Quærite primum regnum Dei et justitiam ejus, et hæc omnia adjicientur vobis.*

3° Enfin cette prière ayant été composée par Jésus-Christ et étant par conséquent très-parfaite en elle-même, il s'ensuit qu'elle est encore la plus fructueuse, *la plus efficace* et la plus propre à nous concilier la miséricorde de Dieu, tant à cause du mérite de celui qui nous l'a enseignée qu'à cause du mérite de la prière elle-même, la plus parfaite que nous puissions concevoir.

En effet, si pour obtenir quelque grâce nous avons à présenter une supplique à notre souverain, et que la formule nous en eût été dictée par son propre fils, il est certain que nous n'en irions pas chercher ailleurs une plus capable d'obtenir l'objet de nos désirs. Or il en est précisément ainsi dans notre cas. L'Oraison Dominicale est en effet une supplique que nous présentons à Dieu le Père, mais une supplique que Jésus-Christ nous a dictée de sa propre bouche, Jésus-Christ, le maître infailible de la prière, qui intercède pour nous, qui est non-seulement le Fils de Dieu, mais qui se fait notre avocat auprès de lui. Il est donc impossible que cette prière ne soit pas écoutée favorablement si nous la faisons comme nous le devons, puisqu'en nous adressant à Dieu nous le

prions avec les paroles mêmes de son divin Fils. Et si Jésus-Christ nous a assuré que tout ce que nous demanderions à son divin Père nous serait accordé, pourvu que nous le demandions en son nom : *Si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis* ¹; combien ne l'obtiendrons-nous pas plus facilement, dit saint Cyprien, si nous nous servons pour le demander des paroles mêmes qu'il nous a mises dans la bouche ?

Mais en quoi consiste proprement l'efficacité de cette prière ? D'après les saints Pères, elle consiste en ce qu'elle a la vertu d'effacer les fautes vénielles que commettent journellement les justes eux-mêmes, et dont ils obtiennent le pardon surtout par la protestation qu'ils y font de pardonner à ceux qui les ont offensés. Cette prière, disent-ils, est un remède quotidien qui nous purifie de nos fautes quotidiennes.

Les saints Pères ajoutent qu'elle est de plus médicinale et sanctifiante. En effet, récitée avec de vifs sentiments de foi et de confiance, elle nous procure une augmentation de grâce, si nous sommes justes ; et si nous sommes pécheurs et que nous la récitons avec des sentiments de repentir, elle amollit nos cœurs et les dispose à une véritable conversion.

Par tout ce que je viens de vous dire, vous devez comprendre quelle grande estime nous devons faire de cette prière, avec quel soin nous devons la bien apprendre, avec quelle attention nous devons la réciter, et combien nous devons la répéter souvent. Toutes les autres prières sont bonnes, très-bonnes même ; mais celle-ci est proprement la prière du chrétien. Et s'il se trouve des ignorants qui, ne sachant pas lire, ne connaissent que cette prière, qu'ils ne se tourmentent pas pour cela ; qu'ils se

¹ Joan. XVI, 33.

contentent de faire celle qui nous a été enseignée, par Jésus-Christ, qu'ils la récitent comme ils le doivent, qu'ils la répètent avec sentiment, affection et dévotion, et cela suffit. Quelle prière peut-il y avoir qui soit plus agréable à Dieu que celle-ci ?

Et qu'importe que vous répétiez toujours la même, puisque vous pouvez toujours la répéter avec fruit, toutes les fois que vous la répétez avec dévotion ! Jésus-Christ nous a donné lui-même l'exemple dans le jardin de Gethsémani, où il a répété jusqu'à trois fois la même prière : *Oravit tertio eundem sermonem dicens* ¹. C'est ce que firent aussi beaucoup de saints, qui passaient les jours et les nuits à répéter, avec de vifs sentiments de tendresse, celui-ci une courte oraison jaculatoire, celui-là une autre ; et plus ils la répétaient, plus ils se sentaient portés à la redire, et toujours ils en étaient plus saintement touchés et attendris.

L'essentiel, c'est de la bien réciter, et non pas matériellement seulement et par routine. L'intention de Jésus-Christ, en nous l'enseignant, a été d'en faire pour tous les chrétiens une source de grâces et de bénédictions ; mais elle reste malheureusement infructueuse pour le plus grand nombre des chrétiens, par le mauvais usage qu'ils en font. Comme cette prière est une des premières choses que nous ayons apprises dans notre enfance, que nous la récitons matin et soir et que nous la répétons très-souvent, nous finissons par la réciter machinalement, sans presque penser à ce que nous disons, sans ferveur, sans désirer ce que nous demandons, et souvent avec des dispositions tout à fait contraires. Aussi, dans la bouche de beaucoup de chrétiens, au lieu d'être une prière, c'est plutôt une dérision, un jeu. Voulez-vous le voir ?

¹ Marc. XIV, 39.

Nous disons : *Sanctificetur nomen tuum*, « Seigneur, que votre nom soit sanctifié. » Or, c'est à nous qu'il revient de le sanctifier; mais y pensons-nous? désirons-nous véritablement du fond du cœur que le Seigneur soit connu, béni, adoré par toute la terre? Quel zèle avons-nous pour les intérêts de sa gloire? Quel soin apportons-nous à la lui procurer en nous-mêmes et dans les autres? C'est beaucoup déjà si nous ne déshonorons pas par nos péchés ce saint nom, et si notre mauvaise conduite, si nos mauvais exemples, nos scandales, ne fournissent pas aux autres l'occasion de le déshonorer aussi.

Adveniat regnum tuum, « que votre règne arrive, » c'est-à-dire le règne de votre grâce dans nos âmes en cette vie, et le règne de votre gloire dans l'autre. Mais comment cela pourra-t-il être, si au lieu de faire régner Jésus-Christ dans notre cœur, nous y faisons régner le démon, en cédant à ses suggestions, en pratiquant ses œuvres; le démon de l'impudicité, de la colère, de l'avarice, de la gourmandise? Oui, comment cela pourra-t-il être, si nous ne pensons pas même à ce règne, à cette béatitude à laquelle Dieu nous appelle, et si, comme de vils animaux, nous tenons toujours nos regards attachés à cette terre où nous voudrions toujours rester si cela dépendait de nous?

Fiat voluntas tua, « que votre volonté soit faite. » Mais en réalité, la faisons-nous, ou au moins désirons-nous la faire? Ne voyons-nous pas que nous voulons mille choses que Dieu ne veut pas, et que nous ne voulons presque rien de ce qu'il veut? que nous sommes sans soumission, sans patience et sans résignation au milieu des peines et des épreuves que la volonté de Dieu nous ménage et nous envoie ici-bas?

Nous lui demandons le pain de chaque jour : *Panem nostrum quotidianum da nobis hodie*. Mais bien loin de

nous contenter du nécessaire et du convenable, nous devenons toujours plus insatiables dans nos désirs ; et peut-être même que non contents de notre pain, nous nous emparons injustement de mille manières de celui des autres.

Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris, « pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. » Mais est-il vrai que nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés, que nous leur pardonnions sincèrement et de bon cœur ? Si Dieu nous prenait au mot et nous pardonnait comme nous pardonnons aux autres, serions-nous satisfaits et contents ?

Seigneur, « ne nous laissez pas succomber à la tentation » : *Et ne nos inducas in tentationem*. Mais quelles précautions employons-nous de notre côté pour prévenir les tentations ? Quelle promptitude mettons-nous à les combattre quand nous en sommes assaillis ? Ne les recherchons-nous pas imprudemment nous-mêmes, ne nous y jetons-nous pas aveuglément, ou tout au moins ne nous y entretenons-nous pas avec pleine réflexion et une volonté arrêtée ?

« Délivrez-nous du mal » : *Libera nos a malo*. Mais le seul mal qu'on devait craindre, le péché, on ne le craint que peu ou pas du tout. *Délivrez-nous du mal*, et malgré cela on vit tranquillement des semaines et des mois, la conscience chargée des fautes les plus graves. Oh ! quelle contradiction entre notre langage et nos prières, entre nos sentiments et nos œuvres ! Je vous la ferai beaucoup mieux remarquer en vous expliquant chaque demande. Mais en attendant, je vous le demande : où est notre bonne foi ? où notre sincérité ? Une prière ainsi faite n'est-ce pas un acte ridicule et mensonger, une hypocrisie, pour ne pas dire une insulte, un outrage fait à Dieu ?

Mais d'où cela provient-il, chrétiens? Cela provient de ce qu'on ne comprend pas ce que l'on dit, ou au moins de ce qu'on n'y réfléchit pas. Car si nous le comprenions ou si nous y réfléchissions, nous aurions honte de nous-mêmes et de nos mauvaises dispositions, et par conséquent nous concevrions au moins un vif désir de changer, et ce bon désir suffirait pour rendre notre prière agréable à Dieu et fructueuse pour nous. Nous devons donc conclure de là que comme il est impossible de bien vivre sans bien prier, puisque la prière est le canal de toutes les grâces, ainsi il est impossible de bien prier si l'on ne vit pas bien, ou si au moins l'on ne désire pas vivre chrétiennement. Nous sommes pécheurs parce que nous prions mal; et, d'un autre côté, nous prions mal parce que nous menons une vie coupable.

Je ne prétends pas dire que les pécheurs doivent s'abstenir de réciter l'Oraison dominicale. Non, ce n'est pas là ma conclusion. Quelle que soit la disposition de notre cœur, quel que soit l'état de notre âme, nous ne devons jamais négliger de faire cette prière qui nous a été si expressément recommandée par Jésus-Christ. Mais réfléchissons attentivement aux paroles que nous adressons à Dieu; et, remarquant en nous tout l'opposé de ce que dit notre bouche, couvrons-nous d'une salutaire confusion jointe à un vif désir de nous amender, et prions Jésus-Christ, qui est l'auteur de cette prière et qui l'a placée dans notre bouche, d'en être aussi le sanctificateur, en nous animant de son divin esprit, de telle sorte que notre cœur désire véritablement ce que notre bouche demande, et que nos affections, nos désirs et nos actions correspondent parfaitement à notre prière. Si vous priez ainsi, croyez que votre prière sera précieuse devant Dieu, et qu'elle procurera à votre âme ces fruits de salut et de grâce pour lesquels Jésus-Christ a voulu nous l'apprendre.

Je ne dois pas omettre de vous faire remarquer ici, avant de finir, un autre avantage de cette prière, qui vous portera à la faire comme il faut : c'est que chacune de ces demandes peut nous servir de pieuse aspiration dans les diverses circonstances de la vie. Je me rappelle vous avoir dit déjà que nous pouvons accomplir le précepte de la prière perpétuelle, par la pratique fréquente des oraisons jaculatoires ; or, voici précisément autant d'oraisons jaculatoires qu'il y a de demandes dans le *Pater*, oraisons adaptées aux différentes situations dans lesquelles nous pouvons nous trouver.

Voulez-vous exciter votre confiance en Dieu ? invoquez-le sous ce nom de Père, *Pater noster, qui es in cœlis* ?

Voulez-vous bénir, louer et remercier le Seigneur ? dites : *Sanctificetur nomen tuum*.

Êtes-vous sous le poids des calamités et des épreuves de cette vie ? dites : *Adveniat regnum tuum* : Seigneur, placez-moi dans votre royaume.

Vous survient-il des tribulations, des malheurs qui vous affligent et vous accablent ? dites : *Fiat voluntas tua sicut in cœlo et in terra*.

Êtes-vous réduits à la pauvreté et vous manque-t-il le nécessaire ? dites : *Panem nostrum quotidianum da nobis hodie*.

Êtes-vous molestés, persécutés ou offensés par les hommes, dites : *Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris*, pardonnez-moi comme je pardonne.

Êtes-vous en butte à la tentation ? dites : Seigneur, ne permettez pas que je succombe à la tentation : *Et ne nos inducas in tentationem*.

Si enfin vous craignez et appréhendez quelque malheur, dites : Seigneur, délivrez-moi de tout ce que

vous savez être un mal pour moi : *Sed libera nos a malo.*

Vous dites cette prière tous les jours, mais plus avec la bouche qu'avec le cœur; vous la dites sans attention, sans songer à ce que vous demandez, et par conséquent avec peu ou point de fruit. Si vous en répétiez quelque partie le long du jour, il vous deviendrait facile de la réciter tout entière avec attention et de cœur.

Ces quelques réflexions préliminaires doivent suffire pour vous faire connaître l'excellence de cette prière, et en même temps la manière de la bien réciter. Mais nos prochaines instructions vous éclaireront mieux encore sur ces deux choses.

TRAITS HISTORIQUES

I.— Saint Hugues, à son lit de mort, récita trois cents fois le *Confiteor* et le *Pater*. Et comme on lui demandait quelles étaient les paroles qu'il fallait lui répéter à ses derniers moments, il répondit : « Le *Pater*, le *Pater* ! »

II.— Saint Jacques Alemannus, de l'ordre de Saint-François, adressait à Dieu et à ses saints de nombreuses et fréquentes prières. Cependant il avouait que nulle prière ne lui était plus agréable que le *Pater*, et il déclarait que chaque fois qu'il le récitait, il lui semblait avoir du miel à la bouche.

III.— Saint Robert, enfant de cinq ans, récitait, lorsqu'il était couché, le *Pater* jusqu'à ce qu'il s'endormît. Il avait une si haute estime pour cette prière qu'il en parlait même en dormant.

IV.— M. de Flammenville, évêque de Perpignan, rencontra un jour une bonne jardinière qu'il interrogea sur la manière dont elle servait et priait le Seigneur. La bonne femme lui répondit que ce qu'elle faisait avec plus de joie pour son cœur et plus de profit pour son âme, c'était de réciter le *Notre Père*. Puis elle ajouta que quand elle voulait obtenir une grâce, elle récitait cette prière, et que cela lui avait toujours parfaitement réussi.

XI. INSTRUCTION

PRÉLUDE DE L'ORAISON DOMINICALE

L'Oraison dominicale, dont je vous ai donné une idée générale dans notre dernière instruction, est composée de sept demandes précédées d'un petit préambule qui sert de préparation à ces demandes, pour nous rendre Dieu propice et bienveillant, et surtout pour nous disposer à bien prier. Ce préambule est ainsi conçu : *Notre Père, qui êtes aux cieux*. Chacun voit que ces paroles n'expriment aucune demande ; elles sont un exorde, une invocation, mais une invocation admirable et affectueuse, qui nous prouve toujours davantage, par ce beau début, l'excellence de cette prière.

Quel prodige en effet, disent les saints Pères, qu'il nous soit permis, à nous viles créatures, lorsque nous nous adressons à Dieu, de l'appeler *Notre Père* ! Et non-seulement il nous est permis de l'appeler ainsi, mais cela nous est même commandé. Qui de nous aurait eu l'audace de donner à Dieu ce nom de *Père*, si Jésus-Christ lui-même ne nous eût enseigné à parler ainsi ?

Aussi l'Église, au sacrifice de la sainte Messe, fait-elle précéder cette prière de ces paroles d'excuse : *Præceptis salutaribus moniti, et divina institutione formati, audemus dicere : Pater noster*, etc. Ce qui signifie que nous l'employons ce nom que parce que Jésus-Christ lui-même nous l'a commandé : *Vos autem sic orabitis*.

Examinons donc ce que signifient ces paroles, très-courtes il est vrai, mais pleines d'un sens élevé. Voyons pourquoi Jésus-Christ, en nous faisant adresser à Dieu cette prière, nous met dans la bouche le titre de *Père* plutôt que tout autre ; en quel sens il est appelé *notre Père*, pourquoi l'on dit *notre Père* et non pas *mon Père*, et pourquoi enfin l'on ajoute *qui êtes aux cieux*.

Quant à la première question, il ne manquait certainement pas, dit le Catéchisme romain, d'autres titres pour invoquer Dieu dans cette prière, comme celui de Roi des rois, de Seigneur des seigneurs, de Dieu de majesté, de Souverain Maître, de Juge suprême, et autres semblables, qui sont tous des titres très-véritables et convenant parfaitement à Dieu. Mais non : Jésus-Christ a voulu choisir le titre le plus tendre, le plus affectueux, tel qu'est précisément le titre de Père, nom de douceur et d'amour, dont il s'est lui-même servi en tant d'autres circonstances en nous parlant de Dieu : *Votre Père vous voit, votre Père vous écoute, votre Père connaît vos besoins*, et autres expressions semblables qui se rencontrent dans l'Évangile. Et pour quel motif Jésus-Christ ne cessait-il de nous imprimer cette idée de Père, et de nous faire connaître et invoquer Dieu sous ce nom ? C'était surtout pour exciter en nous ce sentiment si nécessaire à la prière, je veux dire la confiance, le vif espoir d'obtenir tout ce qu'en cette occasion nous sommes pour lui demander. En effet, quel est le fils qui n'espère pas être exaucé de son père ? et quel est le père qui ne désire pas faire plaisir à son fils en ce qui est juste et raisonnable ? Or, à combien plus forte raison n'en sera-t-il pas de même de notre Père céleste, qui est sans comparaison meilleur et plus tendre que tous les pères de ce monde, et auprès de qui tous les autres ne méritent pas même ce beau nom de père, ainsi que Jésus-Christ lui-même

nous la déclare : *Patrem nolite vocare vobis super terram !*

C'est donc pour animer notre cœur à une infaillible certitude d'obtenir ce que nous demandons, que Jésus-Christ nous met sur les lèvres ce nom de *Père*, voulant nous montrer par là l'amoureux penchant et l'ardent désir qu'il a de nous faire du bien, ainsi que la tendresse de son cœur et le plaisir qu'il éprouve à nous aider et à nous secourir, comme il convient à un bon père.

Mais Dieu est-il vraiment notre Père ? Oui ; il est notre Père premièrement par la création et la conservation, puisque c'est lui qui nous a donné l'être et qui nous le conserve. Dans ce sens, tous les hommes peuvent appeler Dieu leur Père, en tant que tous sont ses créatures, tirées par lui du néant et faites à son image et à sa ressemblance, et en tant que c'est encore lui qui chaque jour les protège, et pourvoit à leurs besoins et à leur nourriture avec une tendresse vraiment paternelle.

Mais relativement à nous, fidèles, à nous, chrétiens, Dieu est notre Père d'une manière particulière et dans un sens tout spécial. Car, outre le droit commun que nous avons avec tous les hommes de l'appeler notre Père, parce qu'il nous a créés et qu'il nous conserve, nous avons de plus un titre qui n'appartient pas aux infidèles, mais à nous seuls ; titre très-grand, très-glorieux et très-sublime, je veux dire le titre de l'adoption divine que nous avons acquis par le saint Baptême, où Dieu nous a seulement délivrés de la servitude du démon, mais où il nous a de plus véritablement adoptés pour ses enfants. Et dans ce sens, il est mille fois notre Père, puisque toutes les fois que nous perdons par le péché cette vie surnaturelle que nous avons reçue dans le Baptême, il est prêt à nous

la rendre, et il nous la rend en effet par le sacrement de pénitence.

Cette divine adoption est le grand privilège qui nous distingue de tous les autres hommes, et qui nous donne le droit d'appeler particulièrement Dieu notre Père; privilège qui, profondément médité par saint Jean l'évangéliste, le faisait s'écrier saisi d'admiration : Voyez l'immense et incompréhensible bonté de Dieu, qu'une misérable créature, qu'un homme abject s'appelle le fils de Dieu; et non-seulement qu'il s'y appelle, mais qu'il le soit en réalité : *Ut filii Dei nominemur et simus*¹.

Il en est ainsi, chrétiens; si nous sommes en état de grâce, nous sommes dans un sens très-rigoureux les enfants de Dieu; non par nature sans doute, puisque le divin Père ne peut avoir d'autre fils naturel que le Verbe divin, mais bien par adoption : *Accepistis spiritum adoptionis, in quo clamamus : Abba Pater*². Et de même que les enfants que l'on adopte deviennent, en vertu de cette adoption, frères des enfants légitimes, ainsi nous, en vertu de cette divine adoption, nous sommes frères de Jésus-Christ. De même encore que comme les enfants adoptifs acquièrent un droit réel à l'héritage paternel, ainsi nous, en vertu de l'adoption divine, nous avons acquis un vrai droit d'entrer un jour avec Jésus-Christ en possession du royaume de Dieu : *Hæredes Dei, cohæretes autem Christi*³.

Or, voilà avec quelle affection nous devons exprimer cette parole, quand nous disons à Dieu : *Notre Père*. Nous devons être animés d'une double affection, d'une affection d'enfants dans l'ordre de la nature, et d'une affection également d'enfants dans l'ordre de la grâce.

Mais vous me direz : Ceux qui sont en état de péché

¹ Joan. III, 1. — ² Rom. VIII, 15. — ³ Ibid. VIII, 17.

mortel, et par conséquent en disgrâce avec Dieu, ne peuvent donc donner à Dieu le nom de Père, au moins en ce second sens ?

Il ne faut certainement pas compter ceux-là parmi les enfants de Dieu, puisqu'ils ont perdu ce titre par le péché ; et s'ils persistent obstinément à appeler Dieu leur Père, ils doivent craindre que le Seigneur ne leur jette à la face ce reproche qu'il fit aux juifs : Vous avez pour père le démon, puisque vous apprenez le mal de lui, et que vous vous étudiez à vous conformer à ses désirs iniques et à lui ressembler en toute chose : *Vos ex patre diabolo estis et desideria patris vestri vultis perficere* ¹. Toutefois, si nous parlons de ces pécheurs qui désirent sincèrement se convertir, Dieu leur permet d'employer ce nom, pourvu qu'ils le fassent avec les sentiments d'humilité et de componction dont était pénétré l'enfant prodigue, lorsqu'il revint à son père après ses égarements : Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre vous, je ne suis plus digne désormais d'être appelé votre enfant : *Pater, peccavi in cœlum et coram te* ².

Et remarquez ici en effet que Jésus-Christ, en nous mettant dans la bouche ce nom de Père, a voulu non-seulement exciter notre confiance, mais de plus en appeler à nous-mêmes et à notre propre conscience. Je m'explique.

Et d'abord il a voulu, dit saint Cyprien, nous rappeler l'obligation où nous sommes de nous conduire envers Dieu comme ses vrais enfants ; de telle sorte que si nous nous réjouissons d'avoir Dieu pour Père, il puisse se réjouir lui-même de nous avoir pour enfants. Or, quels sont les devoirs d'un enfant envers son père ? Il y en a trois principaux : l'amour, le respect, l'obéissance. Donc,

¹ Joan. VIII, 44. — ² Luc. XV, 21.

en notre qualité d'enfants de Dieu, nous devons l'aimer, et ce devoir se pratique surtout par le cœur; nous devons l'honorer, et c'est le devoir de la langue qui le pratique par des paroles d'estime et de respect; nous devons enfin lui obéir, et c'est le devoir de la volonté principalement, qui s'accomplit par des œuvres, par une exacte et soigneuse observation de ses commandements. Si nous n'accomplissons pas cette triple classe de devoirs, il a parfaitement droit de nous adresser cet amer reproche : *Si Pater ego sum, ubi est honor meus* ¹? Si je suis votre Père, où est votre respectueuse soumission d'enfants? Mais ce n'est pas tout.

Jésus-Christ a voulu de plus nous rappeler la sublime dignité de notre état, et par conséquent nous porter à ne pas le déshonorer par notre conduite. Car de même que le fils d'un grand monarque, héritier de la couronne, ne doit pas s'abaisser à des choses viles et indignes de sa naissance, mais doit avoir des sentiments, des goûts et des mœurs conformes à son rang élevé et à sa condition, ainsi nous, en nous rappelant que nous sommes les enfants de Dieu, destinés à régner éternellement avec lui, nous devons soutenir la grandeur de notre titre par la sainteté de notre vie et de notre conduite, et ne pas nous avilir par des actions basses et indignes de notre état, comme font tant de chrétiens qui ne sont uniquement occupés qu'aux choses de ce monde, qui se rendent les misérables esclaves des plus honteuses passions, de l'avarice, du plaisir, de l'ambition, de l'impureté, de la gourmandise. Reconnaissez, chrétiens, dit le pape saint Léon, votre dignité, et n'allez pas la déshonorer par une conduite tout à fait méprisable : *Agnosce, christiane, dignitatem tuam, et divinæ consors naturæ noli in veterem degenerare*

¹ Malach. I, 6.

conversatione redire. Si l'on considère la plupart des chrétiens, quelle différence existe-t-il entre leur conduite et celle des gentils et des idolâtres, qui ne croient et n'espèrent rien au-delà de cette vie? Oh! quel horrible désordre!

Pourquoi Jésus-Christ, en nous commandant de donner Dieu le nom de Père, nous apprend-il à dire : *Notre Père*, et non *Mon Père*? Pourquoi ne pouvons-nous pas dire : *Mon Père*, au lieu de *Notre Père*? Je réponds : dans nos autres prières, nous pouvons dire *Mon Père*, comme nous disons *mon Dieu*, *mon créateur*, etc.; mais en récitant l'Oraison dominicale, il ne faut faire aucun changement aux paroles dictées par Jésus-Christ lui-même; ainsi l'on ne doit pas dire : *Mon Père*, donnez-moi aujourd'hui mon pain de chaque jour, — pardonnez-moi mes offenses, mais : *Notre Père*, donnez-nous aujourd'hui notre pain, — pardonnez-nous nos offenses. Et la raison, c'est que par là Jésus-Christ a voulu nous enseigner la charité et l'amour fraternel.

En nous apprenant à dire *notre Père*, Jésus-Christ nous fait connaître que Dieu est le Père universel et commun de tous les hommes; et que tous tant que nous sommes, riches et pauvres, grands et petits, sages et ignorants, nous n'avons qu'un seul et même Père; que par conséquent nous devons tous nous considérer comme frères, et nous comporter comme tels les uns envers les autres, nous aimant mutuellement, nous intéressant les uns aux autres, nous supportant dans nos défauts, nous secourant dans nos besoins, ne méprisant jamais le prochain, quelle que soit la différence qui nous sépare de lui, parce que nous ne formons tous qu'une seule famille dont Dieu est le Père. Vous voyez donc qu'en récitant cette prière, tout sentiment de superbe, d'orgueil, d'envie, de jalousie, de rancune, devrait s'évanouir dans notre cœur

pour faire place à une tendre affection envers notre prochain.

Si Dieu, en effet, bien qu'il soit infiniment au-dessus de nous, ne dédaigne pas de nous considérer tous et de nous traiter comme ses enfants, pourquoi refuserions-nous de nous considérer et de nous traiter comme des frères? Si tous jouissent de l'estime et de la bienveillance de Dieu, pourquoi tous ne pourraient-ils pas mériter la nôtre?

Parmi tous nos devoirs de charité, celui que Jésus-Christ a particulièrement voulu nous inculquer dans cette introduction, comme aussi dans tout le *Pater*, c'est de prier pour les autres et de les aider de nos prières. Disons donc *notre Père*, et non pas *mon Père*; *donnez-nous notre pain quotidien*, et non pas *donnez-moi*; car quand nous prions le Seigneur, nous ne devons pas le faire pour nous seulement, mais pour tous les chrétiens, en demandant aussi pour eux les mêmes grâces spirituelles et temporelles que nous demandons pour nous-mêmes. Voilà pourquoi saint Augustin appelle l'Oraison dominicale, *la prière fraternelle*.

Et n'allons pas croire que nous perdons quelque chose en priant pour les autres au lieu de ne prier que pour nous seuls. Cela est vrai quand nous prions les grands de ce monde, dont il faut d'autant moins espérer que le nombre des solliciteurs est plus grand, car leur générosité et leur puissance ont des bornes. Mais il n'en est pas ainsi de Dieu, à qui il ne coûte pas plus d'en écouter et d'en exaucer mille qu'un seul. Aussi, quand nous prions pour les autres, nous nous faisons une juste idée de Dieu, en reconnaissant qu'il pense à tous les hommes, qu'il les pourvoit et en prend soin. Par conséquent, une telle prière est beaucoup plus agréable à Dieu et beaucoup plus avantageuse pour nous-mêmes.

La raison, c'est qu'elle est animée de l'esprit de charité fraternelle. Si nous prions seulement pour nous, nous ne sommes poussés à le faire que par notre intérêt privé et par l'amour de nous-mêmes; mais quand nous prions pour les autres, c'est l'amour du prochain qui nous y porte. Et comme cette vertu plaît beaucoup au Seigneur, nous nous rendons ainsi plus capables et plus dignes d'être exaucés de lui en ce que nous lui demandons pour nous-mêmes. Mais nous y trouvons de plus un avantage réciproque; car si nous prions pour les autres, les autres prient aussi pour nous; et si les autres profitent de nos prières, nous profitons nous-mêmes aussi des prières des autres.

Reste enfin à voir pourquoi l'on ajoute ces mots : *Qui êtes aux cieux*. Dieu n'est-il pas présent partout? — Il est vrai que Dieu, par son immensité, est présent en tout lieu, sans être renfermé dans aucun lieu. Cependant on dit qu'il habite dans les cieux, pour trois raisons :

1° Parce que le ciel est la partie la plus noble et la plus magnifique de l'univers, et que le Seigneur y étale plus qu'ailleurs sa magnificence et sa majesté, en se manifestant aux anges et aux saints, et en les rendant participants de sa gloire. Ainsi peut-on affirmer avec vérité que c'est dans le ciel qu'il tient sa cour et qu'il déploie les richesses de son trône royal.

2° C'est afin de nous imprimer une haute et très-sublime idée de cette majesté suprême qui siège dans les cieux, et devant laquelle nous ne sommes tous que d'imperceptibles et misérables vers de terre. Par conséquent, si le nom de *Père* que nous lui donnons doit nous inspirer de la confiance et du courage, ces mots, *qui êtes aux cieux*, doivent nous remplir de respect et de vénération, en nous rappelant que nous parlons non à un

père terrestre, mais à un Père céleste, à un Père tout-puissant, environné de gloire, de majesté et de splendeur.

3° Enfin, c'est pour nous montrer le grand, le précieux et inestimable héritage qui nous attend là-haut; et par conséquent pour élever vers le ciel notre esprit, notre cœur et nos désirs, en les détachant des misérables objets de cette terre, où nous n'avons pas une demeure permanente, mais seulement passagère et transitoire : *Non habemus hic manentem civitatem, sed futuram inquirimus* ¹.

Oh ! la magnifique invocation donc que celle-ci, *Notre Père qui êtes aux cieux* ! On voit bien qu'elle a été dictée par Jésus-Christ. Avec quel sentiment devons-nous la prononcer ? Disons ce mot *Père*, mais avec un vif sentiment d'amour envers Dieu ; *notre* avec un vif sentiment de charité envers notre prochain ; *qui êtes aux cieux*, avec un vif sentiment d'impatience d'être un jour tous ensemble unis à lui, et éternellement heureux avec lui.

Si nous faisons cette invocation de cette manière et animés de ces sentiments, elle préparera parfaitement notre cœur et notre esprit à faire à Dieu les différentes demandes dont nous verrons bientôt l'explication.

TRAITS HISTORIQUES

I. — Sainte Domnina ne pouvait se lasser de méditer et d'admirer la bonté et la miséricorde infinies du Père céleste envers les hommes. Chaque fois qu'elle voyait écrit ou qu'elle entendait prononcer le nom de Dieu, un torrent de larmes s'échappait de ses yeux. Cette amie et cette servante privilégiée du Seigneur employait souvent l'Écriture sainte pour ses

¹ Hebr. XIII, 14.

méditations. Un jour qu'elle lisait dans son petit livre, son pieux confesseur remarqua que le nom de Dieu, qui revenait souvent, était presque chaque fois humecté de larmes, et à peu près entièrement effacé. En ayant demandé l'explication à la sainte, elle lui répondit avec l'accent d'une sainte animation : « Comment, révérend Père, pouvez-vous me faire cette question? Y a-t-il sur la terre et dans le ciel quelque chose de plus suave, de plus sublime, de plus aimable que l'excellent nom de notre bon Père? Pourrais-je jamais l'entendre prononcer, pourrais-je jamais le prononcer moi-même, ce nom sacré, sans me rappeler aussitôt la bonté et l'amour infinis de Dieu, cette bonté et cet amour par lesquels il m'a créée et rachetée, par lesquels il m'a comblée de si abondantes bénédictions, par lesquels il me donne journellement de nouvelles forces, me procure la nourriture et le vêtement, par lesquels enfin il me soutient et me dirige avec un soin tout paternel? Eh quoi! le nom du meilleur des pères ne mériterait pas que je l'arrosasse des larmes brûlantes de mon amour, de ma reconnaissance, de ma joie et de mon filial dévouement? »

II. — La généreuse hospitalité de l'Orient nous est connue par ce que la sainte Écriture nous raconte d'Abraham et de Loth, qui accueillirent un jour trois anges revêtus de la forme humaine. Un autre jour cependant, Abraham ayant méconnu la loi de la fraternité, Dieu l'en reprit d'une manière touchante. — Le patriarche avait reçu la visite d'un adorateur du feu. Il l'avait accueilli dans sa maison avec tous les égards possibles, l'avait gardé pendant la nuit et lui avait donné à plusieurs reprises des marques de sa charité fraternelle. Mais ayant appris le matin que son hôte, au lieu d'adorer le vrai Dieu, adorait le soleil, il en avait été irrité et avait chassé l'étranger de sa maison. Or, la nuit suivante, Dieu lui cria : « Abraham! Abraham! » Et celui-ci répondit : « Parlez, Seigneur, que me voulez-vous? — Où est cet étranger que vous avez reçu hier dans votre maison? — Je l'ai chassé de ma demeure, répondit Abraham; parce qu'il ne vous adore pas, Seigneur. — Quoiqu'il ne m'adore pas, je le supporte néanmoins et je lui donne la pluie et le soleil. »

XII. INSTRUCTION

— PREMIÈRE DEMANDE —

QUE VOTRE NOM SOIT SANCTIFIÉ

Sanctificetur nomen tuum. Un bon fils, un fils bien né, préfère les intérêts de son père aux siens propres; non-seulement il l'aime et l'honore par lui-même, mais il désire ardemment que les autres aussi l'aiment et l'honorent, et il fait tous ses efforts pour atteindre ce but. En conséquence, après nous avoir enseigné dans les premières paroles de l'Oraison Dominicale à nous adresser à Dieu en lui donnant le nom de *Père*, Jésus-Christ veut que nous nous montrions aussitôt des fils très-tendres, en désirant plus que toute autre chose le bien de Dieu. Et comme le bien de Dieu ne peut être autre chose que son intrinsèque glorification, c'est elle précisément que Jésus-Christ nous fait demander par ces paroles, *Sanctificetur nomen tuum.* Cette demande, qui est la première, est aussi la plus noble, la plus juste, la plus agréable que nous puissions adresser à Dieu, car elle regarde uniquement son honneur; et c'est en effet ce que nous devons avoir le plus à cœur, puisque la seule et unique fin pour laquelle nous avons été créés est de glorifier Dieu.

Pour bien comprendre ce que signifie cette **demande**, voyons ce qu'il faut entendre par le *nom de Dieu*; en quel sens nous pouvons le sanctifier; quelle est l'importance et l'étendue de cette demande; quelle coopération elle exige de nous, et enfin dans quel esprit il faut l'adresser à Dieu.

Et d'abord, qu'entend-on par le *nom de Dieu*? Selon le langage des divines Écritures, on entend Dieu lui-même, son être, sa grandeur, sa puissance, sa bonté, l'ensemble de ses infinies perfections. Les livres saints emploient encore ordinairement cette expression, le *nom de Dieu*, pour désigner les divers attributs de Dieu et le culte relatif que nous leur devons. Quand donc la divine Écriture nous dit que le nom de Dieu est terrible, qu'il faut invoquer son saint nom, qu'il faut l'adorer et mettre en lui toute notre confiance, que ce nom est notre gloire, notre espérance, tout notre bien; toutes ces expressions et d'autres semblables n'ont pas d'autre signification sinon qu'il ne faut craindre que Dieu seul, que seul il mérite d'être invoqué, adoré, et que seul il peut satisfaire nos désirs et nous procurer le vrai bonheur.

Et si vous voulez connaître la raison d'un pareil langage, c'est pour nous faire comprendre que tout ce qu'il y a de bien et de perfections est le nom de Dieu; qu'il est proprement le juste, le saint, le puissant, le grand; bien plus, qu'il est la justice essentielle elle-même, la sainteté, la puissance, la grandeur. Quand donc nous disons : *Que votre nom soit sanctifié*, c'est comme si nous disions : *Seigneur, soyez sanctifié!*

Mais ici se présente aussitôt une difficulté. Comment, me dira quelqu'un, peut-on faire à Dieu cette demande? Si Dieu est parfaitement saint en lui-même, s'il est la sainteté essentielle, qu'a-t-il besoin d'être sanctifié par nous?

Je réponds en disant que le mot *sanctifier* peut se prendre en deux sens. Dans le premier, il signifie rendre quelqu'un saint, comme Dieu fait à notre égard en nous communiquant sa grâce sanctifiante ; or, en ce sens, il est très-véritable que Dieu ne peut être sanctifié, puisqu'il est lui-même la source de toute sainteté, qui de lui seul se répand dans les cœurs. Dans un autre sens, le mot *sanctifier* signifie reconnaître quelqu'un pour saint et le traiter comme tel ; c'est ainsi que nous disons *sanctifier les fêtes*, c'est-à-dire respecter et traiter ces jours comme étant saints. Or, c'est en ce second sens que nous demandons à Dieu qu'il soit sanctifié. Il est très-saint à la vérité ; mais il y a peu et même très-peu d'hommes qui lui rendent l'honneur et le culte qui lui sont dûs. En effet, combien d'infidèles n'y a-t-il pas au monde qui n'ont aucune connaissance de lui, et desquels il ne reçoit, par conséquent, aucun honneur ? Combien d'hérétiques qui lui rendent un culte faux, vicieux et outrageant ? Que de mauvais chrétiens qui veulent vivre selon leur caprice et qui ne se soucient ni de lui, ni de ses commandements, ni de ses lois ? Nous demandons donc qu'il soit connu de tous, respecté, servi, adoré de tous, que sa gloire se dilate et s'étende toujours davantage, et que, comme les anges et les saints du ciel ne font que bénir et louer le Seigneur, ainsi sur la terre tous les peuples et toutes les nations s'unissent dans la connaissance, dans l'amour et dans le culte du vrai Dieu.

Par conséquent, l'objet précis de cette demande est proprement la gloire de Dieu ; non la gloire essentielle et intérieure qu'il possède en lui-même, et qui le rend parfaitement heureux et content indépendamment de nous ; mais la gloire accidentelle et extérieure qu'il peut et doit recevoir de ses créatures.

Remarque en passant combien cette demande est

juste. En demandant à Dieu que son nom soit sanctifié, nous demandons pour nous-mêmes la fuite du péché, l'accomplissement de ses divins préceptes, la pratique fidèle de l'Évangile, la foi, l'espérance, la charité, tout le culte de la religion; sans tout cela en effet, le Seigneur ne reçoit pas de nous la gloire qui lui est due. Nous demandons en outre que les infidèles se convertissent à la connaissance du vrai Dieu, que les hérétiques adjurent leurs erreurs, que les schismatiques reviennent à l'unité de l'Église, que les pécheurs se repentent de leurs fautes, que les justes persévèrent dans la grâce du Seigneur. En un mot, cette demande embrasse toutes les manières d'honorer Dieu et toutes les personnes qui le peuvent honorer.

Concluez de là combien une telle demande est nécessaire et importante, et avec quelle ardeur nous devons désirer que le nom de Dieu soit sanctifié. S'il l'était véritablement, tous les péchés disparaîtraient de la terre et toutes les vertus y fleuriraient. Et d'où provient ce grand déluge de fautes qui inonde la terre? Cela vient uniquement de ce que Dieu n'est pas connu, et de ce que n'étant pas connu, il n'est pas respecté et obéi comme il devrait l'être. De là la duplicité, les fraudes, les rapines, les fornications, les adultères; de là les blasphèmes, les parjures; de là un libertinage effréné et des désordres sans fin : *Non est scientia Dei in terra, ideo maledictum et mendacium et homicidium et furtum et adulterium inundaverunt* ¹. Nous devons donc demander avec affection et ardeur que le nom de Dieu soit sanctifié, puisqu'à la gloire de Dieu sont attachés notre avantage temporel et notre félicité éternelle.

Mais vous me direz : Pourquoi prier Dieu qu'il soit

glorifié des hommes? Ne devrait-on pas plutôt prier les hommes de glorifier Dieu?

Non, puisque l'homme, avec ses seules forces naturelles, ne peut rendre à Dieu l'honneur qui lui est dû; et c'est pourquoi nous le prions de nous donner la force de pouvoir le glorifier dignement. Voilà le motif pour lequel on recourt toujours à Dieu. Et tant dans cette demande que dans celles qui la suivent, nous confessons que nous sommes incapables de faire aucun bien sans la grâce et sans le secours de Dieu. Mais le secours de Dieu suppose toujours notre coopération; voilà pourquoi nous ne disons pas à Dieu, *Sanctifiez votre nom*, mais *qu'il soit sanctifié*; parce que si Dieu veut être glorifié, il ne veut pas l'être par lui seul, mais il veut que nous y travaillions de concert avec lui.

Voyons donc quelle coopération est exigée de nous pour bien faire cette demande.

On sanctifie le nom de Dieu de plusieurs manières : *Par les pensées*, en concevant de lui une grande idée et une haute estime, en excitant et en entretenant par conséquent dans son cœur des sentiments de respect, d'adoration, d'amour, et en désirant de plus que tous les hommes le servent. Ce désir produit toujours en nous une vive douleur de le voir outragé, et au contraire une grande consolation de le voir glorifié.

Par les paroles, en le louant, en le bénissant, en le remerciant, en parlant enfin de manière à faire clairement connaître les sentiments de religion dont nous sommes animés pour lui.

Par les œuvres enfin, en évitant autant que nous le pouvons toute sorte de faute, en observant fidèlement le loi, et en nous appliquant à lui plaire dans toutes nos actions.

Mais outre cela, pour sanctifier le nom de Dieu, il ne

suffit pas de le glorifier en nous-mêmes ; il faut de plus le faire glorifier par les autres. Ce n'est pas véritablement et réellement glorifier le Seigneur, que de le glorifier seulement en soi-même et de le laisser déshonorer par les autres ; et comme ce n'est pas le fait d'un bon serviteur de ne pas s'efforcer de concilier à son maître le respect qui lui est dû, ainsi celui-là n'est pas un bon serviteur de Dieu, qui n'est pas zélé pour le faire glorifier par les autres. Quand il s'agit de Dieu et de son honneur, quiconque demeure indifférent se déclare par là-même son ennemi.

Or, comment devons-nous procurer la gloire du Seigneur ? En faisant tout notre possible pour empêcher qu'il ne soit offensé, pour retirer les hommes du mal et les porter au bien. Ne croyez pas que ceci regardé les prêtres seulement et les ministres de Dieu. Non, c'est un devoir qui oblige tout le monde, parce que tous peuvent l'accomplir en quelque manière ; c'est pourquoi Jésus-Christ a mis dans la bouche de tous indistinctement cette demande : *sanctificetur nomen tuum*.

Nous pouvons donc glorifier Dieu par nos paroles en instruisant, en conseillant, en corrigeant, en fortifiant notre prochain. Un conseil donné à propos, un avis bienveillant, une correction opportune, une parole, un souvenir rappelé, que de bons effets ne produisent-ils pas et ne peuvent-ils pas produire pour remettre une personne sur la bonne voie ! Et combien ne se présente-t-il pas de ces occasions dans la journée !

Sans rien dire même, nous pouvons arriver à ce but par le bon exemple, en nous appliquant à édifier le prochain, en faisant des œuvres telles qu'elles répandent une lumière de sainteté et qu'elles portent le prochain à glorifier Dieu en les imitant, selon le commandement de Jésus-Christ : *Sic luceat lux vestra coram hominibus, ut*

*videant opera vestra bona, et glorificent. Patrem vestrum, qui in caelis est*¹. Et qui ne connaît la force du bon exemple pour inspirer l'horreur du vice? Or le bon exemple est à la portée de tout le monde; tous ont la facilité, les talents, la capacité et l'occasion de le pratiquer; et si nos paroles, nos conversations, nos œuvres sont vertueuses, décentes, chrétiennes, il n'est pas possible qu'il n'en résulte pas un grand avantage pour le prochain, et pour Dieu une grande gloire.

Enfin, lors même que nos paroles et nos exemples ne serviraient à rien, il nous reste un autre moyen très-efficace, la prière. Oui, prions sans cesse pour le salut et la conversion des pécheurs. Au lieu d'aller à celui-ci et à celui-là, qui n'y peuvent rien, faire des plaintes et des déclamations inutiles sur les désordres dont on est témoin, parlons-en plutôt à Dieu dans la prière. Exposons-lui les maux qui affligent l'Église, la dépravation des mœurs, la multiplicité des scandales et le continuel dépérissement de la foi, et prions-le d'éclairer tant de personnes égarées, de ranimer la piété et la foi, de susciter de bons ministres, de les multiplier et de bénir leurs travaux. Oh! les moyens de procurer la gloire de Dieu ne manquent pas; c'est le zèle qui manque, c'est le dévouement pour les intérêts du Seigneur. Si nous ne pouvons faire qu'il soit honoré dans tout le monde, faisons en sorte qu'au moins il le soit dans l'intérieur de notre maison par nos enfants, par nos serviteurs, par nos domestiques et par nos inférieurs.

Voilà donc dans quel esprit nous devons faire à Dieu cette demande; voilà le devoir qu'elle nous fait et l'obligation qu'elle nous impose. Nous devons la faire avec un vif désir de consacrer notre vie à la gloire du Sei-

¹ Matth. V, 16.

gneur, de le glorifier en nous et de le faire glorifier par les autres. Or, dites-le moi sincèrement, ne trouvez-vous pas qu'une pareille demande jure sur les lèvres de ces chrétiens qui n'ont pas la plus petite étincelle de zèle pour défendre l'honneur de Dieu outragé et déchiré; qui abusent chaque jour sacrilègement du très-saint nom de Dieu, et s'en servent pour l'insulter et l'outrager en le blasphémant et en le maudissant; qui le déshonorent par une vie détestable, qui l'insultent jusque dans les églises, et qui enfin, au lieu de s'occuper à étendre sa gloire, ne font que semer par tout le monde la zizanie et le scandale? Quelle contradiction plus manifeste! De quel front osent-ils dire au Seigneur : *Sanctificetur nomen tuum?* Reconnaître et confesser par cette prière que Dieu est digne des adorations et des hommages de tout le monde, protester que l'on veut et que l'on désire l'honneur de Dieu, et ne pas penser à lui, et provoquer les autres au péché, et vivre de manière que le nom de Dieu soit formellement déshonoré par nous et par les nôtres! *Nomen Dei propter vos blasphematur inter gentes.*

Si donc nous ne voulons pas nous moquer indignement de Dieu, quand nous lui faisons cette demande, il faut nous animer du saint désir qu'elle exprime, et conformément à ce même désir, faire tous nos efforts pour connaître, aimer et servir Dieu, et pour le faire connaître, aimer et servir des autres. Il faut surtout concevoir une profonde horreur pour les péchés qui sont particulièrement opposés à la sanctification du nom de Dieu, comme les blasphèmes, les parjures, les scandales, et enfin parler et agir de manière à montrer à tous que nous adorons le vrai Dieu.

Apprenons enfin de cette demande que la gloire de Dieu doit être le premier et le principal objet de nos dé-

sirs. De même que cette gloire a été la fin dernière pour laquelle Dieu nous a placés en ce monde, et même la fin dernière de toutes ses œuvres, *Universa propter semetipsum operatus est Dominus*¹, ainsi il a voulu qu'elle fût aussi la fin dernière de toutes nos entreprises. Le Seigneur veut que l'utile et l'avantageux de nos bonnes œuvres soit pour nous; mais il s'en réserve tout l'honneur pour lui seul : *Gloriam meam alteri non dabo*. Gardons-nous donc bien de jamais rechercher dans ce que nous faisons de louable, d'honnête, de vertueux, l'estime des hommes et par conséquent notre gloire, mais rapportons tout à la plus grande gloire et au bon plaisir de Dieu.

Et remarquez bien ceci : si nous voyons que les autres mènent une vie plus régulière, plus exemplaire, plus sainte, plus vertueuse que nous, réjouissons-nous-en sincèrement et glorifions-en Dieu. Car si nous venions au contraire à en concevoir un vil sentiment de jalousie et de dépit, ce serait un signe évident que nous ne nous proposons pas la gloire de Dieu, mais la nôtre propre, et que nous souffrons de la voir éclipsée par le mérite d'autrui.

Quand on vint apprendre à Moïse qui était, lui aussi, un grand prophète, que deux hommes de son peuple se vantaient d'être prophètes, que répondit-il au rapporteur, qui s'attendait à lui voir donner quelque marque de ressentiment? — Quel souci voulez-vous y prendre pour moi? dit-il. Plût à Dieu que tous fussent prophètes, et que tous fussent remplis de l'esprit du Seigneur : *Quid æmularis pro me? quis tribuat ut omnis populus prophetet, et Dominus det eis spiritum suum*²! Chacun de nous doit en dire autant : Plût à Dieu que tous fussent

meilleurs que moi, plus vertueux et plus saints que moi ! Nous ne devons certainement pas négliger notre avancement et notre perfection, selon la mesure que Dieu a fixée à chacun de nous ; mais si Dieu veut se servir pour sa gloire plus de l'un que de l'autre, plus de ceux-ci que de ceux-là, pourvu que cette gloire soit procurée, n'importe par quel moyen, nous devons être satisfaits et contents.

C'est là chercher la seule gloire de Dieu avec un noble désintéressement, et non la nôtre. Concluons donc par ces paroles de saint Paul : *Soli Deo honor et gloria* ¹ ; à Dieu seul soit louange, honneur et gloire.

Cette gloire, comme je vous l'ai dit en commençant, est l'unique occupation des anges et des saints dans le ciel, où ils s'entretiennent sans cesse avec Dieu en cantiques de bénédiction, de louange, de respect et d'amour. Sera-ce aussi le nôtre un jour ? Nous l'espérons tous ; mais c'est l'espérer en vain que de ne pas s'appliquer, selon son état et sa faiblesse, à glorifier Dieu dès ici-bas. Il faut le glorifier en cette vie, si nous voulons qu'il nous glorifie dans l'autre ; c'est Dieu lui-même qui nous l'atteste : *Si quis honorificabit me, honorificabo eum*. Tous les saints peuvent en cela nous servir d'exemple et d'encouragement ; car Dieu ne les a élevés à une si grande gloire que pour avoir travaillé avec ardeur et générosité, pendant leur vie, à le glorifier. Si donc nous avons l'ambition, la juste et sainte ambition d'arriver un jour à une véritable, solide et interminable grandeur, que le but premier de nos désirs et de nos efforts soit la glorification de Dieu, comme Jésus-Christ nous l'enseigne dans cette demande : *Sanctificetur nomen tuum*.

¹ I. Tim. I, 17.

TRAITS HISTORIQUES

I. — A Satéléon, en Arménie, vivait, du temps de l'empereur Galère, ce féroce persécuteur des chrétiens, un citoyen jouissant d'une grande considération nommé Eustrate. C'était un homme distingué par sa vertu et sa pitié, mais il manquait du courage suffisant pour confesser sa foi. Lorsqu'il apprit que Lysias, gouverneur d'Arménie, arrivait à Satéléon pour surveiller l'ordonnance d'un sacrifice qui devait être publiquement offert aux dieux, et qu'il ferait mettre à mort quiconque refuserait d'y prendre part, Eustrate se retira dans la chambre la plus secrète de sa maison, s'y mit à genoux, et versant des larmes ne cessait d'adresser à Dieu cette demande : « Seigneur, donnez-moi le courage de glorifier votre nom ! » Sa prière fut exaucée. La grâce du Seigneur le remplit d'une telle force qu'il se laissa brûler volontairement, s'estimant heureux de pouvoir ainsi contribuer, autant qu'il était en lui, à la glorification du saint nom de Dieu.

II. — Georges Washington, fondateur, puis président de la république des États-Unis, se trouvant un jour à table en compagnie de plusieurs de ses officiers et fonctionnaires, il arriva que l'un de ces derniers laissa échapper un juron. Washington, jetant là son couteau et sa fourchette, et lançant sur celui qui venait de le proférer un regard foudroyant : « J'avais cru, dit-il, que nous étions tous des hommes honnêtes ! » Ce discours sévère fit sur tous les assistants une impression profonde, et le coupable rougit et baissa les yeux. Depuis cette époque, le jurement est encore considéré en Amérique comme une chose honteuse.

III. — Lorsque saint François Xavier se trouvait dans le royaume de Travancore, les Badages, peuple sauvage et féroce, firent irruption dans le pays, et, en haine du nom chrétien, y exercèrent d'immenses ravages. L'effroi et la terreur étaient partout. Le saint apôtre, regardant cette affaire comme la cause de Dieu, se prosterna à terre, et, répandant d'abondantes larmes, pria en représentant à Dieu que la gloire de

son nom y était intéressée; que ces barbares voulaient détruire ses serviteurs, que pourtant il s'était engagé à défendre et à protéger; que les nouveaux chrétiens n'eussent pas sujet de se repentir de s'être donnés à lui, puisqu'ils se voyaient dans ce danger pour cela seulement qu'ils étaient siens; enfin, que les barbares ne pussent pas se vanter de pouvoir plus avec leurs armes que les fidèles avec la protection de Jésus-Christ. Ayant ainsi prié, il se leva, et plein de confiance et d'un saint courage, il marcha, un crucifix à la main, à la rencontre des ennemis auxquels il commanda, au nom de Dieu, de s'en retourner. Les infidèles, saisis à sa vue d'une terreur panique, s'enfuirent aussitôt en désordre (*Bartoli.*)

XIII. INSTRUCTION

— DEUXIÈME DEMANDE —

QUE VOTRE RÈGNE ARRIVE

Adveniat regnum tuum. Après avoir demandé à Dieu dans la première demande, comme c'était notre devoir, son honneur et sa gloire, le bon ordre veut que dans la seconde nous lui demandions notre bien et notre avantage; mais un bien et un avantage inséparables de la plus grande gloire de Dieu, qui ne sera jamais parfaitement glorifié ici-bas. Or quel est ce bien? C'est l'heu-

reuse possession de ce royaume que sa bonté nous tient préparé au ciel. Par cette demande, selon la juste remarque de saint Augustin, nous ne prions pas Dieu de nous accorder seulement le paradis, mais encore de nous en rendre dignes, car il ne sera certainement accordé qu'à ceux qui l'auront mérité.

Pour comprendre ceci, commençons par distinguer trois sortes de régnes, que les divines Écritures et les saints Pères attribuent à Dieu : le règne de la nature, le règne de la grâce, et le règne de la gloire.

1° *Le règne de la nature*, dit le vénérable Bellarmin, est celui par lequel Dieu exerce sa souveraineté sur toutes les créatures, les régissant et les gouvernant en maître absolu. Toutes les choses créées dépendent de lui, et rien ne pourrait subsister sans lui ; c'est ce royaume que le Psalmiste a exprimé par ces paroles : *Regnum tuum, Domine, regnum omnium sæculorum : dominatio tua in omni generatione et progenie* ¹.

2° *Le règne de la grâce*, est celui par lequel Dieu régit et gouverne les âmes, et par l'infusion de la grâce sanctifiante, et par le secours de toutes les grâces actuelles nécessaires pour pratiquer le bien et éviter le mal ; c'est de ce règne que Jésus-Christ a dit : *Regnum Dei intra vos est* ².

3° Enfin, *le règne de la gloire* est le paradis, où Dieu régnera éternellement en tous, sur tous, et avec tous ses amis. C'est ce règne que le bon larron demandait à Jésus-Christ, quand se tournant vers le Sauveur, il lui dit : *Memento mei cum veneris in regnum tuum* ; et c'est par l'annonce de ce règne que saint Jean-Baptiste et Jésus-Christ lui-même ont commencé leur prédication : *Pœnitentiam agite ; appropinquavit enim regnum Dei* ³.

¹ Ps. CXLIV, 13. — ² Matth. III, 3. — ³ Id. III, 2.

Ceci posé, quel est celui de ces trois règnes dont on parle dans la seconde demande du *Pater*? Ce ne peut être du premier, puisqu'il est parfaitement établi, étant aussi ancien que le monde, et tout à fait inséparable de l'être même de Dieu. Dieu ne peut en effet exister sans être en même temps le Maître et le Gouverneur de toutes choses. Nous lui sommes toujours soumis relativement à ce règne. Nous pouvons bien pécher, transgresser la loi divine, vivre selon notre caprice; mais nous ne pouvons pas nous soustraire au domaine et à la juridiction de Dieu, et lui peut toujours disposer comme il lui plaît de nous, de nos biens, de notre santé, de notre vie.

Le règne dont il s'agit dans cette demande est proprement le règne de Jésus-Christ, c'est-à-dire le règne de la grâce, et surtout le règne de la gloire. Le règne de la grâce est aussi l'objet d'autres demandes; toutefois, comme il est impossible que quelqu'un règne dans la gloire si auparavant la grâce n'a pas régné en lui, puisque Jésus-Christ nous dit que la grâce est cette fontaine d'eau vive qui rejaillit jusqu'à la vie éternelle et y conduit : *Fons aquæ salientis in vitam æternam*; ainsi l'on demande ici l'une et l'autre conjointement.

Donc, le premier objet de cette demande, c'est que Dieu règne en nous par sa grâce en cette vie, c'est-à-dire qu'il possède nos âmes, qu'il y habite par sa grâce sanctifiante, qu'il soit le maître de nos cœurs, le principe de nos pensées, de nos affections et de nos actions, de manière qu'il nous gouverne en tout, qu'il règle tout en nous, et qu'il soit le principe et la fin de nos entreprises; que nous soyons toujours soumis à ses dispositions, toujours prêts à faire son bon plaisir, toujours fidèles exécuteurs de sa volonté; que nous lui soyons soumis dans toutes les puissances de notre âme, que nous lui soyons entièrement consacrés; en un mot, qu'il soit comme

l'âme de notre âme, de telle sorte qu'elle vive uniquement en lui et pour lui.

Tel est ce règne de la grâce que Jésus-Christ nous exhorte à demander incessamment, parce que non-seulement il est un moyen indispensable pour arriver à la gloire, mais encore parce qu'il contient en lui la plus grande béatitude dont nous puissions jouir sur la terre ; c'est pourquoi Jésus-Christ nous dit : *Tollite jugum meum super vos, et invenietis requiem animabus vestris* ¹. En effet, si c'est l'esprit seul de Dieu qui nous gouverne et nous règle, si Dieu est le maître absolu de notre cœur, alors nous sommes parfaitement dans cet ordre juste et nécessaire qu'il nous a prescrit ; par conséquent, on goûte le vrai repos, la vraie paix et le contentement réel qui découlent abondamment des violences et des mortifications souffertes pour son amour, paix et contentement qui ne se peuvent comprendre que de celui qui les a éprouvés : *Gustate et videte quoniam suavis est Dominus* ². Au contraire, si ce n'est pas Dieu qui règne en nous par sa grâce, c'est le démon qui y régnera, c'est le péché, ce sont toutes les passions qui, comme des maîtres injustes et cruels, tyranniseront horriblement notre âme, la rempliront de mille désirs insatiables, d'agitations, de troubles et de remords.

Nous devons donc tous, justes et pécheurs, adresser à Dieu cette demande. Les pécheurs doivent la faire pour se délivrer de la misérable servitude du démon et du péché ; ils doivent donc demander à Dieu avec ferveur la grâce du repentir et de la conversion. Les justes doivent aussi la faire, car, bien qu'ils ne soient plus sous l'empire du démon, ils sont exposés encore à y retomber. Leurs passions sont mortifiées, mais elles ne sont pas en-

¹ Matth. XI, 29. — ² Ps. XXXIII, 9.

tièrement éteintes; d'où il suit qu'ils ont toujours besoin de se recommander à Dieu, afin qu'ils les affermisse de plus en plus dans sa grâce, et qu'il détache toujours plus parfaitement leur cœur de toute affection désordonnée et de tout ce qui n'est pas Dieu et qui ne les porte pas à lui. Qu'il arrive donc, devons-nous tous dire indistinctement, le règne de votre grâce; qu'il détruise en nous le péché, qu'il nous fortifie contre les tentations et contre les embûches de l'ennemi infernal, et contre les séductions du monde qui ne cesse de nous pervertir par l'appât des richesses, des plaisirs et des honneurs, enfin contre les attraits de la chair et contre tous les désirs et les appétits sensuels.

C'est là, chrétiens, une belle prière; mais elle demande toujours notre coopération; car Dieu veut régner en nous par l'amour, non par la force ni malgré nous. Ce serait donc se moquer de Dieu, de lui demander le règne de sa grâce, et ensuite de ne rien faire de ce qu'il exige pour l'établir en nous, et même de faire tout le contraire; de lui demander le règne de sa grâce, et puis de le détruire positivement par le péché, vivre volontairement et habituellement dans le crime, et favoriser en tout ses penchants, ses caprices, ses inclinations perverses. C'est là une contradiction manifeste. Concluez donc que cette demande, pour être sincère, doit être accompagnée d'un vif désir d'être véritablement à Dieu, de nous réconcilier avec lui, de croître dans son amour, et de travailler sans relâche à vaincre nos mauvaises habitudes, à dompter nos passions, à corriger nos inclinations vicieuses.

Avec tout cela, il faut encore l'avouer, tant que nous serons sur cette terre, Dieu n'est pas tellement maître de nous-mêmes que nous ne soyons sujets à beaucoup de misères, d'imperfections et de péchés. Nous devons, &

la vérité, faire tous nos efforts pour être à Dieu, mais nous ne serons jamais parfaitement à lui que dans le ciel.

Voilà pourquoi le premier et principal objet de cette demande, c'est le règne de la gloire : *Adveniat regnum tuum*. Daignez, Seigneur, hâter le moment de notre délivrance de cette prison, et nous admettre dans votre bienheureux royaume. Ce royaume commencera pour les âmes des justes aussitôt après leur mort, s'il ne leur reste plus rien à expier; et ensuite il aura son parfait accomplissement et pour l'âme et pour le corps après la résurrection générale, quand Jésus-Christ dit à ses élus : *Venite, benedicti Patris mei, possidete paratum vobis regnum ab origine mundi* ¹.

Or ce bienheureux royaume de gloire est celui dont nous devons hâter la venue par nos désirs et nos prières, et pour la gloire de Dieu et pour notre propre avantage.

Pour la gloire de Dieu; parce qu'alors sera détruit pour toujours le royaume du monde, du démon et du péché; rien ne résistera plus à Dieu, rien ne s'opposera plus à sa volonté; Dieu seul sera l'unique maître de notre cœur, de nos affections, de notre âme. Nous serons entièrement à lui par notre mémoire, par notre intelligence, par notre volonté, par tout nous-même. *Pour notre propre avantage*, parce que ce règne est notre dernière fin, notre bien suprême, la parfaite félicité de l'âme et du corps, la pleine satisfaction de nos désirs. Si Dieu règne sur nous, nous règnerons aussi en lui. Il n'y aura plus ni travaux, ni misères, ni aucun danger d'offenser Dieu et de nous séparer de lui; nous lui serons éternellement unis, et nous serons à jamais heureux avec lui de la même béatitude dont il sera heureux lui-même.

¹ Matth. XXV, 34.

Voyez donc combien cette demande est digne de Dieu et combien elle nous intéresse. L'importance de ce bien, le besoin absolu que nous en avons, le danger de le perdre, le malheur extrême et irréparable qui résulterait pour nous de cette perte, et surtout l'impossibilité où nous sommes de l'acquérir par nous-mêmes sans le secours de Dieu, tout en effet nous oblige, si nous avons la foi, à recourir à Dieu et à le supplier avec ardeur de hâter la venue de son règne : *Adveniat regnum tuum.*

Mais vous me direz : ce règne ne peut arriver qu'à la mort, elle seule peut nous en donner la possession. Devons-nous donc désirer la mort? — Et pourquoi non? Il serait sans doute illicite et peccamineux de la désirer par désespoir ou par impatience à supporter les maux de cette vie; mais la désirer pour nous unir à Dieu, pour n'être plus exposé au danger de le perdre, c'est là un désir louable et vraiment chrétien; et c'est ce désir qu'eurent les Moïse, les Job, les Élie, les Mathathias, les Tobie, les saint Paul, et tant d'autres dans tous les temps et de nos jours encore, qui ne soupiraient qu'après le bonheur du ciel, et qui désiraient avec tant d'ardeur de se soustraire entièrement au continuel danger d'une éternelle damnation.

Aussi ce désir est-il essentiellement renfermé dans cette demande, et en est-il inséparable. Nous devons, il est vrai, nous conformer pleinement à la volonté divine pour le temps fixé par la Providence; néanmoins, quand nous faisons cette demande, nous devons désirer de nous unir promptement à Dieu; et si le poids de notre misère nous retient et nous attache à ce monde, nous devons condamner ces sentiments naturels et aspirer sans cesse à cet état de félicité que Dieu nous tient préparé. Cette disposition est si essentielle au chrétien, que sans elle on

ne peut être regardé comme tel. En effet, que les païens, qui n'attendent rien après la mort, se soient uniquement attachés à cette misérable vie, on le comprend très-bien; mais que des chrétiens, assurés par la foi qu'une immense et interminable félicité les attend au ciel, ne se sentent pas le moindre désir d'y arriver et ne pensent qu'à la vie présente, c'est ce qui déshonore notre foi et dément complètement notre caractère de chrétien.

Mais s'il en est véritablement ainsi, que signifie alors cette parole que nous prononçons chaque jour : *Adveniat regnum tuum?* Dans la bouche de ces fervents chrétiens qui se considèrent comme des étrangers et des voyageurs, et qui dirigent tous leurs désirs et tous leurs pas vers la céleste patrie, c'est une sainte aspiration, c'est une prière digne d'être présentée au trône de Dieu; mais sur les lèvres des personnes mondaines et des mauvais chrétiens, c'est une moquerie et une dérision, puisqu'ils demandent à Dieu un règne dont ils ne se soucient nullement, qu'ils ne veulent pas, et qui n'a pour eux rien d'aimable ni d'attrayant. Car en effet, si Dieu avait fait dépendre la venue de ce règne de leur volonté et de leur consentement, il n'arriverait jamais; puisque loin de le désirer, ils voudraient au contraire, s'il était possible, établir pour toujours leur demeure sur cette terre. Or, qui ne voit combien une pareille disposition est opposée à la demande que nous faisons à Dieu? Lui demander les biens du ciel, et se cramponner pour ainsi dire des mains et des pieds à la terre, et ne jamais élever sa pensée et ses affections vers le ciel, si ce n'est au dernier moment, alors que le monde nous échappe et que nous ne pouvons plus nous illusionner sur lui! Oh! que le don de Dieu serait mal employé, s'il était accordé à une âme aussi indigne de l'avoir!

Dieu est encore vivement outragé sur ce point par cer-

taines âmes dévotes et spirituelles à la vérité, mais d'une foi trop faible et d'une charité languissante, et qui montrent un attachement excessif à la vie et une crainte extraordinaire de la mort. Ces âmes, bien qu'elles aiment Dieu, bien qu'elles l'appellent et aspirent au bonheur de le posséder, ne voudraient cependant pas que la mort arrivât si promptement, et que Dieu les enlevât si vite de ce monde. Aussi, quand on leur annonce que leur dernière heure approche, au lieu de se réjouir comme le ferait un prisonnier à la nouvelle de sa prochaine délivrance, et de s'écrier avec le Prophète : *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi, in domum Domini ibimus*; elles se troublent, elles s'inquiètent et s'effraient extraordinairement. Or, je dis que cette insouciance, cette ingrate froideur, je dirais presque cet éloignement pour la fin bienheureuse à laquelle Dieu, dans son amour, nous a destinés et nous appelle, ne peut manquer de le blesser sensiblement. Et d'après les saints Pères et les théologiens, c'est une injure qu'elles paieront très-cher en purgatoire; car en punition d'avoir montré si peu d'ardeur et de désir de posséder Dieu, il les tiendra longtemps éloignées de lui, et retardera ainsi leur bonheur.

Mais je vois bien ce que vous allez tous m'objecter. — La mort, direz-vous, ne nous effraie pas, et nous la désirerions volontiers, si elle était pour nous un passage certain à la félicité éternelle; mais ce qui nous retient et nous épouvante, c'est l'incertitude de notre sort et l'ignorance de notre destinée future. — C'est bien là en effet ce que vous pouvez me dire de plus plausible pour vous justifier et vous excuser.

Je vous répondrai cependant que si votre crainte est chrétienne, elle peut et doit se concilier avec le désir de l'autre vie. Car de deux choses l'une : ou cette crainte vous porte à éviter le péché et à purifier toujours davan-

tage votre conscience, et alors comme elle ne doit pas exclure une juste confiance en Dieu, elle ne doit pas non plus exclure le désir du ciel; ou bien cette crainte, comme il n'arrive que trop souvent, ne fait que vous effrayer vainement, et malgré elle, vous continuez à mener une vie de tiédeur, et dans ce cas, je conviens que vous avez parfaitement raison de craindre. Mais cette crainte vous est tout à fait imputable; et au lieu de dire que vous craignez la mort parce que vous êtes pécheurs, dites plutôt que vous la craignez parce que vous ne voulez pas cesser d'être pécheurs.

Ce n'est pas la mort, dit saint Augustin, qu'il faut craindre, c'est le danger d'être surpris par elle en mauvais état. Craindre la mort, c'est l'éloigner. Craignez la mauvaise, qui est le malheur suprême et irréparable, et cette crainte vous fera mener une vie sainte et vous préservera d'une mauvaise mort. Mais vous, au contraire, renversant l'ordre des choses, vous craignez simplement la mort, et à cause de cela vous en éloignez la pensée; et cependant en n'y pensant point, vous vivez mal, et au milieu de cette vie coupable, vous ne craignez pas d'être surpris par une mort imprévue. Or n'est-ce pas là une conduite souverainement imprudente?

Dites-moi, je vous prie : êtes-vous mieux préparés aujourd'hui que vous ne l'étiez il y a quatre, dix, ou vingt ans? Travaillez-vous au moins à vous préparer à ce grand passage qui peut arriver à l'improviste? S'il n'en est pas ainsi, votre désir de prolonger votre vie n'est qu'un désir de prolonger les jouissances du monde et du péché. Dans ce cas, je comprends très-bien que vous ne pouvez pas désirer la venue du règne de Dieu; et je dirai même qu'en le demandant dans l'Oraison dominicale, vous ne faites que demander, sans le savoir, votre punition, et un règne d'inexorable justice. Car, que vous le veuilliez

ou non, le règne de Dieu arrivera certainement. Oui, Dieu règnera un jour sur tous, bons et méchants, mais d'une manière bien différente. Il règnera sur les bons d'un règne d'amour, en les comblant de biens et de gloire; il règnera sur les méchants d'un règne de vengeance et de redoutable justice, en les chassant loin de lui et en les précipitant dans un abîme de maux éternels.

Réfléchissons donc bien à l'état où nous nous trouvons quand nous faisons cette demande, et considérons au moins d'un œil de regret combien notre vie est éloignée du terme auquel la divine bonté nous appelle. En notre qualité de chrétiens, faits pour jouir de Dieu, nous devons nous considérer ici-bas comme dans un lieu d'exil et de pèlerinage, et aspirer au ciel, notre vraie patrie et notre bienheureuse fin. C'est ce désir que Jésus-Christ nous fait exprimer par cette demande : *Adveniat regnum tuum*. Mais ce désir doit être sincère, affectueux, efficace, non de parole seulement, mais il faut qu'il produise des faits et des actes convenables; car pour arriver à ce règne, il ne suffit pas de le désirer et de le vouloir, il faut le gagner. Et Jésus-Christ nous déclare qu'il n'y entrera que ces âmes généreuses qui se font violence pour le mériter : *Regnum cælorum vim patitur, et violenti rapiunt illud*.

Désirons donc ce royaume, demandons-le instamment à Dieu; mais en même temps aimons et pratiquons généreusement et sans exception tout ce qui peut nous y conduire, et évitons avec une attention extrême tout ce qui serait capable de nous en éloigner. Voilà tout le fruit de cette instruction, qui nous assurera en cette vie le royaume de la grâce dans nos âmes, lequel nous sera un gage assuré du règne de la gloire dans l'éternité.

TRAITS HISTORIQUES

I.— Saint Athanase raconte de saint Antoine qu'on le voyait toujours si content que chaque jour semblait être pour lui une fête. Si quelque étranger, venant dans le désert pour le voir, l'eût trouvé parmi un grand nombre de moines, il l'eût distingué aussitôt de tous les autres, et l'eût connu en admirant la joie et la bonté qui reluisaient sur son visage. Un de ses disciples lui ayant un jour demandé la cause de cette joie inaltérable, et pour ainsi dire toujours croissante : « Je suis heureux, répondit le saint, parce que je songe que chaque jour me rapproche du moment où j'irai goûter Dieu dans le ciel. Je travaille incessamment à me corriger de mes défauts, et lorsque j'y réussis, j'en bénis Dieu avec joie en me disant que c'est encore un pas de fait vers Dieu et vers le ciel, ce royaume dont je ne cesse de demander à Dieu la venue. »

II.— Saint Augustin avait parlé si souvent à son peuple d'Hippone du royaume des cieux, que, lui ayant dit un jour : « Je suppose que Dieu vous permette de vivre cent ans, mille ans même, dans l'abondance de tous les biens de la terre, mais à condition de ne jamais régner avec lui... » alors un cri s'éleva dans toute l'assemblée : Que tout périsse, mais que Dieu nous reste! *Pereant universa!*

III.— Un paysan dit à son curé : « Si seulement il m'était donné de prêcher, je dirais aux gens leur fait! — Mon ami, lui répondit le curé, je vous donne l'assurance que vous ne pouvez mieux prêcher aux gens, jeunes et vieux, ni le faire d'une manière plus savante, plus persuasive, qu'en leur donnant le bon exemple. Car ne l'oubliez pas, le bon exemple est le moyen le plus infailible pour propager le royaume de Dieu. »

XIV. INSTRUCTION

— TROISIÈME DEMANDE —

QUE VOTRE VOLONTÉ SOIT FAITE SUR LA TERRE COMME AU CIEL

Fiat voluntas tua sicut in cælo et in terra. Jésus-Christ nous dit dans l'Évangile que ce ne sont pas ceux qui ont de belles paroles et de dévotes expressions sur les lèvres, qui entreront dans le royaume des cieux; mais ceux-là seuls qui, soumis aux ordres de Dieu, attentifs à leurs devoirs, et toujours en garde contre eux-mêmes et contre leur volonté propre, s'appliquent à accomplir fidèlement la volonté de Dieu : *Non omnis qui dicit mihi, Domine, Domine, intrabit in regnum cælorum; sed qui facit voluntatem Patris mei qui in cælis est*¹. Et voilà précisément l'étroite connexion qui existe entre la seconde demande que je vous ai expliquée, et la troisième dont je vais vous parler aujourd'hui. Après avoir demandé à Dieu la venue de son divin règne, c'est-à-dire notre éternelle béatitude, nous ne pouvons rien demander en effet de plus propre à nous le faire mériter que le parfait

¹ Matth. VII, 21.

accomplissement de sa volonté, puisque c'est le seul moyen qui puisse nous ouvrir un jour la porte du ciel.

Le monde, chrétiens, a sa volonté; notre nature corrompue et le démon ont pareillement chacun la leur. Mais le devoir d'un chrétien qui veut assurer son salut, c'est de combattre sans relâche cette triple volonté qui nous entraîne à notre perte, et de ne s'attacher qu'à celle de Dieu.

Voyons donc en premier lieu quelle est cette volonté de Dieu que nous devons accomplir. On pourrait croire au premier abord qu'une pareille question est superflue, et même erronée. Dieu ne fait-il pas en effet toujours ce qu'il veut? et qui peut prévaloir contre lui et résister à sa très-sainte volonté? *Quis est qui possit resistere voluntati tuæ?*

Vous devez donc savoir que, quoique la volonté de Dieu soit essentiellement une, cependant, considérée relativement aux objets auxquels elle se rapporte, les théologiens la divisent avec saint Thomas en volonté de *signe* et en volonté de *bon plaisir*. La volonté de *bon plaisir* est cette volonté absolue par laquelle Dieu détermine et règle d'une manière positive, à son gré et selon son arbitre souverain, tout ce qui arrive chaque jour, toutes les vicissitudes et tous les événements du monde. Et relativement à celle-ci, il est de foi qu'elle se fait et s'exécute toujours infailliblement : *Omnis voluntas mea fiet*. Par conséquent, si Dieu veut désoler le monde par les guerres, par les tremblements de terre, par la famine, par les inondations, par la peste; s'il veut nous envoyer une épreuve, une maladie, une persécution, un malheur quelconque, qui peut s'y opposer et lui résister?

Mais il y a une foule d'autres choses que Dieu veut de

nous d'une manière dépendante de notre libre et volontaire consentement; et c'est ce qu'on appelle volonté de *signe* ou de désir, volonté que Dieu nous manifeste par ses commandements, par ses défenses, par ses inspirations; par le moyen du Décalogue, de l'Évangile, de l'Église et de tous ceux qui tiennent sa place ici-bas. On l'appelle volonté de *signe*, parce que toutes ces choses sont comme autant de signes par lesquels Dieu nous découvre et nous fait connaître ce qu'il désire de nous, nous laissant d'ailleurs le libre choix entre l'exécution et la transgression: *Notas fecit filiis Israel voluntates suas*. Or, il n'est que trop vrai que cette volonté n'est pas toujours exécutée, et qu'abusant du libre arbitre que Dieu nous a donné pour être le fondement de nos mérites, nous refusons de faire ce qu'il veut de nous. Ainsi, bien que Dieu ne veuille pas le péché, cependant nous le commettons; bien qu'il veuille l'observation de sa loi, cependant nous la transgressons tous les jours.

Ceci posé, quelle est de ces deux volontés celle dont nous demandons l'accomplissement par ces paroles: *Fiat voluntas tua?* Nous demandons de faire l'une et l'autre, bien que d'une manière différente: la première par voie de résignation et de conformité, la seconde par voie d'obéissance et d'exécution.

S'il s'agit de la volonté par laquelle Dieu dispose de tous les événements en Maître absolu, il est évident qu'à proprement parler on ne lui obéit pas; car ce que Dieu a décrété de faire, il le fait indépendamment de nous; et qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, il faut baisser la tête et exécuter ses ordres. Ce que nous pouvons et ce que nous devons faire relativement à cette volonté, c'est d'y conformer et d'y unir la nôtre, c'est de vouloir ce qu'il veut, non-seulement parce que c'est notre devoir de nous résigner, mais aussi parce que c'est

notre intérêt, puisqu'en agissant ainsi nous faisons tourner à notre profit ce qui est d'ailleurs pour nous d'une inévitable nécessité.

Or, c'est précisément cela que nous demandons en premier lieu. Nous demandons à Dieu qu'il dispose de nous comme il lui plaît, et en quelque état qu'il nous veuille de santé ou de maladie, de richesse ou de pauvreté, de prospérité ou d'adversité, qu'il nous accorde la grâce d'être toujours dociles, patients, résignés à toutes les dispositions de sa souveraine providence, prêts à supporter les choses les plus contraires à nos inclinations plutôt que de nous opposer à sa sainte volonté. Ce n'est pas, croyez-le bien, qu'il nous soit défendu d'employer des moyens licites et honnêtes pour nous délivrer d'un malheur qui nous frappe; mais si, malgré les moyens que nous aurons employés, Dieu veut que ce malheur continue à peser sur nous, nous devons le prier qu'il nous donne la force de nous résigner avec patience à sa volonté.

Cette conformité, nous la demandons même pour les afflictions qui ne nous viennent pas immédiatement de lui, mais de la malice des hommes, comme par exemple, une persécution, une calomnie, une trahison. Nous avons ordinairement plus de peine à nous résigner dans ces choses, précisément parce qu'elles viennent de la perversité d'autrui; cependant, même en cela, nous devons voir la volonté de Dieu qui se sert de la malice des hommes comme d'un instrument pour nous sanctifier. Il ne veut ni le péché ni la malice du prochain, qu'il châtiara quand l'heure sera venue; mais il veut ce préjudice, cette peine, cette affliction qui résulte pour nous de sa malice. Nous devons reconnaître que ces conséquences pénibles viennent de Dieu, comme le saint roi David reconnaissait que les insultes et les injures du méchant Séméi ve-

naient de Dieu, et comme aussi le saint homme Job reconnut comme venant également de lui les malheurs et la ruine totale que lui avaient causés les Chaldéens et les Sabéens.

Bien plus, ce n'est pas seulement pour les maux de peine, que Dieu veut positivement, mais même pour les maux de couple, comme sont les péchés, et qu'il permet simplement, que nous demandons cette conformité à sa sainte volonté; c'est-à-dire que nous le prions de nous accorder la grâce d'adorer, avec humilité et crainte, la permission de tant de fautes et de tant de scandales qui se commettent dans le monde. Nous devons sans doute détester l'offense de Dieu et faire tous nos efforts pour l'empêcher; mais si nous ne réussissons pas, nous ne devons pas pour cela en concevoir de l'humeur et du chagrin, mais adorer avec soumission l'abîme des jugements divins toujours saints et justes, quoique cachés à nos regards, sans cesser cependant, de notre côté, de haïr le péché et de nous efforcer de l'empêcher. Tel est notre devoir relativement à cette volonté de Dieu, qui est la cause universelle et toute-puissante de tous les événements.

Mais s'il s'agit de l'autre volonté qu'on appelle *de signe*, c'est elle proprement que nous accomplissons par l'obéissance. Relativement à elle, en effet, nous demandons en second lieu à Dieu la grâce d'observer sa sainte loi, en faisant ce qui nous y est prescrit, et en nous abstenant de tout ce qui nous est défendu; la grâce d'être dociles aux divines inspirations et soumis à ceux qui tiennent sa place; en un mot, la grâce d'accomplir tout ce qu'il demande de nous, et par conséquent de ne pas pécher, de remplir les obligations de notre état, d'en pratiquer les vertus particulières, afin de nous sanctifier, car c'est à cela que se réduit, dit saint Paul,

la divine volonté : *Hæc est voluntas Dei sanctificatio vestra* ¹.

Nous demandons tout cela, et nous le demandons non-seulement pour nous en particulier, mais pour tous en général, désirant que toutes les créatures raisonnaoles rendent unanimement à la volonté de Dieu cet hommage qui lui est dû, qu'elles comprennent et qu'elles sentent que leur vrai bien consiste essentiellement à n'avoir d'autre volonté que la sienne, et à se soumettre à lui avec respect, amour et reconnaissance.

Mais vous me direz : quelle nécessité d'adresser à Dieu une pareille demande? Ne pouvons-nous pas, de nous-mêmes, faire la volonté de Dieu? — Non, assurément; et ici je voudrais surtout que vous vous pénétrassiez profondément du grand besoin que nous avons de faire à Dieu cette demande.

D'un côté, il n'y a rien de plus important que l'accomplissement de la divine volonté, tant pour la gloire de Dieu que pour notre propre sanctification. L'unique et véritable gloire que nous pouvons rendre à Dieu ne consiste que dans le sacrifice de notre volonté : or, nous faisons ce sacrifice en l'assujettissant en tout à la sienne, car nous prouvons par là que nous l'aimons, et qu'en toutes choses nous nous confions entièrement en lui, en sa puissance, en sa providence et en sa bonté. Aussi Jésus-Christ disait-il de lui-même qu'il n'était descendu du ciel sur la terre que pour faire la volonté de son divin Père, et que l'accomplissement de cette volonté était sa nourriture de chaque jour : *Descendi de cælo non ut faciam voluntatem meam, sed voluntatem ejus qui misit me.* — *Cibus meus est, ut faciam voluntatem ejus qui misit me* ². Et nous serions assez insensés et assez téméraires pour

¹ *Thess.* IV, 3. — ² *Joan.* VI, 38; IV, 34.

croire que nous sommes nés et que nous sommes venus en ce monde pour faire notre propre volonté et non celle de Dieu?

Il y va aussi de notre salut, parce que, comme je vous le disais en commençant, l'accomplissement de la volonté de Dieu est la seule condition à laquelle Jésus-Christ a attaché l'acquisition du royaume des cieux : *Qui facit voluntatem Patris mei, ipse intrabit in regnum cœlorum*¹. Faites donc maintenant ce que vous voulez; mais si vous n'accomplissez pas la volonté de Dieu, vous ne pourrez lui plaire, et il n'y aura pas de salut pour vous.

Mais si d'un côté l'accomplissement de la volonté de Dieu a tant d'importance, il faut aussi avouer que rien pour nous n'est plus difficile. La raison en est que notre volonté est dépravée par le péché, inclinée au mal, asservie aux passions, ennemie de la souffrance, et qu'elle n'éprouve que du dégoût pour Dieu et pour les choses spirituelles; par conséquent, c'est une volonté aveugle, révoltée, perverse, qui ne veut ni se soumettre ni s'assujettir. Aussi, par elle-même, elle n'a ni la force de s'abstenir du péché, ni celle d'observer la loi divine et de souffrir avec résignation les peines et les épreuves de cette vie, si elle n'est soutenue par la grâce du Seigneur.

Voilà donc l'absolue nécessité où nous sommes de recourir à Dieu et de le prier avec instance de triompher par sa grâce de notre faiblesse, de notre misère et de notre corruption, de notre volonté rebelle qui s'oppose incessamment à la sienne. Nous devons le faire surtout quand nous sommes tentés de pécher, quand nous éprouvons le plus de difficultés à observer ses préceptes, quand les afflictions et les malheurs nous accablent, en un mot,

¹ Matth. VII, 21.

quand notre volonté éprouve plus de répugnance pour celle de Dieu; c'est alors, plus que jamais, qu'il faut répéter au Seigneur : *Fiat voluntas tua.*

Cette demande nous fournit de plus un puissant motif de nous humilier et de nous confondre. En effet, en disant à Dieu : *que votre volonté soit faite*, non-seulement nous lui demandons la grâce de la faire, mais nous nous montrons disposés, autant qu'il est en nous, à la suivre uniquement, à renoncer à la nôtre, à la combattre et à la soumettre à la sienne. Mais en vérité, comment pouvons-nous faire à Dieu cette protestation d'obéissance et de sincère attachement à son bon plaisir divin, si nous transgressons avec tant de facilité ses divins commandements, si nous résistons avec tant d'opiniâtreté aux inspirations qu'il nous envoie, si à la plus légère épreuve, si au moindre accident qui nous arrive nous nous troublons, nous nous laissons aller à des plaintes et à des murmures, si enfin dans les événements de ce monde nous voulons censurer la conduite de Dieu et y trouver toujours à redire, *mais pourquoi ceci? pourquoi cela? — pourquoi Dieu souffre-t-il telle chose et permet-il telle autre?* usant ainsi envers lui d'un langage extrêmement téméraire et insolent? Comment pouvons-nous donc dire : *Que votre volonté soit faite*, si nous ne cherchons toute notre vie que la nôtre, et si, au lieu de nous conformer à la volonté de Dieu, nous prétendons en quelque sorte que Dieu se conforme à la nôtre? Comprenez donc que, pour bien faire cette demande, nous devons nous présenter à lui avec un cœur sincère, disposé et tout prêt à suivre en tout sa divine volonté et à nous y conformer.

Mais il y a plus encore : l'accomplissement de la volonté de Dieu est d'une si grande importance qu'il ne suffit pas de la faire d'une manière telle quelle, il faut

la faire avec toute la perfection possible. Car Jésus-Christ, après nous avoir appris à dire : *Fiat voluntas tua*, nous fait ajouter : *Sicut in cælo et in terra*. Il n'est certainement pas possible que la volonté de Dieu soit respectée, adorée et exécutée ici-bas comme au ciel ; mais cela veut dire que nous devons approcher autant que possible de la perfection avec laquelle les anges et les bienheureux l'accomplissent dans le ciel.

Or, comment accomplissent-ils cette divine volonté ? Les anges, qui sont les ministres et les envoyés de Dieu, exécutent tout ce qu'il leur commande avec promptitude, exactitude, persévérance, et un parfait amour pour lui. Les bienheureux, de leur côté, se conforment pleinement à son divin bon plaisir avec une entière adhésion d'esprit et de cœur, estimant toujours comme meilleur ce que Dieu veut, bénissant en tout sa conduite, et n'ayant d'autre volonté que la sienne.

Voilà le modèle que Jésus-Christ nous propose à imiter. Nous devons faire la volonté de Dieu *promptement*, c'est-à-dire sans délai, sans observation, sans rechercher le motif de sa conduite ; *exactement*, sans rien omettre de ce qu'il demande de nous, que la chose dont il s'agit soit grande ou petite ; *constamment*, sans nous jamais laisser arrêter par les difficultés et les obstacles qui se rencontrent ; *amoureusement*, l'accomplissant uniquement pour lui être agréable et lui plaire ; en un mot nous devons la faire de manière à n'avoir plus de volonté à nous, mais que ce soit la seule volonté de Dieu qui nous anime, nous dirige, nous gouverne, et que tout nous plaise en lui et par lui : *Fiat voluntas tua sicut in cælo et in terra*.

Apprenez enfin l'importante maxime que Jésus-Christ veut nous insinuer par cette demande, qui est que la valeur et le mérite de nos œuvres ne se doivent pas mesurer d'après ce qu'elles sont en elles-mêmes, mais bien

d'après la conformité qu'elles ont avec la volonté de Dieu. Les œuvres sont sans doute plus méritoires en elles-mêmes les unes que les autres; mais celles qu'il faudra toujours préférer, ce sont les œuvres que, dans telle circonstance, Dieu demande de nous.

Il résulte de ce principe que beaucoup d'actions, très-saintes en elles-mêmes, cessent d'être telles dès qu'elles ne sont plus dans l'ordre et selon la volonté de Dieu; elles deviennent même vicieuses et condamnables. Qu'y a-t-il de plus saint que de converser avec Dieu dans les églises, en prières et en exercices de piété? Mais si Dieu au contraire vous veut en travail, à votre emploi, auprès de votre famille, à l'éducation de vos enfants, au service soigneux et attentif de vos maîtres, vos occupations dévotes seront certainement un péché. Il faut en dire autant de tant d'autres irrégularités que l'on rencontre dans la dévotion. Le bien n'est plus bien quand il est l'effet de notre humeur et de notre caprice; et il provient toujours de notre humeur et de notre caprice, quand il n'est pas conforme à la volonté de Dieu. Seriez-vous content d'un domestique qui se fatiguerait beaucoup à votre service, mais en faisant toute autre chose que ce que vous voulez de lui?

Au contraire, les actions même les plus petites et les plus insignifiantes acquièrent un grand mérite et un grand prix, quand on les fait pour accomplir la volonté de Dieu. Si vous ne pouvez pas faire de grandes choses pour Dieu, si vous ne pouvez pas aller souvent à l'église ni faire de longues prières, parce que la pauvreté vous oblige à travailler du matin au soir pour vous gagner un morceau de pain, peu importe; il suffit que vous remplissiez avec soin les obligations de votre état, et que vous en supportiez avec patience les peines et les fatigues par amour pour Dieu : voilà ce que Dieu veut de vous.

Jésus-Christ glorifiait autant son divin Père par les vils travaux de charpentier auxquels il se livrait dans la boutique de Nazareth, que par ses prédications et ses miracles dans la Judée. Et pourquoi? Parce que dans l'une et l'autre circonstance il accomplissait également la volonté de son Père.

L'accomplissement de la volonté de Dieu est donc la vraie règle et la mesure de la sainteté, et nous ne devons pas la chercher ailleurs. Cette mesure embrasse tout ce qui est nécessaire au salut; car celui qui fait la volonté de Dieu sera humble, patient, charitable, juste, tempérant, riche en un mot de toutes les vertus. Elle embrasse tous les temps: nous ne sommes pas obligés de toujours prier, jeûner, travailler, nous mortifier; mais nous le sommes de toujours faire la volonté de Dieu. Enfin, elle comprend tous les états et toutes les conditions: nous ne devons pas nous livrer tous aux mêmes travaux; mais chacun dans son état est tenu de faire la volonté de Dieu. Voyez donc avec combien de raison Jésus-Christ ne nous propose que l'accomplissement de la volonté de Dieu pour arriver au ciel : *Fiat voluntas tua!*

Oh! que nous serions heureux, même en ce monde, si nous accomplissions cette divine volonté! Car de même que cette bienheureuse conformité à la volonté de Dieu est le principe de tout mérite, ainsi elle est encore la source précieuse de la plus douce paix. Il ne saurait y avoir de paix dans un état de violence et de continuelle contrainte; or cette contrainte existe toujours, quand notre volonté est en opposition avec celle de Dieu. Si nous lui étions parfaitement obéissants et résignés, rien au monde ne pourrait nous troubler ni nous tourmenter, et nous jouirions toujours d'une paix profonde et inaltérable, comme les saints qu'on ne voit jamais que sereins, joyeux et contents, même au mi-

ieu des événements les plus pénibles et les plus douloureux.

Concluons : puisqu'il est tellement important et nécessaire de faire la volonté de Dieu, comme nous venons de le voir, notre plus grand soin, notre étude principale doit donc être de bien méditer ce que Dieu veut de nous, le priant avec l'Apôtre de nous faire connaître en toute circonstance sa divine volonté : *Domine, quid me vis facere?* afin que notre amour-propre ne nous trompe pas, en nous faisant prendre pour la volonté de Dieu ce qui n'est tout simplement que la nôtre.

Aussitôt que Dieu nous a fait connaître sa volonté, appliquons-nous à l'exécuter fidèlement, comme les bienheureux habitants du ciel, sans chercher dans notre obéissance autre chose que le bon plaisir, le contentement et la gloire de Dieu. Car, remarquez-le bien, vous pourriez être très-exacts dans l'accomplissement de vos devoirs particuliers, que Dieu sans doute veut et exige de vous; mais si vous n'agissiez en cela que par habitude, par tempérament, par humeur, par intérêt, par vanité ou par quelque autre motif humain, vous feriez assurément la volonté de Dieu, mais non de la manière qu'il veut. De là vous vous persuaderiez faussement que vous avez acquis de grands mérites, tandis qu'en réalité vous seriez pauvres et misérables devant Dieu, qui n'estime que ce que l'on fait pour lui.

Faisons donc toujours l'adorable volonté de Dieu, mais faisons-la uniquement pour lui plaire. C'est là le couronnement de l'œuvre. Et soyons assurés qu'un jour Dieu ne manquera pas de faire la nôtre, en nous recevant au séjour de la grâce, du salut et de l'éternelle félicité pour le corps et pour l'âme.

TRAITS HISTORIQUES

I.— Un serviteur de Dieu était vivement affligé de ce qu'on l'avait horriblement calomnié, et de ce que par suite de ces calomnies tout le monde le méprisait et le persécutait. L'âme remplie d'amertume, il s'adressa à Notre-Seigneur, et lui dit : « O mon Sauveur ! jusques à quand permettrez-vous que je sois ainsi traité ? Vous savez bien que je ne suis pas coupable de ce dont on m'accuse. » Il lui sembla alors voir Jésus-Christ tout couvert de plaies, et l'entendre lui adresser ces paroles : « Et moi, pour quelle faute ai-je été ainsi traité ? » A cette vue, en entendant ces paroles, il commença à regarder comme un bonheur d'être calomnié, persécuté, méprisé, et disait qu'il ne changerait pas son sort contre celui de tous les rois de l'univers.

II.— Saint Ignace de Loyola passait avec son compagnon près de certains moissonneurs. Ils se mirent à le tourner en dérision et à lui dire des invectives. Le saint s'arrêta et les regarda d'un visage riant jusqu'à ce qu'ils eussent fini ; puis, avant de s'éloigner d'eux, il leur donna sa bénédiction, ce qui les déconcerta et les jeta tellement dans l'admiration, qu'ils s'écrièrent tous : « C'est un saint, il faut que ce soit un saint ! »

III.— Une mère n'avait qu'un enfant, c'était un petit garçon. Or, il arriva que cet enfant tomba malade ; et la maladie fit des progrès si effrayants, que tout remède devint bientôt impuissant. C'en était fait de lui, il allait mourir. Dès le commencement, la mère était en proie à de mortelles angoisses ; mais lorsqu'elle vit clairement qu'elle allait perdre bientôt son enfant, le désespoir lui enleva la raison, car cet être lui était plus cher que tout au monde, plus cher que Dieu lui-même. Le curé de l'endroit, informé de son état, se rendit auprès d'elle pour tâcher de la consoler en lui inspirant des senti-

ments de résignation. Mais ce fut en vain. Il essaya d'un autre moyen. Debout auprès du lit de l'enfant, il se mit à prier non pas tant pour l'enfant que pour la mère. Il disait entre autre choses : « Seigneur, si telle est votre volonté, rendez la santé à cet enfant. » La mère, en entendant ces paroles, poussa des cris de fureur et de rage. « Ne dites pas : si telle est votre volonté; il *faut* que ce soit sa volonté, Dieu ne peut pas permettre que mon enfant meure. » Le curé fut épouvanté par ces paroles; il ne lui resta plus qu'à se retirer. — Contre toute attente et à la joie indicible de la mère, l'enfant revint en parfaite santé. Il grandit non-seulement en corps, mais aussi en malice et en perversité, et ne cessa de désoler sa mère par les soucis et les chagrins qu'il lui causait. Pour comble de malheur, cette infortunée mère fut condamnée à voir de ses propres yeux son enfant coupable d'un crime capital porter sa tête et mourir sur un échafaud. — C'est pourquoi gravez profondément cette pensée dans votre esprit : Ne résistez pas à la volonté de Dieu par de coupables discours ou par une criminelle opiniâtreté, car il pourrait, si sa volonté vous déplaît, permettre que la vôtre s'accomplisse, ce qui est souvent un horrible malheur. Ne cessez donc jamais de répéter : « Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel. »

XV. INSTRUCTION

— QUATRIÈME DEMANDE —

DONNEZ-NOUS AUJOURD'HUI NOTRE PAIN DE CHAQUE JOUR

Panem nostrum quotidianum da nobis hodie. Après avoir demandé à Dieu, dans les trois demandes précédentes, sa propre glorification, notre bonheur éternel, et l'accomplissement de sa divine volonté, qui sont pour nous les trois biens les plus importants, d'après cette règle de Jésus-Christ : *Quærite primum regnum Dei et justiciam ejus, et hæc omnia adjicientur vobis.* nous le prions, dans cette quatrième demande, de nous accorder l'entretien de notre vie. Et comme en notre qualité d'hommes et de chrétiens nous avons besoin d'un double aliment, l'un matériel pour la vie du corps, et l'autre spirituel pour la vie de l'âme, nous demandons ici l'un et l'autre sous le nom de pain.

En effet, ce pain, que l'évangéliste saint Luc appelle *quotidien*, saint Matthieu l'appelle un pain *supra-substantiel*, pour nous faire comprendre que nous ne demandons ni la seule nourriture spirituelle, ni la seule nour-

riture matérielle, mais toutes les deux ensemble. D'où il suit que le sens complet de cette demande, c'est qu'en nous voyant si pauvres et si dénués de tout, soit dans l'ordre de la nature, soit dans celui de la grâce, et en éprouvant par conséquent un besoin continuel de secours et pour l'âme et pour le corps, nous nous tournons chaque jour vers Dieu pour lui demander son assistance en disant : *Panem nostrum quotidianum da nobis hodie.*

Commençons par examiner cette demande dans son rapport avec la nourriture matérielle. — Si Jésus-Christ nous enseigne à demander à Dieu notre entretien corporel, il n'est donc pas défendu de nous adresser aussi à lui pour les besoins de la vie présente. Non, assurément; mais observez, je vous prie, en quels termes et avec quelle modération, avec quel détachement et quelle confiance il veut que nous le fassions. Chaque parole de cette demande mérite d'être sérieusement méditée, parce qu'elle renferme de grandes instructions.

En premier lieu, nous ne demandons que le pain, c'est-à-dire ces choses dont nous ne pouvons nous passer, et sans lesquelles la vie nous serait à charge et même tout à fait insupportable, comme la nourriture, le vêtement, le logement et autres objets de première nécessité. Ce n'est donc pas le superflu, et beaucoup moins encore le somptueux et le délicat, que nous devons désirer et demander à Dieu, mais simplement le nécessaire. Nous n'avons donc pas le droit de nous plaindre si nous ne manquons que de ces mille choses dont les autres abondent pour vivre dans l'aisance et se procurer tous les agréments de la vie. Dès que Dieu nous accorde ce que nous lui demandons, nous devons être contents, il nous suffit d'avoir de quoi satisfaire notre faim et nous couvrir : *Habentes alimenta et quibus tegamur, his contenti es-*

mus ¹. C'est là ce que nous apprend Jésus-Christ en nous faisant demander que le pain. Il a voulu par là nous prêcher la sobriété, la tempérance, la pauvreté évangélique, qui consiste dans le détachement des choses terrestres.

Mais qu'il y a peu de chrétiens disposés à se contenter du strict nécessaire; et qu'il y en a peu par conséquent qui fassent avec sincérité cette demande! La plupart sont dévorés d'une soif ardente d'acquérir, de s'élever et de s'enrichir toujours davantage. Plus ils ont, plus ils veulent avoir. Toujours inquiets et mécontents, ils se créent chaque jour de nouveaux besoins et de nouvelles nécessités. Or, comment après cela dire à Dieu : *Donnez-nous aujourd'hui notre pain*, c'est-à-dire le nécessaire, si nous ne nous contentons pas de ce don, si nous le dédaignons, et si nous portons toujours plus loin nos désirs et nos prétentions? Je sais que le désir d'améliorer sa condition et d'arriver à une plus grande aisance n'est pas défendu, pourvu qu'il soit renfermé dans de justes bornes; mais ce qui est certainement contraire à cette demande, c'est la cupidité desordonnée dont tant de personnes se laissent dominer.

En second lieu, le pain que nous demandons est appelé nôtre : *Panem nostrum*; mais pourquoi cette appellation, si nous le demandons à Dieu comme un don de sa libéralité? Ce mot est également destiné à détruire en nous cet attachement désordonné aux richesses, qui nous fait transgresser tantôt nos devoirs de justice et tantôt nos devoirs de charité. Or, c'est pour nous préserver de ces deux extrêmes que Jésus-Christ nous fait demander ce pain qui est nôtre.

En l'appelant *nôtre*, nous sommes avertis en premier

¹ Tim. VI, 8.

lieu que nous devons nous contenter de ce pain qui nous appartient légitimement, et ne jamais porter la main sur le pain d'autrui; que nous devons nous procurer notre entretien par des voies licites et honnêtes, et non par des ruses, par des vols, par des injustices, par des fraudes. En l'appelant *notre*, nous sommes avertis en second lieu que le pain que Dieu nous donne n'est pas tellement propre à chacun de nous, qu'il ne doive être commun aussi aux autres, quand le besoin où ils se trouvent l'exige, et que nos facultés nous permettent de leur en faire part; car, selon les intentions de Dieu, qui est le Père commun de tous les hommes, et selon les lois de la charité, quand le pain abonde chez les uns, il doit être employé à nourrir ceux qui en manquent, afin qu'ainsi tous soient pourvus et sustentés selon leurs besoins. C'est pour cela que Jésus-Christ nous fait demander ce pain non-seulement pour nous, mais aussi pour les autres, en disant en général *donnez-nous* et non *donnez-moi*, nous apprenant ainsi que nous devons regarder les besoins de notre prochain comme les nôtres propres et partager notre pain avec lui.

Mais s'il en est ainsi, je ne m'explique pas comment certains chrétiens osent adresser à Dieu cette prière. C'est de vous que je veux parler, hommes sordidement intéressés, avares, usuriers, et par conséquent durs, impitoyables et insensibles aux misères de votre prochain jusqu'à chasser dehors, avec la plus atroce barbarie, une famille malheureuse qui n'a pas pu payer son loyer.

Oh! que cette demande est bien votre condamnation! Car en même temps que vous demandez à Dieu le pain pour vous et pour les autres, vous vous appropriez, vous retenez injustement celui du prochain, en mangeant celui qui n'est pas le vôtre; et vous laissez les pauvres lan-

guir de besoin et de faim contre les desseins de la Providence, qui vous a faits riches afin que vous soyez les dispensateurs de ses biens et l'appui des malheureux. Qu'aux yeux de la foi votre état est affreux et déplorable! Ah! ne vous enorgueillissez pas de vos richesses! Vous aurez enrichi, il est vrai, vos héritiers à vos dépens, mais non vous, qui laisserez tout ici-bas pour aller, nus et dépouillés de tout, porter devant Dieu une âme misérable, dénuée de mérites, et entendre prononcer contre vous une sentence d'éternelle réprobation.

Mais je n'insiste pas sur ce point. Avançons.

En troisième lieu, le pain que nous demandons s'appelle *quotidien*, et nous le demandons seulement pour le jour présent : *Panem nostrum quotidianum da nobis hodie*. Et pourquoi? Pourquoi ne demander que ce qui est strictement nécessaire à notre subsistance pour un jour seulement, sans se préoccuper de l'avenir? — Ces paroles n'ont pas été non plus placées ici au hasard.

Premièrement, Jésus-Christ a voulu nous rappeler que notre vie est courte, et qu'elle ne dure pas plus d'un jour en comparaison de celle qui nous attend dans l'éternité; que par conséquent nous ne devons pas former de desseins pour l'avenir, ni nous surcharger d'embaras et d'affaires comme si nous devions rester éternellement ici-bas, ou au moins y vivre pendant plusieurs siècles; mais nous regarder toujours comme des voyageurs et des étrangers, tenir notre cœur détaché de ce monde, et nous contenter de peu. Un voyageur qui retourne dans sa patrie, lors même qu'il se trouve mal dans une auberge, ne s'en soucie pas beaucoup, parce qu'en somme il n'est là qu'en passant.

En second lieu, il a voulu nous apprendre que nous devons recourir chaque jour à la bonté du Seigneur, chaque jour lui présenter de nouveau nos supplica-

tions, confesser à ses pieds notre indigence, et reconnaître que c'est à lui que nous devons chaque nouveau jour.

Enfin il a voulu nous apprendre à ne pas trop nous inquiéter pour l'avenir, mais à nous reposer avec une entière confiance sur la providence de Dieu qui ne nous manquera pas, si nous nous comportons avec lui comme des enfants avec leur père. Un petit enfant est incapable de se rien procurer par lui-même, et chaque jour il a besoin de nourriture; mais sachant qu'il a un père plein de tendresse, de bonté et d'amour, il s'abandonne à lui avec une entière sécurité, lui demande du pain quand il a faim, et ne craint nullement qu'il lui en manque le lendemain. Telles doivent être nos dispositions par rapport à Dieu. Il ne faut pas s'inquiéter ni se tourmenter, dit Jésus-Christ, à examiner si demain on aura de quoi manger, de quoi boire et de quoi s'habiller, mais se confier entièrement en Celui qui, comme il nous a fourni le nécessaire par le passé et qu'il nous le fournit aujourd'hui encore, y pourvoiera également à l'avenir.

Ce n'est pas que le Sauveur ait voulu nous défendre tout soin et toute prévoyance pour l'avenir; non. Autre chose est penser à l'avenir, et autre chose est se tourmenter sur l'avenir. Ce sont là deux choses bien différentes. Prendre ses mesures pour l'avenir et se prémunir contre les besoins futurs qu'on peut facilement prévoir, c'est là une sage et louable prudence que Dieu ne condamne pas; au contraire, il condamne l'imprévoyance de ceux qui dépensent sans règle ni mesure, gaspillant inconsidérément en un seul jour de quoi vivre toute une semaine, surtout si ce sont des chefs de famille qui ne se doivent pas seulement à eux-mêmes, mais encore à leur famille. Ce n'est donc pas la pensée de l'avenir ni la sage économie de nos biens que Dieu blâme; ce qu'il condam-

ne, c'est le tourment, l'inquiétude, l'anxiété, qui nous portent à conserver avec trop d'avarice ce que nous possédons, sous prétexte de quelque nécessité imaginaire, ou à nous procurer avec trop de sollicitude ce que nous n'avons pas. Cette inquiétude est toujours répréhensible, parce qu'elle naît d'un manque de foi et de confiance en Dieu ; elle vient de ce qu'on s'appuie uniquement sur soi et sur son habileté, et nullement sur Dieu ; elle engendre ensuite d'autres désordres très-graves et empêche surtout de servir Dieu et de s'occuper de son âme, en nous ôtant la pensée et le goût des plus importants exercices de la vie chrétienne ; de sorte qu'uniquement préoccupés de savoir comment nous pourrions vivre, nous ne pensons pas du tout à vivre saintement.

Si cependant lorsque vous demandez à Dieu votre pain pour le jour présent, il daigne vous en donner aussi pour demain, pour une semaine, pour un mois, remerciez-le avec reconnaissance, et gardez-vous de dissiper ses dons. Usez-en avec économie pour vous, mettez-en une partie en réserve pour vos besoins et pour ceux de votre famille, et donnez-en aussi une part aux pauvres, car c'est le meilleur moyen pour vous attirer les bénédictions du ciel. Mais si au contraire Dieu vous exauce à la lettre et ne vous donne que le soutien de chaque jour, sans vous laisser l'apparence d'aucune ressource pour le lendemain, même dans cette extrémité, vous ne pouvez sans offenser Dieu vous abandonner au chagrin, à l'inquiétude, à la défiance. Pensez à vous procurer du pain et aux moyens que vous pourrez utilement employer, mais avec calme et tranquillité d'esprit ; car enfin cette inquiétude, outre qu'elle est injurieuse à Dieu, est de plus entièrement inutile, puisque tous nos efforts, dit Jésus-Christ, ne sont pas capables d'ajouter une seule ligne à notre taille.

Et voilà en dernier lieu la grande vérité que nous enseigne cette demande, c'est-à-dire le domaine de Dieu et son influence souveraine sur toutes les choses de ce monde. Sans doute, nous ne voyons pas que le Seigneur nous envoie le pain par l'entremise des anges, ou qu'il nous le fasse tomber du ciel comme la manne pour les Hébreux; toutefois, Jésus-Christ veut que nous ayons recours à lui pour avoir notre pain. Il faut donc reconnaître que, de quelque part et par quelque moyen que nous arrivent les secours nécessaires à notre vie, nous les recevons toujours de Dieu; que chaque jour tout nous vient d'après ses ordres ou ses dispositions; que nos efforts seraient vains, si la divine Providence ne nous accompagnait à chaque instant; qu'enfin tout ce que nous avons, nous le tenons de sa gracieuse générosité. Puisqu'il en est ainsi, nous ne devons donc pas attribuer à notre savoir, à nos aptitudes, à nos travaux, le pain que nous mangeons, les biens que nous possédons, mais nous devons reconnaître que nous en sommes redevables à la libéralité de Dieu. Car si nous devions croire que nous ne sommes redevables de tout cela qu'à nous-mêmes, Jésus-Christ ne nous aurait pas dit de nous présenter devant le Seigneur comme des mendiants affamés pour lui demander notre pain. Il est vrai que nous devons travailler et faire usage des moyens légitimes que la Providence nous a donnés pour subvenir à nos besoins, car les négliger serait tenter Dieu et prétendre à des miracles; mais parce que ces moyens seraient complètement inefficaces sans le concours et l'assistance de Dieu, il en résulte que nous lui sommes toujours débiteurs de notre pain.

Ces vérités bien comprises, il n'est plus possible de se tromper sur le sens de cette demande. Toutefois, deux sortes de personnes, les riches et les pauvres, pourraient en tirer une fausse conséquence.

Les pauvres pourraient me dire : Si c'est à Dieu seul qu'il appartient de nous donner du pain, il sera donc inutile de travailler péniblement tout le jour pour le gagner; il suffira de le demander à Dieu. — Mais non : ce serait là, je le répète, une téméraire présomption. Bien que vous deviez le demander à Dieu, vous ne pouvez pas vous dispenser de travailler. — Mais si je travaille pour le gagner, insisterez-vous, que sert-il de le demander à Dieu? — C'est précisément pour cela que vous devez le lui demander; car si vous ne le faites pas, toutes vos peines seront peut-être inutiles. Ainsi quand nous demandons à Dieu notre pain, nous ne lui demandons pas de nous nourrir miraculeusement et sans travail de notre part, mais seulement qu'il daigne bénir nos efforts; et par là nous reconnaissons qu'avec tous nos travaux nous ne pourrions pas gagner notre pain, si Dieu ne les fait fructifier par sa libéralité.

Les riches au contraire peuvent se persuader qu'il leur est inutile de faire une pareille demande. Quel besoin ont-ils en effet de demander leur pain à Dieu, s'ils abondent de tout, s'ils ont tout ce qu'il leur faut non-seulement pour un jour, mais pour des mois, des années, et pour toute leur vie? — Mais c'est ici une autre erreur; car les riches sont-ils tellement maîtres de leurs biens que Dieu ne conserve plus, sur ces biens, aucun domaine? Et ne peut-il pas, quand il lui plaira, les en dépouiller et les réduire à la mendicité? Que de familles, autrefois florissantes, sont aujourd'hui dépouillées de tout et tombées dans le plus complet dénûment! Ah! il n'y a pas d'autre véritable maître que Dieu, qui seul dispose souverainement de tout. Donc les riches non moins que les pauvres sont obligés d'adresser à Dieu cette demande; eux aussi doivent se considérer devant lui comme des pauvres et des mendiants, et le prier de leur conserver

leur pain, ou plutôt de le leur donner, car il le leur donne véritablement aussi longtemps qu'il le leur conserve.

Je vais vous dire maintenant quelles sont les justes conséquences à tirer de cette grande vérité, que tout notre pain vient de Dieu ; il y en a deux principales.

La première, c'est de remercier Dieu sincèrement chaque jour pour les biens qu'il nous accorde, et de le reconnaître ainsi pour notre bienfaiteur. C'est là un devoir très-rigoureux, et pourtant très-négligé. Nous jouissons en effet chaque jour de ses grâces, et nous en jouissons sans les connaître, sans jamais élever un seul regard de reconnaissance et d'amour vers le souverain dispensateur de tous les biens. Quand nous nous levons de table bien rassasiés, quel remerciement adressons-nous à Dieu ? Faut-il s'étonner après cela si Dieu nous retire ses faveurs ? Notre ingratitude est ce qui tarit la source des bienfaits de Dieu, surtout si nous avons été plus spécialement favorisés, si nous sommes de ceux que Dieu a enrichis des dons de la fortune, préférablement à tant d'autres, peut-être plus dignes que nous, et qui cependant ont à peine un misérable morceau de pain pour se conserver la vie.

L'autre conséquence, non moins légitime, c'est que notre pain vient de Dieu. Le meilleur moyen pour bien réussir dans les affaires temporelles elles-mêmes, c'est donc de se tenir bien avec le Seigneur, et d'estimer son amitié plus que tous les biens de la terre. Qu'ils sont à plaindre, ces chrétiens qui, au milieu de leurs malheurs, prennent tantôt un parti et tantôt un autre, sans penser nullement à Dieu, comme s'ils pouvaient faire quelque chose sans lui ; et qui, pendant ce temps-là, restent même dans son inimitié et continuent à l'irriter par de nouvelles fautes ! Oh ! que c'est là une fatale prudence ! Com-

mencez toujours par recourir à Dieu qui peut donner un heureux succès aux affaires les plus désespérées ; implorez son aide, entrez en grâce avec lui ; et de ce temps que vous consacrez en entier à vos travaux, donnez-en une partie à la prière, à la fréquentation des sacrements, à la visite des églises, aux exercices de piété. Par ce moyen, vous serez plus prospères dans vos affaires, et vous recevrez votre pain avec plus d'abondance. C'est là le salutaire conseil que je vous donne ; que dis-je ? ce n'est pas moi qui vous le donne, c'est Jésus-Christ lui-même : *Quærite primum regnum Dei et justitiam ejus, et hæc omnia adjicientur vobis.*

Cependant, pour ne vous rien dissimuler de la vérité, je ne nie pas que le Seigneur ne permette quelquefois que ceux qui lui sont chers manquent de pain, tandis que les méchants sont dans l'abondance. Mais ce n'est là qu'une exception que Dieu fait à sa règle pour des motifs plus relevés. Dieu nous donne quelquefois ces exemples de la vertu malheureuse et du vice dans la prospérité, afin de nous faire comprendre que tout ne finit pas ici-bas, et qu'il y a une autre vie ; et il en agit ainsi pour le plus grand bien des saintes âmes, car par ce moyen il éprouve leur foi et leur patience, il leur fournit l'occasion d'expier leurs péchés, et enfin il les conduit à une gloire plus grande. Mais cette exception est si rare que le prophète David a pu dire : *Non vidi justum derelictum, nec semen ejus quærens panem* ¹. Je n'ai jamais vu l'homme juste et craignant Dieu réduit à la nécessité de mendier son pain.

Vous devez d'ailleurs vous rappeler ici ce que je vous ai dit dans une autre circonstance, que toute demande des biens temporels, quelque juste et honnête qu'elle

¹ Ps. XXXVIII, 25.

soit, est toujours conditionnelle et subordonnée à la fin principale de notre salut. Aussi, quand nous demandons ici à Dieu l'entretien du corps, non-seulement nous protestons ne vouloir que le nécessaire, que le pain, que ce qui est indispensable pour subsister pendant le cours de la journée, et cela sans inquiétude sur l'avenir, et avec une parfaite confiance pour le jour suivant; mais en outre, ce pain lui-même, nous le demandons toujours à condition qu'il puisse nous être utile et salulaire, disposés dans le cas contraire à en souffrir la privation. L'esprit de l'Évangile consiste à nous détacher de tout, non-seulement du superflu et de l'agréable, mais encore à nous rendre supérieurs à tout ce que le monde regarde comme indispensable; et ceux qui sont revêtus de cet esprit, reçoivent de Dieu des grâces abondantes pour pouvoir supporter avec calme et résignation les plus grandes épreuves de la vie présente. Peu importe d'ailleurs au vrai chrétien de mourir d'une mort plutôt que d'une autre. Pourvu qu'il meure dans le Seigneur, tout genre de mort sera toujours heureux pour lui.

Le seul pain dont nous ne pourrions être privés que par notre faute, c'est le pain spirituel, le pain de l'âme, que nous sollicitons aussi dans cette demande, et dont je vous parlerai dans ma prochaine instruction.

TRAITS HISTORIQUES

I. — Un pauvre étudiant allemand, qui fréquentait depuis peu l'université et qui n'avait pas encore de bienfaiteur, tomba malade. Obligé de garder le lit pendant longtemps, il dépensa pour les remèdes et les soins qu'il reçut tout le peu d'argent qu'il avait apporté avec lui. Enfin il recouvra la santé, et il

lui vint un appétit dévorant. Mais il n'avait pas de quoi apaiser sa faim. Un jour, c'était un dimanche dans l'après-midi, et le matin à la messe il avait récité avec la plus grande ferveur ces paroles du *Pater* : « Donnez-nous aujourd'hui, etc. ; » il était assis dans sa chambre, tourmenté par une faim violente, n'ayant pas un seul morceau de pain ni la moindre pièce d'argent pour s'en procurer. Tout à coup il entend une souris qui remuait dans un coin, et qui rongea une croûte de pain sec. Il s'approche, il aperçoit la croûte de pain dure comme un morceau de bois, mais qui ne l'était pas trop pour sa faim. Quand à en éprouver du dégoût, il n'y songea même pas. Il le prit donc avec avidité, mais il ne voulut pas le manger sans faire sa prière. Il le dépose sur la table, se met à genoux, et prie avec la ferme espérance que Dieu fera en sorte que cette chétive nourriture contribue autant à nourrir et à fortifier son corps, que pourrait le faire une autre beaucoup plus abondante. Dieu exauça sa prière et lui donna plus qu'il n'attendait. En effet, peu de temps après, le domestique d'un grand personnage qui habitait non loin de là, et qui avait entendu parler de sa triste position, vint lui apporter trois plats d'une nourriture bien chaude et bien délicate.

II.— Un institut né de nos jours, celui des Petites-Sœurs des pauvres, donne aux chrétiens le plus bel exemple de confiance en Dieu qui se puisse voir. Ces sœurs vivent comme les oiseaux des champs, sur la Providence; elles vont toujours en avant sans s'inquiéter de l'avenir. Aussi le bon Dieu semble s'appliquer à les pourvoir de toutes choses à temps.

La maison de Tours a éprouvé ces petites attentions du bon Dieu dans les premiers temps de sa fondation. Trois sœurs avaient établi un hospice dans cette ville : la mère Félicité, supérieure, la mère Catherine et une novice, sœur Élisabeth. On avait déjà installé sept bonnes femmes. Pour fournir aux besoins de ces hôtes, les Petites-Sœurs n'avaient gardé que deux paillasses; le soir, on les mettait l'une contre l'autre, et l'on y étendait le seul drap qui fût resté libre : c'était là le lit pour elles trois. Mais voilà qu'un beau matin se présente une huitième bonne femme; la règle veut que quiconque se pré-

sente soit admis ; la pauvre vieille est donc acceptée sans hésitation. Mais où la couchera-t-on ? Mère Félicité ne regardait pas si loin ; le bon Dieu lui envoyait une pauvre femme, donc il lui enverrait de quoi la soigner ; c'était là tout son raisonnement, qui, comme vous le verrez, en valait bien un autre. Cependant la journée se passe, et aucune aumône n'arrive à la maison. La Providence fait quelquefois attendre. Sœur Élisabeth regardait souvent en vain, à la porte, en cachette toutefois, car la mère supérieure l'eût grondée de son inquiétude. Néanmoins, le soir arrivé, il fallut bien songer à établir cette pauvre femme. Mère Félicité ne s'étonne point ; sa conduite est toute tracée ; toute Petite-Sœur doit être moins à l'aise que la dernière de ses pauvres. — Allons, mes filles, dit-elle aux deux sœurs, abandonnons à cette pauvre femme une de nos paillasses, coupons notre drap en deux, et il en restera encore de quoi coucher une neuvième pauvre. Aussitôt dit, aussitôt approuvé. On étend le drap ; sœur Élisabeth le tient par un coin, mère Catherine par un autre ; la Supérieure s'arme de ses ciseaux, prend bien son milieu, elle va donner le coup fatal. On frappe en ce moment, sœur Élisabeth lâche aussitôt son coin et court en hâte pour ouvrir. Cette fois elle avait bien auguré. C'était un brave homme qui apportait six paires de draps neufs qu'une personne charitable envoyait aux Petites-Sœurs. Sœur Élisabeth apporte ce beau présent à ses compagnes en sautant de joie. Toutes se jettent à genoux et remercient Dieu en pleurant. Vous pensez si les sœurs passèrent une bonne nuit dans ces beaux draps que leur envoyait la Providence.

XVI. INSTRUCTION

CONTINUATION DE LA QUATRIÈME DEMANDE

Nous avons vu dans notre dernière instruction quel est le sens de la quatrième demande : *Panem nostrum quotidianum da nobis hodie*, en tant qu'elle se rapporte à notre entretien matériel.

Mais comme je vous l'ai dit en commençant, la nourriture corporelle n'est pas la seule ni même la principale chose que nous demandons sous ce nom de pain. Ce que nous demandons principalement, c'est la nourriture spirituelle destinée à conserver la vie de notre âme.

En effet, si nous avons besoin d'un aliment matériel pour soutenir ce corps qui doit un jour ou l'autre périr, combien plus avons-nous besoin d'un aliment spirituel pour nourrir notre âme destinée à vivre éternellement, et pour la préserver de la mort, non de la mort naturelle, car sous ce rapport elle est immortelle, mais de cette mort infiniment plus affreuse qui consiste dans la perte de la grâce de Dieu, de sa fin dernière et de son salut éternel?

Faites donc tous vos efforts, disait Jésus-Christ à ses apôtres, et dans leur personne à tous les chrétiens, pour vous procurer non cette nourriture qui doit périr avec le

corps, mais celle dont les effets doivent durer éternellement : *Operamini non cibum qui perit, sed qui permanet in vitam æternam* ¹. Et s'adressant à la foule qui se pressait autour de lui dans une autre circonstance, il disait : Vous accourez avec empressement après moi, parce que vous m'avez vu multiplier miraculeusement les cinq pains ; mais j'ai un autre pain dont vous devez être beaucoup plus affamés et plus avides encore, faisant ainsi allusion au pain qui nourrit l'âme.

Cela posé, que faut-il entendre par ce pain de l'âme que nous implorons dans cette demande ? Tout ce qui peut soutenir l'âme, et lui donner de la force et de la vigueur pour ne pas tomber dans le péché et pour se maintenir dans la grâce, qui est la vraie vie de l'âme. Et comme il y a différentes sortes d'aliments pour nourrir le corps, il en est ainsi du pain et des aliments spirituels destinés à la nourriture de notre âme.

Le pain de l'âme, c'est donc premièrement, selon la déclaration formelle de Jésus-Christ dans ce texte : *Non in solo pane vivit homo, sed de omni verbo quod procedit de ore Dei* ², la parole de Dieu, c'est-à-dire ce que Dieu nous annonce par la bouche de ses ministres, dans les prédications, les instructions, les catéchismes, la lecture des livres de piété, etc. C'est là le moyen dont Dieu se sert dans le cours ordinaire de sa providence pour notre conversion et notre salut, pour opérer en nous les plus admirables changements. Il avait attaché à la prédication des apôtres la conversion des infidèles, à celle de saint Ambroise la conversion de saint Augustin ; et combien de grands pécheurs sont aujourd'hui dans le ciel, qui par ce moyens sont devenus des modèles de conversion et de pénitence, et se sont élevés à la hauteur de la sainteté !

¹ Joan. VI, 27. — ² Matth. IV, 4.

Cette divine parole, par ses lumières, par ses maximes, et surtout par les grâces surnaturelles qui l'accompagnent ordinairement, a la vertu de nous ébranler, de nous éclairer, de nous attendrir et de nous amener à produire des fruits sincères de conversion et de sainte ferveur. C'est pourquoi elle est comparée, dans les divines Écritures, à la semence, à la rosée, à la pluie qui féconde la terre; et appelée, par Jésus-Christ lui-même, esprit et vie : *Verba quæ ego locutus sum vobis, spiritus et vita sunt* ¹.

Outre la parole de Dieu, il faut encore et à plus forte raison appeler pain l'opération intérieure de la divine grâce, sans laquelle la voix des prédicateurs ne ferait que frapper inutilement nos oreilles. Or cette grâce nous arrive par une foule d'autres canaux, mais surtout par la prière.

Je parle des divines inspirations et de tous ces secours de la grâce qu'on appelle *actuelle*, lesquels dissipent les ténèbres de l'intelligence par des lumières bienfaisantes, et fortifient par de pieuses affections la faiblesse de notre volonté. Sans le secours de cette lumière divine, comment pourrions-nous savoir ce que nous devons faire et ce que nous devons éviter? Comment découvrir les dangers qui menacent notre salut, les séductions et la vanité du monde, ainsi que l'importance des choses spirituelles et éternelles? Nous sommes si aveugles, qu'au dire de l'Apôtre nous sommes incapables de concevoir par nous-mêmes une seule bonne pensée! Et si à ces lumières ne viennent pas s'unir ces pieuses émotions intérieures qui enflamment notre cœur et l'arrachent à cet état d'indifférence et de torpeur qui lui est si naturel, comment pourrions-nous, même avec toutes ces lumières, éviter le

¹ Joan. IV, 64.

mal, vouloir efficacement le bien, l'entreprendre et l'exécuter? •

C'est donc l'influence de cette divine grâce qui fait la grande force de notre âme, laquelle sans ce secours resterait aride comme une terre sans eau : *Anima mea sicut terra sine aqua tibi*. C'est la grâce qui engendre la bonne volonté; c'est elle qui est la source des saintes résolutions et des bonnes œuvres qui nous préparent et nous méritent la félicité éternelle.

Le pain de l'âme, ce sont les sacrements institués par Jésus-Christ pour nous communiquer la vertu de sa passion et de sa mort, pour répandre en nous les habitudes de la foi, de l'espérance et de la charité; pour nous rendre la justice quand nous l'avons perdue, pour l'accroître sans cesse en nous, en un mot, pour nous préparer le remède convenable à toutes nos maladies spirituelles. Ces sacrements, selon l'expression d'Isaïe, sont ces sources mystérieuses qui jaillissent des plaies du divin Sauveur, et fertilisent la terre stérile et pierreuse de nos âmes : *Haurietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris* ¹.

Mais parmi tous les sacrements, *le pain par excellence*, c'est l'auguste sacrement de l'autel, dans lequel Jésus-Christ donne son très-saint Corps et son Sang pour être la nourriture de nos âmes; et même il nous les donne précisément sous la forme d'un aliment et d'un breuvage, pour nous montrer que, comme les aliments nourrissent notre corps, ainsi cet aliment eucharistique nourrit notre âme. Chaque jour, ce pain se multiplie miraculeusement sur nos autels, pour nourrir et rassasier les âmes qui en ont faim et soif.

Selon le sentiment des saints Pères, c'est de cette nour-

¹ Is. XII, 13.

riture qu'il faut entendre le pain que nous demandons ici, en vertu de ce mot *suprasubstantiel*, qu'ajoute l'Évangéliste saint Matthieu : *Panem nostrum suprasubstantialem da nobis hodie*, c'est-à-dire un pain divin qui surpasse toute substance créée. Or, ce mot ne peut donc convenir qu'au pain eucharistique. Et comment d'ailleurs en douter, quand Jésus-Christ nous l'affirme clairement en disant de lui-même : Je suis le vrai pain de vie, le pain vivant descendu du ciel ?

C'est donc l'ensemble de toutes ces choses que, sous ce nom de pain spirituel, nous prions Dieu de nous accorder en disant : *Panem nostrum quotidianum da nobis hodie*.

Mais pourquoi demander à Dieu ce pain ? Ne l'avons-nous pas déjà ? La parole de Dieu est abondamment dispensée parmi nous, les sacrements sont toujours à notre disposition, les confessionnaux toujours ouverts, la table eucharistique toujours servie. Et relativement aux secours de la grâce divine, Dieu nous les accorde souvent, selon la doctrine des théologiens, sans même que nous les lui demandions. Quel besoin avons-nous donc de demander à Dieu ce pain ?

Tout cela est vrai ; mais Dieu ne pourrait-il pas, en punition de nos ingratitude et de nos infidélités, et du mauvais usage que nous faisons de ses dons, nous priver d'une telle nourriture et la donner à d'autres, suivant ce terrible oracle : *Auferetur a vobis regnum Dei, et dabitur genti facienti fructus ejus* ¹ ?

Cet oracle ne s'est que trop vérifié pour beaucoup de peuples auxquels Dieu, en punition de leurs péchés, a retiré sa prédication, la lumière de l'Évangile et tous les secours de la religion, pour les transporter à d'autres

¹ Matth. XXI, 43.

nations plus dociles et moins ingrates. L'histoire des temps anciens et modernes nous instruit assez sur ce point. Mais cet oracle se vérifie aussi pour tous ces chrétiens indolents et lâches auxquels Dieu, par un juste jugement, inspire un dégoût fatal de cette nourriture salutaire.

Et voici comment s'accomplit un pareil mystère. Malgré les invitations réitérées de Dieu, vous vous éloignez toujours de plus en plus de sa divine parole, des sacrements, de la prière, des églises; vous multipliez ainsi le nombre de vos péchés, et vous allez d'abîme en abîme. — Eh bien, dit Dieu dans sa colère, votre lâcheté et votre éloignement n'ont-ils pas été jusqu'ici votre crime et votre malice? votre volonté n'a-t-elle pas été parfaitement libre? Ils seront désormais votre punition; je vous abandonnerai à un tel dégoût et à une telle horreur pour toutes les sources de la grâce, que vous ne viendrez plus jamais au pied de la chaire chrétienne pour y être instruits et touchés, ni au tribunal pour y chercher votre conversion et vous purifier de vos péchés, ni aux pieds des autels pour y implorer les lumières de Dieu, la piété et les secours dont vous avez besoin. Tous ces moyens seront la nourriture spirituelle des autres, mais il ne seront plus la vôtre. Pour vous, plus de grâces, plus de lumières, plus de remords, plus de saintes pensées, plus de saintes affections. — Châtiment d'autant plus terrible, mes chers frères, qu'il est lent et insensible; châtiment le plus redoutable de tous, parce qu'il nous ôte tout moyen de salut; châtiment enfin qui se vérifie visiblement dans un grand nombre de chrétiens, lesquels, ce qui est plus affreux, l'ignorent et ne se doutent même pas qu'ils en sont frappés. Car ne jugeant que sur les apparences, ils ne voient de châtimens que dans ceux qui les atteignent visiblement dans leur fortune, dans

leur santé ou dans leur vie. Ces derniers nous effraient quelquefois, et nous font apercevoir sur eux la main toute-puissante du Seigneur; mais les châtimens intérieurs, spirituels, invisibles, tels que l'aveuglement de l'esprit, la dureté du cœur, l'insensibilité de l'âme, et pour me borner à mon sujet, l'ennui, la répugnance, le dégoût de toute nourriture spirituelle, ce sont là des châtimens qui ne nous touchent pas, bien qu'en réalité ils soient les plus formidables de la justice divine.

Pour ne pas tomber dans un si grand malheur, vous voyez combien il vous importe d'adresser à Dieu cette demande, et de le prier avec ardeur qu'il daigne tellement disposer vos cœurs, que jamais vous ne vous rendiez indignes de ce divin aliment, de cette nourriture de nos âmes; et par conséquent, de le conjurer de toujours vous instruire avec les paroles de la vie éternelle, de toujours vous éclairer et vous fortifier par la douce lumière de sa grâce, de vous renouveler enfin et de vous sanctifier par le fréquent et salutaire usage des sacrements.

Vous pouvez déduire l'importance de toutes ces choses d'après les termes mêmes de cette prière.

Elles nous sont premièrement indiquées par ce nom de *pain*, pour nous apprendre que ces aliments ne sont pas moins nécessaires à la conservation de la vie de l'âme, que le pain matériel à la conservation de la vie du corps. La nourriture est tellement nécessaire à la vie corporelle qu'on ne peut la remplacer d'aucune manière. On peut bien vivre sans fortune, sans vêtement, sans abri; mais on ne peut pas vivre sans manger. Il en est de même de l'âme qui ne peut pas vivre sans l'usage fréquent et saint des sacrements, et sans le secours des instructions chrétiennes et des grâces de Dieu.

De plus, ce pain spirituel est appelé *nôtre*, non parce

que nous en sommes les maîtres, mais parce que nous en avons besoin ; *nôtre*, parce que nous pouvons le demander à Dieu comme une chose à laquelle nous avons droit, en vertu de la promesse qu'il lui a plu de nous en faire ; *nôtre* enfin, parce qu'il ne convient qu'à nous seuls, à la différence du pain matériel qui nous est commun avec les animaux eux-mêmes.

Enfin on l'appelle *quotidien*, parce que comme le corps a besoin chaque jour de nourriture, ainsi en est-il de l'âme. Je ne veux pas dire par là cependant que toutes les choses dont je vous ai parlé soient d'absolue nécessité pour tous les jours.

Si l'on excepte la grâce du Seigneur, dont nous avons besoin à toute heure, à tout moment, personne ne vous dira qu'il soit nécessaire d'entendre chaque jour les prédications et de recevoir les sacrements ; toutefois, ce mot *quotidien* nous montre combien nous avons souvent besoin de cette nourriture.

Le corps lui-même, absolument parlant, peut vivre quelques jours sans manger, quoiqu'avec peine ; mais il perd ses forces, s'affaiblit et dépérit ; et si on le prive un peu longtemps de toute nourriture, il finit par mourir. Il en est précisément de même pour les choses de l'âme. Il n'est pas absolument nécessaire pour conserver la vie spirituelle d'entendre chaque jour des prédications, de faire oraison et une lecture spirituelle, de se confesser et de communier ; mais je dis que les besoins de notre âme demandent que nous recourions très-souvent à ces moyens, qu'on ne peut les omettre ni les négliger longtemps sans de graves dommages pour l'âme, surtout si l'on est sujet à beaucoup de tentations, dominé par quelque passion violente ou par quelque mauvaise habitude profondément enracinée, qui entraîne fortement au péché et cause des rechutes fréquentes. Je dis enfin

que, pour ne pas reculer mais pour faire de nouveaux progrès dans la voie du salut, il faut reprendre des forces et se ranimer sans cesse par l'usage fréquent de cet aliment spirituel.

Voici maintenant les dispositions avec lesquelles nous devons adresser à Dieu cette demande pour la faire chrétiennement.

Nous devons la faire premièrement avec un vif désir d'obtenir de Dieu ce pain qui doit nourrir et fortifier nos âmes. Quand nous demandons à Dieu notre pain matériel et les choses relatives à cette vie, nous ne manquons assurément pas de les désirer, et nous prions avec ferveur, parce que nous sommes très-sensibles à nos besoins corporels ; cependant nous devrions être plus sensibles aux besoins de notre âme, puisqu'elle est infiniment plus précieuse que notre corps. Oh ! si vous compreniez aussi bien cette indigence spirituelle que vous comprenez la pauvreté temporelle ! Si vous compreniez bien le prix et la valeur de ce pain spirituel et l'immense besoin que vous en avez ! *Si scires donum Dei*, vous dirai-je avec Jésus-Christ parlant à la Samaritaine, vous ne seriez pas si indifférents sur ce point, mais vous ne cesseriez au contraire de faire monter vers le ciel des prières ardentes pour l'obtenir continuellement de Dieu.

Mais cela ne suffit pas. Au désir d'obtenir ce pain, si toutefois il est véritable et sincère, il faut joindre le zèle pour nous l'appliquer soigneusement, pour en profiter et pour en nourrir et en fortifier nos âmes. Et de même que notre coopération est nécessaire pour le pain matériel que nous demandons à Dieu, ainsi elle l'est également pour le pain spirituel.

A quoi vous sert-il en effet de demander à Dieu le pain de sa divine parole, si vous dédaignez d'aller l'en-

tendre lorsque vous le pouvez, ou si vous l'entendez mal, et si vous n'en retirez aucune lumière pour diriger, réformer et améliorer votre vie?

A quoi vous sert-il de demander à Dieu le pain de sa divine grâce, si vous refusez d'entendre sa voix intérieure, si vous n'employez pas les moyens que Dieu a établis pour vous la communiquer, je veux dire la prière, les bonnes œuvres, la fidèle correspondance? A quoi vous sert-il enfin de demander à Dieu le pain des sacrements, si ensuite, comme des excommuniés, vous vous en éloignez pendant des mois et même des années, vous décidant avec peine à vous en approcher seulement à Pâques; ou si, les recevant de temps en temps, vous le faites avec de si mauvaises dispositions que vous souillez toujours plus votre conscience, bien loin de la purifier?

Comprenez-vous maintenant? Pour que votre demande ne soit pas illusoire, montrez par votre conduite et par vos œuvres que vous avez véritablement faim de cette divine nourriture que vous demandez à Dieu dans cette prière.

Écoutez avec avidité la divine parole, lisez-la, méditez-la. Une seule prédication, une seule vérité bien sentie peut vous transformer en des hommes tout nouveaux.

Secondez par votre docilité et votre promptitude les divines inspirations, et ne les laissez pas infructueuses car chacune d'elles peut devenir le principe de votre salut.

Fréquentez avec dévotion les sacrements, sources vives et immédiates de justice et de sainteté, et surtout la divine Eucharistie, qui est le remède le plus efficace que Dieu ait donné à son Église pour nous guérir de cette maladie intérieure qui nous entraîne à la mort éternelle. C'est de ce pain qu'il est écrit, dit saint Augustin :

que tous ceux qui s'en éloignent périront : *Qui elongant se a te, peribunt.*

Enfin, pour terminer, plus nous nous montrerons désireux et avides de ce divin et multiple aliment, plus nous nous rendrons dignes de le recevoir, et plus aussi Dieu le communiquera avec abondance à nos âmes, suivant cette maxime de Jésus-Christ : *Beati qui esuriunt et sitiunt justitiam, quoniam ipsi saturabuntur*¹. Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, parce qu'ils seront rassasiés : rassasiés en cette vie, rassasiés surtout à la mort, de cette parfaite satiété qui consiste dans la jouissance de Dieu qui, après avoir été ici-bas de diverses manières la nourriture de nos âmes, sera un jour notre joie dans le ciel.

TRAIT HISTORIQUE

Un jeune homme, d'une riche famille, avait la déplorable habitude de gaspiller tout ce qu'il avait et tout ce qu'on lui donnait, et il ne se lassait jamais de demander et de gaspiller. Son père ne lui refusait jamais rien, ni argent, ni bijoux, ni vêtements, ni livres, ni meubles dans son appartement particulier, mais malgré cette générosité inépuisable, le jeune homme manquait toujours de tout, parce qu'il n'avait soin de rien, laissant les meubles se salir et ses habits se déchirer, et perdant son argent par les rues et sur les places. — Telle est l'apologie que faisait à son peuple un pieux pasteur, puis il ajoutait : « C'est ainsi que nous, qui sommes les enfants du plus riche des rois, qui avons tout en abondance, nous manquons cependant de tout, parce que nous n'avons nul soin de toutes les grâces que nous recevons de notre Père qui est dans les Cieux. »

¹ Matth. V, 6.

XVII. INSTRUCTION

— CINQUIÈME DEMANDE —

PARDONNEZ-NOUS NOS OFFENSES COMME NOUS PARDONNONS A CEUX
QUI NOUS ONT OFFENSÉS

Dimittite nobis debita nostra sicut et nos dimittimus debitoribus nostris. Dans cette cinquième demande, nous changeons, dit le Catéchisme Romain, de manière de prier. Dans les quatre premières demandes, nous avons prié Dieu de nous accorder toutes sortes de biens, éternels, spirituels, corporels; dans les demandes suivantes, nous le prions de nous délivrer de tous les maux passés, présents et futurs.

Et comme le mal passé, notre plus grand mal, et même notre unique et vrai mal, ce sont les péchés que nous avons commis, ainsi nous commençons à en demander pardon à Dieu, sous le nom de dettes, en disant : *Remettez-nous nos dettes comme nous les remettons à nos débiteurs*, selon la formule que saint Matthieu nous a laissée de cette prière; et selon celle de saint Luc : *Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés*. Mais cette double formule exprime la même chose en termes différents.

Après nous être présentés à Dieu dans la demande précédente comme de pauvres mendiants, dépourvus de tout et dans l'ordre de la nature et dans l'ordre de la grâce, dans celle-ci nous nous présentons à lui comme ses débiteurs, et comme ses débiteurs insolubles, n'ayant d'autre ressource que dans la miséricorde de Dieu et dans les mérites de Jésus-Christ.

Voyons d'abord le sens de cette demande, *Dimitte nobis debita nostra*, et nous examinerons ensuite le sens de la condition qui y est apposée, *sicut et nos dimittimus debitoribus nostris*.

Et d'abord, pourquoi nos péchés s'appellent-ils dettes? Parce qu'ils nous constituent réellement les débiteurs de Dieu. Nous devenons les débiteurs de quelqu'un toutes les fois que nous lui prenons quelque chose ou que nous l'attaquons injustement. Or, quel est le droit que Dieu a sur nous, ses créatures? En sa qualité de maître absolu, il a le droit d'être servi, aimé, et fidèlement obéi. Toutes les fois donc que nous manquons à ce triple devoir, nous refusons à Dieu la soumission, le respect et l'obéissance que nous lui devons; nous contractons par conséquent une dette envers lui, et nous sommes obligés de lui restituer, d'une manière ou d'une autre, l'honneur, la gloire, l'hommage que nous lui avons ravis en péchant. Et ce que nous disons des péchés commis contre Dieu doit s'appliquer également aux fautes commises contre le prochain, car on ne peut manquer au prochain sans manquer à Dieu, puisque c'est lui qui nous a commandé ce que nous devons à notre prochain.

Le péché s'appelle encore dette parce que celui qui pèche, indépendamment qu'il devient débiteur par la faute qu'il commet, c'est-à-dire par l'injure qu'il fait à Dieu, se rend encore débiteur à raison de la peine que mérite cette injure. Or cette peine, s'il s'agit de péchés

vénies, est temporelle, et il faut la payer en cette vie ou dans l'autre, en purgatoire; mais s'il s'agit de fautes graves, c'est la peine éternelle qu'il faudra payer en enfer. Et cette dette de la peine n'est pas ordinairement remise toute entière avec la dette de la faute. Dieu, il est vrai, ne pardonne jamais la faute sans diminuer la peine correspondante qui lui est due : ainsi il change la peine éternelle en une peine temporelle, et il diminue même notablement cette dernière. Mais il est très-rare qu'il la remette toute entière, et cela n'arrive que quand la contrition est très-vive, et l'amour de Dieu très-ardent, comme nous le verrons en son lieu.

Quand donc nous prions le Seigneur de nous remettre nos dettes, nous le prions de nous pardonner et nos péchés et les peines qu'ils nous ont méritées.

Ce n'est pas sans raison que ces dettes sont dites *nôtres*. Elles le sont véritablement, mais dans un sens bien différent de celui dans lequel nous employons ce mot dans l'article précédent, en demandant *notre* pain. Ce pain s'appelle *nôtre*, parce qu'il nous est nécessaire, et que Dieu se contente de nous le donner et d'en faire *notre* propriété; mais nos péchés sont véritablement *nôtres*, parce qu'ils proviennent de notre malice et de notre volonté perverse; et si nous voulons obtenir miséricorde, nous devons les reconnaître comme tels et ne pas les excuser, ni les déguiser, ni les justifier à nos yeux, sous le regard pénétrant de Dieu, qui connaît mieux le fond de notre cœur que nous ne le connaissons nous-mêmes : *Confitebor tibi injustitiam meam, et tu remisisti impietatem cordis mei*. Personne, pas même le démon, ne peut nous forcer à pécher, si nous ne le voulons pas, parce que Dieu nous donne toujours la grâce et la force nécessaires pour l'éviter.

Nous appelons encore les péchés *nôtres*, parce que

nous ne devons pas prier seulement pour notre propre salut, mais encore pour le salut de notre prochain, et nous efforcer de lui obtenir le pardon de ses péchés, comme nous le désirons pour nous. C'est ainsi qu'en agirent Moïse, saint Paul, saint Ambroise et tant d'autres, car c'est là une chose inséparable de cet esprit de charité qui est le caractère propre du vrai chrétien.

Cela établi, voyons combien est impérieux le besoin où nous sommes d'adresser à Dieu cette demande. Ce besoin se fonde sur deux importantes vérités qui sont évidemment renfermées dans la demande elle-même, c'est-à-dire que nous sommes tous débiteurs de Dieu, et débiteurs insolvable.

Premièrement, nous devons être bien convaincus que nous sommes tous débiteurs de Dieu. Voilà pourquoi Jésus-Christ nous met à tous cette demande dans la bouche, et pourquoi nous devons tous la dire chaque jour : *Dimitte nobis debita nostra*, non-seulement pour les autres, mais aussi pour nous-mêmes; non-seulement pour pratiquer l'humilité, mais en toute vérité. Et en effet, si innocent et si saint que l'on soit, on n'est jamais exempt de toute faute. Tous, dit saint Jacques, nous offensois Dieu en beaucoup de choses : *In multis offendimus omnes*¹. Nous nous trompons grandement, ajoute saint Jean, si nous croyons être exempts de tout péché : *Si diximus quoniam peccatum non habemus, ipsi nos seducimus, et veritas in nobis non est*². Il peut se faire, conclut saint Paul, que notre conscience ne nous reproche rien, mais nous ne devons pas croire pour cela que nous ne sommes pas justifiés : *Nihil mihi conscius sum, sed non in hoc justificatus sum*. La raison en est que notre cœur est un abîme profond, impénétrable et connu de Dieu

¹ Jac. III, 2. — ² I. Joan. I, 8. — ³ I. Cor. IV, 4.

seul : *Delicta quis intelligit? — Pravum cor hominis et inscrutable; quis cognoscit illud?*

Que si les justes mêmes doivent se croire débiteurs de Dieu, combien plus ceux dont la vie n'est qu'un tissu de crimes, un chaos de péchés de toutes sortes et sans nombre, et ceux qui savent avoir grièvement offensé Dieu sans être certains de l'avoir apaisé par une vraie pénitence. Oh ! pour ceux-là, il suffit d'un simple regard sur leur vie passée pour se reconnaître débiteurs envers Dieu d'une somme immense.

Mais, en second lieu, autant il est certain que nous sommes tous débiteurs envers Dieu, qui plus, qui moins, autant il l'est que nous sommes incapables de satisfaire. C'est pourquoi Jésus-Christ nous fait adresser à Dieu cette prière, afin de nous apprendre l'impuissance où nous sommes de payer nos dettes. La dette du péché est si considérable qu'il nous est impossible d'y satisfaire pleinement ; bien plus, toutes les créatures possibles n'y parviendraient jamais, lors même qu'elles souffriraient toutes ensemble les tourments les plus atroces qu'ont endurés les martyrs, à cause de la distance infinie qui existe entre Dieu et l'homme, entre l'offense faite à un Dieu par le péché et n'importe quelle satisfaction que pourra lui offrir une vile créature. Que ferons-nous donc ? Ce que fit ce serviteur de l'Évangile qui devait à son maître dix mille talents, somme qu'il lui était impossible de payer. Ne pouvant donc liquider sa dette, il se jette aux pieds de son maître, implore sa miséricorde, et lui demande une généreuse condamnation. C'est aussi là ce que nous devons nous-mêmes faire : recourir à la miséricorde infinie de Dieu, et le supplier de nous remettre généreusement nos dettes, en lui offrant pour cela le prix inestimable que Jésus-Christ a payé pour nous, et avec lequel nous pou-

vons effacer toutes nos dettes et quant à la culpé et quant à la peine.

Et c'est précisément ce que veut Jésus-Christ en nous enseignant à faire cette demande. Il veut que nous sentions le poids de nos fautes, et que vivement pénétrés de notre impuissance à nous en décharger et du danger où nous sommes, nous criions à Dieu du fond de notre cœur : *Dimitte nobis debita nostra*. Seigneur, nous avons transgressé votre loi, et les dettes dont nous nous sommes chargés sont si nombreuses qu'il nous est impossible de satisfaire votre divine justice. Ayez donc pitié de nous, car notre perte est certaine et inévitable si vous ne nous remettez généreusement ce que nous vous devons. *Dimitte nobis debita nostra*. — Et ce langage peut très-bien convenir même à ceux qui ne sont coupables que de fautes vénielles; car ces fautes, si l'on n'y porte pas remède, se multiplient facilement; et en se multipliant, elles affaiblissent l'âme de telle sorte qu'elles la font tomber enfin dans le péché mortel, au grand danger d'une damnation éternelle. Voilà pourquoi il faut demander fréquemment pardon de ces fautes par ces mêmes paroles : *Dimitte nobis debita nostra*.

Mais pour obtenir le pardon de nos fautes, suffit-il de faire à Dieu cette demande? Non certainement; il faut de plus employer les moyens institués par Dieu à cet effet. Distinguons ici les fautes vénielles des fautes graves.

Pour ce qui est des péchés véniels, dans lesquels tombent chaque jour les justes mêmes, vous avez souvent entendu dire que le remède pour les effacer c'est précisément cette Oraison Dominicale elle-même, appelée pour cela *medicina quotidiana, quotidiana lavanda*. Cette doctrine est très-exacte, mais il faut bien la comprendre. Si en effet vous croyez que la simple récitation de cette

prière suffise pour effacer ces fautes, sans en avoir aucun repentir, vous êtes dans l'erreur. Aucun péché n'est effacé sans contrition; et le péché véniel est en ceci semblable au péché mortel. Les péchés sont des taches que contracte la volonté, et qui ne s'effacent que quand l'affection au péché est détruite. Cette prière remet donc les fautes vénielles en ce sens que, récitées avec la piété requise, elle sert à exciter en nous ce mouvement de détestation du péché auquel est attaché le pardon. Il faut en dire autant de toutes les autres prières et pratiques pieuses, commæ le *Confiteor*, l'*eau bénite*, etc.

Mais s'il s'agit du péché mortel, il est certain que cette prière ne suffit pas pour l'effacer, mais qu'il faut recourir au sacrement institué pour cette fin par Jésus-Christ, c'est-à-dire au sacrement de pénitence reçu ou en réalité, ou au moins en désir. Ce n'est pas qu'il soit inutile pour cela de la réciter; au contraire, elle est très-propre à nous obtenir de Dieu les dispositions requises pour nous appliquer la grâce du sacrement. En effet, quand nous demandons à Dieu le pardon de nos fautes, persuadés comme nous devons l'être, qu'il ne nous les remet et ne peut nous les remettre sans que nous ayons une vraie douleur du passé et une ferme résolution pour l'avenir, nous le prions par là même de répandre dans notre cœur des dispositions qui nous sont indispensables pour bien recevoir le sacrement.

Il faut enfin bien remarquer ici les sentiments que Jésus-Christ a voulu nous insinuer dans cette demande. Or, il y en a deux principaux : la *confiance* et l'*humilité*; et ces deux vertus sont destinées à nous préserver des deux vices opposés, c'est-à-dire du désespoir et de la présomption.

Confiance d'abord. On pourrait s'imaginer que les dettes contractées envers Dieu sont si grandes et si nom-

breuses qu'il est impossible d'en espérer la rémission. Or, ce serait là une erreur ; et quand nous n'aurions pas d'autre preuve, cette seule demande suffirait pour nous en convaincre. Car comment Jésus-Christ nous aurait-il appris à dire : *Dimitte nobis debita nostra*, s'il y avait des fautes si graves et si énormes qu'elles ne pussent être pardonnées ? Du moment donc que Jésus-Christ nous enseigne à parler ainsi, nous devons ouvrir nos cœurs à la confiance, et espérer que la voie du pardon ne nous est pas fermée, quels que soient le nombre et la malice de nos fautes.

Mais en même temps que Jésus-Christ nous insinue la confiance pour nous préserver du désespoir, il nous insinue aussi l'*humilité* pour nous préserver de la présomption. Et comment ? En nous faisant dire *dimitte*, non-seulement il veut que nous nous reconnaissions pécheurs, mais il veut de plus que nous ayons tous les jours nos fautes sous les yeux, et que nous ne cessions jamais de lui en demander pardon.

Mais pourquoi en demander toujours pardon, si déjà nous les avons confessées et si nous en avons reçu l'absolution ? Parce que, dit le Saint-Esprit, nous ne sommes jamais certains d'avoir été pardonnés : *De propitiato peccato, noli esse sine metu* ¹. Qu'une confession sincèrement faite de bouche, d'esprit et de cœur, ait la vertu de nous remettre nos péchés, c'est une vérité très-certaine de notre foi : *Quorum remisieritis peccata, remittuntur eis* ². Mais sommes-nous assurés d'avoir eu les dispositions requises ? Nous pouvons plus ou moins l'espérer, selon la diligence plus ou moins grande que nous y avons apportée, mais nous ne pouvons jamais arriver à une infaillible certitude. Voilà pourquoi le Saint-Esprit nous

¹ Eccli. V, 6. — ² Joan. XX, 23.

dit que nous ne devons jamais nous dépouiller entièrement de toute crainte, mais que nous devons toujours pleurer et détester nos péchés devant Dieu : *De propitiato peccato noli esse sine metu.*

Un Pierre, une Magdeleine, un David, quoiqu'assurés du pardon de leurs péchés, ne peuvent les oublier un seul jour de leur vie, et ils les portent toujours gravés par la douleur dans leur âme. Et vous, très-certains d'avoir commis le péché, mais incertains d'en avoir obtenu le pardon par les confessions que vous avez faites, Dieu sait comment, vous croiriez vos dettes payées et vous n'y penseriez plus? Que peut-on conclure de cela?

Si nous ne présumions pas si facilement de notre pardon, nous répéterions sans cesse des actes de contrition, comme si nous ne l'avions pas obtenu, ce qui nous disposerait à l'obtenir. Il peut arriver en effet que parmi tant d'actes répétés il s'en trouve un qui, une fois ou l'autre, réussisse à nous rendre, sans que nous le sachions, la grâce de Dieu. Mais si au contraire nous nous persuadons trop aisément que nos péchés nous sont pardonnés, qu'en résulte-t-il? Que plus nous les oublions, moins nous pensons à les détester, et que cette fausse sécurité les conserve dans notre âme et nous conduit insensiblement et sourdement à la perdition. Car pour être justifiés et sauvés, il ne nous suffit pas de croire que nos péchés nous sont pardonnés, il faut qu'ils le soient véritablement; autrement, avec toute notre bonne foi, nous sommes toujours exposés au danger d'être damnés.

Quand même nous aurions de sérieuses raisons pour croire que nous avons obtenu de la divine miséricorde le pardon de nos péchés, savons-nous également si la peine temporelle qui leur était due nous a été entièrement remise? Croyez-vous que, pour payer intégrale-

ment cette dette, il suffise de quelque courte prière ou de quelque petite pratique imposée comme pénitence par le confesseur, mais sans proportion aucune avec les péchés commis et avec la rigueur de la satisfaction que Dieu exige de nous? Ce serait une erreur de le penser.

Il est vrai qu'en ceci encore, Dieu vient au secours de notre faiblesse en nous accordant des jubilés et des indulgences plénières qui ont la vertu de nous remettre entièrement la dette même de la peine. Mais ici se présente encore la même difficulté. Qui nous assure que nous avons les dispositions requises pour gagner ces indulgences? Nous devons donc dire toujours : *Dimitte nobis debita nostra*, même le jour où nous nous serions efforcés de nous appliquer une indulgence plénière.

Il résulte de là un autre avantage pour nous, c'est que la pensée des peines que nous avons encourues par nos péchés, et qui ne nous ont probablement pas été remises entièrement, nous rendra pleins d'ardeur pour les expier et pour satisfaire le plus parfaitement possible à la justice divine, en lui offrant des pénitences volontaires, comme des jeûnes, des abstinences, des aumônes, des mortifications, etc., ou au moins en acceptant avec soumission les épreuves que Dieu nous envoie, comme les souffrances, les maladies, les persécutions, etc., et en les supportant en paiement des dettes que nous avons contractées envers lui.

Ah! si nous sommes si peu résignés aux malheurs qui nous arrivent, si nous ne savons rien souffrir, si nous ne faisons que nous plaindre et murmurer, cela vient de ce que nous ne pensons pas aux dettes que nous avons à payer à Dieu. Autrement nous dirions avec les frères de Joseph : *Merita hæc patimur quia peccavimus*¹ : Seigneur,

¹ Gen. XLII, 21.

cette souffrance, cette croix est la juste punition de nos fautes; et nous répéterions avec saint Augustin : Punissez-nous maintenant, mais épargnez-nous autant que possible dans l'éternité : *Hic ure, hic seca, hic non parcas, dummodo in æternum parcas*. Recevons donc de la main de Dieu toutes les tribulations et toutes les adversités qui nous arrivent; et puisqu'il faut les souffrir, que ce soit du moins avec fruit et en expiation de nos péchés. Tel est l'esprit de pénitence tant recommandé dans l'Évangile et que nous devons toujours conserver, si nous voulons pleinement assurer nos intérêts pour l'éternité.

Il resterait maintenant à expliquer le sens de cette condition qui, à la différence de toutes les autres demandes, est jointe à celle-ci : *Sicut et nos dimittimus debitoribus nostris*. Mais le temps ne le permet pas, et je renvoie ce sujet à la prochaine instruction.

TRAIT HISTORIQUE

Sous le règne de l'empereur Maurice, vivait un chef de brigands qui, avec sa bande, semait la terreur sur tous les chemins d'alentour, et exerçait au loin et au large des ravages incalculables. Ce mauvais sujet se convertit tout à coup comme par miracle, et de loup dévorant qu'il était fut changé en un doux agneau.

Quelque temps après, il alla trouver l'empereur, lui avoua ses crimes et se montra touché d'un repentir profond. Édifié au spectacle d'une douleur si vraie et si sincère, l'empereur fit grâce au malfaiteur et le congédia après de sages et bienveillantes recommandations.

Au bout de quelques semaines, ce brigand converti étant

tombé dangereusement malade, on le transporta dans un hôpital. Il sentait qu'il ne tarderait pas à mourir, et pendant une soirée orageuse d'automne, il crut que la nuit qui s'approchait serait pour lui la dernière. Il fit venir un prêtre, confessa ses péchés en répandant des larmes abondantes, et reçut les dernières consolations de notre sainte religion. Puis, versant toujours des larmes amères et élevant les yeux vers le ciel, il fit cette prière : « Divin Sauveur, je ne vous demande rien de nouveau, je ne souhaite que ce que vous avez déjà accordé à un grand nombre : c'est que vous me fassiez miséricorde, comme vous avez pardonné sur la croix au bon larron. Recevez-moi comme vous reçûtes ces ouvriers attardés qui, n'arrivant qu'à la onzième heure du jour, furent certainement dans l'impossibilité d'exécuter de grands travaux dans votre vigne. Daignez donc me remettre ma faute, et ne me repoussez pas, misérable pécheur que je suis. » Et il continua ainsi pendant longtemps, en versant des larmes qu'il essuyait avec le drap de son lit.

Un infirmier, qui couchait dans la chambre voisine, entendit les paroles du malade, mais il ne tarda cependant pas à s'endormir. Vers minuit, il eut un songe étrange. Il vit une balance avec des bassins d'or descendre des nues, et rester suspendue sur le lit du criminel pénitent. Une foule innombrable d'hommes noirs et affreux se pressaient autour, jetant dans un des bassins de la balance les nombreux écrits où se trouvaient rapportés les méfaits du mourant. Mais à côté de l'autre plateau étaient deux anges aux vêtements d'une éclatante blancheur, qui se regardaient avec effroi en voyant l'autre plateau descendre sous le poids dont l'avaient chargé les hommes. Alors l'un des anges dit à l'autre : « Faut-il que l'âme de ce malheureux homme soit perdue pour toujours ? » Et l'autre exhalant un long soupir : « Que pourrions-nous avoir, répondit-il, pour contrebalancer ce poids énorme ? A peine quelques semaines se sont accomplies depuis que cet infortuné a mis fin à sa vie criminelle : où prendre assez de bien pour rétablir l'équilibre des deux plateaux ? » Aussi les hommes noirs s'imaginaient déjà que l'âme du défunt allait

devenir leur proie, lorsque l'un des anges, apercevant le drap que le pénitent avait humecté des larmes de son repentir, et voyant qu'il en était tout trempé, dit à son compagnon : Essayons de mettre sur notre plateau ce drap arrosé des larmes de ce pécheur, sans oublier la miséricorde du Seigneur, et peut-être contrebalancera-t-il celui de nos ennemis. » A peine eurent-ils mis sur leur plateau ce drap mouillé de larmes, qu'il descendit en effet aussitôt, et les écrits des hommes noirs, semblables à une paille légère, s'envolèrent en l'air, et le plateau qui les supportait s'éleva tout en haut. « Gloire éternelle à la majesté de Dieu ! s'écrièrent les deux anges ; l'âme de ce pécheur converti a trouvé grâce devant le Seigneur, et nous sommes exaucés. » Ils emmenèrent le défunt au milieu des chants de triomphe, tandis que les hommes noirs s'enfuyaient en poussant d'affreux hurlements.

L'infirmier se réveilla tout effrayé de ce songe. s'approcha du lit du pécheur converti et reconnut qu'il était mort cette nuit même, car son drap était encore tout humide de ses larmes. D'ailleurs il apprit de plusieurs personnes qui s'étaient trouvées près du défunt, qu'il n'avait cessé de pleurer ses péchés jusqu'à son dernier soupir, et qu'il était mort en priant et en manifestant la plus vive contrition.

L'infirmier conserva le drap que ce pécheur pénitent avait mouillé des larmes de son repentir, et il le montrait souvent aux pécheurs qui désespéraient de la miséricorde divine, comme un témoignage authentique de la miséricorde infinie du Seigneur. Il n'oublia pas non plus de raconter le rêve merveilleux qu'il avait eu au moment où ce pénitent exhalait son âme devant Dieu.

XVIII. INSTRUCTION

CONTINUATION DE LA CINQUIÈME DEMANDE

Quelles sont les dettes dont nous demandons à Dieu la rémission par ces paroles : *Dimittite nobis debita nostra* ; de quelle manière et avec quels sentiments nous devons faire cette demande, c'est ce que nous avons suffisamment vu dans notre dernière instruction. Il ne me reste donc plus qu'à vous expliquer le sens de la condition jointe à cette demande : *Sicut et nos dimittimus debitoribus nostris*, dont le temps ne m'a pas permis de vous parler la dernière fois.

Ces paroles expriment une condition nécessaire, essentielle, requise par Dieu pour obtenir la rémission des dettes que nous avons contractées envers lui ; et cette condition, c'est de remettre nous-mêmes au prochain les dettes qu'il a contractées envers nous. Quelles sont ces dettes ? Vous comprenez qu'il n'est pas question ici d'argent, puisque si l'on excepte quelques cas particuliers, la loi ne nous empêche pas d'exiger ce qui nous est dû, tout le commerce des hommes se réduisant à donner et à recevoir. — J'ai dit cependant *excepté quelques cas particuliers*, car il s'en trouve quelques-uns en effet, comme je vous le dirai plus tard, où nous sommes obligés de re-

mettre même ces dettes, comme l'exigent la discrétion et la charité avec lesquelles nous devons traiter le prochain qui ne peut nous satisfaire; agir autrement serait irriter Dieu et l'obliger à nous traiter avec la même dureté, et par conséquent à nous fermer la voie du pardon.

Ici donc, sous le nom de dettes, on entend proprement les offenses, les torts, les injures que nous recevons de notre prochain, les manquements ordinaires qu'il commet envers nous, et qui nous deviennent une source continuelle d'ennuis, de peines, de souffrances. Telle est précisément l'explication que nous en a donnée Jésus-Christ lui-même lorsqu'il a dit : *Si dimiseritis peccata eorum, dimittet et vobis Pater vester cœlestis delicta vestra; si autem non dimiseritis hominibus, nec Pater vester cœlestis dimittet delicta vestra*¹. Si vous pardonnez aux hommes les offenses qu'il vous ont faites, votre Père céleste vous pardonnera celles que vous lui avez faites; dans le cas contraire, il ne vous pardonnera pas non plus les vôtres. Ainsi donc, le pardon des injures est la condition que Dieu exige de nous pour user de miséricorde à notre égard; et il nous la met dans la bouche non comme une chose qu'on exécutera plus tard, mais comme une chose déjà faite ou qui s'accomplit actuellement : *Pardonnez-nous comme nous pardonnons*, et non pas *comme nous pardonnerons*, en reportant à l'avenir.

Mais pourquoi Jésus-Christ a-t-il voulu unir à cette demande une telle condition? Pour nous faciliter le pardon des injures. On ne peut nier que le précepte qui nous est ici imposé par le Seigneur ne soit très-juste et très-raisonnable; il a pour but le bien général de tous et le bien particulier de chacun. Il préserve le coupable

¹ Matth. VI, 14 et 15.

contre le ressentiment et la vengeance de la personne outragée, et celle-ci contre les dangers et les fatales conséquences intérieures et extérieures qu'entraînent avec soi les transports et les fureurs de la colère ; en un mot, il pourvoit au bien de la société d'où seraient bannis le bon ordre et la paix, s'il était permis à chacun de se venger des injures qu'il a reçues. Il faut convenir toutefois que parmi les divers préceptes de l'Évangile, celui de pardonner ses offenses, d'aimer ses ennemis, de renoncer à ses ressentiments et à sa vengeance, est l'un des plus difficiles et des plus opposés à notre amour-propre. Qu'a donc fait le Seigneur ? Pour nous faciliter l'observation de ce précepte, il a inséré dans cette demande une condition qui nous met avec évidence sous les yeux la justice et les avantages de cette loi.

La *justice* d'abord, au moyen de la comparaison qu'il nous fait faire entre nos dettes envers Dieu et celles du prochain envers nous. Quelle proportion peut-il y avoir en effet entre les offenses que nous recevons des hommes, de quelque nature que nous veuillions les supposer, et les offenses horribles, multipliées et continuelles que Dieu reçoit de nous ? Quel rapport y a-t-il entre nous et Dieu, entre l'infinie grandeur et l'incompréhensible excellence offensées par le péché, et la petitesse et l'abjection du pécheur ? Oh ! combien la moindre injure faite à Dieu pèse incomparablement plus, au poids de la foi, que le plus horrible des outrages qui puisse nous être fait par le prochain ! Qu'il est donc juste que nous pardonnions aux autres, si nous voulons que Dieu nous pardonne ! Et quel front, quelle audace ne nous faudrait-il pas avoir pour oser demander grâce à Dieu, si nous refusons de pardonner aux autres !

Cette insigne et monstrueuse contradiction nous a été sensiblement montrée par Jésus-Christ, dans la parabole

du serviteur d'abord gracié, puis condamné par son maître. Car à peine ce serviteur a-t-il obtenu de son maître, attendri par ses prières, la remise des dix mille talents qu'il lui devait, que, rencontrant par hasard un autre serviteur comme lui, qui lui devait cent deniers, somme beaucoup plus faible que celle qui venait de lui être remise, il le prend à la gorge comme s'il eût voulu l'étrangler et lui crie avec emportement : Paie-moi, paie-moi, car je ne veux plus attendre; — et, sans le moindre délai, sans écouter ni explications, ni prières, ni excuses, il le fit enfermer en prison jusqu'à ce qu'il lui eût payé ce qu'il lui devait. Le maître, instruit de cette indigne conduite, révoque la grâce qu'il avait accordée à ce serviteur inhumain, et il le traite de la même manière qu'il avait lui-même traité son débiteur, le faisant jeter dans un cachot jusqu'à l'entière extinction de sa dette : *Usque ad ultimum quadrantem*. La conduite de ce serviteur fut assurément aussi infâme que fut juste la sentence que prononça sur lui son maître. Or, cette parabole est la figure de tous les pécheurs qui, après avoir obtenu de Dieu le pardon de leurs péchés, ou ayant encore besoin de l'obtenir, se montrent cependant durs, cruels et impitoyables jusqu'à l'excès envers le prochain, dès qu'ils en reçoivent la moindre offense.

Mais si la justice de cette loi est évidente, ses *avantages* ne le sont pas moins. Qu'y a-t-il de plus important pour nous que le pardon de nos fautes? Que ne donnerions-nous pas pour en être assurés? Or Dieu l'a mis entre nos mains et l'a fait dépendre de nous. Nous n'avons qu'à le vouloir pour être assurés de l'obtenir. Car, nous faisant dire : *Pardonnez-nous comme nous pardonnons nous-mêmes*; Jésus-Christ nous fait clairement entendre qu'il nous pardonnera si nous pardonnons nous-mêmes, et qu'il nous refusera notre pardon si nous le refusons aux au-

tres. Ne serions-nous donc pas bien insensés de refuser, à une condition aussi facile, le pardon de nos fautes? Si dur que soit ce sacrifice, la récompense est tellement grande que nous ne devons pas hésiter un seul instant à le faire. Et même, dit saint Jean Chrysostome, si ce n'était l'offense de Dieu, nous devrions désirer recevoir beaucoup d'injures, et des plus graves, afin qu'ayant occasion de les pardonner, nous nous assurions ainsi le pardon de nos fautes.

Mais il se présente ici une difficulté que je ne dois pas dissimuler, de peur que vous ne croyiez cette doctrine exagérée, ou que je change l'ordre du salut établi par Dieu, et que je vous dispense d'une foule de choses qu'il exige pour nous rendre sa grâce.

Vous pourriez me dire : Si le pardon de nos péchés est inséparablement joint au pardon des injures, il suffira donc de pardonner pour régler nos comptes avec Dieu, et nous n'aurons plus besoin de nous occuper du reste. Pourvu que je pardonne, il importera peu que je conserve cette mauvaise habitude, que je retienne ce bien injustement acquis, ou que je fasse nul cas de tant d'autres transgressions. Mais comment peut-il en être ainsi, quand nous avons entendu tant d'autres fois prêcher qu'il n'y a ni pardon ni salut à espérer pour quiconque conserve de coupables liaisons, ne restitue pas le bien mal acquis, et n'observe pas fidèlement la loi de Dieu? Ou il n'est pas vrai que toutes ces choses soient requises pour obtenir le pardon de nos fautes, ou il n'est pas vrai que pour l'obtenir il suffise de pardonner les injures qu'on a reçues. —

Je vous répondrai qu'il n'y a pas ici la moindre contradiction, pourvu que l'on veuille bien s'entendre. Que le pardon des injures nous obtienne de Dieu le pardon de nos propres fautes, c'est une chose aussi certaine qu'il

est certain que Dieu est infaillible dans ses promesses. *Dimitte et dimittemini*, pardonnez et vous serez pardonnés. De plus, qu'au pardon des injures il soit requis de joindre d'autres conditions, c'est encore une vérité incontestable, et le Décalogue suffit seul pour nous en instruire. Pourquoi donc n'est-il pas parlé ici d'autre condition que de celle de pardonner aux autres, comme si de là seulement dépendait notre propre pardon ? C'est parce que, remarquez bien cette raison, quoique le pardon des injures ne soit pas tout ce qui est requis de nous pour obtenir la grâce de Dieu, cependant c'est un sacrifice qui lui est si cher et si agréable, qu'il le dispose à changer notre cœur, à le pénétrer de componction, à le convertir et à nous faire accomplir tout ce qui est nécessaire pour rentrer en grâce avec lui. C'est pourquoi l'on peut dire que le pardon des injures est une condition suffisante pour recouvrer la grâce, non parce qu'il nous dispense des autres conditions, mais parce qu'il est un moyen très-excellent pour nous obtenir la force de les accomplir, parce qu'il est en un mot le moyen le plus sûr et le plus infaillible pour attirer sur nous les divines miséricordes.

Il ne manque pas en effet, dans l'histoire ecclésiastique, d'exemples de personnes qui ont été redevables à leur générosité à pardonner, de leur conversion et de l'éminente sainteté à laquelle elles se sont élevées. Il en est un célèbre entre tous les autres, celui de saint Jean Gualbert, noble officier florentin du onzième siècle. Ce jeune homme nourrissait une profonde haine contre le perfide assassin d'un de ses parents, et il avait soif de vengeance. L'ayant un jour rencontré, il se précipita sur lui l'épée nue à la main et allait l'en percer, quand ce malheureux se jeta tout tremblant à ses pieds ; puis, s'étant mis à réciter l'oraison du vendredi-saint, qui était précisément ce jour-là, il plaça ses mains sur sa poitrine

en forme de croix, et le pria et conjura par la passion et par la mort de Jésus-Christ de lui laisser la vie. Frappé de cette pensée, Gualbert retint son épée prête à frapper, hésita un instant, puis enfin s'adoucit et s'apaisa, et finit par serrer dans ses bras le meurtrier, en lui promettant de le prendre à la place du parent qu'il lui a tué. Quel fut, chrétiens, le fruit d'une si belle et si difficile victoire remportée, par amour pour Dieu, sur les transports de sa furieuse passion ? Non loin de là, Gualbert, dégoûté de sa profession et des désordres licencieux de la vie militaire, quitte le monde, prend l'habit monastique, fonde et propage un Ordre célèbre dans l'Église, et devient un prodige de sainteté. Voilà donc quelle est, sur le cœur de Dieu, la puissance d'un pardon généreusement accordé.

Au contraire, on ne peut lire sans crainte et sans épouvante l'histoire terrible d'un nommé Saprice, qui vivait à l'époque des anciennes persécutions suscitées à l'Église par les empereurs païens. Saprice était regardé en ce temps parmi les chrétiens comme le plus intrépide champion et le plus vaillant défenseur de la foi, pour laquelle il eut à souffrir en différentes occasions des tortures, des coups et des supplices, jusqu'à être sur le point d'y perdre la vie et de cueillir la glorieuse palme du martyre. Mais dans je ne sais quelle occasion, il avait été gravement offensé par un chrétien, et il en conservait dans son cœur du dépit et de la rancune. Or, il arriva que les ennemis de la religion chrétienne le saisirent de nouveau et le condamnèrent à mort. Mais tandis qu'il marchait courageusement au supplice, voilà que tout à coup il se trouve en face de celui qui l'avait offensé et qui lui demande humblement et instamment pardon. Que fit Saprice ? Sans daigner lui répondre, il détourna méchamment ses regards, et continua sa marche. Le

croiriez-vous? Arrivé au lieu de son supplice, qui devait être le lieu de son triomphe, pendant que tous les chrétiens qui l'entouraient, au souvenir de tant de preuves d'intrépidité et de constance qu'il avait déjà données, s'attendaient à le voir couronner sa vie par un noble et glorieux martyre, tout à coup, à la surprise universelle, il renonce à la foi chrétienne, il l'abjure solennellement, et c'est dans cet état d'apostasie qu'il termine misérablement ses jours¹. Quel étrange et horrible dénoûment! Un héros du christianisme, un martyr de la foi devenu en un instant un idolâtre, un infidèle, un réprouvé! Tel fut le résultat de son obstination à refuser le pardon qui venait de lui être demandé.

Ces deux exemples, authentiques, indubitables, tirés de l'histoire ecclésiastique, doivent nous faire comprendre et toucher du doigt que, comme refuser de pardonner peut être le principe de notre perte, quel que soit d'ailleurs notre état de perfection et de sainteté, pardonner, au contraire, peut devenir le principe de notre salut, quel que soit notre état de corruption et de perversité. *Dimittite*, donc, je vous le répète avec Jésus-Christ, *dimittite et dimittimini*, pardonnez aux autres si vous désirez vous assurer le pardon pour vous-mêmes. N'allez pas faire des exceptions et me dire que l'injure est trop sanglante : tant mieux pour vous, vous répondraïje; plus elle est grave, plus le pardon de cette injure vous sera un sérieux motif d'espérer en la miséricorde de Dieu.

Enfin, je vous ferai observer que cette demande doit produire en nous un double sentiment, selon les différentes dispositions dans lesquelles nous sommes quand nous la prononçons.

¹ Voyez la vie de S. Nicéphore.

Si nous pardonnons sincèrement et de bon cœur, nous avons droit d'avoir confiance pour nous-mêmes, et d'espérer que Dieu nous rendra bien pour bien, grâce pour grâce; et nous devons l'espérer d'autant plus fermement que la victoire remportée sur nous-même et sur notre amour-propre aura été plus difficile, et que la charité, la douceur, l'indulgence dont nous aurons usé envers notre ennemi, auront été plus grandes. Malheureux que nous sommes! tous les jours nous nous trouvons exposés à offenser Dieu! Il est donc avantageux pour nous que tous les jours aussi nous soyons exposés à recevoir quelque offense, afin qu'ayant occasion de pardonner aux autres, nous puissions mériter le pardon de nos fautes et la grâce de nous réconcilier avec Dieu. Il n'est donc rien de plus consolant que cette prière pour ceux qui pardonnent sincèrement.

Mais si au contraire tout en la récitant nous conservons dans notre cœur des sentiments de haine et de rancune, nous avons tout lieu de craindre et de trembler, car en parlant ainsi, nous prononçons nous-mêmes notre propre condamnation. Quel sens peuvent avoir en effet, dans la bouche d'un vindicatif, ces paroles : *Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris*, si ce n'est celui-ci : Seigneur, traitez-moi comme je traite mon prochain; or, comme je ne veux ni oublier ni pardonner les injures que j'aie reçues, comme je veux même en tirer vengeance, agissez de même avec moi, Seigneur, et rendez-moi dureté pour dureté, haine pour haine, vengeance pour vengeance? Mais n'est-ce pas là une horrible imprécation que nous faisons contre nous-mêmes? Qui pourrait s'empêcher d'en frémir? Je sais que telle n'est pas votre intention; mais en réalité, c'est là ce que nous disons à Dieu quand nous lui adressons cette prière avec un cœur ulcéré par la haine. Il n'y

donc rien de plus terrible que cette prière pour ceux qui ne pardonnent pas sincèrement.

Je serais presque tenté de vous dire que dans ce cas il vaudrait mieux l'omettre, si je ne savais que Jésus-Christ nous ordonne à tous de la réciter, et non-seulement en notre nom, mais encore au nom de toute l'Église, au sein de laquelle il ne manque pas de saintes âmes qui savent pardonner de tout cœur, et se mériter ainsi le pardon de leurs péchés. Mais que l'on fasse ou non cette prière, cette menace de Jésus-Christ en demeure-t-elle moins certaine : *Si non dimiseritis hominibus peccata eorum, neque dimittet Pater vester cœlestis delicta vestra?* Ainsi donc, la conséquence à tirer de là, c'est de bien nous persuader de la nécessité extrême et absolue où nous sommes de faire à Dieu le sacrifice de nos ressentiments, et d'accepter une condition si avantageuse pour nous acquitter de nos dettes envers lui. Oui, c'est cette résolution, et non une autre, que nous devons prendre et exécuter, si nous n'avons pas entièrement perdu la foi, la prudence et le désir de nous sauver.

Mais prenons garde de nous faire illusion en cette matière. Beaucoup s'imaginent pouvoir dire au Seigneur avec vérité : *Pardonnez-moi comme je pardonne*; mais ils trompent, car au pardon sincère que Dieu exige, ils substituent un pardon qui n'est pas un vrai pardon, mais une ombre, une apparence de pardon, peu différent de la haine. Je croirais donc n'avoir traité qu'imparfaitement cette matière, si je ne vous expliquais, pour compléter cette demande, la vraie manière de pardonner, ou en quoi consiste le véritable pardon chrétien : matière pratique et très-utile qui sera le sujet de ma prochaine instruction.

TRAIT HISTORIQUE.

Saint Jean l'Aumônier, apprenant que deux habitants illustres d'Alexandrie nourrissaient depuis quelque temps une inimitié profonde l'un contre l'autre, pria le plus opiniâtre des deux d'aller le trouver et l'invita à assister à la messe qu'il allait dire. Arrivé au *Pater*, après l'élévation, le saint patriarche le récita à haute voix avec ce pécheur irréconciliable. Mais lorsqu'on en fut à ces paroles : « Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés, » le saint homme se tut et laissa l'autre prier seul ; puis se tournant vers lui, il le conjura de réfléchir sur ce qu'il venait de dire et d'en approfondir le sens. Ce cœur, jusqu'alors insensible, fut touché de cette apostrophe à laquelle il ne s'attendait pas, il rentra en lui-même et se réconcilia avec son ennemi.

XIX. INSTRUCTION

— SUITE DE LA CINQUIÈME DEMANDE —

DE LA VRAIE MANIÈRE DE PARDONNER.

La condition de pardonner les offenses que nous recevons de notre prochain, pour recevoir le pardon des injures incomparablement plus graves que Dieu reçoit

de nous, condition que Jésus-Christ a jointe à la cinquième demande : *Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris*, est d'un côté si juste en elle-même, et de l'autre si avantageuse pour nous, que loin de la refuser nous devrions l'accepter avec empressement. Tout le monde est d'accord sur ce point ; mais que d'illusions dans la pratique !

Il y a beaucoup de chrétiens qui s'imaginent pardonner les offenses, et qui croient en conséquence pouvoir dire en toute sûreté : *Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris*. Mais ils se trompent beaucoup, car au loyal et sincère pardon que Dieu exige de nous, ils substituent un pardon hypocrite, imparfait, une apparence trompeuse de pardon, par laquelle ils se laissent aveugler jusqu'à se faire une fausse conscience qui les expose à de sérieux dangers et à des préjudices irréparables. Il ne sera donc pas déplacé, pour compléter les explications que je vous ai données sur la cinquième demande, de vous apprendre la vraie manière dont un chrétien doit pardonner.

Le pardon chrétien comprend deux devoirs, l'un positif et l'autre négatif.

Le *positif* nous défend toute espèce de vengeance ; et quand je dis *toute espèce de vengeance*, je n'entends pas seulement les actes injurieux extérieurs contre celui qui nous a offensés, comme les paroles, les actions ou d'autres mauvais traitements, mais encore les actes intérieurs de malveillance et de haine, qui nous font désirer du mal à notre ennemi, ou nous réjouir de celui qui lui arrive. C'est ici que commence à se manifester la première illusion. A quoi se réduit ordinairement le pardon ? A se contenir et à ne se permettre aucun acte extérieur d'hostilité ; ce qui peut provenir du respect humain, de la crainte de s'attirer des ennuis et des représailles, ou de

s'exposer à quelque danger. Mais si la haine ne se manifeste pas extérieurement, on la nourrit du moins intérieurement, puisque l'on conserve dans son cœur tout le venin, tout le fiel, toute l'amertume de la vengeance; puisque l'on roule sans cesse en soi-même mille pensées, mille désirs et mille projets propres à nourrir son ressentiment. Mais ne savez-vous donc pas que Dieu défend le désir aussi bien que l'action? et que, selon l'oracle de Jésus-Christ, quiconque hait son frère est homicide : *Qui odit fratrem suum homicida est?*¹ Il ne suffit donc pas, pour accomplir ce précepte, même considéré négativement, de s'abstenir de tout acte extérieur de vengeance, si l'on ne dépose pas en outre tout sentiment intérieur d'aversion.

Je parle toujours d'un sentiment consenti, et non de certains mouvements involontaires qui ne dépendent pas de nous. Par exemple, éprouver de la rancune et du ressentiment pour quelqu'un, se troubler et s'irriter au souvenir de l'offense que nous avons reçue, et beaucoup plus à la vue de la personne qui nous a outragés, ressentir une satisfaction secrète des malheurs et un certain déplaisir du bonheur qui lui arrive, etc., ce sont là des mouvements naturels de l'appétit irascible, servant, à la vérité, de tentation et d'excitation au péché; mais ce ne sont et ce ne seront jamais des péchés, si notre volonté ne s'y laisse pas aller et si elle n'y consent pas librement. Nous devons donc repousser ces sentiments, les détester, les combattre et les repousser par des actes contraires; autrement, si nous y prenons plaisir et si nous ne les rejetons pas, ils deviendront volontaires et coupables.

Mais ce que je viens de dire ne regarde que le côté le moins important de ce précepte, qui n'est pas seulement

¹ Joan. III, 15.

négalif, mais encore positif. Je veux dire qu'il ne faut pas se borner à ne pas faire et à ne pas vouloir de mal à ceux qui nous ont offensés; il faut de plus les aimer positivement; et cela, aussi bien en vertu du précepte général de charité qui comprend tous les hommes, même nos ennemis ~~quels~~ qu'ils soient, qu'en vertu du précepte spécial de Jésus-Christ relatif aux ennemis eux-mêmes : *Diligite inimicos vestros* ¹. Le Sauveur ne se contente pas dans l'Évangile de nous défendre la haine et la vengeance, mais il nous commande positivement l'amour : *Diligite*. Que personne donc ne croie qu'il suffit de ne vouloir aucun mal à son ennemi, et que l'obligation de s'aimer n'est qu'un pur conseil de perfection. Non, ce n'est pas un simple conseil, c'est un précepte rigoureux.

Mais que faut-il entendre par cet amour, et de quelle nature doit-il être? De même que la haine que Dieu défend n'est pas cette aversion naturelle qui nous porte et nous incline à détester nos ennemis, puisqu'il ne dépend pas de nous de ne pas l'éprouver; de même l'amour que Dieu nous prescrit n'est pas cet amour naturel, cette douce et affectueuse inclination que nous éprouvons pour un ami, pour un parent, pour une personne qui nous est chère; car un pareil amour pourrait difficilement s'allier avec ce ressentiment naturel et ce déplaisir qu'excite en nous l'injure que nous recevons, ou seulement le souvenir d'une injure reçue. L'amour qui nous est commandé consiste donc dans la juste disposition de l'esprit à ne pas refuser à notre ennemi les marques ordinaires de bienveillance, et même à lui faire tout le bien que la justice et la charité exigent.

Concluez donc de là que deux choses concourent insé-

¹ Matth. V, 44.

parablement à l'entier et parfait accomplissement de ce précepte : la *bienveillance intérieure* et les *démonstrations extérieures*. C'est de la séparation de ces deux choses que naissent toutes les erreurs qui se commettent sur cette matière.

Et d'abord, les démonstrations extérieures ne suffisent pas sans la bienveillance intérieure. Certains chrétiens, parce qu'ils font bonne grâce et bon accueil, parce qu'ils saluent et ne se refusent pas à certaines convenances et à certains égards extérieurs, se croient en sûreté de conscience, encore qu'ils n'aient aucune ombre d'affection et même qu'ils conservent de la rancune et de la haine. Mais c'est là une erreur; tout cela peut bien suffire pour ôter le scandale, mais non pas pour satisfaire au précepte qui exige un amour vrai et intérieur, et non pas seulement un amour apparent et hypocrite : *Si non remiseritis de cordibus vestris* ¹, dit Jésus-Christ. Bien plus, tous ces actes ne détruisent pas ordinairement le scandale; car s'ils ne viennent pas du cœur, notre haine transpire malgré nous. On s'aperçoit que ce n'est de votre part qu'affectation, et votre frère en prend occasion de vous haïr davantage, parce qu'il voit qu'à la haine mal dissimulée que nous nourrissons contre lui, nous ajoutons encore la feinte et l'hypocrisie.

Mais si les démonstrations extérieures ne suffisent pas sans la bienveillance intérieure, celle-ci ne suffit pas davantage sans les démonstrations extérieures. C'est ici un autre défaut plus funeste peut-être que l'autre. Combien n'avez-vous pas entendu de personnes vous dire : Pour moi, je pardonne de bon cœur à un tel; j'ai oublié l'injure qu'il m'a faite, et j'en ai fait le sacrifice à Dieu; je ne lui veux aucun mal, et je lui souhaite même toutes

¹ Matth. XVIII, 35.

sortes de biens; mais pour le reste, je ne veux plus le voir ni avoir aucune relation avec lui; qu'il s'arrange de son côté, j'en ferai autant du mien. — Ou bien l'on dit avec une modération plus grande : Je ne veux pas manquer aux devoirs de la civilité; mais qu'il ne compte plus sur moi, et qu'il n'attende plus rien de moi. — Voilà ce que c'est que pardonner selon le monde.

Mais c'est encore là une erreur, et des plus graves. D'abord, vous avez bien sujet de craindre que vous n'ayez pas cette affection intérieure dont vous vous flattez; car quand on aime véritablement une personne, évite-t-on de la voir, de la saluer, de la rencontrer, de l'obliger dans ses besoins? Cette répugnance et cette difficulté ne sont-elles pas une preuve assez claire que notre cœur n'est pas apaisé et qu'il renferme encore de la rancune? Cela est si vrai que, malgré ces belles protestations, si l'occasion de se venger se présente, on ne la laisse pas échapper, ou tout au moins on rappelle à chaque instant dans ses discours l'injure que l'on a reçue; on parle mal et on entend volontiers mal parler de la personne qui nous a offensés; on éprouve un certain regret du bien qui lui arrive, et une joie secrète de ses revers. Or, tout cela est comme une fumée qui montre que le feu est encore caché sous la cendre.

Mais je veux bien croire que ce que vous dites est vrai, et que votre cœur est bien disposé; cependant je vous dirai que cela ne suffit pas, parce que non-seulement vous devez aimer votre prochain, mais vous devez de plus lui témoigner extérieurement cette affection. Notre cœur n'est connu que de Dieu, et les hommes se règlent sur l'extérieur; nous ne pouvons en conséquence refuser les marques extérieures de l'affection, sans leur donner de justes motifs de mal penser de nous.

Mais quelles sont, me direz-vous, ces marques de bien-

veillance que nous devons donner à celui qui nous a offensés? — Les théologiens, avec saint Thomas, en distinguent de deux sortes : les *marques de bienveillance spéciale*, et les *marques de bienveillance commune*. Les premières sont celles que nous ne devons pas à tout le monde, mais seulement à nos amis ; elles consistent dans une familière intimité, dans une confiance réciproque et dans la communauté des intérêts. Les *marques de bienveillance commune* sont celles que l'on donne généralement à tout le monde, ou au moins à toutes les personnes qui sont du même rang et de la même condition que nous ; comme celles que se donnent entre eux les parents, les voisins, les connaissances, etc., et qui consistent à se voir, à se saluer, à se parler, et autres choses semblables.

Or, s'il s'agit des premières, à moins que notre ennemi ne nous prévienne par des témoignages particuliers d'affection, nous ne sommes pas obligés, généralement parlant, de lui en donner. Le faire serait un acte d'héroïque charité, et heureux serions-nous si nous avions le courage de le faire, c'est-à-dire de traiter nos ennemis avec une affection spéciale, et de les combler de prévenances ! Mais la loi divine ne nous oblige pas à en tant faire. Et la raison, c'est que nous ne sommes pas obligés d'avoir pour nos ennemis plus d'affection que pour les autres hommes ; or, nous ne sommes nullement obligés de donner à notre prochain en général des *marques spéciales de bienveillance* : donc nous ne le sommes pas davantage d'en donner à nos ennemis.

Mais s'il est question des *marques communes de bienveillance*, nous ne pouvons absolument pas les refuser à celui qui nous a offensés. Ainsi, saluant tous les autres, nous sommes obligés de le saluer aussi, et à plus forte raison de lui rendre son salut s'il nous a prévenus ; s'il

nous parle poliment, nous devons lui répondre de la même manière ; s'il est de nos parents, de nos voisins, de nos connaissances, nous devons lui rendre ces bons offices dont on use généralement avec les personnes du même rang. La raison en est que le refus des marques que nous donnons en général à tous, ou en particulier à ceux de la même condition que lui, serait une preuve et une manifestation de haine qui autoriserait le prochain à croire que nous lui voulons du mal, et par conséquent un motif pour lui de nous haïr toujours plus et de se fortifier dans son aversion, ce qui est un grave scandale contre la charité, indépendamment du scandale qui en résulte pour ceux qui en sont témoins, scandale d'autant plus manifeste et évident que nous sommes plus proches parents avec cette personne.

Il ne peut y avoir qu'une seule exception en cette matière, c'est quand on a sujet de croire que l'omission de ces devoirs sera un moindre mal. Je m'explique. Il se trouve des gens d'un caractère si pervers qu'ils abusent de la facilité et de la condescendance dont on use envers eux, et qui prennent occasion des bons offices qu'on leur rend pour devenir plus insolents, parce qu'ils s'imaginent que ces bons offices procèdent d'une vile crainte. Quand on a réellement affaire à des personnes de ce caractère, il est prudent de s'en abstenir, et d'user à leur égard d'une grande prudence pour ne pas les exposer au danger de devenir pires, tout en faisant connaître les motifs de notre conduite à ceux qui pourraient s'en étonner. Mais ce cas n'est pas si fréquent qu'on le croit, et le plus souvent ce n'est qu'un spécieux et honorable prétexte pour colorer et justifier notre vengeance ; car généralement parlant, les bonnes manières sont le plus sûr moyen d'éteindre les inimitiés et de gagner les cœurs les plus méchants et les plus pervers. Quoi qu'il en soit, s'il nous

arrive d'être obligés d'user de ces réserves, nous devons le faire uniquement pour éviter de plus grands maux et pour la correction du coupable, et toujours avec cette modération qui consiste à ne rien faire ou à ne rien omettre par haine; il faut enfin ne pas aller au-delà de ce que mérite l'injure, soit pour la qualité des refus, soit pour la durée du temps.

Mais quelqu'un me dira peut-être : si la personne qui m'a offensé ne veut pas me faire la soumission et la juste satisfaction qu'elle me doit, serai-je obligé, malgré cela, de lui donner des marques de bienveillance?

Oui certainement. Jésus-Christ a imposé à chacun sa part, et chacun doit accomplir la sienne. Distinguons les obligations de l'offensé des obligations de celui qui offense. Êtes-vous l'offenseur? vous êtes très-rigoureusement obligé de vous réconcilier avec la personne que vous avez offensée. Il ne suffit pas que vous regrettiez l'offense que vous lui avez faite, et que vous soyez résolu à ne plus la blesser à l'avenir, il faut que vous lui donniez une satisfaction convenable. Le précepte est clairement exposé dans saint Matthieu : *Si offers munus tuum ad altare et recordatus fueris quod frater tuus habet aliquid adversum te, relinque ibi munus ante altare, et vade reconciliari fratri tuo*¹. Après que vous aurez fait cette démarche, si la personne offensée persiste dans son aversion, son péché ne sera plus imputable qu'à elle seule, et non à vous qui avez fait, de votre côté, ce qui a dépendu de vous pour lui en ôter l'occasion.

Mais si vous êtes l'offensé et que l'offenseur manque à son devoir, vous n'êtes pas pour cela dispensé du vôtre. Vous n'êtes pas obligé sans doute de lui demander par-

¹ Matth. V, 23 et 24.

don, puisque vous n'avez pas péché contre lui; mais vous devez lui pardonner chrétiennement, et être disposé à lui en donner des preuves en toute circonstance.

— Mais quoi! me répliquez-vous, prétendez-vous donc que moi, qui suis l'offensé, je doive cependant faire les premières avances pour me réconcilier avec mon ennemi? — Doucement : ce mot de *réconciliation* renferme plusieurs choses très-différentes. Si par *se réconcilier* on entend s'abstenir de toute malveillance intérieure et de toute démonstration extérieure d'inimitié, et être disposé à faire du bien à son ennemi quand la justice ou la charité l'exigera, je dis que vous êtes tenu à cette réconciliation. Mais si par ce mot vous entendez traiter votre ennemi avec autant de familiarité aimable et d'intimité qu'auparavant, déclarer de plus que vous n'êtes point fâché, dispenser de la satisfaction qui vous est due, et de la réparation du dommage qu'on vous a causé, ce sera très-méritoire de le faire, mais vous n'y êtes nullement obligé.

Il n'est pas défendu en effet de réclamer une juste et légitime satisfaction pour les offenses et les dommages qu'on a éprouvés soit dans sa réputation, soit dans ses biens, soit dans sa personne. C'est pour cela qu'ont été établis les tribunaux et les magistrats; mais il faut avoir soin de ne le faire que pour défendre ses intérêts, et non par esprit de vengeance, d'animosité et de haine. Et comme dans la pratique il est très-difficile que la passion ne s'en mêle pas, il arrive souvent qu'une chose qui n'est pas absolument défendue devient peccamineuse. Or, bien qu'il soit permis de demander un dédommagement et de se faire rendre justice, il n'est cependant jamais permis de le faire au détriment de la charité.

C'est dans ce sens qu'il faut entendre ce précepte de

Jésus-Christ en saint Luc : *Ne repetas quæ tua sunt*¹, de ne pas réclamer nos biens à celui qui nous les a ravis, l'abandonner même notre manteau à celui qui nous a déjà pris injustement notre habit. Ce précepte n'est pas absolu, mais conditionnel, c'est-à-dire qu'il n'oblige que dans le cas où vous savez ne pouvoir réclamer ce qui vous appartient sans offenser et sans blesser la charité, qui doit vous être certainement plus précieuse et plus chère que tout le reste.

Je vous ai donné quelques règles générales relatives à la pratique du précepte qui nous oblige au pardon des injures. Mais le point précis de cette obligation dépend le plus souvent de l'examen des circonstances particulières où chacun se trouve; aussi, dans les cas de rupture, de désunion, d'inimitié, rapportez-vous-en au jugement de quelque directeur sage et éclairé. Toutefois, j'ajouterai encore ici en finissant que, dans une matière si périlleuse, nous devons craindre de n'être pas assez larges plutôt que de l'être trop :

1° Parce qu'il s'agit d'une chose absolument nécessaire à laquelle rien ne peut suppléer, et sans laquelle nous ne pouvons plaire à Dieu ni nous être utiles à nous-mêmes.

2° Parce que c'est une chose où il est facile de se tromper, de décider en sa faveur, et de se tranquilliser sur certaines réconciliations imparfaites qui n'ont aucune valeur aux yeux de Dieu.

3° Remarquez que chacun se croit toujours le plus offensé, et que le plus souvent nous nous donnons raison quand nous avons évidemment tort.

4° Parce qu'en en en maintes circonstances les choses de conseil deviennent de précepte. Par exemple : si par

¹ Luc. VI, 30.

un témoignage particulier d'attention et d'honnêteté, vous pouvez gagner l'affection de quelqu'un qui serait sans cela votre éternel et irréconciliable ennemi, n'êtes-vous pas obligé de le faire et d'empêcher sa damnation quand il vous en coûte si peu ?

Pour toutes ces raisons, il vaut mieux faire quelque chose de plus, que de vivre dans le doute cruel de n'avoir pas fait assez.

Mais à s'en tenir simplement au précepte de Jésus-Christ, il nous est exprimé en termes très-significatifs : *Diligite inimicos vestros*, dit-il; et bien que sous ce nom d'amour il comprenne tout, cependant il ajoute expressément : *Benefacite his qui oderunt vos*; faites du bien à ceux qui vous haïssent. Il semble maintenant qu'il en ait dit assez, puisque faire du bien, comprend toute sorte de biens; cependant il va plus loin et explique mieux encore ses intentions : *Orate pro persequentibus et calumniantibus vos. Si inimicus tuus esurierit, ciba illum, etc.* Priez pour vos persécuteurs et assistez-les dans leurs besoins, à l'imitation de votre Père céleste qui fait briller son soleil aussi bien sur les méchants que sur les bons.

Or, je vous le demande, un précepte qui nous a été intimé par Jésus-Christ, avec tant de force et de précision, peut-il être compatible avec toutes ces réserves et toutes ces restrictions que tant de chrétiens adoptent dans la pratique? Ah! réfléchissons-y bien. Observons-le largement, et triomphons avec générosité de notre humeur et de nos répugnances. C'est alors que nous pourrons nous présenter avec une entière confiance devant Dieu, et lui dire et lui protester sans crainte, mais avec la certitude d'obtenir en échange le pardon de nos péchés : *Dimitte nobis debita nostra sicut et nos dimittimus debitoribus nostris.*

TRAIT HISTORIQUE

Une sainte vierge nommée Vénérande, obtint la couronne du martyr sous le règne d'Antonin le Pieux, empereur romain. Après avoir enduré tous les tourments imaginables, Asclépiade, juge impie, la fit plonger dans une chaudière d'huile et de soufre bouillants. Une goutte en étant sautée dans l'œil de ce juge cruel, il perdit la vue au milieu d'effroyables douleurs. Alors Vénérande se vengea en sainte chrétienne de ce bourreau. Prenant un peu de salive et de terre, elle en frotta les membranes des yeux d'Asclépiade, qui fut aussitôt guéri. Touché de cet acte de charité vraiment sublime, par lequel cette sainte fille rendait le bien pour le mal, le juge païen embrassa la doctrine de Jésus-Christ et se fit baptiser.

XX. INSTRUCTION

— SIXIÈME DEMANDE —

ET NE NOUS LAISSEZ PAS SUCCOMBER A LA TENTATION

Et ne nos inducas in tentationem. Même après avoir obtenu de Dieu la rémission de nos péchés, nous ne sommes jamais hors du danger d'y retomber, tant que vous

vivons. Notre faiblesse et notre penchant au mal sont si grands, les séductions et les tentations auxquelles nous sommes exposés sont si fréquentes, qu'à peine déchargés du poids de nos péchés, nous retomberions aussitôt dans l'abîme, si la même divine miséricorde qui nous en a retirés ne continuait à veiller sur nous, à nous accompagner et à nous défendre à chaque instant.

Voilà pourquoi après avoir demandé au Seigneur dans la demande précédente le pardon de nos fautes sous le nom de dettes, *Dimitte nobis debita nostra*, pour ne pas nous endetter de nouveau envers lui, nous lui demandons, dans celle-ci, son secours contre les tentations, qui sont la source ordinaire de nos rechutes : *Et ne nos inducas in tentationem*. Sans cela, en effet, la grâce du pardon que nous avons reçue nous deviendrait complètement inutile, et notre second état deviendrait pire que le premier, selon cet oracle de l'Évangile : *Fiunt novissima illius pejora prioribus* ¹.

Pour bien fixer le sens précis de cette demande, il faut d'abord bien comprendre ce que c'est que tenter, et quel est proprement celui qui nous tente. A première vue, en effet, nous ne voyons pas comment on peut dire à Dieu : *Ne nous induisez pas en tentation*. N'est-ce pas là un langage injurieux à Dieu, comme s'il était capable de nous porter au péché ?

Sachez donc que le mot *tenter* a deux significations différentes, dont l'une peut convenir à Dieu, mais dont l'autre ne saurait lui convenir en aucune manière. Généralement parlant, par tentation on entend une épreuve, une expérience que l'on fait d'une personne et de ses dispositions. Ainsi nous disons souvent : Je veux un peu tenter, c'est-à-dire éprouver quels sont les sentiments

¹ Matth. XII, 15.

d'un tel pour moi, quelle impression peut faire ce discours, quel fruit je retirerai de telle entreprise.

C'est dans ce sens que nous lisons souvent dans la divine Écriture que Dieu tente. Dieu ayant voulu éprouver la fidélité d'Abraham en lui commandant de lui sacrifier son fils Isaac, l'Écriture dit que Dieu tenta Abraham : *Tentavit Deus Abraham*, Dieu tenta de la même manière Tobie et Job, par le moyen des maux dont il permit qu'ils fussent accablés; et c'est encore ainsi qu'il tente tous les hommes, en leur envoyant de temps en temps des tribulations et des disgrâces.

Il faut cependant remarquer ici une différence essentielle entre les épreuves que nous faisons des autres et celles que Dieu fait de nous. Quand nous éprouvons quelqu'un, c'est ordinairement pour savoir ce que nous ignorons, ou ce que nous ne savons pas avec certitude, ce qui suppose ignorance. Mais il ne peut y avoir en Dieu aucune sorte d'ignorance; rien ne lui est inconnu, et il n'a besoin ni d'épreuve, ni de tentation, pour s'assurer de nous et de nos dispositions. Ce n'est donc pas pour connaître nos dispositions qu'il nous éprouve, mais c'est pour nous les faire connaître à nous-mêmes, ou pour les manifester aux autres; et cela pour sa plus grande gloire, pour l'avantage du prochain, et pour le plus grand bien de celui qui est tenté. Ainsi, Dieu connaissait parfaitement la foi héroïque du patriarche Abraham et l'invincible patience de Tobie et de Job; il n'avait donc pas besoin d'en faire l'épreuve; mais il était nécessaire de la leur faire connaître à eux-mêmes ainsi qu'à leurs descendants, afin que ceux-ci eussent un exemple éclatant de ces vertus sublimes et signalées, exemple que nous n'eussions jamais eu, si Dieu n'avait pas soumis ces justes illustres à ces cruelles épreuves. Il faut en dire autant de nous-mêmes : Dieu sait très-bien ce que vaut chacun de

nous, et de quelle trempe est notre vertu et notre cœur, tandis que nous, nous nous trompons souvent sur nous-mêmes. C'est pourquoi Dieu nous envoie de temps en temps des tribulations et des épreuves pour nous faire connaître ce que nous sommes en réalité, et si nous avons du dévouement et de l'amour pour lui : *Tentat vos Dominus Deus vester, ut palam fiat, utrum diligatis Deum, an non* ¹.

Or, il n'y a pas de doute que Dieu puisse être l'auteur de cette sorte de tentations. Ces épreuves, en effet, ne sont pas destinées à nous faire tomber et à nous perdre, mais à nous sauver et à nous couronner; elles ne nous induisent pas au mal, mais elles nous portent à la vertu; ce ne sont pas des pensées et des passions moralement mauvaises, mais ce sont des épreuves et des maux qui peuvent nous affliger physiquement, mais qui ne renferment aucune malice morale. C'est proprement de ces tentations que parle la divine Écriture, quand elle nous dit que nous devons nous réjouir lorsque nous sommes tentés : *Omne gaudium existimate, fratres, cum in varias tentationes incideritis* ². Mais ce n'est pas d'elles qu'il est question dans cette sixième demande; c'est seulement de celles qui nous inclinent et nous portent directement au péché.

Et voilà précisément l'autre signification du mot *tenter*, c'est-à-dire induire et provoquer au mal. Dans ce sens, on ne peut pas dire que Dieu nous tente; le penser seulement serait un blasphème. Dieu étant infiniment bon et infiniment saint, ne peut ni vouloir le péché, ni le conseiller, ni l'aimer, ni s'y complaire, ni porter les autres d'aucune façon à le commettre. C'est pourquoi l'apôtre saint Jacques nous dit : *Nemo cum tentatur dicat*

¹ Deut. XIII, 3. — ² Jac. I, 13 et 14.

*quoniam a Domino tentatur, Deus enim intentator malorum est; ipse autem neminem tentat*¹; que nul, donc n'attribue ses tentations à Dieu, parce qu'il ne tente personne.

Le funeste principe de ces tentations, ajoute le même apôtre, nous le portons en nous-mêmes, dans notre nature corrompue par le péché, dans nos passions déréglées, dans les mauvaises habitudes que nous avons contractées, toutes choses que l'on comprend sous le nom de *concupiscence* ou de *chair*. Cette concupiscence, par ses suggestions intérieures, ne cesse de nous détourner du bien et de nous porter au mal : *Unusquisque autem tentatur a concupiscentia sua abstractus et illectus*. C'est là le plus grand et le plus dangereux tentateur que nous ayons, parce qu'il est en nous et inséparable de nous. A ce tentateur intime, il faut en ajouter deux autres qui sont hors de nous, le monde et le démon.

Le *monde*, c'est-à-dire l'ensemble des mauvais chrétiens qui sont esclaves du monde, nous tente de différentes manières : par des mauvais exemples et des maximes perverses; par des modes, des prescriptions et des coutumes répréhensibles; tantôt par des plaisanteries, des moqueries et des dérisions; tantôt par des flatteries, des séductions et des promesses, et quelquefois même par des menaces, des violences et des persécutions. Oh! que le monde aussi est un grand tentateur!

Enfin, le *démon* nous tente par ses détestables suggestions; et s'il n'est pas assez fort, il s'unit à la *chair* et au *monde*. Il se sert de nous-mêmes pour exciter la chair, et pour réveiller et enflammer en elle les mouvements et les désirs impurs; il se sert aussi du monde, de ses attraits enchanteurs qu'il nous met sans cesse sous les yeux,

¹ Jac. I, 2

de ses fausses apparences et de ses séductions. Ainsi donc, la chair, le monde et le démon, voilà nos trois principaux ennemis; c'est d'eux et non pas de Dieu, que viennent toutes nos mauvaises tentations.

Mais s'il en est véritablement ainsi, pourquoi donc disons-nous à Dieu : *Ne nous induisez pas en tentation*, comme s'il était lui-même notre tentateur?

C'est là une manière de parler qu'il ne faut pas prendre à la lettre, comme si le Seigneur nous portait positivement au mal. Les divines Écritures se servent fréquemment de ce langage pour attribuer à Dieu comme une action ce qui n'est de sa part qu'une simple permission. Nous en avons une foule d'exemples. Ainsi l'on dit de Dieu qu'il nous fait transgresser ses préceptes, qu'il aveugle l'esprit du pécheur, qu'il lui endurecit le cœur, et autres semblables expressions; non que le Seigneur produise positivement en nous ces funestes dispositions, ce qui serait la même chose que de le déclarer l'auteur du péché, mais parce qu'il permet les chutes, l'aveuglement et l'endurcissement, au moyen de la soustraction de ses grâces, de ses lumières et de ses secours spéciaux, qui nous feraient observer sa loi en éclairant notre esprit et en touchant notre cœur. C'est précisément comme lorsqu'on dit que le coucher du soleil produit la nuit; ce n'est pas que le soleil amène les ténèbres, mais en se cachant, il nous ravit la lumière.

De même, on dit que Dieu nous induit en tentation, lorsqu'il n'empêche pas que nous soyons tentés, et qu'il nous laisse succomber à la tentation en nous privant des secours particuliers à l'aide desquels il nous aurait été plus facile de triompher, ce qui est bien différent. En effet, porter au mal est une chose moralement mauvaise, et Dieu, par conséquent, ne peut pas être l'auteur de la tentation; mais il peut la permettre pour le châtement

des coupables, comme pour le triomphe et pour la plus grande gloire des justes.

Ces principes bien établis, il est facile d'entendre le sens précis de cette demande. Quand nous disons au Seigneur : *Et ne nos inducas in tentationem*, nous le prions d'avoir égard à notre faiblesse et de nous préserver de la tentation, ou bien de nous donner la force de la surmonter et d'en sortir victorieux.

Remarquez bien l'alternative, car nous ne demandons pas d'être délivrés de toute tentation. Ce serait une erreur de nous persuader qu'on ne doit pas être tenté. Cela d'abord est impossible dans l'état présent de notre nature corrompue, puisque d'après l'Écriture notre vie est un combat continuel, un champ de guerre : *Militia est vita hominis super terram*; guerre incessante de l'esprit contre la chair, de la raison contre les passions, de la foi contre les sens, de nous-mêmes contre nous-mêmes. Les plus grands saints eux-mêmes ont été tentés : un Paul, un Antoine, un Benoît, un François de Sales, et une foule innombrable d'autres, ont été en butte à des tentations très-violentes et très-opiniâtres. Bien plus, Jésus-Christ lui-même a voulu être tenté dans le désert; non qu'il pût succomber, puisqu'il était impeccable, mais pour nous servir de modèle et pour nous faire comprendre qu'il n'y a pas d'état de vie si saint, ni de lieu dans le monde si solitaire et si retiré, où l'on soit à l'abri des tentations.

Mais quand même une pareille immunité serait possible, elle ne serait ni utile ni avantageuse pour nous. Car, bien que la tentation soit quelquefois pour nous une occasion de péché, cependant, à la bien considérer, elle est une source de grands avantages, comme par exemple la connaissance de notre misère, la défiance de nos forces, la vigilance contre nos ennemis spirituels, la ferveur

dans la prière pour obtenir contre eux la puissance du secours de Dieu, la pratique des vertus et particulièrement de la patience dans la lutte difficile que nous avons à soutenir, et enfin un riche trésor de mérites que nous amassons pour obtenir l'éternelle récompense. C'est pourquoi Dieu, malgré ses supplications ardentes de saint Paul, ne voulut pas délivrer ce grand Apôtre de je ne sais quelle tentation impure qui le tourmentait, mais il lui dit : Ma grâce te suffit : *Sufficit tibi gratia mea*¹. L'exemption complète de tentations n'est donc pas une chose que nous puissions attendre, et moins encore que nous devions demander.

Mais si les avantages des tentations sont tels et si nombreux, ne devons-nous pas demander à Dieu de nous y laisser exposés, et même de nous les multiplier? Oh! pour cela, non! Ce serait fort bien, si nous pouvions être assurés d'en faire un bon usage et d'en sortir vainqueurs. Mais comme la victoire est très-incertaine, parce que d'un côté nous ignorons si nous méritons le secours de Dieu, et que de l'autre une funeste expérience nous a appris et la puissance de nos ennemis et notre faiblesse pour leur résister, loin donc de demander à Dieu des tentations, tenons-nous dans une crainte salutaire, et prions ardemment pour ne pas succomber à celles qui nous attaquent chaque jour.

Nous devons par conséquent demander à Dieu, en premier lieu, qu'il nous délivre des tentations où il prévoit que notre faiblesse succomberait. S'il juge ensuite à propos de permettre la tentation, quelle qu'elle soit, prions-le en second lieu de ne pas nous abandonner à nous-mêmes et à notre salut, de nous protéger, de nous défendre, de nous garder

¹ II Cor. XII, 9.

Voyez donc l'extrême nécessité dans laquelle nous sommes d'adresser à Dieu cette demande. D'une part, la multitude des dangers dont la vie est pleine, doit justement nous remplir de crainte. Il n'est personne qui n'ait en soi-même et hors de soi certaines sources de tentations qui lui sont propres : en soi, des passions et de mauvaises habitudes ; hors de soi, des objets dangereux et des occasions. Et ceux qui sortent d'une vie coupable et licencieuse ont encore beaucoup plus sujet de craindre, parce qu'il reste en eux les suites funestes de leurs péchés, un grand fond de malice, fruit de leur libertinage passé, des imaginations, des réminiscences, des souvenirs, des inclinations et des tendances peccamineuses qu'ils ont contractées. Énergés et affaiblis, il ne tarderont pas, sans une assistance spéciale, à retomber dans leurs premiers désordres.

D'un autre côté, il est de foi que nous ne pouvons vaincre par nous-mêmes la tentation. Nous pouvons bien vaincre une tentation par une autre, comme on laisse un péché pour un autre, etc., mais nous ne pouvons pas en triompher d'une manière salutaire. Autrement, si cela était en notre pouvoir, Jésus-Christ ne nous aurait pas enseigné à adresser à Dieu cette demande ; car elle signifie que nous ne pouvons attendre de nous-mêmes que chutes et péchés, et que nous sommes toujours en danger de succomber et de nous perdre. Lors même que nous aurions triomphé jusqu'ici des tentations les plus fortes, lors même que nous aurions vécu comme des anges, nous pourrions encore d'un instant à l'autre être transformés en démons.

Vous faut-il en effet plus d'un instant pour consentir à la tentation, et par conséquent pour passer de l'état de grâce à l'état de péché ? Ne suffit-il pas d'un regard, d'une parole, d'une pensée, pour faire une chute grave,

si grave que peut-être nous ne nous en relèverons jamais?

Voilà donc le grand besoin que nous avons de recourir tous les jours au Seigneur, qui seul peut nous soutenir par sa grace, et de lui dire au fond du cœur : *Et ne nos inducas in tentationem*. Seigneur, tenez-nous serrés dans vos bras, ne nous perdez pas de vue, ne nous abandonnez pas un seul instant à nous-mêmes; mais veillez sur nous, dirigez notre volonté, nos affections et nos œuvres, et éloignez de nous tout ce qui pourrait nous être une occasion de chute. Quiconque se défie de soi-même et se recommande avec instance à Dieu ne tombera pas.

Mais que serait-ce, chrétiens, si tout en demandant à Dieu de ne pas nous laisser exposés ni succomber aux tentations, nous allions nous-mêmes volontairement les chercher, si nous les affrontions avec imprudence et témérité, même les plus séduisantes et les plus dangereuses, vivant dans une dissipation continuelle, nous exposant à tous les dangers sans la moindre précaution? Ne serait-ce pas là une contradiction manifeste, ne serait-ce pas se railler de Dieu, et même attendre de lui des miracles et une assistance extraordinaire qu'il n'a jamais promise, et qu'au contraire il refusera, ainsi qu'il l'a formellement déclaré, à quiconque s'expose volontairement au danger? Cette demande suppose donc, comme les autres, notre coopération, qui consiste à éviter avec soin les dangers et les occasions, et à veiller sur nos sens avec une sorte de jalousie, fermant autant que cela dépend de nous toute voie à la tentation.

Mais je me réserve de traiter expressément cette matière dans ma prochaine instruction, où je compléterai les explications que je viens de vous donner sur cette demande par deux réflexions très-importantes, c'est-à-

dire : comment les tentations deviennent des péchés, et quels moyens il faut employer pour les vaincre.

TRAIT HISTORIQUE

Dieu conduisit un jour un religieux du désert dans une ville fort populeuse, et lui fit la grâce de voir des esprits invisibles, comme avec un microscope nous voyons ce qui se trouve dans une goutte d'eau. Or, il y avait tant de démons que le ciel en était obscurci, et le religieux les vit, ainsi que le dit le texte sacré, rôder autour des hommes et des femmes et leur inspirer le mal. Les marchands dans les rues, dans les places publiques et dans les magasins, les joueurs dans les cabarets près des tables, les jeunes gens à la promenade, les femmes à leur toilette et jusqu'à l'église, tous étaient entourés de démons qui les obsédaient et ne cessaient de leur inspirer des pensées injustes et criminelles et des désirs coupables, et qui s'efforçaient de les faire consentir au péché. Et lorsque quelqu'un commettait une faute, les démons riaient d'autant plus fort qu'elle était plus grave. Alors le religieux effrayé s'écria : « Dieu, délivrez-nous des tentations ! » Et lorsqu'il revint au désert, il ne cessait d'exhorter ses frères à adresser à Dieu cette prière, parce que, ajoutait-il, les démons ne sont pas en grand nombre seulement dans les villes, mais ils sont partout où il y a des hommes.

XXI. INSTRUCTION

CONTINUATION DE LA SIXIÈME DEMANDE

Pour compléter la matière que j'ai traitée dernièrement en vous expliquant la sixième demande : *Et ne nos inducas in tentationem*, il me reste à vous développer deux points de la plus haute importance.

1° Par quels degrés et de quelle manière les tentations deviennent des péchés.

2° Quels sont les moyens propres à vaincre les tentations.

Quant au premier point, bien que chacun sache que la tentation par elle-même n'est pas un péché, cependant il y a deux sortes de personnes qui ont coutume de se tromper dans la pratique. Les personnes d'une conscience timorée confondent facilement la simple tentation avec le péché lui-même, et par conséquent elles se croient coupables quand en réalité elles sont parfaitement innocentes. Au contraire, les personnes d'une conscience relâchée confondent ce qui est vraiment péché avec la simple tentation ; elles se croient par conséquent innocentes, quand en réalité elles sont coupables. Pour tranquilliser les premières et détromper les secondes, il importe donc beaucoup de bien distinguer entre la tentation et le

péché. Les quelques règles que je vais vous donner vous serviront à vous éclairer et à vous guider sur ce point.

Les théologiens, avec saint Grégoire, distinguent trois degrés dans la tentation : la suggestion, la délectation, et le consentement. Or, ces trois degrés ne sont pas toujours coupables, parce qu'ils sont tantôt volontaires et tantôt involontaires.

Le premier degré est la *suggestion*, et par ce mot l'on entend la simple proposition et représentation faite à l'esprit du péché même, soit d'impureté, comme il arrive le plus souvent, soit de vengeance ou de tout autre genre de faute. Cette simple pensée du mal, quand nous n'y donnons pas occasion, n'est pas un péché. Elle est bien un engagement, un attrait, une sollicitation au péché, mais par elle-même elle n'est pas un péché, puisqu'elle peut venir en nous sans nous, et même malgré nous. Qu'Ève, par exemple, dans le paradis terrestre, ait été attaquée par le démon, et sollicitée à transgresser la défense du Seigneur, quelle faute y avait-il en cela ? Aucune, puisque jusque-là sa volonté n'y avait point de part. De même quand nous nous trouvons assaillis tout à coup par de mauvaises pensées, par des imaginations ou des représentations impures, soit qu'elles viennent intérieurement de notre nature corrompue ou du démon, ou extérieurement d'objets subversifs, de mauvaises compagnies ou de discours que nous entendons, il peut se faire qu'en tout cela il n'y ait aucun mal, puisque tout cela peut arriver sans le concours de notre volonté.

Je dis *il peut se faire*, parce que souvent nous-mêmes donnons occasion à la tentation, et alors il faut raisonner autrement. Bien qu'il soit vrai de dire en général que la tentation dans notre état présent est inévitable,

et que nous n'en pouvons pas être complètement exempts, néar moins toutes les tentations ne sont pas réellement involontaires et nécessaires, car il y en a beaucoup que nous excitons et que nous recherchons volontairement. Par exemple, rencontrer inopinément un objet dangereux et séduisant qui nous frappe, et par conséquent en ressentir une funeste impression, c'est une fâcheuse nécessité pour quiconque vit dans le monde; mais rechercher cet objet, le regarder avec curiosité et le contempler à loisir, même lorsqu'on s'aperçoit de la mauvaise impression qu'il produit sur nous, voilà le fait d'une volonté perverse. Or, cette sorte de tentation n'est pas exempte de faute; et si celle à laquelle on donne occasion entraîne avec elle un péril probable de péché, la tentation elle-même est un péché : péché grave, si l'on est en danger d'un mal grave; léger, si l'on est exposé à un mal léger. Car la même loi qui nous défend le péché, nous défend aussi de nous exposer au danger prochain de le commettre.

Le second degré est la *délectation*, c'est-à-dire cette complaisance intérieure qu'excite en nous la vue du mal qui nous est proposé et suggéré. Ici encore, il peut y avoir comme il peut n'y pas avoir péché. Il faut distinguer deux sortes de délectations : l'une volontaire et l'autre involontaire.

Autre est la délectation que produit naturellement en nous la suggestion, et autre celle que prend librement notre volonté. Que la pensée même et la suggestion puissent naturellement nous causer un mauvais sentiment de plaisir, de suavité et de délectation, et parfois même une commotion véhémence, cela est incontestable. Combien il est facile en effet de se complaire tout à coup dans un sentiment ou de vengeance, ou d'un gain certain, mais injuste, ou d'une passion sensuelle ! Toutefois, cette com-

plaisance n'est qu'un appétit naturel, une passion involontaire qui ne dépend pas de nous, comme il ne dépend pas de nous de ne pas ressentir la chaleur du feu si une étincelle nous saute par hasard sur la main ; par conséquent, elle n'est donc pas peccamineuse. Pour qu'elle le soit, il faut qu'elle soit volontaire ; et elle ne peut être volontaire, s'il n'y a pas de notre côté connaissance et réflexion. Tant que complètement absorbés par cet objet mauvais, nous ne réfléchissons pas à sa malice, alors même que la complaisance durerait quelque temps, comme il n'y a pas advertance, il ne saurait y avoir ni délibération ni faute.

Ainsi donc, pour juger si vraiment elle est volontaire, nous devons examiner si nous y avons fait attention, et comment nous nous sommes comportés après y avoir réfléchi. Si rentrant en nous-mêmes nous nous écrions : *Oh ! à quoi pensai-je là ?* en nous efforçant d'éloigner aussitôt de nous ce mauvais sentiment ; si loin de l'approuver nous le chassons, et si nous en éprouvons de la peine et du déplaisir, alors il ne peut y avoir nulle faute. Et peu importe qu'après être revenus à nous, la mauvaise impression persévère longtemps encore ; tant que notre volonté y sera opposée, la délectation ne sera point peccamineuse.

Mais si au contraire, après avoir suffisamment remarqué la délectation nous nous laissons vaincre par elle, si nous l'admettons volontairement, si nous la goûtons, si nous la savourons ; et si, pour en jouir, nous entretenons la même pensée coupable qui l'a produite, comme Ève qui se mit aussitôt à contempler avec curiosité et complaisance le fruit défendu, alors la délectation devient volontaire ; ce n'est plus une surprise, un mouvement, une passion, c'est une libre complaisance de la volonté ; c'est, en un mot, cette délectation que les théologiens

appellent *morose*, à cause du repos que fait en elle notre volonté, quand elle devrait s'en défaire et la rejeter, et qui est véritablement un péché.

Péché qui se commet dans un instant, parce que cette délectation ne s'appelle pas *morose* à cause de la longueur du temps qu'il faut pour pécher, mais à cause du délai volontaire que l'on met à la repousser aussitôt qu'on s'en aperçoit avec advertance. Si court que soit ce délai, ne serait-il que d'un instant, pourvu qu'il y ait connaissance et délibération, c'est toujours un péché, plus ou moins grand selon que l'advertance a été plus ou moins parfaite. Ainsi, en matière grave, comme le sont toujours certains péchés, ceux d'impureté par exemple, si l'advertance est pleine et parfaite, le péché est mortel; autrement il sera véniel, comme il arrive lorsque, ne voulant pas positivement y prendre plaisir, nous sommes cependant un peu négligents à repousser aussitôt la tentation.

Si ensuite, non contents de nous entretenir dans cette mauvaise pensée et de nous complaire dans son objet, nous allons jusqu'à désirer cet objet, soit que ce désir soit efficace, c'est-à-dire qu'on se propose, qu'on détermine et qu'on médite les moyens de contenter sa passion; soit qu'il soit inefficace et qu'il exclue l'action, non en tant qu'illicite, mais en tant que l'accomplissement en est jugé impossible, c'est alors le troisième degré de la tentation, qui s'appelle *consentement*. Or, ce désir lui-même peut aussi être involontaire, comme nous l'avons dit de la complaisance, toutes les fois qu'il n'est qu'un premier mouvement qui précède la réflexion; mais dès qu'on l'accueille avec advertance, il devient volontaire et peccamineux.

Mais il faut bien remarquer ici une chose : le désir ne s'appelle pas *consentement* parce que le consentement con-

siste uniquement à désirer, mais bien parce qu'avec le désir la malice de l'acte intérieur est parfaitement consommée, et qu'il ne reste plus rien à y ajouter. Du reste, vous aurez déjà remarqué que la volonté peut consentir à la tentation de beaucoup de manières. Elle y consent : 1^o en faisant l'action mauvaise à laquelle la tentation la pousse ; 2^o même sans accomplir l'action mauvaise, elle y consent en la désirant avec advertance ; 3^o sans l'accomplir ni même la désirer, elle y consent en s'y complaisant. Bien plus encore : même sans l'accomplir, ni l'exécuter, ni s'y complaire, elle commet un péché en s'exposant volontairement au danger prochain de pécher. Car Dieu, en nous défendant l'action mauvaise, nous en défend aussi le désir et la complaisance, et le danger prochain de l'un et de l'autre.

Ainsi donc, pour nous tenir en cette matière également éloignés de tout excès, et d'une crainte méticuleuse, et d'un relâchement coupable, rappelons-nous bien que le péché n'est pas dans le sentiment, mais dans le consentement ; parce qu'il ne dépend pas de nous d'éprouver ou de ne pas éprouver une tentation, mais seulement d'y consentir. Par conséquent, on ne pèche ni par la vivacité des images, ni par la longueur des tentations, ni par l'ardeur des sentiments, mais uniquement par un acte libre et réfléchi de notre volonté. Et pour vous faire à vous-mêmes l'application de ces principes, je suppose que vous êtes constamment assaillis par des pensées impures, par des imaginations et des représentations dissolues ; que vous ressentez en vous des plaisirs, des désirs et des mouvements déréglés ; mais vous en éprouvez aussi de la peine, de l'horreur et de l'ennui, et vous les combattez et les repoussez autant que vous le pouvez. S'il en est réellement ainsi, consolez-vous ; tout le mal est dans le sentiment ; il n'y a point de consente-

ment et il ne peut y en avoir, puisqu'il y a déplaisir positif et résistance. Et non-seulement vous ne péchez pas, mais vous acquérez même de grands mérites devant Dieu, en supportant avec patience ce pénible combat.

Mais êtes-vous au contraire de ceux qui donnent un accès facile aux suggestions mauvaises, dont le cœur est comme une place ouverte à toutes les tentations, qui y laissent pénétrer toutes celles qui se présentent, qui feignent de ne pas les voir pour ne pas avoir à les chasser, et qui cependant les retiennent avec malice? S'il en est ainsi, ne prenez pas tout cela pour de simples tentations; ce sont de vrais consentements, de vrais péchés, qui renferment la malice des actes extérieurs auxquels ils se rapportent, la malice du vol, de la vengeance, de la sensualité, et ainsi du reste.

Après avoir bien compris ces principes incontestables pour distinguer le péché de la tentation, voyons maintenant les moyens à employer pour la vaincre. D'abord, quels sont-ils? Jésus-Christ nous en assigne deux qui renferment tous les autres : la vigilance et la prière : *Vigilate et orate, ut non intretis in tentationem* ¹. Ces deux moyens doivent toujours être unis, parce qu'ils contiennent toute l'économie de la divine grâce et de notre liberté.

La *vigilance* doit consister premièrement à ne pas donner lieu à la tentation, selon cet avis de saint Paul : *Nolite locum dare diabolo* ²; ce qui ne s'obtient et ne peut s'obtenir que par la garde exacte des sens, par la fuite de l'oisiveté, par l'éloignement des dangers et des occasions, enfin de tout ce qui, ou par soi-même, ou à cause de notre faiblesse particulière, peut devenir pour nous

¹ Luc. XXII, 46. — ² Eph. IV, 37.

une source de tentations. En effet, si nous voulons donner toute liberté à nos sens, tout regarder, tout écouter, tout fréquenter, lieux et personnes, comment est-il possible que nous ne soyons pas accablés de tentations, et de tentations si fortes que nous ne pouvons plus leur échapper ni les repousser, quand même nous le voudrions?

Mais comme même avec toute la diligence possible nous ne pouvons prévenir toutes les tentations, et que malgré nous elles entrent dans notre cœur, si bien gardées et si bien fermées qu'en soient les portes, ainsi la vigilance doit consister en second lieu à rejeter la tentation aussitôt qu'elle se présente et au moment même où l'on s'en aperçoit, sans s'y arrêter un seul instant. Tout délai ne fait qu'accroître la force de la tentation et affaiblir la nôtre. De plus, la seule négligence à chasser la tentation, surtout en matière d'impureté, n'est pas sans faute, parce que nous nous exposons ainsi au péché. Un objet qu'il nous est défendu de regarder des yeux du corps, nous ne pouvons non plus y arrêter les yeux de l'esprit.

Mais d'où vient la grande difficulté que l'on éprouve à chasser la tentation, sinon parce qu'elle plaît? Voilà donc le grand danger : de la négligence au plaisir positif et formel, il n'y a qu'un pas court, très-court même. Donc étouffons aussitôt la tentation. Mais comment? En rmassant de suite la pensée qui la produit, en détournant notre esprit et en l'occupant de choses différentes et étrangères, pour l'éloigner de la tentation : *Nolite locum dare diabolo.*

Si nous négligeons ces précautions indispensables, si nous allons aveuglement à la rencontre de la tentation, ou si nous l'entretenons quand elle arrive, comment osons-nous dire à Dieu qu'il nous préserve de la tenta-

tion : *Et ne nos inducas in tentationem?* Comment espérer son secours et son assistance? Cette demande est bien destinée à nous sauver des tentations qui nous viennent contre notre volonté, mais non de celles que nous nous attirons nous-mêmes par curiosité, par caprice, par passe-temps, et qui sont en quelque sorte volontaires ou dans leur principe ou dans leur progrès. Quant à ces dernières, bien loin de nous promettre son assistance, le Seigneur nous menace même ouvertement, dans les divines Écritures, de nous abandonner : *Qui amat periculum, in illo peribit*¹.

Il faut donc veiller attentivement pour que la tentation n'entre pas dans notre cœur, et la combattre aussitôt qu'elle y est entrée; précisément comme on agit avec les voleurs à qui l'on ferme l'entrée de la maison, mais que l'on chasse aussitôt qu'ils s'y sont introduits furtivement. Sans cela, il serait inutile et même téméraire de prier Dieu, car ce serait trop présumer de sa grâce. Mais d'un autre côté, nous ne devons pas tellement nous confier en nous et en nos précautions que nous négligions la prière, parce que ce serait alors trop présumer de nos forces.

A la *vigilance*, il faut donc joindre la *prière*, qui est le second moyen prescrit par Jésus-Christ : *Vigilate et orate*. Il est de foi que nous ne pouvons faire aucun bien, si petit qu'il soit, sans la grâce de Dieu; bien moins encore pouvons-nous vaincre les tentations. Or, le moyen d'obtenir la grâce, c'est précisément la prière; moyen si indispensablement nécessaire, qu'il ne peut être suppléé par aucun autre. Ce secours, sans lequel nous ne pourrions sortir victorieux des assauts des tentations, doit donc être le fruit de notre prière, en avouant humble-

¹ Eccl. III, 27.

ment à Dieu notre néant, et en le suppliant de nous accorder la grâce et la force dont nous avons besoin.

Plus les tentations auxquelles nous sommes exposés sont fréquentes, plus elles sont fortes et dangereuses, plus nous devons souvent recourir à Dieu pour le prier avec instance et ferveur, comme nous ferions si, assaillis en mer par une furieuse tempête, il ne nous restait, dans un naufrage imminent, que la protection de Dieu : *Domine, salva nos, perimus*, lui crierions-nous de toutes nos forces, avec saint Pierre sur le point de se noyer. Est-ce là ce que nous faisons dans toutes nos tentations? Prions-nous surtout avec ferveur? Le Seigneur nous voit-il souvent tremblants et courbés à ses pieds, pour lui exposer les peines de notre esprit et la violence des tentations qui voudraient nous le faire trahir? Que chacun s'examine.

Toutefois, la prière que Jésus-Christ nous recommande ici doit s'entendre dans un sens plus large, c'est-à-dire qu'elle doit consister non-seulement à invoquer le secours de Dieu, mais encore à élever souvent vers lui, par la méditation attentive des vérités de la religion, notre esprit et notre cœur. Que ces vérités brillent toujours en nous d'une vive lumière; ne les laissons jamais pâlir ni s'obscurcir par une vie dissipée. Si une méditation habituelle nous les rend familières, nous les aurons toujours présentes à notre esprit et à notre mémoire, et elles nous seront d'un grand secours pour repousser les tentations et nous soutenir dans les épreuves difficiles auxquelles nous sommes exposés. Ajoutons-y l'assiduité aux instructions et à la fréquentation des sacrements, car tout cela est aussi compris sous le nom de prière.

Tels sont les remèdes à employer pour vaincre les tentations. Si nous les mettons fidèlement en pratique,

ou nous ne serons pas tentés, ou les tentations ne nous feront aucun mal, car notre esprit et notre cœur seront invulnérables à leurs attaques. Il pourra bien arriver que la tentation s'obstine, qu'elle revienne de temps en temps, qu'elle nous ennuie et nous fatigue; mais elle ne pourra jamais nous faire tomber dans le péché. Si contre notre volonté elle revenait mille fois, mille fois nous en triompherions à notre grand avantage, sans qu'elle pût nous faire faire une seule chute.

Que si cependant il nous arrivait de succomber, nous ne devrions pas perdre courage, rendre les armes et nous abandonner à la tentation sans résistance. Quelle folie et quelle extravagance ne serait-ce pas si, pour avoir été vaincu, on se rendait entièrement à l'ennemi! si pour avoir reçu une blessure, on voulait être déchiré par mille autres! Relevons-nous promptement, déplorons devant Dieu notre misère, et demandons-lui pardon; puis reprenons les armes, et puisons dans notre propre chute un accroissement d'humilité, de ferveur, de vigilance, pour nous préserver de nouvelles chutes. Ayez donc toujours sous les yeux les règles que je viens de vous exposer; et si vous les pratiquez fidèlement, quelles que soient les tentations qui pourront vous assaillir, elles vous rendront invulnérables et dans votre esprit et dans votre cœur, et vous conserveront purs et sans tache devant Dieu.

Bien moins encore devons-nous nous troubler et nous décourager pour un simple doute de complaisance ou de consentement que la tentation aurait pu nous arracher. S'il s'agit des âmes pieuses qui fuient habituellement le péché, la présomption est en leur faveur; elles ne doivent donc pas s'abandonner à une inquiétude qui pourrait devenir dangereuse et pire que la tentation elle-même. S'il s'agit au contraire des âmes peu scrupuleuses,

qu'elles prennent garde que le doute, peut-être mal fondé, d'avoir consenti, ne les porte à pécher formellement. En tout cas, prompt retour vers Dieu, humiliation, repentir, puis reprendre aussitôt courage, voilà le parti le meilleur et le plus sûr.

Je finis ; ne négligez pas la pratique de ces règles, et appliquez-les à vos besoins.

TRAITS HISTORIQUES

I. — Un jeune religieux, triste et consterné, alla un jour trouver l'un des Pères du désert et lui dit : « Je suis cruellement tourmenté par toute espèce de mauvaises pensées. J'ai employé contre elles tous les moyens que j'ai appris dans les écoles, mais je ne parviens pas à m'en rendre maître. Que me conseillez-vous de faire ? »

— Mon cher fils, répondit le veillard, au lieu d'employer le meilleur glaive pour y réussir, c'est-à-dire la crainte, vous vous êtes armé d'un roseau avec lequel il vous a été impossible de vaincre ; tandis que la crainte, et plus encore l'amour de Dieu, ajouta l'ermite, détruisent et chassent toutes les mauvaises pensées, de même que la flamme transforme en un instant la paille en poussière. »

II. — Charles V, surnommé le Sage, roi de France, voulant se rendre compte des dispositions de son fils, fit placer devant lui deux tables ; sur l'une il déposa un sceptre et une couronne ; sur l'autre, un bouclier, une épée et un casque de fer, puis il lui dit : « Maintenant, choisis ce que tu voudras. » Le jeune prince, sans réfléchir longtemps, saisit l'épée, le bouclier et le casque. Son père lui ayant demandé le motif de ce choix, l'enfant placé auprès de la table où se trouvaient le bouclier, le glaive et le casque, répondit en montrant la table où étaient le sceptre et la couronne : « C'est par ceux-

ci qu'on arrive à ceux-là. » — Il en est de même de nous. C'est pourquoi nous devons saisir le *bouclier de la foi*, afin de pouvoir résister aux traits enflammés que le démon lancera contre nous. Prenons le *casque de l'espérance* et le *glaive* de l'esprit, qui est la parole de Dieu. Ce n'est qu'en élevant avec confiance nos regards vers Dieu que nous aurons le courage de pratiquer la vigilance, et la force de conquérir la couronne céleste.

XXII. INSTRUCTION

— SEPTIÈME DEMANDE —

MAIS DÉLIVREZ-NOUS DU MAL

Nous voilà arrivés à la septième et dernière demande de l'Oraison dominicale, conçue en ces termes généraux et indéterminés : *Mais délivrez-nous du mal*. Il ne me sera pas nécessaire ici d'être bien long ; quelques réflexions solides et substantielles suffiront. Cette demande, selon les saints Pères, est un abrégé, une confirmation, une récapitulation de toutes les précédentes ; de sorte que dire à Dieu : *Sed libera nos a malo*, c'est la même chose que le prier de nous accorder tout le bien que nous lui avons demandé dans les quatre premières demandes, puisqu'en être privé serait un véritable mal ; et de ne pas nous laisser tomber dans ce mal dont nous

l'avons prié, dans les deux dernières demandes, de nous préserver.

Pourtant cette demande ajoute quelque chose aux autres, et est parfaitement distincte des deux dernières que nous avons expliquées. Dans la cinquième, en disant : *Dimitte nobis*, nous prions Dieu de nous pardonner les péchés que nous avons commis ; dans la sixième, nous le prions de nous délivrer de ceux que nous pourrions commettre à l'avenir en succombant aux tentations ; et dans cette dernière, nous lui demandons d'être délivrés de tous les maux passés, présents et futurs, tant du péché que de la peine, tant de l'âme que du corps, tant éternels que temporels, et de la manière qu'il jugera la plus avantageuse à notre salut ; enfin, qu'il daigne nous délivrer des misères présentes auxquelles nous sommes sujets, et nous préserver des futures, surtout de la damnation éternelle et de l'esclavage du démon, que les saints Pères désignent par antonomase sous le nom de *mal*, afin que ni en cette vie ni en l'autre ce malin esprit n'ait aucun pouvoir sur nous.

Voilà donc le sens précis de cette demande. Pour parler rigoureusement et selon les lumières de la foi, il n'y a de véritable mal que le péché et tout ce qui nous conduit au péché. Mais indépendamment des tentations, combien n'y a-t-il pas d'autres choses qui peuvent devenir pour nous une source de dangers, de chutes et de malheurs, tant pour l'âme que pour le corps ? Or, c'est de tous ces maux, spirituels et temporels, que nous demandons d'être délivrés, selon les vues infaillibles de Dieu, et non selon nos vues courtes et trompeuses.

Les maux spirituels sont les peines intérieures et les inquiétudes, les dégoûts, les ennuis, la pusillanimité, les scrupules, les suggestions, les illusions, et autres choses semblables.

Les maux spirituels sont les funestes suites que laisse en nous le péché, même pardonné, et que l'on peut comparer à celles que laissent en nous les maladies corporelles. De même que les maladies laissent le malade sans force, sans appétit, sans sommeil, etc., ainsi après la rémission des péchés, le pécheur éprouve encore une faiblesse extrême, une grande difficulté pour le bien, une violente propension au mal, et la force des mauvaises habitudes qu'il a contractées, toutes choses qui rendent sa chute très-facile.

Enfin, les maux spirituels sont ces deux grandes maladies avec lesquelles nous naissons, c'est-à-dire l'ignorance et la concupiscence. Il est vrai sans doute que nous les avons héritées de nos premiers parents; mais il est vrai aussi que nous les avons fort aggravées par nos péchés actuels, et que nous les augmentons encore chaque jour par notre malice. L'*ignorance*, qui regarde l'esprit, est cette privation de lumière qui fait que nous connaissons si peu nos obligations et nos misères, et que nous confondons si souvent le mal avec le bien, le bien avec le mal; ignorance qui nous rend stupides et insensibles pour les choses de la dernière importance et pour nos plus graves intérêts, comme sont les choses spirituelles et éternelles.

La *concupiscence*, qui est la maladie de la volonté, est cette forte inclination que nous éprouvons vers le mal, ce mauvais levain qui nous empêche de faire le bien que nous voudrions faire, et qui nous porte et nous force en quelque sorte à commettre le péché que nous voudrions éviter.

Or, tous ces maux intérieurs sont pour nous comme autant de sources de péchés; par conséquent, le danger auquel ils nous exposent de tomber et de nous perdre sans remède, doit nous obliger à recourir à Dieu et à le

prier de tout notre cœur de nous en délivrer : *Sed libera nos a malo.*

Mais si nous faisons à Dieu cette prière, voudra-t-il, lui, nous en délivrer entièrement ?

Non, Dieu n'a pas coutume, tant que nous vivons, de nous délivrer entièrement de ces maux. Il veut que nous ayons toujours occasion de nous humilier et de combattre. C'est ainsi que tous les saints ont passé par cette dure et continuelle nécessité, qui leur rendait même la vie à charge. Dieu veut de plus que nous le supplions de nous en délivrer, ou au moins d'en dissimuler la force et d'en modérer la violence ; afin que, fortifiés par son secours, ces maux ne tournent pas à notre ruine et à notre perte spirituelle, mais deviennent au contraire une source très-abondante de mérites. Il suit de là que nous devons toujours haïr en nous ces funestes dispositions, et faire tous nos efforts pour les affaiblir et les détruire. Si nous ne pouvons pas les extirper entièrement de nos cœurs, appliquons-nous au moins à en empêcher les fruits pernicieux qui sont les péchés, à en diminuer la quantité, aspirant toujours avec plus d'ardeur à cette vie où nous serons enfin délivrés de toutes ces fatales et dangereuses servitudes.

Outre les maux spirituels dont nous venons de parler, nous demandons encore d'être délivrés des maux temporels, tels que la pauvreté, les maladies, les souffrances, les procès, les persécutions, les guerres, les famines, les pestes, les tremblements de terre, les inondations et autres calamités particulières et générales, qui troublent la paix de cette vie. Oui, nous prions la divine bonté et la miséricorde du Seigneur de nous préserver aussi de ces maux, en tant qu'ils peuvent être des occasions de péché et nuire à notre salut éternel.

Mais remarquez bien toutefois que nous ne deman-

donc pas une exemption absolue de toute peine et de toute souffrance. Une pareille demande serait sans doute conforme à notre goût et à nos inclinations, si ennemies des croix; mais elle serait contraire aux maximes de l'Évangile. Ces maximes nous enseignent, en effet, que le bonheur du chrétien ne consiste pas à ne rien souffrir, mais à souffrir avec Jésus-Christ : *Beati qui lugent*, etc.; elles nous enseignent que la béatitude est pour l'autre vie et non pour celle-ci; que Dieu a même semé celle-ci de croix, comme un moyen pour gagner l'autre; que les croix sont nécessaires pour satisfaire à la divine justice, pour nous préserver des rechutes, pour nous faire pratiquer les vertus chrétiennes et nous rendre semblables à Jésus-Christ. Nous ne prions donc pas le Seigneur de nous exempter de tout mal, mais seulement de nous délivrer de ceux qui sont au-dessus de nos forces, qui peuvent vaincre notre patience, nous faire abandonner le bon chemin, et nous porter au péché, parce qu'ils sont proprement alors de vrais maux.

Le mal étant donc entendu en ce sens, vous comprenez que les afflictions, les misères, les infirmités, si pénibles et si rebutantes qu'elles soient à la nature, peuvent devenir un bien pour nous si nous les supportons patiemment, et si nous nous en servons pour payer les dettes de nos péchés et pour accroître nos mérites. Aussi dans ce cas, en disant à Dieu : *Libera nos a malo*, nous ne le prions certainement pas de nous délivrer de ces maux, puisqu'ils sont pour nous un vrai bien; mais nous lui demandons au contraire de ne pas nous en exempter, puisque leur privation serait proprement pour nous un véritable mal.

Au contraire, tant d'autres choses qui passent dans l'estime des hommes pour des biens, comme les richesses, les honneurs, les distinctions, la santé, etc., peuvent

devenir pour nous de vrais maux, s'ils nous éloignent de Dieu, et si nous nous en servons pour exciter et entretenir nos vices, pour offenser Dieu et perdre notre âme. Aussi dans cet autre cas, en disant au Seigneur : *Libera nos a malo*, nous ne le prions certainement pas de nous conserver ces biens, puisque par notre mauvaise disposition et par l'abus que nous en faisons, ils sont pour nous de véritables maux ; mais nous le prions plutôt de nous en priver, de nous en dépouiller sans miséricorde, puisque leur perte serait pour nous un avantage réel, une perte salutaire.

Et voilà la raison pour laquelle Jésus-Christ, dans cette demande, n'a voulu spécifier aucun mal en particulier, mais nous apprendre à dire en général : *Sed libera nos a malo*. Le péché excepté, toutes les autres choses ne sont en elles-mêmes ni bonnes ni mauvaises ; elles peuvent être ou une source de péchés, ou une source de vertus. Mais nous ne sommes pas capables de faire ce discernement ; aveugles et ignorants comme nous le sommes, nous ne savons pas distinguer ce qui est vraiment bon de ce qui est vraiment mauvais pour nous. Le Seigneur a donc voulu que par rapport à cela nous nous en remettions pleinement à lui, qui seul sait ce qui nous est avantageux, et qui ne veut certainement que notre bien.

Nous devons donc nous borner à lui dire en général : *Délivrez-nous du mal*, c'est-à-dire, délivrez-nous non de ce que nous regardons faussement comme mal, mais de ce que votre divine sagesse sait nous être pernicieux et nuisible, que ce soit l'adversité ou la prospérité. Si donc pour nous préserver du péché et de la damnation éternelle, vous croyez devoir nous priver des consolations que nous avons, retirez-nous-les ; et nous envoyer au contraire des tribulations et des croix, envoyez-nous-les.

— Quelque pénibles et douloureux que ces coups puissent être à la nature, ils seront pour nous des coups de grâce, s'ils nous conduisent à la vie éternelle.

Nous ne pouvons nous accommoder de cette façon de prier; mais pourquoi? Parce que plongés uniquement dans les choses transitoires et temporelles comme des gentils qui ne croient à rien, nous n'élevons jamais nos regards vers les choses éternelles qui nous attendent et que nous croyons par la foi; en conséquence de cela, nous jugeons toujours du bien et du mal d'après les intérêts du temps, et jamais d'après ceux de l'éternité. Telle est, chrétiens, la funeste source de nos éternelles erreurs et de nos égarements sur les affaires d'ici-bas, et c'est aussi ce qui rend nos prières à Dieu défectueuses. Il découvre bien, dans ces prières, que nous n'avons aucun souci de l'avenir, de notre âme, de notre salut éternel, et que nous n'avons de sollicitude que pour les biens temporels, c'est-à-dire pour ce qui devait nous intéresser le moins, tandis que nous ne nous occupons que peu ou point de ce qui devrait faire notre principal soin.

Dieu ne nous défend certainement pas de nous adresser à lui, même pour obtenir des biens temporels et être délivrés des maux de cette vie; mais il veut que nous le fassions toujours en vue de l'éternité qui nous est inconnue, et par conséquent toujours avec une entière résignation à sa divine volonté. De sorte que s'il ne juge pas à propos de nous exaucer, nous devons nous conformer à sa décision, nous bien persuader que c'est un avantage pour nous de n'être pas exaucés, et considérer par conséquent le refus que nous essayons non pas simplement comme un refus, mais comme une faveur pour laquelle nous devons remercier Dieu du fond de notre âme.

Telle est la première et principale instruction que nous devons retirer de cette demande : *Sed libera nos a malo* ; mais ce n'est pas la seule.

Une autre instruction, c'est que tous les maux publics et particuliers viennent de Dieu, et que nous devons les regarder comme venant de sa main. Nous attribuons généralement les disgrâces qui nous arrivent à toute autre cause ; mais c'est là une erreur et un manque de foi. Quel que soit l'instrument immédiat des épreuves, de quelque côté et par quelque moyen qu'elles nous viennent, c'est toujours Dieu qui nous les envoie, Dieu à qui obéissent toutes les créatures, inanimées et privées de raison, raisonnables et libres. Il n'y a pas de créature, si puissante qu'elle soit, qui puisse nous nuire si Dieu n'y consent ; et il n'y a pas de créature, si faible qu'elle soit, qui ne puisse nous faire du mal et même nous donner la mort, si Dieu veut se servir d'elle pour nous châtier.

Aussi devons-nous imiter le saint homme Job qui, quoiqu'il sût parfaitement que les grandes pertes qu'il avait essuyées étaient venues des Sabéens et des Chaldéens, cependant, sans s'arrêter à eux, les attribuait directement à Dieu, en disant : *Dominus dedit et Dominus abstulit : sit nomen Domini benedictum*.

Il suit de là que c'est pareillement à Dieu que nous devons d'abord recourir dans nos disgrâces. Les autres moyens naturels ne sont pas interdits, et même nous devons en faire usage pour ne pas tenter Dieu en comptant sur des miracles ; mais avant tout, il faut s'adresser à celui qui seul peut suffire sans tout le reste, et sans qui tout le reste ne servirait à rien. — Ne pas recourir d'abord à lui, comme on le fait ordinairement, ou n'y recourir que trop tard, quand on a épuisé tous les autres moyens et qu'on a perdu tout espoir d'obtenir ce

que l'on désire, c'est lui faire une véritable injure qu'il punit d'ordinaire en nous abandonnant à nous-mêmes, en continuant à nous affliger, et même en augmentant nos maux.

La troisième et dernière instruction, c'est que nous devons désirer ardemment cette vie où nous serons délivrés de tous nos maux. Comme cette exemption totale ne peut avoir lieu ici-bas, il s'ensuit qu'en la demandant à Dieu nous lui demandons par là même l'éternelle félicité. — Mais qu'on n'aille pas confondre à cause de cela cette demande avec la seconde : *Adveniat regnum tuum*, parce que dans celle-ci nous demandons l'éternelle béatitude pour la gloire de Dieu principalement, et pour la consommation de son divin règne ; tandis qu'ici nous la demandons par rapport à nous, comme le dernier terme et le complément de notre félicité.

Nous voici à la fin de l'explication de l'Oraison dominicale, la plus sublime prière qui se puisse imaginer. Par tout ce que j'ai dit sur chacune de ses demandes, vous aurez pu facilement reconnaître combien cette prière est digne de son Auteur ; mais en même temps, vous aurez pu voir aussi que pour la bien faire il faut avoir un cœur vraiment chrétien, c'est-à-dire un cœur rempli des saints désirs exprimés dans chaque demande ; désir de la gloire de Dieu, du paradis, de l'accomplissement de la divine volonté, de la grâce, de la persévérance dans le bien, etc. Sans cela, nous ne sommes que des hypocrites et des menteurs lorsque nous adressons à Dieu cette prière, puisque ce que dit notre bouche ne s'accorde pas avec ce qu'éprouve notre cœur. Notre langage est celui de la religion, mais nos actions et notre vie sont d'un infidèle.

Mettons-nous donc d'accord avec nous-mêmes. Faisons

cette prière qui nous est recommandée par Jésus-Christ, mais faisons-la avec un cœur droit, avec le sentiment et la connaissance de ce que nous demandons à Dieu, de telle sorte que nos désirs et nos œuvres soient conformes à nos prières. Alors nous pourrions espérer qu'elles seront exaucées. Si nous-mêmes avons composé ces demandes, si nous les adressions à Dieu en notre nom, nous pourrions craindre de mal prier et nous défier de notre bassesse qui nous rend indignes d'être exaucés. Mais c'est Jésus-Christ lui-même qui nous apprend parole par parole ce que nous devons demander; c'est Jésus-Christ lui-même qui prie en nous, qui prie pour nous et avec nous. Pourvu donc que la sincérité et les bonnes dispositions ne manquent pas de notre côté, nous devons avoir une ferme confiance d'obtenir ce qui fait l'objet de nos demandes.

C'est cette confiance certaine que nous exprimons par ce mot *amen*, qui termine cette prière; parole qui est une protestation de notre foi en Dieu à la fin du *Credo*, et ici une protestation de notre espérance en lui.

TRAITS HISTORIQUES

I. — Un jour que saint Louis, roi de France, conversait avec le sire de Joinville, il lui demanda ce qu'il aimerait le mieux ou d'être lépreux, ou d'avoir commis un péché mortel. Joinville lui répondit naïvement qu'il aimerait mieux en avoir fait trente que d'être lépreux. « Vous parlez comme un étourdi, reprit aussitôt le saint roi; car il n'y a pas de lèpre qui soit aussi laide que le péché mortel, parce que l'âme qui est en état de péché mortel est semblable au diable. Quand l'homme meurt, il est guéri de la lèpre et du corps; mais quand l'homme qui a fait un péché mortel meurt, il doit avoir

peur que cette lèpre ne dure tant que Dieu sera en paradis. » Ce saint roi comprenait que le mal dont il faut demander à Dieu de nous délivrer, c'est le péché.

II. — Le P. Gille Jais raconte qu'il arriva un jour dans un village un homme d'une grande dépravation de mœurs, et assez pervers pour tendre des pièges à la vertu des enfants. Heureusement, ses tentatives restèrent sans résultat, et les enfants le repoussèrent en lui disant : « Ne sais-tu pas que c'est un péché, et que Dieu voit tout ? » Cette apostrophe énergique le toucha et le confondit tellement, qu'il ne tarda pas à se repentir et à se confesser de ses péchés. « A l'avenir, dit-il à son confesseur, je veux absolument éviter le péché, parce que c'est le plus grand et à proprement parler le seul mal qui puisse nous arriver, et pour cela, je prierai sans cesse Dieu de m'en délivrer. »

III. — Un marchand, revenant de la foire, s'en retournait chez lui en traîneau. Il avait attaché derrière lui une malle renfermant de grandes sommes d'argent. Comme il pleuvait avec violence, notre voyageur fut mouillé de part en part. Cela ne laissa pas de le rendre mécontent, et il se plaignait que Dieu lui eût envoyé un temps si détestable pour faire son voyage.

Il passa dans une forêt épaisse où il vit avec effroi un voleur qui visa sur lui avec un fusil, et lâcha le coup.

Il eût infailliblement été perdu, si la pluie n'avait mouillé la poudre et empêché le fusil de partir. Le marchand piqua son cheval, et eut le bonheur d'échapper au danger qui menaçait sa vie.

Arrivé en lieu sûr, il se dit en lui-même : « Combien j'étais insensé de me plaindre du mauvais temps et de ne pas le considérer comme une permission de Dieu ! Si le ciel eût été serain et l'air pur et sec, je nagerais maintenant dans mon sang, et mes enfants attendraient vainement mon retour. La pluie, qui me faisait murmurer, m'a sauvé la vie. Désormais, je n'oublierai plus ce que dit le proverbe : « Il n'y a de vrai mal que le péché, et tout ce que Dieu nous envoie est sagement ordonné, bien qu'il échappe à notre intelligence étroite. »

XXIII. INSTRUCTION

— SALUTATION ANGÉLIQUE —

EXPLICATION DE LA PREMIÈRE PARTIE

A la récitation de l'Oraison dominicale, l'Église a coutume d'ajouter la récitation de l'*Ave Maria*, et nous devons le faire aussi afin de nous conformer à la coutume de l'Église. Il est donc bon qu'après vous avoir expliqué en détail la première, je vous apprenne aussi le sens et la valeur de celle-ci, dont l'usage nous est si familier; car après le *Pater*, c'est la prière la plus excellente, la plus utile et la plus importante à savoir.

Et d'abord, *la plus excellente*. car on peut dire aussi d'elle que c'est Dieu même qui en est l'auteur. Bien qu'il ne nous l'ait pas enseignée de sa propre bouche, comme la précédente, cependant c'est lui qui nous l'a enseignée par la bouche des autres. Ces paroles : *Je vous salue, ô pleine de grâce, le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre toutes les femmes*, ont été préférées par l'archange Gabriel, en qualité d'ambassadeur de Dieu auprès de la sainte Vierge; ainsi, c'est de la part de Dieu, ou pour mieux dire c'est Dieu lui-même qui les a prononcées par la bouche de son envoyé. Les paroles suivantes : *Le fruit*

de vos entrailles est béni, ont été dites à Marie par sa cousine Élisabeth, mais par une inspiration spéciale du Saint-Esprit, comme l'atteste saint Luc; ce fut donc le Saint-Esprit qui les prononça par la bouche d'Élisabeth. Tout le reste a été ajouté par l'Église, qui est dirigée, assistée et gouvernée infailliblement par le divin Esprit. Ainsi donc, bien que cette prière n'ait pas été proposé immédiatement par Dieu, comme le *Pater*, nous devons cependant la regarder comme l'œuvre de Dieu.

J'ai dit en second lieu, *la plus utile*, puisqu'après Dieu il n'est personne à qui nous puissions mieux nous recommander qu'à la très-sainte Vierge, sa mère, qui est à la fois notre plus puissante avocate auprès de Dieu, et une mère très-tendre, très-affectueuse et très-dévouée pour nous. En outre, de toutes les prières que nous pouvons adresser à Marie, celle-ci est assurément celle qui lui est la plus agréable, puisqu'elle lui rappelle ce bienheureux instant où elle a été élevée à la haute dignité de Mère de Dieu, dignité qui a été pour elle la source de tous les autres dons et privilèges extraordinaires dont il est fait une glorieuse mention dans le cours de cette prière. Et c'est précisément la raison pour laquelle l'Église unit toujours au *Pater* l'*Ave Maria*. Elle veut nous apprendre par là que le moyen le plus facile et le plus efficace pour obtenir ce que nous demandons dans le *Pater*, c'est d'implorer l'intercession de la bienheureuse Vierge; elle veut nous enseigner l'union très-étroite qui existe entre Jésus-Christ et la très-sainte Vierge, et la communication plus abondante qu'il lui fait de ses grâces et de son pouvoir; elle veut enfin nous apprendre à la distinguer particulièrement des autres saints. Pour les autres saints en effet, elle se borne à en faire mémoire à certains jours; tandis que par cette prière elle honore tous les jours la bienheureuse Vierge, en nous exhortant à la

prendre tous les jours pour notre spéciale protectrice.

Il suit enfin de là qu'après l'Oraison dominicale, cette prière est *la plus importante* à savoir. Il y a des choses qui ne nous sont prescrites par aucun précepte formel, et que cependant on ne peut omettre sans une coupable négligence qui tourne au mépris de la religion. C'est ce qu'on peut dire de la Salutation angélique. L'usage et l'estime qu'en fait l'Église doivent être pour nous une règle obligatoire, un motif pressant de l'apprendre et de la réciter souvent, mais surtout de la réciter avec les dispositions requises, nous proposant trois choses principales :

1° De remercier Dieu de ce que son divin Fils s'est fait homme pour nous dans le sein de la bienheureuse Vierge; ce qu'il faut faire en tout temps, mais surtout pendant l'Avent;

2° De rendre à la bienheureuse Vierge elle-même l'honneur qui lui est dû, en sa qualité de Mère de Dieu, admirant sa dignité et son inestimable grandeur;

3° De l'intéresser vivement en notre faveur, et de nous mériter sa protection.

Cela posé, j'entre maintenant dans l'explication de cette prière, et je commence par cette partie qui lui donne son nom, c'est-à-dire par la salutation de l'Archange, renfermée dans ces paroles déjà citées : *Je vous salue, ô pleine de grâce, le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre toutes les femmes*; salutation tout à fait nouvelle, disent les saints Pères, et que le monde n'entendit plus jamais, *nusquam lecta, nusquam ante comperta*. Dieu la mit dans la bouche de l'Ange pour honorer la très-sainte Vierge, et pour manifester sa sainteté et la nouvelle et sublime dignité à laquelle il allait l'élever, par le nouveau mystère de la divine incarnation qu'il était

sur le point d'accomplir en elle. Reprenons une à une chacune de ces paroles.

Le mot *Ave*, est une parole de *joie*, par laquelle l'ange l'excite à l'allégresse; c'est en même temps une parole de *salutation* et de *félicitation*, comme s'il avait voulu lui dire : Bonne nouvelle! la paix soit avec vous, réjouissez-vous et tressaillez d'allégresse, ô Vierge bénie, à cause de l'heureux sort qui vous est échu d'avoir été choisie pour être la Mère de Dieu, et pour concevoir dans votre sein le Sauveur du monde. Par ce mot donc, nous la saluons aussi, nous la félicitons et lui témoignons que nous prenons part à la joie qu'elle éprouva à l'heureuse nouvelle apportée par le messager céleste. Et nous le faisons pour nous montrer reconnaissants envers Dieu d'un si grand bienfait, pour nous rendre agréables à Marie, et mériter, comme dit saint Thomas de Ville-neuve, qu'elle nous rende notre salut par l'abondance de ses grâces et de ses bénédictions.

Je vous salue, Marie. Ce beau nom ne fut donné à la Vierge, par l'ange, que peu après, quand il voulut apaiser ses craintes au sujet de sa virginité. *Ne timeas, Maria.* Mais ce nom a été placé ici par l'Église, pour nous apprendre la personne que nous saluons. Nous en verrons bientôt la signification. Il faut d'abord bien remarquer ici les trois titres d'incomparable grandeur que l'ange donne à Marie après l'avoir saluée : le premier la concerne elle-même, le second est par rapport à Dieu, et le troisième par rapport aux autres créatures.

Par rapport à *elle-même* dans ces paroles : *Pleine de grâce.* La grâce, selon saint Thomas, est une participation de la nature divine, un don précieux que Dieu fait à l'âme, et par lequel il lui confère une beauté si éclatante, que si l'on pouvait voir toute la splendeur dont elle est revêtue, on la prendrait pour Dieu lui-même.

Mais la grâce n'est pas dispensée à tous avec une égale abondance. En l'appelant donc *pleine de grâce*, l'ange voulait dire que Marie, la plus sainte des créatures, sainte au-delà de toute mesure, était enrichie de tous les dons capables de la rendre agréable et chère aux yeux de Dieu. — Quelle preuve avons-nous, direz-vous, de cette plénitude de grâce qui résidait en elle? — Il doit nous suffire ici d'avoir le témoignage de Dieu même, qui, par la bouche de l'ange, la déclare pleine de grâce. Il savait toutes les grâces qu'il lui avait communiquées, et cet éloge extraordinaire indique sans aucun doute une sainteté extraordinaire en elle. La foi suffit donc pour nous en assurer.

Toutefois, pour mieux vous en convaincre, sachez que la grâce se mesure surtout par trois choses : par l'exemption du péché, par les habitudes surnaturelles intérieures, et par l'excellence des bonnes œuvres.

Marie fut donc remplie de grâces, 1^o parce qu'elle était pure et exempte de tout ce qui s'oppose à la grâce, c'est-à-dire de toute faute non-seulement actuelle, mais même originelle, et par conséquent de toutes les sources du péché, pour lequel elle n'éprouva jamais aucun penchant, son corps étant aussi parfaitement soumis à son esprit que son esprit l'était à Dieu ;

2^o Par l'infusion très-abondante de toutes les habitudes surnaturelles qui constituent la sainteté, c'est-à-dire de la grâce sanctifiante, des vertus théologiques et morales, des dons et des fruits du Saint-Esprit. Même ces grâces que l'on appelle *gratis datæ*, et que reçurent si abondamment les premiers disciples de Jésus-Christ, comme le don de prophétie, de science, des langues, des miracles, des guérisons, lui furent aussi communiquées sans exception ni réserve. En un mot, tous les dons les plus singuliers du Saint-Esprit furent répandus dans son

cœur comme un baume précieux, et ils la remplirent, la pénétrèrent dans tout son être, et lui communiquèrent une vertu céleste et divine ;

3° Par l'excellence des bonnes œuvres et des actions méritoires dont sa vie tout entière, dès le premier instant de sa conception, fut remplie ; actions parfaites de cette perfection que pouvaient leur donner la pureté d'intention, la ferveur et l'amour dont elle était animée. Elle fut donc remplie de grâces, parce que, par sa fidèle correspondance à ces grâces incompréhensibles, elle ne les laissa jamais oisives et stériles, mais elle les fit incessamment s'accroître, se multiplier, se fortifier. C'est ainsi que Marie fut remplie de grâces avec une parfaite plénitude, et en ce sens, cet éloge ne peut convenir qu'à elle seule.

— Cependant, direz-vous, nous lisons aussi de plusieurs autres saints, comme de saint Jean-Baptiste, de sainte Elisabeth, de saint Zacharie, de saint Etienne, etc., qu'ils furent remplis du Saint-Esprit, c'est-à-dire de grâce. Il ne paraît donc pas que cette louange soit particulière à Marie.

Il est vrai qu'il est dit aussi de ces saints qu'ils furent remplis du Saint-Esprit, mais non pas d'une plénitude comparable à celle de Marie, comme la plénitude d'un fleuve n'est pas comparable à celle de la mer. Ils le furent donc autant qu'ils pouvaient l'être selon leur capacité ; mais Marie le fut par excellence et au plus haut degré. C'est pour cela que l'ange, sans lui donner son nom, l'appelle *pleine de grâce*, pour nous apprendre que cette qualité lui convient excellemment ; et de même que nous appelons par antonomase Salomon, *le Sage*, et saint Paul, *l'Apôtre*, ainsi nous devons appeler Marie *pleine de grâces*,

Et la raison fondamentale de cette surabondance de

grâces en elle, c'est que Dieu distribue ordinairement ses dons selon la qualité de l'emploi et de l'office auquel il destine ses créatures. Ainsi à saint Jean, qui devait être son Précurseur, et à saint Pierre, qui devait être la pierre fondamentale de son Église, il donne des grâces plus abondantes qu'aux autres. Or, la dignité de Mère de Dieu, qu'il devait conférer à la Vierge, étant infiniment au-dessus de toutes les autres, étant la dignité suprême, il était nécessaire aussi qu'il lui donnât une grâce et une sainteté que l'on pût appeler la plus grande de toutes. Le Seigneur pouvait bien ne pas la choisir pour sa mère, et s'il l'a fait, ce n'est que librement et par sa bonté; mais aussitôt qu'il l'eut choisie, il ne pouvait plus se dispenser de l'orner et de l'enrichir de ces privilèges qui la préparassent dignement à cette incomparable grandeur, et la rendissent un temple digne de celui qui devait corporellement habiter en elle.

Que si Marie était comblée d'une telle abondance de grâces quand l'ange lui parlait, c'est-à-dire avant qu'elle eût conçu dans son sein le Verbe de Dieu, combien cette grâce ne se sera-t-elle pas accrue lorsque, par l'Incarnation et les autres mystères opérés en elle, elle devint le vrai tabernacle du Dieu vivant! Oh! c'est là un abîme connu de Dieu seul, et inaccessible aux hommes aussi bien qu'aux anges.

Mais l'ange va plus loin dans sa salutation. En effet, après l'avoir appelée *pleine de grâce*, il ajoute : *Le Seigneur est avec vous* ; autre mérite de Marie par rapport à Dieu, en ce qu'il est étroitement uni à elle.

En quel sens l'Ange dit-il : *Le Seigneur est avec vous* ? On peut croire qu'il veut parler de l'incarnation du Verbe divin, qui devait sous peu s'accomplir en elle, la considérant comme actuelle et comme déjà accomplie. Mais, indépendamment de cette présence corporelle qui

allait bientôt avoir lieu en elle, le Seigneur était avec Marie d'une autre manière très-spéciale; c'est-à-dire qu'il était avec elle non pas simplement *par son œurre*, comme il y est avec toutes ses créatures, ni seulement *par sa grâce*, comme il se trouve dans toutes les âmes justes; mais il était avec elle par une bienveillance et une protection particulières, par une très-tendre affection et une très-vive complaisance, enfin par une prédilection et une charité très-spéciales : *Dominus tecum*.

Or, c'est là, je le répète, un autre titre singulier qui n'appartient qu'à Marie, et qui confirme admirablement cette plénitude de grâce que l'ange lui avait attribuée. Car si elle fut remplie de grâces, c'est précisément parce que Dieu fut toujours avec elle, dès le premier instant de sa conception, pour la préserver de toute souillure, et durant tout le cours de sa vie, par une continuelle assistance, la gouvernant, la dirigeant, la défendant toujours dans son esprit, dans sa volonté, dans toutes les puissances de son âme, de sorte qu'il était le principe de toutes ses pensées, de tous ses mouvements, et de toutes ses affections. Oh! quel privilège singulier pour Marie d'avoir toujours été intimement et étroitement unie à Dieu!

Enfin, l'ange achève son salut en disant : *Benedicta tu in mulieribus*; paroles qui furent répétées plus tard par sainte Élisabeth, et qui contiennent une autre louange pour Marie, relativement *aux autres femmes*, ou plutôt qui sont un abrégé de toutes les louanges.

Ces paroles signifient que Marie fut privilégiée, distinguée, élevée au-dessus de toutes les créatures, autant à cause des merveilles que Dieu avait déjà opérées en elle quand l'ange lui parlait, qu'à cause de celles qu'il devait y opérer encore sous peu, en s'incarnant en elle. Marie fut donc bénie entre toutes les femmes, parce

qu'entre toutes elle fut comblée de grâces, parce qu'entre toutes elle fut spécialement assistée et protégée de Dieu; mais elle fut surtout bénie entre toutes, parce qu'elle seule fut la Mère de Celui en qui devaient être nées toutes les nations de la terre.

Par sa divine conception, elle réunit en elle les qualités les plus excellentes et les plus singulières. Elle devint la réparatrice du genre humain, notre corédemptrice, Mère de Dieu, mère et vierge à la fois, mère sans douleur et sans tache, vierge sans la honte de la stérilité. Quelle autre mère, dans la suite de tous les siècles et de toutes les générations, fut comblée de tant et de si précieuses grâces? Voilà pourquoi la Vierge mérite seule le titre incomparable de bénie entre toutes les femmes : *Benedicta tu in mulieribus.*

Oh! que cette salutation est donc belle! qu'elle est glorieuse et chère à Marie! Or, cette salutation si nouvelle et si excellente, dictée par Dieu et proférée par le grand Archange, nous devons la répéter tous les jours, non pas machinalement, mais avec réflexion, et par conséquent avec de grands sentiments d'admiration, de reconnaissance, d'invocation et de louanges; car en elle sont renfermées toutes les grandeurs de Marie, la source de tout bien et le fondement de nos espérances.

Réjouissons-nous d'abord avec Marie de cet immense trésor de grâces qui l'a rendue si agréable aux yeux de Dieu; et à la vue de notre pauvreté, de notre corruption et de notre misère, prions-la de nous obtenir au moins le pardon de nos fautes, et la grâce qui nous fait passer de l'état d'inimitié à l'état d'amitié avec Dieu.

Réjouissons-nous en second lieu avec elle de ce que, dès le premier instant de son existence, elle a toujours été intimement unie à Dieu, et toujours l'objet spécial de ses complaisances; et par conséquent, prions-la de

nous obtenir de Dieu qu'il daigne prendre possession de nos âmes par son amour, afin que nous ne nous séparions jamais de lui, ni lui de nous.

Enfin, réjouissons-nous de toutes ses faveurs et de tous ses privilèges, reconnaissant et confessant avec l'archange qu'elle est aimée, privilégiée et bénie de Dieu plus que toutes les autres créatures; et par ce haut pouvoir qui dérive, pour notre avantage, de son élévation, prions-la de subvenir à nos besoins, et de nous mériter d'être comptés parmi les enfants de Dieu, bénis par lui en cette vie et en l'autre.

La conséquence de ces explications et de celles que je vous donnerai encore sur cette prière, que je ne puis bien expliquer en si peu de temps, c'est que nous devons concevoir une haute estime pour cette créature sublime, pour cette merveille inouïe des mains de Dieu, pour ce chef-d'œuvre de sa toute-puissance, et joindre à cette estime un vif et inaltérable sentiment de respect, d'amour, de culte. Disons-lui donc avec une tendre affection : Salut, ô Fille toute belle du Père éternel; salut, ô digne Mère du divin Fils; salut, ô chaste Épouse du Saint-Esprit, ô temple très-auguste de l'adorable Trinité! Que Marie soit après Dieu l'objet principal de nos hommages et de nos bénédictions, si nous voulons devenir l'objet heureux de ses miséricordes et de son amour.

TRAIT HISTORIQUE

Un jeune homme, d'une vie extrêmement licencieuse, avait malgré cela l'habitude d'honorer journellement la sainte Vierge par la récitation de l'*Ave Maria*. Un jour, il eut un rêve singulier. Il crut s'être égaré pendant une promenade,

dans une sombre forêt, et souffrir horriblement de la faim. Dans cette situation vint à lui une femme de toute beauté, entourée d'une lumière céleste et escortée d'une troupe de vierge vêtues d'habits blancs. Cette femme lui présenta une nourriture très-délicate, mais renfermée dans un vase mal-propre et rempli de vers dégoûtants. Ce spectacle inspira au jeune homme un profond dégoût, et il ne voulut point toucher à ces mets. Cette femme prenant alors la parole : « Votre prière, elle aussi, dit-elle, est belle et excellente; mais comme votre cœur est impur, toutes vos louanges ne sauraient me plaire. »

Après avoir prononcé ces paroles, elle disparut. Quant au jeune homme, il profita de l'avertissement qu'il venait de recevoir, et purifia son âme par la pénitence.

XXIV. INSTRUCTION

— SALUTATION ANGÉLIQUE —

EXPLICATION DE LA DEUXIÈME ET DE LA TROISIÈME PARTIES

Je vous ai déjà expliqué la première partie de l'*Ave Maria*, renfermée dans ces paroles de l'archange Gabriel : *Je vous salue, Marie*, etc. Passons à la seconde partie formée des paroles de sainte Elisabeth qui, après avoir répété le dernier éloge donné par l'ange à Marie : *Vous êtes bénie entre toutes les femmes*, ajouta : *Et le fruit de vos entrailles est béni. — Benedictus fructus ventris tui.*

Sainte Elisabeth proféra ces paroles lorsque Marie

vint la visiter. Voici le fait en quelques mots. Marie et Elisabeth étaient parentes; toutes deux étaient devenues mères par miracle, bien que différemment : ainsi Marie avait conçu dans son sein le Fils de Dieu par l'opération du Saint-Esprit, tandis qu'Elisabeth, déjà dans un âge avancé, et où elle ne pouvait plus naturellement espérer avoir des enfants, était devenue enceinte de saint Jean, le Précurseur de Jésus-Christ. Marie alla donc visiter sa cousine qui se trouvait dans le sixième mois de sa grossesse ; elle y fut portée par une impulsion secrète de son divin Fils, qui voulait, dès le sein de sa mère, sanctifier son précurseur dans le sein d'Élisabeth. Celle-ci, dès qu'elle vit et entendit Marie, bien que le mystère de l'Incarnation ne fût connu de personne, fut soudain éclairée d'en haut et reconnut sa cousine pour Mère de Dieu, en sentant tout à coup saint Jean faire un mouvement bien marqué et tressaillir d'allégresse dans son sein : *Ut audivit salutationem Mariæ Elisabeth, exultavit infans in utero ejus.* Or, ce fut en ce moment qu'elle s'écria avec un profond sentiment d'admiration : *Vous êtes bénie entre toutes les femmes, et le fruit de vos entrailles est béni ;* indiquant par ce fruit le Verbe éternel renfermé dans son sein, très-justement appelé *son fruit*, puisqu'il avait été conçu dans son sein et de sa propre substance par l'opération du Saint-Esprit.

Ces paroles sont donc des louanges à Marie, et en même temps des louanges et des actions de grâces au Seigneur.

Des louanges à Marie, parce qu'elle est digne de bénédiction et d'honneur non-seulement en elle-même, mais surtout pour le fruit de son très-chaste sein qui est Jésus-Christ. De même que la bonté d'un fruit revient à l'honneur de la plante qui l'a produit, ainsi les prérogatives et les perfections du Fils de Dieu tournent à la

gloire de la mère qui l'a enfanté, et rendent mille fois privilégié et béni le sein très-pur de Marie qui l'a conçu, qui l'a porté pendant neuf mois, et mis au monde avec tant de gloire pour elle.

Mais j'ai dit aussi que ces paroles sont un acte de *louange et de remerciement* au Seigneur, parce que ce fruit est vraiment béni et pour Marie et pour nous.

Béni pour Marie, puisque ce fut la source divine d'où découlèrent sur elle tous les autres dons, tous les privilèges et toutes les faveurs. C'est comme si sainte Élisabeth eût dit : Vous êtes bénie entre toutes les femmes, parce que le fruit de vos entrailles est béni; et quelle grâce pourrait vous manquer, vous qui portez dans votre sein l'Auteur et la source de toute grâce et de toute bénédiction? Et c'est ce que proclama la Vierge elle-même dans ce fameux cantique du *Magnificat*, où, élevant tout à coup la voix, elle rappelle les bienfaits dont Dieu l'a comblée, et proteste que son esprit tressaille en Dieu son Sauveur, c'est-à-dire qu'elle reconnaît Dieu incarné dans son sein comme le principe et la source de toute sa jubilation : *Et exultavit spiritus meus in Deo salutari meo.*

Béni aussi pour nous, à qui il a procuré toutes sortes de grâces et de bénédictions. Il suffit de dire que ce fruit est Jésus : *Benedictus fructus ventris tui, Jesus*; c'est-à-dire notre sauveur, notre libérateur et notre rédempteur; celui au nom de qui seulement nous pouvons nous sauver, et sans qui il ne peut y avoir de salut pour personne : *Nullum aliud nomen datum est hominibus, in quo oporteat nos salvos fieri*¹.

Le nom de Jésus fut ajouté ici par l'Église pour marquer que le Fils de Marie est le vrai Sauveur du monde,

¹ Act. IV, 12.

le Messie promis en qui devaient être bénies toutes les nations de la terre ; nom qui lui fut donné par l'Ange lui-même quand il annonça à Marie ce mystère : *Vocabis nomen ejus Jesum* ¹.

Avec quelle tendresse ne devons-nous donc pas prononcer ces paroles : *Benedictus fructus ventris tui* ! Quand nous louons Marie et que nous la proclamons bénie entre toutes les femmes, nous devons, à l'exemple de sainte Élisabeth, nous attacher particulièrement à Jésus, le considérant renfermé dans le sein virginal de Marie, non-seulement comme le principe de toutes ses bénédictions, mais aussi comme la cause et la source de tous nos biens ; et par conséquent le bénir et le remercier d'avoir comblé de tant de grâces la bienheureuse Vierge, et par son moyen, comme aussi par la chair qu'il a prise d'elle, d'avoir opéré notre salut.

Reste enfin à considérer la troisième et dernière partie de la Salutation Angélique, qui a été entièrement composée par l'Église : *Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort*. Cette prière a été ajoutée par l'Église tant pour honorer expressément la très-sainte Vierge par le titre de Mère de Dieu qu'on lui donne, que pour l'invoquer d'une manière plus claire et plus à la portée de tous les fidèles.

Quel est le sens de ces paroles ? L'Église nous enseigne à commencer par les louanges et à finir par la prière.

La Vierge est d'abord appelée *sainte*, non-seulement parce qu'elle est exempte de tout péché, mais encore parce que, comme nous l'avons dit, elle a été agréable à Dieu dès le premier instant de sa conception ; parce

¹ Matth. 1, 21.

qu'elle a été ornée de toutes les grâces et de tous les dons du Saint-Esprit au plus haut degré, et enrichie de tant de mérites qu'elle a été élevée au-dessus de tous les saints et même de tous les chœurs des anges, et appelée leur maîtresse et leur reine : *Regina sanctorum omnium* ; parce qu'enfin elle a porté dans son sein très-chaste l'Auteur de la sainteté, le Saint des saints.

Une autre louange pour la bienheureuse Vierge, c'est de l'appeler par son propre nom de *Marie*. On croit que ce nom lui a été donné par Dieu même qui l'a révélé à ses parents ; et ce n'est pas sans fondement, puisque cet honneur a été accordé à saint Jean-Baptiste et à d'autres saints. Ce qui est certain, c'est que ce nom lui convient merveilleusement, puisque sans parler de tant d'autres interprétations, il signifie principalement : *Maîtresse, et Etoile de la mer*.

Maîtresse d'abord. Et quelle créature mérita jamais plus justement ce nom ? En devenant la Mère du Créateur, elle devint la maîtresse de toutes les choses créées. Aussi est-ce comme leur reine que les hiérarchies célestes, la révèrent, comme sa reine que l'Église l'honore et l'invoque, et comme reine enfin qu'elle exerce au ciel et sur la terre un pouvoir souverain.

L'autre signification, *Etoile de la mer*, nous indique les pieux offices qu'elle remplit à notre égard. Notre vie est une mer orageuse, pleine de dangers et d'écueils, et il n'est personne, à moins qu'il n'ait perdu la foi, qui ne doive craindre et trembler tant qu'il reste sur cette mer. Mais qu'il est heureux pour nous que cette étoile brille pour nous guider ! Marie, dit saint Bernard, par la clarté et la lumière de ses exemples, nous montre le chemin que nous devons suivre ; par sa douce protection, elle nous console et nous ranime ; et par sa vertu toute-puissante, elle nous soutient et nous aide à arriver heureu-

sement au port. Ce beau nom de Marie nous représente donc à la fois et son amour et son pouvoir. Par conséquent, après le nom de Jésus, celui de Marie doit être pour nous le nom le plus vénérable et le plus cher, ainsi que le plus solide fondement de notre espérance.

L'Église enfin nous fait donner à Marie le titre glorieux de *Mère de Dieu*, pour trois raisons principales :

1° Pour nous faire proclamer qu'elle est vraiment Mère de Dieu, et revendiquer pour elle un titre que lui contestent les hérétiques, particulièrement l'impie Nestorius, qui tenta contre toute raison de l'en dépouiller. Comme je vous l'ai dit dans l'explication du *Credo*, Marie doit être appelée et proclamée vraie Mère de Dieu, puisqu'elle a mis au monde un Fils qui est Dieu et homme tout ensemble. Il est vrai qu'elle n'a pas conçu la divinité, mais qu'importe ? Les autres mères ne conçoivent pas non plus l'âme, qui est la partie principale de leur enfant, puisqu'elle est immédiatement créée par Dieu ; cependant elles sont vraiment mères de la personne qu'elles conçoivent et qu'elles mettent au monde, et qui est composée d'une âme et d'un corps. De même Marie, bien qu'elle n'ait pas engendré la divinité, ne laisse pas d'être la mère de Dieu, puisqu'elle a engendré une personne subsistante en deux natures, la nature divine et la nature humaine. C'est sainte Elisabeth qui, la première, reconnut et manifesta cette vérité ; car après les paroles que nous venons d'expliquer, elle ajouta aussitôt : *Unde hoc mihi, ut veniat mater Domini mei ad me* ¹ ? D'où me vient un si grand honneur, que la mère de mon Seigneur daigne venir me visiter ?

2° La seconde raison, c'est pour nous rendre Marie propice et favorable, puisque nous ne pouvons la glori-

¹ Luc. I, 43.

fier davantage qu'en l'appelant la Mère de Dieu. Cette dignité est si sublime en elle-même, que saint Thomas ne craint pas d'avancer qu'elle touche à la divinité, et qu'elle est en quelque sorte infinie. Plus le fils en effet est élevé, plus la mère l'est elle-même; qui donc peut douter que, la grandeur de Jésus-Christ étant infinie, la dignité et la grandeur de Marie sa Mère ne soient aussi en quelque sorte infinies? Ce n'est pas là une pieuse exagération, c'est une vérité évidente et rigoureuse. En effet, la chair très-sainte de Jésus-Christ, à laquelle s'est intimement unie la personne adorable du Verbe de Dieu, fut prise à Marie, fut une partie de Marie, fut la vraie et propre chair de Marie; et par cette qualité réelle de Mère de Dieu, elle a contracté un double lien très-étroit et de consanguinité avec le Fils de Dieu fait homme, et d'affinité avec l'auguste Trinité; et même une partie de sa substance corporelle est hypostatiquement unie à la Divinité. Cette dignité, en un mot, surpasse tout ce que l'on peut dire de plus grand et le plus sublime après Dieu. Dieu peut créer des mondes nouveaux et plus parfaits, mais il ne peut faire une mère plus élevée que Marie. Quel honneur donc ne lui rendons-nous pas par ce titre incomparable de Mère de Dieu!

3° Si ce titre est si glorieux pour elle, il est aussi pour nous un puissant secours; troisième raison pour laquelle l'Église le met sur nos lèvres, c'est-à-dire pour animer notre confiance. Si Marie en effet est la Mère de Dieu, pouvons-nous douter qu'elle n'obtienne de son divin Fils tout ce qu'il lui plaît de lui demander? De même qu'ici-bas il n'y a ordinairement pas de prière plus puissante et plus efficace auprès d'un fils que celle de sa mère, ainsi et à plus forte raison dans le ciel, le plus sûr moyen d'obtenir les grâces de Jésus-Christ, c'est la médiation de Marie. Et que pourra refuser un Fils aussi tendre et aussi

reconnaissant que Jésus, à une Mère de la dignité et du mérite de Marie?

Marie est la seule créature à qui Dieu se reconnoisse redevable. Oui, Dieu qui donne à tous et de qui tous sont débiteurs, n'a voulu rien devoir qu'à la sainte Vierge. Par la nature humaine et créée, qu'il n'avait pas d'abord, et qu'il a reçue d'elle lorsqu'il a pris notre chair dans ses chastes entrailles, il lui est devenu redevable de la vie, de tous les soins et de toutes les sollicitudes maternelles. Aussi les saints Pères appellent-ils toute-puissance l'intercession de Marie, parce qu'elle obtient tout et que rien ne lui est refusé. C'est aussi pour cela que l'Église nous exhorte à recourir à elle avec confiance en lui disant : *Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous pauvres pécheurs.*

On pourrait me faire ici cette objection : Pourquoi l'Église veut-elle qu'en nous recommandant à Marie, nous nous appelions pécheurs? N'est-ce pas nous faire tort à nous-mêmes? Précisément parce que nous sommes pécheurs, couverts de la tête aux pieds de taches et de souillures, et qu'elle est si pure, si sainte et si immaculée, ne devrait-elle pas nous avoir en horreur et nous rejeter loin d'elle?

Non, mes chers frères; c'est même tout l'opposé. Cette qualité de pécheurs, cet humble aveu de nos misères, bien loin de nous aliéner le cœur de la très-sainte Vierge, ne peut qu'exciter en notre faveur sa compassion et sa miséricorde, puisqu'elle s'honore d'être appelée le refuge, l'avocate et la mère des pécheurs, et qu'elle les aime avec une bienveillance particulière et une très-tendre affection. Et la raison, c'est qu'elle reconnoît que c'est d'une certaine manière aux pécheurs qu'elle doit sa grandeur et le privilège de sa divine maternité. Cette maternité, en effet, n'a d'autre fondement que l'incar-

nation du Verbe divin; mais s'il n'y avait pas eu de pécheurs ayant besoin d'un rachat divin, le Verbe de Dieu ne se serait peut être pas incarné, il ne serait pas devenu homme, et Marie par conséquent n'aurait pas été Mère de Dieu. C'est donc notre misère et notre qualité de pécheurs qui furent l'heureuse occasion de son élévation. Ne devra-t-elle donc pas, à cause de cela, nous regarder avec bonté et s'intéresser vivement pour nous?

Remarquez d'ailleurs qu'il ne s'agit ici que de ces pécheurs qui veulent, par son entremise et son intercession, devenir justes, et de méchants devenir saints; et non pas de ceux qui persévèrent obstinément dans leurs désordres, et qui n'offrent un culte matériel à Marie que dans le but criminel et honteux de se procurer l'impunité dans leurs crimes. Ce serait là une fin abominable; ce ne serait pas confiance, mais présomption. Si elle est la mère des pécheurs, c'est seulement de ceux qui veulent véritablement s'amender, comme elle l'a elle-même révélé à sainte Gertrude : *Mater peccatorum se emendare volentium*. Repentons-nous donc de nos péchés et efforçons-nous de sortir de notre mauvais état, et nous éprouverons qu'elle est véritablement notre mère.

Enfin l'Église nous fait dire, *maintenant et à l'heure de notre mort*, pour nous montrer que nous avons constamment besoin de la protection de Marie. *Nunc*, c'est-à-dire durant tout le cours de notre vie, puisque nous sommes remplis de misères et de faiblesses, sujets à mille fautes, exposés à mille dangers. Mais surtout *in hora mortis*, parce que c'est le plus redoutable moment pour nous, le temps décisif de notre éternité, où le démon redouble d'efforts pour nous entraîner dans l'abîme; aussi est-ce alors surtout que nous avons besoin plus que jamais de la protection de Marie.

Mais comme nous ignorons si à ce moment suprême nous serons capables de l'invoquer, nous devons le faire maintenant pour alors, et la supplier dès aujourd'hui de nous protéger en ce moment si terrible, où tous les soins les plus empressés de nos parents et de nos amis nous deviendront complètement inutiles, où nous ne pourrons empêcher ni retarder d'un seul instant notre départ de ce monde pour l'éternité, dont l'heure est irrévocablement fixée par Dieu. Oh! heureux, mille fois heureux les chrétiens qui, dans cet instant redoutable, se trouveront placés sous le manteau et sous la protection de Marie!

Voilà l'explication de la plus belle de toutes les prières que nous pouvons adresser à Marie, de celle aussi qui lui est la plus agréable. J'ai essayé de vous en faire bien comprendre le prix, afin que vous l'ayez sans cesse sur les lèvres et dans le cœur, et qu'honorant ainsi Marie par ce tribut de louanges, vous vous assuriez sa puissante protection.

La sainte Église exhorte les fidèles à la réciter souvent et avec dévotion, soit en disant le saint Rosaire qu'elle a enrichi de tant d'indulgences, ou *l'Angelus* trois fois par jour, suivant son invitation, le matin, à midi et le soir. Ne négligez pas ces pratiques, sous le frivole prétexte que nul commandement ne vous y oblige. L'Église ne nous en fait pas un précepte, c'est vrai; mais en nous les recommandant, elle nous fait assez connaître combien elle les juge importantes et salutaires, et c'en est assez pour qu'un chrétien désireux de son salut, les apprécie et les observe.

Je vois que quand il s'agit d'intérêts temporels, vous avez soin de ne pas laisser perdre même les plus petits gains et les moindres profits. Ces pratiques sont petites peut-être, considérées en elles-mêmes, mais elle ne le

sont certes pas, considérées dans leurs conséquences; car elles servent à nous préserver du péché et à nous donner du goût pour la piété; elles plaisent à Dieu et à Marie, et d'elles peuvent dépendre notre sanctification et notre salut.

Je ne vous dirai pas que ces pratiques suffisent pour vous rendre de vrais serviteurs de Marie; car tous les théologiens et tous les maîtres de la vie spirituelle enseignent unanimement, que la vraie dévotion est une sérieuse volonté de faire tout ce que l'on sait devoir être agréable à la personne pour laquelle on professe de la dévotion. Il suit de là que vous ne pouvez vous appeler dévots à Marie, si vous ne vous appliquez pas à faire tout ce que veut Marie, c'est-à-dire à fuir le péché, à observer la loi de Dieu et à imiter ses vertus. Mais malgré cela, il sera toujours vrai que même les plus petits hommages que nous lui offrirons avec une intention droite pourront nous gagner sa bienveillance, et nous conduire à la solide et véritable dévotion.

Ne négligeons donc rien de ce qui se rapporte au culte de Marie, si minutieux que cela nous paraisse. La chose est pour cela trop importante dans le plan de notre religion et selon les vues de Dieu, qui se plaît à nous voir honorer sa Mère. Aussi, que ma langue se dessèche, vous dirai-je en employant une expression du Psalmiste, *adhæreat lingua mea faucibus meis*, qu'elle se dessèche, dis-je, et s'attache à mon palais, si jamais je cesse de vous recommander la dévotion à Marie.

TRAITS HISTORIQUES

I. — Saint Liguori raconte, d'après le bienheureux Alain, une dame qui avait coutume de réciter souvent l'*Ave Ma-*

ria, tomba d'une haute fortune dans la plus profonde pauvreté. Or, un jour que sa misère lui était devenue tout à fait insupportable, elle se donna, par désespoir, trois coups de couteau dans le cœur. Déjà elle était expirante, et les démons accouraient pour l'emmener en enfer, lorsque tout à coup apparut la très-sainte Vierge qui les mit en fuite et dit à la mourante : « Ma fille, ce que vous venez de faire est bien mal. Cependant, comme vous m'aviez dit souvent de prier pour vous à l'heure de votre mort, je ne vous ai pas oubliée, et je viens vous annoncer que j'ai obtenu de mon divin Fils que vous vivriez encore, et que vous rentreriez en possession de vos biens. » Puis Marie disparut. La dame guérit en effet, continua de prier Marie, recouvra ses biens, et fut de nouveau visitée par sa divine bienfaitrice à l'heure de sa mort, qui fut sainte.

II. — Le docteur de l'Église saint Bonaventure, recommande à tous les mourants d'invoquer la très-sainte vierge Marie. « Marie, s'écrie-t-il en s'adressant à elle, votre nom est glorieux et admirable, et ceux qui l'invoquent ne craignent rien à l'heure de la mort. Le démon tremble quand on prononce votre nom ; ceux qui invoquent votre nom jouissent d'une grande paix. »

III. — Saint Etienne, roi de Hongrie, sur le point de rendre le dernier soupir, se recommandait encore, lui et son peuple, à la reine des anges. Elevant les yeux au ciel : « Reine des cieux, s'écriait-il, glorieuse réparatrice du monde, je recommande à votre protection la sainte Église avec les prêtres et les évêques, et mon royaume avec les grands et les princes des peuples ; et, tandis que maintenant je prends congé d'eux, je remets aussi mon âme entre vos mains. »

DE LA CHARITÉ

INSTRUCTION PREMIÈRE

EXCELLENCE ET IMPORTANCE DE LA CHARITÉ ENVERS DIEU

Pour être bons chrétiens, et acquérir la vie éternelle, il ne suffit pas de croire en Dieu et d'espérer en lui; il faut de plus l'aimer et pratiquer fidèlement sa sainte loi : *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo et ex tota anima tua* ¹. — *Qui habet mandata mea, et servat ea, ille est qui diligit me* ². C'est là le point essentiel : l'amour de Dieu et l'observation de ses commandements. Sans cela, toutes les autres bonnes œuvres et pratiques de dévotion sont inutiles, comme l'affirme saint Paul : *Si charitatem non habuero, nihil sum... nihil mihi prodest* ³.

Voilà pourquoi, après avoir parlé de la Foi et du Symbole, dans lequel sont contenues les choses qu'il faut

¹ Deut. VI, 5. — ² Joan. XIV, 21. — ³ I. Cor. XIII, 1.

croire ; après vous avoir parlé de l'Espérance et de l'Oraison dominicale, dans laquelle sont renfermées les choses que nous devons espérer de Dieu et lui demander, le moment est venu de vous parler de la Charité et des Commandements de Dieu. C'est ici la troisième partie de la doctrine chrétienne, la plus considérable et la plus étendue par la variété et la multiplicité des matières à traiter, matières qui ont toutes pour but la bonne direction de notre conduite.

Commençons par voir ce que l'on doit entendre par la Charité, qui, bien qu'elle tienne le troisième rang parmi les vertus théologiques, est cependant, au dire de saint Paul, la plus grande de toutes, à cause de sa dignité et son excellence : *Major autem horum est charitas*. On la définit un don de Dieu, par lequel nous aimons Dieu par-dessus toutes choses à cause de ce qu'il est en lui même, et notre prochain comme nous-mêmes pour l'amour de Dieu. -

Je dis un don de Dieu, et elle en est vraiment un, soit qu'on la considère comme une habitude, soit qu'on la considère par rapport à ses actes particuliers. S'il s'agit en effet de l'habitude de la charité, destinée à en faciliter les actes, elle nous a été donnée dans le saint Baptême, conjointement avec l'habitude de la foi et de l'espérance, sans que nous le sachions, sans aucun mérite de notre part, uniquement par la miséricorde de Dieu et par les mérites de Jésus-Christ. Ainsi cette habitude est un pur don de Dieu, et le plus grand qu'il puisse nous faire, puisqu'en vertu de ce don nous devenons ses amis, ses enfants et les héritiers du paradis. Et quoique cette habitude de la charité puisse se perdre ensuite, et se perdre en effet par tout péché mortel (avec lequel peut bien subsister l'habitude de la foi et de l'espérance, mais non pas celle de la charité, puisque l'amour de Dieu est in-

compatible avec le péché mortel), néanmoins, quand on a perdu cette habitude, on peut la recouvrer par le sacrement de pénitence, dans lequel, moyennant la contrition et la confession de nos péchés, Dieu, par sa bonté, nous remet en grâce et en amitié avec lui.

Si maintenant nous parlons de la charité actuelle, ou des actes de charité que nous exerçons envers Dieu dans l'état présent de nos connaissances, ce sont, il est vrai, des œuvres qui proviennent de notre libre arbitre, mais qui ne laissent pas cependant d'être un don de Dieu, puisque sans le secours de sa grâce, nous ne sommes capables par nos seules forces d'aucun bien, pas même d'avoir une bonne pensée, et beaucoup moins de concevoir un acte d'amour de Dieu : *Non sumus sufficientes cogitare aliquid a nobis quasi ex nobis, sed sufficientia nostra ex Deo est* ¹. Nous devons donc reconnaître que la charité, soit comme habitude, soit comme acte, nous vient de Dieu : *Charitas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum Sanctum qui datus est nobis* ².

J'ai dit en outre que c'est un don par lequel nous aimons Dieu par-dessus toutes choses pour l'amour de lui-même, et le prochain comme nous-mêmes pour l'amour de Dieu. La charité a donc deux objets : Dieu et le prochain. L'objet principal c'est Dieu, qui est la bonté infinie, l'amour même, l'assemblage de toutes les perfections. L'objet secondaire, c'est le prochain, en tant qu'il est l'image de Dieu.

Cependant l'amour de Dieu et l'amour du prochain ne sont pas deux amours, mais une seule racine qui produit deux branches magnifiques. L'habitude de la charité, qui nous porte à aimer Dieu par-dessus toutes choses, nous porte aussi à aimer le prochain pour l'amour de

¹ II. Cor. III, 5. — ² Rom. V, 5.

Dieu. Ainsi, nous ne pouvons pas aimer chrétiennement nos frères sans aimer Dieu, de même que nous ne pouvons pas véritablement aimer Dieu sans aimer nos frères. Et c'est en cela que brille admirablement la bonté et la sagesse de Dieu, d'avoir réuni son amour et l'amour du prochain de telle sorte qu'aimer Dieu et aimer le prochain ne fût qu'une seule et même chose.

Mais laissons de côté l'amour du prochain, dont nous parlerons plus loin, et bornons-nous pour le moment à l'amour de Dieu, qui est l'objet principal de la charité, ou plutôt, qui en est, pour ainsi dire, l'unique objet, en tant que tout autre amour doit se rapporter à celui-là, et qu'il ne saurait être ni droit, ni juste, ni saint, s'il ne se rapportait à Dieu. Il y a ici bien des choses à examiner : l'excellence de cette charité, le motif pour lequel nous devons aimer Dieu, la manière dont nous devons l'aimer, la nécessité d'en exercer les actes, et la manière de le faire.

Et d'abord, quant à l'excellence, si la charité repose principalement dans l'amour de Dieu, vous voyez donc avec combien de raison j'ai dit en commençant, avec saint Paul, que cette vertu est la plus grande de toutes : *Major autem horum est charitas*. On la nomme, il est vrai, la troisième des vertus théologiques, mais c'est par rapport à l'ordre avec lequel l'une succède à l'autre, et non par rapport à la dignité de chacune. De même que la foi conduit à l'espérance, de même la foi et l'espérance conduisent à la charité. Par la foi, nous commençons à connaître Dieu comme notre souverain bien ; par l'espérance, nous soupirons après ce souverain bien, avec la confiance de l'obtenir ; et enfin, par la charité, nous nous unissons à Dieu comme s'il nous était présent, et nous l'embrassons avec joie pour ne le quitter jamais. C'est donc avec juste raison que l'on place la charité au troisième rang, puisque

l'amour de Dieu ne saurait exister, s'il n'est d'abord précédé de la connaissance de Dieu par le moyen de la foi, et du désir de le posséder, au moyen de l'espérance.

Cependant elle est plus grande, à beaucoup de titres, que toutes les autres : plus grande dans son essence et sa nature, plus grande dans sa fin et son motif, plus grande dans son efficacité et sa force, plus grande dans son mérite et sa valeur, plus grande enfin dans sa durée. Pour vous faire concevoir une grande idée de cette vertu, il me suffira de vous mettre sous les yeux l'exposition rapide de ses propriétés.

Je dis premièrement qu'elle est *plus grande dans son essence et dans sa nature*, précisément parce que la charité est ce lien qui unit notre âme à Dieu, vers qui seul se dirigent la foi pour le faire connaître, et l'espérance pour le faire désirer. Par la vertu de cette charité, notre âme jouit du bien de Dieu, se complait dans les perfections de Dieu, l'embrasse, et trouve en lui le calme et le repos. En un mot, cette vertu est le lien fortuné qui unit intimement notre esprit à Dieu, et par suite, c'est la disposition du cœur la plus parfaite, l'exercice le plus digne de la religion, l'hommage le plus agréable à Dieu, celui qui nous rapproche le plus des intelligences célestes et des esprits bienheureux, et qui nous élève jusqu'au ciel, quoique nous soyons encore exilés sur cette terre.

Je dis secondement qu'elle est *plus grande dans sa fin et dans son motif*; et je veux dire par là que tous les autres préceptes et toutes les autres vertus, sont destinés par Dieu à ce but unique, nous unir à lui par son saint amour : *Finis præcepti est charitas*. C'est la fin pour laquelle Dieu nous a mis en ce monde et nous y conserve; c'est la fin de tous les mystères opérés par Jésus-Christ. Lui-même nous a déclaré ouvertement qu'il n'était venu du ciel sur la terre que pour la grande fin d'allumer dans

nos cœurs le feu du divin amour : *Ignem veni mittere in terram, et quid volo nisi est accendatur?* ¹

En troisième lieu, elle est *plus grande dans son efficacité et dans sa force*, parce que cette vertu entraîne avec elle l'ensemble de toutes les autres, l'observance de toute la loi : *Plenitudo legis est dilectio*. Donnez-moi, en effet, un chrétien qui aime vraiment Dieu, et vous le trouverez éloigné de tous les vices, orné de toutes les vertus, sobre, tempérant, chaste, humble, doux et charitable. L'amour qu'il a pour Dieu, et par suite le désir de lui plaire, le porte à la fuite de tout défaut, même du plus petit, et à la pratique de toutes sortes de bonnes œuvres, avec un empressement et un zèle d'autant plus grands qu'il l'aime plus ardemment. Aussi saint Augustin dit que toute la justice et toute la perfection chrétienne consiste dans la charité. On peut bien croire et bien espérer sans aimer Dieu, mais on ne peut pas aimer Dieu sans bien croire et bien espérer. On peut observer un commandement sans l'autre, mais on ne peut pas aimer Dieu sans les observer tous. D'où il résulte que l'on peut détruire en soi la charité, aussi bien en transgressant un seul commandement d'une manière grave, qu'en les transgressant tous : *Quicumque totam legem servaverit, offendet autem in uno, factus est omnium reus* ².

Bien plus, telle est l'efficacité de cette vertu, quelle nous rend capables des plus grands sacrifices. En effet, que n'opère pas dans un cœur humain un amour terrestre! Pour parvenir à le satisfaire, on ne craint pas de compromettre ses biens, sa réputation, sa santé et sa vie, d'affronter toutes sortes de travaux et de dangers. Mais l'amour de Dieu, quand il s'empare d'une âme, est bien plus généreux et plus fort, et la rend, pour lui plaire,

¹ Luc. XIII, 49. — ² Jac. II, 10.

indifférente à tout, aux richesses, aux plaisirs, aux honneurs, à la vie même, comme le montre d'une manière si éclatante la vie des saints : *Fortis est sicut mors dilectio* ¹.

Plus grande dans son mérite et dans sa valeur. Premièrement, c'est la charité qui fait vivre nos âmes en présence de Dieu, puisqu'elle n'est jamais séparée de la grâce sanctifiante : *Qui diligit me, diligitur a Patre meo* ². C'est pour cela que si nous en sommes privés, notre âme est morte spirituellement : *Qui non diligit, manet in morte* ³. De là vient aussi qu'en perdant la charité, nous perdons tous les mérites que nous avons acquis dans le cours d'une longue vie : *Omnes justitiæ ejus quas fecerat non recordabuntur* ; comme aussi, en recouvrant la charité, tous les mérites perdus refleurissent dans notre âme.

Secondement, c'est la charité qui donne la vie aux autres vertus et les rend méritoires pour la vie éternelle, qui donne de la valeur à toutes nos vertus, tellement que la plus petite action, animée et dirigée par cette vertu, comme serait un verre d'eau froide donné à un pauvre qui est altéré, porte avec soi le mérite d'une récompense éternelle. Tout au contraire, sans elle, la foi, l'espérance, et toutes les autres vertus, sont des vertus mortes et inutiles pour le salut. Quand nous serions tout ce qu'il peut y avoir jamais de plus sublime et de plus héroïque, si nous n'avons pas l'amour de Dieu, rien de tout cela ne méritera la vie éternelle : *Si charitatem non habuero, nihil mihi prodest*.

Mais je n'ai pas tout dit : la charité a tant de vertu, qu'elle peut justifier le pécheur avant même qu'il ne reçoive l'absolution sacramentelle. Ainsi, figurez-vous en

¹ Cant. VIII, 6. — ² Joan. IV, 21. — ³ I. Joan. III, 14.

homme souillé de tous les péchés qui se peuvent commettre ou imaginer; si cet homme conçoit un acte de charité parfaite, en préférant de bon cœur, d'un cœur sincère, l'infinie bonté du Seigneur à toute autre chose, au même instant, toutes ses fautes sont effacées; de sorte que s'il mourait un moment avant de produire cet acte, il serait perdu pour l'éternité, et s'il mourait subitement après un pareil acte, il serait sauvé pour toujours. — Il est vrai qu'aucun acte de celui qui est en état de péché mortel ne peut avoir par lui-même un mérite qui lui donne droit à la grâce du Seigneur; mais nous sommes certains, de foi divine, que Dieu accepte infailliblement un pareil acte pour notre justification, comme Jésus-Christ nous l'a révélé dans ces paroles citées plus haut : *Qui diligit me, diligetur a Patre meo*; comme aussi dans ces autres paroles : *Charitas operit multitudinem peccatorum* ¹. Un tel acte renferme et la détestation du péché, et la confession en vœu, c'est-à-dire le désir de la confession, le désir de la faire malgré cela ensuite, quoique nous soyons déjà certains d'obtenir notre pardon.

Or, ce grand fruit qui est de justifier le pécheur et de le remettre en grâce avant même qu'il se soit confessé, n'est le propre d'aucune autre vertu, hormis de la charité. La contrition elle-même ne remet les péchés en dehors du sacrement, qu'autant qu'elle provient d'un acte de parfait amour de Dieu, et qu'elle est jointe avec lui. Pour prouver et confirmer cette assertion, considérez sainte Madeleine dans la maison du Pharisien, aux pieds de Jésus-Christ. Quelles vertus cette femme n'a-t-elle pas pratiquées en cette occasion? Quelle profonde humilité! Quelle victoire généreuse et surprenante sur toute espèce de respect humain, dans une femme si célèbre par sa

¹ I. Petr. IV, 8.

condition illustre, par sa rare beauté, sa parure et sa suite ! Quel vif repentir de ses fautes, se manifestant par un large ruisseau de larmes amères ! Et cependant le divin Sauveur, en lui déclarant que ses péchés lui sont pardonnés, n'attribue ce pardon qu'à son seul amour : *Dimittuntur ei peccata multa, quia dilexit multum*¹. Voyez donc, chrétiens, combien est puissant sur le cœur de Dieu, un retour sincère vers lui, accompagné d'un véritable amour !

J'ai dit en cinquième lieu que cette vertu est *la plus grande dans sa durée*, parce que la charité subsistera pendant tous les siècles, à la différence des autres vertus qui sont restreintes au temps de la vie présente. Il y a, dit saint Paul, trois vertus qui forment le mérite de notre exil, la foi, l'espérance et la charité : *Nunc manent tria hæc, fides, spes et charitas*² ; mais, de ces trois vertus, la charité seulement doit produire notre gloire dans le Paradis : *Charitas nunquam excidit*. Là, la foi n'existera plus, puisqu'elle sera changée en une possession certaine et éternelle ; il ne restera pour nous rendre heureux que l'amour de Dieu. Cet amour doit être dans le ciel notre vie, notre couronne et notre bonheur : aimer d'un amour très-parfait le souverain Bien, nous reposer en lui et nous transformer en lui. C'est pourquoi en aimant dès maintenant Dieu, nous commençons à jouir, dès ici-bas, de notre souverain et essentiel bonheur, autant que peut le comporter notre condition présente.

J'ajoute en dernier lieu, avec saint Augustin, que cette vertu est celle qui s'oppose le moins de toutes à notre liberté, puisqu'il n'y a pas pour nous de chose plus naturelle que d'aimer. Vous pourriez peut-être vous excuser, dit ce grand saint, en me disant que vous ne pouvez pas

¹ Luc. VII, 47. — ² I Cor. III, 13.

jeûner, que vous ne pouvez pas faire de longues prières, que vous ne pouvez pas vous livrer aux autres œuvres pénibles et fatigantes de sainteté; je le comprends : votre état, votre tempérament, les circonstances dans lesquelles vous vous trouvez ne vous le permettent pas; mais oseriez-vous me dire que vous ne pouvez pas aimer? *Numquid etiam potes dicere : Non possum amare?* Ah! c'est qu'il n'y a pas d'état ni de condition de personne où l'on ne puisse aimer Dieu; or, avec cela seul, chacun peut devenir un grand saint, puisque cet amour est la plénitude de la loi, le lien de la perfection, la moëlle de la sainteté.

D'après tout ce que nous venons de dire, vous voyez combien il est certain que la charité est la vertu la plus excellente, la plus importante, la plus nécessaire, et avec combien de raison elle a été appelée par les saints Pères : la *reine*, la *mère*, la *fin*, le *fondement* de toutes les autres; la *vie de l'âme*, le *plus grand de tous les dons de Dieu*.

Quelle conclusion tirer de tout ce que nous avons dit jusqu'ici? Que nous devons avoir la charité en grande estime, mettre toute notre application et faire tous nos efforts pour l'acquérir, si nous ne voulons pas nous fatiguer inutilement. Quelle que soit notre dévotion, si elle n'a pas pour fin l'amour de Dieu, et si elle ne nous conduit pas à lui, ce n'est ni une vraie, ni une solide dévotion. Et comment en effet pourrions-nous appeler ainsi toute dévotion unie à des péchés qui excluent totalement l'amour de Dieu? Car, sachez que toute autre chose, quelque bonne et sainte qu'elle soit, peut très-bien subsister avec le péché, et nous ne le voyons que trop souvent dans la pratique : visites à l'église, prières, messes, prédications, bénédictions et péchés; confessions et même communions, et péchés; en un mot,

pratiques de dévotion, et habitudes vicieuses jamais abandonnées. Telle est la conduite habituelle d'une foule de personnes qui se donnent comme chrétiennes, et qui se vantent de l'être. — Il n'y a que l'amour de Dieu, qui est le partage d'un bien petit nombre, qui soit incompatible avec le péché, et qui le rejette à tout jamais. Aussi importe-t-il peu au démon de vous voir occupés à d'autres œuvres louables et vertueuses, pourvu que vous n'ayez pas l'amour de Dieu, qui est le principal fondement de tout, la plus grande obligation que nous ayons et qui marche à la tête de toutes les obligations : *Diliges Dominum Deum tuum : hoc est maximum mandatum.*

Nous sommes donc bien malheureux, si nous laissons le saint amour de Dieu se ralentir et s'attédir en nous ! plus malheureux encore si nous le laissons s'éteindre tout à fait en consacrant notre cœur aux objets vains et frivoles de cette terre ! Que pourrions-nous jamais en attendre ? Tôt ou tard arrive pour tous l'heure du désenchantement, une attaque imprévue d'une grave maladie qui fait briller à nos yeux la fin de nos jours. Alors, je vois que l'on met beaucoup de confiance dans ces sacrements que nous sommes forcés de recevoir, la confession, le viatique, l'huile sainte. Mais tout cet appareil de dévotion devient inutile et infructueux, si l'on n'a pas l'amour de Dieu dans le cœur ; et comment n'en serait-il pas ainsi, si ce cœur a été longtemps éloigné de lui, pendant une vie perdue dans l'avarice, la débauche, la volupté, l'intempérance, les plaisirs, et tout ce qu'il y a dans le monde de profanations, de dérèglements et de désordres ? Oui, le chrétien qui a l'amour de Dieu enraciné dans le cœur, quand même il serait abandonné et privé de tout autre secours, ne peut que bien mourir ; mais avec tous ces secours, le chrétien qui n'a pas dans

le cœur un véritable amour de Dieu, mourra nécessairement mal.

Les prêtres qui assistent les mourants ne remarquent que trop souvent cette vérité; en effet, chez la plupart d'entre eux, ils ne découvrent qu'insensibilité, froideur, engourdissement et glace envers Dieu, par suite de leur long éloignement de lui; et néanmoins ils découvrent aussi en eux un grand calme et un grand repos d'esprit, qui reposent sur les sacrements qu'ils ont reçus.

Mais ce calme et ce repos, qui suffisent pour rendre toujours plus hardies les espérances des pécheurs et des mondains, trop portés pour leur intérêt particulier à qualifier de bonne et de sainte la mort des personnes du même caractère qu'eux, je ne sais pas s'ils suffisent également pour assurer à celui qui meurt un sort heureux. Oh! comprenons bien une bonne fois ceci : qu'il faut cultiver pendant la vie l'amour envers Dieu, et nous étudier à l'aimer et à l'enflammer toujours davantage, si nous ne voulons pas en être privés au moment du plus grand besoin, et nous trouver à notre grande et horrible surprise éternellement perdus, malgré l'empressement et les industries de la sainte Église pour nous procurer un heureux passage à l'éternité.

Une autre réflexion encore et je termine. Je vous disais tout à l'heure que la charité, à la différence des autres vertus, durera toujours, et que l'amour de Dieu fera éternellement notre joie et notre bonheur là-haut dans le ciel. Or, je le demande, qui d'entre nous ne désirerait un tel état? Tous certainement le désirent. Mais si Dieu doit être, et nous voulons qu'il le soit, l'objet de notre amour pendant tous les siècles, ne devrait-il pas l'être également dans le cours si rapide de notre existence? La justice, l'équité de cette réflexion saute évidemment aux yeux. Pourquoi donc vivre à présent ainsi

séparés de lui? Pourquoi en faire si peu de cas, et le sacrifier si facilement à un caprice, à une satisfaction, à une chose de rien? Pourquoi nous séparer tout à fait de lui avec tant d'indifférence? Ce Dieu à présent si méconnu, si négligé, si rejeté par vous, oseriez-vous vous flatter qu'il sera votre bonheur pour toute l'éternité? Quelle folie ce serait! Le pouvez-vous croire? Prendriez-vous soin de celui qui n'aurait nul souci de vous?

Tenons-nous donc dès à présent attachés à Dieu, unis à lui par un véritable amour, par un attachement filial, sincère, incessant, de telle sorte que, comparée à lui, toute autre chose nous soit vile et méprisable. Alors nos espérances seront bien fondées; autrement elles périront misérablement : *Desiderium peccatorum peribit.*

TRAITS HISTORIQUES

I. — Saint Laurent Justinien rapporte qu'étant âgé de 19 ans, la Sagesse lui apparut sous la figure d'une vierge pleine de majesté, et lui dit : « Pourquoi cherches-tu du contentement parmi les créatures? Je possède seule ce que tu cherches; tu le trouveras en moi si tu me prends pour épouse. » Il éprouva alors ce qu'il n'avait jamais éprouvé; il se donna à elle et ne cessa jamais de l'aimer; il l'aima toujours d'un amour tendre et fort ardent. C'est ainsi que nous devons nous comporter à l'égard de Dieu.

II. — Sainte Jeanne-Françoise de Chantal, désirant que toutes les actions de ses filles procédassent de la charité, fit écrire sur le mur du corridor par lequel elles passaient le plus souvent, les qualités que saint Paul donne à cette sublime vertu. *La charité est patiente, douce, sans jalousie, sans ambition, sans intérêt, sans malice; elle croit tout, elle espère tout, elle supporte tout.* Et, s'il arrivait que quelqu'une de ses filles manquât à la charité, elle lui envoyait lire cette sentence, qu'elle appelait le *miroir du monastère*. Elle le li-

sait souvent elle-même en leur présence, et se retournant ensuite de leur côté, elle disait avec un visage tout de feu : « Quand je parlerais le langage des anges, si je n'ai pas la charité je ne suis rien ; et quand je livrerais mon corps aux tourments et au feu, si je n'ai pas la charité, à quoi cela me servirait-il ? »

(*Sa vie.*)

II. INSTRUCTION

ESSENCE DE LA CHARITÉ ENVERS DIEU

Après avoir vu ce qu'est la vertu de charité, son prix, son excellence, son importance en tant qu'elle se rapporte à Dieu, nous allons en examiner l'essence, c'est-à-dire quel est le motif pour lequel nous devons aimer Dieu, et le degré auquel doit arriver cet amour.

Quant au motif, pour aimer Dieu de cet amour qui est propre et distinctif de la charité, il faut que le motif en soit pur, parfait, désintéressé, c'est-à-dire qu'il faut l'aimer pour lui-même.

Les théologiens distinguent deux sortes d'amour par lequel nous pouvons aimer Dieu : nous pouvons l'aimer parce qu'il est bienfaisant à notre égard, à cause des biens que nous recevons continuellement de lui, ou que nous attendons de sa bonté, et cet amour s'appelle amour de *concupiscence*, ou si vous voulez de *reconnaissance* amour bon et louable, mais imparfait, mercenaire, in-

téressé, qui a rapport à notre utilité et à notre avantage; en un mot, c'est plutôt l'amour de nous que l'amour de Dieu. Nous pouvons en second lieu aimer Dieu parce qu'il est *bon en lui-même*, à cause de son amabilité infinie. et de ses infinies perfections, et cet amour s'appelle amour d'*amitié* ou de *bienveillance*, amour parfait et désintéressé, parce qu'aimer Dieu ainsi c'est l'aimer à cause de lui-même et de ses perfections, et sans égard à notre utilité et à notre avantage.

Cela posé, l'amour qui appartient proprement à la charité, celui qui nous est commandé, ce n'est pas le premier, l'amour de *concupiscence*, mais le second, l'amour d'*amitié*, fondé sur le mérite intrinsèque que Dieu a d'être aimé de nous.

Du reste, il n'est pas nécessaire, remarquez-le bien, que pour concevoir un véritable acte d'amour de Dieu, on ne doive nullement avoir égard au prix, à la récompense, à notre intérêt. Non, chrétiens; ce serait même quelque chose d'irrégulier, un manquement, puisque nous sommes obligés d'aimer Dieu pour tous les titres qui lui méritent notre amour. Or, Dieu le mérite non-seulement pour ce qu'il est en lui-même, mais aussi pour ce qu'il est par rapport à nous, pour tout ce qu'il nous a fait et qu'il nous fait encore, parce qu'il est notre créateur, notre conservateur, notre bienfaiteur, notre rédempteur, notre sanctificateur, et qu'un jour, si nous n'y mettons pas obstacle, il fera notre gloire. Et certainement, si Dieu a voulu prendre ces différentes ~~qualités~~ qualités, s'il nous a fait et s'il nous fait toujours du bien, il a fait et il fait tout cela pour nous stimuler et nous exciter à l'aimer. Nous ne pouvons donc sans injustice lui refuser notre amour même pour ces motifs, bien qu'ils soient imparfaits.

Je veux seulement dire que nous ne devons pas nous

arrêter là; que la pensée du bien que nous recevons de Dieu ou que nous attendons de lui, ne doit être ni l'unique, ni le principal motif de notre amour envers Dieu, mais bien sa bonté intrinsèque, qui est plus grande que toutes les récompenses et tous les bienfaits. D'où il suit que, quand nous n'aurions à espérer aucun bien de lui, ni à en craindre aucun mal, nous ne devrions cependant pas laisser de l'aimer, puisque même dans cette supposition il ne laisserait pas d'être souverainement aimable, et cela suffit pour que notre amour soit parfait et désintéressé, bien qu'il n'exclue pas toute attention à notre propre avantage.

En un mot, nous devons raisonner ici, comme l'on raisonne au sujet de la douleur des péchés. Pour faire un acte de douleur parfaite ou de *contrition*, il n'est pas nécessaire d'exclure les motifs d'attrition, et de dire : *Seigneur, je me repens de mes péchés, non à cause de l'enfer que j'ai mérité, ni à cause du paradis que j'ai perdu, mais parce que je vous ai offensé, bonté infinie.* Non, il n'en est pas ainsi, et il serait difficile que vous le disiez avec vérité. Car, comment pourriez-vous être indifférents à la perte du plus grand bien qui est Dieu, et à l'acquisition du plus grand mal? Repentez-vous à cause des peines occasionnées par le péché, mais allez plus loin, et repentez-vous surtout pour l'offense faite à Dieu infiniment bon, étant disposés à vous repentir quand même il n'y aurait ni paradis ni enfer, puisque même dans ce cas le péché ne laisserait pas d'être un mal infini, opposé à l'infinie bonté de Dieu, et ce sera une *douleur parfaite*. Il n'en est pas autrement de l'*amour parfait* qui nous est commandé par la charité. Ainsi, de même que la contrition imparfaite nous sert d'échelle pour arriver à la contrition parfaite, ainsi l'amour d'un Dieu si bon, si bienfaisant envers nous, quoique très-in-

dignes, nous amène plus facilement à l'aimer pour sa bonté intrinsèque.

L'important, c'est de bien peser les motifs que nous avons d'aimer Dieu. Autrement, qu'ils soient parfaits ou imparfaits, ils n'auront aucun empire sur notre cœur. Nous sommes habitués à excuser notre froideur envers Dieu en disant que nous ne le voyons pas, qu'il est inaccessible à nos regards. Nous ne pouvons donc pas l'aimer? Erreur, erreur profonde, répond saint Augustin. Que de grands personnages dans le monde, auxquels nous nous affectionnons, bien que nous ne les ayons jamais vus ni connus, uniquement pour la connaissance de leurs hauts faits, pour la réputation de leurs vertus ou de leurs qualités éminentes! Combien plus devrait s'allumer en nous l'amour de Dieu qui, bien que caché en lui-même, nous montre néanmoins de tant de manières, dans ses œuvres, sa sagesse et sa puissance, et dans ses bienfaits, sa bonté et son amour.

La vraie cause donc pour laquelle nous aimons si peu le Seigneur, c'est que nous ne considérons jamais sérieusement ce qu'il est, et ses aimables traits. Si nous nous appliquions attentivement à les considérer, nous serions remplis de son amour comme les saints, quand ils étaient encore voyageurs sur cette terre.

Toutes les raisons que nous avons d'aimer Dieu peuvent se réduire à trois, selon la doctrine commune des ascétiques : 1° il nous commande cet amour, 2° il le mérite, 3° il l'excite et le prévient par son propre amour.

1° *Il nous le commande* : et dans ce commandement brille l'infinie amabilité de Dieu, puisque tout grand Dieu qu'il est, il fait cependant tant de cas de nous, ses viles et abjectes créatures, qu'il est jaloux et désireux de notre amour. Le Psalmiste s'en étonnait grandement et s'écriait avec surprise : *Quid est homo quia magnificas*

eum ? aut quid apponis erga eum cor tuum ? S'il nous avait défendu de l'aimer comme à des créatures indignes d'aspirer si haut, nous devrions le supplier incessamment de nous permettre cet amour. Or, puisqu'il nous en fait une si étroite obligation, ne serait-ce pas un excès de folie, d'ingratitude et d'injustice, de refuser de lui plaire et de n'en pas tenir compte ?

2° Quand même il ne nous le commanderait pas, *il le mérite* pour lui-même et pour son amabilité infinie. Quand nous disons ce mot *Dieu*, nous devons concevoir dans notre esprit l'ensemble de toutes les perfections imaginables, la beauté, la puissance, la grandeur, la science, la beauté, la sainteté, et puis reconnaître qu'il est un être infiniment plus grand encore que toutes nos pensées. Tout ce qu'il y a dans les créatures de beau, de bon, de grand, n'est qu'un rayon, une étincelle, une participation de tout ce qu'on trouve en Dieu à un degré infini. Que si une lueur de bien, que nous découvrons dans les créatures, suffit pour nous ravir, pour nous les faire aimer et leur attirer toutes nos affections, combien plus devrions-nous brûler d'amour pour Dieu, qui est la source de tout bien, et un bien très-pur, sans mélange d'imperfection ! Serait-il donc possible que le souverain bien, le seul aimable, ne fit aucune impression sur notre cœur ?

Enfin, Dieu *provoque* notre amour par son propre amour, puisque nous avons tout reçu et que nous recevons encore tout de lui, tant dans l'ordre de la nature que dans l'ordre de la grâce, et que nous ne pouvons appuyer nos espérances qu'en lui. Or la raison veut que l'amour soit payé par l'amour, la bienveillance par la bienveillance. Ce serait donc une grande honte pour nous que de nous montrer si pleins de gratitude, si sensibles, si reconnaissants envers les créatures d'ici-bas,

pour quelque marque de bonté que nous en avons reçue, et de demeurer si insensibles et si ingrats envers Dieu, à qui nous sommes redevables de tout.

Tous ces motifs, si nous les pesions attentivement et souvent, sauraient certes bien allumer dans notre cœur le feu de la Charité.

Mais Dieu ne se contente pas d'un amour quelconque. Cet amour d'amitié et de bienveillance, que la charité nous prescrit, exige une autre qualité qui regarde le *degré*; c'est d'être un amour grand, un amour souverain, un amour vraiment digne de lui, et il ne peut l'être si nous n'aimons pas Dieu par-dessus toutes choses, *super omnia*. L'amour, en effet, doit être proportionné au bien qu'on aime; or, Dieu étant un bien infini, nous devrions l'aimer d'un amour infini, si nous en étions capables; mais au moins, l'amour que nous lui devons doit être supérieur à tout autre. Nous devons donc l'aimer plus que nos biens, plus que nos amis et nos parents, plus que notre vie, plus que nous-mêmes. Tel est l'amour de préférence que nous lui devons, et que nous voulons désigner quand nous disons: *Aimer Dieu par-dessus toutes choses*.

— Mais s'il en est ainsi, dira-t-on, qui pourra jamais se flatter d'avoir un tel amour, puisque nous nous sentons tous naturellement portés à aimer davantage nos parents, nos biens, notre vie? — Je comprends ce que vous voulez dire; mais apprenez, pour vous instruire et vous encourager, qu'il n'est pas nécessaire que l'*amour de préférence* dû à Dieu soit *intense*, comme disent les théologiens. Mais il suffit qu'il soit *appréciatif*.

Je m'explique : l'amour *intense*, c'est cet amour tendre, sensible, affectueux, dont une mère aime son fils. Cette tendresse sensible n'est pas en notre pouvoir, aussi ne nous est-elle pas commandée; d'ailleurs elle est une *marque* assez douteuse, puisque même avec elle on peut

ne pas aimer Dieu, comme aussi on peut vraiment aimer Dieu sans elle. C'est ce qui se voit dans la pratique : on rencontre des personnes d'un cœur si doux que, dans certains moments de ferveur et de suavité, soit en entendant quelque prédication, soit en lisant quelque livre de dévotion, elles s'attendrissent facilement, versent des larmes, et croient que ce sont des larmes d'amour divin; et pourtant elles sont remplies de défauts grossiers, d'affections désordonnées aux choses d'ici-bas, et ne sortent pas du mauvais état où elles sont. On peut les comparer au marbre de cette église, qui pleure dans les temps humides, qui distille l'eau de toutes parts; on dirait qu'il s'amollit; mais c'est toujours du marbre, et du marbre très-dur. De même ces personnes, avec leurs sensibleries et leurs émotions dévotes, par lesquelles elles semblent changer leur caractère et leur nature, sont toujours aussi endurcies qu'avant, aussi fermes, aussi tenaces et aussi persévérantes dans leurs mauvaises habitudes, dont elles ne se corrigent nullement. Qui dira jamais que ces personnes aiment Dieu? — Au contraire on rencontre d'autres personnes qui se plaignent de se sentir le cœur aride, sec, insensible envers Dieu, sans goût et sans saveur de piété et de dévotion; rien ne les touche, ne les pénètre, et ne tire de leurs yeux une seule larme. Néanmoins, elles vivent avec circonspection, éloignées de tout péché, surtout du péché mortel, auquel elles ne se laissent jamais entraîner par quoi que ce soit au monde. Celles-là, malgré leur apparente dureté et insensibilité de cœur, aiment Dieu, et l'aiment véritablement.

Ce n'est donc pas cet amour tendre, intense, qui est exigé de nous pour aimer Dieu par-dessus toutes choses, et ce n'est pas d'après cet amour que nous devons juger si nous l'aimons ainsi, car c'est un signe assez trompeur et assez équivoque. On demande de nous un amour appré-

ciatif, c'est-à-dire un amour d'estime, solide, judicieux, raisonnable, par lequel nous tenons plus de compte de lui que de toute autre chose; et non pas seulement *spéculativement*, en reconnaissant et en estimant, à la lumière de la foi et de la raison, que Dieu est bien plus grand que tous les autres, puisque cette connaissance, les démons eux-mêmes la possèdent sans avoir l'amour de Dieu, mais *pratiquement*, de manière à nous rendre prêts et disposés à tout perdre plutôt que l'amitié de Dieu. Renonçons, s'il est nécessaire, aux biens, à la santé, à l'honneur, à la vie; oublions, s'il le faut, père, mère, mari, femme, frère, le monde entier, mais qu'il ne nous arrive jamais de transgresser la volonté divine et d'offenser Dieu à cause de ses créatures. Si nous sommes ainsi bien disposés, nous aimons vraiment Dieu par-dessus toutes choses, quoiqu'il puisse arriver que nous n'éprouvions pas pour lui cette affection sensible que nous éprouvons pour d'autres choses.

Abraham aimait bien tendrement son fils Isaac, son fils qui était un don du ciel, son fils aimable, innocent, vertueux autant qu'on peut l'être. Mais quoi qu'il eût pour lui un amour bien tendre et bien sensible, il avait néanmoins pour Dieu un amour plus fort et plus généreux. Ainsi le Seigneur lui ayant ordonné de lui offrir en sacrifice son fils unique, il se disposait à le faire avec une prompte obéissance, et déjà, après l'avoir attaché, il était sur le point de le frapper du coup mortel, quand Dieu, content et satisfait de sa disposition, arrêta miraculeusement son bras. Il ne faut donc pas nous tourmenter si nous nous trouvons froids, arides, insensibles envers Dieu, pourvu que, dans les tentations et les dangers, dans les attraits et les séductions qui voudraient nous éloigner de lui, Dieu l'emporte dans notre cœur sur toute autre chose.

Qu'il ne nous vienne donc plus à l'esprit qu'un amour de nature à nous rendre prêts à toute sorte de sacrifices pour ne pas nous éloigner de Dieu, est une chose trop sublime, et qu'il faut laisser aux âmes parfaites. Combien vous vous tromperiez ! Ce degré d'amour doit se trouver en tous les chrétiens, sous peine de damnation. Que veulent-elles dire ces paroles de Jésus-Christ : *Qui amat patrem aut matrem plus quam me, non est me dignus : et qui amat filium aut filiam super me, non est me dignus*¹ ; Dieu ne nous défend pas d'aimer nos parents et nos familles, mais quand on les compare avec lui, il veut être préféré. Et quoi de plus juste et de plus raisonnable que de préférer Dieu à toute autre chose ! Ce que l'on dit des parents, il faut le dire de tout autre bien et de tout autre objet hors de Dieu.

Et même si nous voulons accomplir parfaitement ce précepte, nous ne devons pas nous contenter de cela. Entendez en quels termes nous est proposé le commandement de Dieu : *Diliges Dominum Deum tuum ex tota mente tua, ex toto corde tuo, ex tota anima tua, et ex totis viribus tuis* : Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur et de tout votre esprit. Oh ! c'est bien un autre amour qu'un simple amour de préférence ; c'est un amour qui doit nous occuper, nous posséder, nous absorber complètement.

Mais pour que cette doctrine ne vous cause ni inquiétude ni trouble, vous devez soigneusement distinguer avec les théologiens, dans ce précepte, ce qui est d'essence et de nécessité, de ce qui est de perfection. Pour observer ce précepte autant qu'il faut pour ne le pas transgresser mortellement, il est nécessaire d'aimer Dieu par-dessus toute chose, et d'exclure de toutes nos pensées,

¹ Matth. X, 37.

de nos affections, et de nos actions, toute grave offense envers Dieu. Mais pour l'accomplir dans toute sa plénitude, nous devons non-seulement aimer Dieu par-dessus toute chose, mais encore lui consacrer entièrement notre esprit, notre cœur, nos forces autant que le comporte notre état présent, l'aimer uniquement, sans réserve et sans partage, de telle sorte que nous n'aimions rien, sinon en lui et pour lui.

D'où vous comprendrez que l'amour de préférence lui-même, dont je vous ai parlé, est susceptible de plus et de moins, et nous en avons une preuve évidente. Tous les justes, en effet, aiment Dieu par-dessus toute chose, tous ne l'aiment pas à un égal degré et avec une égale ferveur. Quelques-uns se contentent de ne pas transgresser gravement sa loi, de ne pas commettre de péché mortel, et c'est là le degré le plus bas de l'amour. D'autres se tiennent en outre éloignés des fautes vénielles, au moins de celles qui sont délibérées, et c'est un degré plus élevé. D'autres enfin n'aiment et ne cherchent en toutes choses que ce qu'ils savent être le plus grand plaisir du Seigneur, et c'est le degré le plus sublime et le plus parfait. Vous voyez donc que tout en aimant le Seigneur par-dessus toute chose, notre amour peut admettre divers degrés, et avancer et s'accroître de plus en plus.

Or, c'est à ce grand accroissement possible que nous sommes tenus, en vertu du commandement divin cité plus haut. Tant que nous vivrons sur cette terre, nous n'aimerons jamais parfaitement le Seigneur; toutefois, nous devons nous efforcer d'accroître et de perfectionner en nous son saint amour, et le rendre maître et unique maître de notre cœur. Et ainsi, par nos efforts continus à nous unir toujours davantage à Dieu, nous remplirons à la rigueur le précepte, autant du moins que le comporte notre condition présente.

Le principal fruit que nous devons tirer de cette instruction, c'est de nous persuader que la marque la plus sûre pour connaître si nous aimons Dieu, si son amour l'emporte en nous sur tout autre, ce sont les œuvres : *Probatio dilectionis exhibitio est operis.*

Aimer Dieu, ce n'est pas dire simplement qu'on l'aime; ce n'est pas non plus éprouver pour lui quelque tendresse et quelque sensibilité de cœur; mais c'est avoir une grande horreur du péché, observer fidèlement ses divins commandements, accomplir de tout cœur sa sainte volonté. C'est là le signe le plus sûr que nous donne Jésus-Christ lui-même : *Qui habet mandata mea et servat ea, ille est qui diligit me* ¹.

C'est pourquoi, sans entrer dans des subtilités spéculatives, nous devons examiner notre conduite, notre manière d'agir. Si nous trouvons en nous cet empressement, ce zèle, cette attention, nous pouvons nous flatter que la belle flamme de la charité brille dans nos cœurs; mais si au contraire, satisfaits et contents de quelques pratiques de dévotion qui ne nous gênent guère, nous nous éloignons facilement de lui en transgressant ses commandements, et si nous nous endurcissons dans cet état, nous ne pouvons nous flatter de l'aimer, mais nous devons nous confondre et nous humilier devant lui, le prier de changer notre cœur, et de le dépouiller de toute affection vicieuse et terrestre qui pourrait être un empêchement et un obstacle à son amour.

Ensuite, si vous voulez connaître le degré de votre amour pour Dieu, selon cette perfection plus grande que Dieu demande de vous, saint Ignace vous indique trois marques très-facile et parfaitement claires, parce qu'elles sont conformes à ce que produit en nous l'amour naturel.

1° Celui qui aime se réjouit de s'entretenir avec l'objet aimé : *Adest continuo*. Or, pensons-nous à Dieu, nous souvenons-nous de lui? Quelle propension et quel goût avons-nous pour la prière, qui est un entretien de notre âme avec Dieu?

2° Celui qui aime fait pour l'objet aimé des choses grandes et difficiles, sans en sentir le poids : *Magna operatur*. Or, quelle promptitude, quelle ardeur et quelle constance montrons-nous dans les choses qui regardent le culte, le service ou le bon plaisir du Seigneur?

3° Enfin, celui qui aime est prodigue de tout ce qu'il a pour l'objet aimé : *Omnia sua largitur*. Or, quel sacrifice faisons-nous de nos biens pour l'honneur de Dieu? ou au moins pour les besoins des pauvres, dans la personne desquels il déclare recevoir tout ce que nous faisons pour eux? *Quoniam diu fecistis uni ex minimis istis, mihi fecistis* ¹.

Examinez-vous donc bien : d'après ce que je viens de vous dire, vous pourrez décider avec assurance si vous aimez Dieu, et à quel degré est arrivé votre amour pour lui.

TRAITS HISTORIQUES

I. — Saint Jean Climaque raconte qu'il avait vu trois religieux recevoir ensemble une même injure. Le premier s'en était piqué et troublé; cependant, parce qu'il craignait Dieu, il s'était modéré et retenu. Le second s'était réjoui pour soi-même du mauvais traitement qu'il avait reçu, espérant la récompense de Dieu. Le troisième, se représentant seulement l'offense de Dieu, en versait des larmes. — Ainsi l'on pouvait voir en ces trois serviteurs de Dieu trois différents mouvements, trois degrés de charité, produits, le premier par la crainte, le second

¹ Matth. XXV, 40.

par l'espérance, le troisième par l'amour pur. Or, le premier est bon, louable et saint, mais moins parfait. Le second est plus élevé, mais encore intéressé. Mais pour le troisième, il est parfait, parce que Dieu seul et son saint amour en sont le motif.

II. — C'est le partage des réprouvés de ne point aimer, et ce fut une expression bien énergique et bien capable de peindre l'abîme du malheur dans lequel il est plongé, que celle du démon lorsqu'il dit à sainte Catherine de Gênes : *Je suis celui qui n'aime point.*

III. A Inspruck, capital du Tyrol, un homme d'une grande naissance se trouvait au lit de la mort. Un grand nombre de parents et d'amis l'entouraient. Comme on lui présentait une médecine amère, on lui conseilla, afin de lui en faire oublier l'amertume, de la boire par amour pour la personne qui lui était la plus chère. Le mourant, promenant alors ses regards sur les personnes qui étaient présentes, arriva enfin à une image du Sauveur, suspendue au mur, en face de lui : C'est à vous, Jésus, mon meilleur ami, dit-il, que j'offre ce calice, puisque par amour pour moi vous avez bu le calice des souffrances.

III. INSTRUCTION

OBLIGATIONS QUE NOUS IMPOSE LA CHARITÉ ENVERS DIEU

Pour aimer Dieu de cet amour qui est le propre de la charité, nous devons l'aimer pour lui-même, et l'aimer pour le moins d'un amour qui soit supérieur à tout au-

tre, c'est-à-dire de la manière que je vous ai dite dans ma dernière instruction. Voyons maintenant les obligations que nous impose le précepte de la charité envers Dieu.

Ce précepte, comme tous les autres, est en partie *négatif* et en partie *positif*. En tant qu'il est négatif, il nous défend en toute occasion et en tout temps de transporter aux créatures l'amour dû à Dieu, d'aimer quoi que ce soit plus que Dieu ou autant que Dieu. Considéré à ce point de vue, on peut dire de ce commandement qu'*il défend tous les péchés*. En effet, tous les péchés sont opposés à l'amour de Dieu, puisque le péché consiste dans un attachement désordonné de notre volonté aux créatures, au préjudice de l'amour que nous devons à Dieu. Je dis *désordonné*, parce que ce n'est pas un mal d'aimer autre chose que Dieu : *Omnia quæ in hoc mundo sunt, diligenda sunt*, dit saint Augustin. Excepté le péché, nous pouvons aimer toutes les autres choses, puisque toutes ont été données pour notre usage; toutes sont un bienfait et un gage de son amour pour nous. Aimons donc nos parents, nos amis, les richesses, les biens, la santé. Mais pour que cet amour soit droit et saint, il faut qu'il soit dirigé vers Dieu et rapporté à lui; car si nous aimons ces choses pour elles-mêmes, cette affection devient plus ou moins coupable, selon son degré et sa qualité.

Je m'explique : si cet amour est purement un attachement excessif, mais pas au point de nous faire gravement offenser Dieu, le péché sera seulement véniel; mais si cette affection est si grande qu'elle nous porte et nous dispose à transgresser substantiellement les commandements de Dieu, alors le péché est mortel, parce que, dans notre conduite, nous préférons la créature à Dieu, ce qui ne peut se faire sans une grave injure à Dieu. Ainsi si vous contentez votre corps par des plaisirs

Illicites, vous aimez votre corps plus que Dieu; si pour conserver votre honneur, vous vous laissez aller aux calomnies, aux rixes, aux vengeances, vous aimez plus votre honneur que Dieu; si pour vous enrichir vous avez recours aux injustices, à la fraude, à la tromperie, vous aimez plus les richesses que Dieu; si enfin, quand vous perdez quelque bien terrestre, ou quand vous encourez quelque disgrâce, vous éclatez en malédictions, en blasphèmes et en jurements, vous vous aimez plus vous-mêmes que Dieu. Quelle que soit donc en vous l'affection prédominante pour les choses d'ici-bas, elle détruit toujours la charité, comme le déclare saint Jacques par ces paroles : *Quicumque offendat in uno, factus est omnium reus* ¹. Non pas que ce soit la même chose, de transgresser un précepte et de les transgresser tous; mais pour ce qui est de perdre l'amour de Dieu et de le détruire en nous, c'est la même chose de violer un précepte que d'en violer plusieurs. Tiendriez-vous compte à votre ami de vous rester fidèle dans les autres choses, s'il vous offensait en quelque point essentiel?

Ce péché, qui s'oppose directement à l'amour de Dieu, c'est la haine de Dieu. — Haïr Dieu! est-il possible, diriez-vous, qu'une créature raisonnable puisse commettre ce crime monstrueux? — Que le Seigneur vous garde, chrétiens, de tomber dans le crime, de rester dans certaines mauvaises habitudes; du reste on n'arrive que trop souvent à ce comble d'iniquité, de concevoir de l'aversion et de l'horreur pour Dieu même. Arrêtons-nous un instant sur ce point.

Nous ne pouvons haïr Dieu, dit saint Thomas, pour ce qu'il est, considéré en lui-même et comme source et principe de tout bien; mais nous pouvons le haïr dans

¹ Jac. II. 10.

queques-uns de ses attributs, en tant qu'ils s'opposent à notre volonté dépravée. Oh! qu'elle est odieuse aux méchants, sa volonté de ce Dieu très-saint, qui veut mettre un frein aux plaisirs qu'ils recherchent; odieuses sa divine présence et son immensité, qui le rendent témoin de tant de turpitudes et de crimes secrets; odieuse sa justice divine, qui les punit éternellement; odieuse son irrésistible puissance, qui d'un instant à l'autre peut les enlever au moment où ils ne sont pas prêts, et les précipiter dans l'abîme de la damnation éternelle!

C'est ainsi précisément que vont les choses : il en est qui aiment tant le péché, qu'ils finissent par concevoir de l'aversion contre Dieu qui le défend et le punit, et par sentir un désir furieux qu'il n'existe pas. C'est là la source coupable, la vraie source d'où découle la haine de Dieu, et par une conséquence nécessaire, la haine de la religion et de ses ministres. Nous ne devons pas nous en étonner, ni nous en scandaliser, mais plutôt apprendre jusqu'à quel excès peut conduire une vie coupable, et concevoir une crainte salutaire pour nous-mêmes.

En tant que le précepte de la charité est *affirmatif*, il nous oblige à faire des actes explicites d'amour de Dieu. Je dis *explicites*, parce qu'on ne peut pas nier que, dans l'observation des autres commandements, cet acte ne soit renfermé virtuellement, et c'est en ce sens que Jésus-Christ a dit : *Qui habet mandata mea, et servat ea, ille est qui diligit me*; mais il n'y est pas contenu formellement, parce que cette observance est plutôt une marque, un effet de cet amour, mais non pas l'amour formel lui-même qui nous est prescrit.

Et de même que les préceptes affirmatifs n'obligent pas à tous les instants, mais seulement dans des circonstances déterminées, comme le jeûne, la communion, l'aumône, etc., il en est ainsi pour ce précepte qui nous

oblige à faire des actes exprès d'amour de Dieu. Il ne nous oblige pas toujours, mais seulement de temps en temps; car encore que nous puissions et devions toujours être dans la disposition de préférer Dieu à toute autre chose, cependant nous ne pouvons pas toujours lui protester de notre amour par des actes positifs.

Il s'agit donc de savoir quels sont les circonstances et les temps dans lesquels ce précepte nous oblige. Il n'est pas très-facile de le fixer en toute précision. Cependant voici, d'après l'opinion commune des théologiens, ce à quoi nous sommes obligés :

1° Quand l'homme commence à distinguer le bien du mal et sait qu'il y a un souverain bien, premier principe et dernière fin de toutes choses. C'est pourquì vous devez, pères et mères, rappeler de temps en temps, à l'esprit de vos enfants, l'idée de ce bien souverain et infini qui est Dieu, et les enflammer d'amour pour lui; parce qu'autrement vous vous rendriez vous-mêmes coupables de leurs manquements à cet égard.

2° A la fin de la vie, c'est-à-dire au moment probable où nous allons cesser de vivre, nous sommes obligés tout spécialement de reconnaître ce Dieu auquel nous allons nous unir pour l'éternité, et de nous tourner vers lui avec un saint amour.

3° Dans les occasions où nous sommes tentés, et tentés de telle sorte que, pour vaincre la tentation, il ne nous reste d'autre moyen que de faire un acte formel d'amour de Dieu. Supposons que quelqu'un, frappé d'une grande disgrâce, soit tenté de se révolter contre Dieu, et de le blasphémer comme la cause et la source de ses malheurs. Il devrait réprimer cette tentation de révolte en protestant qu'il aime ce Dieu, toujours infiniment bon, même quand il nous envoie des tribulations.

4° Quand quelqu'un a conscience en lui-même d'une

faute grave, et que ne pouvant se confesser, il est obligé de recevoir l'Eucharistie ou un autre sacrement qui exige l'état de grâce en celui qui le reçoit. Dans ce cas, il faut un acte de contrition qui renferme cette charité théologique dont je vous parle, et l'omettre serait un nouveau péché et même un sacrilège.

5° D'autres ajoutent à toutes les fêtes de précepte, comme étant des jours particulièrement consacrés au culte de Dieu, culte qui consiste surtout dans l'exercice des trois vertus théologiques : *Deus fide, spe et charitate maxime colitur.*

Dans toutes ces circonstances, l'obligation de faire des actes d'amour de Dieu est indubitable; mais cela ne veut pas dire qu'elle y est restreinte. Ce serait même une chose absurde de restreindre à ces cas très-rares un exercice qui doit être l'aliment vital du chrétien. Celui qui aime vraiment le Seigneur (et tous doivent l'aimer ainsi), ne peut s'empêcher de s'élaner vers lui par des actes d'amour; plus il l'aime, plus il multiplie ces actes. Sans donc énumérer toutes les circonstances particulières où il faut faire des actes d'amour de Dieu, je vous dirai que cet exercice doit être fréquent, très-fréquent. Fréquent autant que cela est nécessaire pour accomplir le précepte d'aimer Dieu, qui est le premier et le principal commandement, le plus grand de tous les commandements, soit divins, soit ecclésiastiques, *maximum mandatum.* Fréquent autant qu'il le faut pour conserver toujours allumé en nous le feu du divin amour, qui doit toujours brûler, mais qui a toujours besoin d'un nouvel aliment. Fréquent enfin autant qu'il faut pour nous tenir fermes dans les différentes occasions de danger, pour nous faire triompher des tentations continuelles, nous tenir éloignés du péché et nous garder dans la grâce du Seigneur. Or, nous ne pouvons évidemment rien faire

de tout cela, si nous laissons s'écouler un temps notable sans pratiquer ces actes, dont l'omission longtemps prolongée ne peut être que coupable et pernicieuse pour nous.

Ce qui doit nous animer à renouveler fréquemment ces actes, c'est leur grande valeur, et l'efficacité particulière qu'ils ont. Je vous en ai déjà parlé précédemment, mais cette doctrine est si consolante que je me plais à la répéter.

Dieu apprécie tellement un acte de véritable amour, qu'il lui a promis le pardon immédiat des fautes, quel qu'en soit le nombre, quelle qu'en soit l'énormité: *Qui diligit me, diligitur a Patre meo — Caritas operit multitudinem peccatorum.* Il n'est pas possible que quelqu'un se tourne vers Dieu avec un véritable amour, sans que Dieu se tourne aussi vers lui par son amour; et l'amour de Dieu pour nous porte nécessairement avec lui la destruction du péché et la grâce sanctifiante. Vous voyez donc combien il importe d'exercer et de renouveler souvent ces actes. Il peut arriver que, frappés d'un accident imprévu, nous n'ayons ni le temps ni l'occasion de nous confesser; il n'y a pas alors d'autre moyen qu'un acte d'amour de Dieu, si nous voulons pourvoir à nos intérêts et rentrer en grâce avec lui.

En outre, rien ne peut mieux sanctifier les derniers moments de notre vie que cet acte. Mais comment y réussir? On voudrait alors le concevoir, mais on n'en a pas l'habitude; et le cœur, qui a toujours été embarrassé dans les affections terrestres et éloigné de Dieu, ne sait pas s'élever à lui. Le nom de Dieu, toutes les réflexions sur Dieu qui leur sont suggérées par le prêtre, ne peuvent arracher du cœur de certains malades cet état d'indifférence qu'ils ont toujours eu pour lui, et il semble que Dieu dédaigne d'être aimé d'eux à la mort, parce qu'il

en a jamais été vraiment aimé pendant la vie. C'est donc maintenant, chrétiens, le temps favorable pour nous habituer à faire ces actes, afin de pouvoir les produire quand nous serons à l'extrémité.

D'autant plus que ce n'est pas chose si facile. Si pour concevoir un acte d'amour de Dieu il suffisait d'en réciter la formule, la chose serait bientôt faite. Mais Dieu ne fait aucun cas des belles paroles, si le cœur n'est pas touché et pénétré. Cela soit dit pour tirer d'erreur certaines personnes qui, ayant appris quelque acte d'amour de Dieu, le disent et le redisent maintes fois, mais ne font pas correspondre leur cœur avec leurs paroles. L'usage de ces formules peut vous être utile, lorsqu'en les accompagnant de la volonté, elles servent à vous exciter à l'amour de Dieu, et qu'elles expriment vraiment vos sentiments ; mais si la volonté n'y correspond pas, vous mentez à Dieu en les disant ; et au lieu de dire : *Seigneur, je vous aime*, vous devez plutôt dire : *Seigneur, je ne vous aime pas, mais je désire vous aimer, et je vous prie de me faire la grâce d'éloigner de moi tous ces obstacles qui empêchent l'entrée de votre amour dans mon cœur froid et engourdi*.

Jusqu'ici, nous avons considéré l'amour envers Dieu dans son sens le plus restreint, en tant qu'il est une protestation expresse et formelle de l'affection que nous portons à Dieu. En le considérant maintenant dans un sens plus large, on peut regarder comme un acte d'amour toute bonne pensée, tout bon mouvement, toute affection, toute action dont l'amour de Dieu est le principe et l'origine. En ce sens, toute notre vie peut être un continuel exercice d'amour.

Examinez un peu une mère. Elle ne pense pas à chaque instant à son petit enfant qui est son idole, ses délices et elle ne va pas lui dire à tout moment : *Je t'aime*.

Et cependant, tout son zèle, tous ses soins, toutes ses attentions sont dirigés vers lui; d'où l'on peut dire avec raison que ces empressements, ces attentions et ces soins sont autant d'actes d'amour, et que sa vie en est un exercice continuel. La même chose a lieu en nous par rapport à Dieu qui anime notre vie, et nous porte à faire en toutes choses la volonté divine, à remplir nos devoirs, à fuir le péché, à supporter les croix et les adversités, lorsqu'enfin nous rapportons toutes nos actions à Dieu.

Et c'est là précisément une des principales obligations que nous impose le précepte de la charité; l'obligation, dis-je, de rapporter toutes nos actions à Dieu. En nous commandant de l'aimer de tout notre cœur, de toute notre âme, de toutes nos forces, Dieu veut, dit saint Augustin, qu'il n'y ait aucune partie de notre vie qui soit vide de son amour. Or cela ne peut pas être, à moins que nous ne rapportions continuellement à Dieu et à sa gloire tout ce que nous faisons.

Ce n'est pas toutefois qu'il faille penser continuellement à Dieu, car cela n'est pas possible; il suffit de s'y être résolu d'avance, et de faire toutes nos actions en vertu de cette résolution. Je m'explique par un exemple familier. Vous sortez de votre maison pour vous rendre à l'église, qui est le but que vous vous proposez. Bien que vous ne pensiez pas à ce but à tous les pas que vous faites, cependant tous vos pas y sont dirigés, parce que vous les faites tous en vertu de ce but que vous vous étiez proposé précédemment.

Ainsi en est-il dans le cas présent: si le matin en vous levant vous offrez à Dieu vos actions de la journée, si de temps en temps vous renouvelez cette offrande et votre intention, bien que vous ne pensiez pas à Dieu à tous les instants, néanmoins toutes vos œuvres sont rapportées à

lui en vertu de cette première intention qui persévère, si vous ne la rétractez pas formellement par d'autres actions mauvaises et coupables.

Ce n'est donc pas une pratique impossible ni même difficile; et en outre, elle est d'une très-grande importance, puisque c'est de là que dépend en grande partie la valeur et le mérite de nos œuvres.

Ainsi, pour qu'une action soit utile au salut et mérite une récompense éternelle, il ne suffit pas qu'on la fasse dans la grâce de Dieu, et qu'elle soit bonne par elle-même; il faut de plus qu'elle soit faite pour Dieu. Quand même nous ferions les plus saintes actions, si nous les faisons par caractère, par inclination, par caprice, par usage, par habitude, nous ne les faisons pas pour Dieu et en vue de Dieu; et dès que Dieu n'y a pas part, quel compte peut-il en faire, et comment pourra-t-il les agréer? Les païens n'agissent-ils pas ainsi? *Nonne et ethnici hoc faciunt* ¹? Ne sont-ils pas aussi attentifs, aussi laborieux, aussi infatigables dans leurs emplois respectifs? Quel avantage avons-nous donc sur eux? Quelle perte de mérites, que l'on pourrait accumuler tous les jours sans en faire plus que nous n'en faisons, si nous faisons toutes nos actions pour Dieu!

Au contraire, il n'y a pas d'action vertueuse si petite qui ne reçoive un grand prix, si on la fait pour Dieu. Bien plus, les actions indifférentes de leur nature, et même celles qui nous sont communes avec les bêtes, comme manger, boire, dormir, deviennent méritoires et saintes, si on les rapporte à Dieu. C'est pourquoi saint Paul nous recommande de rendre ces actions méritoires, quelque basses qu'elles soient. Vous mangez? dit le saint, mangez pour glorifier Dieu. Vous buvez? faites-

¹ Matth. V, 47.

le pour glorifier Dieu. Vous prenez quelque honnête récréation? prenez-la pour la même fin. En un mot, tout ce que vous faites, faites-le avec l'intention de rendre gloire à Dieu : *Sive ergo manducatis, sive bibitis, sive aliud quid facitis, omnia in gloriam Dei facite* ¹.

Pour vous donc, qui menez une vie régulière et chrétienne, habituez-vous à tenir autant que possible l'œil de votre intention tourné vers Dieu, afin de spiritualiser et de sanctifier vos œuvres. Je ne comprends vraiment pas comment cette pratique peut vous être à charge. Supposé que vous remplissiez tous les jours vos devoirs, que vous vous adonniez aux affaires, aux occupations, aux travaux que Dieu demande de vous, que vous supportiez patiemment les peines et les incommodités de la vie; aurez-vous plus de peine si vous offrez à Dieu vos occupations et vos souffrances? Il n'est question que d'une petite pensée, d'une courte aspiration, comme de dire : *Mon Dieu, j'ai l'intention de faire et de souffrir cela pour votre gloire. Que ce soit pour vous.* Mais le fruit n'en sera pas petit; car par ce moyen vous accomplirez le précepte d'aimer Dieu de la meilleure manière possible, et vous amasserez à tous les instants de nouveaux mérites devant Dieu, mérites dont vos jours seront remplis dans l'autre vie, selon cette parole de la sainte Écriture : *Des pleni invenientur in eis* ².

Autrement, il vous arrivera ce qui arrive à un homme pauvre, qui rêve en dormant qu'il est devenu un grand seigneur. Il se perd et se complait dans cette agréable illusion; mais quoi! au même moment, il se réveille et se trouve être le mendiant, le misérable d'auparavant. Ainsi, en vous en tenant seulement à l'accomplissement de vos œuvres et à la superficie extérieure de la vertu,

¹ I. Cor. X, 31. — ² Ps. LXXII, 10.

vous créez en vous la douce illusion de vous croire riches et très-riches en mérites devant Dieu ; mais si ces œuvres manquent de ce véritable esprit intérieur et chrétien qui les consacre à Dieu et les fait siennes, en fin de compte, lorsque vous ouvrirez les yeux dans l'autre vie, vous trouverez les mains vides : *Dormierunt somnum suum, et nihil invenerunt viri divitiarum in manibus suis* ¹.

Quel fruit devez-vous retirer de cette instruction ? Le voici en deux mots : d'abord vous rendre familier l'exercice des actes d'amour de Dieu, ce qui est l'âme de la vie chrétienne. Secondement, vous proposer toujours dans votre vie et dans vos actions (qui, bien entendu, doivent être bonnes et chrétiennes, puisque celles-là seules peuvent se rapporter à Dieu) la volonté, le bon plaisir et la gloire du Seigneur. De cette manière, toutes vos actions seront bonnes et faites selon une juste règle, et contribueront à accumuler et à accroître vos mérites : *Dies pleni invenientur in eis*.

TRAIT HISTORIQUE

Un pieux ermite, troublé par une pensée d'orgueil, crut qu'il était l'homme le plus vertueux de la terre. Mais voilà qu'un jour il lui fut révélé en songe qu'il était moins avancé dans la piété qu'une pauvre fille qui servait dans une hôtellerie. Aussitôt il se met à la recherche de cette servante, pour lui demander en quoi consistaient les saintes pratiques, le genre de vie qui la rendaient si agréable à Dieu. Or, voici la réponse qu'elle lui fit : Je ne sais moi-même ce que Dieu pourrait trouver en moi qui pût tant lui plaire ; tout ce que je puis dire, c'est que je n'épargne aucun soin pour bien remplir mes tra-

¹ Ps. LXXV, 6.

vaux domestiques, et que, lorsque je porte du bois à la cuisine, ie me rappelle avec un ardent amour Celui qui, par amour pour nous, *a porté le bois de sa croix.* » — Voilà comme la plus insignifiante, en apparence, de nos occupations journalières, peut nous rappeler le souvenir de l'amour de Dieu pour nous, et réveiller le nôtre.

IV. INSTRUCTION

CHARITÉ ENVERS LE PROCHAIN. — SON IMPORTANCE, SON MOTIF ET SES QUALITÉS

La charité, comme je l'ai dit dès le commencement, a deux objets : *Dieu* et le *prochain*; et néanmoins, la charité par laquelle on aime Dieu, et la charité par laquelle on aime le prochain, ne sont pas deux vertus, mais une seule : *Charitas qua diligitur Deus, non est virtus distincta a charitate qua diligitur proximus*, dit saint Thomas. Puisque c'est l'amour de Dieu qui nous porte à aimer le prochain, et que l'amour du prochain se rapporte à Dieu il s'ensuit que soit qu'on aime Dieu, soit qu'on aime le prochain, ce n'est qu'un seul amour.

Après donc vous avoir parlé de l'amour de Dieu, je vais vous parler de l'amour du prochain. Nous verrons l'importance de cet amour, que l'on connaît bien peu; qui l'on doit entendre par le prochain; le motif pour lequel nous devons l'aimer; les qualités de cet amour;

jusqu'à quel degré il doit arriver, et comment nous devons l'exercer.

Et d'abord, quant au premier point, je suis **grandement** surpris de voir grand nombre de chrétiens, qui se vantent d'avoir de la piété et de la religion, faire peu ou point de cas des fautes contre la charité. Ils établissent je ne sais quelle distinction entre Dieu et le prochain, et ils se flattent d'être bien avec Dieu tout en étant très-mal avec leur prochain : désunions, animosité, vengeances, envie, trames et complots secrets ourdis au préjudice de celui-ci et de celui-là, sans parler de ces secours positifs que nous devons au prochain, et à l'égard desquels la négligence, l'insensibilité et la dureté ne sauraient être plus grandes. Oh ! quelle erreur est celle-là, qui efface le caractère propre et distinctif de la loi évangélique que nous professons, qui est la loi de *charité* ! Écoutez-moi bien et redressez vos idées sur ce point.

Comme on demandait un jour au divin Sauveur **quel** était le plus grand commandement de la loi de Dieu, il réunit l'amour du prochain avec l'amour de Dieu, comme si c'était une seule et même chose. Vous aimerez, répondit-il, le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme et de toutes vos forces : *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, ex tota anima tua*; c'est le premier et le plus grand commandement. Le second est entièrement semblable au premier : Vous aimerez votre prochain comme vous-même : *Secundum autem simile est huic : Diliges proximum tuum sicut te ipsum* ¹. Certes, on ne pouvait rien dire de plus fort pour nous donner une haute idée de ce précepte. Qu'y a-t-il, en effet, de plus nécessaire et de plus important que d'aimer Dieu ? Eh bien, d'après Jésus-Christ, la nécessité et l'im-

¹ Matth. XXII, 37-39.

portance d'aimer le prochain ne sont pas moins grandes, puisque ce commandement est semblable au premier : *Secundum autem simile est huic*; ce qui veut dire que l'observance de l'un nous oblige autant que l'observance de l'autre, et que, comme l'amour de Dieu est indispensablement requis pour être sauvé, ainsi en est-il de l'amour du prochain.

L'amour de Dieu s'appelle le *premier commandement* et l'amour du prochain le *second commandement*, en ce sens que nous devons aimer le prochain à cause de Dieu et non pas Dieu à cause du prochain. Du reste, ces deux préceptes sont tellement unis entre eux qu'il ne peuvent être séparés. On ne peut pas aimer Dieu véritablement si l'on n'aime pas le prochain, et l'on ne peut pas aimer le prochain d'une vraie charité si l'on n'aime pas Dieu.

En outre, Jésus-Christ a voulu distinguer spécialement ce commandement, en l'appelant, à la différence des autres, *son précepte* : *Hoc est præceptum meum*. Mais tous les autres commandements que nous avons reçus de lui ne sont-ils pas les siens? Oui, sans doute; mais celui d'aimer le prochain, il l'appelle sien d'une manière particulière, pour nous faire comprendre qu'il lui tient à cœur, et qu'il exige davantage qu'il soit observé de nous. Voilà pourquoi les derniers avis que nous a donnés Jésus-Christ, en quittant ce monde, ont été relatifs à la charité. Chacun sait que les choses qui obligent le plus, ce sont les recommandations d'un père mourant à ses enfants; or, Jésus-Christ, dans la dernière scène, où il a fait son testament, nous a recommandé ardemment et à plusieurs reprises la charité fraternelle : *Hoc est præceptum meum, ut diligatis invicem* ¹.

¹ Joan. XV, 11; XIII, 17.

Enfin, c'est dans cet amour que Jésus-Christ a placé le caractère véritable et distinctif, la marque spécifique et certaine pour reconnaître quels sont ses vrais disciples : *In hoc cognoscent omnes, quia mei estis discipuli, si dilectionem habueritis ad invicem.* Comme s'il eût voulu dire : lors même que vous seriez religieux, spirituels, dévots, si vous n'avez pas en vous la charité, ne vous flattez pas d'être mes disciples, car je ne vous reconnais pas pour tels, et vous ne serez pas non plus reconnus pour tels par les autres. Tout autre signe est trompeur etquivoque; en cela, et en cela seulement se trouve la marque certaine pour vous faire reconnaître comme de vrais chrétiens, et pour vous distinguer de ceux qui n'en ont que l'apparence et le nom.

Par toutes ces réflexions, vous pouvez facilement comprendre de quelle importance est l'amour du prochain, et combien l'obligation en est étroite et rigoureuse. Aussi, nous devons en conclure :

1° Que pour établir solidement l'édifice de notre sanctification, nous devons donner à la charité cette place distinctive qu'elle tient près de Dieu, et en faire la règle de notre avancement dans la perfection. En effet, lors même que notre conduite serait parfaitement régulière dans tout le reste, si nous n'avons pas pour notre prochain ces justes égards qui lui sont dûs, notre piété ne peut être agréée de Dieu; elle ne peut être que fausse, puisqu'elle est défectueuse en un point délicat et essentiel.

2° Que les manquements à cet égard doivent nous rendre plus inquiets, puisqu'en réalité ils sont plus graves. Nous sommes, dit à ce sujet saint Jean Chrysostome, comme ces enfants qui, n'ayant pas assez de raison pour faire une juste estime de la valeur des choses, pleurent et se désespèrent si on leur ôte des mains une

pomme, une bagatelle, une chose de rien, et qui souffrent en paix qu'on leur ôte des mains une pierre précieuse. C'est ainsi que beaucoup de chrétiens se font grand scrupule de choses sans importance, de frivolités, de minuties, mais s'inquiètent fort peu des manquements contre la charité, qui sont la plaie de leur conscience, s'abandonnant à tout moment à la colère, à des aversions opiniâtres, à des médisances graves, à la tristesse et au chagrin du bien qui arrive au prochain, à la complaisance et au désir du mal d'autrui, et d'autres choses semblables.

3° Que, sur ce sujet, nous devons nous examiner avec la plus grande rigueur, et nous juger sévèrement, puisqu'il n'y a point de matière où la conscience soit plus exposée à porter des jugements erronés et à avoir de fausses préventions. Telles sont les *conséquences pratiques* que nous devons déduire de l'importance de la charité. Retenez au moins que ce commandement, de sa nature, oblige sous peine de péché mortel ; de sorte qu'en blessant la charité en matière grave, on pèche mortellement, quand même ce péché n'offenserait ni la justice, ni la tempérance, ni la chasteté, ni aucune autre vertu.

Cela posé, voyons maintenant quel est notre prochain. Cette même question fut posée à Jésus-Christ par un docteur de la loi : *Quis est meus proximus?*¹ Jésus-Christ lui répondit en lui proposant la parabole d'un juif laissé, par des assassins, nu, blessé et à demi-mort sur un chemin public. En passant par là, un prêtre, puis un lévite, lui jetèrent un regard plutôt de curiosité que de compassion, et passèrent outre sans s'intéresser à lui; mais un Samaritain étant survenu en eut tant de compassion qu'il lui prodigua les soins les plus pressés,

¹ Luc. X, 29.

n'épargnant ni peines ni dépenses. Après ce récit, Jésus-Christ, se tournant vers le docteur : Lequel des trois, lui demanda-t-il, vous semble avoir été le prochain de ce malheureux ? Et le docteur, fortement frappé de l'image qui lui était proposée, se trouva dans la nécessité de répondre : C'est celui qui a usé de miséricorde. Alors, conclut Jésus-Christ, allez, prenez exemple sur lui, et faites de même : *Vade, et tu fac similiter.*

Dans cette parabole, Jésus-Christ nous fait clairement voir qui est notre prochain. Il est certain que le prêtre et le lévite, étant de la même patrie et de la même religion, devaient avoir beaucoup plus d'égards pour leur prochain malheureux. Mais ce n'est pas sans raison que Jésus-Christ a introduit dans sa parabole le Samaritain, parce que la haine acharnée qui régnait entre les juifs et les samaritains était connue de tous. Cependant le Samaritain, considérant dans cet infortuné, non son ennemi, mais son semblable, qui était de la même nature que lui, fut ému de compassion et chercha à le soulager par tous les moyens.

Le but de Jésus-Christ est donc de nous apprendre que, sans avoir égard à tant de différences particulières qui nous divisent, nous devons regarder comme notre prochain toute créature capable de mériter un bonheur éternel, et qui a la même nature que nous. Ainsi, tous les hommes de tous les pays, de toutes les croyances et de toutes les religions, de toutes les classes et de toutes les conditions, sont notre prochain, même après la mort, en ce sens que, s'ils souffrent les peines du purgatoire, nous pouvons et nous devons leur souhaiter la prompte possession de Dieu, ou s'ils se trouvent dans l'état de béatitude, nous pouvons et nous devons nous réjouir de les voir en possession de Dieu. Voilà quel est le prochain que nous devons aimer indistincte-

ment avec un *véritable amour intérieur*. Toutefois, quant aux services extérieurs, que nous ne pouvons pas rendre à tout le monde, nous devons observer une certaine gradation et une certaine préférence pour ceux qui, à un titre ou à un autre, ont plus de droit à notre charité.

Mais autant il est facile de trouver l'amour dans le monde, autant il est difficile d'y trouver la vraie charité. L'amour, en effet, n'est pas précisément ce qui constitue la charité chrétienne, mais c'est *le motif* pour lequel on aime.

Or, nous devons distinguer deux sortes de motifs qui peuvent nous affectionner à notre prochain, les motifs *naturels* et les motifs *surnaturels*. Le motif est naturel quand on aime le prochain par caractère, par sympathie, par inclination, par reconnaissance, par intérêt, à cause de la parenté, ou à cause de la similitude de goûts, d'éducation, d'habitudes. Or, un amour fondé sur ces motifs est un amour purement naturel, et ce n'est pas celui-là qui appartient à la charité et que Dieu nous commande.

Je ne prétends pas qu'il soit défendu d'aimer le prochain pour ces titres secondaires, puisqu'il est conforme à la nature et à la raison d'aimer ceux qui nous font du bien, qui nous sont unis par le sang, qui se rendent aimables par leurs excellentes qualités, par leurs rares talents et leurs perfections ; mais je dis que cet amour ne mérite pas une récompense éternelle, parce que ce n'est pas un amour de charité, ni un amour qui honore et glorifie le Seigneur, et qui puisse nous distinguer des infidèles. Les païens aiment de cette manière leurs parents, leurs amis, leurs bienfaiteurs, et les personnes qui ont de bonnes qualités : *Nonne et ethnici hoc faciunt? Quel avantage et quel mérite avons-nous donc sur eux?*

Pour que notre charité puisse s'appeler *charité chrétienne*, nous devons aimer le prochain pour les motifs surnaturels suggérés par la foi, c'est-à-dire non pas simplement à cause de lui-même ou de nous, mais principalement en vue de Dieu, ce qui peut se reconnaître de beaucoup de manières. L'aimer en vue de Dieu, c'est l'aimer premièrement par un sentiment d'obéissance, parce que Dieu nous le commande, comme disait l'apôtre de la charité, saint Jean, alors que, affaibli par l'âge, il se faisait porter dans les assemblées des fidèles, et ne leur donnait d'autre leçon que ce peu de paroles : Mes frères, aimez-vous les uns les autres, parce que c'est le précepte du Seigneur : *Quia præceptum Domini est*. Aimer le prochain en vue de Dieu, cela veut dire l'aimer parce que c'est la créature de Dieu, la chose de Dieu, imaginée par sa sagesse, formée par sa puissance, comblée de biens par sa bonté, etc.; cela veut dire parce qu'il est l'image de Dieu, dans laquelle Dieu a voulu imprimer sa ressemblance, exprimer ses perfections; cela veut dire l'aimer parce qu'il est l'objet de l'amour de Dieu, de ses complaisances, et qu'il lui est cher. En un mot, Dieu considéré sous ces divers rapports dans le prochain, tel doit être le motif pour lequel nous l'aimons.

Et c'est ce noble motif qui donne tout son prix à la charité. C'est ce qui distingue la charité du chrétien de celle du païen. C'est ce qui fait que Dieu nous tient compte de tout ce que nous faisons pour notre prochain, comme si nous le faisons pour lui-même : *Quamdiu fecistis uni ex minimis istis, mihi fecistis*. Précieuses paroles, qui devraient nous faire aimer parfaitement notre prochain. — Ce motif fait que l'exercice de cette vertu est le même, soit que nous aimions Dieu, soit que nous aimions le prochain. Ce qui fait dire à Jésus-Christ que

le précepte d'aimer Dieu est semblable à celui d'aimer le prochain, puisqu'en réalité l'un et l'autre commandement nous obligent à aimer Dieu, avec cette seule différence que l'un le regarde en lui-même, et l'autre dans le prochain. Enfin, ce motif fait que l'amour de Dieu est inséparable de l'amour du prochain. M'avez-vous bien compris?

Mais si tel est le motif sur lequel est fondé l'amour du prochain, par une conséquence nécessaire, il doit avoir ces deux qualités : d'abord être *universel*, et en second lieu être *fort* au point de nous rendre supérieurs à toutes les difficultés. D'après ces deux caractères, vous devez voir si votre amour est un amour de charité.

Premièrement : *Universel*, c'est-à-dire qu'il doit s'étendre à tous, sans acception de personnes ; aux parents et aux étrangers, aux amis et aux ennemis, aux bons et aux méchants. Aucun motif naturel ne peut s'étendre ainsi, parce que tous ne peuvent pas être de la même catégorie ; mais le motif surnaturel de la charité embrasse tous les hommes, comme le motif de la foi embrasse tous les articles. Il n'y a pas un article de foi qui ne soit révélé de Dieu et appuyé sur sa divine parole ; d'où il suit qu'aucun article ne peut être exclu de notre croyance ; de même, il n'y a pas d'homme qui ne soit la créature de Dieu, l'œuvre de Dieu, l'image de Dieu ; donc, aucun ne peut être exclu de notre amour. Et comme il suffit, pour perdre la foi, de douter d'un seul point, ainsi, pour perdre la charité, il suffit qu'une seule personne soit exclue de notre amour. Si vous aimez tous les hommes à l'exception d'un seul, vous n'avez plus de charité, parce que, si elle avait Dieu pour motif et pour fondement, elle ne souffrirait pas cette exception. Que votre charité soit donc *universelle*.

Mais, de plus, la charité doit être assez *forte* pour

triompher de toutes les difficultés. Il faut avouer que l'amour du prochain rencontre de grands obstacles, et qu'il n'y a pas de motif naturel suffisant pour en triompher. Il y a beaucoup de gens qui semblent nés pour se rendre odieux, méchants, arrogants, orgueilleux; beaucoup enfin qui nous offensent, nous font du tort, nous persécutent. Comment aimer ces personnes? Certes, il n'est pas possible, dans l'ordre naturel, de trouver un motif suffisant pour les aimer. Mais le motif surnaturel de la charité nous rend supérieurs à ces obstacles, et tranche d'un seul coup toutes les raisons et tous les prétextes. Dites tout ce que vous voudrez de cette personne, et faites-en le plus horrible portrait qui se puisse jamais imaginer, elle est toujours votre prochain, elle ne laisse pas que d'être la créature de Dieu, l'image de Dieu, et partant, malgré ses défauts, vous devez toujours l'aimer à cause de Dieu. De même que notre foi nous fait vénérer un crucifix de bois et d'argile autant qu'un crucifix d'or, parce que l'un et l'autre représentent également la précieuse image de notre divin Sauveur; ainsi la charité nous fait aimer les ingrats et nos ennemis, tout autant que nos amis et ceux qui nous sont reconnaissants, parce que les uns et les autres sont également l'image de Dieu.

Vous voyez donc combien est frivole et peu solide le prétexte de ceux qui s'excusent de ne pas aimer tel ou tel, en en rejetant la faute sur leurs défauts. Cette excuse fait voir qu'on n'aime pas le prochain pour Dieu, parce qu'autrement on ne prendrait pas garde à ses défauts, et l'on n'aurait que Dieu en vue. Cette excuse pourrait avoir quelque valeur, si Dieu nous commandait d'aimer le prochain pour ses qualités personnelles; mais ce n'est pas là le fondement de la charité établi par Dieu. Il veut que nous l'aimions à cause de lui-même, en

Dieu et pour Dieu ; donc, bien que telle personne ne nous inspire par elle-même que dégoût, aversion ou mépris, le précepte divin veut que nous détournions nos regards de ses mauvaises qualités, et que nous les tenions uniquement fixés sur Dieu, qui mérite bien un tel sacrifice.

Et même dans ce cas, notre charité a plus de mérite, et est moins suspecte ; car si nous l'aimons quoiqu'il ne le mérite pas, c'est un signe évident que nous ne sommes pas poussés à l'aimer par le caractère, l'inclination, la nature, mais uniquement par l'amour de Dieu. Et quelle plus douce consolation peut-il jamais y avoir pour un chrétien qui désire savoir s'il aime Dieu de manière à en être aimé à son tour ? Quelle preuve moins équivoque de notre amour envers Dieu, que le sacrifice de nos répugnances et de nos dégoûts, malgré lesquels nous conservons en nous un véritable esprit de charité envers notre prochain, quoiqu'il en soit indigne et qu'il ne le mérite pas !

Et ici, remarquez bien que je ne parle pas de cette affection tendre et sensible, qui n'est pas en notre pouvoir, et que quelques-uns ressentent ; je parle de cette bonne disposition intérieure de l'âme, dans laquelle nous devons être à l'égard de tout le monde ; disposition qui nous rend disposés et prompts à rendre à chacun ces bons offices que la justice, la charité et les convenances réclament. Cela n'est pas impossible, comme vous le voyez, et c'est là tout ce que la loi de la charité exige de nous.

Pour résumer brièvement ce que nous avons dit, avez-vous bien compris ce qu'est l'amour du prochain aux yeux de Dieu, et selon l'esprit de la foi ? Il y a une différence essentielle, un immense intervalle entre la charité et la sympathie, entre la charité et la reconnaissance.

sance, entre la charité et l'intérêt, entre la charité et la politique, entre la charité et les liens du sang et de la parenté.

Persuadons-nous bien que jamais nous n'aimerons chrétiennement notre prochain, tant que dans la personne du prochain nous ne considérerons pas Dieu même, de qui doit découler notre charité, comme de son principe, et à qui elle doit tendre comme à sa fin.

Soyons également bien persuadés que notre charité ne peut avoir Dieu pour objet, si elle est restreinte et limitée à un certain nombre de personnes dont le caractère nous plaît, considérant les autres comme étrangères, et les regardant d'un œil indifférent; quelle ne peut avoir Dieu pour objet, si les mauvaises qualités des uns et des autres nous rebutent, et produisent en nous de l'éloignement et de la malveillance.

Examinons-nous donc pour connaître de quelle qualité est notre charité, et pour la redresser et la corriger, si elle est défectueuse; car il s'agit d'une vertu d'une nécessité absolue et indispensable, si nous voulons être chrétiens, si nous voulons vivre selon l'esprit de l'Évangile, et être comptés parmi les enfants de Dieu.

Nous verrons dans la prochaine instruction quelle doit être la règle de notre amour pour le prochain. En attendant, ne cessons pas de prier le Seigneur, dont le cœur est tout entier douceur et bonté, dont les entrailles sont tout charité et tendresse, pour qu'il lui plaise de répandre dans nos cœurs cet esprit d'amour envers notre prochain, qui est la marque distinctive et caractéristique du vrai chrétien, puisque le fondement et l'abrégé de toute la loi est l'amour de Dieu et l'amour du prochain.

TRAIT HISTORIQUE

Sainte Élisabeth, comtesse de Thuringe, était appelée à juste titre, à cause de sa bienfaisance extrême, *la mère des pauvres*. En 1223, une affreuse disette ayant éclaté en Allemagne, et le prix du froment commençant à augmenter d'une façon effrayante, le trésorier de la comtesse alla la trouver et s'écria tout joyeux : « Voilà le moment d'amasser des richesses et des trésors immenses, en vendant au plus haut prix possible tous les blés entassés dans les greniers. — Oui, répondit Élisabeth, c'est vraiment le temps d'amasser des trésors, mais pour le ciel et non pour la terre. » Puis faisant ouvrir tous les greniers, elle ordonna de distribuer à bas prix du blé à tous les malheureux, et même de le donner pour rien à ceux qui ne pourraient pas payer.

V. INSTRUCTION

RÈGLE DE LA CHARITÉ ENVERS LE PROCHAIN

Après avoir démontré l'importance de la charité en tant qu'elle se rapporte à notre prochain, le motif pour lequel nous devons l'aimer, et les qualités inséparables de cet amour, voyons aujourd'hui jusqu'à quel degré il doit parvenir, ou autrement la *règle* de cet amour.

Dieu, qui nous a fait le commandement d'aimer notre prochain, nous a aussi indiqué et prescrit la mesure dans

laquelle nous devons l'aimer, en nous disant : *Diliges proximum tuum sicut teipsum* ; ce qui veut dire que l'amour de nous-mêmes doit être la règle et le modèle de celui que nous devons à notre prochain. Mais remarquez-le bien, il ne s'agit pas d'un amour quelconque de nous-mêmes, mais d'un amour légitime, vertueux et bien réglé. Il est donc nécessaire de faire d'abord quelques observations sur l'amour que nous nous devons à nous-mêmes, pour arriver ainsi à la connaissance de celui que nous devons aux autres.

Parmi les préceptes de la charité que Dieu nous a imposés, nous ne trouvons aucun précepte particulier de nous aimer nous-mêmes. C'eût été en effet une chose inutile de pourvoir par une loi spéciale à l'observance d'un devoir imprimé par la nature même en chacun de nous. Il nous est si naturel de nous aimer, que nous n'avons besoin d'y être ni excités ni stimulés.

Cependant ce commandement est suffisamment compris dans le précepte d'aimer le prochain ; il y est assez supposé, puisqu'il nous dit d'aimer le prochain comme nous-mêmes.

— Alors comment se fait-il donc que l'amour de nous-mêmes, ou l'amour-propre, soit généralement condamné par les saints Pères, et par les maîtres de la vie spirituelle, comme la racine de tous les maux et la source de tous les péchés? — Je vais vous le dire ; ils entendent par là cet amour désordonné de nous-mêmes qui est un effet du péché originel, et qui nous est inspiré par notre nature gâtée et corrompue par le péché. Mais si cet amour de nous-mêmes est la plupart du temps désordonné et vicieux, il peut cependant être droit et louable, et il l'est dans un grand nombre. Distinguons donc bien entre l'un et l'autre.

Il est droit et louable quand nous nous aimons par

rapport à Dieu, notre véritable et dernière fin, en rapportant à lui et à sa gloire nous-mêmes et tout ce que nous avons, en vivant soumis à sa loi, à sa volonté, à sa divine providence. En nous aimant ainsi, notre amour ne peut être que bien réglé, puisqu'il nous porte à préférer ce qui est meilleur en soi-même, et qui mérite davantage notre estime. Ainsi, comme Dieu est un bien infiniment supérieur à nous, il nous fait aimer Dieu plus que nous; et quand à celui qui nous regarde, comme notre âme est plus précieuse que notre corps, il nous fait aimer l'âme plus que le corps. C'est ainsi que s'aimaient les saints : ils s'aimaient eux-mêmes, ils aimaient leur corps; mais comme ils aimaient encore plus leur âme, et qu'ils aimaient surtout Dieu, ils rapportaient principalement au service de Dieu et au salut de leur âme leur vie et leur zèle; et c'était là le plus grand amour qu'ils pussent avoir pour eux-mêmes, puisqu'ainsi ils s'assuraient un bonheur corporel et spirituel parfait et infini.

Au contraire, l'amour de nous-mêmes est désordonné et vicieux, quand sans rien rapporter à Dieu ni à notre âme nous ne cherchons qu'à contenter nos mauvaises inclinations, sans nous soucier d'aucune façon de la loi divine, des défenses divines, car ainsi nous en venons à renverser horriblement l'ordre des choses, puisque nous préférons le temporel à l'éternel, le corps à l'âme, nous-mêmes à Dieu. C'est cet amour-propre, criminel et mauvais contre lequel on s'élève justement, car en réalité il est la source de tous les péchés, étant directement opposé à ce véritable amour que nous nous devons à nous-mêmes, au prochain et à Dieu.

Je reprends, et je dis premièrement que l'amour-propre est la source de tous les péchés, puisqu'au fond ils ne sont proprement tous que l'amour-propre cher-

chant de différentes manières à se satisfaire, en offensant Dieu et au préjudice du salut de l'âme. Selon la doctrine des saints Pères, tous les péchés capitaux se réduisent à cet amour-propre. Qu'est-ce que l'*orgueil*? C'est un amour désordonné de nous-mêmes, qui cherche à s'agrandir et à surpasser les autres; l'*avarice* est un amour de nous-mêmes, qui convoite avidement les richesses et les biens de cette terre; l'*impureté*, un amour qui se plaît dans la débauche et la sensualité; la *colère*, un amour qui se repaît de ressentiments et de vengeances; la *gourmandise*, un amour qui se nourrit d'excès et de glotonnerie; l'*envie*, un amour qui se remplit de chagrin et de tristesse à la vue du bien d'autrui; la *paresse*, un amour de repos et d'oisiveté qui a horreur de toute fatigue. Partout c'est le même amour-propre qui prend diverses formes, mais toutes vicieuses.

De là vient que cet amour détruit, en premier lieu, le véritable amour que nous nous devons à nous-mêmes. Car, en nous portant au péché, il nous fait perdre notre vrai bien, et trouver notre vrai mal. Beaucoup, dit saint Augustin, s'imaginent qu'ils s'aiment bien parce qu'ils ne se refusent rien et accordent tout à leurs fantaisies. Mais quelle sorte d'amour que celui-là? Si vous ne voulez pas que je vous suppose incroyables, de deux choses l'une : ou le salut éternel n'est pas pour vous le plus grand bien et le plus grand de nos intérêts, ou certainement votre amour pour vous n'est pas de l'amour, et il faut plutôt l'appeler haine mortelle. Oserions-nous affirmer que les saints du ciel n'ont pas su ici-bas s'aimer sérieusement, parce qu'il ont embrassé les mortifications, ou que les réprouvés l'ont su? Jésus-Christ ne nous dit-il pas que celui qui s'aime maintenant de cette manière se perd, et que celui qui se hait se sauve : *Qui amat animam suam perdet illam, et qui odit animam suam in hoc*

mundo, in æternum custodit eam ¹? nous donnant à entendre par là que, de même qu'il y a une sainte haine de nous-mêmes qui n'est au fond qu'un amour vrai, de même il y a un amour de nous-mêmes faux et nuisible, qui n'est en réalité qu'une véritable haine.

Mais en second lieu, cet amour-propre détruit le véritable amour que nous devons à notre prochain. Car cet amour fait que nous cherchons uniquement nos avantages, à l'exclusion absolue de l'avantage d'autrui, et même au préjudice d'autrui quand le préjudice d'autrui tourne à son profit. C'est la raison pour laquelle on voit si peu de charité dans le monde. Chacun ne pense qu'à soi, ne vit que pour soi, et n'a d'égards pour les autres qu'autant qu'ils peuvent lui attirer à lui-même utilité et profit, toujours prêt à les abandonner et à les trahir si son propre intérêt le demande. Mais y a-t-il disposition plus opposée à la charité? Ce maudit égoïsme est donc le plus grand ennemi, l'ennemi capital de la charité.

Enfin, cet amour-propre détruit le véritable amour que nous devons à Dieu; car quoique nous devons aimer Dieu par-dessus toutes choses, cet amour nous fait préférer à la volonté de Dieu nos caprices, nos plaisirs, jusqu'à nous rendre idolâtres de nous-mêmes, ce qui l'outrage de la manière la plus grave. Aussi peut-on dire en général de tous ceux qui s'aiment ainsi eux-mêmes ce que saint Paul disait des intempérants : *Quorum Deus venter est* ². Vous voyez donc avec combien de raison l'on s'élève tant contre cet amour-propre, et avec quelle attention nous devons nous tenir en garde contre lui, le combattre incessamment et le déraciner de nos cœurs.

¹ Jean. XII, 25. --- ² Philip III, 19.

Je reprends maintenant le sujet que je me suis proposé en commençant. L'amour de nous-mêmes, que Dieu nous a donné pour règle de celui que nous devons à notre prochain, n'est certainement pas l'amour désordonné et vicieux dont je vous ai parlé jusqu'ici, mais bien droit et louable. Et de même que le véritable amour de nous-mêmes doit avoir pour objet principal Dieu et notre sanctification, ainsi l'amour du prochain doit être aussi tel qu'il ait pour fin son vrai bien. Et pareillement, de même que l'amour de nous-mêmes est mauvais et coupable quand il n'a rapport qu'aux choses temporelles, à la chair et aux sens, ainsi il serait également mauvais si on l'appliquait de cette manière aux autres.

Ainsi par exemple, si l'affection que vous portez à ceux qui ont votre confiance et avec qui vous êtes liés consiste en ce que vous voulez en faire les compagnons de vos vices, de vos injustices, de vos ivrogneries et de vos débauches, en apparence, vous les aimerez comme vous-mêmes, puisque vous leur voulez le même bien que vous voulez pour vous; mais en réalité, vous n'aimez ni vous ni eux, parce qu'en leur voulant le même bien coupable que vous voulez pour vous, vous les entraînez avec vous dans la damnation. Jugez de là ce qu'on doit penser de certaines unions et de certaines amitiés que l'on voit dans le monde, et qui n'ont d'autre fondement qu'une complaisance coupable et réciproque. Parmi les gens vicieux, il peut bien y avoir une association, mais non une vraie amitié et un véritable amour. Cette sorte d'amour est ce qu'il y a de plus funeste à la charité.

Après avoir donné ces explications nécessaires, examinons directement la règle qui nous est prescrite : *Diliges proximum tuum sicut teipsum*. Elle peut nous sembler peu juste, comme si Dieu voulait égaler l'amour

que nous devons au prochain à celui que nous nous devons à nous-mêmes. Mais il n'en est pas ainsi. Saint Thomas nous enseigne que Dieu, en nous ordonnant d'aimer notre prochain comme nous-mêmes, n'a pas demandé de nous une égalité, mais une ressemblance d'amour : *Non æqualiter, sed similiter*. La charité, en effet, n'exclut pas un certain ordre. D'abord elle nous fait aimer Dieu, ensuite nous-mêmes, et enfin le prochain. Et quant au prochain, bien que la charité divine s'étende à tous, cependant elle ne s'étend pas à tous également, puisque le bon ordre exige que nous aimions davantage les personnes qui sont plus rapprochées de nous, et qui ont plus de droits à notre amour pour un motif ou pour un autre.

Or, comme personne ne nous est plus proche que nous-mêmes, nous pouvons en toute justice nous préférer aux autres. Il s'ensuit que dans un égal concours de circonstances, dans une égale nécessité, nous pouvons avoir soin de nous plus que des autres, de nos biens plus que des biens d'autrui, de notre honneur plus que de l'honneur d'autrui, de notre vie plus que de la vie d'autrui, de notre âme plus que de l'âme d'autrui.

Bien plus, s'il s'agit de l'âme, je vous ferai observer que nous ne pouvons pas donner la préférence aux autres, comme nous pouvons la leur donner par rapport aux biens extérieurs. Je m'explique : Nous pouvons bien sacrifier à l'avantage du prochain nos biens, notre santé et notre vie, et ce serait un sacrifice d'un grand mérite; mais nous ne pouvons pas, quelque avantage spirituel qui doive en résulter pour lui, courir le moindre risque pour notre âme; car ce serait véritablement pour nous un grand mal, absolument contraire à l'amour que nous nous devons à nous-mêmes. Ainsi, il ne nous sera jamais permis de nous exposer nous-mêmes au danger de nous perdre, pour en retirer les autres; de commettre

le moindre péché véniel pour épargner aux autres une faute grave et même tous les péchés possibles. Dieu veut être glorifié par nous, mais il ne veut pas l'être par un pareil moyen, et au prix de notre salut, que nous devons préférer à celui de tout le monde.

Donc, en vertu de la règle établie par Dieu, nous ne devons pas aimer le prochain autrement que nous-mêmes, mais aussi sincèrement, d'aussi bon cœur que nous nous aimons; et ce n'est pas peu dire. Avez-vous jamais fait attention aux diverses qualités de l'amour que nous nous portons à nous-mêmes?

Cet amour est *sincère, véritable*, et non pas simulé; car nous cherchons véritablement notre bien. Nous pouvons bien nous tromper en choisissant le mal au lieu du bien, et nous nuire au lieu de nous être utiles; mais alors même, nous ne cessons pas de nous aimer nous-mêmes, parce que nous choisissons ce mal comme si c'était un bien, et en le regardant comme tel.

L'amour de nous-mêmes est *très-tendre*, c'est-à-dire qu'il nous rend excessivement sensibles à tous nos maux, quelque petits qu'ils soient, nous porte à cacher nos défauts, à les excuser et à y compatir. Oh! quelle indulgence et quelle compassion nous avons pour nous!

L'amour de nous-mêmes ne consiste pas seulement en paroles et en affections, mais il est *efficace, actif*, et il nous fait rechercher tous les biens possibles, et éloigner de nous tous les maux.

Enfin, il n'est pas passager et inconstant, mais *fort, persévérant, continuel*, ne se ralentissant jamais pour changer selon le temps et les circonstances, mais prenant toujours plus de force et de vigueur.

Telle est donc la règle que le Seigneur veut que nous employions avec notre prochain : que l'amour que nous

lui portons soit semblable à l'amour que nous nous portons à nous-mêmes, et qu'il ait les mêmes caractères de sincérité, de tendresse, d'efficacité et de fermeté.

Et quoique cette règle, *sicut teipsum*, soit assez claire, cependant Dieu a daigné nous l'expliquer et nous la rendre plus sensible par deux autres sentences proportionnées à la capacité de chacun. La première est consignée dans Tobie : Ne faites pas aux autres ce que vous ne voulez pas qu'on vous fasse : *Quod ab alio oderis fieri tibi, vide ne tu aliquando alteri facias*¹. La seconde se trouve dans saint Matthieu et saint Luc : Faites aux autres ce que vous voulez que les autres vous fassent : *Omnia quæcumque vultis ut faciant vobis homines, et vos facite illis*².

Voilà les deux règles, très-justes et très-simples, imprimées dans notre cœur par la nature même, et contre lesquelles on ne peut alléguer l'ignorance. Il n'est pas besoin d'étudier beaucoup pour savoir comment nous devons nous comporter envers les autres; pour bien décider en toute circonstance, pour nous bien gouverner, il suffit de se mettre à la place d'autrui. Chacun de nous voudrait bien être supporté dans ses défauts, plaint dans ses peines, aidé dans ses travaux, n'est-il pas vrai? Ce que nous voudrions pour nous-mêmes, faisons-le avec bonté pour les autres : *Omnia quæcumque vultis ut faciant vobis homines, et vos facite illis*. Aucun de nous ne voudrait être méprisé, raillé, lésé dans ses biens, dans son honneur ou dans sa vie. Or, si nous ne voulons rien de tout cela pour nous, nous ne devons nous permettre non plus rien de tout cela envers les autres : *Quod ab alio oderis fieri tibi, vide ne tu aliquando alteri facias*.

Tous les péchés que l'on commet contre la charité

¹ Tob. IV, 16. — ² Matth. VIII, 19; Luc. XXIII, 31.

viennent de ce que l'on ne consulte pas ces règles, et qu'on ne les a pas sous les yeux. La sainte Écriture nous reproche d'avoir deux poids divers, deux mesures différentes, l'une pour nous, l'autre pour le prochain : *Pondus et pondus, mensura et mensura*. Quand il s'agit de nous-mêmes, notre délicatesse va jusqu'à l'excès; il n'y a rien qui ne nous semble dû; nous sommes extrêmement jaloux de l'affection, de l'estime, de l'amour et de la compassion d'autrui; nous voulons que tout soit important quand il s'agit de nous. Mais s'agit-il des autres, il semble que tout soit indifférent et de peu d'importance; il n'y a pas de discrétion, pas d'égard, pas de condescendance, comme si Dieu avait estimé ce précepte seulement en notre faveur. Si nous recevons de quelqu'un une petite offense, c'est un monstre à nos yeux; mais si nous outrageons gravement les autres, cela ne nous semble pas grand'chose. Une parole légère dite contre nous nous irrite souverainement, et les graves dommages que nous causons aux autres ne nous donnent aucun scrupule. Ce n'est certainement pas aimer le prochain comme nous-mêmes, que d'être si exigeants et si sensibles pour nous-mêmes, et si pleins d'indifférence et de négligence pour les autres. Or, sachez que cette double mesure est une chose abominable devant Dieu : *Pondus et pondus, mensura et mensura abominatio apud Deum* ¹.

Habituons-nous donc à mesurer les autres par nous-mêmes. C'est là la règle pour ne pas se tromper; en nous y appliquant, pour peu que nous ayons d'intelligence, nous ne sortirons jamais de la voie de la charité. Autrement, nous nous rendrons inexcusables devant Dieu, et nous ne pourrions pas prétexter l'ignorance, car

¹ Prov. XX, 10 et 23.

pour nous condamner, Dieu ne fera que nous comparer à nous-mêmes, et nous montrer la malice des fautes que nous commettons contre les autres, d'après le jugement que nous faisons de celles que les autres commettent contre nous.

Il vous semblera peut-être que je me suis bien étendu sur ce sujet; mais ce n'est pas encore tout ce que la charité exige de nous. Nous, chrétiens, nous devons porter plus haut nos regards. La règle d'aimer le prochain comme nous-mêmes a toujours été en vigueur depuis le commencement du monde. Mais cette mesure a paru encore trop étroite à Jésus-Christ; tant il était désireux de voir la charité s'enraciner dans le christianisme. Il l'a donc élevée, dans la nouvelle loi, à un degré plus sublime et plus parfait, en nous ordonnant d'aimer notre prochain comme il nous a aimés lui-même : *Mandatum novum do vobis, ut diligatis invicem, sicut et ego dilexi vos*¹.

Il appelle ce précepte un précepte *nouveau*, non quant à la substance, puisqu'il est aussi ancien que le monde, mais dans le modèle proposé à notre imitation, c'est-à-dire son amour pour nous.

Or, comment Jésus-Christ nous a-t-il aimés? Il nous a aimés sans aucun mérite de notre part, et quoique nous eussions même démérité; il nous a aimés sans aucun intérêt pour lui, et même au prix des plus grands sacrifices, jusqu'à donner son sang et sa vie pour nous. Voilà le grand exemple qu'il nous propose pour règle de notre charité. Et pour nous donner une impulsion encore plus grande, lui-même, notre divin bienfaiteur, s'est substitué à la personne du prochain en déclarant fait à lui-même tout ce que nous ferons pour lui : *Quandiu fecistis uui ex minimis istis mihi fecistis*.

¹ Joan. XIII, 34.

Oh! si nous avions toujours sous les yeux un tel exemple, si nous voyions dans le prochain la personne de Jésus-Christ, quelle mesure, quelle borne pourrait jamais avoir notre amour pour le prochain? Quel sacrifice pourrait jamais nous sembler excessif, si nous voulions nous guider sur la charité immense dont Jésus-Christ nous a donné les preuves? Sans doute, il ne nous est pas possible d'atteindre ce modèle, mais au moins devons-nous en approcher autant qu'il nous est possible.

Concluons : aimer le prochain comme nous-mêmes, de la manière que j'ai expliquée, l'aimer comme Jésus-Christ nous a aimés, voilà la mesure complète de la charité chrétienne. Mais où trouverons-nous une charité pareille? Ne vous flattez pas de la trouver ailleurs que chez ceux qui suivent les maximes de l'Évangile. Il vous sera bien facile de trouver des personnes qui ont toujours à la bouche les mots d'amour de leurs semblables, d'humanité, de philanthropie, et qui rougiraient d'employer les termes de charité et de prochain, quoique consacrés par l'Évangile; mais Dieu vous garde d'avoir jamais besoin de ces vantards pleins de vanité, pour qui tout finit dans ces beaux mots, dans ces paroles pompeuses. La vraie charité ne réside que dans le cœur des vrais chrétiens, qui conforment leur vie aux maximes de l'Évangile et aux exemples de Jésus-Christ. Parcourez la vie des saints, et vous y verrez la charité toujours ainsi pratiquée, par toutes sortes de sacrifices.

Ce qu'ils ont fait, nous pouvons aussi le faire, si, à leur imitation, nous nous pénétrons bien de ce qu'est l'esprit de Jésus-Christ, d'où nous tirons notre nom de chrétiens, et la nécessité absolue, indispensable, où nous sommes de nous revêtir de cet esprit, si nous voulons

être sauvés : *Oportet nos conformes fieri imagibus Filii sui*¹.

Au fond, notre amour n'est pas substantiellement différent de celui des saints, mais la manière de le pratiquer est bien différente, et c'est là la raison de l'énorme différence qu'il y a entre eux et nous. Mais ce qu'ils ont pratiqué à un degré supérieur et héroïque, ne pouvons-nous pas le pratiquer dans un degré inférieur, et dans les limites restreintes fixées par la loi? Oui, sans doute, mes chers frères. Considérons donc comme ils le faisaient les devoirs auxquels nous oblige notre qualité de chrétiens, et la nécessité absolue où nous sommes, si nous voulons être sauvés, de nous revêtir et de nous remplir de l'esprit de Jésus-Christ, qui est un esprit de charité, et nous aimerons comme eux sincèrement et ardemment nos frères, ou au moins nous pratiquerons la charité autant qu'il est nécessaire pour ne pas mettre en danger notre salut éternel.

TRAITS HISTORIQUES

I. — Un incendie ayant éclaté dans l'hospice royal de Grenade, on crut qu'il serait impossible de sauver les malades, qui poussaient des cris déchirants. Mais voici qu'arrive en toute hâte saint Jean-de-Dieu, qui, embrasé d'un ardent amour du prochain, se précipite au milieu des flammes, prend deux à deux sur ses épaules les malades qui sont le plus en danger, et descend les autres par les fenêtres au moyen de cordes. Les flammes l'enveloppaient de toutes parts, et l'on crut que c'en était fait de sa vie. Mais la divine Providence veillait tout particulièrement sur son serviteur, car ni lui ni les malades ne furent endommagés par les flammes.

¹ Rom. VIII, 29.

II. — Au combat de Clostercamp, d'Assas, capitaine dans le régiment d'Auvergne, s'étant avancé pendant la nuit pour reconnaître le terrain, fut prit par des grenadiers ennemis qui étaient en embuscade à dessein de surprendre l'armée des Français. Ils l'entourent et le menacent de le poignarder sur-le-champ, s'il pousse le moindre cri qui puisse les faire découvrir. Vingt baïonnettes sont dirigées sur sa poitrine ; il sent leurs pointes qui le pressent ; mais la crainte de la mort ne peut avoir d'accès dans un cœur dévoué au salut de ses compagnons d'armes et de sa patrie. Sans délibérer, d'Assas s'écrie donc : « A moi, Auvergne, ce sont les ennemis ! » A peine s'est-il fait entendre qu'il tombe percé de coups. Cependant le régiment d'Auvergne, informé de la présence des ennemis, leur fait face, soutient le premier choc, les repousse, remporte une victoire complète, et ne la célèbre que par les larmes qu'il répand sur la tombe de son brave capitaine. — D'Assas était aussi bon chrétien que généreux capitaine.

VI. INSTRUCTION

OBLIGATIONS QUE NOUS IMPOSE LA CHARITÉ ENVERS LE PROCHAIN

D'après ce que nous avons dit dernièrement sur la règle de l'amour que nous devons au prochain, vous pouvez facilement déduire les obligations que nous impose le précepte de la charité.

Ce précepte a deux parties, l'une *négative* et l'autre *positive*. La partie positive nous commande de lui faire tout le bien que nous voudrions qu'on nous fit; et elle ne nous oblige pas dans toutes les circonstances et pour toujours, mais seulement de temps en temps et dans certaines circonstances particulières.

La partie négative nous défend de faire aucun mal au prochain, comme nous ne voudrions pas qu'on nous en fit, et elle nous oblige pour toujours et dans toutes les circonstances. De sorte que si nous ne sommes pas tenus en tout temps d'être bienfaisants envers le prochain, nous sommes cependant tenus en tout temps de ne lui vouloir et de ne lui faire aucun mal. Développons brièvement ces deux parties, en commençant par la partie prohibitive.

Pour beaucoup de raisons, il peut vous arriver de désirer ou de vouloir du mal à votre prochain, ou par une haine acharnée que vous nourrissez contre lui, ou par un accès de colère, quoique momentané, qui vous enflamme, ou par un sentiment d'envie qui vous ronge, ou enfin par un certain éloignement ou une certaine antipathie. Or, je dis : quelle que soit parmi ces raisons celle qui vous fait vouloir du mal à votre prochain, en tant que c'est un mal pour lui, vous péchez toujours, et vous péchez plus ou moins gravement, selon le plus ou moins de gravité de votre mauvais vouloir, et selon la délibération plus ou moins pleine du consentement; mais c'est toujours un péché contre la charité.

Et il importe peu que votre mauvaise volonté n'en vienne pas aux effets, et que vous n'ayez pas le désir formel de l'exécuter. Rien qu'en vous y complaisant, vous pouvez offenser gravement la charité.

Il importe peu aussi que vous ne manifestiez pas cette volonté et cette complaisance. Si elle reste cachée en

vous, elle ne sera pas un scandale aux yeux des hommes mais vous offensez la charité devant Dieu.

Peu importe enfin que ce mal du prochain dans lequel vous vous complaisez lui arrive justement. De quelle part qu'il lui arrive, lui arrivât-il en toute justice, lui arrivât-il de Dieu, si vous vous y complaisez délibérément en tant que c'est un mal pour lui, vous péchez.

Je dis *en tant que c'est un mal pour lui*; car il y a certains maux que souffre le prochain, qui cependant ne sont pas des maux, ou qui le conduisent à un plus grand bien; les lui désirer sous ce rapport, comme lui étant avantageux, ce n'est pas de la haine, mais de la charité. Je m'explique par un exemple. Voici un père, une mère qui vient se confesser à moi, et qui s'accuse d'avoir désiré du mal à son fils. Quel mal, demandé-je, lui avez-vous désiré? — Que le Seigneur, répond-il, lui envoie une infirmité, et le cloue sur son lit. — Mais pourquoi cela? — Parce que je vois qu'il prend un mauvais pli, et qu'il va se perdre. — Oh! s'il en est ainsi, tranquillisez-vous, il n'y a pas là de péché. Votre désir est droit, parce que vous ne désirez pas cette maladie comme étant un mal pour lui, mais comme un remède opportun pour son âme. Or, ce que je dis d'une maladie, dites-le de tout autre mal; ce que je dis d'un fils ou d'une fille, dites-le de toute autre personne. Tous ces maux, qui sont utiles au salut éternel, sont de vrais biens, et de même que sous ce rapport nous pouvons les désirer pour nous avec une véritable charité, de même nous pouvons les désirer pour les autres avec une charité pareille.

Il est également permis de désirer le mal du prochain coupable et malfaiteur, non parce que c'est un mal pour lui, mais parce que c'est pour les autres la raison d'un plus grand bien. Parce que dans ce cas, votre désir n'a

pas précisément pour objet le mal d'autrui, mais votre bien ou celui d'autrui, le bien privé ou le bien public.

Mais il faut que le bien qui en provient soit plus grand que le mal que souffrent les autres. Aussi, quand cette condition manque, c'est un péché de se réjouir du mal d'autrui et de le désirer, à cause des effets utiles qui en résultent pour nous, comme serait de désirer la mort de quelqu'un pour recevoir un héritage qu'on attend, on pour obtenir l'emploi qu'il occupe; de désirer une famine ou une disgrâce par la vue du gain plus grand qui peut en résulter pour nous. Ah! notre avantage particulier n'a pas tant de valeur qu'on doive le préférer à la vie d'autrui, ou qu'on puisse honnêtement le désirer au prix d'un grave dommage pour le prochain! Mais supposé une disgrâce d'autrui que l'on n'a ni désirée ni voulue, nous pouvons nous réjouir du bien qui en résulte pour nous, mais non de l'occasion qui nous le procure.

S'il est défendu, par la charité, même de vouloir simplement du mal au prochain, à plus forte raison est-il défendu de lui faire aucun mal, de l'offenser en actions ou en paroles, et de lui causer du dommage de quelque manière que ce soit, dans ses biens, dans son honneur, dans sa vie où dans son âme, par le moyen du scandale.

Mon intention n'est pas d'entrer dans le détail de tous ces péchés. Car quand au scandale, qui est un péché directement opposé à la charité, et le plus grand mal que nous puissions faire à notre prochain, nous en parlerons bientôt spécialement. Et quant aux autres péchés qui sont contraires non moins à la charité qu'à la justice, nous en parlerons successivement dans le cours de l'explication du Décalogue.

Ce dont je dois vous avertir en général, c'est que la

gravité et la malice des mauvais procédés envers le prochain ne doivent pas se mesurer uniquement sur ce qu'ils sont en eux-mêmes, mais bien sur leurs principes et leurs conséquences suffisamment prévues. Beaucoup de choses considérées en elles-mêmes sont des fautes légères; mais considérées dans leurs principes et dans leurs conséquences prévues, elles sont un mal grave.

Je m'explique. Une plaisanterie, un badinage, une raillerie, ne sont pas par eux-mêmes un grand mal; mais ils peuvent être un mal grave premièrement dans leur principe. Si, par exemple, vous le faites avec l'intention de piquer, de blesser, de contrister profondément votre prochain, et de le rendre méprisable aux yeux d'autrui, le mal n'est certainement pas léger, à cause du mauvais principe d'où il vient, à cause de la perversité de votre intention, et de la méchanceté de votre cœur. L'injure n'est pas grave, mais votre intention est gravement coupable, et cela suffit. Mais je veux supposer que votre intention n'est pas mauvaise; cependant cette parole, cette raillerie peut être grave par rapport à ses conséquences, et aux effets qu'elle doit produire. Vous prévoyez que votre prochain en concevra beaucoup de peine et de ressentiment, qu'il en sera grandement irrité; si cependant vous vous exposez à tout cela, vous ne pouvez pas être excusés d'une faute grave, parce que si l'injure est petite par elle-même, la blessure que vous faites est grande, et vous la faites volontairement et sciemment. Et vous ne pouvez pas dire : Tant pis pour lui, s'il est si susceptible et si délicat que pour la moindre chose il se mette en colère, se trouble et entre en fureur, et s'il ne peut pas vivre avec le monde. — Non, votre excuse ne vaut rien, parce que nous devons exercer la charité envers le prochain tel qu'il est, tel qu'il se trouve fait; et s'il est délicat et sen-

sible, la charité nous oblige à être circonspects et à avoir égard à sa fragilité. Dites-moi : si vous saviez que quelqu'un a³ la tête si faible, qu'il suffit d'un seul verre de vin pour l'enivrer, pourriez-vous le lui donner sans pécher gravement? Comment donc ne serait-ce pas un péché grave d'abuser de la faiblesse d'autrui, et de donner occasion à de grands troubles et à de graves ressentiments?

Cette doctrine ne vient pas de moi; ce n'est pas la doctrine de quelque théologien rigoriste, mais c'est la doctrine de Jésus-Christ même, tracée dans cette sentence de l'Évangile : *Qui dixerit : Fatue, reus erit gehennæ ignis* ¹ : Quiconque dira à son frère : Tu es un fou, un insensé, sera condamné au feu éternel. Oh! est-il possible qu'il y ait une folie si grande que de nous jeter dans la damnation éternelle? Et quel est l'homme si prudent et si retenu dans ses paroles qui ne laisse pas maintes fois échapper de ses lèvres des termes semblables à ceux-là? Mais est-ce donc un si grand crime? Oui, répondent les saints Pères, dans le sens que j'ai indiqué plus haut; lorsque ces paroles sont accompagnées d'une mauvaise intention notable, ou qu'elles produisent dans les autres un grand déplaisir que nous prévoyons, nous ne pouvons être exempts de faute grave.

Cela veut dire, chrétiens, que la charité est une vertu très-délicate, et qu'il n'y a pas seulement de grave que ce qui est grave absolument parlant, mais encore ce qui, relativement, peut attrister, chagriner, irriter gravement le prochain; et par suite, que nous devons être très-prudents en cette matière. Oh! si nous avions toujours cette doctrine sous les yeux, nos manières avec le prochain seraient bien plus circonspectes; nous ne nous

¹ Matth. V, 22.

permettrions pas si facilement ces paroles piquantes, ces sarcasmes, ces mépris injurieux qui sont si fréquents et si habituels, précisément parce que nous ne les estimons pas pour ce qu'ils sont.

Jusqu'ici nous avons parlé seulement de la partie négative du précepte, ou de ce que la charité nous défend; c'est là le degré le plus bas de l'amour, et c'est plutôt ne pas haïr qu'aimer. La charité est quelque chose de positif, et ne peut consister dans cette indifférence de cœur; de sorte que, outre que nous ne devons ni vouloir, ni faire aucun mal au prochain, il est encore nécessaire de lui vouloir et de lui faire du bien. C'est là la partie affirmative du précepte, qui embrasse deux choses : la bienveillance intérieure, et la bienfaisance extérieure.

1° *La bienveillance intérieure*, par laquelle nous devons nous conserver en nous-mêmes toujours affectionnés et bienveillants envers notre prochain, et par suite, nous réjouir du bien et nous attrister du mal qui lui arrive, nourrir une disposition sincère et un désir de l'aider et de le secourir selon notre pouvoir, toutes choses inséparables d'un véritable amour intérieur. Il s'est trouvé quelques théologiens qui ont enseigné qu'il n'était pas nécessaire d'aimer le prochain avec cet amour formel intérieur, et qu'il suffisait, pour accomplir le précepte, d'en donner extérieurement des signes. Mais cette doctrine a été condamnée par l'Église, et avec raison, car Dieu commande l'amour, et l'amour réside principalement dans le cœur, et non pas simplement à l'extérieur. Cependant quelquefois les actes extérieurs sont requis, d'où :

2° *La bienfaisance extérieure*, par laquelle, dans certaines occasions, nous devons nous montrer bienfaisants et charitables selon les besoins d'autrui et notre pouvoir. Le bon désir, la bonne volonté ne coûtent rien;

aussi, il faut toujours l'avoir. Mais nous ne pouvons pas toujours aller au secours de notre prochain; aussi, quant à cela, il suffira de le faire dans les occasions, et, comme on a coutume de dire, en temps et en lieu.

Reste donc à voir, en dernier lieu, de quelle manière nous pouvons exercer la charité. Cet exercice a plus d'extension que l'on ne pense communément. Quelques-uns font consister la charité seulement à secourir les pauvres avec de l'argent, s'ils en ont; mais il y a beaucoup d'autres manières d'exercer la charité. De même que tous les hommes sont composés d'un corps et d'une âme, ainsi tous ont des besoins spirituels et corporels, et la vraie charité nous porte à secourir le prochain et dans les uns et dans les autres; de manière cependant que l'on fasse tourner, autant que possible, à l'avantage de l'âme, même le bien corporel, puisque l'objet principal d'une charité bien ordonnée envers le prochain, c'est sa sanctification et son salut.

Ces œuvres, appelées œuvres de miséricorde corporelle et spirituelle, nous montrent ce que doit faire notre charité tant par rapport à l'âme que par rapport au corps. On les appelle œuvres de miséricorde et non de charité, parce que la miséricorde est une partie essentielle de la charité; c'est même la charité en tant qu'elle est appliquée au prochain nécessiteux, et portée à le soulager.

Quant aux œuvres de miséricorde corporelle qui consistent à donner à manger à ceux qui ont faim, à boire à ceux qui ont soif, à vêtir ceux qui sont nus, à donner l'hospitalité aux voyageurs, etc., comme ces choses sont contenues en général dans le précepte de l'aumône, vous pourrez voir suffisamment vos obligations quand nous parlerons spécialement de ce précepte.

Je vous ferai seulement observer ici que, si nous ne

pouvons pas aider corporellement le prochain par l'aumône, nous le pouvons d'une autre manière par nos sollicitudes, notre industrie, nos soins. Nous pouvons employer notre assistance s'il est infirme, notre crédit s'il a besoin de protection et de recommandations dans quelque affaire, nos bras s'il a besoin d'appui et de soutien, et ainsi du reste. La charité corporelle elle-même peut s'employer à soulager autrui de mille manières; et Dieu tient compte de tous les pas que nous faisons, et de tous les dérangements que nous nous causons pour l'avantage d'autrui.

Quant aux œuvres de miséricorde spirituelle, votre prochain a un besoin très-fréquent d'instruction et de conseil pour connaître ce qu'il est absolument nécessaire qu'il sache, et pour le bien gouverner en certaines circonstances. Combien de personnes, surtout de basse condition, vivent dans le pire des états à cause de leur profonde ignorance des premiers éléments de la religion, ne connaissant même pas le Dieu qu'ils adorent! Combien sont incertains et flottants sur le parti qu'ils doivent prendre dans les circonstances plus difficiles de la vie! Et ces personnes se trouvent souvent dans votre voisinage, en contact avec vous. Eh bien, si Dieu vous a donné de la capacité, des lumières, de la prudence, du discernement, cherchez à les éclairer, à les diriger, à les instruire. Cela s'appelle enseigner les ignorants, conseiller ceux qui sont dans l'incertitude.

Si votre prochain s'éloigne de son devoir, s'il tombe dans les égarements et les écarts, essayez de le rappeler par de douces remontrances, lorsque vous avez espoir de le faire avec fruit. Cela s'appelle corriger ceux qui sont égarés : devoir très-important, dont je parlerai séparément plus tard, à cause de son importance.

Il arrive encore bien souvent que, par les tribulations

et les tourments, votre prochain tombe dans un état d'accablement et de douleur, et a besoin de consolation pour ne pas succomber sous le poids de la tristesse. Tâchons alors de le réconforter par des paroles capables d'adoucir ses peines et de le maintenir dans la patience et la résignation à ses travaux. Une bonne parole de tendresse et de compassion est une monnaie qui coûte peu et qui vaut tant ! C'est là consoler les affligés.

C'est une œuvre de charité spirituelle, de supporter patiemment les imperfections, les défauts, les fautes de notre prochain : *Supportantes invicem in charitate* ; or que de fois on rencontre l'occasion de le faire ! En ce monde, il est impossible de ne pas rencontrer des caractères et des tempéraments tout à fait différents du nôtre. Parmi ceux-là mêmes avec qui nous sommes obligés de vivre journellement, celui-ci est d'un caractère, celui-là d'un autre. Aussi, que de sujets, à chaque instant, de patience, de tolérance, de mérite et de vertu, si nous savons en profiter ! Par ces toutes petites pratiques de charité, si j'ose parler ainsi, nous nous préparons à en pratiquer une autre qui est plus difficile, et qui consiste à pardonner à ceux qui nous ont offensés.

En effet, si nous n'avons pas assez de vertu pour supporter dans le prochain ces petits défauts qui nous le rendent désagréable, comment en aurons-nous autant qu'il est nécessaire pour pardonner les injures graves les dommages sérieux que nous recevons de lui, et pour fermer notre cœur à tous les sentiments de haine et de vengeance qui s'élèvent naturellement en nous ? Et cependant, cette œuvre de miséricorde, quelque difficile qu'elle soit, quelque opposée qu'elle soit à notre amour-propre, nous est également commandée par Jésus-Christ, et elle n'est pas moins indispensable que la première.

Enfin, une œuvre de charité que nous pouvons tous

accomplir, et par laquelle nous pouvons aider tout le monde, c'est la prière. Prions d'abord pour nous, puis pour nos parents, pour ceux qui nous font du bien, et même pour ceux qui nous font du mal, et généralement pour tous les hommes de quelque qualité et de quelque condition qu'ils soient, pour les justes et pour les pécheurs, pour les vivants et pour les morts.

Telles sont les différentes manières d'être bienfaisants et miséricordieux comme nous le commande Jésus-Christ. Puis donc qu'il y a tant de manières d'exercer la charité envers le prochain, personne ne peut légitimement s'en dispenser en prétextant son impuissance ou son incapacité. En effet, si on ne le peut pas d'une manière, ne le peut-on pas d'une autre? Quand on a un esprit de charité, on trouve toujours moyen de se rendre utile et profitable au prochain.

Donc *estote misericordes*. C'est là un grand commandement, qui nous oblige sous peine de faute grave, si la nécessité du prochain est grave; mais, d'un^e autre côté, c'est un précepte dont l'observance est pour nous un grand bien et une source de grâces. Je ne trouve pas, dans tout l'Évangile, une autre vertu à laquelle Jésus-Christ ait fait des promesses aussi grandes et aussi magnifiques. Et en voici la raison : de même qu'il aime à s'appeler le père des miséricordes, *misericordiarum pater*, et que, parmi tous ses divins attributs, c'est la miséricorde qu'il fait resplendir le plus magnifiquement dans ses œuvres, *miseratione ejus super omnia opera ejus*; ainsi il se réjouit d'être imité par nous principalement en cela. Et quoiqu'il nous ait dit en général d'être parfaits comme son Père céleste : *Estote perfecti, sicut et Pater meus cælestis perfectus est*¹, cependant, lorsqu'il en parle d'une

¹ Matth. V, 48.

manière plus spéciale, la miséricorde est la vertu qu'il nous propose tout particulièrement d'imiter : *Estote misericordes, sicut et Pater vester cœlestis misericors est* ¹.

Cette miséricorde, pratiquée par nous, a un attrait spécial sur le cœur de Dieu. Voilà pourquoi il nous dit, et tout est contenu dans ces paroles : *Beati misericordes, quoniam ipsi misericordiam consequentur* ². Bienheureux les miséricordieux, parce qu'ils obtiendront miséricorde : miséricorde en cette vie, où Dieu vous rendra au centuple le bien que vous aurez fait aux autres ; miséricorde à la mort, dont Dieu vous adoucira l'amertume par une assistance toute particulière et pleine de douceur ; miséricorde à son jugement, qui ne sera pas sévère et rigoureux, mais clément et bienveillant : *Beati misericordes, quoniam ipsi misericordiam consequentur*.

Je ne vous en citerai qu'un exemple. De combien de péchés n'est-il pas l'occasion pour ses domestiques et ses serviteurs, le maître qui s'abandonne sans cesse à la sévérité, aux plaintes, aux murmures, aux disputes ! Mais quel est le maître qui s'en fasse scrupule, quoiqu'il assiste souvent à la messe et fréquente les sacrements ? Hélas, on veut bien aller à l'église pour y pratiquer les dévotions ordinaires, mais on ne veut pas se corriger à la maison de sa mauvaise humeur habituelle. Ainsi vont les choses, quand on veut se faire une piété de fantaisie et de caprice, et non selon les vues de Dieu. Mais ce n'est pas ainsi que Dieu l'entend.

Et ici, je ne veux pas vous dissimuler que j'ai connu plusieurs personnes adonnées dès longtemps à des défauts notables ; mais comme au milieu de leurs faiblesses et de leurs misères, elles avaient un cœur compatissant, indulgent, charitable, bienfaisant, je les ai vues se re-

¹ Luc. VI, 36. — ² Matth. V, 7.

connaître, revenir à elles-mêmes, et sortir de cette vie avec une espérance bien fondée de salut. C'est que la promesse de Jésus-Christ doit se vérifier : *Beati misericordes, quoniam ipsi misericordiam consequentur.*

Mais si aux mauvaises habitudes qu'elles ont, se joint la dureté du cœur, l'avarice, l'insouciance, le mépris, l'indifférence pour le prochain, quelle espérance peut-on concevoir pour l'avenir de ces personnes si contraires et si opposées aux inclinations pleines d'amour de Dieu pour nous ? Bien peu, en vérité, et l'Esprit-Saint nous l'a déjà assuré : *Cor durum male habebit in novissimo*¹. Et il ne peut en être autrement, puisque Dieu a établi pour règle générale que l'on se servira pour nous de la mesure dont nous nous serons servis pour notre prochain : *Qua mensura mensi fueritis, remetietur et vobis*². Ainsi, si nous l'aimons, Dieu nous aimera ; si nous l'excusons, Dieu nous excusera ; si nous lui pardonnons Dieu nous pardonnera. Au contraire, s'il est détesté, opprimé, persécuté par nous, Dieu nous traitera de même : *Qua mensura mensi fueritis, remetietur et vobis*². De sorte qu'ici il s'agit encore plus de notre intérêt que de celui d'autrui. Nous ne pouvons être indulgents et compatissants pour notre prochain sans l'être encore plus pour nous-mêmes ; de même que nous ne pouvons être insoucians et durs à son égard, sans l'être encore plus pour nous.

Souvenons-nous donc toujours, et cette maxime devrait être profondément imprimée en nous, que si notre prochain a besoin de nous, nous avons encore plus besoin de Dieu ; afin que la vue du besoin que nous avons de Dieu, nous serve d'aiguillon et d'excitation à user de miséricorde pour les autres, mais d'une miséricorde

¹ Eccl. III, 17. — Matth. VII, 12.

large, abondante et généreuse, telle enfin que nous la désirons de Dieu pour nous-mêmes.

TRAIT HISTORIQUE

On lit dans une vieille légende :

Un jeune homme, assis par un beau soir d'été sous un berceau de verdure, au jardin, était occupé à lire, lorsqu'il entendit tout à coup pousser un cri de frayeur. Aussitôt il accourut vers le lieu d'où partent ces plaintes, et aperçoit avec horreur une vieille femme qui paraît avoir déjà un pied dans la fosse, et qui est étendue au pied d'un rocher. « Ah ! bon jeune homme, s'écrie-t-elle, venez donc à mon secours ! J'ai glissé dans une fente du rocher et me suis tordu le pied. Venez et transportez-moi dans ma cabane ; elle n'est pas loin d'ici. » Ainsi parla cette pauvre femme. Le jeune homme condescendit à sa prière, chargea la vieille femme sur ses épaules et la transporta dans sa cabane. Mais à peine y étaient-ils arrivés que la vieille disparut, et le jeune homme étonné vit devant lui une femme parfaitement belle, dont la figure était inondée d'une lumière surnaturelle, et la tête ornée d'une couronne de laurier. A un signe que fit cette belle personne, l'humble et chétive cabane se transforma en un magnifique palais entrelacé de lierre. « Vous êtes heureux, noble jeune homme, d'avoir exercé la miséricorde et fait preuve d'amour envers le prochain, dit l'apparition surnaturelle ; car vous en retirerez d'abondantes bénédictions. Je suis la GRACE CÉLESTE, je donne à tous ceux qui sont de bonne volonté la grâce et les moyens qui les rendent capables d'opérer toutes sortes de bonnes œuvres. Ce n'est pas l'orgueil, la vanité, la soif des honneurs, mais la charité compatissante et désintéressée, qui ouvre l'entrée dans mon sanctuaire. C'est pourquoi, mon fils, conservez toujours ces saintes dispositions, et la force de faire le bien ne vous manquera jamais. » — Tant que vécut le jeune homme, il fit du bien aux pauvres, et le Seigneur l'en récompensa non-seulement en le comblant de biens ici-bas, mais encore en le recevant dans le ciel à sa mort.

VII. INSTRUCTION

AUMÔNE. — PRÉCEPTÉ DE L'AUMÔNE

Après vous avoir parlé en général des devoirs que nous impose le précepte de la charité envers le prochain, je vais vous parler en particulier de deux obligations très-graves, et néanmoins souvent négligées, et cela sans remords; l'une qui a pour but d'aider le prochain dans ses besoins spirituels, et l'autre dans ses besoins temporels : je veux parler de la *correction fraternelle* et de l'*aumône*. Je commencerai par cette dernière, et je vous ferai voir le précepte qui nous est imposé, et qui nous oblige tous proportionnellement à nos moyens respectifs; la matière de ce précepte; les biens temporels et spirituels que nous procure son accomplissement, et enfin les conditions qui doivent l'accompagner.

Un des préjugés les plus enracinés parmi les chrétiens, c'est de croire que l'aumône est une chose de surabondance et de surérogation, et non pas un précepte formel et rigoureux. De là vient que celui qui la fait trouve qu'il est grandement méritant, quelque petite et insuffisante que soit son aumône; et que celui qui ne la fait pas, ne croit pas pour cela se rendre coupable de faute. De là l'abandon, la misère, la désolation de tant

de pauvres, réduits aux plus dures extrémités. Or, je soutiens que c'est un précepte très-grave, et aussi essentiel que tous les autres, au point que son inobservation peut à elle seule nous conduire à notre perte.

Pour vous convaincre pleinement de cette vérité, il devrait vous suffire de considérer une chose qui produit en vous un scandale mal entendu. Vous êtes étonnés de voir l'énorme différence de fortune et de bien qui existe en ce monde, différence par laquelle les uns languissent dans la misère, manquant des choses les plus nécessaires, et les autres nagent dans l'abondance de toutes choses. Mais n'est-ce pas précisément de là que vous devez tirer une preuve infaillible du devoir dont je vous parle ? Oui certainement, si vous croyez qu'il y a un Dieu, un Dieu prévoyant et juste, qui préside aux choses humaines. Et comment, en effet, supposer que Dieu vive dans l'oubli de tant de créatures, qui sont son ouvrage, et qui ne lui sont pas moins chères que tant d'autres personnes riches ? Lui qui donne l'aliment et la pâture aux oiseaux du ciel, et jusqu'aux plus vils insectes de la terre, laissera-t-il un si grand nombre de ses enfants dans l'abandon au malheur et dans la privation de tout secours ? Qui pourrait jamais le penser sans faire une grave injure à Dieu, à sa providence et à sa justice ? Si donc, dans l'état actuel des choses, Dieu a trouvé nécessaire ici-bas la différence d'état et de condition, s'il a voulu que le monde fût composé de riches et de pauvres, il faut dire qu'il a pensé à la subsistance de ces derniers, en chargeant les premiers d'en avoir soin et de les protéger, de manière que l'abondance des uns supplée à l'indigence des autres : *Abundantia vestra inopiam illorum suppleat.*

C'est ainsi que vous devriez considérer les choses, quand même Notre-Seigneur n'en serait pas ouvertement

expliqué à ce sujet; mais non, ses intentions ne sont que trop claires et trop évidentes.

Premièrement, ce précepte est nécessairement renfermé dans le précepte général de la charité. Car, dit saint Thomas, Dieu, en nous commandant l'amour du prochain, nous commande en même temps les choses sans lesquelles ne peut subsister cet amour, qui ne doit pas seulement se montrer en paroles, mais en œuvres et en effet : *Filioli, non diligamus verbo neque lingua, sed opere et veritate* ¹. Or, comment cet amour pourra-t-il jamais subsister si, quand nous pouvons aider et secourir le prochain dans ses nécessités, nous le laissons nu, affamé, languissant, sans lui procurer autant qu'il est en nous les secours dont il a besoin?

Mais en outre, Dieu nous en fait un commandement exprès et dans l'ancienne loi et dans la nouvelle. Les pauvres ne manqueront pas parmi vous, disait Dieu au peuple hébreu, vous en aurez toujours; c'est pourquoi je vous ordonne de tendre votre main charitable à votre frère dans le besoin : *Non deerunt pauperes in terra habitationis tuæ; idcirco ego præcipio tibi, ut aperias manum tuam fratri tuo egeno et pauperi* ². — Et Jésus-Christ, dans l'Évangile, ne nous a-t-il pas prescrit de convertir en aumônes ce qui nous reste après avoir satisfait nos besoins? *Quod superest, date eleemosynam* ³. Dans ces paroles, les saints Pères ont reconnu un véritable précepte, et non pas seulement un simple conseil.

Voici une réflexion qui confirme encore plus ce que je viens de vous dire : Il est certain que Dieu ne voudra pas nous condamner pour l'omission de ce qui est pur conseil; mais il est également certain que la seule omission de l'aumône décidera notre perdition, et nous en

¹ Joan. III, 18. — ² Lev. XXV, 11. — ³ Luc. XI, 41.

avons dans l'Évangile une preuve sans réplique. Sur quoi en effet sera fondée la sentence de réprobation éternelle que Jésus-Christ prononcera contre les réprouvés au jugement dernier? Précisément sur cette omission : *Esurivi enim et non dedistis mihi potum ; nudus eram, et non cooperuistis me* ¹. Et ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'ici il n'est question d'aucune autre faute que de celle-là, comme si tout notre jugement ne devait rouler que sur cette faute. Ce n'est pas, dit saint Jean Chrysostôme, que nous n'ayons pas à rendre compte aussi des autres; mais celle-ci est exprimée spécialement entre toutes, parce que c'est la plus ignorée de toutes. Il importait donc beaucoup de nous mettre en garde sur ce point, de nous tirer d'erreur, et de nous faire connaître que, indépendamment du reste, cette seule obligation, si nous la transgressons, formera un titre suffisant de condamnation.

Et pourra-t-elle vous sembler trop sévère, si vous voulez réfléchir aux maux innombrables qui résultent de l'omission des aumônes que l'on doit faire? Qui pourrait jamais les compter? Combien de blasphèmes execrables lancés contre Dieu et sa providence dans les moments de désespoir! Combien de filles qui n'avaient pas de mauvaises inclinations, contraintes par le besoin à faire un vil trafic de leur honnêteté! Combien de jeunes gens, sans la moindre éducation, parce qu'ils n'ont pas le moyen d'en recevoir, grandissent au milieu du vice et de la corruption! D'où vient ce prodigieux accroissement de scélérats, qui sont le fléau de la société, capables de commettre de sang-froid tous les crimes? D'où viennent tant de brigandages et de rapines, tant d'assassinats et de suicides? D'où viennent tant d'horreurs et d'atro-

¹ Matth. XXV, 44.

cités qui font frémir la nature? Je veux bien vous accorder qu'on doit les attribuer en partie à la malice et à la perversité naturelles à l'homme; mais vous devez m'accorder aussi que la cause en est, en grande partie, le besoin et la misère, qui poussent aux révolutions les plus funestes et les plus désespérées les personnes mêmes qui n'y étaient nullement disposées.

Or, à qui, dis-je, devra-t-on imputer tant de maux, sinon à ces riches cruels et inhumains qui refusent de secourir les pauvres comme Dieu l'ordonne? Actuellement, ils ne veulent seulement pas y penser, comme si c'était une chose totalement étrangère pour eux; mais que diront-ils quand le divin Juge déroulera sous leurs yeux l'horrible chaîne de désordres plus graves les uns que les autres, causés par leur dureté? Quelle idée se feront-ils alors du divin précepte? Quelle idée se feront-ils de leur transgression?

Il ne faut donc pas s'étonner qu'il y ait là, devant Dieu, la matière d'un compte rigoureux, spécial et décisif pour notre sort éternel. Il faut plutôt s'étonner que, devant une pareille évidence, on puisse vivre sans la moindre appréhension sur ce point, comme s'il n'y avait rien à craindre. N'est-elle pas visible et manifeste, en effet, la transgression de ce précepte? Et cependant, où sont les chrétiens qui font là-dessus un examen sérieux? qui s'accusent en confession d'avoir manqué à ce devoir ou de ne l'avoir rempli qu'à demi?

Mais d'où peut venir cette persuasion pratique, ce repos et cette tranquillité à ce sujet? Il me semble qu'il faut en chercher la cause dans la matière du précepte, qui n'est pas précise, mais vague et indéterminée. Sa matière, selon les paroles de Jésus-Christ que je vous ai citées, c'est ce qui vous reste après avoir satisfait à vos besoins et à un entretien convenable : *Quod superest*

date eleemosynam. Mais ce superflu ne pouvait se fixer avec une précision absolue, puisqu'il varie nécessairement selon la variété des états, des conditions et des emplois. Il suit de là que bien qu'on en reconnaisse spéculativement l'obligation, personne dans la pratique ne s'y croit soumis, parce que dans la pratique, personne ne croit avoir ce superflu dont parle Jésus-Christ, et ainsi, toute l'obligation s'en va en fumée.

C'est en vain que les théologiens, appuyés sur le précepte divin, établissent, quant à la pratique, diverses règles très-justes de proportion entre les besoins du pauvre et le superflu du riche, et qu'ils en concluent que, plus la nécessité du pauvre s'accroît, plus il a un droit rigoureux au superflu du riche. Ces belles théories restent dans leurs livres; et sans égard pour son propre état, quelque riche qu'on soit, ni à la nécessité du pauvre, quelque grave et extrême qu'elle soit, on dit toujours, et l'on continue de dire que l'on n'a pas de superflu. Il est extrêmement important d'examiner ce point.

Si tout ce que vous dites est vrai, il faudra conclure que Dieu s'est solennellement moqué des pauvres, en assignant à leur subsistance des ressources imaginaires, qui n'existent pas. Mais, quelle chimère n'est-ce pas là, mes frères? Qui donc doit déterminer ce superflu? Est-ce votre caprice, ou votre état de chrétiens? Ah! si vous ne regardez comme du superflu que ce qui vous reste après avoir satisfait vos passions, insatiables de leur nature, je comprends qu'on ne puisse rien donner. Comment, en effet, est-il possible qu'elle reconnaisse du superflu, la volonté furieuse et toujours inquiète de s'enrichir, de faire figure dans le monde, de s'amuser et de jouir toujours de plus en plus? Avec cette belle méthode de désirs toujours nouveaux et incessants, quelle place pourra jamais rester aux œuvres de charité?

Nous devons donc avoir une règle; mais où la prendrons-nous, sinon dans les principes de la sobriété chrétienne, de la tempérance et de la modération, qui restreint de beaucoup vos besoins? Et cela, notez-le bien, sans que vous touchiez en rien, à ce qui est nécessaire à un entretien honnête et convenable. Je vais m'expliquer avec plus de clarté.

Dieu ne vous défend pas de mener un train de vie conforme à votre rang et à votre condition; il consent volontiers que vous gardiez une certaine dignité, un certain éclat, conforme à ceux de votre condition; mais il ne veut pas que vous couriez après toutes les modes, les vanités et les pompes de ce monde, dont vous pouvez vous priver comme savent s'en priver tant d'autres, sans aucun préjudice pour leur honneur; il ne veut pas que, pour le plaisir de paraître, vous vous mettiez en rivalité avec ceux qui l'emportent sur vous, et que vous vous élevez au-dessus de votre condition. Retranchez cet excès, et vous aurez le superflu.

Dieu ne vous défend pas de prendre de temps en temps quelque divertissement honnête et convenable; mais il ne veut pas que vous fassiez de votre vie une suite continuelle d'amusements et de plaisirs, directement opposés à tous les principes du christianisme. Retranchez cet excès, et vous aurez le superflu.

Que vous mettiez de côté quelque argent pour les besoins qui peuvent survenir à vous ou à votre famille, c'est là une prudence louable que Dieu approuve; mais que, sous prétexte d'une nécessité éloignée, incertaine et imaginaire, vous vous appliquiez uniquement à vous enrichir, à amasser et à entasser, c'est là une sordide avarice que Dieu condamne. Retranchez cet excès, et vous aurez le superflu.

Veulez-vous quelque chose de plus? Il ne vous est nul-

lement défendu d'accroître et d'améliorer votre état, surtout si vous avez des charges de famille, pourvu qu'en observant la loi de la justice, vous ne manquiez pas à celle de la charité, puisque l'une et l'autre nous sont également commandées par Dieu. D'où il suit que, de même que ce serait un grand désordre de s'agrandir aux dépens des créanciers, ce n'en serait pas un moins grand de le faire aux dépens des pauvres. Voilà donc vos idées réformées sur les maximes immuables de l'Évangile, dont vous avez juré l'observance au baptême.

Mais pour vous dire quelque chose de plus précis, pourrez-vous vous dispenser de regarder comme superflu ce que vous dépensez en offensant Dieu ouvertement et pour la ruine inévitable de votre âme? Ah! si la charité vous faisait employer au soulagement des pauvres une partie seulement de cet argent qui s'engloutit journellement dans la débauche, le jeu, la bonne chère, les habitudes vicieuses, ils auraient de quoi pourvoir largement à leurs besoins! C'est là ce fonds d'iniquité dont parle Jésus-Christ dans l'Évangile, et dont il vous ordonne de faire un fonds d'aumônes pour les pauvres, certainement plus profitable à vous qu'aux pauvres eux-mêmes : *Facite vobis amicos de mammona iniquitatis*¹. Comment pouvez-vous affirmer de bonne foi que vous n'avez pas de quoi les secourir? Vous avez trop pour acheter l'enfer à grands frais, et vous n'avez pas pour acheter le ciel moins cher? Quelle étonnante contradiction!

En outre, ce qui achève de nous faire connaître encore mieux le peu de sincérité et la mauvaise foi des chrétiens, ce sont certains exemples que l'on a fréquemment sous les yeux, et qui font beaucoup parler le monde lui-même. Je parle de ces coffres pleins d'argent, de

¹ Luc. XVI, 9.

ces énormes patrimoines que certaines personnes laissent après leur mort, tout en n'ayant point d'héritiers, ou au moins d'héritiers nécessaires. Ces legs considérables ne sont-ils pas une preuve évidente d'un superflu qui devrait, au moins en partie, tourner au profit des pauvres? Ces legs seront, je le comprends, une excellente recommandation pour celui qui reste, et qui entre avidement en possession du titre de son héritage; mais ils seront une bien mauvaise recommandation pour celui qui s'en va devant le tribunal de Dieu, laissant derrière lui un si grand chef d'accusation, sur lequel le Seigneur, excité par les cris des pauvres dont on n'a pris nul souci, lui fera subir le plus terrible compte.

Pour résumer mon discours, je vous dirai : le précepte que Dieu nous impose de venir au secours du pauvre par des aumônes ne peut être plus clair ni plus obligatoire; et la matière de ce précepte, c'est-à-dire ce *superflu* dont parle Jésus-Christ, n'est pas non plus obscur, si nous ne voulons pas nous aveugler nous-mêmes par malice. Quelle conclusion en tirer? La conséquence incontestable est celle-ci : que l'inobservation presque universelle de ce précepte sera un jour la cause de la damnation d'un grand nombre de chrétiens.

Et ne croyez pas que la coutume contraire généralement établie puisse vous excuser; car elle ne peut jamais l'emporter sur la loi divine, sur laquelle seulement nous devons être jugés. Ainsi cette sorte de péchés, qui semblent autorisés par la coutume, de manière à ne plus laisser aucun remords, sont pour cela même les plus dangereux; aussi c'est avec raison que saint Augustin s'écrie effrayé : *Væ flumini humani moris!* Malheur au courant des coutumes du monde, qui en engloutissent et en perdent un si grand nombre dans leurs eaux bourbeuses et troublées!

Et qu'on ne cherche pas à pourvoir à ses intérêts éternels et à sa propre sécurité en suppléant à l'aumône par d'autres pratiques, je veux dire par la régularité de la conduite, par la fréquentation des églises et des sacrements, et par la pratique des autres œuvres de piété et de religion. Il n'y en a que trop, qui sont d'ailleurs des personnes d'une grande probité, et qui sont néanmoins tenaces et avares au suprême degré, et reconnues comme telles. Mais tout le reste est inutile, absolument inutile, si vous ne remplissez pas cette obligation que Dieu vous a spécialement imposée. Car ce Dieu ne vous a distingués par votre fortune et vos biens que dans le but de faire de vous les ministres de sa Providence, les nourriciers et les pères des pauvres. Je le répète donc, et je le répète en toute fermeté : ou bien sacrifiez votre superflu pour les besoins des autres proportionnellement à votre état, ou vous serez infailliblement damnés.

Peut-être mes paroles vous semblent-elles un peu dures et sévères. *Durus est hic sermo*, me dira-t-on, comme les disciples de Jésus-Christ le lui disaient à un autre propos. Il est *dur*, je le veux bien, mais il est *vrai*. Si cette doctrine vous paraît exagérée, que l'on m'explique cette sentence de Jésus-Christ, par laquelle il déclare qu'il est plus difficile à un riche de passer par la porte du ciel, que de faire passer une grosse corde par le trou d'une aiguille : *Facilius est camelum per foramen acus transire, quam divitem intrare in regnum cœlorum*¹. Et d'où vient cette difficulté ? D'après le sentiment commun des saints Pères, elle repose principalement en ceci : elle repose, dis-je, dans le plan et le système de vie que les riches adoptent généralement, plan et système qui ne sont que mollesse, luxe et ambition, réjouissance et

¹ Matth. XXIV, 24.

recherche de joies et de plaisirs ; mais plan et système qui font un horrible contraste avec tant de calamités et de misères qui débordent partout, et qu'ils oublient et négligent entièrement contre la volonté expresse de Dieu, le souverain maître de toutes choses. Voilà le motif de la difficulté, et aussi le fondement de toutes ces malédictions fulminées par Jésus-Christ contre les riches : *Væ vobis divitibus ; vœ vobis qui ridetis, qui habetis consolationem vestram ; vœ vobis qui saturati estis* ¹ !

S'il leur restait encore une étincelle de foi, ces oracles effrayants, laissés par Jésus-Christ dans son Évangile, devraient les jeter dans les plus grandes appréhensions ; et loin de se laisser aller à l'orgueil et à la confiance, ils devraient craindre et trembler pour leur éternelle et irrévocable destinée, destinée qui s'accomplit chaque jour dans un si grand nombre de personnes qui, après avoir vécu à leur aise en ce monde, sans même jeter les yeux sur les misères d'autrui, s'en vont ensuite dépouillés de tout, malheureux et misérables, devant le tribunal de Dieu, pour entendre la sentence effrayante d'une malédiction éternelle. Oh ! qu'ils ouvrent les yeux à temps, et qu'ils impriment profondément dans leur esprit cette grande vérité, que de leurs richesses ils ne pourront retirer rien autre chose de vrai et de solide (si toutefois ils croient à une vie future) que le bon usage qu'ils en auront fait, en les employant de bon gré, par une sainte libéralité et une sainte bienfaisance, à soutenir et à soulager tant de pauvres misérables et désolés.

Mais quel besoin y aurait-il de tant insister sur cette obligation, s'il y avait plus de foi ? L'aumône, qui est un précepte rigoureux et indispensable, est aussi, pour celui qui la pratique, la source des plus grandes bénédic-

tions temporelles et spirituelles. Il ne me reste pas assez de temps pour vous le montrer ; je vous en parlerai dans notre prochaine instruction, et j'espère que mes paroles seront moins graves et moins sévères.

TRAIT HISTORIQUE

Si saint Paulin de Nôle avait reçu du ciel d'immenses richesses, il comprenait si parfaitement ses obligations, qu'on peut dire qu'il était l'un des plus grands amis des pauvres. Telle était sa bienfaisance que les nécessités du prochain lui faisaient souvent oublier ses propres besoins. Un jour qu'il n'avait plus qu'un seul pain, il ordonna de le donner à un mendiant qui se présenta. Sa femme Thérèse crut, dans la situation présente où l'on se trouvait, ne devoir pas lui obéir, et le mendiant s'en alla sans avoir été satisfait. Le soir même, des messagers vinrent annoncer à Paulin que des vaisseaux chargés de vin et de blé étant arrivés pour lui dans un des ports de la Campanie, l'un d'eux venait de couler à fond avec les marchandises qu'il contenait. « Vous le voyez, dit Paulin à sa femme, c'est le morceau de pain que vous avez volé au mendiant de ce matin ! vous avez volé un morceau de pain à la pauvreté, et pour cela Dieu a fait couler un vaisseau au fond de la mer. »

VIII. INSTRUCTION

AVANTAGES DE L'AUMÔNE. — SES CONDITIONS

Que l'aumône soit une obligation rigoureuse, très-étroite, qui nous a été imposée par Dieu, le souverain

maître à qui appartiennent tous les biens, je vous l'ai montré d'une manière incontestable; et qui sait si vous ne vous en êtes pas plaints comme d'un poids énorme? Cependant les avantages temporels et spirituels qui en résultent sont si grands que, quand même elle ne nous aurait pas été imposée, nous devrions encore être très-disposés et très-portés à la faire. Je me propose de vous en parler, mais très-brièvement, afin d'avoir le temps de vous entretenir en dernier lieu des conditions qui la doivent accompagner.

Parlons d'abord de notre intérêt temporel. Que peut valoir toute votre habileté sans la faveur et la protection de Dieu? Tout vous réussira avec lui; rien, absolument rien sans lui. Ne demandez-vous pas chaque jour à Dieu votre pain quotidien? vous reconnaissez donc et vous protestez que tout dépend de lui, même les biens temporels, et le bon succès de vos affaires. Mais si Dieu se montre si libéral et si bienfaisant, même envers ses ennemis, ne le sera-t-il pas plus encore envers ceux qui le soutiennent dans la personne des pauvres? Voyez : celui qui donne aux pauvres, dit le Saint-Esprit, fait le trafic le plus avantageux avec Dieu même : *Fœneratur Domino qui meseretur pauperis* ¹. Aussi l'aumône est-elle appelée dans les divines Écritures du nom de *semence*, parce qu'elle n'est jamais une perte, mais un gain, un accroissement, une multiplication, comme ce l'est pour le laboureur de jeter en terre de la semence, qui au temps voulu lui rapporte le centuple; avec cette différence que la récolte peut manquer au laboureur, et jamais à celui qui fait l'aumône.

Nous ne devons pas sans doute attendre des miracles de Dieu, qui veut certainement récompenser, et qui ré-

¹ Prov. XIX, 17.

compense nos aumônes, afin de ne pas perdre le mérite de la foi en les faisant. Toutefois, sans faire éclater des prodiges manifestes, et quoiqu'il soit maître absolu de tous les événements heureux et malheureux, il saura vous récompenser secrètement par mille choses qui vous semblent l'effet du hasard, et qui sont des dispositions pleines d'amour de sa providence pour vous récompenser de votre charité. Il le fera en vous préservant d'une disgrâce, de la ruine, d'une maladie; il le fera en vous procurant d'une manière inattendue une faveur, un héritage, un emploi; il le fera en accordant à vos travaux une bénédiction toute particulière. En un mot, la récompense n'en est pas moins certaine, quand même vous ne vous en apercevriez pas.

Et encore cette récompense dont je vous parle n'est pas toujours si prompte et si rapide, qu'il ne plaise quelquefois à Dieu de vous la faire attendre. Ainsi il peut se faire que d'abord vous n'y trouviez aucun avantage; mais vous ne devez pas pour cela vous défier des promesses de Dieu. Instruisez-vous et encouragez-vous de l'exemple du saint vieillard Tobie, cet homme charitable autant qu'on le fut jamais. D'abord il fut comme la victime des disgrâces les plus pénibles et les plus nombreuses; il fut frappé d'une horrible cécité, réduit aux dures extrémités de la pauvreté, et devint enfin le jouet de ses parents qui lui reprochaient, en l'insultant amèrement, l'inutilité de ses aumônes. Mais c'étaient eux qui étaient vraiment des insensés et des ignorants, et non pas le bon vieillard, qui fit la plus douce expérience de l'amoureuse tendresse de Dieu, en recouvrant la vue et en recevant des richesses considérables et mille bénédictions imprévues. Ah! il en sera toujours ainsi de la parole de Dieu; tôt ou tard elle s'accomplit. Soyez donc charitables, et pour le reste, n'ayez aucune crainte; quand même il vous arri-

verait d'abord de n'en retirer aucun fruit, il n'en est pas moins certain qu'à la fin vous n'en receviez une grande récompense.

Mais, bien qu'à cause de notre peu de foi, l'intérêt temporel nous soit grandement à cœur, ce n'est cependant pas le plus précieux de nos intérêts. Vous devez attendre de l'aumône d'autres biens d'un ordre supérieur, qui regardent votre âme, votre salut éternel. Oui, quels que soient votre état et les circonstances où vous vous trouvez, sachez que Dieu vous a fourni dans l'aumône une très-grande ressource.

Êtes-vous du nombre de ceux qui, habitués au crime, plongés dans le mal, gémissent sur la misère de leur état et voudraient en sortir? Eh bien, faites l'aumône. Comme l'eau, dit le Saint-Esprit, éteint le feu, ainsi l'aumône efface les péchés : *Ignem ardentem extinguit aqua, et eleemosyna resistit peccatis* ¹. Vos fautes sont-elles excessives dans leur malice, innombrables dans leur quantité? n'importe : *Eleemosyna ab omni peccato liberat* ², disait le saint homme Tobie. Et Jésus-Christ lui-même, parlant aux pharisiens couverts d'abominations, leur disait : Recourez à l'aumône, et tout sera pur et sans tache en vous : *Date eleemosynam, et ecce omnia munda sunt vobis* ³. Ces paroles ne sont-elles pas assez claires et assez décisives? Remarquez que tout cela est applicable seulement aux pécheurs qui gémissent sur la misère de leur état, et voudraient en sortir.

Au contraire, avec l'aide de Dieu, vous vous êtes repentis, vous êtes rentrés en grâce avec lui; mais quoi! la force des mauvaises habitudes que vous avez contractées, et la multitude des dangers qui vous entourent, vous font craindre pour votre persévérance? Eh bien, je

¹ Eccli. III, 33. — ² Tob. IV, 11. — ³ Luc. XI, 41.

Réponds : faites des aumônes. L'aumône élève une digue contre les rechutes, ou détermine Dieu à vous garder dans la grâce reçue avec autant de sollicitude que l'on en met à garder la prunelle de l'œil : *Eleemosyna gratiam hominis ut pupillam conservabit* ¹.

Il y en a également parmi vous beaucoup qui savent avoir contracté de grandes dettes envers Dieu, mais qui ne savent comment satisfaire à sa divine justice, parce que les exercices de mortification et de pénitence leur sont trop pénibles. Suivez donc le conseil que donnait au roi Nabuchodonosor le prophète Daniel, de racheter ses péchés par les saintes libéralités : *Peccata tua eleemosynis redime, et iniquitates tuas misericordiis pauperum* ². C'est là un moyen facile de satisfaction, qui n'exige pas de grands efforts ; néanmoins, Dieu l'acceptera en compensation des peines que vous avez méritées.

Enfin, si la pensée de votre mort vous fait frémir, si vous craignez de mal finir en cette extrémité, vous ne devez pas avoir lieu de craindre, si vous avez le cœur compatissant et libéral envers les pauvres, car Dieu vous assure qu'au jour de la grande tribulation il vous délivrera de toute affliction et vous conduira à bon port : *In die mala liberabit eum Dominus*.

Que peut-on dire de plus sur l'efficacité et la vertu de l'aumône par rapport à notre salut éternel ? Et peut-il y avoir quelqu'un qui n'en reste étonné et stupéfait.

Pendant cette doctrine, bien qu'indubitable puisque c'est la parole de Dieu, doit être bien comprise, autrement elle donnerait lieu à une grande erreur capable de détruire la morale chrétienne. Certaines personnes pourraient s'imaginer que Dieu leur a mis entre les mains, par l'aumône, un sauf-conduit pour vivre libre-

¹ Eccli. XVII, 18. — ² Dan. IV, 24.

ment à leur guise, et se flatter de rester impunies et d'être sauvées à l'unique condition d'être charitables. Mais non, chrétiens; le moyen de salut fixé par Dieu ne peut être changé, et les divines Écritures ne peuvent pas être en contradiction entre elles. Il est certain qu'il ne peut y avoir de pardon pour celui qui persiste dans le péché; qu'il ne peut y avoir de fermeté et de stabilité dans le bien pour celui qui ne sait pas se préserver des dangers et des occasions, et qu'enfin il ne peut y avoir d'espoir d'une heureuse fin pour celui qui ne cherche pas à la mériter par une vie chrétienne.

En quoi donc consiste l'efficacité de l'aumône? Elle consiste en ce que, faite avec une intention droite de plaire à Dieu et de mériter son secours, elle a la vertu d'attendrir son cœur, de nous faire trouver miséricorde à ses yeux, et de le porter à nous accorder les secours nécessaires pour sortir du péché, rester en grâce avec lui, et nous conduire à bonne fin. C'est ainsi que parlait à Tobie l'archange Raphaël : *Eleemosyna ipsa est, quæ facit invenire misericordiam*¹. C'est-à-dire que votre compassion pour les misères corporelles de votre prochain doit nécessairement exciter la compassion de Dieu pour vos misères spirituelles; que le cœur de Dieu ne peut être fermé à vos besoins, si le vôtre est resté ouvert aux besoins des pauvres : *Eleemosyna ipsa est, quæ facit invenire misericordiam*. Tu mériterais vraiment, semble dire le Seigneur, tu mériterais que, pour tes fautes, je t'abandonnasse à toi-même, et que je te laissasse tomber dans le précipice; mais tes aumônes et la compassion que tu as eue pour les pauvres, ou plutôt pour moi-même dans la personne des pauvres, parlent trop haut en ta faveur. Je répandrai donc tant de lumière dans

¹ Tob. II, 42.

ton esprit, tant de bons mouvements dans ton cœur, que tu te convertiras, et que tu rentreras dans le bon chemin. — Ce n'est pas moi qui invente ceci, mais tel est l'effet réel des aumônes, d'après le témoignage de Dieu lui-même; et combien d'âmes sanctifiées et sauvées ont reconnu dans ce moyen l'heureux principe de leur conversion et de leur salut!

Que si les biens promis par Dieu aux personnes charitables pour le corps et pour l'âme, pour le temps et pour l'éternité, sont si grands et si nombreux, qui donc d'entre nous, s'il n'a pas perdu la foi, ne devrait être enflammé de charité, et faire autant de largesses qu'il peut, puisque c'est encore plus notre intérêt que l'intérêt du pauvre?

Enfin, Dieu ne prétend pas que, pour soulager la détresse d'autrui, vous vous réduisiez vous-mêmes à la misère. Non, on n'exige pas tant de vous, dit l'Apôtre : *Non ut aliis sit remissio, vobis autem tribulatio*. Le Seigneur veut que vous ne vous contentiez pas de débourser rarement quelques sous, tandis que vous vous accordez à vous-mêmes tant de superfluités; il veut que, dans la répartition de vos dépenses, vous fassiez aussi la part des pauvres; il veut enfin que vous les traitiez comme vous-mêmes, comme vous avez coutume dans tout le reste.

Tous tant que nous sommes nous pouvons mériter le nom de charitables et en recueillir la récompense, si nous secourons en proportion de notre pouvoir ceux qui se trouvent dans un plus grand besoin que nous. Voilà pourquoi le saint vieillard Tobie disait à son fils : *Si multum tibi fuerit, abundanter tribue; si exiguum tibi fuerit, etiam exiguum libenter impertiri stude*¹. Il ne s'agit

¹ Tob. IV, 2

pas de donner beaucoup si vous avez peu, mais de donner tout ce que vous pouvez, dans les circonstances où vous êtes, et de donner de bon cœur, quand même il en résulterait pour vous quelque incommodité. Voyons en dernier lieu quelles sont les conditions de l'aumône.

Première condition : *Il faut la faire avec notre propre bien, et non avec celui d'autrui : Honora Dominum de tua substantia.* Il en est qui, sentant dans leur conscience des remords au sujet du bien d'autrui, prennent le parti de faire des aumônes pour se décharger de leurs obligations. C'est une espèce de transaction que l'on veut faire avec Dieu ; mais Dieu l'acceptera-t-il ? Je ne le crois pas, parce qu'elle est injuste, et qu'on ne doit pas faire du bien aux autres au préjudice d'un tiers. *D'abord les devoirs de la justice, et ensuite ceux de la charité.* Quand vous connaissez les personnes que vous avez lésées, il faut les dédommager ; et si après leur avoir donné les dédommagements convenables, il ne vous reste plus rien à employer en aumône, n'importe, la bonne volonté suffira ; mais il ne faut pas priver de son bien celui qui y a un droit rigoureux. Si la dette est certaine, et que vous ne connaissiez pas la personne à qui vous devez, consultez votre directeur.

Seconde condition : *Il faut la faire en proportion de notre condition.* Il est si rare de trouver des personnes charitables dans une si grande multitude de riches, que si quelqu'une se distingue par sa charité, on l'exalte et on la porte jusqu'au ciel. Je ne voudrais pas que ces personnes se laissassent charmer par la faveur du peuple ; car les jugements du monde sont bien différents des jugements de Dieu. Quoique votre réputation soit bien fondée, néanmoins, sans faire cas de ce que le monde dit ou pense de vous, vous devez examiner devant Dieu votre état, pour voir si vos aumônes arrivent

à la mesure que Dieu exige de vous; car il ne suffit pas de faire quelque chose, ni même de faire beaucoup, si vous ne faites pas tout ce que Dieu demande vous.

Cette réflexion s'applique à plus forte raison à tant d'autres personnes qui n'ont pas cette réputation, à ces personnes riches et à leur aise, qui réduisent leurs obligations à quelques légères charités, qui donnent un sou d'un côté, un sou de l'autre aux pauvres qu'elles rencontrent sur leur passage, mais qui n'auraient jamais le courage de venir sérieusement au secours d'une famille malheureuse. Mais pourquoi, quand il s'agit de secourir les pauvres, montrer une parcimonie que l'on ne connaît pas dans tout le reste? Comment vous flatter de satisfaire au précepte, par ces minimes offrandes qui n'ont aucune proportion avec votre état? — Quoi qu'il n'y ait pas en cela une mesure certaine et déterminée, vous devez toujours vous souvenir qu'en *matière morale*, quand on rencontre de la difficulté à fixer le point précis de l'obligation, ce n'est pas une raison pour faire moins, mais plutôt pour faire plus. Car vous ne pouvez vous tromper en cela sans risquer votre salut. Si donc cette difficulté vous tourmente, la prudence chrétienne doit vous apprendre à faire plutôt plus que moins; votre prudence dans les affaires temporelles ne vous fait-elle pas toujours choisir le parti le plus sûr?

Troisième condition : *Il faut la faire avec discernement et jugement*, en donnant la préférence à ceux qui la méritent. Quoique la charité ne doive être ni subtile, ni captieuse, parce qu'elle nous exposerait au danger de rejeter un vrai pauvre dans la crainte d'en favoriser un mauvais, cependant elle doit toujours garder un certain ordre. Dans un besoin égal, ou à peu près égal, vos parents doivent toujours tenir le premier rang, quand

même vous auriez contre eux des motifs de répugnance, et qu'ils seraient ingrats et grossiers envers vous. Vous n'en aurez que plus de mérite, et votre récompense en sera plus grande. Pour les étrangers, il faut préférer les plus nécessiteux, et d'abord ces personnes qui, à cause de leurs misères, sont exposées à pécher et à mettre leur honnêteté en danger; ensuite celles qui, tombées d'une condition honnête, sentent davantage le poids de la misère, et qui auraient honte de mendier les secours qui leur sont nécessaires. Si vous ne connaissez pas ces personnes, informez-vous auprès des curés, qui sont à portée de les connaître sûrement.

A ce propos, que l'on me permette une observation. Je ne vois généralement pas que l'on ait coutume de s'informer auprès des curés de ces grandes misères et de ces nécessités secrètes et cachées, comme cela devrait être parmi les riches que Dieu a spécialement chargés du soin des pauvres; et beaucoup moins encore d'envoyer des secours aux curés pour qu'ils puissent faire face à tant de misères, dont ils sont seuls les témoins et les dépositaires. Si parfois il arrive à certains riches de rencontrer de ces grandes misères, ce n'est pas chose rare parmi eux de les renvoyer aux curés pour s'en débarrasser, et de les leur laisser entièrement sur les bras, comme si ces bras étaient miraculeux. Que l'on réfléchisse bien à ce point, qui nous montre assez clairement combien il y a peu de charité dans ceux-là mêmes qui, ayant été singulièrement favorisés de Dieu, devraient en avoir le plus.

Quatrième condition : *Elle doit être faite en temps opportun.* Je veux dire pendant la vie, et non pas à la mort. Les réparations exigées par la justice peuvent vous être utiles même à ce moment, parce qu'il s'agit d'éteindre des dettes réelles qui, au tribunal de Dieu, seraient

cause de votre éternelle ruine. Mieux vaut tard que jamais. Mais je ne vois pas de quelle utilité pourraient être les legs de charité, s'ils ont été négligés pendant la vie. En effet, l'aumône n'est une œuvre méritoire qu'autant qu'elle est un sacrifice volontaire qui coûte, et que l'on fait à Dieu pour le soulagement de la misère d'autrui. Mais quel sacrifice faites-vous en abandonnant alors ce que vous avez toujours retenu, et que vous ne pouvez plus retenir?

Jésus-Christ ne vous dit pas de la renvoyer au moment de sortir de ce monde, mais bien de la faire pendant la vie, pour avoir à la mort un puissant soutien : *Facite vobis amicos présentement, et cum defeceritis, recipiant vos in æterna tabernacula* ¹. Les pauvres que vous aurez secourus se montreront alors, devant Dieu, pressés invisiblement autour de votre lit comme au tombeau de la charitable Fabita, dont parlent les Actes des apôtres. Ils seront vos avocats et vos défenseurs, et leurs voix seront entendues de Dieu : *Beatus qui intelligit super egenum et pauperem ; in die malo liberabit eum Dominus* ².

J'ajoute une autre condition essentielle pour que vos aumônes ne soient pas privées de la récompense qu'elles doivent attendre de Dieu. *Elles doivent être faites avec une intention droite, sans sonner la trompette, sans ostentation et sans vanité.* Il en est beaucoup qui font des aumônes, mais qui ne voudraient plus en faire si elles ne venaient pas à la connaissance du public ; aussi les racontent-ils à tout propos, et amènent-ils adroitement la conversation sur ce sujet, pour qu'elles ne soient pas ignorées.

Si vous êtes de ce nombre, je ne puis que vous plain-

¹ Luc. XVI. 9 — ² Psal. XL. 2.

dre. Vos aumônes seront toujours profitables aux pauvres, quelles que soient vos intentions en les faisant; mais elles ne seront d'aucun profit pour vous. *Recepisti mercedem tuam* ¹, vous dira le Seigneur; vous en avez la récompense dans l'honneur et les applaudissements que vous avez cherché à vous procurer par elles. Misérable échange, en vérité! Changer une éternelle récompense pour un vain souffle d'un peu de gloire humaine qui s'évanouit bien vite! Aussi Jésus-Christ, généralement parlant, nous prescrit-il de cacher soigneusement le bien que nous faisons, pour n'être pas tentés de vanité et ne pas perdre le mérite de nos œuvres; et surtout par rapport à l'aumône, il nous dit de la faire si secrètement que notre main gauche ne sache pas ce que donne la main droite : *Nesciat sinistra tua quid faciat dextera tua* ².

— Mais le devoir du bon exemple, auquel nous sommes également obligés, *videant opera vestra bona* ³, comment peut-il être accompli si Dieu est le seul témoin de notre charité? —

Sans vous faire observer maintenant que vos aumônes sont souvent rendues publiques par la gratitude et la reconnaissance de ceux qui les reçoivent, sans que vous vous occupiez de les publier, je ne nie pas que quelquefois, et dans certaines circonstances, il ne faille une certaine publicité pour éloigner de vous la tache infamante d'hommes intéressés et avarés; sachez bien, en tout cas, que ces deux préceptes ne sont pas en contradiction entre eux. Autre chose est de faire le bien ouvertement pour qu'il serve d'édification aux autres, et autre chose est de le faire dans la mauvaise fin d'acquérir de l'honneur et des louanges. Dans le premier cas, nous cher-

¹ Matth. VI, 2. — ² Ibid. VI, 5. — ³ Ibid. V, 16.

çons la gloire de Dieu ; dans le second, nous cherchons la nôtre ; et c'est cette intention mauvaise qui, comme un voleur, nous dépouille de tout mérite devant Dieu.

J'ai terminé ce que j'avais à vous dire sur ce sujet. Il ne me reste plus qu'à vous recommander de vous rappeler souvent les maximes que je vous ai exposées, et de vous régler sur elles et non pas sur la conduite et les coutumes du monde, qui autorise par son exemple général les plus funestes désordres. Hâtez-vous, avant que la mort ne vienne vous en dépouiller, de faire un bon usage de vos biens par de saintes libéralités, de manière à les déposer entre les mains de Dieu pour votre plus grand avantage, avantage qui durera même après votre mort.

TRAIT HISTORIQUE

Sainte Élisabeth de Thuringe, cette mère si charitable envers les pauvres, ayant été accusée auprès de son mari d'avoir, au temps de la cherté, livré le blé à des prix inférieurs, et même de l'avoir donné gratuitement aux pauvres et d'avoir ruiné le pays par sa prodigalité, Louis, son époux, répondit : « Laissez-la faire ce qu'elle voudra ; aussi longtemps que la bienfaisance habitera sous mon toit, la disette n'y entrera pas ! » La moisson suivante fut en effet si abondante que tous les greniers furent remplis. Le landgrave conduisant alors son trésorier dans ses greniers : « Vous voyez maintenant, lui dit-il, ce que vous ne vouliez pas croire, que le Seigneur bénit ceux qui font du bien aux pauvres. »

IX. INSTRUCTION

CORRECTION FRATERNELLE

L'aumône, dont je vous ai parlé en dernier lieu, est un devoir qui a pour but de secourir le prochain dans ses besoins corporels; la *correction fraternelle*, dont je vais vous parler aujourd'hui, a pour but de l'aider dans ses besoins spirituels.

C'est même *une espèce d'aumône*, d'autant plus précieuse que la première que l'âme est plus précieuse que le corps; et cependant elle est bien peu connue et bien peu pratiquée par les chrétiens, quoiqu'elle ne s'attaque point à notre bourse.

Nous examinerons rapidement ces trois points : 1° quelle est l'obligation de corriger notre prochain; 2° quelle sont les raisons qui peuvent nous dispenser de ce devoir; 3° enfin, quelle est la manière de le remplir.

Je parle de la *correction fraternelle*, parce que nous devons distinguer deux sortes de corrections : l'une qui oblige à titre de *justice*, et l'autre qui oblige à titre de *charité*. La première est celle à laquelle sont tenus tous ceux qui ont été établis par Dieu sur les autres en qualité de supérieurs, comme les parents, les chefs de famille, les chefs d'atelier, les maîtres, les curés, les juges,

les magistrats, les souverains, tous ceux en un mot qui ont une juridiction ecclésiastique ou civile. La seconde, qui oblige à titre de charité, est celle à laquelle sont tenus indistinctement tous les chrétiens, de quelque rang, de quelque qualité, de quelque condition qu'ils soient. Il n'est pas ici question de la première, mais de la seconde, que l'on appelle proprement *correction fraternelle*, c'est-à-dire correction exercée par un frère à l'égard d'un autre, par le prochain à l'égard de son prochain.

Quant à la première, tout le monde convient que les supérieurs sont obligés de corriger leurs inférieurs et ceux qui dépendent d'eux, et qu'ils ne peuvent manquer à ce devoir sans pécher et sans se rendre responsables devant Dieu des désordres qui résultent de cette omission. Mais on ne veut pas reconnaître aussi facilement l'obligation générale imposée à tous de corriger le prochain quand il pèche; on croit même communément que ce soin ne nous regarde pas, et qu'il suffit de penser à soi sans s'embarrasser des fautes d'autrui.

Or, je dis que ce devoir nous est imposé à tous par Dieu. Il est vrai que les supérieurs ont en cela une obligation plus étroite, et pour cela, c'est à eux qu'incombe la charge de veiller sur les démarches de leurs sujets, d'en rechercher les fautes et de les châtier, toutes choses qui appartiennent à eux seuls et non aux autres. Mais la correction en général est le devoir de tous; il suffit de réfléchir que Dieu n'a pas imposé seulement aux maîtres et aux supérieurs le précepte de corriger avec bonté celui qui pèche, mais qu'il l'a intimé à tous sans exception, comme on le voit par ces paroles de saint Matthieu : *Si peccavit in te frater tuus, vade et corrige eum*¹. Si votre

¹ Matth. XVIII, 15.

frère, dit-il (il ne dit pas votre fils, votre serviteur, votre sujet), a commis une faute, qui vous est connue, ou parce qu'il l'a commise devant vous, ou parce qu'elle est venue à votre connaissance, allez et prenez soin de l'avertir et de le reprendre. Aussi le Saint-Esprit nous déclare-t-il en général que si nous omettons de le faire nous nous rendrons coupables du péché d'autrui, que les fautes d'autrui nous seront imputées : *Corripiendo corripias proximum tuum, ne feras super illo peccatum.*

Ce devoir est fondé sur deux raisons très-solides : l'une qui regarde Dieu, et l'autre le prochain.

L'honneur premièrement, et le respect que nous devons à Dieu, le zèle que nous devons avoir pour sa gloire, nous obligent à empêcher, autant qu'il est en nous, qu'on ne l'offense, et à employer pour y arriver tous les moyens convenables. Or, un des moyens que nous devons employer, c'est la correction, puisque nous ne devons pas avoir moins de zèle pour Dieu que nous n'en avons pour tant d'autres.

En effet, s'il s'agit d'une personne qui nous est chère, nous ne pouvons souffrir qu'on l'outrage; les injures qu'on lui fait nous sont personnelles; tout nous frappe et nous touche, tout anime notre zèle, tout excite notre indignation, et nous ne pouvons nous empêcher de prendre sa défense. C'est ainsi que l'on fait quand on a du zèle, de l'affection, de l'amour pour quelqu'un. Quelle sorte de chrétiens sommes-nous donc, et comment nous flatter, en notre qualité de chrétiens, d'avoir pour Dieu cette juste considération que nous devons avoir, si, pouvant empêcher le mal, nous le permettons; si nous souffrons en paix que Dieu soit déshonoré par des blasphèmes, par des parjures, et d'autres sortes de péchés? De même que l'on ne peut être bon serviteur si l'on n'a pas de zèle pour les intérêts de son maître, ainsi l'on ne peut

être bon chrétien si l'on est indifférent aux outrages faits à Dieu.

Outre l'obéissance due à Dieu, la *charité* dont nous sommes redevables à notre prochain nous fait aussi un devoir de la correction. Dire : ce n'est pas mon affaire d'avoir soin de lui ; qu'il pense à lui ; c'est bien assez de penser à moi-même, — c'est faire l'indigne réponse que fit à Dieu l'impie Caïn : *Numquid custos fratris mei sum ego* ¹ ? réponse qui lui attira la malédiction divine.

La charité commence par nous ; mais elle ne finit pas par nous ; elle s'étend au prochain, et doit avoir pour premier objet sa sanctification, comme pour nous. Je sais que tous les hommes ne sont pas appelés à être ministres de Dieu et pasteurs des âmes. C'est là une vocation particulière et propre seulement à quelques-uns ; mais outre cette vocation spéciale, il y a une vocation générale et commune à laquelle tous ont part, exprimée par le Saint-Esprit dans ces paroles : *Unicuique mandavit Deus de proximo suo*, Dieu a imposé à chacun de nous le soin de son prochain ; et de même que c'est certainement pour tous un devoir de charité de l'aider dans ses besoins corporels, à plus forte raison c'est pour tous un devoir de charité de l'assister dans ses besoins spirituels, quand nous le pouvons, et de la même manière que nous le pouvons. Et quel plus grand besoin que de le retirer du mal du péché, de la voie de la perdition ? Or, comme l'un des moyens les plus propres à procurer son salut est de l'avertir et de le corriger, la charité chrétienne nous oblige donc à le faire.

Ainsi vous voyez combien est raisonnable et bien fondé le précepte de la correction ; vous voyez que nous ne pouvons y manquer sans trahir à la fois les intérêts de

¹ Gén. IV, 9

Dieu et ceux du prochain. D'autant plus qu'il ne s'agit pas de se donner beaucoup de peine : quelques paroles dites à propos, un avis suggéré à temps, un reproche discret et judicieux, voilà toute la peine que nous avons à nous donner pour l'avantage du prochain.

— Tout cela est bien, direz-vous ; mais cette nécessité de corriger les autres, de leur reprocher leurs défauts, est une chose bien dure et bien odieuse. — Mais y a-t-il donc rien de plus fréquent que de jeter à la face du prochain ses défauts ? Que de fois ne les lui reproche-t-on pas par risée et par moquerie ! Combien de fois par colère, par méchanceté, et en l'outrageant ! Et ce sera précisément là notre condamnation devant Dieu. Car s'il s'agit de mortifier quelqu'un, de l'avilir, de le déshonorer, nous ne sommes nullement réservés et circonspects ; mais s'agit-il de l'avertir et de le corriger, nous sommes muets et sans paroles : c'est alors que nous ne voulons pas nous mêler des fautes d'autrui, et ne penser qu'à nous seuls. Or, n'est-ce pas là une véritable inconséquence, qui nous rend inexcusables devant Dieu ? D'un côté, tant de paroles indiscrettes et mordantes ; de l'autre, un honteux silence qui dissimule tout, qui tolère et qui permet tout !

Je ne prétends pas néanmoins que vous soyez obligés en toute circonstance à corriger votre prochain. Je dis même qu'il y a beaucoup de circonstances dans lesquelles vous êtes dispensés de le faire. Remarquez bien ceci, et vous verrez que ce précepte n'est pas, dans la pratique, aussi pénible et aussi difficile qu'il semble être à première vue.

1° Vous ne devez pas entreprendre la correction quand la faute de votre prochain n'est pas sûre et certaine, parce qu'autrement vous lui donneriez des motifs de colère et de ressentiment. Ce serait une grave imprudence de

l'inquiéter pour un soupçon imaginaire, ou sur un rapport mal fondé. Il faut en outre que la faute soit grave, ou très-près de le devenir, car il ne faut pas éclater en reproches contre le prochain pour une faute légère, à moins que vous n'ayez avec lui des rapports intimes d'amitié, de confiance et de familiarité.

2° Vous êtes dispensés de cette obligation, quand vous êtes sûrs que vos paroles seront inutiles. Elles peuvent être inutiles en beaucoup de cas, ou parce que le coupable s'est déjà repenti, ou parce qu'il n'y a pas danger de rechute, ou parce qu'une autre personne plus autorisée que vous l'a déjà fait ou est pour le faire, ou enfin parce qu'il n'y a pas d'espérance probable de résipiscence. La fin de la correction est l'amendement du prochain; quand donc on ne peut pas l'espérer, la fin du précepte cesse, et par suite l'obligation de corriger, excepté si c'est nécessaire pour défendre l'honneur de Dieu, la réputation du prochain, ou pour empêcher le scandale; dans ces cas, on ne doit pas omettre la correction, quand même il n'y aurait pas d'espérance de profit, parce que si elle n'est pas utile au coupable, elle le sera à ceux qui l'entourent.

3° A plus forte raison nous sommes dispensés de ce devoir, quand nous avons la certitude morale qu'au lieu de faire du bien par notre correction, nous ferons un plus grand mal. Il y a en effet certaines personnes d'un caractère si méchant, qu'elles mettent d'autant plus d'empressement et d'ardeur à commettre le mal qu'on en met davantage à les avertir et à les en retirer. Quelqu'un médit librement devant vous d'autres personnes; si vous l'avertissez, il s'obstinera à continuer ses médisances, et déchirera davantage encore la bonne réputation d'autrui. Tel autre tient en société des discours obscènes et impies; si vous voulez le reprendre, il en dira plus en-

core pour se moquer de vous, et causera un plus grand scandale aux assistants. Dans ce cas et d'autres semblables, c'est une charité de se taire, et tout notre entretien doit être avec Dieu pour qu'il daigne éclairer ces personnes.

4° Enfin, nous sommes dispensés de cette obligation par le danger d'un grave inconvénient qui peut en résulter pour nous, si nous la remplissons. Dieu ne nous oblige pas à montrer un zèle qui nous expose à de grands dangers. Nous ferons, il est vrai, une chose de grand mérite en les méprisant; mais nous n'irons pas contre le précepte, si en nous abstenant (dans ce cas particulier) de reprendre celui qui pèche, nous nous bornons à le plaindre.

Telles sont les circonstances qui peuvent raisonnablement nous dispenser de la correction. Mais la crainte de déplaire au prochain et de l'offenser en le corrigeant ne saurait jamais être une excuse légitime. Qu'il s'offense et qu'il se chagrine, si ce chagrin peut lui être utile. Je vous ai contristés, disait l'Apôtre, mais je m'en réjouis, parce que je vous ai amenés à la pénitence : *Gaudeo quia contristati estis ad pœnitentiam* ¹. Une excuse bien moins valable encore serait une certaine indifférence sur les fautes d'autrui, une certaine nonchalance qui nous conseille de ne pas nous mettre en peine des autres, et de laisser, comme on dit, couler l'eau sous le pont.

Vous comprenez vous-mêmes que ces excuses ne sont pas acceptables, si vous réfléchissez sérieusement aux obligations qui vous lient à Dieu, à celles qui vous lient au prochain, et au grand bien que ceux-ci peuvent retirer d'une correction salutaire et faite avec douceur. Je ne dirai pas qu'il convient toujours de parler; mais cela

¹ II Cor. VII, 9.

convient dans beaucoup de circonstances, et il ne faut pas les négliger.

L'important, c'est d'exercer la correction de la manière voulue. Il n'est que trop vrai, comme vous le disiez tout à l'heure, que la correction est un devoir pénible; mais ce n'est pas une raison pour s'en dispenser; c'est plutôt une raison d'employer tous les ménagements, toutes les précautions possibles, pour faire accepter ce qui de soi-même déplaît et rebute; comme on fait pour les médecines amères que l'on donne aux malades, et que l'on déguise pour chasser la répugnance, en tout ou en partie. Voyons donc en dernier lieu les caractères que doit avoir la correction chrétienne. Il y en a deux principaux : la *charité* et la *prudence*. La *charité*, dit saint Thomas, doit être le principe qui nous excite à la faire, et la *prudence* doit en régler l'exercice.

1° La *charité*, c'est-à-dire que nous ne devons pas corriger par un mouvement de passion, ni par amertume et envie, ni par antipathie et aversion, ni pour vouloir dominer le prochain et l'humilier, mais uniquement dans le but et pour le motif de son bien et de son salut. *Non nocendi cupiditate, sed studio corrigendi*, dit saint Augustin. Si la passion y entre, vous y faites entrer les manières dures, amères et mordantes, qui ne font que provoquer et aigrir; mais si la charité est l'unique motif de nos paroles, il n'y a pas de danger qu'on aille trop loin par une rigueur excessive; nous parlerons toujours, comme dit saint Paul, *in spiritu lenitatis*, avec cette douceur, cette suavité, cette mansuétude qui est la clef des cœurs, qui gagne, attendrit et touche les caractères même les plus méchants et les plus mal disposés.

Il pourrait se faire cependant que cette charité manquât de certaines qualités nécessaires pour obtenir le fruit désiré; c'est pourquoi il faut y joindre en second

lieu la *prudence*, qui nous fait choisir les circonstances les plus opportunes, et bien distinguer la personne, le lieu, le temps, la manière.

Il faut d'abord observer les *personnes*, car nous ne devons pas reprendre de la même manière une personne âgée et une jeune, un supérieur et un inférieur. Avec les supérieurs, il suffit d'une correction tacite, en faisant voir, sans dire un mot, par un air réservé et sérieux, que nous n'approuvons pas ce qu'ils font ou ce qu'ils disent.

Quant au *lieu*, Jésus-Christ nous dit clairement qu'il faut faire la correction dans le secret, si la faute n'est pas publique et connue : *Inter te et ipsum solum*; car si vous faites des reproches à votre prochain en présence d'autrui, se trouvant couvert de honte et de confusion, il en prendra des motifs de haine et d'aversion, et deviendra pire.

Il faut encore distinguer le *temps* convenable. Quelle imprudence n'est-ce pas d'adresser des reproches à une personne dans la plus grande chaleur de sa passion? La corriger alors, c'est vouloir non pas qu'elle se corrige, mais qu'elle s'emporte. Laissez l'irritation se passer, la passion se calmer et donner place à la raison et la réflexion, et alors elle sera plus disposée à vous écouter.

Enfin, quand à la *manière*, nous devons nous servir de toutes les adresses et de toutes les industries les plus propres et les plus aptes à rendre la correction profitable. Si l'amendement d'autrui vous touche véritablement, vous ne manquerez pas de prudence, comme vous n'en manquez pas dans vos affaires temporelles, quand vous voulez attirer quelqu'un à dessein, à un projet qu'il vous tient au cœur.

Telles sont les règles qui nous sont prescrites pour

bien faire la correction et la rendre fructueuse. Notre prochain, disent les saints Pères, c'est un faible roseau qui se rompt si on le foule aux pieds ; c'est un verre fragile que l'on brise en voulant le polir d'une main pesante ; c'est un malade, mais un malade difficile et délicat, qui veut être soigné avec douceur, autrement on court risque d'envenimer la plaie. Il nous faut donc de la prudence, et surtout de la charité, pour nous apprendre la prudence. Ayez de la charité dit saint Augustin, et dites tout ce qu'il vous plaira : *Dilige et dic quidquid volueris.* Aimez vraiment ce Dieu qui est offensé, aimez cette âme qui lui est si chère, aimez-la pour la convertir et la sauver. Après cela, il sera bien difficile que vous ne parliez pas à propos, et que vous ne mettiez pas doucement votre prochain dans la nécessité de suivre vos avis et de les accepter avec soumission et profit. Quels miracles n'ont pas opérés les saints, même avec les personnes les plus méchantes, par cette manière de correction !

Pénétrez-vous donc sérieusement aujourd'hui de l'obligation où vous êtes de corriger votre prochain, obligation si importante que, dans beaucoup de circonstances, on ne peut la transgresser sans une faute notable. Pourquoi le monde est-il si corrompu ? Pourquoi les mauvaises mœurs dominant-elles partout ? C'est parce qu'il ne se trouve personne qui ait le courage de s'y opposer, de réprimander, de reprendre et d'avertir.

Enfin, pensons au grand *fruit* que nous pouvons retirer de ce bon office de charité.

C'est premièrement que nous gagnerons notre frère, s'il nous écoute : *Lucratus eris fratrem tuum*, dit l'apôtre saint Jacques. Quelle grande chose n'est-ce pas de gagner une âme, de la retirer de l'abîme ou de l'empêcher d'y tomber, de la conserver à Dieu ou de la lui rendre !

Quelle précieuse conquête ! N'est-ce pas là une espèce d'apostolat bien agréable à Dieu ?

Ensuite, c'est qu'en sauvant les autres nous nous sauverons nous-mêmes, car le même apôtre nous dit que quiconque aura retiré son frère de la mauvaise voie, couvrira la multitude de ses propres péchés, parce que Dieu sera poussé à lui donner à cause de cela des grâces spéciales de retour : *Qui converti fecerit peccatorem ab errore viæ suæ... operiet multitudinem peccatorum*. Et quand même notre correction ne produirait pas d'effet, notre charité ne sera pas sans mérite devant Dieu, qui mesure le mérite d'après nos efforts et non d'après le succès, qui ne dépend pas de nous.

Pour y arriver, ne manquons jamais de pratiquer dans l'occasion ce devoir, en nous rendant généreusement supérieurs à tout respect humain. Et si nous y rencontrons des désagréments et du déplaisir, c'est le cas de nous rappeler pour notre consolation cette sentence de Jésus-Christ, qui déclare bienheureux ceux qui souffrent pour la justice : *Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam, quoniam ipsorum est regnum cælorum* ¹.

TRAIT HISTORIQUE

Une bande de brigands, véritables types du genre, s'était établie dans les Abruzzes. Composée d'environ trente individus déterminés et armés jusqu'aux dents, elle formait, sous la conduite d'un chef absolu, une troupe parfaitement disciplinée, contre laquelle on avait vainement envoyé des carabiniers et même des troupes de ligne. On ne savait plus ni quand ni comment ce fléau finirait, lorsqu'un curé du voisinage, vieillard vénérable, qui avait la douleur de compter plusieurs de

¹ Matth. V, 21.

des paroissiens parmi les brigands, entreprit de faire une tentative et de pénétrer jusqu'au repaire des brigands pour les exhorter à changer de vie. Après des fatigues et des dangers extrêmes, il arriva au quartier général en présence du chef. A l'aspect du crime peint sur toutes les figures, le bon prêtre se mit à pleurer. — Que voulez-vous? qu'êtes-vous venu faire ici? lui demanda le chef. — Mes enfants, répondit le vieillard, je suis votre père, et j'ai voulu vous voir pour vous dire combien je suis affligé... Dans quel état est votre âme!... Pendant que vos pères et mères, vos amis, l'Italie et le monde entier s'empressent de profiter de l'année sainte en faisant pénitence, vous, vous multipliez vos péchés!... Mes enfants, y songez-vous? Serez-vous les seuls qui refuserez le pardon qui est offert à tous?... N'êtes-vous pas las du crime?... Croyez-moi, mes chers enfants, il est temps de vous arrêter : je suis venu vous chercher pour vous ramener au bercail. » Après ces paroles qui touchèrent singulièrement les brigands, le chef promit au nom de tous que si on voulait leur faire grâce, ils quitteraient leur genre de vie. Le bon pasteur ne pouvait rien promettre. Il se rendit en toute hâte à Rome, raconta sa démarche auprès des brigands, et demanda leur grâce. Mais il ne put obtenir que de leur offrir la vie sauve. — Le vieillard retourna auprès d'eux, et leur fit part de la décision, en les conjurant de ne pas manquer cette occasion unique de rentrer dans le droit chemin. « Après tout, mes chers enfants, leur dit-il, ne vaut-il pas mieux être condamnés ici-bas à quelques années de prison, que d'être précipités pour toute l'éternité dans les feux de l'enfer?... »

Puissance admirable de la foi sur ces âmes abandonnées! Les brigands sont vaincus... — Je veux moi-même vous accompagner, leur dit le bon prêtre. — En ce même jour, Rome le vit entrer dans ses murs, traverser ses rues suivi de trente brigands, devenus doux comme des agneaux. Ils se rendirent directement au château Saint-Ange. Quelques jours après, ils furent jugés et condamnés à une prison temporaire très-peu longue.

(Rome en 1848-49-50).

X. INSTRUCTION

DU SCANDALE

Si la charité, comme je vous l'ai montré dernièrement, nous oblige à ne pas omettre dans certaines circonstances le devoir de la correction à l'égard du prochain coupable, dans le but de le retirer du mal, à combien plus forte raison doit-elle nous obliger à ne pas lui en donner positivement l'exemple par le scandale ! C'est de ce péché appelé *scandale* que je vais vous parler aujourd'hui ; péché qui est opposé directement à la charité, et qui est le plus grand mal que nous puissions causer à notre prochain, bien que la plupart du temps on n'y fasse pas la moindre réflexion. Pesons-le bien, et voyons ce que c'est que le scandale, combien il y en a de sortes, sa malice intrinsèque, l'obligation qu'il y a de le réparer, et la manière de le faire.

L'idée que l'on a communément de ce péché est très-peu exacte et même très-fausse. En entendant parler de scandale, vous vous figurez tout de suite de grands excès, des péchés monstrueux et abominables, et vous croyez que l'on ne doit regarder comme scandaleux que ceux ou qui séduisent l'innocence, ou qui se font les médiateurs du crime, ou qui portent le vice en triomphe par une vie ouvertement mauvaise. Mais non ; sans dou-

te, en fait de scandales, ceux-là sont les plus graves et les plus énormes, et en fait d'hommes scandaleux, ce sont les plus nuisibles et les plus contagieux; mais ce ne sont pas là les seuls scandales et les seuls scandaleux, ainsi que nous l'insinue le mot même de *scandale*. Ce mot, pris dans son sens littéral, signifie un obstacle placé sur un chemin, et qui fait tomber, ou met en danger de tomber celui qui passe; et c'est fort à propos qu'on lui a fait signifier dans le sens allégorique cet obstacle qui, en matière de mœurs, s'oppose au prochain dans la voie spirituelle, et le met en danger de tomber. Et de même que cet obstacle provient généralement de ce que nous ne marchons pas droit et avec prudence, mesurant mal nos actions et nos paroles, ainsi les théologiens, et saint Thomas à leur tête, définissent communément le scandale *une parole ou une action qui s'écarte du droit chemin, et qui donne au prochain une occasion de ruine spirituelle, c'est-à-dire de péché, ou en le détournant du bien, ou en l'excitant au mal : Dictum vel factum minus rectum præbens occasionem ruinæ spiritualis.*

Le scandale entendu dans ce sens, qui est le véritable, on s'en rend toujours coupable, dès qu'on donne au prochain une occasion de péché, quelle que soit cette occasion, quel que soit le prochain à qui on la donne, quel que soit le péché qu'on lui donne occasion de commettre. Remarquez bien ces trois choses, si vous voulez vous former une juste idée du scandale.

Je dis premièrement, *qu'elle que soit l'occasion qu'on lui donne.* Car il peut y avoir pour lui une occasion de péché non-seulement dans les fautes les plus grossières et les plus graves, qui quelquefois à cause de ce qu'elles ont de hideux au lieu de séduire dégoûtent, mais même dans les fautes légères. Par suite de la fragilité humaine, le scandale s'attache aux moindres choses, même à

une parole, à une action vénielle de sa nature : *Dictum vel factum minus rectum*. Un geste, un sourire, un regard, un mot, une équivoque, dans certaines circonstances particulières, peuvent être pour les autres l'occasion d'un péché, et d'un péché grave, et vous serez coupables de scandale si vous avez par là l'intention de scandaliser, ou si vous prévoyez seulement, ou si vous êtes obligés de prévoir que la chute d'autrui puisse en résulter.

Il y a plus encore : un acte même indifférent, et qui n'est pas mauvais par lui-même, peut fournir une occasion de péché, si aux yeux d'autrui il a la couleur et l'apparence du mal, par exemple, la trop grande fréquentation de certaines personnes, de certaines maisons, qui fait penser mal et murmurer. La raison en est que l'apparence, aussi bien que la réalité du mal, peut causer dans les autres de mauvaises impressions. Il suit de là que, quand il s'agit de choses qui ne sont pas pour nous d'une obligation précise, mais que nous sommes libres de faire ou d'omettre, la charité nous oblige à nous en abstenir si elles peuvent être mal interprétées. Et nous en avons de Dieu, par la bouche de saint Paul, un ordre exprès dans ces paroles : *Ab omni specie mala abstinete vos* ¹ : gardez-vous non-seulement du mal, mais de toute apparence du mal. Et vous ne pouvez pas vous en reposer sur ce que votre conscience ne vous reproche rien et ne vous fait éprouver aucun remords, parce que dans ce cas vous ne devez pas seulement penser à votre conscience, mais encore à la conscience d'autrui, qui a été offensée et scandalisée.

J'ai dit en second lieu, *quel que soit le prochain auquel on donne occasion*. Qu'importe que le prochain que vous

¹ *Thess. V, 22*

scandalisez ne soit pas dans l'état d'innocence et d'ignorance du mal? Ce sera toujours un grand mal, surtout s'il s'agit de certaines fautes dans lesquelles on tombe sans cesse dès qu'on les a commises une fois. Mais que le prochain soit innocent ou vicieux, juste ou pécheur, jeune ou vieux, savant ou ignorant, noble ou roturier, n'importe : en définitive, tous sont hommes, tous sont sujets au vice, enclins à apprendre le mal et à s'y livrer, et tous sont notre prochain. C'est donc un scandale de donner à n'importe lequel d'entr'eux occasion de péché.

Il importe beaucoup moins encore qu'il s'agisse d'une seule ou de plusieurs personnes. Je vous dis cela, parce que certains chrétiens ont coutume de s'accuser en confession d'avoir péché devant une personne, mais de n'avoir pas pour cela donné de scandale, parce que personne autre ne les a vus et n'en a eu connaissance. Eh bien ! cela veut dire que le scandale n'est pas public, mais privé ; qu'on n'a pas scandalisé plusieurs personnes, mais une seule ; mais c'est toujours un vrai scandale. L'homicide cesse-t-il d'être homicide parce qu'on n'a tué qu'une seule personne? *Qui scandalizaverit unum* ¹, dit Jésus-Christ ; il ne parle pas d'un grand nombre, mais d'un seul.

J'ai dit en troisième lieu, *quel que soit le péché dont on donne occasion*, c'est-à-dire quand même ce ne seraient pas des péchés d'impureté et de luxure, auxquels plusieurs restreignent la malice du scandale. Mais je le demande : les injustices, les vols, les débauches, les vengeances, les imprécations, et tant d'autres désordres, ne sont-ce pas là autant de péchés par lesquels on perd la grâce divine et l'on tombe dans la perdition? Quel que

¹ Matth. XVIII, 6.

soit donc celui de ces péchés auquel on donne occasion, il y aura scandale.

Scandale, même quand l'occasion qu'on donne ne serait pas une occasion de péché positif, mais d'un simple éloignement du bien voulu et ordonné par Dieu, occasionné dans les autres. S'il est vrai, comme cela l'est en effet, que la seule omission du bien prescrit ou en général au chrétien, ou en particulier selon l'état et l'emploi, est un péché proprement dit, et un motif suffisant de damnation, comment celui qui y met empêchement et obstacle, en détournant de quelque manière que ce soit les autres de le faire, ne serait-il pas scandaleux ?

Qu'avaient fait les fils d'Héli, dont il est dit que leur péché était énorme devant Dieu, *grande nimis* ¹ ? Par leur mauvaise conduite, ils éloignaient le peuple de l'assistance aux sacrifices du temple, et de l'accomplissement des devoirs religieux, *retrahebant homines a sacrificio*. Et saint Pierre, qu'avait-il fait pour mériter de Jésus-Christ lui-même le nom de Satan : *Vade retro, Satana* ² ? Par amour pour sa divine personne, il voulait le détourner du dessein de souffrir et de mourir pour le salut du monde. C'est donc un scandale de détourner les autres du bien.

Un dernier avertissement sur cette matière, c'est que pour vous rendre coupables de scandale, il suffit que vous donniez aux autres une occasion de péché, quand même ce péché n'aurait pas lieu, quand même vous n'auriez pas l'intention qu'il fût commis. Si le prochain ne succombe pas à la mauvaise impulsion que vous lui donnez, tant mieux pour lui ; mais de votre côté, le péché est commencé, si vous lui avez donné occasion de tomber ; comme il serait consommé si, en tirant un coup de pis-

¹ Reg. II, 17. — ² Marc. VIII, 33.

toilet dans l'intention de le tuer, le coup frappait également dans le vide, mais dans un lieu et des circonstances telles que, d'après vos prévisions, il devait avoir un effet certain. Le démon lui-même, quand il nous tente, ne réussit pas toujours à nous faire tomber; mais que l'on tombe ou que l'on ne tombe pas, il ne laisse pas, en nous tentant, d'être un vrai démon. De même vous êtes vraiment scandaleux, si en compagnie d'autrui vous avez tenu des discours obscènes, quand même aucun des assistants ne s'y serait complu, scandaleux si vous avez tenté et sollicité au mal une personne, quand même elle ne vous aurait pas écouté. Tout au plus, dans ce cas, vous ne serez pas obligés à la réparation, qui est fondée sur la réalité du dommage causé; mais le péché subsiste toujours.

Par rapport à l'intention que vous avez ou que vous n'avez pas du mal d'autrui, il faut bien remarquer ici la distinction principale que font les théologiens de deux sortes de scandales, dont l'une est beaucoup plus coupable que l'autre. Le premier s'appelle *direct*, et l'autre *indirect*.

Si vous avec l'intention expresse de porter les autres à mal faire, votre scandale est direct, parce que vous voulez directement le péché d'autrui. Et il n'est pas nécessaire pour cela que vous considériez précisément le péché d'autrui en tant que péché, car il n'y a que le démon qui soit capable d'une pareille malice; il suffit que vous provoquiez directement votre prochain à ce que vous savez être un péché, quand même votre but ne serait pas le péché d'autrui, mais votre intérêt, votre contentement, votre plaisir. Nous-mêmes, quand nous péchons, nous ne voulons pas le péché en tant que péché, mais nous y cherchons notre satisfaction. Il n'en est pas moins vrai qu'en choisissant le péché nous voulons di-

rectement notre perdition, bien que nous n'y pensions pas. Ce qui est vrai pour nous, l'est également pour les autres que l'on engage à pécher.

Cela posé, le scandale direct peut avoir lieu de différentes manières, qu'il importe grandement de vous faire connaître.

1° *Par voie de conseil*, c'est-à-dire par de mauvaises suggestions, par des insinuations perverses, comme il arrive entre amis, entre confidants et compagnons.

2° *Par voie de commandement*, ce qui a lieu dans les supérieurs qui, abusant de leur autorité, font servir ceux qui sont sous leur dépendance à leur volonté perverse, ou les détournent du bien, de la sanctification des jours de fête, de l'observation de l'abstinence et du jeûne.

3° *Par voie de protection et de patronage*, en protégeant les autres, en les mettant en sûreté dans leurs injustices, leurs violences, leurs fraudes, chose qui n'est pas rare parmi les personnes puissantes et qui ont de l'autorité.

4° *Par voie de connivence et de dissimulation*, en laissant faire le mal qu'on est tenu d'empêcher en vertu de son emploi et de son office, comme cela arrive également parmi les supérieurs, les pères, les maîtres, les chefs de maison, qui par nonchalance ou par une confiance excessive laissent aller à beaucoup de désordres leurs fils, leurs serviteurs, et tous ceux qui dépendent d'eux.

5° *Par voie d'enseignement*, en enseignant, en répandant des maximes contraires à la foi, à la religion, aux bonnes mœurs, péché propre du libertin. On doit comprendre dans cette classe ceux qui composent des mauvais livres, comme aussi ceux qui les impriment, qui les vendent ou qui les prêtent à d'autres.

6° *Par voie de tentation*, ce qui comprend tous les moyens qu'on met en œuvre pour attirer les autres au mal : flatteries et promesses, menaces et violences, railleries et dérisions, adulations et louanges, offres et présents, etc. Voilà un grand nombre de scandales directs.

Mais vous me direz que vous n'avez pas une si mauvaise intention que de porter les autres à mal faire. Je le crois; cependant vous voulez vous permettre de ces choses qui peuvent servir aux autres d'excitation au mal. Dans ce cas, votre scandale sera *indirect*, moins coupable que le premier, mais un scandale véritable et qui peut avoir une malice grave. Pour le commettre, il suffit qu'en présence des autres vous agissiez ou parliez de manière que votre prochain puisse en tirer une occasion de péché, quand même vous n'auriez pas l'intention de le causer. Quand une chose est mauvaise en elle-même, elle est toujours mauvaise, quelle que soit votre intention.

Je veux croire, par exemple, que vous faites un rapport aux autres par pure légèreté et par bavardage, sans mauvaise intention; mais ce rapport peut produire des désunions, des inimitiés, des rancunes, et cela suffit pour qu'il soit scandaleux. Je veux croire que cette femme, par sa parure immodeste, n'a d'autre but que de paraître et de se conformer à la mode; mais en attendant, cette désinvolture et ces nudités provoquent de leur nature à l'impureté, et donnent occasion à de mauvais regards et à des désirs impudiques. Elle ne pourra donc pas être excusée d'un véritable scandale.

Généralement, tout mauvais exemple est un scandale indirect, et celui qui le donne scandalise toujours le prochain, quand même il n'aurait pas l'intention de le scandaliser. Il y en a même beaucoup qui ne voudraient pas

être imités. Un père vicieux ne voudrait certainement pas que ses enfants prissent exemple sur lui ; mais qu'importe ? Il est toujours vrai que le mauvais exemple a un grand pouvoir pour pervertir les autres et les entraîner dans les mêmes désordres. Lui-même enseigne ce mal qu'on ne sait pas, il lui ôte l'horreur et l'effroi qu'il doit inspirer, il le fait paraître en quelque sorte excusable, et donne la hardiesse et le courage de le commettre en le voyant commis par d'autres. Ainsi donc celui qui le donne consent indirectement à la perte d'autrui ; et bien que celui qui le reçoit ne soit pas excusable, celui qui le donne est toujours coupable.

Or, comme les manières de donner mauvais exemple sont infinies, les scandales indirects sont également innombrables. Si l'on excepte les péchés qui se commettent intérieurement ou extérieurement, mais d'une manière cachée, et qui ne sont pour cela connus que de Dieu, tous les autres qui tombent sous les yeux d'autrui, et dont il s'aperçoit, peuvent être un sujet de mauvais exemple et par suite de scandale.

Scandale de paroles, les parjures, les blasphèmes, les imprécations, les médisances, les discours impies, contraires à la foi et à la religion, les discours obscènes et impurs ; et à propos de ces derniers, désabusez-vous d'un préjugé grossier assez commun, que ce n'est pas un scandale de tenir de pareils discours en présence de personnes déjà perverties, et connues comme telles dans le monde. Premièrement, je ne sais pas si celui qui est habitué à ces sortes de discours est toujours assez prudent et assez retenu pour ne les pas tenir en présence de ceux qui sont vertueux ; mais outre cela, si c'est un scandale d'enseigner le mal à celui qui ne le connaît pas, c'en est un aussi de le réveiller dans celui qui n'y pense pas. Ces discours ne peuvent produire autre chose dans l'esprit

de ceux qui les entendent que des apparences et des fantômes d'obscénités, qui ne se renferment pas seulement dans l'imagination, mais qui vont jusqu'à souiller le cœur de hideuses concupiscences.

Scandale d'œuvres et d'actions, par la mauvaise conduite que l'on tient au vu et au su de tout le monde, en se rendant coupable d'injustices, de vengeances, de débauches, et de pratiques vicieuses de toutes sortes.

Scandale d'omission, par une négligence bien marquée dans les devoirs de famille et d'état, et surtout de piété et de religion. Il y a nombre de chrétiens qui ne savent pas ce qu'ils croient, ni quelle sorte de religion ils professent, tant ils viennent rarement à l'église et aux instructions chrétiennes, et tant ils s'approchent rarement des sacrements. Voilà encore une grande quantité de scandales indirects, mais de vrais scandales.

Vous avez suffisamment compris, par tout ce que je vous ai dit jusqu'ici, ce que c'est que le scandale; mais vous avez dû comprendre en même temps que c'est un péché très-facile à commettre, un péché d'une prodigieuse extension, et par la multitude des personnes qui le donnent, et par le grand nombre des manières dont on le donne. C'est pourquoi Jésus-Christ, réfléchissant à la grande facilité et à la multiplicité des scandales auxquels le monde se trouve misérablement exposé, s'écriait avec un accent de compassion : *Væ mundo a scandalis* !¹ Malheur au monde à cause de la funeste et continuelle influence qu'exerce sur lui le scandale !

De là aussi ce précepte de Jésus-Christ, dont j'aurai occasion de vous parler dans la suite, par lequel il nous ordonne de fuir et d'éloigner de nous toutes les choses qui peuvent nous causer de mauvaises impressions, ou

¹ Matth. XVIII, 7.

nous servir d'excitation et de stimulant à mal faire; parmi ces choses, on comprend principalement les personnes débauchées, perverses et mondaines, qui vivent sans aucun égard ni pour elles-mêmes ni pour les autres.

Mais ici quelqu'un me dira peut-être : Pèche-t-on toujours gravement dans tous les scandales? — Non, mais plus ou moins, selon les circonstances. On peut généralement en juger la gravité :

1° D'après l'intention : ainsi le scandale direct, comme étant le plus malicieux et volontaire, est plus grave que l'indirect.

2° D'après la qualité des personnes qui le donnent, et qui sont plus ou moins élevées par le rang, le caractère, l'autorité. Ainsi il est plus grave dans les personnes plus élevées, exposées aux regards d'un grand nombre, parce qu'elles autorisent la licence et le vice; plus grave dans les ministres de l'autel, appelés par Jésus-Christ le sel de la terre et la lumière du monde; plus graves dans les chefs de famille et dans les supérieurs, chargés par Dieu de la bonne direction des autres. Et qui ne voit combien est plus pernicieux le scandale qui part des personnes mêmes d'où doit venir l'édification et le bon exemple, et combien il est plus difficile de s'en préserver.

3° Enfin, d'après l'effet plus ou moins grave qu'il produit ou qu'il peut produire. D'après ces données, vous pourrez décider quelle est la gravité plus ou moins grande de vos scandales.

Je vous ferai voir prochainement la malice intrinsèque de ce péché. En attendant, d'après ce que je vous ai dit de l'extrême facilité avec laquelle on commet ce péché, nous devons voir quelle circonspection et quelle prudence il nous faut pour ne pas être une pierre d'achoppement pour les autres. Grand Dieu! nous sommes

d'un côté si inconsiderés et si inattentifs dans nos rapports avec le prochain, et d'un autre côté, notre prochain est si porté et si enclin au mal, qu'il faut peu de chose, très-peu de chose pour l'entraîner. Nous devons donc employer la plus grande circonspection et les plus minutieuses précautions, pour bien peser et mesurer nos démarches, de manière qu'il ne nous échappe rien, ni en paroles, ni en actions, qui puisse être une occasion de chute pour les autres.

Que ce soit là le fruit de cette instruction, qui vous paraîtra encore plus indispensable et plus nécessaire, quand je vous aurai fait connaître l'énormité de ce péché et les terribles conséquences qui en résultent.

TRAIT HISTORIQUE.

Un libraire, qui avait publié une foule de livres contraires à la religion, était arrivé à son heure dernière. Au souvenir de ce qu'il avait fait toute sa vie, et en songeant qu'au lieu d'édifier ses frères il n'avait été qu'un ouvrier du démon, et qu'il allait être obligé de rendre compte au tribunal de Jésus-Christ de toutes les âmes qui s'étaient perdues par la lecture de ses livres, ce malheureux était déchiré par les remords, et à tout ce que lui disait pour le consoler le prêtre qui l'assistait, il répondait avec terreur : *Ah! si je n'avais à pleurer que mes péchés, j'espérerais en la miséricorde de Dieu ; mais ne se vengera-t-il pas de ce que j'ai précipité tant d'âmes dans l'enfer ?*

XI. INSTRUCTION

MALICE DU SCANDALE, ET OBLIGATIONS QUI EN RÉSULTENT

Nous avons vu ce que c'est que le péché de scandale, combien il y en a de sortes, et la grande facilité avec laquelle on le commet. Il nous reste à examiner deux points : 1° *la malice spécifique et particulière* de ce péché ; 2° *l'obligation* qui en résulte, et la manière de l'accomplir.

Quant au premier point, les divines Écritures, en parlant du scandale, l'appellent, à la distinction de tout autre, un péché grave, excessivement grave : *Peccatum grande, grande nimis*. Et pourquoi cela ? parce que c'est le plus pernicieux au prochain, et le plus outrageant pour Dieu.

Le plus pernicieux au prochain, que l'on atteint dans son âme, ou en lui enlevant l'innocence et la grâce, ou en l'affermissant dans le péché, mais toujours en le mettant en danger d'être perdu éternellement. Or, de même que, parmi tous les biens du prochain, aucun n'est comparable à l'âme, à la grâce, au salut, ainsi parmi tous les maux que nous pouvons lui causer, celui-là est le plus grand. S'il est peu compris de celui qui le donne et de celui qui le reçoit, c'est un effet de notre peu de foi, de l'impression nulle ou passagère que font sur nous les

choses spirituelles, entourés comme nous le sommes d'objets sensibles qui nous distraient et nous occupent entièrement. Mais en réalité, comparés à celui-ci, les autres maux n'en méritent pas même le nom. Et en effet si vous causez du dommage au prochain dans ses biens, dans sa réputation et dans son corps, pourvu qu'il reste en état de grâce, pourvu qu'il sauve son âme, il trouvera à la fin une récompense éternelle infiniment supérieure à toutes les pertes; mais si vous lui ôtez la grâce, si vous nuisez à son âme, de manière qu'il va se perdre, quel échange pourra le dédommager d'une pareille perte? *Quam dabit homo commutationem pro anima sua* ¹, a dit Jésus-Christ. Aussi nous fait-il très-clairement entendre, dans un autre endroit, que nous devons avoir plus de crainte d'un homme scandaleux que d'un meurtrier, d'un brigand ou d'un assassin, quand il nous dit de ne pas craindre ceux qui peuvent tuer le corps, mais ceux qui peuvent tuer l'âme : *Nolite timere eos qui occidunt corpus, animam autem non possunt occidere* ².

Il faut ajouter que le dommage qui provient du scandale a coutume d'être très-étendu dans ses conséquences, et quant au nombre des péchés auxquels porte un seul scandale, et quant au nombre de personnes par lesquelles il se répand petit à petit, et quant au nombre des années pendant lesquelles il dure.

Quant au nombre des péchés. Le scandale que vous donnez à une personne peut être pour elle le premier anneau d'une longue chaîne de péchés, dont elle ne se corrigera peut-être jamais, surtout pour une certaine sorte de péchés, dont il est plus facile de s'abstenir tout à fait que de s'en détacher quand on a commencé à les commettre. Ainsi par exemple, un jeune homme inno-

¹ Matth. XVI, 26. — ² Ibid. IV, 27.

cent a été perverti par un mauvais compagnon ; le compagnon part et s'éloigne de lui ; mais la perversion criminelle ne s'en va pas et ne s'éloigne pas du jeune homme perverti. Il continuera, et Dieu sait jusqu'à quand, l'horrible jeu qui lui a été enseigné. Voilà une funeste suite de péchés, un amas énorme de fautes, toutes imputables à celui qui en a donné la criminelle occasion.

Mais c'est peu encore : ce jeune homme perverti se fait bien vite le corrupteur des autres, et Dieu sait de combien ! Car le venin du scandale est semblable au venin d'un chien enragé, qui ne se communique pas seulement à la personne qu'il a mordue ; mais si celle-ci en mord d'autres, du premier au second, du second au troisième, le poison passe également en tous : de même le scandale jeté dans une âme ne s'y renferme pas toujours, mais il s'insinue, il se répand, il se multiplie, et fait dans les âmes des ravages infinis. Il résulte de là qu'il n'est pas rare de voir changer en peu de temps la face d'une famille, d'un atelier, d'une école, d'un pays, d'une communauté, par le scandale de quelques débauchés et peut-être d'un seul. Deux, quatre, dix personnes amenées au mal en corrompent facilement chacune autant ; et, en continuant ainsi successivement, il se fait un mal immense. Voilà une grande quantité de scandales qui vont tous s'appesantir sur la tête de celui qui en est le premier auteur.

Ce n'est cependant pas là tout le mal. Le pire, c'est que cette cause de scandale s'étend même après la mort du scandaleux, qui en finissant de vivre ne finit pas pour cela de pécher. Oui, il y a certains scandales qui survivent longuement à leurs auteurs. Ils seront déjà des cadavres glacés dans le tombeau, ils seront consumés et réduits en poussière, mais la semence criminelle qu'ils ont laissée en ce monde par les mauvaises habitudes qu'ils

y ont introduites, par les souvenirs coupables et surtout par les livres impies et infâmes, par les peintures et les tableaux obscènes qu'ils ont faits, continue à produire de nouveaux et toujours de nouveaux péchés, à entraîner de nouvelles âmes à leur perte, à perpétuer le scandale, de sorte qu'à tout instant leurs malheureux auteurs en reçoivent une nouvelle augmentation et un surcroît de damnation ! Oh ! le mal immense que cause le scandale ! mal incompréhensible, incalculable, infini !

Que si le scandale cause un préjudice si grave aux âmes, pensez-vous qu'il ne cause pas un *outrage très-grave à Dieu ?*

Quand même il ne s'agirait que d'une seule âme que vous auriez portée à mal faire, ce serait une injure toute particulière, une injure intolérable faite à Dieu. Ah ! qui dit *une âme* dit la chose la plus chère et la plus précieuse que Dieu possède. Il n'a, en ce bas monde, de souci et d'estime que pour les âmes, au salut desquelles il a dirigé tout ce qu'il a fait de grand, d'admirable, de divin en dehors de lui dans le cours de tous les siècles. Quelle injure ne lui fait-on donc pas en les perdant et en les ruinant !

C'est un péché qui s'oppose intrinséquement et d'une manière spéciale à Jésus-Christ, et à tout l'ouvrage de la rédemption. En effet, tandis que Jésus-Christ vient au monde pour souffrir et mourir dans le dessein et le but miséricordieux de sauver les âmes déjà perdues, de les sanctifier, de les racheter, de les faire siennes, *venit Filius hominis quætere et salvum facere quod perierat*¹ ; le scandaleux, au contraire, en les entraînant à mal faire, les ruine et les perd, et par suite rend la rédemption inutile, arrache à Jésus-Christ le fruit de ses souffrances

¹ Luc. XIX, 10.

et le prix de son sang. Et c'est là la raison pour laquelle les scandaleux sont qualifiés dans les divines Écritures de l'horrible nom d'antechrists, c'est-à-dire *ennemis du Christ*.

Bien plus encore, on les appelle ministres du démon, apôtres du démon, vrais démons incarnés et visibles, à cause de la ligue spéciale qu'ils forment avec lui, en coopérant avec lui à la perte des âmes, et avec plus d'efficacité que lui, car il ne peut pas grand'chose à lui seul et avec ses seules suggestions, s'il n'était pas ligué avec ces démons incarnés. Je remplis ici simplement la fonction de catéchiste et non de prédicateur, et je me contente de vous indiquer seulement ces idées ; je vous laisse le soin de les méditer profondément.

Vous voyez donc combien est énorme la malice du scandale relativement à Dieu et au prochain, malice qui subsiste toute entière quand même vous prétendriez n'avoir pas l'intention expresse de scandaliser les autres. L'intention ne change pas la nature de l'œuvre ; et quand vos paroles ou vos actions sont de nature à entraîner les autres dans le péché, quelle que soit votre intention, vous vous rendez coupables de scandale.

C'est pour cela que Jésus-Christ fulmine en général cette terrifiante *malédiction*, contre quiconque se rend coupable de scandale : *Væ homini illi, per quem scandalum venit* ¹ ! Il vaudrait mieux pour lui, ajoute-t-il, qu'il fût mort auparavant, ou qu'il ne fût jamais né : *Bonum erat ei, si natus non fuisset homo ille*. Il eût été plus heureux pour lui, dit-il encore, qu'on lui eût attaché une grosse pierre au cou, et qu'on l'eût jeté au fond de la mer : *Expediit ei ut suspendatur mola asinaria in collo ejus, et demergatur in profundum maris*. Ces expressions sont

¹ Matth. XVIII, 7.

effrayantes, et portent avec elles un jugement terrible et une terrible condamnation.

De ce que j'ai dit jusqu'ici, concluez quelle grande horreur vous devez concevoir pour un péché si énorme, si pernicieux au prochain, si injurieux à Dieu. Et comme il est d'un côté aussi facile à commettre qu'il est grave, il s'ensuit que la conclusion que j'ai tirée dans ma dernière instruction acquiert plus de force encore, à savoir, qu'il faut employer la plus grande prudence pour ne pas être une occasion de scandale à notre prochain.

Remarquez bien ceci. Il y a des péchés qui sont graves, mais il n'est pas si facile de les commettre, et cette difficulté nous sert en quelque sorte de préservatif. Il y a d'autres péchés que l'on commet facilement, mais qui n'ont pas tant de gravité et de malice, et cela en diminue le danger. Mais le scandale est un péché dans lequel sont unies ensemble une extrême facilité et une extrême malice; deux qualités expressément marquées par Jésus-Christ dans les deux *malédiction*s qu'il a fulminées sur ce sujet, la première pleine de compassion par rapport aux personnes trop exposées à être scandaleuses : *Væ mundo a scandalis*; l'autre menaçante, adressée aux personnes qui scandalisent les autres : *Væ homini illi, per quem scandalum venit!* Quel ne doit donc pas être notre empressement à éviter la moindre chose capable de créer l'ombre d'un scandale!

Mais si quelqu'un d'entre vous avait été une pierre de scandale, *lapis offensionis*, que devrait-il faire? Suffirait-il dans ce cas de vous convertir vous-même, de vous repentir et d'avoir de la douleur du mal que vous avez fait, de vous proposer de vous corriger, et de vous en confesser sincèrement? Non, tout cela ne vous suffit pas; il faut de plus faire disparaître les scandales qui restent

peut-être encore près de vous, et réparer ceux qui survivent en autrui.

Je dit d'abord : *éloigner les scandales qui restent près de vous* ; par exemple, cette personne que vous gardez chez vous, qui est une occasion de chute non-seulement pour vous, mais encore pour les autres ; ce livre impie et obscène qui traîne abandonné sur votre table, ce tableau immodeste suspendu aux murs de votre chambre, etc. Quel que soit le prix que vous attachiez à tout cela, il faut absolument vous en défaire ; parce que vous devez estimer comme plus précieuse encore l'âme de vos enfants et de vos domestiques, auxquels ces objets seront continuellement une occasion de péchés ; plus précieuse votre âme, qui se charge insensiblement de tous les péchés dont ces objets sont la cause. Il faut donc les éloigner, *auferte offendicula* ; autrement, toute autre mesure serait inutile. On n'enlève pas le péché si l'on ne renonce pas à l'affection, et l'on ne renonce pas à l'affection tant que subsistent l'objet, la matière, l'occasion du scandale.

Voilà le premier pas, mais ce n'est pas le seul ; il ne suffit pas d'enlever le mal présent et de prévenir le mal futur ; il faut encore *réparer le passé*, en travaillant au salut des personnes pour lesquelles on aurait été une occasion de ruine. Et en effet, si toute loi de justice exige que celui qui a causé du dommage aux autres dans leurs biens, leur honneur ou leurs personnes, répare autant qu'il le peut le dommage causé, pourquoi seriez-vous exempts de cette obligation, vous qui avez été scandaleux, vous qui avez causé à votre prochain le plus grand des maux ? Il faut donc de toute nécessité une réparation.

Mais de quelle manière l'accomplir ? De toutes les réparations, celle-ci est la plus difficile ; elle est même sou-

vent impossible. Supposons que quelqu'un ait perdu par votre faute l'innocence baptismale, comment ferez-vous pour réparer cette perte? Elle n'admet pas de réparation.

Cette personne pourra bien avec l'aide de Dieu se repentir, devenir juste et sainte; mais innocente, elle ne le redeviendra jamais, jamais. — Supposons qu'une âme que vous avez scandalisée est déjà séparée du corps, qu'elle est descendue dans l'enfer et damnée pour toujours; qu'elle réparation pourra-t-il jamais y avoir pour elle? — En outre, comment réparer le mal fait à des personnes qui ne se trouvent plus avec vous, et que vous ne reverrez peut-être jamais plus? Comment empêcher le progrès d'un scandale déjà donné, de manière qu'il ne se multiplie pas et ne se propage pas parmi d'autres personnes? Il a été en votre pouvoir de mettre le feu à un tas de bois ou de paille, mais est-il en votre pouvoir de l'éteindre?

Oh! quelle responsabilité terrible n'impose pas ce péché! C'est cette réflexion qui faisait trembler et frémir un fameux hérésiarque quand, désabusé de ses erreurs et faisant pénitence, il considérait l'état de ceux qu'il avait séduits, et qui seraient à leur tour les séducteurs des autres. Ah! disait-il, j'espère que Dieu me pardonnera mes propres péchés; mais quant à ceux que j'ai fait faire aux autres ou qu'ils feront dans la suite par ma faute, qu'ils me causent d'épouvante et d'effroi!

Au reste, que ceci vous fasse détester toujours plus un péché qui entraîne après soi des conséquences si déplorables; mais que cela ne vous ôte jamais toute espérance de salut.

Car comme le Seigneur ne vous oblige pas à l'impossible, ainsi vous devez vous efforcer de réparer le mieux possible le scandale que vous avez causé : *Exhibe quantum*

potes, dit le pape saint Grégoire, recupera proximum secundum virtutem tuam.

Si vous ne pouvez rendre à votre prochain déjà corrompu et perverti l'innocence perdue, tâchez au moins de le remettre en grâce et sur le chemin du salut, en rétractant d'une manière efficace tous les mauvais conseils que vous lui avez donnés, et en lui faisant sincèrement connaître votre repentir. Combien de fois le changement inattendu de la personne séductrice a frappé vivement la personne séduite, et l'a déterminée à rentrer en elle-même et à s'unir à l'autre dans sa conversion et son repentir, après lui avoir été unie dans le désordre et le crime ! Ces exemples sont rares, mais on en a vu, et on voit encore.

Si vous ne réussissez pas à gagner les âmes que vous avez perdues, ou parce qu'elles vous sont inconnues, ou parce qu'elles sont éloignées, ou parce qu'elles sont déjà mortes, à leur place, travaillez de toutes vos forces à en gagner d'autres à Dieu : *Animam pro anima*. Bons conseils, exhortations, instructions, fatigues, industries, secours même et argent. Oui, cet argent, qui est pour l'ordinaire un instrument infâme de séduction et de péché, qu'on le change en instrument de sanctification et de salut, pour venir au secours d'une pauvreté désespérée qui va, pressée par la misère, se perdre infailliblement, pour la défense de l'innocence, en conservant intact à Dieu quelque lis en danger. Quelle belle réparation ne sera-ce pas que celle-là, et combien elle sera agréable à Dieu.

En un mot, employez autant de zèle pour le salut d'autrui que vous en avez employé par sa damnation ; poussez-le au bien, si vous l'avez entraîné au mal ; aidez-le par le bon exemple, si vous l'avez perdu par le mauvais. Je sais que l'une de ces deux choses n'est pas

aussi facile que l'autre; car il faut peu de chose pour pervertir, mais pour convertir il faut beaucoup, et le mauvais exemple d'un seul est bien plus puissant pour le mal que le bon exemple de beaucoup pour le bien. Mais, quoi qu'il en soit, on doit mettre tout en œuvre pour réparer efficacement le mal qu'on a fait; nous ne devons pas nous donner de repos sur ce point, tant que nous n'aurons pas au moins montré aux regards d'autrui une vie exemplaire. Une conversion non équivoque ni douteuse, mais visible, manifeste, éclatante, dans celui qui s'est fait connaître autrefois pour un pécheur scandaleux, fait bien souvent plus pour la conversion d'autrui, que toute la persuasion des prédicateurs et des missionnaires.

Enfin, là où nos efforts seront impuissants, suppléons-y par nos prières, par les prières incessantes que nous devons offrir à Dieu pour la conversion et le salut de ceux pour qui nous avons été une occasion de péché, en le suppliant sans cesse, avec un ardent amour, de détruire par la vertu puissante de sa grâce, notre mauvaise influence pour la perte et la ruine des autres.

En agissant ainsi et en priant ainsi, nous pourrons acquitter en quelque manière la lourde dette que nous avons contractée, et Dieu usera de miséricorde envers nous comme il en a usé envers beaucoup d'autres personnes des plus scandaleuses; mais il ne faut pas épargner notre peine, si nous voulons vraiment que la ruine et la damnation que nous avons causées aux autres ne retombent pas malheureusement un jour sur notre tête.

TRAIT HISTORIQUE

Une dame vertueuse avait un fils qu'elle avait fait instruire et élever avec soin. Le jeune homme avait parfaitement ré-

pondu aux pieuses intentions de sa mère, et sa conduite était des plus chrétiennes et des plus édifiantes. Mais lorsqu'il eut atteint l'âge de dix-sept ans, il commença à se relâcher, et bientôt cessa complètement de fréquenter les sacrements. Sa pieuse mère, qui ne tarda pas à s'en apercevoir, chercha, mais en vain, à découvrir la cause de ce changement. Le jeune homme ne fréquentait pas de compagnies dangereuses, et il ne lisait aucun mauvais livre. Navrée de douleur, la pauvre mère entra un jour dans la chambre de son fils, et lui demanda en pleurant pourquoi il a tant changé. Après quelques débats, le jeune homme dit à sa mère : « Puisque vous l'exigez, je ne vous cacherai rien. Instruit par vos douces leçons et plus encore par vos exemples, j'aimai d'abord la religion, et j'avoue que j'y trouvai du bonheur. Mais... depuis... j'ai réfléchi. Le monde honore, estime, recherche mon père... et je voudrais lui ressembler. Or, il ne pratique pas la religion, et pourtant il est instruit; et d'un autre côté, il est incapable d'aller contre sa conscience. Voilà pourquoi, chère mère, je voudrais peu à peu devenir semblable à mon père. » La mère, en entendant cette révélation, court en larmes auprès de son mari, en lui disant ces mots : « Ah! monsieur!... votre fils!... » Elle s'évanouit dans ses bras. Lorsqu'elle fut revenue à elle, elle raconta à son mari la conversation qu'elle venait d'avoir avec leur enfant et qui avait si fort déchiré son cœur. Le père alors, avec une force d'âme soudaine, descend près de son fils, et lui dit : « Mon enfant, il est bien dur pour un père de s'accuser devant son fils; cependant, je le ferai. Oui, je suis coupable, mon ami! Ta mère m'a tout raconté. Mais n'accuse pas ma foi, elle est restée pure et entière dans mon cœur. Un malheureux respect humain m'a empêché de conformer ma conduite à ma croyance. Hélas! je n'avais pas pensé que mon exemple dût t'être si funeste. Mais, ô mon fils! la leçon est trop forte. Tu me rends à la vertu, à la religion; tu viens de m'éclairer et de me rendre mon courage;... viens, je te rendrai aussi à la piété... Embrasse-moi et pardonne... Quel est ton confesseur? Oh! je veux qu'il soit aussi le mien. Allons lui faire, toi l'aveu de ta faiblesse, et moi l'aveu de mon cri-

me. » Et aussitôt ils allèrent ensemble au tribunal de la pénitence, et la piété de la famille ne se démentit plus dans la suite (*Raconté par le P. GUYON.*)

XII. INSTRUCTION

SCANDALE ACTIF ET PASSIF

Il me reste à vous donner encore quelques explications sur la matière que j'ai traitée en dernier lieu. Le scandale que nous donnons aux autres, directement ou indirectement, est appelé par les théologiens scandale *actif*; celui que nous recevons des autres s'appelle scandale *passif*; or sur l'un comme sur l'autre, il y a quelques points encore à expliquer, sans quoi le sujet ne serait pas complet et resterait obscur.

Par rapport au scandale que nous donnons, comment devons-nous nous conduire quand notre prochain reçoit de nous un scandale, mais un scandale mal fondé? premier point. Par rapport au scandale que nous recevons des autres, quels sont, sur ce sujet spécial, nos devoirs et nos obligations? second point. Telle sera la matière de cette instruction, sur laquelle je ne m'étendrai pas beaucoup, me contentant de vous donner quelques règles générales.

Il peut donc arriver, et il arrive souvent, en effet, que les autres se scandalisent à notre sujet pour des choses de

leur nature innocentes, et mêmes louables et vertueuses. Dans ce cas, comment devons-nous nous conduire? Devons-nous toujours omettre le bien, et nous priver d'une liberté juste et convenable, pour ne pas donner aux autres une occasion de jugements téméraires, d'accusations injustes, et d'interprétations malveillantes? Non, généralement parlant. Sans doute, nous sommes toujours obligés de ne pas donner aux autres une occasion de péché, par des paroles et des actions qui conduisent au mal; mais nous ne sommes pas tenus toujours et en toute circonstance d'empêcher le scandale que les autres reçoivent de nous. Quelquefois on doit y avoir égard, et quelquefois on doit le mépriser, selon les diverses qualités des personnes qui le reçoivent.

Quelques-unes le reçoivent par pure *malice*, et cela s'appelle le scandale *pharisaïque*, ainsi nommé précisément parce que les pharisiens, sans aucun motif et uniquement par haine et par jalousie, prenaient en mauvaise part les actions et la doctrine de Jésus-Christ, et s'en scandalisaient. En entendant Jésus-Christ s'appeler le Fils de Dieu et s'attribuer le pouvoir de remettre les péchés, en le voyant converser familièrement avec les pécheurs et opérer des guérisons même le jour du sabbat, de tout cela, et de ses autres actions et paroles très-saintes, ils tiraient un motif de scandale et de murmure, au lieu de s'en édifier.

D'autres personnes le reçoivent par *ignorance*, c'est-à-dire par défaut d'instruction et de lumière, se figurant facilement le mal là où il n'y en a pas l'ombre : c'est ce qu'on appelle le scandale *des simples ou des faibles*. Tel était le scandale d'un grand nombre parmi les premiers chrétiens, qui, croyant par erreur qu'il ne leur était pas permis d'user de certaines viandes, étaient scandalisés en voyant que les autres, plus instruits qu'eux, en man-

geaient sans scrupule, et par suite se déterminaient, par leur exemple, à en manger aussi, malgré les réclamations de leur propre conscience.

Il y a donc cette différence entre l'un et l'autre scandale, que le scandale pharisaïque réside dans la volonté mauvaise plutôt que dans l'intelligence, et que celui des faibles réside plutôt dans l'intelligence, qui n'est pas éclairée, que dans la volonté. Cependant, quand l'esprit se trompe par ignorance, il y a danger que la volonté ne succombe par la faiblesse.

Cela posé, il est facile de comprendre comment nous devons nous conduire dans les occasions de scandale que les autres reçoivent à tort de nous. Si c'est un scandale pharisaïque, procédant seulement de la mauvaise disposition du cœur, régulièrement parlant, il faut le mépriser. Ce scandale sera pour la perte d'autrui et ne nous sera pas imputé à crime. C'est ce que nous enseigna Jésus-Christ, quand il dit à ses disciples en parlant des pharisiens : Laissez-les se scandaliser, ce sont des aveugles qui conduisent des aveugles : *Sinite eos scandalizari, cæci sunt et duces cæcorum* ¹. Voulant nous montrer par là qu'il n'est pas juste, par crainte de telles gens, d'omettre le bien ou de nous abstenir de ce qui est de notre droit et de notre compétence.

Il faut conclure de là que vous ne devez pas abandonner la fréquentation des sacrements et les autres pratiques de dévotion, à cause de quelque libertin qui taxe d'hypocrisie votre dévotion. — Vous ne devez pas laisser d'exiger ce qui vous est dû, parce que les autres, par malice, en prennent occasion de colère, d'outrages et d'injures. — De même une femme qui s'habille modestement selon son rang, et qui s'entretient honnêtement,

¹ Matth. X 7, 14.

n'est pas obligée de se négliger dans sa tenue, et de se tenir renfermée chez elle, à cause de quelque libertin, auquel elle ne pense pas, qui marche sur ses traces, et s'en fait à lui-même une occasion de mauvais regards et de paroles indécentes. Il faut en dire autant d'autres exemples analogues. Tout le mal qui peut arriver en pareil cas est uniquement imputable à la malice d'autrui ; autrement, si nous étions tenus d'empêcher cette sorte de scandales pharisaïques, il serait au pouvoir du premier libertin venu d'entraver notre liberté, de tout troubler, et d'empêcher la pratique de la vertu.

Mais nous devons raisonner autrement quand notre prochain se scandalise par ignorance ou par faiblesse. Comme on doit toujours avoir égard à la faiblesse du prochain, régulièrement parlant, on doit empêcher cette sorte de scandale ; on ne peut le permettre qu'en vue d'un bien plus grand que le mal que l'on a à en craindre. Ici, pour plus de clarté, distinguons trois sortes d'actions qui peuvent donner aux autres un motif de scandale : les unes nécessaires au salut, les autres de conseil et de surérogation, et les autres ni bonnes ni mauvaises, mais indifférentes.

S'il s'agit des premières, qui sont d'une obligation indispensable pour nous dans les devoirs particuliers de notre état ou dans les devoirs généraux du chrétien, nous ne devons pas les omettre, quel que soit le scandale qui puisse en résulter, parce que leur omission serait pour nous un vrai péché que nous ne devons pas commettre pour l'éviter aux autres. Tout au plus si l'on peut faire une exception par rapport aux œuvres qui sont commandées seulement par une loi positive, qui n'oblige pas toujours et en même temps, et peut cesser de nous obliger là où intervient un motif supérieur de charité, tel que celui d'éviter le scandale d'autrui.

S'il est question de choses qui ne sont pas commandées, mais qui sont de pur conseil, il est certain que s'il y a du danger pour autrui, on doit les omettre ou au moins les différer, jusqu'à ce que le scandale ait disparu; et dans ce cas, nous faisons une œuvre plus méritoire que celle que nous omettons ou que nous différons. — J'ai dit *jusqu'à ce que le scandale ait disparu*; et on peut le faire disparaître de plusieurs manières. Vous pouvez le faire disparaître en évitant les regards et la présence d'autrui, en faisant connaître aux autres la nécessité et la convenance de la chose, en mettant sous les yeux des autres les circonstances qui justifient votre manière d'agir, en les instruisant bien et en les tirant d'erreur. C'est ainsi que fit Jésus-Christ lui-même dans diverses occasions. Quand le Pharisien se scandalisa, non sans raison, parce que Madeleine lui oignait et lui baisait les pieds, il ôta le scandale en l'instruisant que c'étaient là les marques d'humilité et de respect d'une pénitence pleine de ferveur. Quand d'autres se scandalisaient parce qu'il remettait les péchés, il ne laissait pas de les remettre, mais il prouvait qu'il avait cette autorité par des miracles fréquents et manifestes. Enfin, quand on se scandalisait de ce qu'il opérât des guérisons le jour du sabbat, il ne cessait pas d'en opérer, mais il enseignait que les actes de charité sont parfaitement permis, même le jour du sabbat. En un mot, comme le scandale des faibles naît de l'ignorance, en la faisant disparaître, on fait disparaître le scandale. Mais si, l'ignorance détruite, ils persistent à se scandaliser, alors ce n'est plus un scandale de faiblesse, mais de malice, dont nous ne devons tenir aucun compte.

Que si, pour éviter le scandale d'autrui, nous devons nous abstenir quelquefois des actions mêmes qui sont bonnes et louables de leur nature, à plus forte raison de-

vrons-nous nous abstenir de celles qui ne sont ni bonnes ni mauvaises, mais indifférentes, quand nous pouvons les omettre sans qu'il en résulte pour nous un inconvénient ou un dommage grave, auquel le précepte de la charité ne nous oblige pas. — Certainement, ce n'était pas pour les premiers chrétiens une chose mauvaise de manger les viandes qui avaient été sacrifiées aux idoles; mais comme c'était là une occasion de chute pour ceux qui étaient moins éclairés, l'apôtre saint Paul condamne hautement ceux qui le faisaient en leur présence et leur donnaient par là occasion d'en manger aussi, bien qu'ils fussent persuadés que c'était un péché. Souffrirez-vous donc que votre frère, encore faible, périsse, parce que vous êtes plus instruit que lui? *Et peribit infirmus in tua scientia frater?* Et quant à lui-même, il protestait qu'il ne mangerait jamais plus de viande, s'il devait en résulter un scandale pour son frère : *Si esca scandalizat fratrem meum, non manducabo carnem in æternum.*

Ce n'est donc pas une juste maxime que celle de tant de personnes qui, parce qu'elles savent agir droitement, ne s'inquiètent pas si les autres se forment une idée mauvaise de leur conduite. Non, ce n'est pas une bonne maxime, parce qu'au dire du même apôtre, nous devons satisfaire non-seulement l'œil de Dieu, mais encore celui des hommes : *Providentes bona non solum coram Deo, sed etiam coram hominibus* ¹. Vous devez donc bien examiner qu'elle est la portée de vos paroles et de vos actions en présence des autres, surtout des esprits faibles et infirmes : *Videte ne licentia vestra offendiculum fiat infirmis* ²; tels sont principalement, parents, vos enfants; maîtres, vos serviteurs, et toutes les personnes plus jeunes, plus ignorantes et plus simples qui sont en contact avec vous.

¹ I. Cor. VIII, 11. — ² Rom. XII 17.

Tous ceux-là doivent vous porter à faire grande attention à tout ce que vous faites et à tout ce que vous dites en leur présence.

Ce que j'ai dit suffit pour connaître la manière de se conduire avec ceux qui se scandalisent à notre sujet sans que nous leur en donnions vraiment l'occasion. Je dois maintenant donner quelques avis à ceux qui reçoivent du scandale des autres, qu'il soit bien ou mal fondé.

Si c'est un péché de donner du scandale aux autres, ce sera également un péché de le recevoir et de se scandaliser. Et quand je dis *se scandaliser*, je n'entends pas parler de cet étonnement qui naît naturellement en nous à la vue de certaines choses monstrueuses, et qui sortent de toute règle, car ce n'est pas là un péché; j'entends se laisser entraîner au mal par l'instigation et l'exemple d'autrui, et c'est là certainement un péché; car, quelque grandes que soient l'impulsion et l'attraction que nous recevons des autres, elles ne peuvent pas nous faire tomber si notre volonté ne consent pas librement à la chute. Si donc nous nous laissons entraîner au mal, celui qui nous y entraîne est coupable; mais nous sommes coupables aussi, nous qui, étant libres de nous tenir fermes, cédon volontairement au choc qui nous est donné, et tombons dans le péché.

Or, comme il n'est pas possible à celui qui vit dans le monde de n'être pas témoin de quelque scandale, quels sont sur ce point les devoirs d'un bon chrétien? Le premier devoir, c'est de s'en tenir le plus loin possible, pour n'y être pas exposé. Nous en avons reçu de Jésus-Christ l'ordre exprès dans ces paroles : *Si oculus tuus scandalizat te, erue eum et projice abs te; si manus tua vel pes tuus scandalizat te, abscinde eum et projice abs te*¹; paroles qui

¹ 1. Cor. VIII, 9.

ne doivent pas s'entendre dans le sens littéral, mais métaphorique, c'est-à-dire que nous devons fuir et éloigner de nous ces choses qui peuvent nous être une occasion de chute, quand même elles nous seraient aussi précieuses que l'œil, la main ou le pied, parce que notre âme doit nous être plus précieuse encore. Ces choses sont les lieux, les personnes, les spectacles, les conversations, les compagnies. Je sais que nous ne pouvons pas les éloigner toutes; mais si nous ne pouvons pas les éloigner toutes, nous pouvons au moins en éloigner un grand nombre.

Je m'explique : Vous ne pouvez pas sortir du monde et vous enfermer dans la solitude; mais vous pouvez du moins vous retirer de ces lieux où les mauvaises mœurs triomphent ouvertement et se mettent en évidence, où l'on voit de plus près les mauvais exemples et les scandales. Il ne manque pas, pour se reposer et se distraire honnêtement, d'autres lieux où il y a plus de sûreté et moins de danger pour vous. Il ne manque pas d'églises où vous pouvez satisfaire votre dévotion, sans vous rendre dans celles où les profanations et les scandales sont plus fréquents que les adorations et les marques de respect, surtout à certaines heures que l'on peut appeler les heures d'apparat du monde. Il ne manque pas d'assemblées honnêtes et chrétiennes, sans aller à la recherche de celles où, par la nature des discours qu'on y tient, la religion ou la foi, la modestie ou la charité sont toujours attaquées. Il ne manque pas, jeunes gens qui m'entendez, de compagnons vertueux et qui ont la crainte de Dieu, sans être toujours aux côtés des libertins et des débauchés, qui vous tiennent sans cesse ouverte une école de scandale, par leurs maximes et leurs suggestions perverses, et surtout par les honteuses confidences qu'ils vous font de leurs intrigues et

de leurs correspondances coupables avec l'une ou avec l'autre. Ainsi, bien qu'il soit vrai qu'on ne puisse pas rester dans le monde sans y voir ou y recevoir quelque scandale, combien cependant que l'on pourrait empêcher, en employant plus de précaution et de soin ! Et si, en agissant autrement, nous y trouvons une cause de chute, la faute en est toute entière à nous ; c'est la faute de notre témérité, nous qui avons la présomption de pouvoir résister à tant d'entraînements sans en être atteints, contre le précepte de Jésus-Christ que je vous citais tout à l'heure : *Si oculus tuus scandalizat te, erue eum et projice abs te ; si manus tua vel pes tuus scandalizat te, abscinde eum et projice abs te.*

Quant aux scandales que nous ne pouvons pas nous empêcher de voir, ils peuvent être *réels* ou seulement *apparents*. S'ils sont apparents, nous devons éviter les mauvaises impressions qu'ils peuvent nous faire, en interprétant toujours dans un sens honnête, par charité, les actions du prochain. Il y a beaucoup de choses que nous voyons sous un mauvais aspect, et qui, néanmoins, pour quelque circonstance que nous ignorons, peuvent être justifiées. Toutes les fois qu'on peut supposer cette circonstance justifiante, nous devons le faire et ne pas condamner si facilement notre prochain ni nous scandaliser de sa conduite. Car, même lorsque nous n'imitons pas les mauvais exemples que nous recevons de notre prochain, n'est-ce pas toujours un péché pour nous de lui refuser sans un motif suffisant l'estime que nous lui devons, et de nous exposer au danger d'en mal parler et de le calomnier ? De même que la charité nous oblige à nous abstenir de tout ce qui a l'apparence du mal aux yeux du prochain : *Ab omni specie mala abstinete vos* ¹, de

¹ 1. Thess. V, 21,

même elle nous défend aussi de penser mal des autres sur de simples apparences, qui le plus souvent sont mensongères : *Nolite judicare secundum faciem* ¹.

Mais si les scandales qui nous tombent sous les yeux sont réels, nous devons d'abord n'en être ni surpris ni étonnés. Jésus-Christ, pour prévenir cette surprise, nous a avertis qu'il devait en arriver et qu'il en arriverait : *Necesse est ut veniant scandala* ². Il a pour les permettre de très-justes et très-saintes raisons. Il ne veut pas renverser notre foi, mais seulement l'exercer; il veut rendre notre fidélité plus méritoire, et non pas nous faire sortir du droit chemin. — Nous devons ensuite nous prémunir contre la malignité et la contagion de ces scandales. Et comment? En pensant que nous serons jugés selon la sainte loi de Dieu, et non selon les usages et les habitudes du monde; que nous irons un à un au tribunal de Dieu, et sans être accompagnés de personne; et enfin que Jésus-Christ nous a prévenus que, suivre la multitude, c'est une marque certaine de réprobation. Armons-nous toujours aussi des maximes de la foi. Toutes ces vérités, qui nous prémunissent contre le péché, nous préserveront toujours des dangers qui peuvent nous venir des scandales des autres. Si nous méditons sans cesse le grand mal du péché et les dangers auxquels il nous expose, combien Dieu mérite que nous ne l'abandonnions pas, mais que nous le servions avec fidélité et constance; si nous avons toujours sous les yeux ses terribles jugements et le terme final de toutes les séductions trompeuses de ce monde, nous ne nous laisserons jamais aller au péché, quels que soient les scandales qui s'offrent à nos regards.

Tels sont les moyens préservatifs pour ne pas nous

¹ Joan. VII, 24. — ² Matth. XVIII, 7.

laisser pervertir, corrompre et séduire. Sans l'usage de ces moyens, on peut vivre et l'on vit en effet agréablement en ce monde, mais on ne peut pas vivre et l'on ne vit pas chrétiennement; on ne vit pas avec sécurité par rapport aux intérêts de l'autre vie. Ils sont bien peu nombreux, me direz-vous, les chrétiens qui consentent à s'assujettir à tant de vigilance, de précaution et de soin. — Cela n'est que trop vrai, mais, je le répète, c'est précisément à cause de cela que peu de personnes se sauvent, et que se vérifie cette parole de Jésus-Christ : *Multi sunt vocati, pauci vero electi* ¹. Faites donc vos calculs, et voyez ce que vous aimez le mieux, d'une vie de mortification, de circonspection et de vigilance, laquelle, sans vous priver de tant d'autres satisfactions innocentes, n'expose point votre salut éternel; ou bien d'une vie continuellement aventureuse, distraite, dissipée, sans aucun recueillement et sans aucun esprit de vraie dévotion, laquelle, vous jetant nécessairement dans une foule de fautes, ne peut que vous conduire à votre perte.

Je conclus ce sujet. Que votre principal soin soit de ne donner au prochain aucun motif de scandale; mais d'un autre côté, appliquez-vous aussi à vous garantir et à vous défendre des scandales des autres. De cette manière, vous ne chargerez pas votre âme de péchés commis par les autres à cause de vous, et vous ne la perdrez pas à cause des mauvaises impressions produites en vous par le scandale des autres. Enfin, que Dieu nous délivre, comme le demandait le Psalmiste, de tout scandale donné et reçu : *Custodi me, Domine, a scandalis operantium iniquitatem* ².

¹ Matth. XX, 16. — ² Ps. CXL, 9.

TRAITS HISTORIQUES

I. — Un respectable vieillard, très-fidèle à accomplir tous ses devoirs religieux, avait été contraint, par suite du mauvais état de sa santé, de demander, sur l'avis de son médecin, la permission de faire gras. Son curé, à qui il s'était adressé, après avoir entendu ses raisons, l'avait assuré que la loi de l'abstinence ne l'obligeait plus présentement. Le vieillard ordonna donc à sa domestique de lui préparer désormais du gras, même les jours défendus. Mais celle-ci, qui n'avait point été instruite de l'avis du médecin, ni de la démarche du vieillard auprès de son curé, fut extraordinairement surprise de voir son maître, si soumis à toutes les autres lois de Dieu et de l'Église, violer ouvertement celle de l'abstinence. Elle ne fut donc pas longtemps à se dire que, puisque son maître, qui était plus instruit qu'elle, mangeait de la viande les jours défendus, elle pouvait bien aussi en manger. Et elle ne se fit plus de scrupule de manger gras tous les vendredis et samedis. Cela dura jusqu'à ce qu'un jour le vieillard, s'étant aperçu de la conduite de sa domestique et lui en ayant fait reproche, dut lui expliquer les motifs pour lesquels il pouvait, lui, faire licitement gras les jours défendus.

II. — Une jeune personne avait contracté une liaison illégitime avec un de ses compatriotes qui, ayant eu l'affreuse idée de se défaire d'elle, la conduisit dans la campagne. Caché derrière un buisson qui bordait le chemin, il se mit à la frapper pour lui donner la mort. La jeune fille se défendit avec tant de vigueur que le meurtrier se vit réduit à prendre la fuite, non sans laisser sur elle les traces sanglantes de son crime. Bientôt après vint à passer près du buisson, derrière lequel la victime était demeurée évanouie, un jeune vicaire d'une paroisse des environs. Revenu de son évanouissement, mais en proie, à ce qu'il paraît, à une hallucination furieuse, la jeune fille se jeta sur l'ecclésiastique avec une espèce de frénésie. Celui-ci parvint toutefois à s'arracher de ses mains, et à rega-

gner son domicile. La chose fit du bruit. L'ecclésiastique fut arrêté et traduit devant la justice criminelle qui, prenant les taches de sang encore visibles sur ses vêtements pour un indice irréfragable du crime dont il était accusé, le condamna à mort. Mais bientôt la jeune fille, effrayée de la sentence capitale qui venait d'être prononcée contre lui, accourut au tribunal, et y déclara toute la vérité. Il s'ensuivit une révision du procès, qui mit au grand jour l'innocence de l'accusé, et eut pour résultat sa réhabilitation la plus complète, heureusement avant l'exécution de la sentence, qui l'avait condamné au supplice de la corde. Il eût été de toute justice que les journaux qui avaient publié la condamnation de l'ecclésiastique eussent également informé leurs lecteurs de son innocence judiciairement reconnue et proclamée; mais c'est ce qu'ils se gardèrent bien de faire (*La Voix de la Vérité*, 17 février 1847)

COMMANDEMENTS DE DIEU

I. INSTRUCTION

DU DÉCALOGUE EN GÉNÉRAL

Après vous avoir parlé fort au long de la charité, qui est la troisième vertu théologique, je vais maintenant vous expliquer le décalogue de la sainte loi de Dieu, qui roule toute entière sur l'amour de Dieu et du prochain. De même que les principales vérités qu'il faut croire sont renfermées dans le Symbole des Apôtres, et que les choses qu'il faut espérer et demander à Dieu sont contenues dans l'Oraison dominicale, ainsi les choses qu'il faut pratiquer le sont dans le Décalogue. — Ce n'est pas que le Décalogue soit la seule loi que nous ayons à observer; mais il est le fondement de toutes les autres qui, ou s'y rapportent, ou tirent de lui toute leur force et toute leur autorité, comme nous le verrons plus tard. Pour aujourd'hui, je me bornerai à quelques observations préliminaires sur la nature de cette loi, sur la nécessité de la bien apprendre, et sur la manière de l'observer.

Le Décalogue est donc cette loi que Dieu a donnée

aux Israélites par l'entremise de Moïse sur le mont Sinaï. Cette loi s'appelle Décalogue parce qu'elle contient *dix commandements*, dont trois embrassent nos devoirs envers Dieu, et les sept autres nos devoirs envers notre prochain.

Bien que cette loi, que l'on appelle communément *Loi écrite*, soit la première que Dieu ait promulguée, et cela plus de deux mille cinq cents ans après la création du monde, nous ne devons cependant pas croire que les hommes aient vécu, dans les siècles antérieurs, sans loi et sans aucun frein de religion. Dès le premier instant où Dieu créa l'homme, il grava sur son front et imprima dans son cœur, en caractères ineffaçables, une lumière pratique au moyen de laquelle il pût clairement distinguer le bien du mal, le juste de l'injuste, la vertu du vice : *Signatum est super nos lumen vultus tui, Domine*. Or, cette lumière n'est autre chose que la loi de nature, à l'observation de laquelle les hommes ont toujours été tenus dans tous les temps, même avant la loi écrite.

Tant que l'homme se conserva innocent, il connut parfaitement cette loi gravée dans sa conscience, et en suivit la règle. Mais dès que le péché se fut introduit dans le monde, et avec le péché le désordre de toutes les passions, cette belle lumière s'obscurcit peu à peu, et à peine en resta-t-il quelques vestiges. Que fit alors le Seigneur? Pour remédier, dit saint Augustin, à l'aveuglement et à l'ignorance où croupissaient les hommes, il leur plaça sous les yeux, inscrite sur une table de pierre, cette loi qu'ils ne connaissaient plus dans leur conscience; non qu'elle y fût entièrement effacée, mais parce que, aveuglés volontairement par leurs passions, ils ne voulaient plus la reconnaître.

Les préceptes du Décalogue ne sont donc autre chose

que la loi naturelle elle-même, inscrite d'abord dans le cœur de l'homme, et gravée plus tard sur la pierre.

Il résulte de là, en premier lieu, que ces préceptes ont toujours obligé depuis le commencement du monde, même avant qu'ils fussent solennellement publiés. Le précepte : *Unum Deum adorabis*, n'était pas encore écrit, et cependant les idolâtres n'en étaient pas moins inexcusables d'adorer plusieurs dieux. Il n'avait pas encore été écrit : *Non occides*, et néanmoins Caïn s'était rendu gravement coupable en tuant son frère. Il n'avait pas non plus été écrit : *Non mœchaberis*, et les impuretés des hommes étaient un péché tel que, pour le punir, Dieu envoya le déluge universel. Et ainsi du reste.

Pour la même raison, il résulte, en second lieu, que ces préceptes, depuis le commencement du monde, obligent tous les hommes indistinctement, les chrétiens, les mahométans et les idolâtres, quand même ils n'auraient aucune connaissance ni de Moïse ni de Jésus-Christ. Il suffit d'avoir l'usage de la raison pour être obligé par cette loi. Ce sera donc toujours et partout un péché d'adorer les créatures, de mépriser ses parents, de commettre l'homicide, le vol, l'adultère, le mensonge. C'est en ce sens que saint Paul, parlant des païens, qui n'ont pas de loi écrite, dit qu'ils sont à eux-mêmes leur propre loi : *Gentes quæ legem non habent, ipsi sibi sunt lex* ¹, parce qu'ils portent, écrits au fond de leur cœur, ces commandements d'après lesquels ils seront jugés et condamnés, s'ils les ont violés : *Quicumque sine lege peccaverunt, sine lege peribunt* ².

Mais pour nous, chrétiens, le Décalogue est d'une observation plus étroite et plus rigoureuse que pour les autres. Et pourquoi cela ? parce que ces commandements

¹ Rom. II, 14. — ² Ibid. II, 12.

ont été renouvelés par Jésus-Christ d'une manière particulière dans l'Évangile.

Bien que l'on dise avec vérité que la loi mosaïque a été abolie par Jésus-Christ, elle ne l'a été cependant qu'en ce qui formait le caractère distinctif des Hébreux, et quant à leur gouvernement extérieur, et quant au système particulier de leur religion, dont tous les rites et toutes les cérémonies figuraient en tout les mystères de notre religion chrétienne. Mais quant aux préceptes de morale renfermés dans le Décalogue, ils regardent tous les peuples, quoiqu'ils aient été spécialement donnés aux Hébreux, et ils n'ont point été abolis; au contraire, loin de les abolir, Jésus-Christ les a formellement confirmés et les a proposés avec encore plus d'extension : *Non veni solvere legem, sed adimplere* ¹. Nous lisons en effet que Jésus-Christ, interrogé par un jeune homme sur ce qu'il devait faire pour acquérir la vie éternelle, répondit : *Observez les commandements de la loi : Si vis ad vitam ingredi, serva mandata* ². Mais quels sont ces commandements? répliqua le jeune homme; et Jésus-Christ reprit : *Vous ne commettrez point d'homicide, vous ne ferez point d'adultère, vous ne direz point de mensonge, vous honorerez votre père et votre mère, et vous aimerez votre prochain comme vous-même*; en un mot, il lui rappela précisément les préceptes du Décalogue.

Et comme cette loi avait été dans la suite altérée et corrompue par les fausses interprétations des Scribes et des Pharisiens, Jésus-Christ en rétablit le vrai sens et toute la perfection dans le célèbre sermon qu'il prononça sur la montagne, où il déclare que la justice des Scribes et des Pharisiens est insuffisante pour le salut : *Nisi abundaverit justitiam vestram plus quam Scribarum et Pha-*

¹ Matth. V, 17. — Ibid. XIX, 17.

risæorum, non intrabitis in regnum cælorum ¹. Je vous ferai mieux voir encore cette vérité en expliquant chacun des commandements.

D'après tout ce que je viens de vous dire, jugez, chrétiens, quel respect nous devons avoir pour une loi qui a Dieu lui-même pour auteur, qui a été gravée par lui dans notre esprit lorsqu'il nous créa, publiée sur le mont Sinaï avec une incomparable solennité, et enfin confirmée par Jésus-Christ en personne. De plus, comme elle est l'œuvre de Dieu, concluez en second lieu qu'elle ne peut être qu'une loi *juste et praticable*.

Qu'elle soit *juste*, cela est incontestable. Car, autant il est vrai et incontestable qu'il n'y a qu'un Dieu, que ce Dieu est notre maître unique et souverain, autant il est vrai et incontestable que nous devons le servir lui seul, invoquer avec respect son saint nom, et avoir un temps et des jours déterminés pour lui rendre le culte qui lui est dû. Or, tel est l'objet des trois premiers commandements gravés sur la première table. Ils nous ordonnent de nous consacrer entièrement à lui : le premier nous prescrit principalement le culte du cœur, le second, celui de la langue, et le troisième celui des œuvres.

Quant au prochain, qui est l'objet des sept autres commandements inscrits sur la seconde table, quoi de plus juste que d'honorer les personnes qui nous ont donné la vie ? de ne pas faire au prochain ce que nous ne voudrions pas qui nous fût fait à nous-mêmes, et par conséquent de ne pas le maltraiter dans sa personne, de ne pas lui voler son bien, de ne pas déchirer sa réputation ni souiller son lit ? En un mot, cette loi est renfermée toute entière dans l'amour de Dieu et du prochain : *Plenitudo legis est dilectio* ¹. Je vous le demande donc,

¹ Rom. XIII, 10.

où trouverez-vous une loi plus essentiellement raisonnable que celle-là ?

Il nous reste à voir maintenant si elle est aussi *praticable* qu'elle est juste. Or, pouvons-nous en douter ? Avancer le contraire serait un blasphème, puisque ce serait accuser Dieu d'ignorance, de folie et d'injustice, comme s'il nous commandait des choses impossibles. Ce n'est le propre que des maîtres de ce monde d'imposer des poids excessifs sans donner la force nécessaire pour les porter : *Alligant onera importabilia* ¹; mais Dieu, nous dit le concile de Trente, est un maître très-discret qui, lorsqu'il nous commande quelque chose, nous dit de faire ce que nous pouvons et de lui demander ce que nous ne pouvons pas, car il nous aidera afin que nous puissions : *Deus impossibilia non jubet, sed jubendo monet et facere quod possis, et petere quod non possis, et adjuvare ut possis*. Je ne prétends donc pas qu'il nous soit possible d'observer la loi avec nos seules forces naturelles, puisque Jésus-Christ nous dit formellement : *Sine me nihil potestis facere* ²; mais je dis que cela nous est possible avec nos forces aidées de la grâce. Or, Dieu, à cause de notre faiblesse, ne manque jamais de nous fournir les secours dont nous avons besoin, pourvu que nous les lui demandions comme il faut.

Bien plus, pour nous, chrétiens, la loi de Dieu est non-seulement possible à observer, mais elle est même beaucoup plus facile que pour les hébreux, puisque nous avons pour cela des grâces non-seulement suffisantes, mais même ^ssurabondantes. Si Jésus-Christ est en effet venu en personne comme notre souverain législateur pour renouveler et confirmer cette loi, il est aussi venu comme notre rédempteur pour nous mériter et nous con-

¹ Matth. XIII, 4. — ² Joan. XV, 5.

céder la grâce de la bien observer. Et c'est précisément là la différence fondamentale qu'il y a entre la loi ancienne et la loi nouvelle : la première est appelée un joug d'esclave, une loi de servitude, tandis que la seconde est appelée une loi de liberté et de grâce.

Sans doute, la grâce ne manquait pas totalement sous la loi ancienne. De même que Dieu n'a jamais laissé les hommes sans loi, de même il ne les a jamais laissés sans secours pour l'observer. Aussi ont-ils toujours pu éviter le mal et pratiquer le bien ; et voilà pourquoi il y a réellement eu dans tous les temps des hommes qui ont pratiqué la sainteté et qui se sont distingués par toutes sortes de vertus. Pourtant, la grâce dont ils jouissaient alors leur était accordée avec mesure, économie, parcimonie. elle leur donnait bien la force d'obéir, mais elle ne leur donnait ni facilité ni joie pour le faire ; et c'est pourquoi la loi ancienne était appelée une *loi de servitude*, c'est-à-dire une loi qui rendait coupables les transgresseurs, et dont cependant l'observation n'était ni aisée ni agréable.

Mais depuis la venue du Fils de Dieu, sa loi a pris le nom de *loi de grâce, de suavité et d'amour*, parce que Jésus-Christ nous envoie du haut du ciel une si grande abondance de secours, que l'observation de sa loi nous est devenue non-seulement possible, mais facile et suave ; il nous a fait passer du malheureux état d'esclaves à la douce et heureuse condition d'enfants : *Non enim accepistis spiritum servitutis iterum in timore, sed accepistis spiritum adoptionis filiorum, in quo clamamus, abba pater*¹. Ce qui amène saint Paul à nous dire : *Si spiritu ducemini, non estis sub lege*² ; si vous vous laissez guider par l'esprit du Seigneur, vous n'êtes plus sous la loi ; c'est-à-

¹ Rom. VIII, 15. — Gal. V, 18.

dire, la grâce du Seigneur vous facilitera de telle sorte l'observation de la loi, que vous n'en sentirez plus le poids.

Il est vrai que même aujourd'hui, pour l'observer, il faut renoncer à ses propres inclinations, contredire sa nature et se faire violence à soi-même; car Jésus-Christ, en nous invitant à l'observer, nous dit de prendre son joug sur nous et de porter son fardeau : *Tollite jugum meum super vos* ¹. Mais il nous apprend en même temps que ce joug est suave et que ce fardeau est léger à porter : *Jugum enim meum suave est, et onus meum leve*, parce que l'onction de la grâce adoucit toutes les amertumes, aplanit toutes les difficultés, rend toutes peines agréables, accomplit en nous et avec nous tous les devoirs et tous les préceptes que Dieu nous impose. La loi divine est donc très-facile à observer pour quiconque le veut.

J'avoue cependant que l'accomplissement de la loi vous sera difficile, et même tout à fait impossible, si vous ne la connaissez pas parfaitement. Car quel est le serviteur qui peut bien faire la volonté de son maître, s'il ne la connaît pas? Voilà donc l'indispensable nécessité de vous bien instruire des divins commandements, par cela même que vous êtes obligés de les pratiquer.

Il n'y a peut-être personne parmi vous qui ne saurait me les réciter; mais en avez-vous tous une connaissance suffisante pour les bien observer? Chaque commandement est exprimé par quelques paroles succinctes; mais ces quelques mots renferment de nombreux devoirs, et défendent une foule de péchés. Que de choses le commandement qui nous ordonne d'adorer Dieu n'embrasse-t-il pas à lui tout seul! Que de manières différentes de

¹ Matth. XI, 29.

nuire au prochain dans ses biens et dans sa réputation, et par conséquent de violer les septième et huitième commandements! Il ne faut donc pas s'arrêter à la lettre des commandements, mais il faut en pénétrer le sens et les bien approfondir.

Il est étonnant de voir tant de chrétiens se faire si peu de scrupule de tant de transgressions graves et évidentes de la loi de Dieu. Que de fautes sur mille points divers et sur des choses essentielles, par exemple en matière d'intérêt, de contrats, d'inimitié, d'ambition, de familiarités, de liaisons, et qui passent inaperçues! Or, la plupart commettent ces fautes par défaut d'instruction. On commet en effet une infinité de péchés sans les connaître, et qui cependant sont imputés à faute, parce qu'ils proviennent d'une ignorance coupable.

Instruisons-nous donc avec soin et diligence de la loi divine, pénétrés d'un vif désir de faire la volonté de Dieu, et de la sainte et filiale crainte de nous exposer au danger de la transgresser. Par conséquent, assiduité aux instructions, surtout pour ceux d'entre vous qui n'ont pas d'autres moyens de s'instruire. Ensuite, application et zèle à les mettre en pratique, tant pour l'honneur de Dieu que pour notre propre intérêt. En effet, de l'observation de ces lois dépendent et l'obéissance que nous devons à Dieu, et l'union et la véritable fraternité qui doivent régner entre nous ici-bas, et, ce qui est plus important encore, le bonheur éternel pour lequel nous avons été créés : *Si vis ad vitam ingredi, serva mandata* ¹.

Désirez-vous, chrétiens, savoir d'une manière certaine quel sera votre sort éternel? Ne vous arrêtez pas à considérer ces pratiques pieuses auxquelles vous vous livrez,

¹ Matth. XIX, 23.

et qui, en elles-mêmes, ne constituent point le vrai christianisme; sous prétexte que vous faites ces œuvres, vous fermez les yeux sur vos désordres habituels, désordres graves et nombreux qui ont plus de force pour vous entraîner en enfer, que toutes vos pratiques n'en auront pour vous ouvrir la porte du ciel. Au lieu donc de vous arrêter à ces pratiques, faites une sérieuse comparaison entre la sainte loi de Dieu et votre vie, entre ce que vous faites et ce que cette loi vous prescrit. Et si vous trouvez du désaccord entre l'une et l'autre, ne fût-ce qu'en un seul point, vous n'avez plus droit d'espérer le ciel : *Quicumque totam legem servaverit, offendat autem in uno, fit omnium reus* ¹. Il faut donc de toute nécessité observer ces préceptes, et les observer entièrement : *Si vis ad vitam ingredi, serva mandata*. Ce serait en effet acheter à trop bon marché l'incomparable bien d'une éternelle béatitude, si Dieu l'accordait à quelques pratiques matérielles de dévotion qui coûtent fort peu, et auxquelles on joint une continuelle opposition de conduite avec sa loi.

Le grand secret de bien observer la loi de Dieu, et même d'en diminuer le poids, le connaissez-vous, chrétiens? C'est de se mettre à l'observer non pas d'une manière telle qu'elle, mais dans toute sa perfection; je veux dire dans les petites comme dans les grandes choses, en matière légère comme en matière importante.

Et d'abord, le respect que nous devons à Dieu exige que nous ne négligions aucune des choses, si petite qu'elle soit, que Dieu nous commande : *Qui timet Deum, nihil negligit*. Quelle n'est pas notre obéissance aux monarques de ce monde, à leurs codes et à leurs constitutions, qu'on observe jusqu'à un iôta! Et nous aurions

¹ Luc. III, 10.

moins de respect pour la loi de ce Dieu qui est le souverain Seigneur du ciel et de la terre, et devant qui tous les potentats de ce monde ne sont que poudre et cendre!

D'un autre côté, notre propre intérêt l'exige aussi. En n'observant pas la loi divine dans sa perfection, nous nous exposons au danger de ne pas même l'observer dans sa substance et de la transgresser grièvement. Que de fois en effet ne regardons-nous pas comme légère une transgression qui ne l'est nullement devant Dieu! Cela arrive très-facilement; et la raison en est que nous jugeons des choses selon les désirs de notre cœur, et non selon la vérité; par conséquent, si la chose est conforme à notre intérêt et à nos passions, nous nous efforçons de nous persuader, et nous y arrivons facilement, que cette chose est permise et honnête, ou au moins de peu d'importance, pliant ainsi la loi de Dieu à notre volonté, au lieu de plier notre volonté à la loi de Dieu. N'est-ce pas de cette manière que tant de consciences deviennent fausses et erronées? Si donc vous vous proposez seulement de ne point violer la loi en matière grave et de vous permettre tout ce que vous jugerez n'être point mortel, vous ne pouvez éviter de tomber dans de graves manquements.

Enfin, notre vraie paix et notre tranquillité exigent aussi cette parfaite observation de la loi. Cette paix est incompatible avec la violence qu'il faut se faire pour se tenir dans certaines limites où l'on ne contente ni Dieu ni ses passions. C'est en effet une véritable violence, et de notre côté et du côté de Dieu. De notre côté, parce que nos passions, insatiables de leur nature, étant satisfaites en matière légère, se fortifient et deviennent toujours plus impérieuses et demandent sans cesse de nouvelles satisfactions; tandis que si nous les mortifions dans les petites choses, il est plus facile de les vaincre

dans les occasions importantes. Du côté de Dieu, parce que celui qui lui est fidèle dans les petites choses, reçoit des faveurs et une protection spéciale qui lui rendent facile la fidélité dans les grandes; tandis que celui qui lui est infidèle dans les petites choses, se privant des grâces spéciales, se rend ainsi infidèle dans les grandes. C'est ce que nous déclare formellement Jésus-Christ lui-même : *Qui fidelis est in minimo, et in majori fidelis est; et qui in modico iniquus est, etiam in majori iniquus est* ¹. Il a voulu nous apprendre par là que, comme l'exactitude et la fidélité à observer la loi dans les moindres obligations sont pour nous un gage de notre fidélité à remplir les devoirs essentiels, ainsi la négligence dans les petites nous rend prévaricateurs dans les grandes.

Concluez de tout cela que la parfaite observation de la loi est la seule qui puisse nous la rendre facile et douce. Son joug n'est intolérable qu'à ceux qui sont mal disposés et qui le portent avec répugnance. Tout ce que l'on ne fait pas volontiers devient pesant. En observant la loi de Dieu avec répugnance, on ne l'observe qu'à moitié; et en ne l'observant qu'à moitié, elle ne peut que devenir excessivement onéreuse.

Si donc, pleins de confiance en Dieu, vous vous appliquez à observer sa loi jusque dans ses moindres détails, vous trouverez le joug du Seigneur rempli de douceur et de cette céleste onction par laquelle Dieu récompense la ferveur de ses serviteurs, et vous jouirez de cette paix si suave qui est le partage, dit l'Écriture, des fervents observateurs de la loi divine : *Pax multa diligentibus legem tuam, Domine*. Oh! plaise au Seigneur que vous en fassiez l'expérience, en vous livrant avec docilité à la pratique de ses enseignements !

¹ Luc. XVI, 10.

TRAITS HISTORIQUES

I. — Un jeune homme ardent et passionné, nommé Maxime, avait pour ami un autre jeune homme très-vertueux, appelé Cyprien, qui rappelait à son devoir Maxime, chaque fois que celui-ci voulait s'en éloigner, ne fut-ce que légèrement. Un jour cependant, quelques enfants pervers entreprirent de détourner Maxime de son vertueux ami, en lui disant qu'il était temps de ne plus se laisser mener à la lisière par un mentor importun, comme ils l'appelaient ironiquement, et qu'il savait bien lui-même ce qu'il avait à faire. Ces propos produisirent de pernicious effets sur le cœur de Maxime. Un jour en effet qu'il était sur le point de commettre une faute, son ami, suivant sa coutume, voulut l'en empêcher; mais il lui répondit d'un ton sec et hautain : « Je suis fatigué d'être observé dans chacune de mes démarches. » Cyprien chercha vainement à le persuader de ses bonnes intentions; l'insensé Maxime préféra suivre sa passion plutôt que d'obéir à son ami, et il tomba. Cette faute, il est vrai, était peu considérable. Le lendemain, son ami l'ayant averti avec plus d'insistance et de force au moment où il allait en commettre une plus grande, le jeune homme rougit et le quitta. Mais qu'arriva-t-il? Le poison que ses amis corrompus avaient versé dans son cœur agissant dans toute sa force, il repoussa bientôt complètement les conseils de Cyprien. — Pauvre Maxime!

Cyprien se retira l'âme attristée, et sa voix, tantôt timide, tantôt menaçante, ne se fit plus entendre que lorsque Maxime allait tomber dans quelque faute qui lui semblait par trop grave. Malheureusement, elle était étouffée par le tumulte de la passion, et Cyprien, dédaigné et repoussé, finit par se taire tout à fait.

Ce que Cyprien était pour Maxime, la voix de Dieu dans la conscience l'est pour tout homme. Et malheur à celui qui entend cette voix et endurecit son cœur!

II. — Un pieux religieux de la Compagnie de Jésus donnait

un jour une mission. Il sut parler au cœur de ses auditeurs en des termes si touchants, que plusieurs éclatèrent en larmes et promirent de se corriger. Parmi ses auditeurs se trouvait un jeune homme qui jusqu'alors avait vécu dans les voluptés et les réjouissances mondaines, mais qui, ébranlé par les paroles du zélé missionnaire, voulait retourner à Dieu. Il déplora les égarements de sa jeunesse, se sépara du monde, et se rendit dans un couvent, pour ne plus s'occuper que de Dieu et de l'éternité. Quelques années après, le missionnaire étant venu à passer dans le monastère où se trouvait le jeune homme converti, exprima le désir de le revoir, ce à quoi l'abbé accéda volontiers. « Êtes-vous content, demanda le missionnaire au jeune religieux ? Comment vous trouvez-vous de ce nouveau genre de vie ? Le joug du Seigneur ne vous paraît-il pas agréable ? — Ah ! mon père, répondit le jeune homme, il m'arrive souvent de passer des heures bien tristes ! Le silence, le jeûne, les veilles, tout cela m'est aussi étrange et aussi pénible qu'aux premiers jours de mon noviciat ; mais quand je viens à réfléchir que par ces peines et ces afflictions j'échappe aux tourments de l'enfer, et que dans sa miséricorde infinie Dieu m'en récompensera un jour par une félicité ineffable, tout cela me devient doux et facile ; aussi tous les jours je remercie le Seigneur du bonheur qu'il me fait goûter. »

II. INSTRUCTION

— PREMIER COMMANDEMENT —

CULTE INTÉRIEUR ET CULTÉ EXTÉRIEUR

Après les réflexions générales que je vous ai faites sur la sainte loi du Décalogue, je vais maintenant vous en expliquer chaque précepte en particulier. Le premier est conçu en ces termes : *Je suis le Seigneur votre Dieu, qui vous a tirés de la terre d'Égypte, de la maison de servitude ; vous n'aurez point d'autres dieux devant moi ; vous ne ferez point d'idoles, ni aucune image pour l'adorer et la servir.*

Les premières paroles sont une espèce de préface par laquelle Dieu nous montre et le droit qu'il a de nous commander, et l'obligation que nous avons de lui obéir. Il l'avait déjà suffisamment montré par les faits ; car s'il y a jamais eu une occasion où il manifesta sa qualité de législateur, de maître et de souverain, c'est assurément dans la promulgation du Décalogue, qui fut faite au milieu d'un appareil si terrible et si effrayant, au milieu de tant d'éclairs et de tonnerres, que le peuple, rassemblé au pied de la montagne et attendant cette loi, se retira saisi de frayeur et d'épouvante. Le Seigneur publia

sa loi au milieu de ce terrifiant appareil, afin d'imprimer dans notre esprit une juste idée de sa puissance, et de nous inspirer une crainte si vive et si profonde de ses châtimens, qu'elle nous en rendit la transgression en quelque sorte impossible.

Non content encore d'avoir déployé tant de majesté et de puissance, il voulut de plus annoncer sa loi d'un ton élevé, solennel et impérieux : *Je suis le Seigneur votre Dieu*, dit-il. Par ces paroles, il nous avertit qu'en sa qualité de Créateur, il a sur nous un domaine absolu; et que nous, en notre qualité de créatures, nous sommes essentiellement ses sujets, et que nous lui devons une prompte et très-parfaite obéissance. La raison et la foi tout ensemble ne cessent de répéter à notre cœur cette grande vérité.

A ce premier motif d'une juste omission et d'une dépendance absolue, il en ajoute un autre, la gratitude et la reconnaissance : *Qui vous a tiré de la terre d'Égypte, de la maison de servitude*. Ces paroles, prises à la lettre, ne s'adressent qu'aux seuls Israélites que Dieu, à force de prodiges, venait de délivrer de l'horrible esclavage de Pharaon. Mais dans un sens incomparablement plus sublime, c'est à nous, chrétiens, qu'elles s'adressent; car la servitude de Pharaon, sous laquelle gémissaient les hébreux, était la figure d'une servitude bien plus dure et bien plus affreuse, d'une servitude non pas temporelle, mais éternelle, à laquelle nous étions inévitablement condamnés, et de laquelle nous avons été miséricordieusement délivrés par les mérites de Jésus-Christ, notre Sauveur. Or, plus le bienfait que Dieu nous a accordé est grand, plus nous sommes rigoureusement obligés de lui en témoigner notre reconnaissance; d'où il suit que nous sommes encore beaucoup plus tenus que les hébreux à l'observation des divins commandemens.

Cela posé, voilà la teneur du premier commandement : *Vous n'aurez pas d'autres dieux devant moi, vous ne ferez aucune statue ni aucune image pour l'adorer et la servir.* Ce précepte contient un commandement et une défense. Le commandement n'est pas formel, mais la défense le suppose évidemment. En effet, le Seigneur, en nous défendant d'adorer aucune chose hors de lui, nous ordonne par là même de l'adorer lui seul. D'où il suit que ce premier commandement est le même que Moïse donna aux Israélites en peu de mots, et qui est cité par Jésus-Christ dans l'Évangile : *Deum tuum adorabis et illi soli servies* ¹ ; tu adoreras ton Dieu, et tu ne serviras que lui seul. Commençons par examiner ce que Dieu nous prescrit, et nous verrons ensuite ce qu'il nous défend.

Adorer Dieu veut dire lui rendre tout le culte qui lui est dû, le reconnaître pour ce qu'il est, et lui rendre des hommages conformes à ses divines perfections. L'adoration ainsi entendue renferme la pratique de ces quatre vertus, foi, espérance, charité et religion.

Dieu est en effet la suprême et infaillible vérité qui ne peut ni se tromper ni nous tromper ; nous devons donc le reconnaître en assujettissant notre intelligence à tous les dogmes qu'il nous propose à croire, quelque impénétrables qu'ils soient à notre raison. Tel est le devoir de la *foi*.

Dieu est la puissance même, la bonté et la fidélité par excellence ; nous devons donc le reconnaître comme tel, nous abandonner entièrement à lui, et mettre en lui toute notre confiance, même dans les positions les plus désespérées. Tel est le devoir de l'*espérance*.

Dieu est un bien infini, souverainement aimable ; nous devons donc le reconnaître, en lui consacrant no-

tre cœur et nos affections : et c'est le devoir de la *charité*.

Dieu enfin est un être d'une grandeur et d'une majesté infinies ; il est notre premier principe et notre dernière fin ; nous devons donc le reconnaître en lui rendant un culte de piété, de dévotion et d'hommage, et c'est le devoir de la *religion*.

Voilà toutes les choses que renferme le précepte d'*adorer Dieu*. Si donc vous demandez quel est le véritable adorateur de Dieu, je vous répondrai aussitôt que c'est celui qui croit en lui d'une manière si inébranlable que rien ne soit capable d'arracher la foi de son cœur ; qui espère si fermement en Dieu, qu'aucun revers ni aucune affliction ne puisse lui faire perdre la confiance qu'il a placée en lui ; qui l'aime par-dessus tout, au point qu'il n'y ait ni attrait, ni passion, ni intérêt qui puisse le séparer de Dieu par le péché ; qui enfin s'efforce de l'honorer par toutes sortes d'hommages intérieurs et extérieurs. Voilà le véritable adorateur de Dieu, et il n'y en a pas d'autre.

Mais nous ne reviendrons pas sur les trois vertus théologiques ; nous en avons assez parlé en leur lieu. Il me suffira de vous faire remarquer ici que la pratique de ces trois vertus entre essentiellement dans l'adoration qui est due à Dieu, d'où il suit que tous les devoirs prescrits par la foi, par l'espérance et par la charité, sont aussi prescrits par le premier commandement ; et pareillement tous les péchés contraires à la foi, à l'espérance et à la charité, sont opposés à ce même commandement. Il me reste donc à vous parler ici de la vertu de *religion*, que, dans un sens plus rigoureux, on appelle *adoration*.

La vertu de religion est la première des vertus morales, et après les vertus théologiques, c'est elle qui tient

le premier rang. La foi, l'espérance et la charité sont les vertus les plus sublimes, parce qu'elles ont Dieu pour objet immédiat; et c'est pour cela qu'on les appelle *théologiques*. La religion n'a pas Dieu pour objet immédiat, mais le culte et l'honneur qui lui sont dûs; d'où il suit qu'elle se rapporte plus directement à Dieu que les autres vertus morales, puisqu'elle a pour fin directe et immédiate de régler les actions destinées à honorer Dieu.

Comme les actes qui regardent le culte de Dieu sont divers, il y a par conséquent aussi diverses pratiques de religion, par exemple la psalmodie publique, les prières publiques, les sacrifices, les offrandes, les vœux, les serments, etc., comme nous le verrons dans la suite. Mais le premier et le principal acte de la vertu de religion, c'est l'adoration proprement dite, par laquelle, pénétrés et saisis d'un profond respect à la vue de la grandeur, de la majesté et de l'excellence infinies de Dieu, nous nous prosternons, nous nous humilions et nous nous anéantissons en quelque sorte devant lui, le reconnaissant comme notre premier principe et notre dernière fin, comme notre souverain Seigneur et comme le Maître absolu de toutes choses; confessant qu'il est tout et que nous ne sommes rien, que nous dépendons entièrement de lui, et que nous ne devons vivre que pour lui.

De ce sentiment intime de la grandeur de Dieu comparée à notre bassesse et à notre néant, naissent diverses affections dont les psaumes de David sont remplis. De là la louange et la glorification du saint nom de Dieu : *Domine, quis similis tibi? magnus Dominus et laudabilis nimis*. De là l'affectueuse reconnaissance pour les bienfaits reçus de lui : *Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi?* De là l'humble prière pour obtenir les biens qui nous manquent et que nous attendons de sa

seule bonté, source inépuisable de tout bien : *Mirifica misericordias tuas, qui salvos facis sperantes in te*. De là l'offrande et la consécration que nous lui faisons sans réserve de nous-mêmes, pour accomplir en toute chose la sainte volonté : *Nonne Deo subjecta erit anima mea? ipso enim salutare meum*. De là en un mot tous les sentiments de respect, d'hommage, de vénération.

Or ces sentiments, dont nos cœurs sont touchés et pénétrés, nous les manifestons quelquefois au dehors par des signes extérieurs, tels que prostrations, génuflexions, jonction ou élévation des mains vers le ciel, cérémonies et rites de religion, etc., honorant de cette manière le Seigneur en nous abaissant corporellement et spirituellement devant lui, selon l'invitation qu'il nous en a lui-même faite mille fois dans les divines Écritures : *Venite, adoremus et procidamus ante Dominum, qui fecit nos, quia ipse est Dominus Deus noster*.

De tout ce que je viens de vous dire, concluez, chrétiens, que le culte parfait et complet que nous devons à Dieu en vertu du premier précepte, doit être à la fois intérieur et extérieur, et non pas l'un ou l'autre seulement, selon les deux erreurs opposées qui se sont élevées sur cette matière. Il vous importe beaucoup de connaître ces erreurs, afin que vous vous teniez également éloignés de ces deux extrêmes, aussi opposés l'un que l'autre à la sincère et parfaite adoration que Dieu exige de nous.

La première erreur est de croire qu'il faut concentrer tout le culte dans son esprit et dans son cœur, et rejeter en conséquence comme inutiles et superflues toutes les pratiques extérieures. C'est ainsi que pensent certains individus qui se donnent comme philosophes. Dieu, viennent-ils nous dire, considère le cœur et ne considère que lui seul; toutes les pratiques extérieures ne servent donc

de rien. — Et ils ne manquent pas d'appuyer leurs erreurs de quelques maximes de Jésus-Christ mal interprétées : *Spiritus est Deus, et eos qui adorant eum, oportet in spiritu adorare. — Veri adoratores adorabunt Deum in spiritu et veritate* ¹.

Mais il ne faut pas donner droit à ces sophismes que l'on répand sous le prétexte menteur d'une religion plus éclairée et plus pure : *Videte ne quis eos decipiat per philosophiam et inanem fallaciam* ². Je voudrais d'abord savoir si ceux-là, en négligeant de pratiquer ce qu'ils regardent comme inutile, sont au moins exacts et fidèles à pratiquer ce qu'ils croient nécessaire; je veux dire si, en négligeant les pratiques extérieures de piété, ils consacrent véritablement leur esprit et leur cœur à Dieu, avec de vrais sentiments de respect, d'amour et d'obéissance. Ces grands panégyristes du culte intérieur devraient être les plus fervents adorateurs de Dieu; mais nous avons la preuve évidente du contraire quand nous observons leur conduite, puisqu'ils sont pires que les autres, livrés à tous les vices, transgresseurs déclarés des obligations les plus essentielles, mauvais maris, mauvais pères et mauvais maîtres, mauvais fonctionnaires et mauvais employés. Or, comment peuvent-ils concilier tout cela avec ce vrai culte spirituel qu'ils prétendent rendre à Dieu?

L'unique motif donc qu'ils ont pour tant exalter le culte intérieur, pour renfermer tout ce culte dans le cœur, que Dieu seul voit, c'est afin de ne pas encourir la note infamante d'impies et de libertins, qu'ils méritent justement par une vie dépourvue de tout signe de religion. Mais ils n'y réussissent pas, car il est trop évident qu'ils n'ont de culte ni intérieur ni extérieur. N

¹ Joan. IV, 23 et 24. — ² Coloss. II, 8.

extérieur, ils l'avouent eux-mêmes, en condamnant ce culte, en le tournant en ridicule et en le négligeant ; ni *intérieur*, leur conduite le prouve assez clairement. Mes chers frères, il faut vous détromper : quiconque n'honore pas Dieu extérieurement ne l'honore pas davantage intérieurement. La raison en est que, quand on a fait à Dieu le plus difficile des sacrifices, celui de son cœur, les témoignages extérieurs arrivent d'eux-mêmes ; et quand même on le voudrait, on ne peut s'en abstenir.

Mais pour leur répondre directement, il est très-vrai, comme nous l'enseigne Jésus-Christ par ces paroles déjà citées, que *Veri adoratores adorabunt Deum in spiritu et veritate*. Mais qu'a-t-il voulu dire par là ? Qu'un culte purement extérieur, et auquel le cœur n'a pas de part, ne peut plaire à Dieu ; cependant il n'a pas prétendu exclure absolument ce culte, puisque c'est lui-même qui l'a institué et qui l'a prescrit, et que ce culte est évidemment nécessaire sous beaucoup de rapports.

Et d'abord, Dieu nous ayant formés d'un corps et d'une âme, ne devons-nous pas lui rendre un tribut entier de tout nous-mêmes ? Nous devons donc l'honorer non-seulement avec notre âme, mais aussi avec notre corps ; non-seulement avec nos affections intérieures, mais aussi par des démonstrations extérieures ; autrement, notre culte serait imparfait et défectueux. Même la chair et les os, dit David, doivent glorifier Dieu à leur manière : *Cor meum et caro mea exultaverunt in Deum vivum*. — *Omnia ossa mea dicent : Domine, quis similis tibi ?* Et Jésus-Christ nous en a lui-même donné l'exemple, lorsqu'il adorait en tant qu'homme son divin Père en se prosternant à genoux la face contre terre : *Positis genibus orabat* ¹.

¹ Luc XII, 41.

De plus, par cela même que nous avons un corps et que nous dépendons en tout des sens, nous avons besoin de signes sensibles, même pour soutenir et exciter la piété intérieure. Qui peut nier que les exercices extérieurs de religion ne contribuent puissamment à ranimer la foi, à former, à nourrir et à exciter la piété? Que l'on ôte ces secours, et l'on verra la dévotion de cœur elle-même languir peu à peu et s'éteindre entièrement.

Enfin, destinés comme nous le sommes à vivre en société, ne devons-nous pas nous édifier mutuellement par de bons exemples? Mais comment nous édifier, si nous ne manifestons pas aux yeux du prochain ces sentiments intérieurs que Dieu seul connaît, c'est-à-dire le culte intérieur que nous lui rendons? Rien de plus avantageux pour nous que les actes de religion que nous remarquons dans les autres. Ils servent à encourager les bons, qui se voient des compagnons; à confondre les méchants, qui sont forcés de voir que Dieu a encore de vrais adorateurs, et que la piété n'est pas encore entièrement éteinte; à réparer les scandales, et, en un mot, à glorifier Dieu et à édifier le prochain. Voilà pourquoi Jésus-Christ nous commande de faire briller aux yeux des autres notre piété : *Sic luceat lux vestra coram hominibus, ut videant opera vestra bona, et glorificent Patrem vestrum qui in cœlis est* ¹.

Toutes ces raisons sont très-solides et incontestables; elles prouvent jusqu'à l'évidence la nécessité d'un culte extérieur, et convainquent ouvertement d'erreur ceux qui voudraient le renfermer complètement dans le cœur. Il est possible que les partisans de ce culte ne voient et ne sentent pas la force de ces raisons; mais j'ai déjà indiqué la cause de leur aveuglement.

¹ Matth. V, 16.

Quelles que soient cependant l'utilité et la nécessité des pratiques extérieures, il est également certain qu'elles seules ne suffisent pas, et même qu'elles ne servent de rien, si elles ne viennent pas du cœur, si elles ne sont pas animées par le cœur. Aussi, une autre erreur plus funeste et plus nuisible encore qu'il faut éviter en cette matière, une erreur que Jésus-Christ a souvent reprochée aux juifs et dans laquelle tombent encore aujourd'hui la plupart des chrétiens, c'est celle qui consiste à réduire tout le culte dû à Dieu à des pratiques purement extérieures, sans esprit, sans âme et sans cœur.

Quel honneur en effet prétendons-nous rendre à Dieu, en excluant de notre culte la partie la plus noble et la plus excellente de nous-mêmes? Bien qu'il soit vrai, comme je viens de vous le dire, que le culte de Dieu ne doit pas être renfermé tout entier dans le cœur, il est indubitable cependant que c'est le cœur qui en est la partie principale. C'est lui qui donne l'âme à nos œuvres; c'est le culte du cœur qui convient principalement à Dieu, qui est un pur esprit, et à nous aussi, qui sommes des créatures intelligentes. Aussi est-ce de notre cœur surtout que Dieu se montre jaloux, puisque dans les saintes Écritures il s'appelle le Dieu du cœur : *Deus cordis*, et que sans cesse il nous rappelle à notre cœur : *Redite, prævaricatores, ad cor; scindite corda vestra, et non vestimenta vestra; convertimini ad me in toto corde. Invenies Dominum, si tamen toto corde quæsieris*¹. Si donc les pratiques de piété auxquelles vous vous adonnez sont dépourvues de cet esprit intérieur qui doit les animer, elles ne sont autre chose qu'une apparence pharisaïque, une fiction, une hypocrisie, que Dieu ne peut qu'abhorrer, comme nous abhorrons nous-mêmes en ce monde

¹ Is. XLVI, 8.

les hypocrites démonstrations d'amitié et d'attachement que parfois l'on nous donne.

Vous voyez donc comment il faut entendre ces paroles de Jésus-Christ : *Veri adoratores adorabunt Deum in spiritu et veritate* ; elles n'excluent pas le culte extérieur, mais elles préconisent le culte intérieur, qui est le premier et le principal.

Et à propos de ces paroles, remarquez bien que Jésus-Christ parle des vains adorateurs, et non pas des adorateurs quelconques, pour nous faire entendre qu'il ne manquera pas dans le christianisme de faux adorateurs qui, négligeant l'essentiel du culte qui est dû à Dieu, lui offriront un fantôme de culte. Et l'accomplissement de cette prédiction n'est-il pas visible et manifeste ? En effet, toute la piété et toute la dévotion, dans la pensée et dans la conduite de certains chrétiens, ne se réduisent-elles pas à quelques pratiques matérielles ? Pour celles-là, ils montrent une ardeur extraordinaire ; voilà pourquoi les églises, malgré la dépravation toujours croissante des mœurs, ne cessent pas d'être fréquentées et pleines de fidèles. Les prédications, les saluts, les indulgences, les fêtes, les solennités font accourir le peuple en foule. A voir une si grande affluence, on dirait que la religion et le culte divin sont florissants ; et cependant les mœurs deviennent toujours plus scandaleuses ; on accorde tout aux passions, et l'on n'a aucun amour pour Dieu ni aucune haine pour le péché. On laisse toute la religion dans l'église, et l'on ne veut pas souffrir que hors de là elle dirige nos affections, réprime nos appétits déréglés, combatte nos inclinations et règle notre conduite. C'est ainsi que l'on concilie la dévotion avec l'amour des plaisirs, du monde et du péché ; on veut bien vivre pieusement et religieusement, mais toujours à la manière des mondains et des pécheurs.

Osez soutenir que je ne dis pas vrai ! Nous pouvons bien nous tromper nous-mêmes et tromper les autres par ces belles démonstrations de dévotion, mais nous ne pouvons pas tromper Dieu, qui sait bien distinguer ses vrais adorateurs parmi tous ceux qui n'en ont que l'apparence ; les premiers sont rares, mais ceux-ci sont en grand nombre.

La conclusion de cette instruction, la voici : Soyez fidèles aux pratiques extérieures autant que vous le pouvez, et ne les négligez jamais, selon la dangereuse erreur de ceux qui, sous prétexte de purifier, de simplifier et de spiritualiser la religion, ne cherchent qu'à la détruire et à l'anéantir ; mais surtout, attachez-vous au culte intérieur, qui forme l'essence, le fond et l'âme de la religion. C'est là le culte que Dieu demande principalement de nous, le seul qui puisse donner à nos œuvres du prix, de la valeur, du mérite. C'est dans l'union de ces deux choses, et non ailleurs, que consiste l'adoration que Dieu exige de nous par le premier commandement.

TRAITS HISTORIQUES

I. — Hier, le 9^e dragons, faisant le tour de la place Bellecour, a rencontré à l'angle de la place Léviste, le saint Sacrement que l'on venait de porter à un malade, dans la rue Belle-Cordière. Le colonel a aussitôt fait arrêter son régiment ; la musique et l'avant-garde, qui étaient déjà devant les façades du Rhône, se sont également arrêtées. La musique s'est tournée de face, et a exécuté pendant le passage du très-saint Sacrement une de ces symphonies qui lui ont acquis une réputation si bien méritée. Le régiment ne s'est remis en marche que lorsque le saint Sacrement est entré dans la rue de la Charité. Cet acte de foi a profondément édifié les nombreux promeneurs que le beau temps avait réunis sur la place, et

doit être pour les dragons un nouveau titre à la sympathie de notre pieuse population. De tels exemples concourent plus efficacement au salut de la société que les plus éloquents discours (UNIVERS, 7 mars 1850).

II. — L'impératrice Marie-Thérèse, l'aïeule du prince qui règne actuellement en Autriche, se distinguait tout particulièrement par le zèle et la piété avec lesquels elle servait le Seigneur. Elle édifiait par la dévotion quiconque la voyait assister à l'office divin, et souvent elle s'enfermait dans ses appartements afin de pouvoir, sans être troublée, élever son cœur vers Dieu. Le jour de la mort de son incomparable époux, l'empereur François, cette noble impératrice le passa en prières auprès de son cercueil. Elle ne souffrait point parmi les personnes de son entourage quiconque n'avait pas le sentiment et le goût de la piété.

III. INSTRUCTION

DU TEMPS D'ADORER DIEU, ET DES FAUTES QUE L'ON
COMMET PAR OMISSION CONTRE CE DEVOIR

Il faut tout d'abord renouer les idées et la suite des matières. Dans notre dernière instruction, nous avons vu que l'adoration que Dieu nous prescrit dans le premier commandement comprend la pratique de ces quatre vertus : la foi, l'espérance, la charité et la religion. Or, quant à cette dernière, la seule dont il me reste à vous parler maintenant, et que l'on désigne plus parti-

culièrement sous le nom d'*adoration*, nous avons vu qu'elle a pour objet les actes par lesquels nous rendons à Dieu l'honneur et le culte qui lui sont dûs. Ce culte doit être nécessairement intérieur et extérieur tout à la fois, mais principalement intérieur, parce que c'est cette qualité qui est l'âme de nos œuvres et qui est surtout exigée de Dieu. Voilà en abrégé la matière de ma dernière instruction.

Aujourd'hui, je me propose de vous expliquer deux choses : 1° en quel temps nous devons adorer Dieu et pratiquer les actes de la vertu de réigion; 2° les manquements ordinaires que l'on commet sur ce point.

Et d'abord, Dieu étant toujours et en tout temps notre maître souverain, notre conservateur et notre bienfaiteur, et nous, toujours et à tout moment étant dépendants de lui, ayant besoin de lui, et jouissant de sa bienfaisance, nous devrions, à chaque instant de notre vie, être occupés à le bénir, à le révéler et à l'adorer. Mais comme dans notre condition présente nous avons d'autres soins indispensables et qui ne nous permettent pas cette adoration continuelle, il nous suffira donc de le faire de temps en temps et dans certaines circonstances. Or, quelles sont ces circonstances?

1° Ce sont les jours de fêtes spécialement consacrés au culte du Seigneur. Dieu se les est réservés pour lui; et de même que pendant les autres jours il nous permet de nous occuper principalement de nos devoirs de famille et d'état (je dis principalement, et non pas à l'exclusion de toute œuvre de piété), de même il veut que les jours de fêtes soient principalement employés aux œuvres de son divin culte, sans exclure toutefois les occupations qui, de leur nature, ne sont pas réprochées par la sainteté de ces jours, et les amusements honnêtes, comme nous le verrons particulièrement dans le troisième commandement.

Outre les jours de fêtes, nous devons adorer Dieu chaque jour, le matin et le soir. Le matin : il n'est que trop juste en effet de consacrer à Dieu les prémices d'une journée que nous recevons gratuitement de lui, et de reconnaître la bonté de celui qui nous a conservés pendant la nuit. De quel front, dit saint Jean Chrysostôme, osez-vous ouvrir les yeux à la lumière du soleil, sans un regard d'amour vers ce Dieu qui, par cet astre, éclaire l'univers entier; vers ce Dieu en qui, ajoute saint Paul, nous avons la vie, le mouvement et l'être : *In quo vivimus, movemur et sumus* ¹.

Un des caractères que le Saint-Esprit nous donne comme distinctif du juste, ou du bon chrétien, c'est de se lever de bon matin et de consacrer les premiers moments de la journée à l'adoration et à la prière : *Justus cor suum tradet ad vigilandum diliculo, ad Deum, qui fecit illum, et in conspectu Altissimi deprecabitur* ². Alors donc, et avant de nous appliquer à rien autre chose, nous devons nous prosterner devant Dieu, lui offrir notre cœur, nos actions et nos peines, et lui demander les grâces et les secours dont nous avons besoin.

Mais la prière du soir n'est pas moins nécessaire. Nous ne devons pas finir notre journée et nous jeter entre les bras du sommeil sans témoigner notre reconnaissance à Dieu, dont l'amour nous a conservés pendant le jour; il faut donc le remercier des bienfaits que nous avons reçus, et lui demander pardon des fautes que nous avons commises. C'est là une pratique salutaire, qui peut nous réserver d'une mauvaise mort.

Mais si nous ne voulons pas être trop avares avec Dieu, ne pouvons-nous pas, sans nuire à nos devoirs, l'adorer encore souvent pendant le jour? La foi nous enseigne

¹ Act. XVII, 28. — ² Eccli. XXXIX, 9

que Dieu est en tout lieu, qu'il nous est toujours présent, et que partout il nous voit et nous entend. Qui vous empêche donc, au milieu de vos travaux journaliers, d'élever de temps en temps votre esprit, votre cœur et vos affections vers lui? N'est-ce pas là un véritable exercice d'adoration? Voilà cependant ce qui constitue la grande différence qui existe entre deux chrétiens livrés aux mêmes travaux temporels; l'un, dans ses travaux, s'occupe de choses matérielles qui ne peuvent lui produire qu'un gain temporel; l'autre, en élevant son cœur vers Dieu, y trouve en outre un trésor d'hommages pour Dieu et de mérites pour lui. Or, ce que fait le second, le premier ne peut-il pas également le faire?

Si nous avons, de plus, le temps et la facilité d'entendre la sainte Messe, nous ne devons pas manquer d'y assister. Parmi tous les actes de religion, le plus grand, le plus auguste, celui par lequel, disent les théologiens, on reconnaît plus parfaitement l'excellence de Dieu, c'est le sacrifice de la Messe, dans lequel, en offrant à Dieu la victime qui lui est la plus chère, c'est-à-dire son Fils unique, nous l'adorons de la manière la plus parfaite qu'il nous soit possible. Si donc vos occupations vous le permettent, vous ne devez pas négliger une telle pratique, ni vous faire une habitude et comme une loi de ne l'entendre que les jours de précepte. Sur ce point, il faut le dire, combien de pauvres journaliers et de pauvres ouvriers font honte à une foule de gens riches! En effet, quoique accablés de besoins, de travaux et de fatigues, ils ne laissent pas néanmoins d'assister chaque jour, de bon matin, au divin sacrifice.

Ce que je dis de la Messe peut s'appliquer proportionnellement aux autres actes de religion, que nous devons pratiquer volontiers quand l'occasion s'en présente; par exemple, assister aux bénédictions, aux *triduum*, aux

neuvaines, accompagner le saint Viatique, visiter le Saint-Sacrement. Un chrétien sincèrement pieux ne se laisse pas dominer par un esprit d'indolence et de paresse, mais il profite autant qu'il peut de toutes les circonstances, et s'empresse, avec une amoureuse sollicitude, de glorifier le Seigneur.

En un mot, et pour conclure, d'après la nature même de ces préceptes qu'on appelle *affirmatifs*, l'adoration de Dieu par des actes formels et positifs ne saurait être pour nous une affaire de tous les instants, et il n'est pas possible de fixer avec précision les circonstances plus ou moins fréquentes où elle oblige ; cependant il est indubitable qu'on ne pourrait excuser de faute grave celui qui laisserait s'écouler un temps considérable sans la pratiquer, et sans reconnaître la souveraine excellence de cet *Être premier*, infini, divin, principe et source de notre vie, et aussi principe et source de tous nos autres biens.

Je vais maintenant vous indiquer les manquements ordinaires que l'on commet en cette matière. On peut manquer à l'adoration de quatre manières : par omission, par distraction volontaire, par irrévérence et par mépris.

1° *Par omission*, et c'est là le péché d'une foule de chrétiens qui, continuellement plongés dans les affaires et dans les soins de ce monde, vivent habituellement dans l'oubli de Dieu, passent les journées entières sans penser à lui, sans faire aucune prière, excepté peut-être quelque signe matériel de croix. Or, ceux-là ne méritent pas même le nom de chrétiens, puisqu'ils manquent habituellement à un devoir aussi essentiel. Remarquez bien que je considère ici la prière seulement comme acte de religion. Je ne l'envisage pas comme un moyen indispensablement nécessaire, dans les vues de Dieu, pour

obtenir les grâces nécessaires au salut. Je dis seulement que, sans la prière, Dieu ne reçoit pas de nous l'honneur qui lui est dû, et que par conséquent nous ne pouvons l'omettre habituellement sans enfreindre par là même le premier commandement. En effet, en quoi trouvez-vous que la vie de ces gens-là diffère de la vie des animaux ?

2^o *Par distraction volontaire*, et tel est le péché de ces chrétiens qui font de temps en temps quelques actes de religion mais matériellement et par habitude, ce qui est la même chose que de ne rien faire.

On peut dire que c'est ici la plus grande plaie du christianisme. On ne néglige pas absolument de faire le bien, mais on le fait superficiellement. Quand pratique-t-on en effet un acte de piété de la manière que l'exige Dieu, qui veut être adoré de nous en esprit et en vérité ? Réciter beaucoup de prières sans savoir ce que l'on dit, sans attention et sans dévotion ; prononcer de bouche les plus beaux actes des vertus chrétiennes, sans en être touché ni pénétré ; se tenir immobile au pied des autels, s'incliner et fléchir le genou, sans un véritable sentiment de respect et de vénération pour la souveraine majesté de Dieu ; tout cela n'est qu'un beau simulacre de religion, insuffisant pour accomplir une obligation qui exige surtout de nous les hommages et les adorations de notre cœur. En attendant, cette funeste habitude de faire tout matériellement change les choses les plus saintes en de vaines et stériles cérémonies ; elles ne produisent jamais en nous ni onction spirituelle, ni changement de vie, ni réforme de mœurs, ni union plus grande avec Dieu.

Les plus grandes solennités elle-mêmes finissent ainsi, et bientôt nous en aurons un exemple frappant, comme chaque année, dans les saints jours qui précèdent la fête

de Pâques. Quel spectacle plus édifiant, à première vue, que celui que nous donnons pendant ces jours consacrés au souvenir de la passion et de la mort du Sauveur ! Les divertissements profanes sont suspendus, les chrétiens de tout âge, de tout sexe et de toute condition se portent en foule à la visite des principales églises. Ces églises sont trop petites pour contenir la foule des fidèles qui s'y rassemblent, et les confesseurs ne sont plus en nombre suffisant pour entendre tous les pénitents qui se présentent pour se décharger de leurs fautes. Tout respire la pénitence, la componction religieuse et la tristesse, et semble promettre une heureuse réforme dans les mœurs des chrétiens. Mais quoi ? Pâques arrive : *Hæc dies, quam fecit Dominus, exultemus et lætemur in ea*, Immédiatement tombe ce masque de fausse religion que l'on avait emprunté provisoirement, par un certain décorum et pour suivre l'usage et la coutume ; et en tout et partout on voit revenir les mauvaises habitudes. N'est-ce pas là ce qui arrive malheureusement chaque année dans la plupart des chrétiens qui, conservant encore un reste de foi, voudraient allier ce qui est incompatible, la religion et le péché ? N'aurai-je donc pas raison de conclure que tout ce bruit de supplications, de prières, de sacrements, n'est qu'une pure formalité ?

3° *Par irrévérence et par outrage.* Ceci arrive principalement dans les actes de religion que l'on fait en commun et sous les yeux de tout le monde. Il suffit de voir comment beaucoup de chrétiens se comportent dans les églises, pendant les offices, au sacrifice de la Messe, en présence du très-saint Sacrement. O Dieu ! ils s'y tiennent avec tant d'inconvenance, d'immodestie et d'irrévérence, que personne n'oserait paraître dans cette attitude devant une personne de distinction. Beaucoup ne daignent pas même s'agenouiller dans les moments les

plus solennels, lorsque s'accomplissent les saints mystères ; ou s'ils plient les genoux, c'est à demi, comme les juifs qui insultaient Jésus-Christ dans le prétoire. Des lèvres complètement immobiles, des yeux toujours en mouvement, de la curiosité, des conversations, des distractions, voilà ce qu'on remarque.

Mais telle n'est certainement pas la manière d'honorer la suprême grandeur et la majesté infinie de Dieu, devant qui nous devons nous considérer comme une infime et vile poussière, et sentir notre âme toute saisie d'une sainte frayeur, d'un profond respect et d'une crainte sacrée. Au lieu de l'honorer et de mériter ainsi quelque secours et quelque faveur, nous ne faisons que nous attirer sa redoutable malédiction. Mais j'aurai occasion de revenir sur ce sujet.

4° Enfin, on y manque *par mépris*. Tel est le péché de ces libertins qui refusent à Dieu le légitime hommage des actes de religion, les regardant comme une faiblesse, comme une superstition, comme une petitesse d'esprit ; et par conséquent qui se rient des pratiques de la piété, se moquent des personnes pieuses et religieuses, et se raillent des choses saintes. C'est là ce qu'on appelle proprement *esprit d'impiété*, directement opposé à l'esprit de religion, qui doit nous porter à honorer Dieu en lui-même par toute sorte d'hommages, et à l'honorer aussi dans les choses qui lui sont consacrées ou qui lui appartiennent de quelque manière. Or cette impiété est un péché **norme**.

Dans les choses relatives au culte de Dieu, c'est un grand mal que l'omission et la négligence, et l'irrévérence en est un plus grand encore ; mais le plus grand de tous, c'est le mépris, la dérision et la raillerie, parce que ce n'est plus un péché de fragilité, mais de pure malice ; c'est un péché qui suppose une foi déjà éteinte,

qui est au moins une disposition très-prochaine à la perdre ; car la foi ne peut subsister longtemps en nous, si nous venons à perdre l'esprit de religion.

Et pourtant, que ce mépris est commun de nos jours ! si on le trouvait seulement dans les personnes avancées en âge et endurcies dans le vice par les années, il n'y aurait pas tant lieu de s'étonner ; mais le remarquer chaque jour dans des jeunes gens à peine sortis de l'enfance, et qui font ostentation d'un mépris insultant pour tout ce qu'il y a de saint et de sacré, voilà ce qui doit justement nous remplir à la fois d'horreur et d'épouvante. La légèreté, la dissipation, l'indévoction furent partout et toujours les défauts de la jeunesse ; mais cette effronterie irreligieuse, cette impudence sacrilège, est le trait caractéristique de notre époque, tant sont grands et funestes les progrès que l'immoralité et l'incrédulité ont faits et font encore chaque jour au milieu de nous.

Pour nous, tenons-nous éloignés de tous les défauts dont je viens de parler.

1° Faisons souvent des actes de religion. Le temps ne vous manquera jamais, si vous savez distribuer avec méthode et ordre vos journées. Et quand des affaires plus importantes et des embarras plus considérables vous forcent à omettre quelque chose, ayez soin que ce ne soient pas vos pratiques habituelles de religion. Dans ce cas, abrégez vos autres occupations, mais ménagez-vous toujours un peu de temps pour vos exercices de piété et surtout pour la prière, qui est si nécessaire au chrétien.

2° Comme ces exercices de piété, que nous nous proposons d'offrir à Dieu, ne peuvent lui être agréables à moins qu'ils ne partent du cœur et qu'ils ne soient produits et animés par cet esprit intérieur qui est seul

capable de leur donner du prix à ses yeux, faites en sorte, en second lieu, que votre cœur y ait la meilleure part.

3° Si votre cœur s'y intéresse, il n'y aura plus de danger d'irrévérence et d'outrage; car l'irrévérence n'est qu'une conséquence nécessaire des dispositions intérieures, c'est-à-dire d'un cœur éloigné de Dieu, et qui n'a pour lui que de la froideur et de l'indifférence. Alors votre modestie et votre attitude dans les actes publics de religion et dans les églises seront un motif d'édification pour le prochain, et une preuve presque infaillible de votre piété intérieure.

4° Enfin, gardez-vous surtout de mépriser les œuvres de piété et de religion. Si vous n'avez pas le courage de les pratiquer, tant pis pour vous; mais conservez-en toujours une juste estime, et ne les regardez jamais comme des choses petites, viles et méprisables. Ah! dans tout ce qui se rapporte au culte de Dieu, il n'y a rien de petit; tout y est grand, aussi grand que le Dieu auquel on le rapporte; et il ne faut pas non plus les traiter de petits esprits, ces chrétiens pieux qui montrent de l'empressement à pratiquer les œuvres relatives au culte de Dieu.

Ceux qui se montrent évidemment de petits esprits, des gens frivoles, légers et ignorants, ce sont les libertins qui s'en font un sujet de dérision, bien qu'ils veulent passer pour des gens sensés. Comment! ils trouvent raisonnables le culte et l'honneur que l'on rend à ses parents, à ses maîtres, aux magistrats, aux princes, aux souverains, et l'on devra refuser tout hommage à ce Dieu de qui vient toute autorité, de qui nous tenons l'existence, de qui nous dépendons à chaque instant, et entre les mains de qui nous devons infailliblement tomber tôt ou tard? Et l'on appelle cela avoir de l'esprit?

C'est bien plutôt de la frénésie et du délire; c'est un monstrueux renversement d'idées.

La meilleure manière de confondre ces impies, et de venger et de protéger la religion contre leur insolence, c'est de faire, de notre côté, une profession ouverte, solennelle et publique de piété, par notre assuidité à fréquenter dévotement les églises, à recevoir les sacrements, à faire des œuvres de piété et de religion, sans nous inquiéter de leurs plaisanteries, leur rendant ainsi mépris pour mépris.

Je voudrais surtout que ces jeunes gens, dont je condamnais tout à l'heure l'irréligieuse impudence, si toutefois il s'en trouve parmi vous, s'appliquassent cet avis d'une manière toute spéciale. Car ce n'est qu'un très-méprisable égard pour vos égaux et vos compagnons, qui vous fait tomber dans une pareille prévarication. Oui, ce n'est que la crainte de vous rendre ridicules à leurs yeux, de vous entendre lancer quelques paroles de mépris et de raillerie et traiter de bigot, qui vous fait rougir de la piété et de la religion, et affecter un air de libertin, feignant d'être ce que vous n'êtes pas, et étouffant en vous-mêmes les bons principes et l'éducation chrétienne que vous avez reçus de vos parents, de ces parents que vous accablez aujourd'hui de douleur et de chagrin. Mais est-il possible que les jugements et les niaiseries de quelques têtes sans cervelle et éventées, de quelques étourdis sans mœurs et sans considération, aient tant d'empire sur vous qu'elles vous fassent renoncer à votre profession de chrétiens?

Eh! éloignez-vous donc une bonne fois de ceux qui sont pour vous une école continuelle d'impiété; et si par hasard vous vous trouvez en face d'eux, ne rougissez jamais de vous montrer bien élevés et chrétiens. Tout votre malheur se réduira à perdre l'amitié, la confiance et

l'estime de ceux qui vous regarderont comme bigot et sans esprit ; mais ce ne sera pas là une perte pour vous, mais bien plutôt un gain ; car vous aurez, contrairement à eux, l'estime des personnes judicieuses et sensées, et, ce qui vaut mieux encore, la bénédiction, la faveur, la protection de Dieu, sans laquelle vous ne pouvez espérer aucun bien, ni pour la vie présente, ni pour la vie future.

Enfin, retenez bien tous ceci : l'adoration de Dieu, qui est le premier précepte du Décalogue, est aussi la première demande que Jésus-Christ nous enseigne à faire dans le *Pater noster*, par ces paroles : *Sanctificetur nomen tuum*, afin que nous comprenions bien que ce devoir doit être regardé comme le fondement essentiel de toute notre vie. Placés par Dieu sur cette terre pour la seule fin de l'adorer et de le servir fidèlement, et par ce moyen de nous mériter le bonheur éternel, nous devons regarder ce devoir comme notre première et notre importante affaire : *Hoc est omnis homo* ¹. Nous nous rappellerons bien mieux cette grande vérité quand nous serons arrivés à notre dernière heure. Mais à quoi cela nous servira-t-il alors ? A nous jeter dans le désespoir pour ne l'avoir pas comprise, et pour l'avoir au contraire négligée pendant notre vie. Pénétrons-nous-en donc bien maintenant, afin qu'elle nous porte efficacement à honorer constamment ce Dieu que nous voudrions alors avoir pour ami, pour rémunérateur et bienfaiteur pendant tous les siècles. Quel funeste aveuglement est le nôtre ! être ici-bas pour honorer Dieu, être même continuellement en chemin pour aller vers lui, et nous occuper de toute autre chose que de ce devoir ! Réfléchissez sérieusement sur tout cela, et prenez votre parti.

¹ Eccli. XII, 14.

TRAITS HISTORIQUES

I.— Sainte Germaine, béatifiée le 1^{er} juin 1853, par le pape Pie IX, naquit à Pibrac, au diocèse de Toulouse, de pauvres paysans. Dès son enfance, elle fut visitée par les souffrances, et entra généreusement dans les voies ardues et épineuses de la vertu. Comme elle souffrait d'une inflammation de gorge, elle fut chassée par une méchante marâtre et réduite, pour gagner son pain de chaque jour, à garder les brebis. Cette pieuse fille profita de ce genre de vie pour faire d'admirables progrès dans la sainteté. Seule au milieu de la solitude des champs ou du silence des forêts, elle pouvait plus aisément renoncer aux vanités du monde et s'attacher entièrement au Seigneur. Brûlant d'amour pour Dieu, elle faisait de la prière sa constante occupation pendant qu'elle menait paître ses troupeaux dans les champs, ou qu'elle exécutait les travaux de son sexe (*D'après le Bref Apostolique*).

II. Chaque fois que saint Ignace de Loyola entendait sonner l'heure, il se recueillait de nouveau et élevait son cœur vers Dieu. — Saint François de Borgia avait contracté la même habitude et le jour et la nuit. Or, une nuit qu'il était endormi lorsque vint à sonner une heure, la légende rapporte qu'un ange vint l'éveiller pour qu'il ne manquât point à cette pieuse pratique.

III.— Je crois, mon vieux, que tout ce qui est chez vous prie, disait un jeune moqueur à un paysan qui, assis dans un coin de la chambre avec son écuelle de soupe, faisait avec une grande dévotion sa prière d'avant le repas. — Tout n'est pas parfaitement exact dans ce que vous dites-là, monsieur, répondit le paysan ; j'ai dans ma maison deux petits porcs qui, comme vous, ne prient jamais.

IV. INSTRUCTION

FAUTES CONTRE LA VERTU DE RELIGION PAR EXCÈS

Nous avons déjà parlé de différents manquements qui sont opposés, par défaut, à l'adoration que Dieu nous prescrit dans le premier commandement. Mais il y a un autre vice qui lui est opposé *par excès*, et qui est connu sous le nom de *superstition*. De ce vice procèdent une foule de péchés, les uns par la malice, les autres par ignorance. Je vous en parlerai donc aujourd'hui, à tant du moins qu'il le faudra pour vous éclairer. Si nous étions encore dans ces temps où quelques personnes s'adonnaient avec passion aux sciences superstitieuses, telles que l'*idromancie*, la *nécromancie*, la *magie*, l'*astrologie judiciaire*, il y aurait beaucoup à dire sur cette matière; mais ce n'est plus le goût de notre temps. Le vice de cette époque, c'est bien plutôt l'impiété, le mépris, l'incrédulité, comme nous l'avons vu dans notre dernière instruction. Cependant je suis obligé de vous en parler puisque tous les catéchismes en parlent plus ou moins; mais je me bornerai à toucher seulement les points principaux, et le peu que je dirai pourra vous servir de lumière et de guide pour toutes les autres choses que j'omettrai, ne voyant pas la nécessité d'en parler.

La superstition, d'après saint Thomas, est une fausse

religion par laquelle on rend au vrai Dieu un culte qu'il n'approuve pas, ou bien par laquelle on rend aux créatures le culte qui n'est dû qu'à Dieu seul. Il y a donc ici deux choses à observer : l'une par rapport à l'objet auquel nous offrons notre culte, et l'autre par rapport à la manière dont nous l'offrons. *Par rapport à l'objet*, c'est une superstition de rendre un culte à tout autre qu'à Dieu ; *par rapport à la manière*, c'est une superstition de vouloir honorer le vrai Dieu par d'autres pratiques que celles qu'il a lui-même prescrites.

Commençons par la seconde partie, qui regarde la *manière*. Nous, chrétiens, nous adorons le vrai Dieu. Il ne peut donc y avoir, par cela même, danger de superstition par rapport à l'être que nous adorons ; mais il peut bien y en avoir par rapport à la manière dont nous l'adorons, si nous mêlons au culte que nous lui rendons des pratiques étrangères, illégitimes et différentes de celles que Dieu et l'Église nous prescrivent.

Ces pratiques peuvent être celles d'un culte faux et mensonger, et ce serait pire encore : comme si quelqu'un voulait observer aujourd'hui les cérémonies des juifs. Ces cérémonies, dans un temps, furent celles de la vraie religion : elles figuraient le Messie qui devait venir. Mais maintenant que nous l'adorons déjà venu, ce seraient les fausses cérémonies d'un culte erroné et mensonger ; et ce serait par conséquent un péché, et un péché grave, que de les pratiquer avec advertance.

En second lieu, ces pratiques peuvent être celles d'un culte vain et stérile, ne contribuant en rien à la gloire de Dieu ni à l'aliment de la piété et de la dévotion. Par exemple, se fixer un nombre invariable de *Pater* et d'*Ave*, ni plus ni moins ; faire une prière dans telle attitude, dans tel temps, etc. ; de telle sorte que si l'on vient à changer ces circonstances, on regarde ces prières comme

inefficaces : ce sont là des superstitions puérides. — C'est d'après ces principes que le concile de Trente a condamné, comme superstitieuse, la croyance de ceux qui pensaient ne pouvoir soulager les âmes du purgatoire que par un tel nombre de messes, célébrées avec un tel nombre de cierges et avec une aumône déterminée. La vertu du divin Sacrifice n'est pas attachée à des règles précises, mais à la sainteté et au mérite infini de la Victime qui y est offerte.

Sachez donc bien que les œuvres de piété et de dévotion peuvent elles-mêmes être viciées et devenir superstitieuses par la manière dont nous les pratiquons, en y introduisant des pratiques arbitraires et capricieuses qui n'ont pas été instituées par Dieu, et que l'Église ne pratique point; or si l'ignorance ou la simplicité ne nous excusent pas, elles ne peuvent être exemptes de péché. C'est pourquoi, afin d'éviter ce danger, nous ne devons jamais chercher la nouveauté dans la dévotion, parce que la nouveauté est toujours dangereuse, mais nous en tenir en tout à ce qui est autorisé par l'usage commun de l'Église et des fidèles.

Quant aux pratiques qui ont l'approbation de Dieu et de l'Église, observons-les fidèlement sans donner raison à certains maîtres d'une sagesse fausse et mondaine qui, pour discréditer la religion qu'ils aétestent, qualifient ces pratiques de superstitions. A entendre ces gens-là, tout est superstition, *jeûnes, abstinences, austérités, mortifications, processions, reliques, images*. Mais c'est un abus de mots d'appeler superstitions les choses que Dieu a autorisées ou par lui-même ou par ceux qu'il a chargés de nous manifester sa volonté; et s'il leur plaît de les appeler ainsi, peu importe, pourvu qu'ils conviennent que tout chrétien est obligé de pratiquer ces superstitions.

Tout au plus ces pratiques, quoique bonnes et saintes en elles-mêmes; pourraient devenir superstitieuses en ceux qui leur attribueraient plus de valeur qu'elles n'en ont réellement, et qui mettraient en elles une confiance désordonnée, comme cela n'arrive que trop souvent à ces chrétiens qui, pour se tranquilliser dans leurs péchés, et continuer leur vie criminelle, se prévalent de certaines dévotions et pratiques pieuses en l'honneur de la sainte Vierge et des saints, auxquelles ils sont très-fidèles, se flattant qu'en vertu de ces pratiques ils ne peuvent faire une mauvaise mort. Oh! que ce genre de superstition est funeste! Le démon lui-même le conserve et le foment de tout son pouvoir.

Jusqu'ici, nous avons parlé de cette espèce de superstition qui regarde la *manière*; mais il me reste beaucoup plus de choses à vous dire sur l'autre espèce, qui regarde l'*objet*, c'est-à-dire qui rend à la créature ce culte qu'on ne doit qu'à Dieu seul. Cette espèce de superstition se divise en plusieurs branches.

Et d'abord l'*idolâtrie*, c'est-à-dire l'adoration des idoles. C'est le péché que commettaient les païens, qui regardaient comme des dieux les choses créées, tels que le soleil, la lune, les étoiles; ou même des choses faites de la main de l'homme, comme des statues d'or, d'argent, de bronze, de bois, et auxquelles ils dédiaient des temples et des autels, et offraient de l'encens, des adorations et des sacrifices. Il semblerait impossible que des hommes doués de raison aient pu en venir à ce degré d'aveuglement et de folie de ne plus reconnaître ce Dieu dont toutes les créatures nous parlent, de transporter aux créatures elles-mêmes et jusqu'à de vils animaux et à des insectes, les honneurs divins, et de diviser ce Dieu, qui est essentiellement un et indivisible, en autant de divinités impures, extravagantes et insensées. Mais le fait est incon-

testable, et les histoires sacrées et profanes nous l'apprennent assez clairement.

Cette idolâtrie grossière et matérielle n'est donc certainement pas à craindre parmi nous, qui sommes éclairés par les lumières de l'Évangile, et qui reconnaissons un seul et vrai Dieu, créateur et conservateur de toutes choses, notre premier principe et notre dernière fin. Mais il y a une autre espèce d'idolâtrie, et qui est très-commune chez les chrétiens : c'est celle qui consiste à donner, dans la pratique, son cœur et ses affections à tout autre qu'à Dieu, bien que spéculativement on croie encore en lui et qu'on lui rende un culte extérieur. C'est en ce sens que saint Paul a donné le nom d'idolâtrie à l'amour de l'argent : *Avaritia quæ est simulacrorum servitus*. L'intéressé, l'avare, ne croit certainement pas que l'argent soit un Dieu ; cependant il fait pratiquement pour l'argent ce qu'il devrait faire pour Dieu, rapportant à lui toutes ses pensées, tous ses désirs, toutes ses affections, tous ses travaux et tous ses soins, et plaçant en lui seul son bonheur. Voilà comment, pratiquement, il devient idolâtre de l'argent.

Ce que saint Paul dit de l'avarice peut s'appliquer à toutes les autres passions qui dominent en nous. Si vous êtes un sensuel, un impudique, et que vous vous abandonniez aux désirs corrompus de votre chair, votre idole et votre divinité, c'est cet infâme plaisir que vous recherchez, c'est cette vile créature que vous adorez. Si vous êtes un ivrogne, un gourmand, votre idole, c'est votre bouche, c'est votre ventre, comme le dit formellement le même saint Paul : *Quorum Deus venter est*². Votre Dieu, c'est l'ambition, si vous êtes orgueilleux ; la colère, si vous êtes vindicatifs. En un mot, autant il y a

¹ Coloss. III, 5 ; et Eph. V, 5. — ² Phil. III, 19.

de vices et de péchés, autant il y a de créatures que nous aimons et que nous recherchons en elles-mêmes et pour nous, autant il y a de divinités que nous élevons contre Dieu, et auxquelles nous offrons le culte qui n'est dû qu'à lui. Et ce culte n'est pas extérieur, il ne consiste pas dans une offrande d'encens et dans des protestations, mais bien dans les affections de notre cœur. Or, c'est donc là une véritable idolâtrie.

Une autre branche de superstition quant à l'objet, c'est celle des personnes qui, directement ou indirectement, ont recours au démon ou entretiennent un commerce avec lui, soit pour nuire aux autres, soit pour obtenir la connaissance des choses secrètes, soit pour opérer des choses merveilleuses et dépassant les forces humaines. Tels sont les magiciens et les sorciers.

Qu'il y ait des personnes qui ont de secrètes intelligences avec l'esprit malin, ou expressément, ou tacitement invoqué, on ne saurait le nier sans attaquer la foi. L'ordre que Dieu donna aux Israélites d'exterminer ceux de son peuple qui étaient sorciers, les magiciens si célèbres de Pharaon, la Pythonisse d'Endor, à qui le roi Saül, dans ses angoisses, eut recours pour évoquer l'ombre du prophète Samuel; ce fameux Simon le Magicien, dont il est dit, dans les Actes des apôtres, qu'il passait pour un grand thaumaturge; et, pour n'en plus citer d'autre, l'Antechrist, qui viendra à la fin du monde, et dont l'Évangile dit qu'en lui habitera corporellement le démon, et qu'il séduira l'univers par tant de prodiges qu'il attirera dans ses filets des peuples infinis : toutes ces choses, inscrites dans la divine Écriture, nous prouvent évidemment que cet art exécrable n'est pas un pur songe ni une invention imaginaire, mais un art qui a existé et qui peut exister encore. La passion peut nous porter jusqu'à cet excès de faire un pacte, une alliance

avec notre mortel ennemi. Ici cependant il faut faire deux observations.

La première, c'est qu'il ne faut pas attribuer trop facilement au pouvoir diabolique ni aux arts magiques tout effet qui offre quelque chose d'étrange et de merveilleux, comme le font ordinairement les personnes ignorantes et le vulgaire, parce que cela peut être et n'est en réalité le plus souvent qu'un jeu, un tour d'habileté et d'adresse. Les personnes instruites dans la physique font des choses si surprenantes qu'elles semblent des opérations diaboliques aux personnes ignorantes, tandis que ce sont des choses toutes naturelles. En cette matière donc, s'il ne faut pas tout rejeter avec obstination, il ne faut pas non plus tout admettre avec trop de crédulité.

La seconde observation, qui est encore plus importante, c'est que le démon, bien qu'il ait des connaissances et des forces supérieures aux nôtres, ne peut cependant s'en servir, si Dieu ne le lui permet, ou pour éprouver les bons, ou pour châtier les impies, comme nous l'apprend l'histoire du saint homme Job. C'est donc un grossier préjugé de croire que le démon peut faire de grandes choses, et surtout de ces choses qui seraient pour un grand nombre de personnes une forte tentation de se donner à lui : comme par exemple, de nous donner de grandes richesses, de nous découvrir des trésors cachés, de nous accorder l'accomplissement de tous nos désirs, etc. Quand même le démon pourrait faire ces choses et qu'il nous promettrait peut-être de les faire, Dieu n'y consentirait pas ; et voilà pourquoi ceux qui l'écoutent sont toujours déçus dans leurs espérances.

Mais allons plus loin. Généralement parlant, on rend toujours au démon une espèce de culte sacrilège quand,

pour obtenir une fin, on emploie des moyens qui n'ont en eux-mêmes aucune relation avec cette fin. En effet, ne pouvant attendre cet effet de la vertu de ces moyens, dont nous supposons qu'ils sont complètement privés, ni de Dieu qui n'a jamais promis son concours pour de semblables choses, il reste que vous ne pouvez l'attendre que du démon; or, cette confiance ne saurait être exempte de faute, et même de faute grave, à moins que la simplicité et l'ignorance ne nous excusent.

Ce péché s'appelle *pacte tacite* ou *observance vaine*, parce que l'on se propose d'arriver à une chose avec des moyens sans proportion avec la fin et complètement inutiles. Il y a une multitude de ces observances superstitieuses chez le peuple ignorant et surtout chez les femmes, qui sont naturellement beaucoup plus portées à ces vaines croyances. De ce nombre, il faut mettre la cabale et les calculs que font les joueurs de loterie pour deviner les nombres qui gagnent. Pareillement, certains remèdes qu'emploient certaines gens pour guérir des maladies, et qui n'ont naturellement aucun rapport avec l'effet qu'on veut produire.

Il faut en dire autant de ceux qui attachent de l'importance à certains événements fortuits, et en tirent des pronostics et des motifs de crainte sur lesquels ils règlent leur propre conduite. Saint Augustin rapporte une foule de ces craintes superstitieuses qui avaient cours de son temps. Si deux amis très-liés se promenant ensemble, un chien ou un enfant venait à se mettre entre eux, on regardait cela comme la marque certaine d'une amitié prête à se rompre. Si le matin, en s'habillant, on venait à éternuer, c'était le signe d'une mauvaise journée; si l'on trouvait ses habits rongés par les rats, c'était le présage d'infortunes et de disgrâces prochaines. —

Ainsi, de nos jours encore, si un chien hurle parce qu'il est enfermé de nuit hors de la maison, si le sel vient à se renverser sur la table, si l'on se trouve par hasard treize convives à table, aussitôt on s'attend à des malheurs. Or, ce sont là tout autant de vaines et superstitieuses appréhensions, des inventions du malin esprit et des restes du paganisme. Le plus souvent, on se moque de ces choses, et on laisse la crainte aux esprits faibles et légers; mais si l'on y ajoute véritablement foi, on ne peut être excusé de péché, parce que directement ou indirectement, elles tournent toujours au déshonneur de Dieu et à la gloire du démon. N'est-ce pas d'ailleurs une chose singulière que tant de gens se remplissent la tête de vaines craintes et de vaines terreurs, et qu'ils ne craignent pas de vivre dans le péché et dans l'inimitié de Dieu, *qui potest et animam et corpus perdere in gehennam* ¹? Oh! que ce serait ici une crainte bien plus raisonnable et bien mieux fondée, si nous avions plus de foi.

Si d'un autre côté nous cherchons à connaître, par des moyens superstitieux, les choses secrètes, éloignées, futures, c'est un péché qui s'appelle *divination*, et qui renferme aussi une espèce de culte au démon. Ceux-là donc pêchent qui consultent ou croient ces charlatans vulgairement appelés *devins* ou *astrologues*, lesquels font profession de prédire les choses futures, contingentes, qui dépendent de la libre volonté de Dieu et de l'homme, vous annonçant par exemple, si vous serez heureux ou non, si vous embrasserez l'état du mariage ou un autre, si vous deviendrez vieux ou si vous mourrez jeune, etc., et vivent ainsi de ces impostures et de ces mensonges qui, s'ils annoncent des événements malheureux, sont

¹ Matth. X, 28.

pour celui qui les croit une source continuelle d'appréhensions et de craintes; et s'ils annoncent au contraire des événements heureux, remplissent celui qui en est l'objet d'espérances vaines et sans fondement qui lui font affronter les dangers, sous le téméraire prétexte qu'il n'a rien à craindre, et l'exposent ainsi très-souvent à d'inévitables malheurs.

Mais ne savez-vous donc pas que la connaissance de l'avenir est tellement propre à Dieu, qu'il n'y a aucune créature, si excellente qu'elle soit, qui puisse l'avoir, à moins que Dieu, par une faveur spéciale, ne daigne la lui manifester? Toutes ces prédictions sont donc évidemment fondées sur le mensonge, et tout le crédit qu'on leur donne est superstitieux. S'il arrive parfois qu'elles se réalisent, il ne faut pas s'en étonner; faisant le métier de prédire toujours, et annonçant fréquemment des choses opposées et contraires, il n'est pas surprenant que ces gens-là devinent quelquefois le but, non pour avoir bien visé, mais par pur hasard.

Et ne venez pas me dire que vous ne les consultez que par amusement et par plaisanterie, et sans y ajouter aucune foi. Les consulter seulement, quel qu'en soit le motif, est toujours un péché, puisque vous contribuez ainsi au péché d'autrui, et que vous autorisez une profession formellement défendue par Dieu.

Enfin, Dieu nous défend aussi de faire attention aux songes et d'y ajouter foi. Il est vrai que le Seigneur, par le moyen des songes, a quelquefois révélé de grands secrets. Ils sont en effet célèbres dans les divines Écritures, les songes mystérieux du patriarche Jacob, du jeune Joseph, de Pharaon, roi d'Égypte, de Nabuchodonosor, roi de Babylone, de Mardochée, et d'autres, par lesquels Dieu a daigné révéler ce qu'il tenait caché dans les profonds décrets de sa providence. Mais nous ne pouvons

présumer que nous avons le privilège d'avoir des songes surnaturels. Quand ces songes viennent de Dieu, ils laissent une telle impression dans l'esprit et dans le cœur, qu'il est impossible de douter s'ils sont une illusion du démon ou une révélation divine. Ce cas d'ailleurs est si rare, que Dieu nous a fait la défense générale de croire aux choses qui nous sont représentées par les songes : *Ne attendatis ad somnia vestra* ¹.

Mais en voilà assez sur la superstition pour ne pas vous la laisser complètement ignorer. Le peu que je viens de vous en dire vous fournira une lumière suffisante pour juger tout ce qui a rapport à cette sorte de péchés. Ce qui est certain, c'est que toute superstition nous est également défendue par Dieu dans le Deutéronome : *Que personne de vous ne consulte les devins, n'observe les songes, ne se livre aux maléfices, aux sortilèges et aux enchantements, car le Seigneur a toutes ces choses en abomination* ².

Gardons-nous donc de toute sorte de superstition, et même de toute pratique qui pourrait être entachée de ce vice, pour ne pas nous exposer au danger d'être pris dans les filets du démon. Depuis que Jésus-Christ a banni du monde l'idolâtrie, le démon s'efforce toujours de conserver un reste de l'ancienne superstition, même parmi les chrétiens, en donnant du crédit à certaines pratiques superstitieuses. Mais nous devons nous en tenir soigneusement éloignés, afin de ne pas transporter la confiance qui n'est due qu'à Dieu à un ange qui s'est révolté contre lui, et de ne pas rendre une espèce de culte à un être qui ne mérite aucun culte ni aucun honneur. C'est en Dieu seul que nous devons placer notre foi, c'est en lui seul que doit reposer toute notre espérance, lui

¹ Jer. XXIX, 8; Levit. XIX, 26. — ² Deut. XVIII, 10.

protestant, avec le saint roi David, que notre vrai bien est de nous attacher uniquement à lui, et de nous confier pleinement en lui : *Mihi autem adhærere Deo bonum est, et ponere in Deo spem meam.*

Mais faut-il aussi appeler superstitieux le culte que nous, catholiques, rendons aux saints, aux reliques, aux images? C'est là une des accusations que nous font les protestants. Avec quel fondement et quelle vérité? c'est ce que nous verrons dans la prochaine instruction, dans laquelle je vous parlerai de ce sujet.

TRAITS HISTORIQUES

I. — Le premier président du parlement de Rouen ne pouvait se résoudre à se mettre à table, parce qu'il se trouvait le treizième, de sorte qu'il fallut adhérer à sa superstition et faire venir un quatorzième convive. Alors il soupa tranquillement. Mais à peine fut-il sorti de table qu'il fut saisi d'une apoplexie, dont il mourut sur-le-champ. — Dieu ne punit pas toujours les superstitieux d'une manière aussi sensible, mais on ne peut douter qu'il ne les ait en horreur. *Seigneur, dit le Psalmiste, vous haïssez ceux qui observent des choses vaines et inutiles* (Le P. Lebrun).

II. — Qu'il importe aux âmes chrétiennes et honnêtes d'éclairer les populations sur certaines croyances ridicules et pleines de dangers!

En décembre 1842, un horrible assassinat jetait la consternation et l'effroi dans la commune d'Izon, arrondissement de Libourne (Gironde). On célébrait, dans l'église de cette commune, une messe commémorative pour le repos de l'âme d'une dame, morte depuis quelque temps, lorsqu'au moment où le curé s'avançait pour présenter le Christ à baiser aux assistants, une femme armée d'un couteau se précipita sur lui et le frappa si violemment au cou, que la victime tomba baignée dans son sang.

Les habitants d'Izon, dont le respectable pasteur possédait l'estime et l'affection, furent heureux d'apprendre que cette malheureuse femme, questionnée sur les véritables motifs de l'acte odieux qu'elle venait de commettre, avait constamment répondu au juge d'instruction qu'elle avait voulu se venger d'avoir été ensorcelée, il y avait trois ans, par M. Miller (c'était le nom du curé).

Cette femme était étrangère à la commune d'Izon (*Journaux Français*).

V. INSTRUCTION

DU CULTE DE MARIE, DES SAINTS, DES RELIQUES ET LES PIEUSES IMAGES

Dieu est tellement jaloux de son honneur et de sa gloire, qu'il veut être seul adoré : *Unum Deum adorabis, et illi soli servies*. Mais comment l'observation de ce commandement s'accorde-t-elle avec l'usage si constant de l'Église d'honorer les saints, les reliques et les images? Cet usage serait-il superstitieux et idolâtrique? C'est précisément l'accusation qui nous est adressée par les protestants, qui nous reprochent d'avoir substitué au culte des idoles celui des saints, des reliques et des images, et d'être par conséquent des transgresseurs du premier commandement. Mais cette accusation est évidemment injuste, et vient de ce qu'ils ne comprennent pas

bien la doctrine de l'Église, ou plutôt de ce qu'ils ne veulent pas la comprendre, afin d'avoir un prétexte de la calomnier et de justifier leur schismatique séparation. Examinons donc un peu cette matière, qui pourra nous devenir très-instructive.

Commençons par faire une distinction fondamentale entre culte et culte, entre honneur et honneur. On appelle culte, en général, une humble reconnaissance des perfections et de l'excellence de l'objet auquel nous rendons nos hommages. Et comme cette excellence est de deux sortes, l'une incréée, essentielle, indépendante, comme celle de Dieu, et l'autre accidentelle, transmise, dépendante, comme celle des saints, ainsi le culte qu'il faut rendre est aussi de deux sortes. Le premier se nomme de *lâtrie*; c'est l'hommage souverain, le culte premier et principal, et celui-là nous le devons à Dieu comme notre souverain Seigneur et Maître, et il ne peut convenir à d'autre qu'à lui. Le second s'appelle de *dulie*; c'est un culte de simple respect et de vénération, que nous rendons aux saints, et même aux personnes qualifiées de ce monde.

Mais comme la très-sainte vierge Marie tient un rang à part parmi les saints, à cause de son excellence particulière, qui consiste dans la plénitude des grâces et dans le privilège de sa maternité divine, nous l'honorons aussi d'un culte particulier qu'on nomme d'*hyperdulie*, et qui, sans différer essentiellement du culte des saints, en diffère seulement par degré; car, bien que privilégiée et favorisée de Dieu, elle n'en est pas moins une simple créature. Tout ce que je dirai donc du culte des saints doit également s'appliquer au culte de Marie.

Cela posé, on comprend facilement comment le culte rendu aux saints n'est pas contraire au premier commandement. Quand Dieu nous ordonne de l'adorer lui

seul, il parle du culte qui ne convient qu'à lui, et qui est incommunicable à d'autres; mais il n'entend pas exclure le culte inférieur qui peut convenir aux saints. Un souverain qui dit : Je veux que personne, dans mes états, ne s'arroe l'honneur qui m'est dû, — entendrait-il par là priver d'un juste respect ses ministres, ses magistrats et tous ceux qui le représentent? Ce serait sottement interpréter sa volonté. Ainsi en est-il dans le cas présent : tout en conservant pour Dieu le culte qui n'appartient qu'à lui seul comme à notre souverain Seigneur, et qu'on ne peut rendre à d'autres, nous honorons les saints comme les amis de Dieu, par un culte d'estime et d'affection, comme nous honorons même ici-bas les personnes distinguées par leur dignité, leur mérite, leur sainteté.

Ainsi de même que le prince ne s'offense jamais de l'honneur qu'on rend à ses ministres, parce que cet honneur se rapporte à sa propre personne, de même l'honneur que nous rendons aux saints se rapporte en réalité à Dieu, puisque nous honorons les saints non pour eux-mêmes, mais par rapport à Dieu, comme des créatures qui lui sont chères, qui lui sont amies, et en qui il a fait éclater les richesses de sa puissance, de sa libéralité et de sa miséricorde. De sorte qu'en honorant les saints, nous honorons Dieu, source de toute sainteté, auteur de tout bien, rémunérateur de toute vertu.

Cette distinction fondamentale que l'Église fait entre Dieu et les saints est trop claire et trop évidente pour s'y arrêter plus longtemps. Mais peut-être que, comme on nous le reproche, les pratiques que nous avons adoptées pour les honorer s'éloignent de cette doctrine. Nullement. J'avoue qu'il y a des pratiques dont nous usons indifféremment pour Dieu et pour les saints; mais ce sont des pratiques qui, de leur nature, conviennent éga-

lement aux deux cultes, selon l'intention de celui qui les emploie. Telles sont les inclinations, les protestations, les génuflexions, les encensements, et autres cérémonies extérieures du culte. Ces choses n'ayant pas une signification déterminée, et tirant tout leur prix des sentiments intérieurs, Dieu ne s'offense pas que nous nous en servions pour honorer les saints, puisqu'alors nous les faisons avec une intention toute différente. Quand nous nous prosternons devant les saints, nous entendons simplement les honorer; mais quand nous nous prosternons devant Dieu, nous entendons l'adorer. Ainsi la même action extérieure est un acte de *lâtrie*, quand nous l'appliquons à Dieu, et un acte de *dulie* quand nous l'appliquons aux saints.

Quant aux pratiques qui appartiennent essentiellement au culte suprême de *lâtrie*, nous ne les employons jamais pour les saints. Tel est le sacrifice de la messe, que l'on n'offre qu'à Dieu seul et non aux saints; et si l'on dit *la messe de tel saint*, c'est improprement, et seulement parce qu'on y fait une commémoration spéciale du saint dont on célèbre la mémoire ou la fête. Pareillement, comme le temple et l'autel sont destinés au sacrifice, on n'élève ni temple ni autel aux saints, mais à Dieu seul, bien qu'on les mette sous le nom et sous l'invocation de quelque saint, ce qui fait qu'on dit vulgairement *l'église de tel saint*. De même encore, le vœu considéré en lui-même, est un acte de *lâtrie*, et on n'en fait qu'à Dieu seul; et si parfois on dit qu'on en fait à tel saint, c'est mal s'exprimer; car il faut dire au contraire qu'on a fait à Dieu la promesse de quelque œuvre agréable à ce saint.

— Mais n'est-il pas vrai, ajoutent nos ennemis, que vous invoquez également Dieu et les saints? — Cela est très-vrai; mais tous les catéchismes et toutes les priè-

res de l'Église nous font clairement entendre la différence qu'il y a dans cette invocation. Quand nous invoquons Dieu, nous le regardons comme l'auteur et comme le distributeur de tout bien; aussi nous lui disons : Ayez pitié de nous, écoutez-nous, exaucez-nous, délivrez-nous : *Miserere nobis, exaudi nos, libera nos*. Au contraire, quand nous invoquons les saints, nous les regardons seulement comme nos avocats et nos intercesseurs, dont les prières ont plus d'efficacité que les nôtres; aussi nous leur disons : *Ora pro nobis, intercede pro nobis*.

Mais bien que les saints soient en un sens nos avocats et nos intercesseurs, cela n'empêche pas que Jésus-Christ ne soit, selon le langage des divines Écritures, notre vrai et unique médiateur, avocat et intercesseur : *Unus mediator Dei et hominum Jesus Christus*. — *Advocatum habemus Jesum Christum justum*¹. La raison en est que les saints ne nous obtiennent eux-mêmes rien que par le moyen de Jésus-Christ, par ses mérites et par l'interposition de son très-saint nom. Nous reconnaissons la médiation de Jésus-Christ comme nécessaire de nécessité de moyen, parce que lui seul est le fondement de notre espérance, l'hostie de propitiation pour nos péchés, la seule cause méritoire et efficace du bien que nous faisons, tandis que nous reconnaissons la médiation des saints seulement comme utile et avantageuse, parce qu'ils sont plus dignes que nous d'être écoutés et exaucés de Dieu.

Comment est-il donc possible de dire que l'invocation des saints, ainsi entendue, soit injurieuse et déshonorante pour Jésus-Christ, comme les protestants nous le reprochent sans cesse? Ou ils ne nous comprennent pas, ou ils veulent nous prêter à tort des sentiments qui

¹ I. Tim. II, 5; I. Joan. II, 1.

ne sont pas les nôtres, et contre lesquels nous ne cessons de protester.

Il résulte évidemment de tout ce que nous venons de dire que le culte que nous rendons aux saints, soit quant à la théorie, soit quant à la pratique, n'est nullement opposé au premier commandement, puisque c'est un autre culte, un culte secondaire, tel qu'il peut leur convenir, mais toujours honorable à Dieu.

Le culte des saintes reliques et des images souffre plus de difficulté, parce qu'il s'agit ici de choses matérielles, inanimées, privées de mouvement, de raison et de sentiment. Cependant, comme nos adversaires sont évidemment dans l'erreur en rejetant le culte des saints, ils ne le sont pas moins en condamnant celui des reliques et des images.

Et pour commencer par les saintes reliques, je vous dirai qu'on entend par ce mot tout ce qui nous reste des saints après leur mort, comme leurs corps, leurs ossements, leurs cendres; ce qui a servi à leur usage et qui a été sanctifié par leur contact, comme les vêtements, les voiles, les suaires, et enfin les instruments avec lesquels on tourmenta les saints martyrs. Je ne parle pas ici de ceux qui ont servi à la passion et à la mort de notre divin Rédempteur, parce que nous leur devons les mêmes honneurs qu'à Jésus-Christ lui-même. Mais pour me borner aux reliques des saints, qui ne voit combien est pieux, raisonnable et juste le culte que nous leur rendons!

Si nous parlons de leurs corps, ils sont une partie d'eux-mêmes, et c'est avec justice que nous les honorons et pour ce qu'ils ont été et pour ce qu'ils seront. Qu'ont-ils été? Ils ont été, dit le concile de Trente, les membres vivants de Jésus-Christ et les temples du Saint-Esprit; il ont été des victimes offertes à Dieu par la mortifica-

tion, par la pénitence ou par le martyre; ils ont été les instruments des bonnes œuvres et des vertus les plus relevées. Que seront-ils? La foi de la résurrection nous enseigne que ces ossements, en apparence si vils et si méprisables, se réuniront un jour à leurs âmes et seront éternellement revêtus de gloire.

Quant aux autres choses qui ont appartenu d'une manière quelconque aux saints, nous les honorons comme autant de monuments de leurs vertus, et comme de précieux souvenirs de leur personne. Ainsi, en honorant les reliques, nous honorons les saints auxquels elles appartiennent; et en honorant les saints, nous honorons ce Dieu à qui ils sont chers, ce Dieu qui les honore et qui veut que nous les honorions aussi.

Vous comprenez par là que notre culte ne s'arrête pas précisément à ces reliques, comme si nous reconnaissions en elles quelque chose de surnaturel. Nous savons très-bien que par elles-mêmes elles ne sont que de simples créatures et une matière toute terrestre. Cependant, en les honorant, nous prions les saints, par ces gages précieux que nous possédons, de se souvenir de nous protéger auprès de Dieu par leurs prières, comme nous nous souvenons de les honorer dans leurs reliques. Or, quelle absurdité, quelle folie peut-il y avoir en cela?

Telle est à peu près aussi la doctrine de l'Église catholique relativement au culte des saintes images. Le même penchant naturel qui nous porte à aimer et à respecter quelqu'un, nous porte aussi à recevoir et à considérer son portrait avec un sentiment d'amour, de respect et de vénération. Ne vénérons-nous pas en effet l'image d'un personnage célèbre, d'un ami, d'un parent, d'une personne qui nous est chère? Pourquoi donc refuserions-nous un pareil honneur aux images de Jésus-Christ, de la sainte Vierge et des saints?

Il est vrai que ce culte pourrait, par ignorance, dégénérer en sottise et en superstition ; ce qui arriverait si nous nous arrêtons uniquement à cette image, croyant qu'elle renferme en elle-même quelque excellence réelle, ou qu'elle mérite par elle-même notre culte. Mais qui ne sait que le culte que nous rendons à une image se rapporte à l'objet qu'elle représente, et non à cette peinture ou sculpture inanimée qui nous le représente ? Prenez la femme la plus simple qui se puisse trouver, et qui se montre très-attachée et très-dévotée à une image qu'elle croit être celle de Marie. Si vous lui apprenez qu'au lieu d'être l'image de Marie, c'est celle de quelque sorcière ou de quelque mauvaise femme, vous la verrez aussitôt déchirer l'image, ou au moins cesser de lui rendre aucun culte. Or, n'est-ce pas là une preuve évidente qu'elle ne l'honorait auparavant que parce qu'elle croyait honorer en elle l'image de Marie ?

Le culte que nous rendons aux images n'est donc pas absolu, comme disent les théologiens, mais *relatif* ; c'est-à-dire qu'il ne s'arrête pas à l'image matérielle considérée en elle-même, comme s'il y avait en elle quelque divinité ou quelque vertu, pour laquelle on doive l'honorer, ou lui demander quelque grâce, ou mettre en elle sa confiance, comme faisaient les païens, qui mettaient tout leur espoir dans leurs idoles ; mais c'est un culte qui s'adresse au prototype, au saint qui nous est représenté par cette image ; de sorte qu'en baisant les images ou en nous prosternant devant elles, nous avons l'intention d'adorer Jésus-Christ, d'honorer la Vierge ou les saints dont elles sont la figure ; ainsi notre culte, selon qu'il a pour objet Dieu, Marie ou les saints, prend le nom de *lâtrie*, d'*hyperdulie*, ou de *dulie*.

Vous ne devez donc pas vous étonner d'entendre dire que tel crucifix, telle image de Marie ou de tel saint,

est miraculeux, à la différence des autres. Quand on dit qu'une image est miraculeuse, vous ne devez pas croire qu'elle a en elle-même, plus qu'aucune autre, la vertu de vous accorder des grâces, qu'on doive en attendre d'elle, lui en demander et en reconnaître comme venant d'elle ; mais vous devez croire au contraire que Dieu, qui est libre dans la distribution de ses grâces, se plaît à honorer par des prodiges telle image plutôt que telle autre, et à exaucer plus facilement les prières qui lui sont adressées devant telle image ou dans tel sanctuaire. Si donc on les a en grande vénération, ce n'est pas parce qu'elles ont en elles-mêmes plus de vertu, mais c'est parce qu'elles sont un mémorial permanent, un monument et un trophée de la toute-puissance, de la libéralité et de la bonté de Dieu à nous accorder ses faveurs. Nous y recourons encore avec plus de confiance parce que, nous souvenant des grâces et des bienfaits tant de fois départis par Dieu à ceux qui l'ont prié devant elles, nous espérons avec plus de fondement pouvoir y obtenir, nous aussi, l'effet de nos demandes

Concluons donc : le culte des saints, des reliques et des images, bien compris et bien pratiqué, comme le comprend et le pratique l'Église, ne peut être taxé de superstition que par un excès d'ignorance ou de mauvaise foi. Tout notre culte commence à Dieu et finit à Dieu. Et de même que Dieu, bien que très-jaloux de notre cœur et de notre amour, loin de s'offenser que nous aimions notre prochain, nous le commande même, parce qu'en aimant le prochain c'est Dieu que nous aimons dans sa personne, de même, bien qu'il soit très-jaloux de son honneur et de sa gloire, il ne s'en offense pas, mais il veut même que nous honorions les saints, les reliques, les images, parce que tout l'honneur, en dernier lieu, lui en revient à lui-même.

Il ne faut donc pas s'étonner, et ceci confirme parfaitement ce que je viens de vous dire, il ne faut donc pas s'étonner, dis-je, que Dieu lui-même se soit mille fois hautement expliqué, par ses miracles, en faveur de ce culte. Toutes les histoires sacrées et profanes sont remplies de miracles éclatants opérés par Dieu ou pour venger visiblement le mépris de ce culte, ou pour en récompenser et en protéger la dévotion; ce qui devrait seul suffire pour fermer éternellement la bouche aux détracteurs de ce culte.

Que si parmi les fidèles peu instruits il y a en cette matière des abus, des préjugés et des erreurs, il ne faut pas en rendre solidaire l'Église, qui les a toujours désapprouvés. C'est une erreur de regarder les saints comme les auteurs et les distributeurs des grâces; c'est une erreur d'arrêter sa pensée aux reliques et aux images matérielles, sans l'élever à Dieu, à la sainte Vierge et aux saints; c'est une erreur d'oublier en quelque sorte Dieu et Jésus-Christ pour honorer les saints, les reliques, les images, comme cela arrive à tant de chrétiens qui entrent dans les églises où réside Jésus-Christ, le Saint des saints et Dieu même, sans daigner le regarder, pour aller aussitôt devant un autel dédié à la sainte Vierge ou à un saint. C'est là pervertir l'ordre des pratiques religieuses: d'abord Dieu et Jésus-Christ, puis la sainte Vierge, puis les saints. C'est une erreur de faire consister la dévotion aux saints dans autre chose que dans l'imitation des vertueux exemples qu'ils nous ont laissés. *Martyres honorare et non imitari, nihil aliud est, quam mendaciter adulari*, dit saint Augustin. C'est une erreur enfin de substituer aux devoirs essentiels du christianisme quelques pratiques extérieures de culte envers les saints. Toute dévotion qui ne nous conduit pas à aimer Dieu et à le servir dans la justice et la sainteté, est une dévotion su-

perficielle; elle pourrait même se changer en superstition, si vous vous persuadiez qu'avec votre dévotion à la sainte Vierge et aux saints, vous pouvez mener impunément une vie dérégulée, et, malgré cela, vous promettre une heureuse mort.

Nous devons purifier notre culte de ces abus et de ces erreurs, dont l'Église n'a pas besoin d'être justifiée, mais conserver le culte lui-même, qui est très-juste et très-saint. Il est vrai que ce n'est pas dans ces pratiques pieuses et dans ces dévotions que consiste l'essence du christianisme et de la religion; cependant ce sont tout autant de secours que Dieu a daigné nous donner pour nous faciliter l'accès auprès de lui, et pour assurer plus infailliblement l'effet de nos prières. De plus, elles servent à entretenir notre piété et notre dévotion, et enfin elles nous procurent des avantages très-considérables. Or, tout cela doit suffire pour qu'un chrétien, qui désire se sauver, en fasse une juste estime et ne les néglige pas entièrement.

TRAITS HISTORIQUES

I. — Des Israélites, occupés à ensevelir un mort, apercevant des Moabites qui, ayant fait une incursion, ravageaient le pays, prirent le corps auquel ils voulaient donner la sépulture, et le jetèrent avec précipitation dans le tombeau du prophète Élisée, qui se trouvait auprès et qui était ouvert. Or, peine ce mort eut-il touché les os de ce saint prophète, qu'il ressuscita. — Preuve frappante des prodiges que Dieu opère par les reliques des Saints (IV. *Rois*, XIII).

II. — On lit dans les lettres annuelles de la Compagnie de Jésus, qu'un jeune homme, sortant de sa chambre pour commettre un péché, entendit une voix qui lui criait : « Arrête, malheureux ! où vas-tu ? » Il se retourna et vit une image de Notre-Dame des Sept-Douleurs, qui était en relief dans sa chambre,

arracher un glaive de son sein en lui disant : « Prends ce glaive et frappe-moi, plutôt que d'offenser mon Fils par ce péché. » Aussitôt le jeune homme, touché de compassion, se prosterna contre terre, pleure amèrement, demande à Dieu et à sa sainte Mère le pardon de sa faute, et l'obtient (*Vertus de Marie, par S. Liguori*).

III. — Une dame distinguée, de Montemarano, souffrait beaucoup depuis trois mois, et comme ses douleurs devenaient de jour en jour plus aiguës, son courage l'abandonna et elle s'écria : « Tous les remèdes me sont inutiles ; il n'y pas de saint en paradis qui ait pitié de moi. Jésus, envoyez-moi la mort, la vie m'est devenue trop à charge. » En achevant ces mots, elle s'assoupit profondément, et alors se présente devant elle une jeune et aimable vierge, accompagnée de deux anges, laquelle, envisageant la dame d'un air sévère : « Est-il bien vrai, lui dit-elle, que tu n'as trouvé dans le ciel aucun saint qui s'intéressât à toi?... » Puis souriant, elle ajoute : « Baise cette image de la vierge-martyre sainte Philomène, et tu obtiendras la grâce que tu désires. » La dame la baisa avec respect, et aussitôt les deux anges, applaudissant, s'écrient : « La grâce est faite ! la grâce est faite ! » Elle l'était en effet, car en s'éveillant, cette dame n'éprouvait plus aucun mal, aucune douleur (*Vie de sainte Philomène*).

VI. INSTRUCTION

PROFANATION DES LIEUX SAINTS

L'honneur que nous devons à Dieu, en vertu du premier commandement, ne doit pas se restreindre à lui

seul, mais il doit aussi s'étendre à tous les objets qui lui sont consacrés, que ces objets soient des choses inanimées, comme les reliques, les images, les vases sacrés, les sacrements, ou des personnes, comme les prêtres et les religieux, ou enfin les lieux, comme les temples et les églises. La profanation de ces objets constitue le péché qu'on appelle *sacrilège*; péché qui est toujours d'autant plus grave que l'objet dont il s'agit est plus relevé, et plus grands le mépris et l'abus qu'on en fait.

Je n'ai pas l'intention de vous parler en détail de toutes ces matières, car cela ne me paraît pas nécessaire. Par rapport aux reliques et aux images, nous en avons suffisamment parlé dans notre dernière instruction. Plus tard, quand nous expliquerons les sacrements, nous parlerons des dispositions requises pour ne pas le profaner; et quant au respect dû aux ministres du Seigneur, il en sera question lorsque nous expliquerons le sacrement de l'ordre, racine du sacerdoce chrétien, et d'où découlent pour nous la foi, la grâce, le pardon des péchés, et tout ce qui est nécessaire au salut de nos âmes. Je me bornerai donc à vous parler des églises, du respect qui leur est dû, et des profanations qui s'y commettent; car parmi les différents désordres qu'il faut aujourd'hui déplorer, ce n'est certainement pas un des moindres que le peu où l'absence totale de distinction que l'on fait entre le sanctuaire de Dieu et tout autre lieu profane.

Bien que Dieu se trouve partout par son immensité, et qu'il soit très-vrai de dire qu'il n'y a aucun lieu qui ne soit consacré par sa divine présence, néanmoins le Seigneur a voulu se choisir des lieux particuliers, pour les consacrer à son culte et les honorer d'une présence spéciale. Ces lieux s'appellent *églises*, et Dieu les habite particulièrement, comme il habite particulièrement le

ciel : *Deus in templo sancto suo, Dominus in caelo sedes ejus*. Le Seigneur a voulu nous donner une preuve éclatante et sensible de cette présence spéciale, dans la dédicace de ce premier et célèbre temple qui lui fut élevé par le roi Salomon. En effet, au milieu de l'auguste cérémonie, on vit descendre dans ce temple une nuée lumineuse et resplendissante qui, se développant et s'étendant partout, remplit, dit le texte sacré, tout ce lieu de la gloire et de la majesté du Seigneur : *Majestas Domini implevit domum*. C'est ainsi qu'il prit possession de ce temple, comme de son palais et de son habitation spéciale, pour nous montrer comment, dans la suite, il prendrait possession de tous les lieux qui lui seraient consacrés.

Mais pour nous, il y a plus encore : Dieu est bien mieux présent dans nos églises qu'il ne l'a jamais été dans l'ancien temple ; et comment ? par la présence réelle de Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai Homme, dans l'Eucharistie. On n'adorait pas encore alors la très-sainte humanité du Fils de Dieu, qui ne s'était pas encore incarné, comme nous l'adorons dans nos tabernacles. Ce divin sacrement fait que nos églises peuvent s'appeler en toute vérité, la *maison de Dieu* ; il fait que la plus pauvre et la plus chétive de nos églises est plus respectable que l'ancien temple de Salomon, quoique le monde n'ait jamais vu et ne verra jamais de temple plus magnifique et plus somptueux. Ainsi, nos églises sont doublement la maison de Dieu ; d'abord par la présence spéciale de sa divine immensité, et en second lieu par la présence véritable et corporelle de Jésus-Christ. Voilà combien nos églises sont saintes et vénérables, et combien nous devons, par conséquent, les honorer et les respecter.

Pour vous faire mieux comprendre encore quels sont nos devoirs et quel doit être notre maintien dans les

églises, examinons les fins pour lesquelles Dieu a daigné y établir sa demeure. Il y en a deux principales, que lui-même nous a fait connaître; c'est 1° pour la gloire de son saint nom, et 2° pour le bien de nos âmes.

1° *Pour la gloire de son saint nom : Elegi et sanctificavi locum istum, ut sit nomen meum ibi in sempiternum*¹. Mais Dieu étant partout, devons-nous donc nous tenir partout dans l'acte d'une humble adoration? Ce serait là une obligation trop lourde et même impraticable, à cause des continuelles distractions et des occupations incessantes de la vie, qui nous font perdre Dieu de vue. Qu'a donc fait le Seigneur? Il nous a permis d'agir en liberté dans les autres lieux, non pour l'offenser, remarquez-le bien, mais pour vaquer à nos affaires, et il s'est réservé les églises pour y recevoir nos adorations. Il lui suffit de n'être ailleurs ni offensé ni méprisé, mais ici il veut être positivement honoré et glorifié. Nous pouvons dire, pour employer notre manière de parler, que dans les autres lieux, Dieu agit comme un prince qui converse *incognito* familièrement avec ses sujets, comme un ami et un frère, tandis qu'ici, il élève son trône, prend le caractère de souverain, et veut être traité en Dieu suprême qu'il est.

Si nous parlons en particulier de Jésus-Christ présent dans l'Eucharistie, qui ne sait qu'il a voulu demeurer parmi nous dans ce sacrement, pour être dédommagé et récompensé des outrages et des ignominies qu'il a endurés pour nous dans le cours de sa vie mortelle?

2° L'autre fin pleine d'amour que Dieu s'est proposée, c'est de nous accorder ses grâces. Il est vrai que le Seigneur exerce en tout lieu sa divine miséricorde envers nous; mais les églises sont les lieux privilégiés où Dieu

¹ II. Paral. VII, 16

se plaît à se rendre plus propice, voulant que le trône de sa gloire soit en même temps le trône de sa miséricorde, et se distinguer par ses bienfaits où nous le distinguons par notre culte. C'est ce que Dieu a lui-même promis dès le commencement à Salomon, lorsqu'il lui dit : Dans ce temple qui m'est dédié, mes yeux seront toujours ouverts à vos besoins, et mes oreilles seront toujours attentives à vos prières; mon cœur y reposera à jamais : *Oculi mei erunt aperti, et aures erectæ... et cor meum ibi cunctis diebus*¹. Et en effet, tout ne vous parle-t-il pas, dans les églises, de la bonté et de la miséricorde du Seigneur? Elles vous rappellent et vous montrent cette source de vie qui vous a délivrés de l'esclavage du démon, et vous a faits chrétiens et enfants de Dieu. C'est ici que vous recevez l'aliment de la divine parole; ici la nourriture vivifiante de votre âme dans la divine Eucharistie; ici la rémission de la peine due à vos fautes par l'application des indulgences; ici un trésor de mérites infinis dans le sacrifice de nos autels; ici enfin des grâces plus abondantes par vos prières. Voilà pourquoi l'église est appelée *maison de Dieu* : *Domus mea, domus orationis vocabitur!* non que l'on ne puisse et que l'on ne doive aussi prier Dieu dans les autres lieux, mais parce qu'ici nos prières sont plus favorablement écoutées.

Après tout ce que nous venons de dire, il ne sera pas difficile maintenant de savoir comment nous devons nous conduire dans les églises. Nous devons nous y conduire de manière à honorer Dieu et à obtenir ses miséricordes. Recherchons donc en conséquence quel est l'esprit d'adoration et quel est l'esprit de prière.

Vivement pénétrés, d'un côté, de la grandeur de Dieu,

¹ II. Paral. V, 15.

qui fait éclater en ces lieux sa majesté et y reçoit nos hommages, nous devons reconnaître sa souveraineté et notre dépendance, nous anéantir devant lui, en présence de qui l'univers entier est moins qu'un grain de sable, et unir nos adorations à celles des anges, qui environnent invisiblement l'autel en se couvrant la face de leurs ailes.

D'un autre côté, convaincus de notre indigence, de nos besoins et de nos misères, nous devons les lui exposer humblement, à lui qui peut seul y remédier, et le supplier de ne pas nous laisser sortir de l'église sans nous avoir accordé les grâces qui sont plus nécessaires et plus conformes à nos intérêts spirituels et temporels.

Mais pour bien faire tout cela, il faut le recueillement intérieur et extérieur. *Intérieur*, afin de tenir attachés à Dieu notre esprit, notre attention, nos pensées, nos affections, toute notre âme, et oublier tout le reste pour ne nous occuper que de lui seul et ne voir que lui seul. *Extérieur*, par le silence de la langue, par la modestie des yeux, par la garde des sens, et par le maintien religieux de tout le corps.

Dites-moi maintenant : est-ce ainsi que l'on se comporte dans les églises? On vient à l'église par habitude et par routine; on y vient avec un esprit rempli et préoccupé des choses du monde; on s'y tient avec dissipation, avec froideur et ennui, et à peine fait-on quelques efforts pour s'entretenir avec Dieu. Que de distractions volontaires! que d'absences d'esprit! Le corps est à l'église, mais la pensée est ailleurs : *Populus iste labiis me honorat, cor autem eorum longe est a me*¹. Il résulte nécessairement de là que, comme l'on n'a aucun recueillement intérieur, on n'a aucun respect extérieur; aussi le

¹ Matth. XV, 28.

corps, la tête, les yeux sont toujours en mouvement, et les irrévérances et les légèretés ne finissent plus. Or, ce n'est certainement pas là adorer Dieu, ni appeler sur soi ses miséricordes.

Tout ce que je viens de vous dire est cependant encore peu de chose, et plutôt à Dieu que tout le mal se bornât là ! Mais combien qui ne viennent dans les églises que par curiosité, par passe-temps, avec des desseins coupables et peccamineux, non pour adorer Dieu et le prier, mais pour voir et pour se montrer, pour exciter en soi des passions coupables et pour les inspirer aux autres, tournant effrontément de côté et d'autre des yeux remplis, comme disait saint Pierre, d'adultère et de crime, riant, babillant, plaisantant, et cela même dans les moments solennels où s'accomplissent les saints mystères.

Oui, pour beaucoup, c'est la mode maintenant de faire l'impie dans les églises, de s'y comporter comme quelqu'un qui ne croit rien, de se faire un honneur affecté de ne pas plus respecter ce lieu saint qu'une salle de divertissements profanes, et de prendre la liberté sacrilège de regarder, de tenter, de se livrer à de coupables amours, changeant ainsi l'église en un lieu de prostitution. Aussi l'un des avis les plus importants à donner aux pères et aux mères de famille, c'est de veiller sur leurs filles à l'église avec autant de soin que sur les places publiques et dans les assemblées du monde, parce que leur innocence y est peu en sûreté et que leur vertu y est grandement exposée ; c'est de les éloigner de certaines églises où il y a un trop grand concours, des concerts, des solennités ; de certains saluts et de certaines fêtes du soir, qui servent en quelque sorte de lieu de réunion aux personnes les plus vaniteuses et les plus dérangées du grand monde, qui viennent pour s'y donner en un spectacle profane et ravir les adorations qui ne sont dues qu'à Dieu.

Or, qui pourra jamais dire toute la grièveté et toute la malice de ces profanations ! Ce sont des péchés excessivement injurieux à Dieu, pernicieux à nous-mêmes, scandaleux au prochain, et préjudiciables à la foi.

Remarquez bien ces quatre caractères. Je dis en premier lieu que ces péchés sont *grandement injurieux à Dieu*, parce qu'ils l'offensent dans sa vraie et propre maison, au mépris de sa présence spéciale, dans le lieu même où il veut être spécialement honoré et glorifié. Pesez bien cette circonstance, qui aggrave énormément votre péché. Chacun en effet, au moins dans sa maison, veut être maître et entouré de respect. Quelle extravagance donc et quelle fureur, de se présenter devant Dieu et dans le temple même de sa gloire pour l'insulter ! Si vous voulez rire et vous amuser, dit saint Paul, vous manque-t-il d'autres endroits ? Pourquoi donc ne respectez-vous pas la maison de Dieu ? Ne vous suffit-il pas d'être pécheurs sacrilèges ailleurs, sans vouloir être pécheurs sacrilèges dans une église ? Où donc sera connu le Dieu que nous adorons, s'il ne l'est pas dans son temple ?

Je dis en second lieu *funestes à nous-mêmes*. L'église, comme je le disais tout à l'heure, est le lieu que Dieu a choisi pour répandre à pleines mains sur nous ses dons et ses grâces ; c'est un lieu de refuge, de protection et de secours dans toutes nos nécessités. Or, quel malheur si ce lieu, où nous devons trouver le pardon de nos fautes et un secours dans tous nos maux, devient pour nous un lieu de péché d'où nous sortons plus coupables, et où nous irritons davantage la colère de Dieu au lieu de l'apaiser ! Si le remède lui-même se convertit en poison, quelle espérance peut-il nous rester ?

Je dis en troisième lieu *scandaleux pour notre prochain*. Un autre motif pour lequel le Seigneur veut que nous

nous assemblions dans les églises, c'est afin que notre piété resplendisse visiblement, et qu'ainsi la ferveur des uns serve à exciter et à stimuler la dévotion des autres. Mais au lieu de cela, qu'arrive-t-il? Précisément à cause des nombreuses profanations dont elles sont le théâtre, les églises deviennent viles et méprisables à toutes les classes de personnes. Le mauvais exemple s'étend et se propage toujours plus. On devrait venir dans les églises pour y recouvrer la dévotion, et au contraire, il faut souvent s'en éloigner pour ne pas la perdre entièrement. Quelle abomination!

Je dis enfin *préjudiciables à la foi*. Que peut-on penser à la vue de tant d'irrévérences! Si un idolâtre, un sectaire venait dans nos églises, à la vue de notre attitude, pourrait-il se persuader que nous adorons le vrai Dieu, que nous croyons en la présence réelle et permanente de Jésus-Christ? Les hérétiques ont un bien autre respect et une bien autre tenue dans leurs temples, les juifs dans leurs synagogues, et même les turcs dans leurs mosquées! Or, une si humiliante comparaison ne tourne-t-elle pas au déshonneur et au mépris de la vraie foi? Les catholiques sont édifiés lorsqu'ils entrent dans les temples des hérétiques, tandis qu'au contraire les hérétiques sont scandalisés lorsqu'ils entrent dans nos églises. Par toutes ces circonstances, vous devez comprendre qu'elle est la malice spécifique et particulière de ces péchés.

Il ne faut donc pas s'étonner si ces péchés provoquent plus fortement que les autres la colère du Seigneur; pour le comprendre, il suffit d'une seule réflexion tirée de l'Évangile: Jésus-Christ, qui était si plein de douceur et de mansuétude avec tous les pécheurs, ne se montra jamais si indigné que lorsqu'il s'agit du mépris que l'on faisait de la maison de son divin Père. Ce fut alors qu'en-

flammé et dévoré de zèle, il s'arma d'un fouet et chassa dehors les profanateurs. Ce n'était cependant qu'une figure de nos églises, et toute la profanation se réduisait à la vente d'objets relatifs au culte divin et aux sacrifices alors en usage. Que ne ferait-il donc pas aujourd'hui, à la vue de tant d'excès qui se commettent dans nos églises, si ce n'était pas qu'il veut laisser un libre cours à la malice des méchants, et exercer notre foi et notre patience! C'est un crime si grand qu'il nous assure que tous les malheurs privés et publics n'ont pas d'autre cause que cet abus. Le prophète Jérémie, de son temps déjà, le proclamait hautement : *Ultio Domini est, ultio templi sui* ¹.

Malgré tout cela, à peine trouve-t-on quelqu'un qui s'accuse de ce péché, bien qu'il soit extrêmement fréquent; tout au plus dit-on en passant que l'on a eu peu de respect dans l'église, accusation que peuvent faire même les personnes les plus régulières et les plus timorées.

Je ne prétends pas dire toutefois que toute irrévérence soit un péché grave, car, ici aussi, il peut y avoir légèreté de matière. Je dois cependant vous avertir que toute irrévérence, bien que légère en elle-même, est toujours grave, toutes les fois qu'elle provient d'un mépris formel de l'Église, et qu'on affecte de montrer qu'on n'en fait pas plus de cas que de tout autre lieu profane; ou qu'on cause un trouble considérable ou un grave scandale, ou que l'irrévérence est grave en elle-même.

Examinons-nous sur ce point; et si nous nous reconnaissons coupables, efforçons-nous de nous corriger. En entrant dans les églises, ranimons notre foi en nous disant avec le saint patriarche Jacob : *Quam terribilis*

¹ Jer. LI, 11.

locus iste! vere non est sic aliud nisi domus Dei, et porta cœli, et ego nesciebam ¹. Et cette foi nous inspirera une crainte, une terreur sacrée, et par conséquent le recueillement, la dévotion et le respect intérieur et extérieur.

Je dois recommander aux femmes en particulier la modestie dans les habits, car c'est ici qu'elle est principalement requise. J'ajouterai qu'il est de votre devoir, pères et maris, de veiller sur la toilette de vos femmes et de vos filles, afin qu'elles ne viennent jamais à l'église avec une mise immodeste, mais qu'elles conservent toujours une toilette grave et convenable. Vous devez exiger qu'elles ne sortent jamais sans ce voile tant recommandé par l'Apôtre et par saint Charles dans ses instructions.

Mais surtout, que Dieu vous préserve de ces horribles profanations dont nous parlions tout à l'heure, d'entrer dans les églises avec des intentions criminelles, d'y chercher la satisfaction d'indignes passions, et d'en faire un rendez-vous de licence et de libertinage. Rappelez-vous quelquefois qu'on apportera dans ces églises, après votre mort, votre misérable corps devenu cadavre; qu'ici l'on offrira pour vous le divin sacrifice, et qu'on demandera à Dieu pour votre âme rafraîchissement et paix. Mais quel avantage pourrez-vous espérer de ces pieux suffrages de l'Église, des prêtres et des fidèles, si les murs de cette église, profanés par vous, élèvent la voix contre vous devant Dieu, selon le langage de la divine Écriture? *Lapis de pariete clamabit* ². Ah! mes chers frères, que cette pensée vous retienne et vous empêche d'abuser jamais de ces lieux; qu'elle vous serve et vous excite plutôt à les respecter et à les vénérer toujours, et

¹. Gen. XVIII, 17 ² Hab. II, 11.

à vous y comporter de telle sorte qu'ils soient véritablement pour vous ce qu'ils sont en eux-mêmes, lie de grâce, de sainteté, de religion et de salut

TRAITS HISTORIQUES

I.— Dans une ville de province dont nous talrons le nom, un jeune homme avait fait avec de jeunes libertins un pari sacrilège. Il devait aller se placer à l'église à côté d'une jeune fille qu'accompagnait toujours sa mère, et lui glisser dans la main des vers faits à son intention. Le jour fixé étant arrivé, les jeunes gens se rendirent à l'église, et le malheureux sacrilège alla se placer près de la jeune fille. Mais tandis que les autres regardaient de loin, ils virent leur ami s'affaisser sur lui-même et tomber lourdement sur les dalles. On s'empessa auprès de lui; mais ce fut inutilement qu'on lui prodigua tous les soins, il était mort!... Terrible exemple de la vengeance de Dieu sur les profanateurs de ses temples.

II.— On lit dans la vie de saint François de Sales qu'il avait un tel respect pour les églises, qu'un jour d'été, se trouvant dans une église où le saint Sacrement était exposé, il ne voulut point se couvrir la tête pour se préserver de l'ardeur du soleil qui donnait à l'endroit où il se trouvait, et des importunités des mouches qui étaient en ce moment fort méchantes.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME DEUXIÈME

Deuxième Partie

DE L'ESPÉRANCE

I. — Nature de l'espérance.	4
II. — De la crainte de Dieu et de la confiance qu'il faut avoir en lui	12
III. — Du désespoir	24
IV. — De la présomption.	36
V. — Espérance des biens temporels	48
VI. — De la prière. — Sa nécessité	60
VII. — Efficacité et facilité de la prière	78
VIII. — De la manière de prier.	86
IX. — Qualités et conditions de la prière.	97
X. — De l'Oraison dominicale en général.	111
XI. — Prélude de l'Oraison dominicale.	122
XII. — PREMIÈRE DEMANDE. — Que votre nom soit sanctifié	133
XIII. — DEUXIÈME DEMANDE. — Que votre règne arrive.	144
XIV. — TROISIÈME DEMANDE. — Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel.	156
XV. — QUATRIÈME DEMANDE. — Donnez-nous aujourd'hui, notre pain de chaque jour.	170
XVI. — Continuation de la quatrième demande.	184

XVII. — CINQUIÈME DEMANDE. — Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés	195
XVIII. — Continuation de la cinquième demande	208
XIX. — SUITE DE LA CINQUIÈME DEMANDE. — De la vraie manière de pardonner.	218
XX. — SIXIÈME DEMANDE. — Et ne nous laissez pas succomber à la tentation	230
XXI. — Continuation de la sixième demande	244
XXII. — SEPTIÈME DEMANDE. — Mais délivrez-nous du mal.	253
XXIII. — SALUTATION ANGÉLIQUE. — Explication de la première partie	264
XXIV. — SALUTATION ANGÉLIQUE. — Explication de la deuxième et de la troisième parties.	274

Troisième Partie

DE LA CHARITÉ

I. — Excellence et importance de la charité envers Dieu	286
II. — Essence de la charité envers Dieu	299
III. — Obligations que nous impose la charité envers Dieu	314
IV. — Charité envers le prochain. — Son importance, son motif et ses qualités.	323
V. — Règle de la charité envers le prochain	335
VI. — Obligations que nous impose la charité envers le prochain	348
VII. — Aumône. — Précepte de l'aumône	362
VIII. — Avantages de l'aumône. — Ses conditions	373
IX. — Correction fraternelle.	386
X. — Du scandale.	398

XI. — Malice du scandale, et obligations qui en résultent	410
XII. — Scandale actif et passif	421

COMMANDEMENTS DE DIEU

I. — Du Décalogue en général	434
II. — PREMIER COMMANDEMENT. — Culte intérieur et extérieur	448
III. — Du temps d'adorer Dieu, et des fautes que l'on commet par omission contre ce devoir	460
IV. — Fautes contre la vertu de religion par excès	473
V. — Du culte de Marie, des Saints, des Reliques et des pieuses Images	485
VI. — Profanation des lieux saints	496

FIN DE LA TABLE DU TOME DEUXIÈME